3 1761 08309029 0

# REVUE

# D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PARIS

TYPOGRAPHIE PLON-NOURRIT ET Cie

8, rue Garancière — 6e

# REVUE

# D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LES SOINS

DE LA

SOCIÉTE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

---

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

---

PARIS 1910

KRAUS REPRINT
Nendeln/Liechtenstein
1968

Reprinted from a copy in the collections of the
University of Illinois Library

JX
3
R48
1910

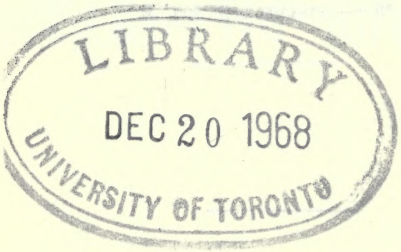


Réimpression avec accord des éditions A. Pedone
KRAUS REPRINT
A Division of
KRAUS-THOMSON ORGANIZATION LIMITED
Nendeln/Liechtenstein

Printed in Germany
Lessingdruckerei in Wiesbaden

# BUREAU DE LA SOCIÉTÉ

---

| | |
|---|---|
| *Président honoraire :* | M. le baron DE COURCEL, sénateur, ancien ambassadeur, membre de l'Institut. |
| *Président :* | M. le marquis DE REVERSEAUX, ancien ambassadeur. |
| *Vice-Présidents :* | M. le marquis DE VOGÜÉ, de l'Académie française, ancien ambassadeur. |
| | M. le comte B. D'HARCOURT, ancien ambassadeur. |
| | M. DE NÉLIDOV, ambassadeur de Russie. |
| | M. le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française. |
| | M. le baron DE BARANTE. |
| | M. le comte D'ANTIOCHE. |
| *Secrétaires :* | M. le marquis DE BARRAL-MONTFERRAT, ancien secrétaire d'ambassade. |
| | M. Ed. ROTT, ancien secrétaire de légation, correspondant de l'Institut. |
| *Trésorier :* | M. Octave NOËL, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques. |
| *Directeur de la Revue :* | M. le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, correspondant de l'Institut. |

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comte D'ANTIOCHE, *vice-président de la Société.*

Le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, correspondant de l'Institut, directeur de la *Revue.*

Le baron DE BARANTE, *vice-président de la Société.*

Le marquis DE BARRAL-MONTFERRAT, *secrétaire de la Société.*

Le comte HORRIC DE BEAUCAIRE, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Copenhague.

Le comte BOULAY DE LA MEURTHE.

Le baron DE COURCEL, *président honoraire.*

Philippe CROZIER, ambassadeur de France à Vienne.

J. DELAVILLE-LE ROUX, ancien élève de l'École des chartes.

L. DELAVAUD, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France en Norvège.

Le comte Paul DURRIEU, membre de l'Institut.

Gustave FAGNIEZ, membre de l'Institut.

Comte G. GREPPI, ancien ambassadeur.

G. HANOTAUX, de l'Académie française.

Le comte B. D'HARCOURT, ancien ambassadeur, *vice-président de la Société.*

Le comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie française, *vice-président de la Société.*

P.-L. DE KERMAINGANT.

Étienne LAMY, de l'Académie française.

LARDY, ministre de Suisse en France.

René LAVOLLÉE, docteur ès lettres, ancien consul général de France.

LEVASSEUR, membre de l'Institut, administrateur du Collège de France.

Le comte DE MOÜY, ancien ambassadeur.

S. E. SALIH MUNIR PACHA, ancien ambassadeur de Turquie.

S. E. M. DE NÉLIDOV, ambassadeur de Russie, *vice-président.*

Octave NOËL, *trésorier de la Société.*

Comte D'ORMESSON, ancien ambassadeur.

G. PALLAIN, gouverneur de la Banque de France.

PLANTET, secrétaire d'ambassade honoraire.

S. A. S. Prince DE RADOLIN, ambassadeur d'Allemagne, à Paris.

Marquis de REVERSEAUX, ancien ambassadeur, *président de la Société.*

Edouard ROTT, *secrétaire de la Société.*

Marquis DE SÉGUR, de l'Académie française.

Le comte de SEMALLÉ, secrétaire d'ambassade.

Le chevalier DE STUERS, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Pays-Bas à Paris.

Charles TRANCHANT, ancien conseiller d'État.

Albert VANDAL, de l'Académie française.

Le marquis DE VOGÜÉ, de l'Académie française, *vice-président de la Société.*

Le comte DE VORGES, ministre plénipotentiaire.

Le comte WALISZEWSKI.

---

Le directeur des Affaires politiques au ministère des Affaires étrangères.
Le chef de la division des Archives — —
Le chef de bureau historique — —
Le bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères.

# MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

*(Les noms des membres qui ont racheté leur cotisation sont précédés d'un astérisque)*

Léon ADAM, avocat à la Cour d'appel de Paris (France), 4, rue Saint-Florentin, Paris.

ADATCI, conseiller de l'ambassade du Japon, 7, avenue Hoche, à Paris.

Le marquis D'ALBON, 83, rue de Lille, à Paris.

A. ALDASSY, agrégé à l'Université de Buda-Pest et archiviste au musée national, *membre correspondant* (Hongrie), Buda-Pest.

Le baron Charles ALIOTTI, conseiller d'ambassade au ministère des Affaires étrangères, à Rome (Italie).

ALIZÉ, ministre de France près S. M. le roi de Suède, à Stockholm.

Dr AMADEU FERREIRA D'ALMEIDA CARVALHO, secrétaire de la légation de Portugal, à Londres.

GURGEL DO AMARAL, conseiller de la légation du Brésil aux États-Unis, 1710 H. Street, Washington, D. C. (États-Unis.)

L'AMBASSADE IMPÉRIALE OTTOMANE, à Paris, 33, rue de Villejust, Paris.

Le général D'AMBOIX DE LARBONT, 11, avenue Hoche, à Paris.

Le comte D'ANTIOCHE, *vice-président*, (France), 25, rue Barbet-de-Jouy, à Paris.

Le comte Alexandre APPONYI, conseiller intime actuel et chambellan de S. M. l'Empereur-Roi (Hongrie), Lengyelen, Tolna-Mégie, Hongrie.

G. ARGYROPOULOS, ministre plénipotentiaire de Grèce en Russie, à Saint-Pétersbourg, 3, Serguievskaïa.

ARISTARCHI-BEY, ministre plénipotentiaire de Turquie, à La Haye, 15, rue Treilhard, Paris.

Le baron D'ASBECK, secrétaire de la légation des Pays-Bas, 2, rue de Galilée, à Paris.

ASSER, ministre d'État (Pays-Bas), La Haye.

Hippolyte AUBERT, archiviste paléographe, ancien directeur de la bibliothèque de Genève, 5, rue Saint-Didier, à Paris, et à La Tour Crassier, par Nyon, canton de Vaud (Suisse).

Le comte Ludovic D'AUBIGNY, ambassadeur, 18, rue Miromesnil, Paris.

E. AUBRY-VITET, 69, rue de Varenne, Paris.

J. AULNEAU, 56, rue de Rennes, à Paris.

AVALLARENS (Mario), consul de Nicaragua, à Caracas.

AUZOUX, avocat à la Cour d'appel, avenue Bosquet, 26, Paris.

Le comte BALNY D'AVRICOURT, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Monaco, 27, rue de la Faisanderie, Paris.

Le baron Louis D'AVRIL, secrétaire d'ambassade, 21, rue Casimir-Perier, Paris.

Édouard AYNARD, membre de l'Institut, député du Rhône, 50, boulevard de Courcelles, Paris.

Le comte D'AZEVEDO DE SILVA, mi-

nistre plénipotentiaire (Portugal), 47, rue Copernic, Paris.

Le comte BAGUENAULT DE PUCHESSE, *membre du Conseil*, directeur de la *Revue*, 14, rue de l'Arcade, Paris.

M. E. BAPST, ministre plénipotentiaire, directeur au Ministère des Affaires étrangères de France, à Paris.

Le baron DE BARANTE, *vice-président*, 22, rue du Général-Foy, Paris.

Frédéric BARBEY, archiviste-paléographe, 32, rue du Luxembourg, Paris.

Le marquis DE BARRAL-MONTFERRAT, *secrétaire de la Société*, 7, rue du Parc-de-Clagny, Versailles.

BARRÉ DE LANCY, premier secrétaire interprète du gouvernement pour les langues orientales, 32, rue Caumartin, Paris.

Eug.-Louis BASTIN, consul de Belgique et de Luxembourg à Paris, 3, rue Hamelin, Paris.

J. BATALHA DE FREITAS, ministre de Portugal à Tokio (Japon).

Le comte HORRIC DE BEAUCAIRE, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Copenhague, *membre du Conseil*, 9, avenue d'Eylau, Paris.

S. E. M. DE BEAUFORT, *membre correspondant*, ancien ministre des Affaires étrangères du royaume des Pays-Bas, den Treck Lemsden, par Amersfort, province d'Utrecht (Pays-Bas).

Le marquis DE BEAUMONT, 33, rue Saint-Dominique, à Paris.

Le vicomte Frédéric DE BEAUMONT, ancien ministre plénipotentiaire, à Létang-la-Ville (Seine-et-Oise).

Léon BÉCLARD, secrétaire d'ambassade, 41, boulevard Malesherbes, Paris.

S. M. LE ROI DES BELGES, palais royal, à Bruxelles.

Le comte DE BELLISSEN, ancien secrétaire d'ambassade, 63, rue de Varenne, Paris.

M. BELMIRO (Leoni), consul général du Brésil, à Paris.

Ph. BÉRARD, secrétaire d'ambassade, 37, avenue Hoche, Paris.

Egon DE BERGER DE WALDENEGG, conseiller au ministère des affaires étrangères à Vienne (Autriche).

* Le baron J.-A. DE BERNON, docteur en droit, 3, rue des Saints-Pères, Paris.

P. BERTRAND, bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères, 51, boulevard Arago, Paris.

La BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE Bruxelles.

La BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE BELGIQUE, 5, rue de Louvain, Bruxelles.

La BIBLIOTHÈQUE DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS (France), Palais-Bourbon, Paris.

La BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE DRESDE (Allemagne).

La BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE LA HAYE (Pays-Bas).

La BIBLIOTHÈQUE DE LA MAGYAR TUDOMANYOS AKADEMIA (Hongrie), Budapest.

* La BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE NEUFCHATEL (Suisse).

La BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE STUTTGARD (Wurtemberg).

La BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES POLITIQUES (France), 27, rue Saint-Guillaume, Paris.

La BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE, rue de l'Université, Paris.

La BIBLIOTHÈQUE DU MUSÉE CONDÉ, à Chantilly (Oise).

La BIBLIOTHÈQUE DE THÉOLOGIE PROTESTANTE (M. Vienot), 34 *bis*, avenue Victor-Hugo, à Boulogne-sur-Seine.

La BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE ROUMAINE, à Bukarest (Roumanie).

La BIBLIOTHÈQUE DES FACULTÉS DE CLERMONT-FERRAND (Puy-de-Dôme.)

La BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT (France).

La Bibliothèque de l'Université d'Amsterdam (Pays-Bas).

La Bibliothèque de l'Université de Besançon (Doubs).

La Bibliothèque de l'Université royale de Breslau, 3, Neue Sandstrast, à Breslau (Silésie).

La Bibliothèque de l'Université de Budapest (Hongrie), Ferencziektere, 5, sz. a., Budapest.

La Bibliothèque de l'Université de France à la Sorbonne, Paris.

La Bibliothèque universitaire de Grenoble (Isère).

La Bibliothèque de l'Université impériale de Jourjev, aux soins de M. Welter, 4, rue Bernard-Palissy, Paris.

La Bibliothèque de l'Université de Lyon, section des lettres (France), quai Claude-Bernard, Lyon.

La Bibliothèque impériale de l'Université de Strasbourg (Alsace-Lorraine).

S. E. le Baron Bildt, ministre de Suède en Italie, Palazzo Capranica, via Teatro Valle, à Rome.

Sir Rowland Blennerhasset (Angleterre), Brook's Club, St-James, Londres.

S. E. le baron de Blockhausen, ancien ministre d'Etat, député (grand-duché de Luxembourg), château de Birtrange, grand-duché de Luxembourg.

Le colonel Carlos du Bocage, ministre des Affaires étrangères du Portugal, *membre correspondant*, 48, rue Eduardo Coëlho, Lisbonne.

Jean de Boislisle, 194, boulevard Saint-Germain, à Paris.

Ferdinand de Bojani (Italie), secrétaire honoraire de légation, via Pozzetto, 122, Rome.

Le commandeur Bollati, ancien ministre d'Italie, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, à Rome.

S. A. le prince Roland Bonaparte 10, avenue d'Iéna, Paris.

Le baron Carl Carlson Bonde (Suède), château d'Ericsberg, par Katrinehölm, Sudermanland (Suède).

M. A. Boppe, conseiller de l'ambassade de France à Constantinople (Turquie); et 66, boulevard de Courcelles, Paris.

Maurice Borel, 65, avenue Henri-Martin, Paris.

Le comte Bottaro-Costa, ministre d'Italie, 45 Regeringsgatan à Stochholm.

Le comte Boulay de la Meurthe, *membre du Conseil*, 23, rue de l'Université, Paris.

Joseph Bourdel, 10, rue Garancière, Paris.

Bourget (baron du), 43, rue de Lille, Paris.

Alfred Bourguet, avocat, Pont-de-l'Arc, près Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).

Boutiron, ministre plénipotentiaire, 53, avenue Montaigne, à Paris.

Maurice Boutry, 9, rue d'Argenteuil, Paris.

Félix Bouvier, 123, rue Mozart, Paris.

Louis Brame, 5, rue Saint-Dominique, Paris.

Le marquis de Breteuil, ancien député, 10, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

Le baron Brin, ministre plénipotentiaire, 4, rue Arsène-Houssaye, à Paris.

Le duc de Broglie, 29, rue de Châteaubriand, Paris.

Oscar Browning (Angleterre), *membre correspondant*, Kinght's College, Cambridge.

S. M. le Roi des Bulgares, Sofia.

Carteron (France), ministre plénipotentiaire de France en Haïti.

E. de Cartier de Marchienne, conseiller de la légation de Belgique, à Washington (Etats-Unis).

Casati de Casatis, conseiller honoraire à la Cour d'appel de Paris, 29, rue de Prony, Paris.

Maurice Casenave, ministre pléni-

potentaire, à Chennevières-sur-Marne (Seine-et-Oise), et 87, avenue Malakoff, Paris.

Mme la comtesse Jean DE CASTÉLLANE, 1, rue Brignole, Paris.

S. E. Don Antonio DE CASTRO Y CASALEIZ, ambassadeur d'Espagne, *correspondant de la Société* à Vienne (Autriche); et 13, calle Jorge Juan, Madrid.

F. J. CHARLES-ROUX, secrétaire de la légation de France au Caire, et 12, rue Pierre-Charron, à Paris.

CHATEAUNEUF (ALLARD DE), secrétaire d'ambassade, rédacteur au ministère des Affaires étrangères, 27, avenue d'Antin, à Paris.

CHARVÉRIAT, 1, rue du Regard, à Paris.

Le marquis DE CHAUMONT-QUITRY 13, boulevard des Invalides, Paris.

S. E. le général CHERIF PACHA, ministre de Turquie, à Stockholm.

CHOUMIGORSKI, archiviste de la chancellerie de S. M. l'Empereur de Russie, pour les institutions de l'Impératrice Marie (Russie), 7, rue Kasanskaya, Saint-Pétersbourg.

CHUNG-HUI-WANG, 126, Home Street, New-Haven, Connecticut (États-Unis).

Le marquis DE CLAPIERS, 16 *bis*, avenue Bosquet, Paris.

Le baron CLAUZEL, secrétaire d'ambassade, 6, avenue d'Iéna, à Paris.

CLAVERY, ancien directeur au ministère des Affaires étrangères 12, rue de Milan, Paris.

Frédéric CLÉMENT-SIMON, chargé d'affaires à Lima.

Jules DE CLERCQ, consul général de France à Gênes, Italie.

Le duc DE CLERMONT-TONNERRE, ancien secrétaire d'ambassade (France), 16 *ter*, avenue Bosquet, Paris.

Le comte Louis DE COLLOBIANO (Italie), ancien ambassadeur, sénateur du Royaume, 3, Piazza della Pilotta, à Rome.

P. COQUELLE, à Meulan (Seine-et-Oise).

H. CORDIER, membre de l'Institut, professeur à l'École des langues orientales, 2, rue de Lille, Paris.

Ch. CORRAGIONI D'ORELLI, conseiller de la légation de Siam, 5, rue La Pérouse, Paris.

CORGIALEGNO (Grèce), George yard, Lombard street, Londres, E. C.

Le vicomte Roger DE CORMENIN 25, rue de l'Arcade, Paris.

Le vicomte CORNUDET, député, 115, avenue Henri-Martin, à Paris.

Le comte Pierre DE COSSÉ-BRISSAC, ancien secrétaire d'ambassade, 45, rue Dumont-d'Urville, Paris.

Fernand COUGET, secrétaire d'ambassade, 30, avenue du Trocadéro, à Paris, et à l'ambassade de France à Tokio.

Le baron DE COURCEL, membre de l'Institut, ancien ambassadeur, sénateur, *président honoraire de la Société*, 10, boulevard Montparnasse, Paris.

Robert DE COURCEL, secrétaire de la légation de France en Belgique, 37, rue Belliard, à Bruxelles.

Valentin DE COURCEL (France), 20, rue de Vaugirard, Paris.

Lucien CRAMER, Taconnerie, à Genève.

Ernest CRAMPON, ancien consul général de France à la Havane château du Grand-Rozoy, par Oulchy-le-Château (Aisne).

Philippe CROZIER, *membre du Conseil*, ambassadeur de France à Vienne (Autriche-Hongrie).

Francis DE CRUE DE STOUTZ, *membre correspondant*, professeur à l'Université de Genève (Suisse), 10, rue Mont-de-Sion, Genève.

CUTTING (Bayard), consul des États-Unis, 32, Nassau Street, New-York city (États-Unis).

Ernest DAUDET, 34, rue Hamelin, Paris.

Le duc DECAZES, 19, rue de Constantine, Paris.

Albert DECRAIS, ancien ambassadeur, ancien ministre, sénateur, 76, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

L'abbé DEDOUVRES, professeur de littérature latine aux Facultés libres d'Angers, 27, rue de Brissac, Angers (Maine-et-Loire).

Louis DELAVAUD, *membre du Conseil*, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de France à Christiania (Norvège).

J. DELAVILLE-LE ROUX, *membre du Conseil*, 52, rue Monceau, Paris.

T. DELCASSÉ, député, ancien ministre des Affaires étrangères, 11, boulevard de Clichy, Paris.

Edmond DEPREZ (Grande-Bretagne), 13, 14, Pall Mall East, London, S.W.

Paul DESCHANEL, de l'Académie française, député, quai d'Orsay, 23, Paris.

DESCOS, ministre plénipotentiaire, 26, rue Boissière, Paris.

Le baron DES MICHELS, ancien ambassadeur, 9, rue d'Aguesseau, Paris.

René DOLLOT, au Consulat général de France à Liverpool (Angleterre).

Le général DONOP, ancien membre du conseil supérieur de la guerre, 34, rue de Berlin, à Paris.

Jean DOULCET, secrétaire d'ambassade, 90, rue de Grenelle, à Paris.

S. E. Étienne DRAGOUMIS, ancien ministre des Affaires étrangères (Grèce), Athènes.

Le vicomte DU DRESNAY, secrétaire d'ambassade, 14 *bis*, avenue du Trocadéro, Paris.

DUPUIS, secrétaire de l'École des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume, Paris.

Le comte Paul DURRIEU, de l'Institut, *membre du Conseil*, 74, avenue Malakoff, Paris.

Maurice DUTREIL, député de la Mayenne, 87, avenue Kléber, Paris.

EDHEM BEY, secrétaire de l'ambassade de Turquie, à Paris.

Lewis EINSTEIN, secrétaire de l'ambassade des États-Unis à Constantinople.

Michel EPHRUSSI, 48, rue La Pérouse, Paris.

Maurice ESCOFFIER, 2, square de Luynes, Paris.

S. M. LE ROI D'ESPAGNE.

LE COMTE D'ESPEUILLE-VICENCE, ancien secrétaire d'ambassade, 6, place du Palais-Bourbon, Paris.

DE ETTER, premier secrétaire de l'ambassade de Russie en France, 79, rue de Grenelle, à Paris.

S. A. R. MGR LE COMTE D'EU, 7, boulevard de Boulogne, à Boulogne-sur-Seine.

A. EYDIN, 9, avenue de Picardie, Versailles.

Mme C. FAVRE-BESSONNET, 37, rue de Lubeck, à Paris, et Les Roches-Prémaries, à Villedieu du Clain (Vienne).

Gustave FAGNIEZ, de l'Institut, *membre du Conseil*, 111, rue de Paris, Meudon (Seine-et-Oise).

Louis FARGES, *membre du Conseil*, consul général de France à Bâle.

Le vicomte DE FARIA, consul de S. M. le roi de Portugal, à Livourne, et 46, rue Weber, à Paris.

S. E. Ricardo FERNANDEZ-GUARDIA, ancien ministre plénipotentiaire (Costa Rica), 141, avenida Central San José (Costa Rica).

Le comte Paul FERSEN, secrétaire d'ambassade, 47, rue Pierre-Charron, Paris.

FEUILLATRE, 56, rue de Passy, à Paris.

M. Alberto FIALHO, ministre du Brésil, à Rome.

Lord Edmond FITZMAURICE (Grande-Bretagne), Leigh house, Bradford on Avon, Wets (Angleterre).

Pierre FLAMENT, archiviste de l'Allier à Moulins.

Le comte DE FLORIAN, ministre plénipotentiaire, 60, avenue Montaigne, Paris.

Le comte DE FORBIN, 10, avenue Percier, Paris.

La comtesse FOUCHER DE CAREIL, 8, rue François-Ier, Paris.

Le général FRANASSOWITCH, ancien ministre des Affaires étrangères (Serbie), Belgrade.

* Le marquis DE FRONDEVILLE, 13, rue Daru, Paris.

Frantz FUNCK-BRENTANO, archiviste paléographe, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, 5, rue des Moulins, à Montfermeil (Seine-et-Oise).

Le comte Alexandre DE GABRIAC, square Latour-Maubourg, 5, Paris.

Le comte GALLARATI-SCOTTI, prince de Molfetta, palais Scotti, via Manzone à Milan.

Giuseppe GALLAVRESI (Italie), 13, via Manin, Milan.

Le prince Paul GALITZIN, *membre correspondant* (Russie), directeur général des Archives centrales des affaires étrangères, Moscou.

Le prince Nicolas GALITZIN (Russie), 10, Sapiorny per, à Saint-Pétersbourg.

G. GAVOTY, 32, rue de la Boëtie, Paris.

J. GENNADIUS, ancien ministre de Grèce, 14, de Vere Gardens Kensington Palace W., Londres.

Léon GEOFFRAY, ministre de France au Caire (Egypte), et 37, rue de la Pompe, Paris.

Alexandre DE GIERS, ancien consul général de Russie, à Jassy.

S. E. Michel DE GIERS, ministre de Russie à Bucarest (Roumanie).

S. E. Nicolas DE GIERS, ministre de Russie, 18, rue de la Loï, Bruxelles.

Mgr le Dr Adolfo GIOBBIO, camérier secret de Sa Sainteté, attaché à la Congrégation des affaires ecclésiastiques extraordinaires, professeur à l'Académie des nobles ecclésiastiques, 3, piazza di Spagna, Rome.

Comte AGENOR DE GOLUCHOWSKI DE GOLUCHOWO, membre de la Chambre des seigneurs, ancien ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie à Vienne. IV, Brucknerstrasse, 8.

Docteur Adolfo-Léon GOMEZ, président de l'Académie colombienne de jurisprudence, à Bogota (Colombie).

Le comte Théodore DE GONTAUT-BIRON, 45, rue de Varenne, Paris.

Le commandeur Giacomo GORRINI, directeur des archives au ministère des Affaires étrangères (Italie), *correspondant de la Société*, palazzo della Consulta, Rome.

Gr. GRAM, *membre correspondant*, ancien ministre (Norvège), Bratbakken, près Hamar, Norvège.

Le duc DE GRAMONT, 52, rue de Chaillot, Paris.

Alfred GRANDIDIER, membre de l'Institut, 74 *bis*, rue du Ranelagh, Paris.

W. LAWSON GRANT, Royal Colonial Institut, Northumberland avenue, London, W. C.

S. E. le comte Guiseppe GREPPI, *membre du conseil*, ancien ambassadeur, sénateur (Italie), 12, via S. Antonio, Milan.

Emmanuel GREPPI, député, membre correspondant de la R. deputazione di Storia patria (Italie), 12, via S. Antonio, Milan.

Le vicomte DE GROUCHY, ministre plénipotentiaire, 8, rue Dumont-d'Urville, Paris.

Le comte DE GUICHEN, Cirey-sur-Vézouze (Meurthe-et-Moselle), et 1, avenue Marigny, Paris.

Le vicomte Eugène DE GUICHEN, ancien premier secrétaire d'ambassade, 114, rue de la Boëtie, à Paris.

S. E. le baron GUILLAUME, ministre de Belgique aux Pays-Bas, légation

de Belgique, à La Haye, et 12, place de la Liberté, à Bruxelles.

Le chevalier N. DE GUTMANSTHAL-BENVENUTI (Autriche), secrétaire d'ambassade, Schloss Weixelstein, près Steinbrück Carniole (Kräuss).

S. E. le comte A. F. GYLDENSTOLPE, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Suède, 58, avenue Marceau, Paris.

Alexandre HALOT, docteur en droit, secrétaire du Conseil supérieur de l'État indépendant du Congo, consul impérial du Japon, *correspondant de la Société*, Bruxelles, 13, rue de Florence.

Le comte Jean DU HAMEL DE BREUIL, 118, rue du Bac, à Paris, et à Vienne (Autriche).

G. HANOTAUX, de l'Académie française, ancien ministre des Affaires étrangères, *membre du Conseil*, 15, rue d'Aumale, Paris.

Le comte B. D'HARCOURT, *vice-président de la Société*, ancien ambassadeur, 11, rue Vaneau, Paris.

Le vicomte D'HARCOURT, 9, rue de Constantine, Paris.

Le comte D'HAUSSONVILLE, *vice-président de la Société*, de l'Académie française, 6, rue Fabert, Paris.

Le docteur HEIMBURGER, professeur de sciences politiques et de droit international (Allemagne), 67, Westenstrasse, Karlsruhe (Bade).

Le prince D'HÉNIN, député, 20, rue Washington, Paris.

Le marquis D'HÉRICOURT, consul général de France, 13, rue Colbert, à Versailles.

Le comte D'HINNISDAL, 60, rue de Varenne, Paris.

Charles-Henry HUBERICH, docteur en droit, professeur de la Leland Stanford University, 526, Addison av. Palo-Alto, Californie (États-Unis).

V. HUSSEY-WALSH, esquire, 81, Onslow Gardens, Londres (S. W.), et 16, avenue du Trocadéro, Paris.

* James H. HYDE, 120, Broadury, à New-York (États-Unis), et 8, rue Adolphe Yvon, à Paris.

Institut NOBEL, à Christiania (Norvège).

ITIBERE DA CUNHA, ministre du Brésil, à Berlin.

S. E. IZZET FUAD PACHA, général de division, ministre de Turquie à Madrid.

JAKHELLN, premier secrétaire de la légation de Norvège, 95, rue de l'Université, à Paris.

Peter Augustus JAY, premier secrétaire de l'ambassade des États-Unis, à Constantinople.

Sir HUBERT JERNINGHAM K. C. M. G. (Angleterre), ancien gouverneur de l'île Maurice, ancien secrétaire d'ambassade, *correspondant de la Société*, 14, Burton st., Londres, W.

Gaston JESSÉ-CURELY, attaché au ministère des Affaires étrangères, 20, rue de Provence, à Versailles, et à Tanger (Maroc).

L'honorable Louis-A. JETTÉ, *membre correspondant*, lieutenant-gouververneur à Québec (Canada).

Gaston JOORIS, secrétaire de légation (Belgique), 91, avenue Louise, Bruxelles.

Fernand JOUSSELIN, 22, avenue Jules-Janin, Paris.

JOVANOVIZ, Milan-Paul, *membre correspondant*, à Vukovar-sur-le-Danube, Slavonie (Autriche-Hongrie).

Santos JURADO, ancien secrétaire de la légation du Vénézuela en France, à Caracas.

Le comte R. DE KERGORLAY, ancien secrétaire d'ambassade, 26, rue de l'Aiguillon, Montpellier.

P.-L. DE KERMAINGANT, *membre du Conseil* 102, avenue des Champs-Élysées, Paris.

S. E. le comte Rodolphe DE KHEVENHÜLLER-METSCH, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, 57, rue de Varenne, Paris.

DE KLERCKER, conseiller de la léga-

tion de Suède, 58, avenue Marceau, Paris.

Jean KNIGHT, vice-consul de France, 6, place du Palais-Bourbon, Paris.

KOCH, consul de Suisse, Veerkade, 1, à Rotterdam.

Ladislas KONOPCZYNSKI, 7, Moninozko, à Varsovie.

Le baron KURINO, ambassadeur du Japon, 7, avenue Hoche, à Paris.

Le marquis DE LABORDE, 25, quai d'Orsay, Paris.

J. DE LA BOULINIÈRE, ministre plénipotentiaire, président de la Commission de la Dette ottomane, à Constantinople.

Camille LABOURET, conseiller d'ambassade, 2, rue du Cirque, Paris.

Le comte DE LABRY, 21, avenue Kléber, à Paris.

A. LACAZE, ministre plénipotentiaire, 67, avenue des Champs-Elysées, Paris.

DE LACHARRIÈRE, 10, rue Puvis-de-Chavannes, Paris.

Bernard DE LACOMBE, ancien élève de l'École des chartes, 86, rue de Varenne, Paris.

Le baron LAFAURIE, 12, rue Newton, Paris.

Pierre DE LA GORCE, membre de l'Institut, 2, rue de Commaille, à Paris.

Louis DE LAIGUE, ministre plénipotentiaire, 67, rue de la Pompe, à Paris.

Le marquis DE LA MAZELIÈRE, 40, rue Barbet-de-Jouy, Paris.

Léonidas LAMBRINUDI (Grèce), 16, Cleveland square, Hyde Park, Londres.

S. E. le comte LAMSDORF, ancien ministre des affaires étrangères (Russie), à Saint-Pétersbourg.

Étienne LAMY, de l'Académie française, *membre du Conseil*, 3, place d'Iéna, Paris.

Léon DE LANZAC DE LABORIE, 96, rue de l'Université, Paris.

Carlos LARA, secrétaire de la légation de Costa-Rica, à Paris, 53, avenue Montaigne.

Le comte Aymery DE LA ROCHEFOUCAULD, 93, rue de l'Université, Paris.

S. E. M. LARDY, ministre de Suisse en France (Suisse), *membre du Conseil*, 15 *bis*, rue de Marignan, Paris.

Le comte DE LARIBOISIÈRE, sénateur d'Ille-et-Vilaine, 50, avenue Montaigne, à Paris.

Le marquis DE LASTEYRIE, 225, rue de l'Université, Paris.

Fernand LAUDET, secrétaire d'ambassade, 4, rue de Luynes, Paris, et château de Lodève, par Merciac (Gers).

Auguste LAUGEL, 12, rue d'Anjou, Paris.

René LAVOLLÉE, *membre du Conseil*, 162, boulevard Haussmann, Paris.

Robert LAVOLLÉE, archiviste paléographe, attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, 162, boulevard Haussmann, Paris.

Paul LEFAIVRE, ministre plénipotentiaire de France à Mexico, et 23, rue Saint-Médéric, à Versailles (Seine-et-Oise).

Léon LEFÉBURE, ancien député, membre de l'Institut, 36, avenue Marceau, Paris.

S. E. M. LEGHAIT, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. le roi des Belges, 20, rue de Berry, Paris.

André LE GLAY, 16, rue de Lorraine, à Monaco.

LEISHMAN (John G.-A.), ambassadeur des États-Unis, à Constantinople.

LE MYRE DE VILERS, ancien député, ambassadeur honoraire, 3, rue Cambacérès, Paris.

S. E. M. DE LEON Y CASTILLO, marquis DEL MUNI, ambassadeur d'Espagne en France, boulevard de Courcelles, 34, à Paris.

André LEROY, 47, rue Bonaparte, Paris.

Anatole LEROY-BEAULIEU, membre de l'Institut, 69, rue Pigalle, Paris.

E. LEVASSEUR, *membre du Conseil*, administrateur du Collège de France, au Collège de France, Paris.

Le duc DE LESPARRE, 62, rue de Ponthieu, à Paris.

Lieutenant-colonel LEVÉ, 17, rue Cassette, à Paris.

Spiridion LAVIDÈS, premier secrétaire de la Légation de Grèce à Paris, 15, avenue Marigny, Paris.

THE DEPARTMENT OF STATE'S LIBRARY, États-Unis, aux soins de l'ambassade des États-Unis, 18, avenue Kléber, Paris.

Le prince DE LIGNE, château de Belœil, Hainaut, Belgique, et rue de Babylone, 32, Paris.

Docteur Fito V. LISONI, consul général de Guatémala, à Santos (Brésil).

DE LOMÉNIE, ancien auditeur au Conseil d'État, 92, rue de Miromesnil, Paris.

LOREAU, ancien député, 243, boulevard Saint-Germain, Paris.

L'abbé LOTH, protonotaire apostolique, curé de Saint-Maclou à Rouen, presbytère de Saint-Maclou, à Rouen.

S. E. Georges LOUIS, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg.

Charles DE LÖVENSKIOLD, ministre d'État de Norvège, château de Velskerve, près Christiania (Norvège).

Joseph DE LOYNES, consul général à Montréal (Canada).

Le baron Albert LUMBROSO (Italie), palais Roccagiovine, Rome.

S. E. le baron Melvil DE LYNDEN, ancien ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, La Haye. Lange Voorhout.

Le docteur Ch. MACRY (Grèce), 3, boulevard de la Gare, à Tecuci, Roumanie.

Le marquis MAC SWINEY DE MASHANAGLASS, *membre correspondant*, camérier secret de S. S. le pape Pie X (Grande-Bretagne), palazzo Falconieri, 1, via Giulia, Rome.

CARLOS MAGALHAENS DE AZEVEDO (Brésil), secrétaire de la légation du Brésil près le Saint-Siège, 127 via Piemonte, Rome.

MALLEVILLE (comte Henri DE), ministre de Monaco, à Rome.

C.-G. MALMSTROM, ancien ministre, ancien chef des archives du royaume (Suède), Ricks archivet, Stockholm.

Le comte Nerio MALVEZZI DE MEDICI, député au Parlement italien, *membre correspondant* (Italie), Bologne.

S. E. le duc DE MANDAS, ancien ambassadeur d'Espagne, 111 calle de Fuencarral, à Madrid (Espagne).

Bernard DE MANDROT, ancien élève de l'École des chartes, 42, avenue du Trocadéro, Paris.

Le comte Andrea MARCELLO, *membre correspondant* (Italie), Venise.

Le comte Albert DE MARCHENA (Espagne), ingénieur des arts et manufactures, 5, rue de l'Isly, Paris.

C. DE MARCHI, bibliothécaire, Pavia (Italie).

Frédéric MASSON, de l'Académie française, ancien bibliothécaire du ministère des Affaires étrangères, 15, rue de la Baume, Paris.

Francisco DE PAULA-MATEUS, à Bogota (Colombie).

Lucien MAUROUARD, premier secrétaire d'ambassade, chargé du consulat général de France en Crète (La Canée), et 110, boulevard Haussmann, Paris.

S. E. le baron Edmond MAYOR DES PLANCHES, ambassadeur d'Italie à Washington, Moncalieri, province de Turin (Italie).

Le duc MELZI D'ERIL, 29, avenue Marigny, Paris.

S. A. le prince MEHEMET-ALI d'Égypte, au Caire.

Paul MERTIAN, ancien attaché d'am-

bassade, 76, avenue Malakoff, Paris.

Sébastien DE MIER, ministre du Mexique en France, 19, boulevard Victor-Hugo, à Neuilly.

MIHRAN EFFENDI CAVAFFIAN, ancien chargé d'affaires de Turquie à Bruxelles, 3, rue Amelin, Paris.

S. E. le MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'AUTRICHE-HONGRIE (Autriche-Hongrie), Vienne.

S. E. le MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE COSTA-RICA, à San-José (Costa-Rica).

Le MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE L'ÉQUATEUR (Équateur), Quito.

S. E. le MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE (France), quai d'Orsay, Paris.

Le chef de la division des Archives au MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE (France), 130, rue de l'Université, Paris.

Le directeur des affaires politiques au MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE FRANCE (France), quai d'Orsay, Paris.

S. E. le MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'ITALIE (Italie), Rome.

S. E. le MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES DE TURQUIE (Turquie), Constantinople.

H. DE MIQUEL, conseiller de l'ambassade d'Allemagne, à Saint-Pétersbourg (Russie).

A. MIRON DE L'ESPINAY, docteur ès lettres, à Blois.

Léon MIROT, archiviste-paléographe, 15, rue de Grenelle, Paris.

S. E. H. MISSAK-EFFENDI, membre correspondant; ancien ministre de Turquie, à La Haye, 2, avenue Marceau, à Paris.

DE MITILINEW (Charles), conseiller de la légation de Roumanie en France, 120, avenue Victor-Hugo, à Paris.

Le baron docteur Oscar DE MITIS, concipist aux archives impériales et royales de Vienne, Minoritenplatz, Vienne (Autriche).

Le marquis DE RIPERT DE MONCLAR, ministre plénipotentiaire, château d'Allemagne, à Allemagne (Basses-Alpes).

Le chevalier Jules-César MONTAGNA, conseiller d'ambassade, chargé de mission au ministère des Affaires étrangères, à Rome (Italie).

Le marquis DE MONTAIGU, député, 18, rue Martignac, Paris.

Le lieutenant-colonel MONTEIL, 10, rue d'Aumale, Paris.

Le baron Roger DE MONTESQUIEU, 5 *bis*, rue de Berri, Paris.

S. E. le baron M. O. MOTONO, ambassadeur du Japon, à Saint-Pétersbourg (Russie).

MOUKBIL BEY, secrétaire de l'ambassade de Turquie, 33, rue Villejust, à Paris.

MOURAVIEW (Valérien), attaché à l'ambassade de Russie en France, 79, rue de Grenelle, à Paris.

Le marquis DE MOUSTIER, député, 15, avenue de l'Alma, Paris.

Le comte DE MOÜY, ancien ambassadeur, *membre du Conseil*, 26, rue Nicolo, Paris.

Le comte DE MOÏ, ministre de Bavière en Russie, Fontanka 25, à Saint-Pétersbourg.

Le comte Gabriel DE MUN, 10, avenue de l'Alma, Paris.

S. E. SALIH MUNIR-PACHA, *ancien membre du Conseil*, ambassadeur de Turquie en France, 3, rue Pajou, Paris.

A. MUNIR BEY SUREYA, premier secrétaire de l'ambassade Ottomane en Autriche, 38, Hengasse, à Vienne.

NABY BEY, ministre de Turquie à Athènes.

Le marquis DE NADAILLAC, 79, rue de Lille, à Paris.

Ferdinand HENRY DE NAVENNE, ministre plénipotentiaire, 28, avenue Bosquet, Paris.

NEDJIB-HADJ-BEY, consul général, 14, rue Glavani, à Péra (Constantinople).

S. E. M. DE NELIDOFF, ambassadeur de Russie en France, *vice-président de la Société*, 79, rue de Grenelle, Paris.

Le baron Jean DE NERVO, 24, avenue Montaigne, Paris.

NEKLUDOW, conseiller de l'ambassade de Russie, rue de Grenelle, 79, Paris.

Le baron Jean DE NEUFVILLE, 34, rue de la Faisanderie, Paris.

Le comte Albert DE NIOAC, ancien secrétaire de la légation du Brésil à Rome, 14, rue de la Faisanderie, Paris.

NISARD, ambassadeur de France, 166, faubourg Saint-Honoré, à Paris, et à Florence.

Octave NOEL, *trésorier de la Société*, 17, boulevard Flandrin, Paris.

Le docteur Giovanni OGNIBENE (Italie), directeur des archives d'État, Modène.

OHANNES BEY COUYOUMGIAN, conseiller d'État, Tidjaret-Han, Galata, Constantinople (Turquie).

Le marquis D'OLIVART, *membre correspondant* (Espagne), assesseur juridique du ministère des Affaires étrangères, ancien député, 12, calle Zurbano, Madrid.

Régis DE OLIVEIRA, ministre du Brésil, à Londres.

M. DE OLIVEIRA LIMA, ministre du Brésil, à Bruxelles.

M. J. d'OLIVEIRA MURMELLY, secrétaire de la légation du Brésil, à Paris.

Comte D'ORMESSON, ancien ambassadeur, *membre du Conseil*, 94, avenue Malakoff, Paris.

Le comte André D'ORMESSON, secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg, et 94, avenue Malakoff, à Paris.

S. E. le prince Léon OUROUSSOF, ambassadeur de Russie (Russie), à Vienne. III, Reisnerstrasse, 47.

M. PACHECO E SILVA, secrétaire de la légation du Brésil, à Paris.

M. Jean DE PÀ DA SENTA E COSTA, attaché de légation au ministère des Affaires étrangères, à Lisbonne.

* Georges PALLAIN, *membre du conseil*, gouverneur de la Banque de France, rue de la Vrillière, Paris.

Alexandre PANGIRIS-BEY, ancien directeur de la Banque impériale ottomane (Turquie), Banque impériale, Constantinople.

Th.-G. PARASCHOS, économe de la Régie des tabacs à Constantinople (Turquie), Régie des tabacs, Constantinople.

Louis PASSY, membre de l'Institut, député, 75, rue de Courcelles, Paris.

Léon-G. PELLISSIER, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

S. E. Manuel M. DE PERALTA, *membre correspondant*, ministre de Costa-Rica, 53, avenue Montaigne, Paris.

Le marquis DE PERSAN, ministre plénipotentiaire, 22, boulevard de la Reine, Versailles.

Hector PETIN, docteur en droit, 81, avenue Victor-Hugo, Paris.

Maxime PETIT, avocat général près la Cour des comptes, 70, rue d'Assas, Paris.

Harris PHELPS (États-Unis), 7, rue de Presbourg, Paris.

M. Stephen PICHON, ministre des Affaires étrangères (France).

Léonce PINGAUD, correspondant de l'Institut de France, professeur à la Faculté des lettres de Besançon, 17, rue Saint-Vincent, à Besançon (Doubs).

Le prince PIO DI SAVOIA, marquis de CASTEL RODRIGO (Espagne), via Borgo Nuovo, Milan.

Le docteur Simon PLANAS-SUAREZ, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Nicaragua, à Lisbonne (Portugal), correspondant de la Société.

Eugène PLANTET, *membre du Conseil*, 28, rue Hamelin, Paris.

B. DE POGAS, 3, rue Tjavela, à Athènes (Grèce).

Docteur Éduardo POIRIER, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Guatémala au Chili, à Santiago (Chili).

Le vicomte DE POLIGNAC, 24, rue Élisée-Reclus, à Paris.

Le chevalier POMPÉE ALVISI, attaché d'ambassade, 28, avenue du Trocadéro, Paris.

Le comte Jacques DE POURTALÈS, ancien secrétaire d'ambassade, 7, rue François-Ier, à Paris.

Le comte Emmanuel PRINETTI CASTELLETTI, envoyé extraordinaire d'Italie, 8, via Amedei, à Milan.

Le docteur A.-F. PVIBRAM, membre de l'Académie des sciences, professeur à l'Université de Vienne (Autriche), XIX/2 Armbrustergass, 16, à Vienne.

Le comte DE RABEN-LEVENTZAU (Danemarck), ministre des affaires étrangères de Danemarck, à Copenhague.

Le prince Dominique RADZIWILL, château de Balice, station Zabierzow, Galicie (Autriche).

Le prince Léon RADZIWILL, 5, place d'Iéna, à Paris.

S. A. S. le prince DE RADOLIN, *membre du Conseil*, ambassadeur d'Allemagne en France, 78, rue de Lille, Paris.

Pierre RAIN, 80, rue Taitbout, Paris.

Le marquis RANIERO PAULUCCI DE CALBOLI, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Italie, à Lisbonne (Portugal).

Le comte DE RAMBUTEAU, ancien conseiller d'État, 32, rue Barbet-de-Jouy, Paris.

Lord REAY, pair du Royaume-Uni, ancien gouverneur de Bombay (Grande-Bretagne), membre de l'Institut, 6, Great Stanhope street, Londres.

RECHID-SAFVET-BEY, membre du secrétariat général au ministère des Affaires étrangères de Turquie, à Constantinople.

S. E. le baron DE REEDTZ-THOTT, ancien ministre des Affaires étrangères (Danemark), Copenhague.

Louis RENAULT, de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris, 5, rue de Lille, Paris.

S. E. le comte DE REVENTLOW, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Danemark, avenue d'Antin, 19, à Paris.

Le marquis DE REVERSEAUX, ambassadeur de France, *président du Conseil*, 14 *bis*, avenue du Trocadéro, à Paris.

Joseph RIBET, 2, rue de Vaugirard, Paris, et au ministère du commerce.

Le docteur David RICARDO, consul général de la République dominicaine à Caracas (Venezuela).

Abel RIGAULT, archiviste au ministère des Affaires étrangères, 130, rue de l'Université, Paris.

Emmanuel RODOCANACHI, 54, rue de Lisbonne, Paris.

M. le docteur Salvador RODRIGUEZ, ministre des Affaires étrangères du Salvador.

Henri ROGÉ, docteur en droit, 7, rue Denis-Poisson, Paris.

ROHAN (Mme la duchesse de), 35, boulevard des Invalides, à Paris.

Earl ROSEBERY, pair du royaume, ancien ministre des Affaires étrangères (Grande-Bretagne), chez MM. Colnaghi et Co, 13-14, Pall Mall East, Londres.

Le baron Edmond DE ROTHSCHILD, 51, faub. Saint-Honoré, Paris.

Le baron Gustave DE ROTHSCHILD, 23, avenue de Marigny, Paris.

Ed. ROTT, *secrétaire de la Société*, correspondant de l'Institut (Suisse), 50, avenue du Trocadéro, Paris.

ROUFF (Marcel), 33, rue Franklin, à Paris.

Roxoroïz (Antonio), Brésil, 105, avenue Malakoff, Paris.

L. Ruyssenaers (Pays-Bas), ministre plénipotentiaire, 1, Amalia Straat, La Haye.

Fleury de Saint-Charles, docteur en droit, Saint-Étienne-La Varenne (Rhône), et 5, rue du Plat, Lyon.

Maurice Sainctelette, ministre de Belgique, à Athènes (Grèce).

Le comte Hervé de Saint-Gilles, 25, rue Marbeuf, Paris.

Saint-Paul, auditeur au Conseil d'État, 8, place des États-Unis, Paris.

Comte René de Saint-Quentin, secrétaire d'ambassade 3, rue de Magdebourg, Paris.

Le marquis de Salisbury, pair d'Angleterre, Hatfield-house, Grande-Bretagne.

Santos Durado, secrétaire à la légation du Vénézuéla, à Caracas.

Le marquis de Saporta, château de Fonscolombe, Puy-Sainte-Réparade (Bouches-du-Rhône), 45, rue de Lisbonne, Paris.

Le comte Louis de Sartiges, secrétaire de l'ambassade de France, à Madrid.

Le vicomte de Sartiges, villa Fontanabran, avenue de Rumines, à Lausanne.

Le docteur Schiemann, professeur d'histoire à l'Université de Berlin, Uhlandstrasse, 179-180, à Charlottenbourg, Allemagne.

Le docteur Hanns Schlitter, conseiller de section, archiviste de la maison, de la Cour et de l'État impérial et royal d'Autriche-Hongrie, agrégé à l'Université et au Polytechnicum de Vienne, *correspondant de la Société* (Autriche-Hongrie), 44, Stahrenberggasse, Vienne.

Emm. Schlumberger, secrétaire d'ambassade, 49, rue de la Boëtie, Paris.

M. Jayme de Seguier, consul général et attaché commercial à la légation de Portugal à Paris.

Le marquis de Ségur, *membre du Conseil*, de l'Académie française, 45, avenue d'Iéna, Paris.

Le vicomte de Ségur-d'Aguesseau, secrétaire d'ambassade, 22, rue Oudinot, à Paris.

Le comte de Semallé, *membre du Conseil*, secrétaire d'ambassade, 16 *bis*, avenue Bosquet, Paris.

Em. Senart, membre de l'Institut, 18, rue François-Ier, Paris.

Le Secrétariat général de la questure du Sénat, Palais du Luxembourg, à Paris.

Sevjick-Bey Davoud, secrétaire de l'ambassade de Turquie en France, 33, rue de Villejust, à Paris.

Alfred Seydoux, régent de la Banque de France, 83, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

Jacques Seydoux, secrétaire d'ambassade à Berlin, et 70, boulevard de Courcelles, à Paris.

Henri de Seynes de Larlenque, ancien secrétaire d'ambassade, 43, rue Boissière, à Paris.

Nikolaki-Effendi Sgouridi (Turquie), directeur des affaires commerciales au ministère des Affaires étrangères, à Constantinople.

Jacques Hora Siccama, ancien chef de la division politique au ministère des Affaires étrangères (Pays-Bas), 13, Bejnidenhout, La Haye.

J.-A. Sillem, membre de la députation permanente des États provinciaux de la Hollande septentrionale (Pays-Bas), Amsterdam.

M. Emile Silvestri (commandeur), 16 Corso Venezia (Milan).

Guillaume Singer, directeur du *Neue Wiener Tagblatt* (Autriche), Vienne, I, Steyverhof, 3.

Alexandre Skousés, ancien ministre des Affaires étrangères, à Athènes (Grèce).

La Société historique de Hollande (Pays-Pas), Utrecht.

Le comte Albert de Gerbaux de

SONNAZ (Italie), ancien ministre plénipotentiaire, sénateur du Royaume, à Turin.

Le marquis Antoine DE SORAGNA, 140, rue Manzoni, à Milan (Italie).

Le baron Frédéric DE SOUBEYRAN, 105, faubourg Saint-Honoré, à Paris.

SOULANGE-BODIN, ministre plénipotentiaire, délégué à la Commission du Danube, 30, avenue de Messine, Paris.

Henry STANDISH (Grande-Bretagne), 3, rue de Belloy, Paris.

André STCHÉGLOW, chambellan, ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur de Russie, 20 Kamennostroosky à Saint-Pétersbourg.

A.-N.-L. DE STIEGLITZ (Russie), Angliiski Prospect, 30, Saint-Pétersbourg.

Le professeur VON STOCKMAYER (Allemagne), *membre correspondant*, 8, Neckar Strasse, Stuttgart.

S. E. le chevalier DE STUËRS, *membre du Conseil*, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Pays-Bas (Pays-Bas), 57, avenue Kléber, Paris.

S. E. le comte LADISLAUS-SZÖGYENY MARICH DE MAGYAR-SZÖGYEN SZOLGAEZYHAZA, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, à Berlin.

Le marquis DE TALHOUET-ROY, 2, avenue Bosquet, Paris.

Le marquis DE TAMISIER, ancien ministre plénipotentiaire, 43, rue de Courcelles, Paris.

Major TANKERVILLE-CHAMBERLAYNE (Grande-Bretagne), commissaire britannique à Cérinés, Ile de Chypre ou à Londres, 41, Lancaster Gate.

André TARDIEU, secrétaire d'ambassade, 26, avenue de Messine.

Le baron Joseph DU TEIL, 2, quai Debilly, Paris.

TEYFIK BEY DAVOUD, ancien secrétaire de l'ambassade de Turquie à Paris.

Le comte Léonce DE TERVES, ancien député, 83, avenue du Bois-de-Boulogne, Paris.

THOUVENEL, ancien secrétaire d'ambassade, 45, rue de Pomereu, Paris.

Le marquis DE THUISY, 19, rue de Berri, à Paris.

Le marquis DU TILLET, 12, rue Pierre-Charron, Paris.

TORRES CAMPOS, professeur à l'Université de Grenade (Espagne), Université, Grenade.

Mgr TOSTI-RASPONI, ancien secrétaire de Nonciature, 32, via Vimeriale, à Rome.

Edmond TOUTAIN, ministre plénipotentiaire, 24, rue de Marignan, Paris.

Charles TRANCHANT, *membre du Conseil*, anc. conseiller d'État, 28, rue Barbet-de-Jouy, Paris.

Maurice TREMBLEY, 33, rue de l'Est, à Boulogne-sur-Seine.

Raoul TREUILLE, 156, rue de Rivoli, Paris.

Edouard TROPLONG, ancien magistrat, 127, boulevard Malesherbes, Paris.

Prince Grégoire TROUBETZKOÏ, Wolchouka, 14, à Moscou.

TRUBERT, 8, rue Marguerin, à Paris.

Nicolas TSCHARYKOW, ministre plénipotentiaire de S. M. l'Empereur de Russie, à Constantinople (Turquie).

Nério A. VALARINO, consul du Nicaragua, à Caracas (Vénézuéla).

VALLERY-RADOT, 3, rue Saint-Dominique, à Paris.

Le comte Albert VANDAL, *membre du Conseil*, de l'Académie française, 32, avenue Marceau, Paris.

Francisque DE VAUGELAS, ancien secrétaire d'ambassade, 10, avenue de l'Alma, Paris.

Le conseiller VEDEL, *membre correspondant* (Danemark), Udenrigsministeriet, Copenhague.

M. A. VELLOSO REBELLO, secrétaire de la légation du Brésil à Bruxelles.

Le baron L. Michiels van Verduynen, secrétaire général de la Cour permanente d'arbitrage, à La Haye.

Charles Vergé, ancien maître des requêtes au Conseil d'État, avenue d'Antin, 3, Paris.

Mil. R. Vesnitch, membre de l'Institut de droit international, ministre de Serbie en France, 7, rue Léonce-Reynaud, Paris.

M. Vieira da Silva, consul général du Brésil au Havre.

S. E. Don Wenceslao de Villa-Urutia, *membre correspondant* (Espagne), ambassadeur à Londres.

Le comte de Villeneuve, San-Remo (Italie).

Fleury Vindry, à Francheville-le-Haut (Rhône).

S. E. le marquis Visconti-Venosta, sénateur, ancien ministre des Affaires étrangères (Italie), 6, rue Luculle, à Rome.

Arnold Vissière, consul général de de France, secrétaire interprète du gouvernement pour la langue chinoise, rue du Ranelagh, 44, Paris.

Le marquis Paolo Viti-Mariani, camérier secret de Sa Sainteté, 209, corso Vittorio-Emanuele, Rome.

Le marquis de Vogüé, *vice-président de la Société*, de l'Académie française, ancien ambassadeur, 2, rue Fabert, Paris.

Le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, de l'Académie française, 55, rue de Varenne, Paris.

Le comte Louis de Voïnovitch, ancien ministre de la Justice du Monténégro, S.-Pietro Brazza, Dalmatie (Autriche).

Le comte de Vorges, *membre du conseil*, ancien ministre plénipotentiaire, 46, rue du Général-Foy, Paris.

Le comte Waliszewski, *membre du Conseil* (Russie), 17, rue de Longchamp, Paris.

Donald-Mackenzie Wallace (Grande-Bretagne), 46, Caxton Street, Saint-Ermins Mansions, London.

Le docteur Ottocar Weber (Autriche-Hongrie), professeur à l'Université allemande de Prague, *correspondant de la Société*, Kleinseitner quai, 1, à Prague, Bohême.

Le baron P.-Luc de Welderen-Rengers, ministre des Pays-Bas, 16, Str. Sf. Apostoli, à Bukarest (Roumanie).

Le baron de Wedel Jarlsberg, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Norwège, 95, rue de l'Université, à Paris.

Mme Guy de Wendel, à Hayange (Alsace-Lorraine).

Henry White, ancien ambassadeur, à Paris.

James-Gustavus Whiteley (États-Unis), *membre correspondant*, 223, West Lanvale Street, Baltimore, Maryland.

The President of the White-Library, Cornell-University, Ithaca, New-York (États-Unis), chez M. Stechert, libraire, rue de Rennes, 76, Paris.

Le baron Jehan de Witte, rue Jean-Goujon, 14, Paris.

S. E. le comte de Wolkenstein-Trostburg, ancien ambassadeur de Sa Majesté impériale et royale apostolique en France (Autriche-Hongrie, à Vienne XIII/5, 12, Hüttelbergstrasse.

Le comte de Wrangel, ministre de Suède à Saint-Pétersbourg.

Le comte Wurd, conseiller de la légation de Nicaragua en Portugal, 6, Moorgate Sts, Londres.

Yourjevitch, attaché à l'ambassade de Russie en France, 7, rue Monsieur, à Paris.

Le docteur Lubomir Zolotovitz, 12, rue du Docteur-Wlado, à Philippopoli (Bulgarie).

# RECUEILS PÉRIODIQUES

## AVEC LESQUELS LA *REVUE* ÉCHANGE SES PUBLICATIONS

---

*Société de l'histoire de France,* aux Archives nationales.

*Revue historique,* paraissant tous les deux mois, à Paris.

*Revue des Questions historiques,* paraissant tous les trois mois.

*Questions diplomatiques et coloniales,* revue de politique extérieure, paraissant les 1er et 15 de chaque mois.

*Revue d'histoire,* rédigée par l'état-major de l'armée (section historique) au ministère de la Guerre.

*Revue d'histoire moderne et contemporaine,* paraissant tous les deux mois, 17, rue Cujas.

*Polybiblion,* revue mensuelle, partie littéraire et partie technique.

*Revue des études historiques,* paraissant tous les deux mois, 82, rue Bonaparte.

*La Revue* (ancienne *Revue des Revues*), 12, avenue de l'Opéra.

*Les Annales de l'Est et du Nord,* à Lille (Nord).

*Correspondance bi-mensuelle* du « Bureau international permanent de la Paix », à Berne.

*Revue de Droit international et de Législation comparée,* Bruxelles

*Royal historical Society,* Londres, 115, St Martin's lane, W. C.

*Achivio storico Lombardo,* Castello Sforgesco, Milan.

*Rivista storica Italiana,* Torino, via Brofferio, 3.

*Boletin de la Real Academia de la historia,* Madrid, 21, calle de Leon.

*Nuovo archivio Veneto,* Venise.

*Analecta Bollandiana,* revue trimestrielle, Bruxelles.

*Revue d'histoire ecclésiastique,* rue de Namur, 40, Louvain (Belgique).

*Bulletin international de l'Académie des sciences de Cracovie,* revue mensuelle. Cracovie, imprimerie de l'Université.

*Historische und antiquarische Gesellschaft zu Basel,* Bâle, bibliothèque de l'Université.

# SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

## SÉANCE DU CONSEIL DU 16 DÉCEMBRE 1909

---

*Allocution de M. le marquis* DE REVERSEAUX *en prenant possession de la présidence.*

MESSIEURS,

Laissez-moi vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à présider la Société d'histoire diplomatique et à diriger vos travaux.

En me désignant parmi les hommes éminents qui s'offraient à votre choix, plus qualifiés que moi pour remplir ces hautes fonctions, vous m'avez donné un témoignage de confiance dont je suis fier et que je m'efforcerai de justifier, mais qui, je vous l'avoue, me trouble et m'inquiète.

Je ne saurais, en effet, me dissimuler combien est lourde la succession de M. le baron de Courcel qui, pendant de longues années, avec un labeur et un dévoûment inlassables, à mis au service de notre Société ses admirables et multiples qualités de diplomate, de savant, d'homme politique et d'homme d'affaires.

Sa largeur de vues, sa vaste érudition, son jugement si sûr, unis à tant de finesse, de tact et d'affabilité ont contribué à donner à notre institution l'essor que lui avait préparé son illustre fondateur, M. le duc de Broglie, en accumulant les matériaux de l'édifice dont le baron de Courcel a été l'heureux architecte.

Nous ne saurions oublier que c'est au duc de Broglie que nous devons notre existence légale par la reconnaissance officielle et le haut patronage du ministère des Affaires Étrangères qui a mis à notre disposition une des salles du quai d'Orsay, celle que nous occupons encore aujourd'hui pour y tenir les réunions mensuelles de notre Conseil

La mort du duc de Broglie interrompit son œuvre, mais elle lui survécut. Le baron de Courcel accepta la tâche difficile de la continuer et de la développer. Vous savez tous, messieurs, avec quel succès il la poursuivit. Aujourd'hui l'édifice est solide. J'en reçois le dépôt, avec la mission de l'entretenir et de l'agrandir.

Pour cela, il nous faut élargir nos relations internationales, faire appel à toutes les hautes personnalités politiques, historiques et diplomatiques de tous les pays et de toutes les races du globe, sans en spécialiser aucune; enfin, donner à notre Société un rayonnement mondial.

C'est à cette tâche, messieurs, que je vous convie, avec le ferme espoir que vous ne refuserez pas de vous associer à nos efforts puissamment secondés par les collaborateurs si éclairés et si dévoués que me lègue le baron de Courcel autant que par les précieux conseils qu'il a bien voulu promettre à son ancien élève et ami.

---

# LE DUC DE CHOISEUL

ET

# L'ALLIANCE ESPAGNOLE

## UN ULTIMATUM FRANCO-ESPAGNOL AU PORTUGAL

(1761-1762)

Le courage ne faisait pas plus défaut à Madrid qu'à Versailles; mais l'activité des ministres espagnols ne pouvait se comparer à celle de l'homme d'État qui inspirait les conseils du roi Louis XV. Une véritable et complète cordialité régnait cependant entre les deux pays, qui ne craignaient plus de manifester le concert de leur diplomatie. Les ordres donnés par Charles III en faveur des colonies françaises et les secours qui leur étaient promis faisaient bien augurer à Choiseul de l'avenir réservé à l'alliance et il s'empressait, à son tour, d'envoyer à tous nos officiers des instructions pour la bonne entente avec leurs camarades de la marine espagnole. Contre le Portugal, l'espoir d'une parfaite harmonie ne laissait aucun doute puisqu'elle devait avoir pour fondement une commune antipathie.

En présence des hésitations, grosses de menaces, et des préparatifs militaires de l'Espagne, le roi dom Carlos n'était pas resté inactif pour organiser sa défense et soutenir la lutte qu'il pouvait prévoir. Il avait augmenté ses effectifs, ravitaillé ses places fortes et surtout il avait eu le temps de mettre l'Angleterre au

courant de la situation pleine de périls où il se trouvait. Aussi, le 28 décembre 1761, d'Ossun avertissait-il Choiseul que venait d'arriver à Lisbonne une escadre anglaise de huit voiles, qui avait été précédée d'une longue conférence entre l'ambassadeur d'Angleterre et le ministre portugais. On pensait à Madrid (et tout permet de croire à la justesse de cette opinion) que l'objet principal de cette conversation avait été d'engager la cour de Lisbonne à recevoir les flottes britanniques dans ses ports et à préparer une vigoureuse résistance contre les entreprises de l'Espagne.

Tout cela ne disposait pas les sujets de Charles III à la sympathie pour l'Angleterre. Ils se groupaient donc volontiers autour de leur souverain et l'approuvaient d'avoir rompu les rapports diplomatiques avec le roi Georges III. Un trait cité par d'Ossun est significatif à cet égard. « Il est arrivé, disait-il, ce qui n'avait jamais eu lieu en pareille circonstance, c'est que des Espagnols et même des Biscayens à qui les Anglais avaient confié leurs effets pour les soustraire au séquestre ordonné par le gouvernement, les ont déclarés aux officiers des douanes[1]. » L'ambassadeur estimait, d'ailleurs, d'après les renseignements qu'il avait recueillis, que l'Espagne avait en mains, soit avec les marchandises saisies, soit avec les trente-quatre navires anglais arrêtés, des gages suffisants pour compenser les représailles de la cour de Londres.

Ce qu'il y avait de moins satisfaisant, c'était le chiffre de l'armée espagnole. Les forces du roi catholique s'élevaient seulement à quatre-vingt-six mille hommes d'infanterie (en y comprenant même trente-trois bataillons de milices) et à environ dix mille chevaux. Si l'on voulait employer cinquante mille hommes à l'expédition du Portugal, il en resterait à peine autant pour garder les ports, les places et les côtes d'Espagne. Ajoutons à cela que ces troupes étaient peu entraînées et qu'elles avaient depuis longtemps perdu l'habitude de se battre. Il est

[1] Espagne, 534, fol. 344.

aisé de conclure que ces renseignements n'étaient pas faits pour permettre d'augurer de rapides et éclatants succès.

Choiseul n'en croyait pas moins qu'on devait user de la diversion portugaise pour arriver à un résultat dans la lutte contre l'Angleterre. Le Portugal n'était pas mieux entraîné que l'Espagne au point de vue militaire; et si le roi Charles III se mettait à la tête de son armée, il pouvait en obtenir beaucoup. A son défaut, un général expérimenté et en qui l'on aurait confiance était parfaitement capable de conduire cette expédition à laquelle on paraissait tenir très vivement à Versailles. Le ministre n'écrivait-il pas à d'Ossun : « J'ai oublié de vous dire que si Sa Majesté Catholique avait quelque peine à user de rigueur contre la cour de Lisbonne, le roi ferait les frais du manifeste. *Nous avons assez de griefs, en grand et en petit, contre cette couronne pour motiver une guerre.* Sans la considération de l'Espagne je crois que, dès l'année passée, nous aurions pris le parti de la lui déclarer [1]. »

Quelques jours plus tard, Choiseul revint à la charge et répéta à l'ambassadeur que « rien n'était plus important que de presser l'expédition contre le Portugal [2] ». A ses yeux c'était le bon moyen de « dérouter tous les projets de nos ennemis » et de « causer en Europe une commotion qui ne pouvait que nous être fort utile ». Il estimait en effet que l'Angleterre, engagée comme elle l'était avec la cour de Lisbonne, se jugerait obligée sans doute d'envoyer des secours aux Portugais. Pendant ce temps, la France pourrait former sur ses côtes des camps qui menaceraient les rivages anglais et préparer les flottes que le ministre comptait organiser pour les campagnes suivantes. Il espérait encore, grâce aux difficultés que ces mesures de combat causeraient à l'Angleterre, voir naître en ce pays le discrédit commercial et financier et peut-être même des troubles susceptibles de nous donner sur cette puissance la supériorité qu'il cherchait à nous assurer. Sa seule crainte était que Charles III

[1] Choiseul à d'Ossun, 29 décembre 1761.
[2] Choiseul à d'Ossun, 5 janvier 1762.

se laissât désarmer par une attitude trop soumise ou par des avances du gouvernement portugais : « De grâce, monsieur, (écrivait-il à notre ambassadeur) détournez autant qu'il vous sera possible le mauvais effet que pourraient produire les paroles humbles et fausses de la cour de Lisbonne. *Je redoute le bon cœur du roi d'Espagne. S'il se laisse toucher, tout le projet sera anéanti*[1]. »

A vrai dire, les sentiments de la cour espagnole vis-à-vis du Portugal ne paraissaient pas beaucoup plus tendres que ceux de Louis XV et de son ministre. Lorsque d'Ossun informa Charles III que le cabinet de Versailles s'offrait à prendre la responsabilité des réclamations contre Lisbonne, ce prince parut très sensible à l'attention du roi son cousin, mais il répondit à l'ambassadeur qu' « il était en état de former un manifeste pour son propre compte et de le fonder sur des motifs aussi justes que solides ». Il ajouta que si les Portugais recevaient des troupes anglaises, il prendrait cette démarche comme un acte d'hostilité et leur déclarerait aussitôt la guerre. Dans le cas où le roi, très fidèle, consentirait à s'unir à la France et à l'Espagne contre l'Angleterre, Charles III assura l'ambassadeur qu'il prendrait de sérieuses précautions pour ne pas être sa dupe. Il ne comptait accepter l'alliance de dom Carlos que si les ports et les places fortes du Portugal étaient remises entre ses mains et il avait l'intention, par excès de prudence, d'entretenir sur le territoire portugais une armée suffisante jusqu'au rétablissement de la paix avec Georges III.

Mais il répugnait au roi d'Espagne (suivant les expressions transmises par d'Ossun) « d'agir hostilement contre le Portugal sans avoir, au préalable, rempli une formalité qui porte l'empreinte de la modération et de l'équité[2] ». La raison de cette attitude était facile à trouver dans l'union de famille qui existait entre les deux cours; et Charles III s'en expliqua très franchement à l'ambassadeur de Louis XV, quand celui-ci lui transmit les craintes de Versailles sur « la bonté de son cœur ». Il rassura

[1] Espagne, 535, fol. 16.
[2] Espagne, 535, fol. 37.

d'Ossun et lui répondit qu' « il saurait parfaitement distinguer ce qu'il devait comme frère à la reine de Portugal sa sœur, en l'appelant auprès de lui et en la traitant avec autant d'amitié que de distinction, de ce qu'il se devait à lui-même comme roi et que, dans cette qualité, il s'emparerait certainement du Portugal de gré ou de force, d'abord que les préparatifs nécessaires seraient achevés [1] ». Après des déclarations aussi catégoriques il paraissait donc impossible à d'Ossun d'obtenir que le roi d'Espagne entamât les hostilités contre la cour de Lisbonne avant de lui avoir offert d'entrer dans notre alliance.

## II

Le jour même où l'ambassadeur mettait Choiseul au courant de cette situation, la déclaration de guerre de l'Espagne contre l'Angleterre était publiée, à son de trompe, à tous les carrefours de Madrid (18 janvier 1762).

Dans un mémoire, daté de l'avant-veille et conservé au secrétariat du conseil de guerre espagnol, Charles III explique en ces termes la raison de sa conduite : « Quoique j'eusse déjà regardé comme une déclaration de guerre contre l'Espagne l'excès de hardiesse où s'est porté Mylord Bristol, ambassadeur du roi britannique près de ma personne, lorsqu'il a demandé à don Richard Wall, mon ministre d'État, quels étaient les engagements que j'avais contractés avec la France en ajoutant la condition expresse ou plutôt la menace que, si on ne lui donnait pas une réponse catégorique, il se retirerait de ma cour et prendrait cela pour une agression et *quoique ma patience,* quand on m'a provoqué par cette insulte, *commençât à se lasser d'avoir éprouvé trop souvent sur des points essentiels que le gouvernement d'Angleterre ne veut connaître d'autre droit que celui de son agrandissement et du despotisme qu'il exerce sur les mers vis-à-vis de toutes les autres puis-*

[1] Espagne, 535, fol. 83.

*sances*, j'ai voulu voir cependant si cette menace serait soutenue de l'exécution ou si la cour d'Angleterre, reconnaissant combien de pareils moyens étaient inefficaces vis-à-vis de ma gloire et de celle de ma couronne, ne chercherait point à en employer d'autres qui me convinssent davantage et qui puissent me faire oublier toutes ces insultes.

« *Mais bien loin que l'orgueil anglais ait pu se contraindre, je viens d'apprendre, que, le 2 de ce mois, il a été arrêté par le roi britannique, en son conseil, de déclarer la guerre à l'Espagne.* C'est ce qui fait que, suivant avec le plus sensible regret l'exemple qu'il me donne,... j'ai résolu par ordre du 15 de ce mois que, de ce moment, la guerre fût pareillement déclarée en cette cour contre le roi d'Angleterre, ses royaumes et ses sujets [1]. »

C'était confirmer en droit une situation qui existait de fait depuis le départ de l'ambassadeur anglais à Madrid [2]. Le roi d'Espagne était libre désormais de prendre ouvertement les mesures qui conviendraient à ses intérêts et il n'avait plus à ménager certaines apparences auxquelles il avait pu, jusqu'alors, se croire tenu. Il faisait donc envoyer *officiellement* dans toutes ses possessions les ordres nécessaires pour leur défense et même pour une politique offensive, si c'était utile. Il mettait l'embargo sur les navires anglais qui se trouvaient dans les ports espagnols; il exigeait le départ de son royaume des sujets britanniques non naturalisés et ne consentait à y conserver que ceux qu'on employait comme artisans. Il interdisait enfin à ses sujets de se livrer au commerce avec la Grande-Bretagne et toute introduction de marchandises provenant de ce pays était formellement prohibée que ce fût par mer ou par voie de terre.

Si Charles III s'éloignait ainsi de l'Angleterre, son union avec la France devait forcément, au contraire, le rapprocher de l'Autriche notre alliée. Le représentant de Marie-Thérèse à Madrid, M. de Rozemberg, avait avec le marquis d'Ossun les rapports qu'exigeaient les relations entre nos deux pays et il le tenait au

[1] Espagne, 535, fol. 61.
[2] Cf. *Revue historique*, mai-juin 1907, p. 19 et suiv.

courant des nouvelles reçues de Vienne. Les ordres de sa cour lui enjoignaient de tendre à un rapprochement avec l'Espagne. Il devait, autant qu'il était en son pouvoir, « incliner le cœur du roi à l'idée d'une alliance avec la maison d'Autriche ». M. Wall paraissait entièrement disposé à faciliter sa tâche. Il en parla longuement à d'Ossun et sembla même désirer son concours pour seconder ses démarches auprès de Charles III.

L'ambassadeur de Louis XV se trouva pris un peu au dépourvu. Il promit cependant ses bons offices parce qu'il n'apercevait qu'avantages pour nous à voir se renforcer nos alliances. Une question pourtant le préoccupait; c'était ce qu'il appelait lui-même « l'article des mariages ». Il lui semblait naturel de penser que Marie-Thérèse aurait l'idée *(Tu, felix Austria, nube)* de marier une des archiduchesses avec le prince des Asturies. D'autre part, il jugeait de la plus haute importance « pour consolider le système de fraternité et d'union établi par le pacte de famille » de ne pas fermer les yeux sur l'avenir et de s'assurer que le successeur de Charles III aurait pour notre pays les mêmes sentiments de confiance, d'estime et d'ardente sympathie que lui témoignait ce prince. « Il me semble, écrivait-il à Choiseul, que *la méthode la plus sûre serait de donner pour épouse à l'héritier présomptif de la couronne d'Espagne une princesse qui eût le cœur véritablement français ou qui, au moins, ne pût jamais être dans le cas d'adopter, par les insinuations de sa maison, des principes et des sentiments qui fussent contraires à la France.* Je ne prendrai pas, monsieur, la liberté d'observer qu'il ne serait pas impossible de trouver dans la maison de France une reine future d'Espagne d'un âge assorti à celui du prince des Asturies, mais j'ai cru devoir vous entretenir sur une matière qui m'a paru mériter d'être mise sous les yeux de Sa Majesté [1]. »

A la mort de la reine Marie-Amélie nous avons déjà vu se produire ces préoccupations matrimoniales qui, sous l'ancien régime, jouaient peut-être un rôle plus considérable que de nos jours [2].

[1] D'Ossun à Choiseul, 11 janvier 1761.
[2] Cf. *Le duc de Choiseul et l'alliance espagnole*, p. 139 et suiv.

C'était du cœur de Charles III qu'il s'agissait alors de s'assurer, bien que les sympathies de ce roi nous fussent tout acquises. On comprend que, pour l'ambassadeur de France, ces soucis prissent plus de force encore aujourd'hui qu'il s'agissait d'un jeune prince dont les sentiments restaient encore inconnus et que les lois de l'hérédité appelleraient un jour au trône d'Espagne. D'Ossun avait trop le soin de développer à Madrid l'influence française pour négliger aucun moyen d'accroître l'harmonie qui régnait entre les deux cours.

Tant de zèle méritait une gratitude particulière. Choiseul fut heureux de pouvoir la témoigner à l'ambassadeur qui avait si bien servi ses desseins politiques et les intérêts de la France qui les inspiraient toujours. Il lui annonça, le 19 janvier 1762, que le roi lui accordait la place de « conseiller d'état d'épée » laissée vacante pas la mort de M. de Puysieux. « Sa Majesté, lui disait-il, a été très empressée de vous marquer dans cette occasion la satisfaction qu'elle a des services essentiels que vous lui rendez depuis que vous êtes employé auprès de Sa Majesté Catholique et de prouver, en Espagne comme en France, le désir qu'elle a de récompenser un ministre agréable au roi d'Espagne et qui a employé ses talents aussi utilement pour l'union des deux monarchies [1] .»

Le roi Louis XV avait pleinement approuvé les réflexions soumises par le marquis d'Ossun au sujet du mariage du prince des Asturies. Il désirait fortement lui voir épouser un jour sa petite-fille de Parme. Choiseul croyait lui aussi que ce serait là un projet tout à fait raisonnable et que l'on pourrait donner une archiduchesse autrichienne au roi de Naples. Mais il recommandait à l'ambassadeur de se montrer extrêmement réservé sur ce point et de ne parler à Charles III de ce sujet que s'il était interrogé. Ces questions, toujours délicates, l'étaient plus particulièrement encore à Madrid à cause de notre situation vis-à-vis de la cour de Vienne.

[1] Espagne, 535, fol. 95.

En reprochant amicalement à d'Ossun d'avoir promis à M. Wall son concours pour le rapprochement austro-espagnol, Choiseul n'hésitait pas à lui révéler le fond de sa pensée sur l'attitude que nous devions observer à l'égard de l'Autriche. « Vous avez vu avec quelle retenue nous vous avons écrit jusqu'à présent sur la cour impériale et vous auriez pu réfléchir que cette retenue provenait de ce que l'intention du roi n'était pas que vous entrassiez dans les affaires que l'Impératrice Reine pouvait avoir à traiter à Madrid, ni que lesdites affaires, en aucune façon, ne pussent être mêlées avec celles de la France en Espagne. *Le roi est fidèle allié de la cour de Vienne; nous maintiendrons avec cette cour les engagements que nous avons contractés mais nous observons que la cour de Vienne n'en a pris aucun contre l'Angleterre, la véritable ennemie de la monarchie.* Il serait encore plus possible que l'Impératrice eût pris avec nous des engagements contre l'Angleterre qu'elle n'en peut prendre avec l'Espagne, cependant elle s'y est toujours refusée [1]. »

Il y a dans cette confidence du ministre à son ami l'aveu de la déception que Choiseul éprouvait à ne pas voir se réaliser les espérances conçues par lui de l'union avec l'Autriche. Il ne rencontrait à Vienne que de l'ardeur contre la Prusse alors qu'il aurait voulu surtout l'hostilité envers l'Angleterre, notre seule ennemie directe dans cette guerre. Il n'allait sans doute pas jusqu'à croire que Marie-Thérèse conservât dans son cœur la vieille inclination de sa cour pour celle de Londres; mais il ne pouvait s'empêcher de constater un fait qu'il déplorait profondément. Voilà pourquoi il disait à d'Ossun : « Dans cette position et avec l'assurance très démontrée que la cour de Vienne ne peut pas à présent faire la guerre en Italie, je crois que ce que l'Espagne a de mieux à faire est de répondre par des compliments aux compliments de Vienne, mais d'éviter ses engagements qui deviendraient embarrassants sans produire aucune utilité. » Choiseul estimait sans doute que ce n'était pas à nous,

[1] Choiseul à d'Ossun, 26 janvier 1762.

sans être consultés, de donner à l'Autriche des avis sur cette matière. Mais il jugeait bon, dès ce moment, de prévenir l'ambassadeur à Madrid que nous ne concourrions en rien aux engagements du roi d'Espagne avec Marie-Thérèse et que « nous entrerions seulement dans les rapports de compliments que ces souverains auraient entre eux ».

C'est qu'aux yeux du ministre nous avions bien assez de questions importantes à agiter avec nos alliés sans nous préoccuper de ce qui intéressait personnellement les chefs des deux monarchies autrichienne et espagnole. Il trouvait inutile de mettre un doigt de plus dans l'engrenage et, préoccupé avant tout des intérêts de la France qu'il mettait au-dessus de tout, il s'efforçait, en respectant la parole donnée, de ne pas les compromettre davantage dans des combinaisons dont il savait apercevoir le côté faible. « Nous sommes assez engagés avec la cour de Vienne. *Un pas de plus deviendrait essentiellement dangereux et je souhaite qu'à l'avenir nous n'ayons pas à nous repentir de ceux que nous avons faits.* Quoi qu'il en soit, *nous les maintiendrons, parce que la bonne foi est avant tout; mais nous ne les augmenterons pas* et encore moins les lierons-nous avec notre système fondamental qui est l'union de la France avec l'Espagne [1] ». C'était la voix de la sagesse et de la raison; mais on est accoutumé à l'entendre chez le ministre qui avait une conception si haute de sa charge gouvernementale et de ses devoirs envers son pays. Aussi le témoignage que d'Ossun lui rendait à cette époque ne peut-il pas nous étonner et nous croyons qu'il devançait le jugement de l'histoire quand il lui écrivait : « La politique de M. Pitt, son ambition et son aveuglement, l'union des deux couronnes ont ranimé *le zèle et le patriotisme français*. Je ne saurais me refuser à relever la part que vous avez eue, monsieur, à cet important événement [2]. »

[1] Espagne, 535, fol. 107.
[2] Espagne, 535, fol. 27.

## III

Ce zèle et ce patriotisme tenaient sans cesse Choiseul en éveil dans sa lutte avec l'Angleterre; et c'était contre elle surtout qu'il cherchait des armes en poussant le roi d'Espagne à déclarer la guerre au Portugal. Il redoutait toujours de voir la cour de Lisbonne, inféodée depuis trop longtemps à la politique de Londres, acquiescer en apparence aux demandes de Charles III, signer avec lui tous les traités et toutes les conventions que l'on voudrait lui imposer, puis, cela fait, exagérer son impuissance militaire afin de ne pas avoir à fournir de secours contre les Anglais. Il se demandait même si le roi de Portugal, en attendrissant son beau-frère, ne tirerait pas de Madrid des secours pécuniaires; transformant en une opération onéreuse pour l'Espagne cette occupation des places portugaises, qui auraient dû présenter de nombreux avantages à l'alliance franco-espagnole. Pour ces diverses raisons, le ministre pensait (et ses vues étaient d'accord avec celles de Louis XV) qu'il valait mieux employer la manière forte préconisée par M. Wall, plutôt que d'user des ménagements désirés par Charles III.

En tous cas, puisque la guerre était déclarée entre les cours de Madrid et de Londres, Choiseul estimait que ce serait une duperie fort grande de relâcher les bâtiments anglais arrêtés dans les ports d'Espagne : à ce sujet, il écrivait à d'Ossun : « Nous avons une expérience fâcheuse sur ce point. Au commencement de cette guerre nous en avons usé ainsi; les Anglais ont confisqué les nôtres après nous avoir attaqués sans déclaration de guerre. Il n'y a jamais d'inconvénient ni de tort à garder les bâtiments ennemis en dépôt sauf à les rendre à la paix et je suis bien persuadé que c'est le parti que prendra le ministère britannique [1]. »

[1] Choiseul à d'Ossun, 26 janvier 1762.

L'énergie du ministre de Louis XV rencontra cette fois un écho à Madrid et l'occasion parut enfin s'offrir de manifester au dehors l'alliance franco-espagnole par une « mission conjointe » en Portugal, confiée à MM. Torrero et O Dunne. Le 26 janvier 1762, M. Wall donnait à l'envoyé du roi d'Espagne les instructions complètes de sa cour et il semble que les conseils virils de Choiseul avaient inspiré le secrétaire d'État espagnol dans leur rédaction. Celui-ci prévoyait bien, sans doute, que les Portugais lui objecteraient combien il leur était difficile de rompre sans raisons avec une nation amie, mais il leur ripostait d'avance que « l'intérêt public l'exigeait ». Puis, en un langage d'une franchise dépouillée d'artifice, il ajoutait : « *Ils diront qu'ils ont des traités d'alliance et d'amitié, et il faudra répondre que les Anglais n'observent jamais que ceux qui conviennent à leurs propres intérêts ;* qu'aujourd'hui c'est à nous à qui ils manquent et que, demain, ils manqueront au Portugal, et répéter qu'il n'y a point de traités qui tiennent lorsque l'intérêt public se trouve compromis [1]. »

Bien que « par égard pour la décence publique » le mémoire du roi d'Espagne à dom Carlos n'en fît pas mention, les deux envoyés français et espagnol devaient dire au ministre portugais qu'ils attendraient *seulement quatre jours* pour avoir une réponse. Ils lui déclareraient en outre que « leurs maîtres, si cette réponse n'était pas claire, catégorique, correspondante et conforme à leurs justes prétentions, perdraient toute espérance d'en obtenir ultérieurement une plus favorable et croiraient que la cour de Lisbonne ne veut que se procurer le temps d'avertir les Anglais et de leur demander des secours pour résister à l'Espagne ». Cette conviction intime des deux souverains leur faisait juger inutile et surtout dangereux de prolonger, au-delà du temps fixé par eux, le délai dans lequel le roi de Portugal aurait à se prononcer entre les alliés et la cour de Londres.

Le secrétaire d'État espagnol recommandait sans doute à MM. de Torrero et O Dunne, s'ils avaient à parler à dom Carlos

[1] Espagne, 535, fol. 117.

lui-même, « de se renfermer dans les expressions d'un respect convenable ». Mais ils devaient apporter à leurs déclarations assez de précision et de fermeté pour qu'il ne pût rester à la cour de Lisbonne aucun doute sur « les intentions formelles et irrévocables » de Louis XV et de Charles III, et sur les conséquences qui résulteraient d'un refus essuyé par eux. Si, au contraire, le roi de Portugal se rendait à l'invitation des alliés, on l'informerait que ceux-ci lui offraient l'appui de toutes leurs forces pour la défense de ses États et de ses possessions « dans l'un et l'autre monde ». Pour le cas où l'une de ses colonies, insuffisamment défendue, tomberait entre les mains de l'Angleterre, les souverains de France et d'Espagne ne déposeraient pas les armes avant de la lui avoir fait rendre.

Si dom Carlos acceptait ces propositions, il lui faudrait « *dans le terme de huit jours*, déclarer publiquement sa rupture avec les Anglais, les chasser du royaume, ainsi que leurs vaisseaux de ses ports, admettre enfin des troupes espagnoles dans les places ou ports qui se trouveraient exposés et pour lesquels les intéressés jugeraient qu'il est nécessaire d'user de cette précaution ». Tout en leur présentant ces conditions plus que dures, M. de Torrero devait d'ailleurs prier le roi très fidèle et la reine, sœur de Charles III, de se fier à la parole du roi d'Espagne et à ses offres et d'être entièrement persuadés que, loin d'être poussé par un esprit de conquête, il avait pour seul objet de s'unir étroitement avec la cour de Lisbonne « *pour le bien des deux pays et le désavantage de l'Angleterre* ».

Mission délicate, à coup sûr, que celle dont se trouvait chargé M. de Torrero et l'on comprend que le secrétaire d'État pût lui dire en la lui donnant : « Votre Excellence a de quoi exercer ses talents, sa prudence et sa fermeté pour remplir les objets confiés à ses soins et le roi l'attend d'elle. » Le futur négociateur méritait bien cet encouragement pour l'œuvre difficile qu'il devait poursuivre de concert avec son collègue de France. Car, pour bien témoigner l'harmonie qui devait exister à Lisbonne comme partout ailleurs entre nos deux pays, M. Wall (se conformant en

cela aux instructions du roi d'Espagne) ordonnait à son agent de « *prendre les conseils, se confier et se concerter invariablement avec M. O Dunne qui, disait-il, joint à des lumières supérieures l'avantage de tenir de la bouche de Sa Majesté les maximes de fermeté et d'exactitude avec lesquelles il est nécessaire de remplir très promptement cette commission* [1] ».

La promptitude eut été de rigueur, en effet, pour aboutir au résultat désiré. Bien loin de là, cette affaire traînait sans cesse en longueur. En dépit de son zèle personnel et des intentions énergiques du secrétaire d'État, l'envoyé de Charles III demeurait encore à Madrid. C'est que l'ordre royal se faisait toujours attendre pour le départ, au grand regret de la cour de Versailles qui jugeait avec raison que chaque jour de retard donnait un peu plus de chances au Portugal et à son amie, l'Angleterre [2].

Alfred Bourguet.

[1] *Archives des Affaires étrangères.*
[2] Espagne, 535, fol. 120.

LA

# POLITIQUE EXTÉRIEURE DU DANEMARK

## DEPUIS QUARANTE ANS

ET SA

## SITUATION INTERNATIONALE

---

Le rôle du Danemark fut grand dans l'histoire et son peuple compte à son actif des faits glorieux. Sous Charlemagne, les chroniqueurs anglo-saxons racontent que des Danois prirent part aux incursions que les Vikings entreprirent en France et en Angleterre. Ce nom de Viking n'était-il pas alors la personnification de l'audace dans l'esprit d'aventure, de la froide témérité. Knud le Grand annexe la Norvège et ceint également la couronne d'Angleterre. Sous Svend Estridsen, on voit s'élever les premières églises réformées et, entre toutes, la cathédrale de Roskilde, où dorment aujourd'hui les anciens rois danois. La reine Margrethe accrut encore le patrimoine de ses pères : elle fonde l'Union de Calmar qui subsista jusqu'en 1523; elle réunit en un même royaume la Suède, la Norvège et le Danemark et consacre la grandeur de sa maison, en dominant ainsi la majeure partie de la Baltique devenue presque un lac danois. Ce fut l'apogée de la gloire danoise. Des rivalités sanglantes avec la Suède, les agrandissements successifs de la Prusse et de la Russie frustrent peu à peu ce beau pays d'une partie des territoires qu'il devait à la vaillance de ses troupes. En 1814, au traité de Kiel, il abandonne la Norvège à la Suède ; en 1864, la

brutale agression de l'Autriche et de la Prusse et la main de fer de Bismark lui ravissent le Sleswig-Holstein. Guerre douloureuse s'il en fut! Le souvenir en arrache encore aujourd'hui des larmes aux femmes dont les pères, les époux, les fils, dans leur lutte héroïque, sont tombés au champ d'honneur, justification éclatante de la cruelle devise : la force prime le droit. Sans doute, mille liens, mille traditions, mille circonstances rattachaient le Holstein à l'Allemagne, mais le Sleswig n'avait-il pas été de tout temps un foyer où venait s'embraser le patriotisme danois, une des sources toujours vives de sa foi et de ses généreux élans.

La tristesse fut indicible, au Rigsdag, quand furent connues les demandes de l'Autriche et de la Prusse relativement aux duchés. On comprenait tout ce qu'elles avaient d'implacable, de douloureux, de meurtrier pour le cœur déjà saignant du pays. Tous les yeux étaient pleins de larmes, l'anxiété poignante. Une adresse signée de plus de deux mille habitants du Nord du Sleswig fut remise au roi pour protester contre la cession dont ce pays était menacé. Les regards se portaient vers l'Angleterre. La presse entière rappelait avec émotion que tous les cœurs avaient vibré à la nouvelle du mariage de la princesse Alexandra avec le prince de Galles, parce qu'on entrevoyait, à travers les joies de cette union, l'aurore d'une ère nouvelle pour le Danemark et l'espérance d'un solide appui. L'illusion fut courte. A peine né, l'espoir s'évanouissait : « Tous les soutiens se sont brisés, disait le *Dagblad* du 5 septembre 1864, même ceux sur lesquel on était le plus en droit de compter. L'héritier du trône anglais qui, pour la première fois, visite la patrie de sa femme comprendra que nous le considérions comme le représentant de la Grande-Bretagne qui a permis à nos ennemis de mettre la force au-dessus du droit. »

Et lorsque, quelques jours après, le prince et la princesse de Galles foulèrent le sol danois, le silence qui régna sur leur passage, leur prouva l'amertume ressentie en constatant que, devant la spoliation la plus inique, le pays de la liberté par

excellence n'avait que faiblement élevé la voix, et s'était borné à de platoniques représentations.

Peu d'années s'écoulèrent : l'Allemagne se ruait sur la France envahie à son tour. A Copenhague et dans tout le Danemark, ce ne furent que démonstrations de sympathie dont la chaleur toujours croissante engageait le Roi à unir sa cause à la nôtre. La blessure reçue quatre ans auparavant se ravivait alors, plus cruelle encore, mais pour l'inciter à prendre les armes et à en tirer une éclatante réparation. Le gouvernement restait pourtant timoré et hésitant; il sentait sa faiblesse et doutait de l'assistance des forts. Mais hélas! tous ceux sur lesquels il fondait des espérances se dérobaient successivement. L'Angleterre, notre ennemie héréditaire, ne dissimulait pas sa satisfaction en présence de la France envahie. La Russie, gagnée par Bismark, prodiguait au Danemark des conseils de neutralité avec une insistance qui prenait presque la forme d'une injonction.

D'ailleurs, à cette époque, l'armée danoise était presque réduite au pied de paix et la Prusse avisait le cabinet de Copenhague que toute rupture de la neutralité entraînerait l'occupation immédiate du Jutland par les troupes allemandes.

Grande fut la déception du peuple, et lorsque les victoires foudroyantes des armées allemandes vinrent lui enlever son dernier espoir, un nuage d'inexprimable tristesse plana sur tout le pays.

Du moins, dans le deuil de la France, il lui resta fidèle, comme il l'avait été jadis à Napoléon, lorsque la fortune l'abandonna. Un pasteur de Copenhague ayant pris l'initiative d'une souscription en faveur de nos blessés, la presse s'en émut. Elle se fit l'écho de cette généreuse pensée et lança en sa faveur un chaleureux appel. Son attente ne fut point déçue : en quelques jours, une somme considérable fut réunie et dans cette ville où les familles fortunées étaient alors rares, le pauvre avait aussi donné son obole, modeste effectivement, mais précieuse par sa valeur morale.

Le Danemark, définitivement vaincu, se replia sur lui-même.

Démembré, abattu, il travailla sans relâche à son relèvement. L'armée et la marine devinrent l'objet de la sollicitude royale et des pouvoirs publics. La position géographique du pays lui créait d'ailleurs d'impérieux devoirs. Gardien des détroits qui donnent accès à la Baltique et qui en constituent la défense naturelle, ne fallait-il pas qu'il fût, à toute alerte, en mesure d'en assumer la protection et de faire respecter sa neutralité, c'est-à-dire de lutter efficacement pendant quelques jours, en attendant qu'une grande puissance pût lui prêter main forte. C'est à cette éventualité toujours menaçante que songèrent les ministères qui se sont succédé au pouvoir de 1870 à 1901. Composés, en grande majorité, de membres de la droite dont les uns avaient été témoins de la violente mutilation du pays, dont les autres étaient les fils des combattants de Dübbel et avaient recueilli de la bouche de leurs pères les traditions du plus pur patriotisme, ils s'efforcèrent de maintenir la défense nationale à la hauteur des circonstances dans les limites d'un budget, minime sans doute, mais qui savait se plier aux exigences d'une situation aussi difficile.

Le Danemark, restant d'ailleurs en dehors des combinaisons internationales, travaillait en silence à son relèvement et au bien-être de ses populations. Les souvenirs toujours brûlants de 1864 lui interdisaient d'entretenir avec l'Allemagne, sa voisine, des rapports vraiment cordiaux. Ils étaient corrects, strictement corrects, mais c'était tout.

Dans ses déplacements, le roi Christian évitait avec soin de traverser le Schleswig-Holstein ou de passer à proximité de la capitale allemande. Sa réserve si digne et unanimement approuvée de son peuple, marquait mieux que tout qu'il avait toujours présent le souvenir de l'outrage qu'il avait reçu et qu'il ne se résoudrait jamais à l'oubli d'un passé de douleur.

Après son avènement au trône, l'empereur Guillaume crut devoir faire à la Cour de Danemark une visite protocolaire. Un silence glacial l'accueillit à Copenhague, symptôme caractéristique d'un état d'esprit qui ne laissait subsister aucune doute.

L'ennemi, c'était bien le Germain ; on tenait à le lui montrer. Et lorsque Christian IX, regagnant son palais, après avoir reconduit l'Empereur à son yacht, traversa rapidement la ville, les acclamations enthousiastes de la foule prouvèrent au Roi que son peuple avait partagé tout ce qu'avait eu de pénible le devoir auquel il n'avait pu se soustraire.

Les rapports russo-danois étaient, au contraire, empreints d'une exceptionnelle cordialité. Le mariage de la deuxième fille du Roi avec le tsarevitch, monté depuis sur le trône sous le nom d'Alexandre III, les avait encore resserrés et l'on trouvait dans cette alliance avec un souverain dont le rôle en Europe était prééminent, une compensation à l'effacement de la Russie en 1870, si douloureux au cœur des Danois. A la cour, d'une simplicité qui excluait toute pompe royale, rappelant presque les mœurs patriarcales antiques, aucun nuage n'assombrissait l'horizon lorsque Alexandre III, puis Nicolas II, venaient s'asseoir au foyer du roi Christian et affirmer ainsi l'étroite intimité qui unissait les deux familles.

Une fois même, ces visites provoquèrent l'attention générale, lorsqu'en 1890 s'ébauchèrent à Copenhague, grâce à une intervention dont nous gardons tous un souvenir profondément ému et reconnaissant, les premières négociations qui devaient amener l'alliance franco-russe.

Mais ces liens allaient se relâcher peu d'années après l'avènement de Nicolas II. Une parenté plus éloignée, des préoccupations autres, surtout la politique maladroite et parfois sectaire de la Russie à l'égard de la Finlande, aliénèrent progressivement à cet empire les sympathies danoises. Le nom de M. de Plehve est encore présent à toutes les mémoires. D'un caractère dominateur et autoritaire, il s'était promis de ne pas quitter le ministère de l'Intérieur, où l'avait élevé la confiance de l'Empereur dans un moment très difficile, sans rattacher plus intimement encore la Finlande à la Russie et faire du grand-duché d'annexe de l'Empire. Aucun moyen ne fut négligé pour atteindre ce but. La Finlande fut alors soumise aux pires vexa-

tions et les sentiments des Danois se manifestant chaque jour davantage en sa faveur, provoquèrent entre les cours de Copenhague et de Pétersbourg un malaise qui pesa lourdement sur leurs relations réciproques. Il est vrai que la presse et le public prirent parfois à l'égard de leur puissante voisine un ton plus voisin de l'insulte que de la critique et qui désarma ceux qui, malgré tout, luttèrent pour une attitude plus conciliante.

Le moment était donc particulièrement bien choisi pour l'Allemagne de tenter de faire sa rentrée en scène et de prendre dans l'amitié du Danemark la place longtemps occupée par la Russie. C'était d'ailleurs l'époque où, étendant progressivement son influence sur toute l'Europe, l'enserrant de mailles tenues, l'empire allemand qui visait à la suprématie mondiale et semblait vouloir reconstituer une sorte de Saint-Empire romain germanique, imposait le respect et la crainte par la force de ses armées et le prestige de sa situation. Se concilier les sympathies danoises, faire de la Baltique un lac allemand, *mare clausum* où son pavillon serait le pavillon d'un maître, tel parut bien être entre les années 1903 et 1906 le projet de l'Allemagne, couronnement de sa politique en Europe, et dont la réussite ajouterait à la dynastie des Hohenzollern un éclat nouveau.

Il semblait que les circonstances vinssent elles-mêmes seconder ses désirs secrets. Une première visite à Copenhague, en 1903, avait prouvé à Guillaume II que la cour, hantée par la crainte du spectre allemand, n'était pas insensible à ses avances. Ah ! certes, elles se heurtaient bien à ce sentiment d'invincible amertume qu'éprouve toujours un vaincu quand l'implacable destinée le force à tendre la main au vainqueur, mais que faire quand le droit presque désarmé se trouve face à face avec la force triomphante ?

Guillaume II n'excellait-il pas d'ailleurs dans l'art de la courtoisie, de cette courtoisie déférente à l'égard d'un souverain âgé qu'il entourait d'une sollicitude presque filiale. Il sut se faire petit en présence de ce vieillard si simple et digne, dont les malheurs passés rehaussaient encore la belle et noble figure. L'Em-

pereur plut et, quand deux ans après, en juillet 1905, il revint à la charge, la glace était rompue : de nouvelles perspectives paraissaient s'ouvrir pour l'Allemagne. Tout semblait conspirer pour la favoriser.

Engagée dans une guerre redoutable, dont le sang inondait au loin les plaines de la Mandchourie, la Russie avait entamé contre le jaune non seulement une lutte de race, mais encore une lutte décisive d'où devait dépendre le maintien de son prestige en Extrême-Orient ou la ruine définitive des projets grandioses dont une partie était déjà exécutée. Depuis vingt ans, l'Allemagne poussait sans cesse la Russie en Extrême-Orient. Faisant miroiter à ses yeux les perspectives admirables que lui offraient ces lointains pays, lui montrant le Pacifique ouvert à son influence et peut-être a sa domination, elle l'incitait à se lancer dans cet immense champ d'action et à s'ouvrir enfin une voie vers la mer libre, rêve inaccompli de Pierre le Grand, de Catherine II, d'Alexandre Ier, de tous les souverains qui, depuis deux cents ans, se sont succédé sur le trône de Romanof.

Inconsciente du danger, la Russie s'était avancée ; elle avait oublié la Baltique et la mer Noire, son vrai champ d'action, et s'aventurant dans les immensités du nord et de l'est de la Chine, elle paraissait avoir perdu de vue l'Europe pour retourner à sa première patrie.

Et pendant que le canon tonnait sur les bords du Yalou et à Moukden et que l'attention de l'Europe, détournée des événements les plus proches, ne se portait plus que sur le théâtre de la guerre, l'Allemagne poursuivait son plan et s'apprêtait à l'exécuter.

Au mois de juillet 1905, lorsque la rivalité anglo-allemande était parvenue à un degré d'acuité particulièrement préoccupant, une imposante escadre allemande mouilla devant Copenhague, pour la première fois depuis bien des années. Après avoir prodigué au Danemark ses avances, l'Allemagne lui montrait sa force. Et comme pour compléter et corroborer cette visite, l'Empereur fit tout à coup savoir à la Cour que,

quelques jours après, il se rendrait en personne à Copenhague.

Cette double démonstration ne passa pas inaperçue. Elle marquait toute l'importance qu'attachait l'Allemagne à l'amitié du Danemark. Au moment où, de toutes parts, on entendait des bruits de guerre, où la rivalité franco-allemande se greffait sur la rivalité anglo-allemande, il s'agissait pour l'empereur d'affirmer d'une manière définitive sa supériorité dans la Baltique, d'en écarter l'Angleterre, à laquelle les progrès marqués de l'influence allemande en Scandinavie inspiraient autant de crainte que d'irritation et d'entraîner le Danemark dans le sillage allemand, tantôt en le prenant par la crainte, tantôt en le captivant par l'amabilité

Comme précédemment, l'Empereur joignit à ses prévenances personnelles cette note de politesse recherchée et de déférence qui lui avait déjà valu par ailleurs plus d'un succès.

Servi par sa remarquable mémoire, il sut rappeler à ceux qui l'approchaient tous les faits qui pouvaient leur être agréables ; il se montra si parfaitement simple et naturel pendant les trois jours qu'il passa au château de Bernstorff où se trouvait réunie toute la famille royale, semblant presque en faire partie, qu'en le quittant il put se dire qu'il avait fait un nouveau pas dans l'amitié du pays, qui ne le considérait déjà plus comme l'*ennemi*.

Et pourtant, les bruits les plus étranges circulaient alors dans la presse ; on parlait ouvertement des projets allemands sur la Baltique et comme l'un des ministres étrangers à Copenhague demandait à une haute personnalité politique ce qu'il y avait de fondé dans ces rumeurs, ce dernier lui répondit : « L'Empereur avait bien quelque chose comme cela dans la tête. »

Mais pouvait-il aller contre le sentiment de la nation danoise, partisan du *statu quo*, tenant par dessus tout à tenir dans les détroits et la Baltique la balance égale entre tous les pays et à garder au milieu des épineuses difficultés qui pourraient s'élever entre riverains une stricte et inviolable neutralité, sauvegarde de son existence même.

« Il y a quelques jours, disait le 31 juillet 1905, le *Berlingske Tidendé*, organe semi-officieux, la presse européenne a fait courir le bruit d'une entente entre la Russie, l'Allemagne, le Danemark et la Suède en vue de la fermeture de la Baltique, mais un démenti l'a suivi presque aussitôt. D'après l'opinion générale, l'Allemagne se sentirait appelée maintenant à être la grande puissance maritime de la Baltique à la suite des pertes éprouvées en Extrême-Orient par la marine russe.

« Mais il s'en faut encore de beaucoup que la flotte allemande puisse se mesurer, quant à présent, avec la flotte anglaise, et, au cas d'une guerre anglo-allemande, les ports allemands de la Baltique seraient presque sans défense et exposés au blocus anglais. Il serait donc évidemment fort agréable à l'Allemagne que les deux grandes puissances de la Baltique auxquelles viendraient s'unir le Danemark et la Suède fussent en mesure de s'entendre pour déclarer la Baltique *mare clausum*, comme la Caspienne et la mer Noire. Le projet peut paraître séduisant et il l'est, en effet, pour l'Allemagne. Nous pouvons affirmer sans hésitation que le Danemark ne sera pas porté à un projet aussi délicat au point de vue international et qui serait de nature à nous engager dans un conflit avec l'Allemagne ou l'Angleterre, quelle que soit l'attitude que nous adopterions. »

Tel fut bien le sens de la réponse qu'on adressa à Guillaume II, mais dans l'esprit allemand, une modification s'était pourtant produite, car, lorsque peu de jours après, le gouvernement anglais, comprenant le danger, se décida à envoyer une escadre à Copenhague, la mauvaise humeur témoignée par les journaux de Berlin dénotait bien que, dans leur pensée, la Baltique n'était plus une mer ouverte.

« La croisière annoncée de l'escadre anglaise dans la Baltique, disait *le Temps* le 1er août 1905, a provoqué dans une partie de la presse allemande une agitation, une inquiétude, une colère inexplicables et maladroites : inexplicables, parce que la flotte anglaise aussi bien que la flotte française, la flotte américaine ou la flotte italienne a le droit incontestable d'aller croiser dans la

Baltique ; maladroites, parce qu'il n'est jamais opportun de manifester des craintes qu'on est impuissant à dissiper ou de formuler des menaces qu'on n'est pas en état de contenir. Bismark disait que les peuples sont civilement responsables des carreaux cassés par leurs journaux. Le *Reichsblatt*, la *Deutsche Tageszeitung* et autres feuilles nationalistes ont oublié cette sage maxime. »

Et pourtant si la cour danoise, un peu effrayée par le péril allemand, s'orientait du côté de Berlin, le peuple danois accueillait l'escadre anglaise avec une sympathie dont la presse entière se faisait l'écho.

Ainsi l'Allemagne avait échoué dans son dessein, dessein difficile à pénétrer sans doute dans les détails, insuffisamment défini encore dans la pensée même de l'empereur Guillaume, mais se présentant néanmoins avec tous les caractères de vraisemblance et que l'attitude non équivoque de la presse allemande en présence des légitimes émotions de l'Angleterre, suffirait à caractériser.

A cette époque, l'Allemagne avait su étayer ses projets politiques sur une pénétration économique d'une activité sans pareille. Cette progression ininterrompue donnait aux chiffres une singulière éloquence. Le commerce spécial dano-allemand, qui n'était en 1896 à l'importation en Allemagne, que de 58 millions de marks et à l'importation en Danemark que de 97 millions, s'élevait respectivement en 1905 à 124 et 185 millions. Quant à l'ensemble du mouvement commercial entre les deux pays, il s'élevait à 320 millions de couronnes en 1904 et à plus de 360 en 1906.

Plus de 1 100 maisons de commerce allemandes étaient représentées par des commis-voyageurs contre 66 françaises et 114 anglaises. Sur les points les plus reculés, les moins fréquentés, on trouvait l'Allemand, étalant sa marchandise, sachant la conformer aux goûts et aux coutumes locales, avec une séduction et une complaisance qui lui attiraient nombreuse clientèle.

Telle était la situation au cours de l'année 1906 et au lende-

main des défaites de la Russie, impuissante, délaissée, timide spectatrice d'événements qu'elle n'avait pu entraver, n'ayant plus qu'une pensée : reconstituer sa puissance militaire et navale, s'absorber dans une réorganisation radicale en déployant tous ses efforts pour contribuer au maintien de la paix de l'Europe.

Alors se produisit un véritable coup de théâtre qui contribua à donner à la question danoise une importance de premier ordre. L'éminent et si regretté correspondant du *Times* à Paris, M. Lavino, publiait le 6 mars 1907 dans ce grand organe un article d'un intérêt capital. Il dénonçait les menées allemandes en Scandinavie, citant des faits indiscutables, appuyant ses arguments sur une dialectique aussi forte que serrée. Puis avec cette froide et admirable précision qui était la caractéristique de son beau talent, comme elle est souvent celle des grands publicistes anglais, il terminait en disant que, si le Danemark ne devait pas devenir une annexe de l'Allemagne, il était temps que les puissances, et spécialement l'Angleterre, prêtassent à la situation une attention plus soutenue.

La correspondance de M. Lavino eut un immense retentissement. La presse internationale s'en fit l'écho. Reprenant et disséquant les faits indiqués par lui, tous ceux qui avaient le moindre souci de l'impartialité ne purent que s'incliner devant ses arguments et une polémique passionnée s'engagea entre la presse anglaise et la presse allemande.

Cette fois, les autorités danoises elles-mêmes s'émurent. M. Bille, ministre danois à Londres, adressa le 15 mars une lettre au directeur du *Times* pour protester contre les bruits répandus de toutes parts au sujet de la fermeture éventuelle de la Baltique, et il ajoutait : « Il n'est pas un Danois qui ne soit prêt à rejeter cette idée comme incompatible avec la politique de neutralité que le Roi, le Gouvernement et le peuple considèrent comme leur salut. »

Mais personne n'avait songé à mettre en doute les intentions du gouvernement Danois et la sincérité de ses déclarations.

C'est ce que faisait fort justement remarquer M. Lavino au *Times* dans un nouvel article daté du 18 mars : « En présence de l'extension formidable de l'influence allemande dans la Baltique, disait-il, et particulièrement en Danemark, il n'est pas improbable que d'ici à peu de temps, l'Allemagne ne mette en avant des prétentions de nature à embarrasser fort le gouvernement danois. »

Quoi qu'il en soit, l'émotion n'était pas calmée. Les journaux continuaient à discuter âprement la question danoise, passée au premier rang de leurs préoccupations et il semblait que ce coin retiré de l'Europe, jusque-là si paisible, fût devenu le centre d'une agitation politique inusitée.

Le ministre danois des Affaires étrangères comprit qu'il fallait rassurer le Cabinet anglais, spectateur attentif et inquiet des événements. Il se rendit à Londres au mois de juin, et au cours de ses conversations avec le Roi et les hommes d'État, il s'appliqua à leur démontrer que l'orientation de son gouvernement n'était pas aussi exclusivement dirigée vers l'Allemagne qu'on l'avait crû tout d'abord. Mais il était malaisé de dissimuler une situation qui se révélait aux yeux des moins avertis et la méfiance qu'on éprouvait alors à Londres à l'égard de l'Allemagne prit à ce moment un degré tout particulier d'acuité.

Le Cabinet de Berlin avait été servi dans la tâche difficile qu'il avait entreprise en Danemark par un diplomate qui joignait à une grande habileté une expérience personnelle indiscutable. M. de Schön, aujourd'hui secrétaire d'État aux Affaires étrangères, savait allier à une parfaite courtoisie et à un esprit toujours avenant la persévérance et la ténacité qui ont fait depuis un siècle la grandeur allemande.

A l'orage qui avait grondé, succéda une légère détente ; la campagne si opportune menée par M. Lavino portait ses fruits. La propagande allemande, bien que continuant à s'exercer, prit un caractère moins encombrant. L'Allemagne avait compromis une partie engagée pourtant sous d'heureux auspices, mais dès lors que l'attention générale se portait sur le Danemark, la réserve s'imposait au puissant voisin du Sud.

La Russie, bien que fort affaiblie, avait, en outre, les mains plus libres et sa surveillance pouvait s'exercer dans la Baltique dans des conditions plus favorables que jadis.

La France, l'Angleterre et l'Espagne venaient de conclure un accord visant le *statu quo* dans la Méditerranée. Une seconde convention analogue entre puissances riveraines le proclamait dans la mer du Nord. L'heure était donc favorable pour une convention semblable visant la Baltique. Les négociations ouvertes à ce sujet entre la Suède, l'Allemagne, la Russie et le Danemark aboutirent au cours de l'année 1908. Cet accord fut accueilli à Copenhague avec une satisfaction évidente. S'il ne proclamait pas la neutralité du Danemark, rêvée dans ce pays par un grand nombre de patriotes qui voudraient le voir à l'abri du danger et jouissant paisiblement sous la protection internationale du fruit de son brillant commerce et des entreprises nombreuses et prospères que l'ingénieux esprit de ses populations a su créer et faire vivre, cet accord assure tout au moins certaines garanties au pays, mais qu'il ne faudrait pourtant pas exagérer, car le jour où viendrait à éclater dans la Baltique un conflit international, la caducité d'un pareil traité serait démontrée *ipso facto*. D'ailleurs, l'Angleterre ne l'a pas signé Il ne la lie donc en rien, ce qui lui laisse toute sa liberté d'action pour le présent et l'avenir. L'un des publicistes hollandais les plus distingués et les plus appréciés, M. de Koo, a émis dans un article qui a fait le plus grand bruit, des idées analogues au sujet de la signature de la convention relative à la mer du Nord.

« Que dans une guerre entre l'Allemagne et la France, disait-il, et surtout dans une guerre contre la France et l'Angleterre réunies, les deux dernières puissances soient tenues de respecter la neutralité des régions côtières hollandaises, cela, de toute évidence, ne saurait être préjudiciable à l'Allemagne. Reste à savoir si, en cas de conflit, les trois combattants éventuels tiendront compte le moins du monde de la convention qu'ils viennent de signer. »

Comme nous le disions, c'est la neutralité que, dans leur for

intérieur, les Danois désireraient. Que de fois n'ai-je pas entendu des hommes d'État envier le sort d'une Suisse ou d'une Belgique? Et si, en effet, au cours d'un conflit international, la menace d'une occupation, même d'un démembrement, peut toujours rester suspendue sur le Danemark comme une épée de Damoclès, son intérêt bien entendu ne serait-il pas de se garantir contre les ambitions d'un remuant voisin.

Perspective inquiétante qui assombrit encore l'âme de ceux qui ont assisté au démembrement de 1864 et rêvent, au soir de leur vie, de voir avant de mourir, les destinées de leur pays immuablement fixées.

Mais l'Allemagne consentira-t-elle jamais à cette neutralisation? Elle qui surveille cette contrée d'un œil si attentif, dont les navires connaissent les moindres détours du Sund, en scrutent depuis bien des années les alentours et se sont parfois même livrés dans les détroits à des actes que le droit international admettrait difficilement, pourra-t-elle jamais se résigner à une attitude tout à fait passive et à renoncer à l'appât que pourrait lui offrir, en cas de guerre, une occupation temporaire... ou prolongée du Grand Belt.

Quelles que puissent être à cet égard les éventualités et si désirable que paraisse à tous les esprits impartiaux la solution de la question des détroits dans le sens que nous venons d'indiquer, il n'est pourtant pas exagéré de dire que si les rapports dano-allemands restent cordiaux à la suite d'alliances de famille qui ont encore resserré les liens existants avec la Cour de Berlin, une amélioration marquée s'est également produite dans les relations dano-anglaises et dano-russes.

La Russie, moins absorbée par ses préoccupations en Extrême-Orient, ne se désintéresse plus de la Baltique. L'Angleterre, dans sa lutte contre l'Allemagne, a enfin reconnu qu'elle était trop longtemps restée étrangère aux rivalités d'influence dont le nord de l'Europe est le théâtre. Le roi Édouard VII a visité Copenhague au mois d'avril 1908. Il y a été reçu par le peuple avec chaleur et le *Vort Land*, l'un des grands organes conserva-

teurs de la presse, publiait à cette occasion un article fort remarqué dans lequel il constatait que la Cour « n'avait pas trouvé pour recevoir le roi et la reine d'Angleterre les mêmes fêtes de toute solennité que pour l'Empereur Guillaume ».

Ah ! c'est que le peuble danois n'a pas oublié le passé ! En acclamant Édouard VII et la reine Alexandra, il saluait ceux qu'il considère, malgré tout, comme un rempart pour lui. Il n'a pu effacer de sa mémoire l'attitude des Anglais en 1801, en 1807, en 1864, en 1870, mais l'Angleterre représente néanmoins pour lui le salut, la force qui, au jour d'alarme, accourrait à son secours.

Aussi, n'y a-t-il pas lieu de s'étonner des attaques qu'un certain nombre de journaux danois adressent à la Cour en lui reprochant l'excès de ses sympathies allemandes. Et pourtant, à quelques heures de Copenhague, les populations du Sleswig, traitées avec dureté par les fonctionnaires allemands, insultées parfois dans leurs sentiments les plus chers, gémissent sous le joug et envisagent l'avenir avec crainte.

On aurait pu s'attendre après la conclusion de l'accord dano-allemand de 1907 qui a constitué — il faut le dire — une nouvelle abdication du Danemark reconnaissant la situation nouvelle créée par les désastres de 1864, à voir s'atténuer les vexations nombreuses dont les sujets danois n'ont cessé d'être victimes au Schleswig. Il n'en a rien été.

Il faut avoir traversé ce pays pour apprécier l'indéracinable attachement de ses populations au nom et au pays danois. Les mères bercent encore leurs enfants aux sons entraînants des anciens chants danois, les jeunes filles aiment à se costumer parfois aux couleurs danoises, les hommes cherchent à se grouper en corporations pour entretenir jalousement le culte de la langue danoise, les vieillards, derniers survivants des luttes anciennes, fredonnent, les larmes dans la voix, quelques vieilles chansons du temps de leur jeunesse. Ces efforts sont couronnés d'un plein succès. La *société pour le maintien de la langue danoise* qui comptait, en 1883, 676 membres, arrive aujourd'hui au

chiffre de 4 000. La prospérité de la *Société danoise scolaire* du Schleswig du Nord n'est pas moindre, car son fonds de propagande s'élève à près de quatre mille marks.

Que dire de l'attitude souvent agressive et violente de la presse pangermaniste en présence de ces succès de la propagande danoise? Dans des articles menaçants, elle invite le gouvernement allemand à un redoublement de surveillance ; elle le somme d'intervenir, elle l'invective presque, malgré la lourde main qu'il a toujours fait peser sur ces malheureuses provinces.

Un fait, entre mille, prouve à quel point le nom allemand est antipathique au Schleswig. Au commencement du mois de janvier 1908, un prêt sur hypothèque avait été consenti à un grand propriétaire allemand obéré par un Danois qui lui déclara qu'il se verrait contraint de le retirer, s'il continuait à laisser exposés dans sa demeure les portraits des souverains allemands. Sur son refus, le contrat fut résilié et ce ne fut qu'après de longs pourparlers et des efforts considérables que des Allemands consentirent à venir en aide à leur compatriote aux abois.

Ainsi l'Allemagne multiplie ses avances à la Cour danoise, et tâche de l'enserrer chaque jour davantage; mais, en retour, elle opprime les Danois du Schleswig et les traite en étrangers et en vaincus.

Du reste, si les rapports dano-allemands se sont singulièrement modifiés depuis vingt ans sous l'empire des circonstances et de la crainte qu'inspire au Gouvernement la puissance formidable de l'Allemagne, il faut reconnaître que des efforts constants ont été déployés pour le maintien et la consolidation de la défense nationale. Ah ! cette question de la défense : que de flots d'encre n'a-t-elle pas fait couler ! A quelles discussions souvent violentes n'a-t-elle pas donné lieu ! Quelles polémiques de presse n'a-t-elle pas suscitées !

Jusqu'en 1901, la droite a gouverné en Danemark et nous savons quels étaient ses sentiments; ils se résumaient ainsi : perfectionnement toujours plus grand du système militaire et naval, foi indestructible dans les destinées de la nation. A partir

du commencement de ce siècle, très diminuée au parlement par suite des succès grandissants des candidats de gauche, elle dut leur céder le pouvoir. Le Roi avait résisté jusqu'au dernier moment; mais toute lutte devenait impossible. Il fallait que la couronne s'inclinât ou attirât sur elle la suspicion de la grande majorité du pays.

Un ministère de gauche, présidé par M. Deunzer, fut alors chargé de la direction des affaires. Mais le Roi lui ayant imposé l'obligation de ne rien négliger dans la question des fortifications, une commission spéciale fut nommée pour rédiger un projet de loi en ce sens. Ses travaux durèrent sept années. Bien que voilés d'un mystère absolu, certaines discussions transpirèrent parfois.

On savait bien que la plupart des membres étaient partisans convaincus d'un vaste système de protection, mais l'objet principal des nombreuses réunions qui se succédèrent fut autre; il portait surtout sur la question de décider si l'on fortifierait le sud du Danemark ou si l'on se bornerait à protéger Copenhague du côté de la mer.

Le même problème qui a provoqué plusieurs crises ministérielles vient enfin d'être résolu, mais dans un sens restrictif. Le comte Holstein Ledeborg, que le Roi a appelé au pouvoir au cours de l'été dernier, formulait en ces termes son programme : « Le devoir du ministère est de réaliser l'accord entre les groupes partisans de la défense nationale. Les projets peuvent être caractérisés en deux mots : abandon des défenses de terre de Copenhague et création d'une défense efficace qui assure la neutralité du Danemark et permette au gouvernement de remplir loyalement ses devoirs au cas où deux autres puissances entreraient en lutte dans les eaux danoises ou sur la frontière du Danemark. »

Par 59 voix contre 50, le Folkething a approuvé le plan du comte Holstein et le Landsthing le ratifiait peu après. Il a été, en outre, décidé que la démolition des fortifications qui protégeaient Copenhague du côté de la terre ne commencerait qu'en 1922.

Le Danemark veut vivre. Il se rappelle ce couplet de Runeberg qui, bien que s'appliquant à la Finlande, est souvent récité et chanté dans les modestes intérieurs de village :

« O doux nom, résonne haut! Notre pays, notre pays, notre patrie, nulle colline dressée vers le ciel, nulle vallée profonde et nul rivage ne sont plus aimés que notre pays du Nord, que la terres de nos pères. »

Il se rend compte qu'à une époque d'armements à outrance, un pays, pour ne pas déchoir, doit toujours être prêt à toutes les éventualités et qu'il ne lui suffit pas de se faire l'apôtre pacifique des idées de solidarité et de mutualité! A cet égard toutefois, certains écueils menacent le Danemark. Le comte Holstein, qui n'avait accepté le pouvoir que temporairement, s'est retiré aussitôt après le vote de la loi relative à la défense. Un ministère radical lui a succédé. Il a pris l'engagement d'éxécuter le programme que le Parlement venait de sanctionner; mais il ne dissimule pas son intention de développer encore les œuvres humanitaires et sociales : or les dépenses qui y sont affectées constituent pour les finances danoises une charge écrasante. Elles répondent, il est vrai, aux aspirations de la démocratie qui a obtenu déjà tant de satisfactions et ne paraît pas rassasiée encore. Le budget de 1910-11 est en déficit de 20 millions de couronnes, chiffre inquiétant pour un pays de faible population. On ne saurait donc trop recommander au Danemark la sagesse politique et financière. Qu'il sauvegarde avant tout ses forces militaires et navales; c'est la condition essentielle de son existence, indispensable au maintien de la paix et à l'équilibre dans le nord de l'Europe!

Vicomte de Guichen.

---

# LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE

# APRÈS LE MARÉCHAL DE MAC-MAHON

ESQUISSE DE POLITIQUE EUROPÉENNE D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT [1]

---

## I

### LES LIMITES DE L'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Nos études dans cette *Revue* nous ont conduit, avec l'œuvre magistrale de M. Hanotaux, jusqu'à la période du 16 mai 1877 [2]. Nous essaierons de les compléter en entretenant les lecteurs du quatrième volume de l'*Histoire de la France contemporaine*. La dernière page se ferme à l'heure de la mort de M. Gambetta (31 décembre 1882). L'éminent auteur paraît estimer qu'en poursuivant au delà de cette date la tâche entreprise, il faudrait quitter le domaine historique pour pénétrer dans un domaine trop dépendant encore du *Forum*, au milieu des passions irritées, du conflit des personnalités, dans la mêlée des batailles quotidiennes, Il appartient à la presse de les raconter; ce n'est pas la mission de l'historien. Et puis, les temps héroïques sont clos. De quelle pâleur apparaîtraient les récits qui suivraient! Le grand but de l'historien est de découvrir et de tracer la ligne de sommet de l'histoire. Comment la discerner dans un parcours un peu étendu, alors qu'elle demeure pour la plupart du temps obscurcie par les nuages de la polémique, la mêlée des partis, la dissimulation et le langage qu'imposent si souvent aux hommes les

[1] *Histoire de la France contemporaine*, par M. Gabriel Hanotaux, t. IV, 1909, in-8°.

[2] *Revue d'Histoire diplomatique*, 1904, numéro 1; 1905, numéro 2; 1907, numéro 4.

intérêts politiques? Pour acquérir leur netteté, les hautes lignes de l'histoire, celles qui décrivent le graphique de l'humanité, doivent être dégagées de toût à ce qui masque l'horizon et attendre l'heure de la vérité, quand s'éteignent les passions.

Notre ancien ministre des Affaires Étrangères avait, à bon droit, présente à la pensée la méthode d'envisager et de reconstituer un ensemble indépendant, de fonder une œuvre sur des certitudes et des documents, il a voulu s'arrêter aux limites des régions encore brumeuses et retourner aux clartés de l'histoire du cardinal de Richelieu.

Du volume du plus haut intérêt, à l'occasion duquel nous écrivons ces lignes, nous n'entendons pas faire une analyse complète, mais tirer principalement une étude des négociations européennes qui ont précédé et suivi, dans l'acuité de la question d'Orient, la guerre russo-turque, pour conduire à l'œuvre du Congrès de Berlin, d'où sont découlées presque toutes les conditions de la politique internationale. C'est l'exemple d'une des plus grandes tractations diplomatiques, le temps où les négociations sillonnent l'Europe, tantôt actives, ralenties ou suspendues, toujours tenues et dirigées par le prince de Bismarck, dont l'astre arrivait à son zénith.

Quelle fut l'histoire intérieure de la France pendant ces années? Nous le dirons rapidement afin de montrer comment pouvait et devait s'exercer son action extérieure.

## II

### DU 16 MAI 1877 AU MINISTÈRE GAMBETTA, 10 NOVEMBRE 1881

M. Jules Simon a quitté le pouvoir, un ministère présidé par le duc de Broglie lui succède. M. Gambetta prend la direction d'une résistance constitutionnelle avec le concours de la réunion plénière des gauches. « On prétend imposer à ce pays une dissolution qui peut être la préface de la guerre... », dit M. Gambetta. Mot imprudent et peu conforme à la réalité, mot funeste, me-

naçant pour le pays, auquel il devait être, pour la sécurité de sa paix et de sa confiance, trop souvent répété. En fait, la dissolution était jugée défavorablement en Allemagne, alors soumise au régime du Kulturkampf, où l'exemple d'une politique dite cléricale pouvait encourager la résistance. Au duc Decazes qui lui demandait, le 16 mai, comment on prendrait la dissolution en Allemagne, le prince de Hohenlohe répondait : « Très mal dans le public, si elle est conduite par Buffet et Fourtou[1]. » L'indication s'inspirait des opinions déjà connues du chancelier allemand. L'agitation, au surplus, tentée en France par quelques personnalités ardentes et très peu nombreuses contre l'ordre de choses établi en Italie, n'était que conventionnelle et son influence sur le pays entièrement vaine. A quel esprit impartial, réfléchi et réellement informé aurait-on pu faire accepter l'idée de l'éventualité possible d'une guerre engagée par la France contre l'Italie afin de détruire sa nouvelle organisation unitaire? Une telle donnée, si artificielle qu'elle fût, aura cependant son action, elle fournira souvent un instrument, une invraisemblable accusation, un moyen indirect d'intervention. « Bismarck m'a dit, écrit le prince de Hohenlohe le 6 septembre 1877 à Gastein, qu'il serait nécessaire de se montrer un peu menaçant encore avant les élections. D'ailleurs, cette démonstration pouvait tout aussi bien se faire à Berlin qu'à Paris[2]. »

La lutte sera ardente, enflammée, elle aboutira à la défaite du cabinet par les élections du 14 octobre ; le duc de Broglie se retire, un ministère de *transaction*, ainsi qualifié par le maréchal, est constitué, sous la présidence du général de Rochebouët (le 24 novembre) ; il est accueilli par la Chambre comme inconstitutionnel et antiparlementaire ; les pourparlers s'engagent pour la formation d'un cabinet Batbie, bientôt abandonné ; et le maréchal appelle M. Dufaure au pouvoir. Nous n'avons pas ici à

[1] *Mémoires du prince de Hohenlohe*, II, p. 401. Paris, Louis Conard, édit., 1909.

[2] *Ibid.*, p. 407 (voir également : vicomte de Gontaut-Biron, *Dernières années*, p. 268 et suiv.).

retracer l'histoire des luttes et des divisions pendant les années qui vont suivre, nous n'en voulons marquer que les étapes principales.

Leur caractère général a paru être celui de l'impatience dans la réalisation et d'une disproportion entre les mesures votées et les moyens financiers disponibles pour les appliquer.

On en peut juger par la seule énumération des projets auxquels le Parlement donne sa consécration entre sa réunion, le 8 janvier, et les derniers jours de mars 1878 : en première ligne, le grand plan des travaux publics conçu par M. de Freycinet. Il a pour point de départ la pensée de fournir un outillage au développement économique dont il dépassait, il est vrai, le degré; les chemins de fer, la marine marchande, les ports, les canaux, le perfectionnement et l'extension de tous les moyens de transport et de trafic entraînaient une dépense évaluée d'avance à quatre milliards [1]. Dans l'ordre financier, on crée le 3 pour 100 amortissable; un crédit de 331 millions est ouvert pour le rachat de lignes secondaires de chemins de fer; et la formation d'un réseau d'État est amorcée par l'exécution des lignes non concédées. Il s'agit au début de la construction de 16 000 kilomètres de chemins de fer. Puis viennent le développement des chemins vicinaux, la création de la caisse des écoles, une convention nouvelle avec la Banque de France, l'autorisant à porter son avance permanente de 60 à 140 millions, le projet de tarif général des douanes. Parallèlement à ces importantes discussions, marchait le travail du budget sur un projet prudent dont la modération sage contrastait avec la hardiesse des programmes. La scène parlementaire présentait l'activité la plus variée, les sujets politiques avaient leurs journées, la réflexion ne s'attardait pas et les sequins français tenaient le premier rang dans la course générale. L'Exposition universelle offrait le spectacle splendide des progrès considérables accomplis par le travail et l'industrie dans toutes les branches de leur

[1] L'étude du projet l'éleva à la construction de 18 000 kilomètres de chemins de fer et à une dépense de six millards répartie sur six annuités.

activité, elle témoignait aussi que le génie et l'art français demeuraient dignes de garder aux yeux du monde le sceptre de goût.

M. Hanotaux relate l'apparition à cette date des formules du socialisme étatiste et les manifestations publiques de ses premiers protagonistes. « Les révolutions, dit-il, sont filles de l'espérance. » L'espérance en effet, a son domaine naturel, qui est l'amélioration et la perfectibilité de la société; domaine légitime, non pas indéfini, mais limité par les nécessités d'une organisation sociale durable, féconde, fondée sur le travail et la transmission, exclusive de la servitude des passions, constitutive de la patrie, garant de ses droits imprescriptibles; domaine qui ne doit pas appartenir aux aspirations d'une convoitise aveugle, dont la destinée, quelles que soient ses conquêtes, est de demeurer inassouvie. La France, pays des générosités et des largesses, exemple des initiatives et des dévouements désintéressés, pourrait-elle reconnaître sa native conception de la justice dans l'asservissement de la liberté et de l'indépendance individuelles? « Nous ne nous soucions pas de la liberté, observait finement M. Raoul Duval au prince de Hohenlohe le 23 janvier 1875, mais seulement de l'égalité [1]. » Il est vrai que, la plupart du temps, c'est pour mieux sortir de l'égalité que beaucoup y tiennent davantage. La notion vraie de l'égalité, au lieu de légitimer les entraves opprimantes, n'implique-t-elle pas les voies larges, libres, ouvertes où, sans se paralyser mutuellement, tous les efforts peuvent atteindre un but, un fruit et une récompense? Les hommes ont besoin de rapprochement : c'est dans leur union, non par le conflit des classes et les théories variées des écoles qu'ils peuvent trouver l'aide et le progrès également impérieux.

Les tendances multiples qui s'étaient diversement manifestées pendant la première année du cabinet Dufaure ne devaient pas tarder à devenir plus entreprenantes, elles trouvèrent leur formule dans la revendication des changements du personnel administratif et judiciaire, qui s'étendait bientôt à l'ar-

[1] Hohenlohe, II, p. 304.

mée. Le ministre de la guerre, général Gresley, réclama le remplacement des généraux de Lartigue, Bataille, Bourbaki, de Montaudon et du Barail. Le maréchal de Mac-Mahon refuse de signer le retrait des commandements exercés par Bataille, Bourbaki et du Barail, mais le conseil reste dans un silence insistant, sourd aux objections et insensible aux résistances du maréchal. Le Président de la République dépose alors sa démission. Spectateur de sa douleur devant le sacrifice de ses glorieux compagnons d'armes, M. Dufaure en reçut une impression émue : « C'est, dit-il, en sortant du conseil, un honnête homme et un grand citoyen ! » Le même jour, 30 janvier 1879, l'Assemblée Nationale donnait ses suffrages à M. Jules Grévy et l'investissait des fonctions de Président de la République.

A la vérité, l'élection n'avait pas une véritable signification d'union, elle portait en elle le sens d'un échec pour M. Gambetta, l'affirmation d'un antagonisme évident. A travers l'événement, on sent les divisions qui s'étaient glissées entre la politique large dont M. Gambetta s'était fait le représentant et les programmes radicaux. « L'adaptation au nouveau régime », suivant le terme très approprié de M. Hanotaux, comportait beaucoup de modifications dans le personnel. Ce fut la première tâche du ministère Waddington; l'administration départementale, celles des finances et de la justice, le conseil d'État, les agents diplomatiques, le gouvernement général de l'Algérie, les grands commandements militaires, le conseil de la Légion d'Honneur sont l'objet de nombreuses modifications. La présidence de la Chambre des députés échoit à M. Gambetta. L'aministie, les premières luttes religieuses, la réforme scolaire, le retour des Chambres à Paris, les écoles normales primaires, la discussion du budget remplissent le commencement de la session (janvier-avril). Le combat est engagé entre les modérés et les avancés; l'avantage se marquant rapidement pour ceux-ci, le terrain parlementaire échappait peu à peu au ministère. A la session extraordinaire (27 novembre), les groupes reviennent ardents, impatients; un débat sur l'application de l'amnistie, une interpel-

lation sur les manifestations politiques des officiers de l'armée territoriale entraînent la chute du cabinet (29 décembre). De plus en plus on abandonnait la voie que M. Gambetta avait résumée par ces mots : « l'action extérieure... au-dessus et en dehors des partis ». Mais que deviendraient les partis si on pouvait se tenir au-dessus et en dehors d'eux? Il faut, ou les conduire, ou les subir.

M. Hanotaux remarque avec raison que le véritable chef de la majorité parlementaire était M. Gambetta et que M. Grévy n'avait tenu déjà aucun compte de cette indication positive; il devait la négliger avec un soin persévérant et pratiquer, sans interruption, une manière d'user les hommes les uns par les autres et de former des cabinets au moyen « des débris recollés de ceux qui se défont ». M. de Freycinet, appellé a recueillir la succession de M. Waddington, apportait au pouvoir ses hautes facultés de travail, de méthode, de netteté de vues et d'habileté gouvernementale. Mais la situation ne lui permettait qu'une politique restreinte aux exigences des groupes parlementaires. Trois questions priment à ce moment : la réforme de l'enseignement, celle du personnel, l'amnistie. Le Sénat vote la loi sur l'enseignement supérieur, mais en répousse l'article 7 [1], et la Chambre se rallie aux décisions sénatoriales. Ce sera l'origine des décrets par lesquels trois mois sont impartis aux Jésuites pour leur dispersion; pareil délai est accordé aux congrégrations non autorisées pour obtenir la sanction officielle. On connaît les mesures qui suivirent. Les débats se succédèrent aux Chambres, interrompant les espérances d'un accord qui avait paru à quelques-uns, pendant un moment, réalisables avec le Saint-Siège.

Il subsistait encore un autre grave débat à trancher : la question de l'amnistie plénière. Le gouvernement en demande l'adoption; M. Gambetta, quittant le fauteuil de la présidence, monte à la tribune et soutient le projet. Il fait valoir la lassi-

[1] Interdiction de l'enseignement aux congrégations.

tude du pays, la lassitude aussi de l'Europe qui n'est plus effrayée, la reconstitution de la puissance française, il convie la Chambre à l'effacement du passé. Sa voix rassemble les suffrages, la loi est votée, 21 juin. Quelques jours plus tard, le Sénat adopte le même texte, mais prescrit l'exclusion des auteurs de crimes, d'assassinats et d'incendies. Le projet renvoyé à la Chambre est définitivement voté par elle, après quelques modifications dans les termes.

Depuis qu'il avait été élevé à la présidence de la Chambre, l'activité de M. Gambetta avait grandi avec son autorité. Son influence et son action s'étendaient dans toutes les parties du rouage gouvernemental; la chaleur de sa parole, la séduction de son ardeur, son culte patriotique, l'élévation de ses vues générales, sa hardiesse pour rejeter les points de vues étroits, son indépendance sur les personnes lui donnaient un prestige et une puissance aussi inquiétantes aux coteries, qu'entraînantes auprès des hommes capables d'aspirations libres. Un courant si manifeste ne pouvait faire moins que de susciter des oppositions irréductibles; habilement dirigées ou dévoilées, elles provoquèrent au sein du cabinet des dissentiments qui mirent fin à son existence (19 septembre 1878).

M. Gambetta encore une fois écarté par la prudence soupçonneuse et inquiète de M. Grévy, M. Jules Ferry est appelé à la présidence du Conseil; le portefeuille de l'Instruction publique lui reste attribué et les modifications ministérielles se bornent aux départements des Affaires étrangères, des Travaux publics et de la Marine, dont les titulaires furent MM. Barthélemy Saint-Hilaire, Sadi-Carnot et l'amiral Cloué (23 septembre).

L'œuvre principale du nouveau cabinet devait être la réforme scolaire et l'exécution des décrets. L'organisation d'un enseignement gratuit, obligatoire et laïque fut votée par la Chambre le 24 décembre 1880, le 3 juin 1881 par le Sénat et définitivement, en mars 1882, par la Chambre. Les polémiques qu'excitèrent cette législation ne consolidaient pas la position du ministère, très assailli par la préoccupation de l'approche des élections. Quel

sera le mode du scrutin? Le scrutin de liste remplacera-t-il le scrutin d'arrondissement? Le président du conseil déclare que le gouvernement conservera la neutralité. La discussion s'engage le 16 mai 1881, M. Gambetta soutient avec force la cause du scrutin de liste, dont il préconise la nécessité; il repousse « un régime qui ne peut donner au pays aucune vilalité », il adjure la chambre et lui rappelle le reproche d'un ancien :

*Propter vitam vivendi perdere causas.*

Sa conviction gagne l'assemblée, la motion est votée à 65 voix de majorité. La foi du président de la Chambre dans l'efficacité de la réforme était si profonde, qu'il avait dit au prince de Hohenlohe : « Le scrutin d'arrondissement produisait des chambres d'une petite moyenne dont les membres poursuivaient uniquement des intérêts locaux. Vouloir avec cela former un parti gouvernemental, c'était vouloir la quadrature du cercle [1]. » Le Sénat ne ratifie pas le vote de la Chambre (3 juin); la situation s'en trouve radicalement modifiée. M. Gambetta, auquel vient d'échapper l'instrument qu'il regardait nécessaire pour la formation d'une force parlememtaire stable et élevée, prend position sur d'autres questions, il réclame la modification des attributions et du recrutement du Sénat. « Le lendemain, il n'y avait plus que des révisionnistes dans le parti républicain. » Pendant la campagne électorale, il accentue encore son programme : abolition du volontariat, impôt sur le revenu, service militaire réduit, liquidation des immeubles des congrégations, il veut, en se déclarant partisan de ces mesures, grouper autour de lui toutes les gauches, appuyer sur elles le gouvernement qu'il entend fonder. Mais les élections des 21 août-4 septembre amenèrent des changements importants dans la composition de la Chambre : 207 voix étaient assurées à M. Jules Ferry, 204 voix suivaient encore M. Gambetta, la majorité dépendait du centre gauche et des radicaux.

[1] Hohenlohe, *Mémoires*, 20 mars 1879, t. III, p. 15.

La session s'ouvrit comme arrivait la nouvelle de nos succès définitifs en Tunisie; la gloire même était alors impuissante à relever la popularité de M. Jules Ferry, auquel une opposition ardente ne cesse pas de reprocher Tunis autant que le Tonkin. Le débat sur les affaires Tunisiennes est aussitôt abordé le 5 octobre. Le Président du Conseil déclare à l'avance que le ministère est démissionnaire, quel que soit le vote de la Chambre. Pendant quatre jours toutes les accusations se donnèrent libre champ avec la plus aveugle fureur; les reproches les moins justifiés, les invectives, les appréciations les plus opposées à la vérité comme à la clairvoyance et à l'évidence se donnaient cours; les motions, les propositions, les demandes d'enquête, la mise en accusation du cabinet, l'ordre du jour pur et simple étaient successivement repoussés. Le spectacle était celui de l'incohérence et du désordre le plus enchevêtré. Plus de Ministère, dès lors plus rien à garder ou à rejeter. Mais M. Gambetta intervient, il repousse « les querelles personnelles » et propose à la Chambre de déclarer sa résolution d'exécuter intégralement le traité du 12 mai 1882 [1]. L'ordre du jour ainsi motivé rallie sur-le-champ 287 voix. La démission du cabinet suit la séance (10 novembre); et M. Grévy charge M. Gambetta de la formation du ministère.

Plusieurs jours se passèrent, rien ne se dessinait, l'effort de M. Gambetta pour réunir dans le ministère MM. de Freycinet, Léon Say, Jules Ferry et Brisson rencontrait des objections et des hésitations dilatoires, refus courtois motivés sur des raisons vagues ou guidés par des calculs décidés. Il parut reconnaître que les conseils de l'Élysée n'étaient pas étrangers à la retraite des personnalités qu'il avait compté associer. Sur-le-champ il prend sa décision. Le 14 novembre, gardant lui-même le porte feuille des Affaires étrangères, il constitue, suivant sa propre expression, le cabinet « entre camarades ». En prenant connaissance de la liste ministérielle, M. Grévy eut un mot significatif : « C'est là votre ministère!... Et M. Paul Bert aux cultes, c'est complet! »

[1] Traité du Bardo, conclu avec le bey de Tunis, établissant le protectorat.

## III

### LE MINISTÈRE GAMBETTA

Le 15 novembre, les Chambres entendent la déclaration ministérielle : « Politique graduellement mais résolument réformatrice, révision sagement limitée, réforme de la magistrature, diminution des charges militaires et des impôts pesant sur l'agriculture, traités de commerce, œuvres d'assistance et de prévoyance, application du régime concordataire », tels étaient les moyens de la politique qui s'annonçait devant l'accueil froid des Chambres et du public.

Les choix du Président du Conseil pour la plupart des postes les plus importants de l'État jetaient dans les « groupes et sous-groupes » surprises et soupçons, au milieu d'une majorité incertaine d'elle-même et prompte aux retours. Cependant l'accord s'établit sur une question jusque-là très contreversée, la Chambre et le Sénat, dans un débat sur les affaires tunisiennes, acceptent la formule : « ni l'abandon, ni l'annexion : le protectorat ».

Au dehors la Triple Alliance se préparait dans le secret; les rapports de la France et de l'Angleterre se compliquaient par les difficultés de leur *condominium* en Égypte où avaient surgi, à la suite de l'insurrection d'Arabi Pacha, les tentatives d'intervention turque. Cette situation avait déterminé une préparation d'action commune de la France et de l'Angleterre. Mais les notes du *Foreign office* pouvaient révéler des réserves propres à mettre en garde le gouvernement français. Le point de vue développé par M. Gambetta, le 14 décembre, à Lord Lyons sur l'entente à préciser entre les deux cabinets ne parut pas à Londres suffisamment désintéressé du côté français; « ... Il y a lieu de réfléchir mûrement, objecte à la date du 23 décembre l'ambassadeur, pour déterminer la conduite à tenir au cas où les désordres se renouvelleraient. » Il formule le 6 janvier cette réserve « qu'il ne doit pas être considéré comme s'engageant par là à quelque

mode particulier d'action, si une action devait être trouvée nécessaire ». La note commune, exprimant l'intention de concourir au maintien du trône khédivial, est remise néanmoins à Tewfik Pacha le 8 janvier, pendant que le sens exact de la politique anglaise se précisait par ces mots de Lord Granville à M. Challemel Lacour : « Ce qui importe le plus, ce n'est pas que le concert anglo-français soit réel, c'est qu'il soit apparent. »

Mais une autre entente se manifeste. Sous les inspirations inspirées à Londres par le prince de Bismarck, un memorandum signé à Berlin, Rome, Vienne et Saint-Pétersbourg est adressé à la Turquie, déclarant que « leur concert n'admettra pas qu'aucune atteinte au *statu quo* soit portée par l'action particulière des deux puissances ». Le chancelier allemand donnait au langage des quatre cabinets une interprétation peu rassurante en exprimant à M. le baron de Courcel l'opinion que « sa seule crainte serait qu'une entente anglo-française, telle qu'elle est prévue dans la note collective, ne produisît un conflit anglo-français ».

La négociation, son caractère, les oppositions qu'elle rencontra méritaient d'être notés pour mettre en relief les conditions au milieu desquelles pouvaient s'exercer une politique telle que la concevait M. Gambetta. L'action, même la plus pacifique et la plus conciliante, nous était mesurée de près.

A l'intérieur, le Président du Conseil ne tardera pas à se heurter aux obstacles qui préparaient sa chute. Dans son projet de « révision partielle des lois constitutionnelles » il a inscrit la proposition de fixer par la constitution elle-même le mode d'élection de la Chambre des députés. Le projet vient en discussion le 26 janvier. M. Gambetta fait valoir au moyen d'arguments pressants, soutenus par la plus large éloquence, l'intérêt des réformes, les effets qu'il en prévoit; la cause était condamnée d'avance. « Il y a lieu à revision des lois constitutionnelles. » 268 voix consacrent l'adoption de ce texte impliquant la révision illimitée, 218 voix la repoussent. Le ministère était battu, sa démission suit sa défaite. L'élan a été brisé au premier essor.

Parmi les successeurs du cabinet, on verra au premier rang les hommes politiques dont M. Gambetta avait, avec le plus d'insistance, sollicité le concours : MM. de Freycinet, Léon Say, Jules Ferry (30 janvier 1882).

Pendant que se déroulaient en France, sur le théâtre parlementaire, ces scènes rapides, entrechoquées, décisives, au milieu des emportements des partis et des rivalités inflexibles des personnes, les actes de la plus haute gravité s'étaient développés au dehors.

## IV

### LA QUESTION D'ORIENT APRÈS 1870

De toutes les conséquences européennes provoquées par les événements de 1870, une des plus logiques devait avoir l'Orient pour objet et pour théâtre. Les causes qui avaient pendant près de vingt ans agité les États, mis en présence leurs intérêts, leurs ambitions, leurs divergences, soulevé entre eux les conflits, avaient trouvé leurs solutions; les courants s'étaient fixés et il s'était établi un état de choses puissamment consacré par la force. Les grands facteurs européens, placés en face d'une organisation nouvelle de la puissance internationale, ne trouvaient plus leurs points d'appui, là où ils s'étaient fondés dans le passé, le groupe central du continent aspirait à de nouveaux étais. Les liens qui avaient uni les puissances, les intérêts qui les avaient associées ou divisées, les questions qui les avait déterminées affectaient d'autres formes et de nouvelles nécessités; leurs frontières n'assuraient plus les mêmes garanties; un équilibre avait été détruit, et de sa rupture naissaient un malaise, une incertitude et un trouble qui appelaient des orientations auparavant à peine entrevues. A toutes les époques de crise et de transformations, quand les hommes ont cru déchirer le voile de l'avenir sur les fondements d'un nouvel état de choses, un autre inconnu surgit, aussi impénétrable et aussi déconcertant

pour la pensée et pour les calculs que celui qui vient d'entrer dans le domaine des faits. Il apparaît soudainement après la déroute de toutes les prévisions, il jette l'obscurité quand on avait escompté la pleine lumière, au milieu d'une pacification qui ne devait pas rencontrer d'obstacles.

Au plus près de cet horizon se présentaient les questions relatives à la Turquie et à l'orient de notre continent; elles étaient demeurées, depuis les stipulations du traité de Paris, dans un assoupissement protégé par les préoccupations qui avaient dérivé les grandes activités européennes vers des objets plus vivants. L'empire ottoman, menacé par la Russie et les directions du légendaire testament de Pierre le Grand, défendu par l'Angleterre ardente à préserver la route des Indes et l'entrée de la Méditerranée, protégé par la France toujours prête à donner son appui traditionnel au voisin menaçant les frontières de la Maison d'Autriche, qu'allaient devenir ces données anciennes dans la nouvelle distribution des influences, dans la déviation des courants qui avaient entraîné la marche politique respective des puissances? Quels groupements allaient naître sous la pression des événements récents et des intérêts nouveaux?

Dès l'origine et à l'aurore à peine crépusculaire de la situation qu'allait ouvrir la lutte entre la France et la Prusse, ces éventualités avaient fortement affecté le gouvernement russe. Le 6 juillet 1870, le prince Gortschakoff, au premier avis de la candidature Hohenzollern, s'en ouvrit clairement auprès du général Fleury, notre ambassadeur : « La Russie est toujours désireuse de voir s'établir une entente cordiale entre elle et la France. Mais la France est débitrice envers la Russie, il serait nécessaire qu'elle donnât des gages de conciliation sur le terrain d'Orient. Non pas qu'il s'agisse d'une révision du traité humiliant de 1856, que la Russie subit avec douleur; elle comprend que, dans cette grave question, la France n'est pas seule et qu'elle ne peut agir que de concert avec l'Angleterre... Mais le temps serait venu de rentrer dans les idées d'alliance et d'équilibre, qui seront, elles, les véritables garanties de la paix et de

la prospérité de l'Europe. » La signification d'un encouragement si précis ne fut pas saisie par l'interlocuteur du chancelier, la réponse utile fit défaut et la transmission de cette information capitale ne fut pas accompagnée du commentaire et des demandes d'instructions qu'il eût été opportun de réclamer d'urgence. A Paris, l'attention ne fut pas appelée sur une communication de tant de portée; au milieu de la fiévreuse agitation du jour, elle ne s'y arrêta pas d'elle-même. « M. Thiers, qui entendit quelques mois après, lors de son voyage à Pétersbourg, un langage analogue dans la bouche du même prince Gortschakoff, ne le comprit pas davantage ou ne voulut pas le comprendre. » Le souverain russe et son ministre furent dès lors fondés à admettre qu'il régnait en France un état d'opinion qui éloignait un rapprochement ; ainsi persistaient des rapports et une politique que le baron de Talleyrand, durant les six années de son ambassade auprès de la cour de Russie, s'était vainement efforcé de faire modifier par un changement d'attitude du cabinet des Tuileries. En France la passion des nationalités limitait les vues, la politique impériale n'était préoccupée que de la question allemande et de la question italienne, elle se prêtait à des encouragements équivoques en faveur de la cause polonaise, qui blessaient profondément la Russie, elle n'attachait d'importance primordiale qu'à une entente anglaise. Excitant ainsi tout le monde, elle ne satisfaisait personne. Aux heures les plus décisives, la France perdit ainsi un appui qui se prêta à l'adversaire sous la forme du silence et de la neutralité. Il n'en pouvait pas résulter pour le vainqueur un concours plus efficace. Aussi, plus tard, l'empereur Guillaume pouvait-il, en toute sincérité de gratitude, télégraphier à Alexandre II :

« C'est avec un sentiment inexprimable de reconnaissance et en rendant grâces à Dieu que je vous annonce que les préliminaires de la paix viennent d'être signés. Jamais la Prusse n'oubliera que c'est à vous qu'elle doit que la guerre n'ait pas pris des proportions extrêmes. Que Dieu vous en bénisse! Pour la vie, votre ami reconnaissant... »

Les liens ainsi resserrés donnèrent naissance à une politique qui aboutit à l'alliance des trois empereurs.

## V

### L'ALLIANCE DES TROIS EMPEREURS

« Ce qu'on appelle l'alliance des trois puissances du Nord, dit Alexandre II le 28 décembre 1875 au général Le Flô, n'a jamais eu d'autre mobile et n'a qu'un objet, le maintien de la paix. » Sans doute, c'était bien le point de vue que le prince de Bismarck avait fait prévaloir pour faire accepter le traité; en réalité, c'était une hégémonie allemande qu'il avait entendu constituer, une sorte d'avertissement à la France dont il se plaisait tant, pour les besoins de sa politique intérieure et extérieure, à signaler les visées et les préparatifs de revanche. Le prince Gortschakoff se flattait, de son côté, de trouver dans ces engagements la garantie de sa liberté d'action en Orient. Ainsi se justifiait la définition que M. Laboulaye donnait à l'union des trois empires : « Le masque convenu sous lequel se cache une diversité de politiques qu'aucune des trois puissances n'a, jusqu'à nouvel ordre, intérêt à faire connaître ».

Le voile ne devait d'ailleurs pas tarder à se soulever. A la suite d'un incident qui avait mis aux prises des groupes turcs et monténégrins, une enquête avait été décidée. Dans une conversation sur les conditions de ce soulèvement, le chancelier russe donna clairement à entendre au général Le Flô que le Monténégro n'était pas dans la situation des provinces vassales auxquelles il n'avait cessé de faire parvenir « des conseils de prudence et de modération ». L'Autriche avait fermement adhéré à ce point de vue dont le prince Gortschakoff expliquait toute la valeur en ajoutant : « Nous ne nous croyons pas tenus d'empêcher des peuples voisins de lui donner aide et protection. » Il ajoutait, en manière de conclusion, que le rapprochement entre la Russie et l'Autriche et, après elles la Grèce, en cas de con-

flit « deviendra une alliance certaine... L'attitude que vous allez prendre peut être décisive. »

Peu après, en juillet 1875, des troubles violents en Herzégovine donnèrent une occasion de préciser davantage les mesures concertées. Le baron Jomini, chargé de l'intérim des Affaires étrangères à Pétersbourg, les définit ainsi le 5 août : « La Russie, l'Autriche et l'Allemagne essaient de s'entendre pour une action commune, morale jusqu'à présent, qui serait surtout confiée à l'Autriche, plus intéressée que les autres, par sa situation géographique et politique, au rétablissement de l'ordre... On ne veut pas intervenir, on veut s'interposer... Quoi qu'il arrive, ce qui se passe est un avertissement que la question d'Orient peut éclater comme une bombe... »

Peu de jours après, l'Empereur dit lui-même au général Le Flô : « J'ai fait donner l'ordre sur-le-champ à mon ambassadeur de réclamer le concours de votre gouvernement et de dire au duc Decazes que je suis heureux de le voir s'associer aux démarches que les empereurs d'Allemagne, d'Autriche et moi nous voulons faire à Constantinople dans l'intérêt unique de la paix. » La pensée impériale était en même temps développée dans une note officielle adressée à Paris, en vue d'informer le cabinet des offres de concours faites par la Russie au cabinet autrichien « pour toute mesure qu'il jugerait utile sur le terrain diplomatique afin de circonscrire et d'apaiser les désordres et d'empêcher qu'ils ne provoquent une crise dangereuse pour la paix générale. La cabinet de Berlin a fait la même proposition... Il serait très désirable que le gouvernement français s'associât à cette action... »

« Je ne méconnais pas ce que cette situation nouvelle porte en elle de délicat à un certain point de vue, écrivait le général Le Flô, mais il était capital, selon moi, de ne pas laisser la France isolée, en dehors du concert déjà trop intime de trois grandes puissances. »

Mais, dans ce concert, ce qui importait le plus à Berlin c'était l'union avec l'Autriche. Le grand Électeur n'avait-il pas affirmé dès 1660 : « Souvenons-nous avant tout que nous sommes Alle-

mands! » Des considérations primordiales s'opposaient, au milieu des conjonctures actuelles, écrivait le prince de Bismark, « au désir d'accentuer davantage notre amitié avec la Russie à l'exclusion de l'Autriche ». L'union avec l'Autriche avait, aux yeux du chancelier, un caractère d'inviolabilité et de principe directeur qui rencontrait depuis longtemps l'adhésion autrichienne. M. de Beust en avait déjà donné une indication formelle lors des pourpalers d'alliance française dans les années qui précédèrent 1870, lorsqu'il avait prévenu que tout engagement de sa part était subordonné aux cas où un conflit ne naîtrait pas d'une question allemande.

Pour distendre ces liens trop étroits, le prince Gortschakoff offrit à Vienne une surenchère en proposant l'abandon au profit de l'Autriche des avantages d'influence et de bénéfices en Orient. En même temps, il s'appliquait à impressionner l'opinion en Angleterre en cherchant à rendre générale l'action des puissances. Il parvint à faire envisager par le cabinet de Londres le désintéressement des souverains alliés, leur préoccupation exclusive de préserver la paix en mettant fin aux désordres. Les mêmes considérations, présentées à Paris sous des formes et des insinuations de nature à encourager une retenue, uniformément persistante depuis cinq ans, triomphèrent de notre réserve. Notre concours se joignit au concert nouveau, groupé sous la dénomination d'une action commune des puissances garantes du traité de Paris, en vue du maintien de la paix, dans le sens du *statu quo amélioré*. C'était mettre sur une formule précise un panache qui en modifiait tout le caractère.

L'effet ne tarda d'ailleurs pas à suivre. Le comte Andrassy ne laissa pas ignorer que ses intentions repoussaient toute intervention sous la forme d'une action armée. Le chancelier russe sentit par là l'imprudence qu'il peut y avoir de proposer à une grande puissance la mission d'un mandat européen, position mal attrayante, puisqu'elle permet aux mandants de soulever des critiques et d'imposer des limites, de se plaindre de désaccords et de s'inspirer de quelque méchante humeur. Durant ces

échanges de vues la situation s'était aggravée en Herzégovine : les insurgés se refusent à traiter avec la Turquie, ils repoussent les chimériques concessions de la Porte, revendiquent les terres occupées par les propriétaires turcs, ils posent comme conditions la liberté d'une constitution et l'intervention d'une commission européenne.

Devant le refus du mandataire convoité et l'exaspération du soulèvement, il ne restait qu'à modifier le point de vue. L'Empereur en détermine lui-même les points essentiels, dans son entretien du 28 décembre avec le général Le Flô : maintien du *statu quo* en Orient, exclusion de tout successeur de la Turquie, où ne devront jamais s'établir ni l'Angleterre, ni un empire byzantin, c'est-à-dire grec. Le souverain ajoutait que cette exclusion n'était pas à son profit et qu'à aucune époque, ni son père, ni lui-même n'avaient eu la pensée de prendre Constantinople. Rappellant la tension franco-allemande du printemps, il signalait qu'aujourd'hui encore il s'agissait du maintien de la paix et que, dès lors, il croyait pouvoir compter sur la coopération de la France.

Le lendemain, c'est au tour du prince Gorstschakoff de presser notre ambassadeur. Il lui montre la solidité de l'accord établi entre les trois cours, l'appui de Berlin où le prince de Bismarck vient de lui dire : « L'Autriche et vous, vous êtes les plus intéressés dans cette affaire... Nous accepterons d'avance, les yeux fermés, ce que vous aurez décidé, » le chancelier a l'adhésion italienne, le comte Derby exprime un langage confiant. Une argumentation si enveloppante, achève de convaincre le général Le Flô qui écrit à Paris : « Il faut prendre parti ».

Sur ces entrefaites, la proposition d'un nouveau projet de réforme surgit à Constantinople, promesses plus sonores que solides, plus évasives que pratiques. Il n'arrive pas à entrer en discussion, il est rejeté dans le repos des archives ottomanes par l'apparition (30 décembre) d'un programme précis, rédigé par le comte Andrassy, où les réformes *particulières* à apporter au régime de la Bosnie et de l'Herzégovine étaient exposées

avec un soin de sollicitude spéciale. La note qui les formulait était soumise aux puissances signataires du traité de Paris, à l'exception de la Turquie. L'accueil renversa toutes les espérances. Repoussée par la Turquie, froidement reçue par lord Derby, la proposition fut l'objet des instances de la Russie auprès du cabinet de Vienne pour l'entraîner à une attitude plus insistante; devant ce désaccord les insurgés s'enhardissent, ils lancent une réponse fermement négative, confirmée au printemps sous la forme de nouvelles explosions insurrectionelles en Bosnie et Herzégovine, d'agitations au Monténégro, en Serbie et en Bulgarie.

Le spectacle n'apportait peut-être pas grande contrariété au prince de Bismarck; il donnait à comprendre que la triple entente impériale traversait une phase d'épreuve sérieuse, que les intérêts de la Russie et de l'Autriche en Orient étaient rivaux, il suggérait des doutes graves sur la possibilité de maintenir un rapprochement que l'action allemande avait réussi à former. L'ébranlement manifeste de l'entente entre les puissances a sa prompte répercussion à Constantinople, où la décision est prise ouvertement de réduire par les armes le Monténégro et les insurgés. L'émotion gagne à ce moment le prince Gortschakoff; le 22 avril, aux ambassadeurs des puissances qu'il a convoqués, il expose en termes pressants le danger de la situation; dans notre adjuration solennelle il s'écrie : « Nous devons nous opposer à ce mouvement. Le repos de l'Europe est entre vos mains... » L'appel rencontre un embarras général qu'interrompt la voix du général Le Flô pour proclamer, avec une chaleur toute d'élan, que « l'empereur pouvait compter absolument sur le concours de la France ». Cette déclaration aide les ambassadeurs à abonder en amabilités et en courtoisies dont le chancelier s'autorise pour annoncer officiellement l'accord des cinq puissances afin de « s'opposer à l'agression de la Turquie contre le Monténégro ».

## VI

### LE MÉMORANDUM DE BERLIN

Une promesse si générale n'était pas pour calmer les soulèvements. Peu de jours après, au milieu de troubles survenus à Salonique, les consuls français et allemands étaient odieusement assasssinés. Loin de s'apaiser, le péril va s'aggravant et les éléments de solution sont à l'instant de s'effondrer. Pour y parer, l'empereur Alexandre II se rend à Berlin, accompagné du prince Gortschakoff et du baron Jomini. Il s'agit d'entraîner le prince de Bismarck à une coopération sans réserve, mais le chancelier sera sur ses gardes : il invite le comte Andrassy à prendre part à la rencontre. Ses phases se déroulent avec une rapidité préparée. Le 11 mai, les trois ministres sont en conférence; le 12, les ambassadeurs de France, d'Angleterre et d'Italie sont invités à se joindre à eux chez le chancelier et à recevoir la communication d'un « mémorandum qui sera adressé, au nom des six puissances, à la Turquie pour s'opposer à la guerre ». Suspension d'armes, concession à accorder par la Porte aux insurgés, avant toute négociation de paix ; puis entente entre les trois cours impériales en vue des mesures efficaces, telle était la substance des déclarations contenues dans la note parue sous le nom de mémorandum de Berlin. Ses stipulations avaient été arrêtées sous l'influence du comte Andrassy, elle avait pris le pas sur celle du prince Gortschakoff, le chancelier autrichien trouvait sa force dans des encouragements faciles à deviner. En réalité, la Russie éprouvait un mécompte et l'intimité de ses relations avec Berlin un ébranlement. Le mémorandum, à la veille de courir encore quelques heurts, avait reçu les adhésions française et italienne, tandis que lord Odo Russell avait fait connaître que de Londres, « il ne l'attend pas immédiatement[1] ». Tout autre devait être la réponse anglaise; peu

[1] Le vicomte de Gontaut-Biron dit au contraire : « Lord Odo Russell, se jugeant sûr de la décision du cabinet anglais, ne fut pas le moins affirma-

de jours plus tard, 17 mai, elle parvenait sous la forme d'un refus péremptoire.

« L'accord des six puissances qui ne s'était maintenu jusqu'alors que parce qu'on n'avait rien fait, se trouva rompu du jour où l'on voulut faire quelque chose.[1] »

Le refus avait deux causes : l'Angleterre jugeait que les cours impériales avaient décidé un programme, des conditions et, pour le cas d'inexécution, donné des avertissements qu'elle ne se souciait pas de signer les yeux fermés. Elle n'entendait pas prendre des engagements dont elle ne connaissait pas la portée et dont elle blâmait le sens menaçant pour la Turquie. On peut croire que le prince de Bismarck ne s'était pas mépris à l'avance sur le sort des propositions formulées; il avait fait adopter la rédaction du comte Andrassy, en écartant le texte du prince Gortschakoff, il ne lui déplaisait pas de courir au devant d'une réponse anglaise de nature à provoquer le mécontentement de la Russie, et une tension dans ses rapports à la fois avec Vienne et avec Londres. La pensée du prince de Bismarck répugnait-elle à la guerre? La guerre pouvait, il est vrai, en cas de succès russes trop étendus, élever la puissance du czar à une hauteur dangereuse pour l'Allemagne, créer des barrières à l'expansion autrichienne vers l'Orient. Le chancelier allemand avait déjà néanmoins, dès longtemps, son plan en marche : « M. de Bismarck conseille à l'Autriche d'occuper militairement le Bosnie et l'Herzégovine, dût-elle même y rester... L'empereur Alexandre et son chancelier ont su apprécier le caractère de cette tentative uniquement faite pour rompre l'accord si heureusement formé entre l'Autriche et la Russie[2]. » Le prince de Bismarck mettait donc résolument les fers au feu, il excitait la presse hongroise; sous son inspiration qu'on a pu trop reconnaître, elle énonçait les conditions de la paix :

tif dans son langage, il se trompait dans ses prévisions. » (*Dernières années*, page 206).

[1] *Ibid.*

[2] Lettre particulière du duc Decazes, 7 mars 1877 (citée par M. Hanotaux).

« La Bosnie et l'Herzégovine à l'Autriche, les bouches du Danube rétrocédés à la Russie, moyennant compensation à la Roumanie. »

Une situation si complexe, si hérissée d'obstacles ne décourage pas le prince Gortschakoff de s'y engager à fond. Puisque l'Angleterre se retire du concert des six puissances, on agira sans elle, ce sera au nom de cinq puissances seulement que la note sera présentée à la Porte. Le cabinet prussien réunira les réponses à la nouvelle proposition. Mais la réponse allemande elle-même, quelle sera-t-elle? Le jeu est périlleux, le prince de Bismarck hésite, consulte, échange messages et dépêches avec Vienne; quelques jours se passent, la perplexité règne toujours, aucun élément ne l'adoucit, il faut gagner du temps. Le prince de Bismark prend son moyen favori, il est soudainement malade, sa névralgie faciale le torture, ses nerfs sont dans une irritation qui réclame le repos, le silence, le grand air des forêts. Il est parti. Mais le cabinet anglais résiste toujours, Disraeli tient ferme, il reste sourd aux tentatives françaises. Dans une attitude impassible, il jouit de l'embarras où il a mis l'orchestre européen, et plus particulièrement le chancelier allemand, auteur de la partition. Tous se taisent, on ne sait plus où reprendre la mesure, on regarde, on écoute, on parle bas, nul signe ne vient. Tout à coup une nouvelle éclate : Abd-ul-Azis a été déposé, son cousin Mourad V est porté au trône. C'est le triomphe des amis de l'Angleterre, l'arrivée au pouvoir de « la Jeune Turquie » et de Midhat Pacha (29 mai 1877), aussitôt suivis du soulèvement bulgare et de la déclaration de guerre de la Serbie à la Porte.

Ems, favorable aux tentatives diplomatiques décevantes, reçoit à ce moment l'Empereur Alexandre II, le prince Gortschakoff et le baron Jomini. Le vicomte de Gontaut-Biron juge le moment opportun de les joindre (1er juin). Le chancelier russe en faisant connaître à notre ambassadeur l'ordre donné par son souverain au général Ignatieff de suspendre la remise de la note à la Porte, se répandit en plaintes sur l'attitude britannique « l'accusant de défiance à l'égard de la Russie, de souffler la résistance à la Turquie »; il ne cacha pas sa surprise du concours trop réservé

de la France, « ses doutes sur la continuité de ses bons rapports avec la Russie », il reprocha son empressement à reconnaître le nouveau sultan, sa condescendance « aux incitations anglaises ». Néanmoins « l'entretien a été très cordial et très confiant de part et d'autre[1] ».

Le 4 juin, Alexandre II exprimait à M. de Gontaut qu'il est formellement d'avis de remettre la note à la Porte. Si l'Angleterre persiste en son opposition, « on agirait sans elle »; il formule « l'espérance que la France ne se séparerait pas de la Russie ». Un long entretien avec le chargé d'affaires de Russie, M. Koloschine, à Bade, avec notre ambassadeur, précisa davantage la pensée russe. « Dites-nous, insista le diplomate, ce que vous croyez utile, proposez-nous un moyen, et, en le faisant, je vous le dis, vous nous rendrez un grand service, vous tirerez la Russie d'un grave embarras. » Et le lendemain, à la fin d'une longue entrevue avec M. de Gontaut, comme ce dernier émettait l'espoir d'apprendre que « l'Angleterre se sera un peu expliquée dans ses réponses au duc Decazes, le prince Gortschakoff, s'efforce de l'entamer : « Je compte sur vous, écrivez chaleureusement et que, du moins, le faisceau des cinq ne soit pas rompu. Il ne s'agit pas ici des intérêts russes, mais de ceux de l'humanité et du christianisme. » Le duc Decazes opposait à la hâte de la remise de la note l'avis « de s'entendre de nouveau sur l'opportunité de la démarche, sauf à en préciser ensuite les termes et la portée. Le conseil n'était pas sans sagesse, mais, répliquait l'ambassadeur, « il ne sera pas goûté ici ».

Cependant ces observations de prudent atermoiement devaient éveiller écho. M. de Gontant en faisait valoir toute l'importance et l'utilité au baron Jomini qui se rallia à en adopter l'application, sous la forme « d'une sorte de compromis entre le projet du chancelier et l'opposition des autres puissances ». Le même soir (6 juin) notre ambassadeur apprenait de la bouche du prince Gortschakoff l'approbation de son souverain à la proposi-

[1] *Dernières années*, t. II p. 207 et suivantes.

tion qui lui avait été soumise, son texte venait d'être adressé aux quatre grandes puissances : « La Russie proposait de déclarer à la Porte que les cinq puissances, persistant à rester dans un accord complet et intime pour pacifier les provinces révoltées, consentent à suspendre la démarche identique jusqu'à la preuve que la Porte aura procédé à la réalisation des réformes importantes qu'elle assure vouloir accorder prochainement et spontanément. »

M. de Gontaut était invité à transmettre cette proposition au duc Decazes. Elle trouvait auprès de lui un accueil plein de réserves. Analysant avec une extrême sagacité la situation, le ministre faisait remarquer à l'ambassadeur que l'opinion était mal impressionnée par la hâte et l'insistance russes, en disposition de se laisser aller « contre la Russie et sa politique à une manifestation bruyante, irréfléchie ». Il faisait ressortir la nécessité « de gagner du temps... ; l'essentiel serait de trouver une rédaction, une formule qui pourrait, en ce moment, être commune à toutes les puissances ». Dans ce dessein, il engage avec lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre à Paris, une négociation dont la dernière proposition russe contenait la base, afin d'essayer encore de souder l'accord des six grandes puissances.

Une communication si éloignée de son attente ne manqua pas de causer au prince Gortschakoff un mécontentement qu'il ne déguisa pas à M. de Gontaut. « J'ai un reproche à adresser au duc Decazes, lui dit-il le 8 juin... Il a voulu grandir la France en opérant la médiation entre la Russie et l'Angleterre. Qu'il ait essayé, c'est très bien ; mais il devrait s'apercevoir qu'il ne réussira pas... Si nous obtenons l'accession de l'Angleterre, ce sera, je le crois, dû beaucoup plus à notre dernière proposition qu'aux tentatives de négociations du duc Decazes. »

Le prince de Bismarck était disposé à saisir une occasion si favorable de marquer au prince Gortschakoff une adhésion d'autant plus fermement empressée qu'il voulait la placer en regard des retards du cabinet de Paris, où le ministre des Affaires Étrangères envisageait le danger « de faire croire à la Turquie

qu'elle avait dans le monde un fidèle et inébranlable appui, l'Angleterre, et cinq ennemis acharnés à sa perte [1]. » Pour parer à cette interprétation, le duc Decazes faisait valoir, du cabinet de Saint-James, « de longs développements à la pensée de l'union et l'entente intime entre toutes les puissances ». En vue de donner corps à cette entente, il avait proposé deux projets de note : l'un s'inspirant de la *note identique* dont le premier texte avait été repoussé par l'Angleterre ; l'autre basé sur les *desiderata* russes. Sous les formes les plus gracieuses lord Derby déclina l'un et l'autre, et Lord Lyon, transmettant sa décision en exprimait l'avis que son gouvernement estimait « sage et opportun de laisser aux événements le temps de se dérouler et d'indiquer à l'Europe sa voie ». L'entretien se terminait par des indications dont le ministre recommandait à l'ambassadeur l'opportunité : en outre des conseils utiles à proposer à Constantinople, Belgrade, Cettigne, « il était non moins urgent et non moins nécessaire de s'occuper du point de vue plus général et plus européen de la question... ; il n'y avait qu'un moyen, trouver un terrain sur lequel une manifestation commune pût se produire », et il ajoutait : « Mon intention, clairement exprimée dès l'abord, avait été de prier lord Derby de s'approprier non mes projets, mais la pensée qui les avait inspirés, et de leur substituer lui-même la formule qui lui paraîtrait vraiment propre et correcte. »

Cet appel direct à la contre-proposition anglaise n'obtenait qu'une approbation courtoise et personnelle de l'ambassadeur, prêt à la faire connaître à son gouvernement. Les dépêches du marquis d'Harcourt, notre ambassadeur à Londres, du 12 et 15 juin, étaient plus explicites. Elles informaient que les déclarations de M. Disraeli et du comte Derby au comte Schouwaloff [2] préconisaient sans réserve « la politique de la saignée ». « Il faut que le sang coule, disait Disraeli... ou bien la Turquie sera vaincue, et alors il sera temps d'examiner comment on dis-

[1] Le duc Decazes au vicomte de Gontaut-Biron, 15 juin 1876. *Dernières années*, p. 231 et suiv.

[2] Ambassadeur de Russie à Londres.

posera de la succession ouverte, ou bien, elle battra les chrétiens, et il faudra aviser aux moyens d'éviter qu'ils soient trop opprimés et livrés au glaive. » Lord Derby avait encore accentué ce langage, l'écrasement des chrétiens vaincus ne lui semblait pas une éventualité qui pût appeler une protection, il ne craignait pas d'avouer que « ces derniers ne lui paraissaient pas intéressants... Il n'y avait pas lieu, à l'heure présente, de soulever la question d'une intervention européenne, collective ou non ».

Malgré des résistances si décidées, la Russie persistait à garder confiance et l'empereur Alexandre disait au comte Karolyi : « Les Anglais sont devenues plus raisonnables, j'espère que nous nous arrangerons. » Parmi les propositions anglaises, assurait l'ambassadeur autrichien à Berlin, « les unes sont acceptables, les autres veulent être révisées »[1]. Ces révisions optimistes étaient jugées moins probables par le prince Gortschakoff, il renouvelait ses critiques à l'endroit des « efforts trop prolongés de la France » pour convaincre le cabinet anglais, que Disraeli avait jugé avec une certaine dureté, tandis que lord Derby avait paru reconnaissant au duc Decazes de ses tentatives (17 juin).

Quelles pouvaient être pour la Russie les raisons de sa satisfaction à l'heure où l'Angleterre se séparait d'elle si ouvertement? Il semble qu'elles devaient se fonder sur des indications venues de Berlin et sur l'action effective du prince de Bismarck pour ramener un rapprochement entre Pétersbourg et Vienne. Faisant en même temps des avances ouvertes à l'Angleterre, il venait de tenir à lord Odo Russell, ambassadeur d'Angleterre à Londres, vers le milieu de juin, un langage de nature à offrir une base sérieuse à la confiance de la Russie.

« Loin de paraître garder rancune au gouvernement anglais de son refus d'adhérer au mémorandum de Berlin, il s'est montré très satisfait de l'attitude de l'Angleterre. Il lui a dit qu'il n'avait, *pour le moment*, qu'un désir, celui de maintenir la paix

[1] *Dernières années*, p. 237.

européenne et de servir de trait d'union entre l'Autriche et la Russie; que, d'ailleurs il ne souhaitait pas de voir cette dernière faire des conquêtes en Turquie, *où il comprenait que l'Angleterre surtout ne pourrait pas le tolérer*... L'heure venue, on trouverait une combinaison qui permettrait au cabinet anglais de s'associer aux démarches des autres puissances [1]. »

La période des négociations d'Ems prenait fin. Elle paraissait s'achever à l'égard de la France par des impressions plutôt satisfaisantes pour ses vues et pour ses sentiments. L'Angleterre entrait en pourparlers avec la Russie, les efforts de la politique française n'avaient donc pas été sans donner des fruits. Le prince Gortschakoff, abandonnant ses objections contre une action qu'il avait estimée très longtemps divergente, exprimait à M. de Gontaut une appréciation équitable des efforts poursuivis à Londres par le duc Decazes. Ce point de vue avait enfin prévalu auprès de la chancellerie russe, le résultat en était dû à la persévérance du prince Orloff, ambassadeur de Russie à qui n'avait pas cesser de préconiser auprès du chancelier l'opportunité des démarches françaises. L'empereur Alexandre, au moment où il quittait Ems, donnait à M. de Gontaut des assurances positives sur la satisfaction qu'il en éprouvait : « Mes dernières nouvelles de Paris, lui disait-il, celles que je reçois à l'instant, sont très satisfaisantes. Je suis très aise de vous le dire [2] ».

A la vérité, le contentement que l'attitude de l'Angleterre inspirait à la Russie avait peut-être des causes moins avouées. Si on paraissait attacher tant d'importance aux expressions de conciliation courtoise que le comte Schouwaloff avait communiquées, on avait d'autres motifs de les interpréter dans un sens si favorable. Le duc Decazes les avait bien discernés sans doute quand, le 26 juin, il essayait ainsi de les définir dans une dépêche à M. de Gontaut :

« Du moment où l'Angleterre accepte l'éventualité des autonomies, des indépendances, c'est-à-dire d'un commencement de

[1] Hanotaux, IV, p. 108.
[2] *Dernières années*, p. 238.

démembrement, et demande simplement que ces résultats soient le produit d'une lutte à laquelle l'Europe resterait étrangère et dont elle serait simple spectatrice, la Russie peut être patiente. Le prince Gortschakoff l'a avoué avec une sorte de naïveté lorsqu'il a répondu à Schouwaloff qu'il avait poursuivi le même but par des moyens moins discrets. Il a donc tout profit à tirer de ces confidences ou de cette attitude de l'Angleterre; et il me paraît qu'il n'y manque pas... Il y a là des points de vue qui ont dû ne pas déplaire au chancelier russe. Je doute qu'ils aient paru aussi rassurants au comte Andrassy... Il ne saurait méconnaître quels périls il viendrait à courir s'il essayait de réagir seul contre des tendances générales... Quant à ce qui nous touche... nous regretterons surtout que l'Europe n'ait pas mieux compris les véritables conditions de la pacification... Nous sommes donc, suivant toutes probabilités, à la veille de sanglants événements dans la presqu'île des Balkans. Ma prétention est de n'y mêler mon pays à aucun degré et de rester étranger à tout ce qui ne serait pas une action commune de l'Europe. »

Le duc Decazes ne voyait pas moins juste quand il télégraphiait, le lendemain 27, à M. de Gontaut : « Je crois que l'Angleterre a dit sur cette question d'Orient tout ce qu'elle avait à dire pour le moment... [1] »

Il n'y avait donc pas de propositions anglaises, la Russie avait accepté en fait l'ajournement; la note des puissances, le mémorandum de Berlin étaient devenus, dès leur naissance, de simples pièces d'archives.

## VII

### CONVENTION DE REICHSTADT

A ce moment, la question se déplace, la négociation cesse entre les puissances, elle s'établit entre la Russie et l'Autriche.

[1] *Dernières années*, p. 245.

Le prince Gortschakoff a reconnu que la solution effective était dans une entente directe entre les deux gouvernements les plus intéressés. L'accord était déjà établi en principe lorsque les Empereurs de Russie et d'Autriche viennent en régler les stipulations le 8 juillet 1876 à Reichstadt, ils étaient accompagnés par le chancelier russe et le comte Andrassy. Les bases adoptées pour former les articles de la convention se résument ainsi : abandon de la Serbie et du Monténégro dont la Russie renonce à soutenir les intérêts, l'Autriche occupera la Bosnie et l'Herzégovine. En compensation de ces avantages, l'Autriche garantit sa neutralité en cas de guerre [1].

Dans sa part le prince Gortschakoff avait escompté que « la Bulgarie, affranchie de la Turquie, resterait sous la dépendance constante de la Russie » [2]. L'avenir devait le désillusionner à cet égard; dès cette heure, les avantages les plus importants n'étaient plus à sa portée. Il n'est pas moins certain que la politique allemande pouvait se féliciter des résultats assurés à Reichstadt, la Russie avait consenti des concessions et l'Autriche voyait s'ouvrir devant elle et à son profit d'importantes possessions orientales. L'acte de Reichtadt était si considérable, ses conséquences si étendues que les parties contractantes en cachèrent pendant longtemps les clauses afin de ne pas surprendre trop soudainement l'opinion par l'introduction dans la politique européenne d'une donnée si déterminante.

En même temps que se nouait cet accord, l'agitation s'était accrue dans les Balkans, le Monténégro affirmait ses prétentions par une proclamation enflammée (1er juillet); la Roumanie, en termes plus mesurés, faisait connaître le programme de ses revendications; la Serbie, animée d'une fougue irrésistible, déclarait la guerre à la Turquie, mais son attaque est écrasée, une campagne de six semaines suffit à la réduire; la Bulgarie se soulève, elle se heurte à la risposte du fanatisme mulsulman, le sang coule à flots au mileu de cruautés inouïes qui rappellent

[1] Hanotaux, IV, p. 110.
[2] Bismarck, *Souvenirs*, II, p. 255.

les pires atrocités des invasions barbares. Une émotion immense s'empare de la Russie, l'âme slave fait entendre un cri d'indignation douloureuse et véhémente, de toutes parts retentissent les cris de colère et de vengeance; les digues sont rompues, le mouvement éclate indomptable, nulle force ne pourra désormais le contenir.

En Angleterre l'opinion manifeste avec vivacité sa réprobation contre l'horreur de tels excès, l'indignation grandit sous la poussée du sentiment public. M. Disraeli, avec la rigueur d'une dialectique positive, remet nettement les choses au point, il ne se laisse pas égarer dans les voies de la générosité; tout se résume à ses yeux dans le péril qui menace le *statu quo*, c'est ce péril qui doit être conjuré. Il en souligne l'urgence et déclare : « Nous avons toujours pensé que la Méditerranée était une des grandes routes conduisant à notre Empire indien et que cette mer, aussi bien que celles qui sont liées à elle, devait être libre et sûre. Notre politique consiste à assurer ce résultat[1]... »

De telles excitations étaient de nature à précipiter la Russie aux ruptures et aux résolutions extrêmes. Le prince de Bismarck veut peser sur elle en lui faisant entendre successivement le langage de l'ami et les avertissements menaçants de la puissance partout agissante. Le maréchal de Manteuffel est envoyé auprès du Czar, octobre 1876, ce sont les pensées de l'ami qu'il est chargé d'exprimer. Il est à peine de retour que leur commentaire est interprété sans ménagements par la presse officieuse : « La Russie, à moins de se jeter dans une politique de guerres et d'aventures, doit se tenir au système de la triple alliance. Elle n'a qu'à choisir entre elle et son isolement en Europe[2]. »

La réplique était inévitable. Elle se produisit d'abord sous une forme que le chancelier a vivement critiqué dans ses *Souvenirs*[3]. Au commencement d'octobre, il reçut, à Varzin, du général de Werder, plénipotentiaire militaire d'Allemagne en

[1] Hanotaux IV, p. 113.
[2] *Mémorial diplomatique*, cité par M. Hanotaux, III, p. 114.
[3] *Souvenirs*, II, p. 250.

Russie, une dépêche datée de Livadia, lui demandant si, « en cas de guerre entre la Russie et l'Autriche nous resterions neutres ». A cette interrogation le chancelier se déroba par des « déclarations dilatoires », dont l'empereur Alexandre n'hésita pas à presser le prince de Bismarck, par la voie officiellement accréditée, de sortir; il chargea son ambassadeur à Berlin, M. d'Oubril, de lui demander « son opinion personnelle », renouvelant ainsi « cette question indiscrète ». M. de Schweidnitz, ambassadeur d'Allemagne en Russie, reçut des instructions pour y répondre. Elles portaient que « notre premier devoir consistait à maintenir l'amitié entre les deux grandes monarchies, qu'en face de la révolution elles avaient plus à perdre qu'à gagner en se combattant elles-mêmes : si, à notre grande douleur, il ne nous était pas possible d'empêcher la lutte entre la Russie et l'Autriche, nous pourrions, sans doute, supporter que nos amis perdissent ou gagnassent des batailles, mais non que l'un ou l'autre fût si grièvement blessé et accablé, que sa position de grande puissance indépendante, ayant voie dans le concert européen, pût être compromise[1]. » On sent dans ce langage toute l'amertume de l'exclusion de Reichstadt[2].

Le chancelier a voulu croire que l'intention du prince Gortschakoff visait à tirer le moyen d'une démonstration du « caractère platonique » de l'amitié allemande afin d'en impressionner le Czar. N'est-il pas plus probable d'y reconnaître qu'Alexandre II, déjà couvert du côté de l'Autriche par la convention de Reichstadt, s'était préoccupé d'une garantie de neutralité du côté de l'Allemagne et, par là, la complète liberté de son action dans les Balkans, si ardemment invoquée par l'élan slave? Si le prince de Bismarck s'est plus à discerner dans cet incident un moyen imaginé par le chancelier russe pour atteindre les liens politiques qui unissaient l'Allemagne à la Russie, l'occasion ne lui déplaisait pas d'incriminer les intentions du prince

[1] *Ibid.*

[2] La convention, longtemps tenue secrète, fut signée seulement le 15 janvier 1877.

Gortschakoff et de surprendre une manifestation de son peu de sincérité. C'était un des penchants favoris de ce grand esprit d'accuser aussi bien ses partenaires que ses adversaires de faiblesse, de puérilité ou de détours inhabiles dans les moyens; de la hauteur où il s'était élevé volontiers, il voyait les hommes très petits. La communication qu'il fit parvenir à l'empereur Alexandre eut-elle vraiment, comme il l'écrit, « pour conséquence que l'orage russe s'éloigna de la Galicie orientale et se dirigea vers les Balkans[1] » ? La marche dans ce sens ne pouvait pas, dès avant cet incident, être mise en doute.

## VIII

### PROPOSITION ANGLAISE D'ARMISTICE

Au-dessous du jeu apparant des négociations et des échanges officiels un autre travail se poursuivait, obscur, dérobé à la vue : influences de presse, activités secrètes, messages adroits, collaborations dirigées ou encouragées, tout un système habilement conçu et manœuvré plaçait dans les mains même du chancelier allemand des moyens variés et efficaces pour exercer et graduer sa pression. Depuis le jour où tout l'échiquier diplomatique a été mis en mouvement par les événements d'Orient, le prince de Bismarck n'a pas cessé de se guider sur une pensée directrice, mettre l'Autriche en possession d'avantages et d'extensions territoriales en Orient, soutenir l'alliée allemande et consolider par des services solides les liens qui l'attachaient à l'Allemagne. Une telle politique datait déjà de loin, ses premières conceptions s'étaient manifestées dès Nikolsbourg pour se développer ensuite successivement, à mesure de l'opportunité, des événements et des occasions. C'était une manière très effective de constituer la grande Allemagne et d'établir au centre de l'Europe un axe construit pour prétendre

[1] *Souvenirs*, p. 254.

à devenir régulateur. Mais, pour dominer, un des préceptes les plus sûrs n'est-il pas de mettre les rivaux en présence afin de les diviser et de leur faire dépenser l'un contre l'autre leurs forces respectives?

L'opinion anglaise est surexcitée contre « les atrocités bulgares »; il agira pour la précipiter aux extrêmes limites de l'exaspération. L'occasion est favorable, M. Gladstone a mené l'attaque avec une telle fougue, il a propagé l'agitation des meetings avec sa vigueur si acharnée, qu'il a non seulement mis le ministère en échec, mais jeté la division parmi ses membres. Le cabinet a la main forcée par une poussée générale, il cherche à calmer l'attaque, lord Derby s'efforce de représenter « comme étant en dehors de la politique pratique le plan qui consisterait à établir une autonomie complète et à créer un nouveau groupe d'états tributaires... Nous sommes en présence de six gouvernements qu'il faut amener à agir de concert... si nous demandons trop, nous n'obtiendrons rien [1]. » Le ministre n'était pas tenté d'ajouter que l'Angleterre s'était jusque-là refusé à participer à l'entente avec les cinq puissances dont il avait avec persévérance désorganisé le concert. Le moment est passé de se cantonner dans la même obstruction. Le principal secrétaire d'État aux Affaires étrangères se décide à proposer l'armistice entre la Turquie et les révoltés serbes et monténégrins (septembre 1876). C'était se rendre aux adjurations du nouveau royaume de Serbie pour décider les puissances à une intervention en vue d'arrêter les hostilités que son épuisement et ses défaites ne le laissaient plus en état de supporter. La proposition d'armistice stipule le *statu quo* en Serbie et au Monténégro, elle réclame une amélioration administrative en Bulgarie, une organisation autonome en Bosnie et en Herzégovine. Les six puissances s'assoient pour faire valoir ces demandes auprès du Divan, une force navale anglaise imposante appuie, par sa présence dans la baie de Besika, le concert européen.

[1] Hanotaux, IV, p. 117.

Mais la Russie ne saurait négliger la convention de Reichstadt. Elle s'inspire de ses clauses et lance une contre-proposition, qui vise le cas où la Turquie rejetterait les conditions qui ont réuni l'accord des puissances (octobre 1876). La Bosnie sera occupée par l'Autriche, la Bulgarie par la Russie et les escadres des puissances pénétreront dans le Bosphore.

Une tempête d'opinion éclate alors en Angleterre, le déchaînement est sans bornes, les organes les plus accrédités de la presse préviennent que les forces anglaises suffiront à arrêter la Russie dans toute tentative de faire irruption dans le Bosphore. On revient ainsi à l'interdiction des routes dont l'intangibilité avait été proclamée en août comme le seul souci des intérêts anglais.

Forte des garanties convenues à Reichtadt et de la neutralité bienveillante dont l'empereur Guillaume avait donné mission (octobre 1876) au maréchal de Manteuffel de lui porter la promesse à Varsovie, *en retour des services que son neveu lui avait rendus,* l'empereur Alexandre riposte en imposant sous menaces à la Turquie un armistice de deux mois; le 10 novembre il exprimait à Moscou sa volonté, « si nous n'arrivons pas à une entente générale... si nous n'obtenons pas de garanties réelles de l'exécution de ce que nous sommes en droit d'exiger de la Porte, *j'ai* la ferme intention d'agir seul... »

A la même date, une autre parole résonne, toute de menaces, comme la parole impériale. Disraeli, créé comte de Beaconsfield depuis le mois d'août, porte une déclaration non moins significative : « L'Angleterre n'est pas une puissance agressive... Elle entre en campagne avec la résolution de ne déposer les armes qu'après que justice aura été rendue. »

*Une puissance agressive*, c'est par ces mots que l'Angleterre a coutume de dénoncer le perturbateur de l'ordre européen et le contempteur du droit public. Ils expriment une volonté qui ne désarmera qu'après la victoire.

La passe d'armes continue; une circulaire du prince Gortschakoff vient en réplique le 13 novembre : c'est la mobilisation

russe qui va commencer et la résolution solennellement annoncée que la Russie ira de l'avant, sans fléchir, jusqu'au jour où les garanties exigées par elle seront fermement établies. Les préparatifs se poursuivent, le grand-duc Nicolas est investi du commandement, les dispositions stratégiques sont discutées; la guerre est décidée pour l'automne qui s'ouvre. Mais la réflexion, la constatation de l'insuffisance de préparation, les représentations venues du dehors font tomber cette première ardeur et ajourner la voie des armes, on rentrera dans les moyens diplomatiques et les résolutions belliqueuses seront remises au printemps. L'Angleterre a formulé la proposition d'une conférence à Constantinople, la Russie y adhère. Ne vient-elle pas d'entendre le prince de Bismarck dire au Reichstag : « L'Allemagne a pour mission de garantir l'existence de l'Autriche et en général, la carte actuelle de l'Europe. L'Allemagne montrera un désintéressement complet. Elle est la garniture de plomb grâce à laquelle le figurine se met toujours sur pied. » C'était une promesse de rétablir l'aplomb, s'il venait à manquer, un avertissement à la Russie qu'à Berlin il n'y avait pas unanimité dans « la bienveillante neutralité ».

## IX

### LA CONFÉRENCE DE CONSTANTINOPLE

La conférence se réunit à Constantinople le 23 décembre, l'Angleterre y est représentée par sir Henry Elliot et lord Salisbury, ministre des colonies, dont apparaît alors la première participation dans les actes de la politique internationale. Il a débuté dans la carrière ministérielle par le département des Colonies, où il a trouvé le complément le plus fécond à l'exercice du gouvernement : les colonies ne sont-elles pas à la fois les remparts de la politique britannique et les postes avancés de son empire, en même temps points de défense et positions offensives, bases stratégiques, sources d'expansion, routes commer-

ciales, réservoirs d'échanges par où l'Angleterre donne et par où elle reçoit la richesse économique? Tels sont bien les intérêts dont lord Salisbury a reçu la mission de défendre la garde.

Avant de se rendre à son poste, il a sondé les dispositions. A Berlin, le 21 novembre, il s'est rencontré avec le prince de Bismarck et il a été l'objet de ses attentions. Le chancelier s'est plu aux conseils et aux encouragements, aux manifestations de confiance; il semble qu'il ait adopté un système d'abandon apparent pour provoquer les confidences. Il développe le programme allemand, tel qu'il l'a précédemment expliqué au Reichstag. « Il a trouvé les dispositions de lord Salisbury très conciliantes, dit-il quelques jours plus tard au vicomte de Gontaut-Biron... Il a suggéré à lord Salisbury, au cas où la Russie se déciderait à entrer en Bulgarie, de se contenter d'une manifestation armée et il a appris qu'à Vienne le plénipotentiaire anglais se serait exprimé à peu près dans le même sens. Il pense donc que l'Angleterre se bornerait à occuper Constantinople. »

Des énonciations d'un tel caractère peuvent donner à soupçonner que le chancelier affectait de les articuler pour qu'elles ne fussent pas ignorées de la Russie. Il choisissait à dessein la voie de l'ambassadeur de France, tandis qu'il critiquait si amèrement ses sympathies russes et ses efforts pour chercher un appui solide à la France auprès du cabinet de Pétersbourg. L'initiative de venir dans ces circonstances chez M. de Gontaut, dont il recherchait si peu la fréquentation et le commerce, pourrait bien être, à cet égard, expressive et il n'est pas davantage hasardeux de supposer une arrière pensée que le rôle de M. de Gontaut dans la crise de 1875 rend particulièrement plausible. C'était là d'ailleurs sa modalité de caresse, le chancelier en affectionnait parfois la pratique. Si nous ne devons pas prendre au pied de la lettre des paroles faites pour surprendre, nous sommes au moins fondés à reconnaître que le sens général de son entretien avec le marquis de Salisbury fut, de la part du prince de Bismarck, un encouragement à une résistance anti-

russe. Cette interprétation a sa raison logique dans l'attitude résolue que lord Salisbury tint à la conférence. Le plénipotentiaire anglais avait d'ailleurs retrouvé des incitations dans le même sens à Vienne, où le comte Andrassy lui avait fait connaître que « l'Autriche-Hongrie ne souffrira jamais la formation d'un seul grand État ou de nouveaux États slaves sur les frontières sud de la monarchie ».

La conférence s'ouvrit le 23 décembre à Constantinople. A l'instant même de sa première réunion, les détonations du canon éclatent de toutes parts, et Safvet Pacha ministre de Affaires Étrangères, annonce la promulgation de la constitution octroyée par le Sultan à ses peuples. Cette manifestation d'une fantasmagorie un peu orientale ne retint pas longtemps l'attention de la conférence. Son travail aboutit assez rapidement aux propositions suivantes :

*Statu quo ante* entre la Serbie, le Monténégro et la Turquie; — réorganisation de la Bosnie et de l'Herzégovine, en même temps que de la Bulgarie, sous le contrôle des puissances; — nomination par le sultan des gouverneurs de ces deux provinces avec l'assentiment des puissances pour une durée d'au moins cinq ans ; — commissions de contrôle siégeant dans les nouvelles provinces privilégiées pour le fonctionnement des réformes.

Le projet reçut le nom de projet *mitigé* ou *mutilé*. Ainsi, plus d'occupation autrichienne en Bosnie, ni d'occupation russe en Bulgarie. La conférence formulait à l'unanimité le programme de la « réforme chrétienne », et l'Angleterre semblait se rallier au point de vue russe. Une mise en demeure, portant tout à la fois sur les intentions pacificatrices de la Turquie et sur la résolution belliqueuse de la Russie, était nettement et formellement exprimée, le 14 janvier, par lord Salisbury : nomination des valis, acceptation des commissions de contrôle, suivant les termes de la proposition.

Mais ni la Turquie ne consentit au programme, ni la Russie ne se décida à découvrir son intention de recourir aux armes. La résistance de la Porte s'affirme dans le refus de la proposi-

tion; à l'unanimité le haut conseil du Sultan en prononça le rejet. Le 20 janvier la conférence est rompue. La Turquie a déjà commencé la mobilisation en vue de la campagne pour soutenir l'intégrité de l'empire; pendant qu'elle procède rapidement, la Russie, soucieuse de ne rien risquer, agit avec une lenteur presque mystérieuse, et le prince Gortschakoff, dans une circulaire aux puissances, dénonce que la rupture de la conférence atteint l'Europe « dans sa dignité et dans son repos ».

## X

### PROPOSITIONS ANGLAISES D'ARMISTICE
### MISSION DU GÉNÉRAL IGNATIEFF. — NÉGOCIATIONS A LONDRES

On était en présence d'une explosion lorsque l'Angleterre émit une proposition d'armistice (février 1877); elle est acceptée par les belligérents, le Monténégro seul la décline; mais en même temps qu'elle a donné son adhésion, la Russie engage d'actives négociations à Vienne et à Londres; le général Ignatieff reçoit la mission de les poursuivre. Il se rend d'abord à Berlin auprès du prince de Bismarck. « Il résulte d'un récit qui nous a été fait de cette entrevue que le général aurait reconnu avec le fondateur de la Triplice qu'entre deux maux dont souffrait aujourd'hui la Russie, la guerre serait le moindre [1]. »

Déjà le duc Decazes n'avait-il pas déjà signalé au vicomte de Gontaut-Biron « les efforts faits par le prince de Bismarck pour entraîner la Russie dans les voies inexorables » (16 juin 1876) [2].

C'est à Londres que le général Ignatieff va s'efforcer de nouer un accord en vue de la paix. Le comte Schouwaloff et lord Salisbury sont venus le rencontrer à Paris, où le duc Decazes a tenté résolument une action conciliante entre les négociateurs. Leurs entretiens sont repris à Londres entre l'ambassadeur de Russie, l'envoyé russe et le ministre anglais. Ils aboutissent à la rédac-

[1] *Mémorial diplomatique*, 1877, (p. 146), cité par M. Hanotaux. p. 134.
[2] *Dernières années*, p. 231.

tion d'un protocole : rétablissement de la paix sur les bases de la convention serbe et d'un accord que la Russie se chargera de persuader au Monténégro; délai à la Turquie pour l'application des réformes déjà consenties par elle; surveillance de leur exécution par les représentants des puissances à Constantinople et leurs agents locaux; désarmement réciproque en Russie et en Turquie.

Mais un article final contient une disposition qui contraste avec la bénignité des conditions du protocole : il stipule que toutes les clauses ayant été acceptées, la Turquie « envoie à Saint-Pétersbourg un envoyé spécial pour traiter du désarmement auquel Sa Majesté Impériale consentira de son côté ». La convention est encore aggravée par la déclaration annexe de lord Derby : « Dans le cas où l'objet en vue ne se serait pas atteint... le protocole en question sera considéré comme nul et non avenu » (31 mars 1877). L'Italie y apporte un nouveau germe de discorde. Le général Menabrea a prévenu « que l'Italie n'est engagée par la signature du protocole que pour autant que l'entente entre toutes les puissances, par le *protocole lui-même*, sera maintenue ».

Mais la Turquie ne se pliera pas à la condition humiliante de députer un ambassadeur à Saint-Pétersbourg sans réciprocité. « Elle repousse le protocole au nom des traités et de son indépendance. » La guerre est devenue inévitable, le sort des armes décidera, le rôle de la diplomatie est interrompue (24 avril 1877).

## XI

### LES INTÉRÊTS RESPECTIFS

Pendant les derniers jours qui précédèrent les hostilités, la situation internationale s'était dessinée très nettement. La circulaire du prince Gortschakoff (7-19 avril) annonçait qu'en décidant la guerre l'empereur de Russie prenait la défense des « inté-

rêts de la Russie », en face d'un « état de choses que les puissances ont déclaré incompatible avec leurs intérêts et avec ceux de l'Europe ». Mais jusqu'où allaient les intérêts de la Russie? Conseillaient-ils, avec le général Ignitieff, la destruction définitive de l'empire ottoman? Se limitaient-ils, avec le prince Gortschakoff, dans un programme de modération conforme aux indications des événements? — Quel était le fond de la pensée du cabinet anglais? se laisserait-il entraîner par un mouvement de générosité envers les chrétiens opprimés? n'aurait-il d'autre guide que les intérêts de la puissance britannique? L'Autriche ne ménageait-elle pas quelque soudaine irruption? Que cachait la fidélité déclarée du prince de Bismarck à l'égard de la position de l'Autriche?

« Les intérêts de l'Europe, les intérêts de l'Angleterre, les intérêts de l'Orient sont atteints, dit lord Derby à la Chambre des Lords, le 7 mai... L'Angleterre restera neutre, mais elle s'efforcera de localiser et d'atténuer la guerre... La France restera neutre; l'Autriche est bien incertaine. L'Italie manifeste des tendances moscovites et l'Allemagne *se réserve.* »

De telles indications rencontreront promptement écho à Saint-Pétersbourg. Que fallait-il donc entendre par « les intérêts anglais? » Lord Derby et le comte Pierre Schouvalow s'efforçaient d'en tracer les données précises : engagement de la part de la Russie de ne pas porter la guerre en Égypte, ni sur le canal de Suez; — déclaration impériale que Constantinople ne fera l'objet d'aucune conquête russe, que la capitale n'appartiendra jamais à aucune des grandes puissances; — la question des détroits est subordonnée à une entente européenne; la guerre ne dépassera pas la durée et l'effort nécessaire au but solennellement exprimé par l'Empereur. Enfin « les intérêts russes » recevaient une définition limitative dans la garantie à assurer aux populations chrétiennes de la Turquie « contre les abus intolérables de l'administration turque ».

Il y avait encore les intérêts des pays balkaniques, ceux-là divers comme ceux de l'Europe, mais précis, formels, ardents dans la volonté de rupture du lien de vassalité avec la Tur-

quie, résolus dans la revendication de leur indépendance.

Les principautés unies de Moldavie et de Valachie tentèrent quelque gain dans le jeu des négociations avant de céder à la demande de passage des armées russes sur leur territoire. « Que chacun se préserve comme il sait et croit le mieux », avait écrit le chancelier au prince Charles de Hohenzollern » ; — « par intérêt personnel pour son Altesse, ajoutait-il au moyen de l'intermédiaire du Kronprinz... ne pas s'opposer sérieusement aux exigences de la Russie... et céder ensuite à la force. » Le conseil fut suivi et le passage consenti par une convention du 16 avril. La suite des événements montra que le retard avait été défavorable à la Roumanie naissante.

La Serbie n'avait aucune place dans la protection russe, la convention de Reichstadt l'avait assignée à la sphère autrichienne. Les aspirations grecques ne trouvaient, du côté de la Russie ni espérance, ni appui. A la Bulgarie était réservés tout le secours et la faveur moscovites ; là résidaient des foyers dont la constante incandescence, reliée aux agitations de la Bosnie et de l'Herzégovine, avait fondé la cause essentielle de la crise qui soulevait Orient. La Bulgarie avait accompli des progrès qui témoignaient de sa vitalité et de sa force, en justifiant ses espoirs. Sa situation géographique ne servait pas moins ses ambitions ; elle se dressait menaçante aux flancs les plus sensibles de la Turquie et aux approches de sa capitale.

« L'Allemagne se réserve », avait dit lord Derby. Mais les récents échanges diplomatiques entre elle et l'Autriche, ses réponses aux interrogations russes ne témoignaient-elles pas du sens réel de cette attitude ?

On a reproché à la politique française de ne s'être pas, dans ces conjonctures, déterminée à une action plus virile et plus résolue. Mais, pour expliquer sa réserve, il ne faut pas perdre de vue le travail constant du chancelier allemand afin de la tenir dans un rôle discret. Dans ces entretiens avec le général Ignatieff, il l'avait entretenu de ses soupçons ; il avait accusé « la France d'armer contre l'Allemagne... On parle entre autres des

concentrations de cavalerie sur la frontière allemande[1]. » Le même thème était développé par le maréchal de Moltke : « Prise entre la Russie, la France et l'Autriche, l'Allemagne se trouvait en somme dans une position dangereuse et devait armer au-delà de ses forces. La France armait trop. Elle augmentait ses effectifs dans une mesure qui nous mettait en péril ou, du moins, nous obligeait à toujours faire plus[2]. »

Le prince de Hohenlohe nous donne un témoignage qui n'est pas moins explicite. Au sortir d'un entretien avec le prince de Bismarck, il écrit : « J'appris toutes sortes de choses inattendues... On ne veut pas que je dépeigne nos intentions comme trop pacifiques... Les masses de cavalerie et d'artillerie concentrées sur la frontière sont telles, que Metz est menacé. D'un instant à l'autre, les Français peuvent ouvrir le feu et nous exposer aux pires dangers...[3] » De telles préoccupations avaient été constantes, malgré toutes les assurances les plus loyalement pacifiques du gouvernement français et la réalité la plus manifeste du sentiment public. Ces accusations persévérantes étaient dans les mains du chancelier un instrument politique ; ses aveux même en font foi. La correction de notre attitude, la sagesse ininterrompue des gouvernements qui se sont succédés au pouvoir, la concordance invariable entre leur langage conciliant et leurs actes ont prouvé jusqu'à la plus éclatante évidence la sincérité de nos intentions et de nos déclarations.

Le duc Decazes ne se décourageait pas d'affirmer les dispositions de la politique française en Orient. Il disait au prince de Hohenlohe (11 avril 1877) : « Si la guerre éclate réellement, le devoir de l'Allemagne et de la France est de protéger la paix européenne, en agissant de concert et en réunissant leurs deux influences, de localiser la guerre. Tous les conseils que vous me donnerez à ce sujet, je les accepterai avec la plus grande confiance[4] ». Le 30 avril, le ministre donne lecture à l'ambas-

[1] Hohenlohe, II, p. 391. 8 mars 1877.
[2] *Ibid.*, II, p. 393. 19 mars 1877.
[3] *Ibid.*, p. 393.
[4] *Ibid.*

sadeur de la déclaration qu'il devait le lendemain lire à la Chambre. « La trouvant pacifique et pleine de tact, je le lui dis[1] », écrit l'ambassadeur.

Aux difficultés de la sourde malveillance du chancelier allemand s'ajoutaient d'autres embarras. Il ne faut pas perdre de vue que la véritable pensée du duc Decazes était l'acheminement à une alliance franco-russe. Or les incidents qui venaient de se dérouler avaient provoqué à Saint-Pétersbourg des froissements : on s'y plaignait du peu d'empressement du cabinet de Paris à se rallier à la politique russe en Orient, de l'absence de son concours effectif. On s'était attendu à trouver auprès de lui un appui inflexible, en reconnaissance des services rendus en 1875 ; la déception avait été profonde. N'étions-nous pas placés dans des alternatives difficiles : soutenir la Turquie en conformité des traditions séculaires? Mais les temps, les causes, les objets de cette politique s'étaient profondément modifiés. Notre entente avec la Turquie était naguère basée notamment sur un système d'opposition à l'Autriche. A l'heure présente, l'Autriche avait partie liée avec l'Allemagne, qui nous traitait en voisins vaincus, mais toujours soupçonnés; l'Autriche s'était accordée à Reichstadt avec la Russie dont nous recherchions pour l'avenir l'alliance. L'Angleterre, toujours habile à reprendre le main, avait pris position déclarée contre la Russie. Toutes les données de notre politique en Europe étaient transformées, ses moyens affaiblis, son autorité amoindrie, ses directions incertaines, obscures, complexes; le rapprochement franco-russe, si ostensible déjà, était pour les cabinets une cause de méfiance, la France à leurs yeux paraissait engagée; sa neutralité n'était pas complète; elle avait ses vues à servir; elle avait déjà contracté des liens russes. Il y avait loin entre la situation de la France sept ans encore après ses revers et celle qu'elle occupait en Europe avant les défaites de ses armes. Il y avait loin aussi entre la situation extérieure française de 1877 et celle dont elle a pu

[1] *Ibid.*, p. 399.

jouir quinze, vingt, vingt-cinq et trente ans après. Nous en étions encore à la convalescence ; il ne fallait pas la hasarder dans des risques toujours possibles. Suivant le mot du duc Decazes, « la porte était ouverte à toutes les indications qui ne pouvaient venir de nous, mais auxquelles tout accueil était promis et assuré » ; en indiquant cette base éventuelle au marquis d'Harcourt, notre ambassadeur en Angleterre, le ministre l'invitait à ces ouvertures, « ainsi qu'il convient de la part de gens qui ne songent pas à solliciter une alliance, mais qui ont le sentiment très profond que les intérêts des deux pays commandent une étroite entente et qui la désirent, aussi bien par sympathie que par raison [1] ».

C'était bien là la direction logique d'une politique consacrée au concert de toutes les puissaeces en vue de la paix. Elle invoquait naturellement, après l'échec de cet accord, le concours de la seule des grandes puissances qui persistait dans une politique plus ouvertement indépendante. La Russie et la Turquie devenues belligérantes, l'Autriche garantie par la convention de Reichstadt, l'Allemagne ayant partie liée à Vienne, combinant à Londres, objectif si capital des négociations, ses calculs pour dénouer les résistances anglaises et en tirer parti, l'Italie se réservant, c'était bien par l'Angleterre que la France pouvait concevoir la possibilité de coopérer à une action efficace. Mais quelles chances se présentaient d'y réussir? On était en pleine guerre; et nous n'avions à offrir que les recommandations de la paix, auprès de gouvernements qui se combattaient ou escomptaient de part et d'autre les fruits de la victoire.

## XII

### LE TRAITÉ DE SAN-STEFANO. L'ENFANTEMENT DU CONGRÈS

Nous arrivons à l'heure où les armées russes sont aux portes de Constantinople. La campagne a été difficile et acharnée; le

[1] Août 1877. HANOTAUX, IV, p. 313.

succès russe n'a été qu'au prix de la vaillance la plus héroïque et des sacrifices les plus sanglants; l'armistice est signé à Andrinople le 31 janvier 1878. Déjà les forces russes couvrent San-Stefano; à peine une marche, et le coup suprême sera porté à l'empire turc. L'Europe se voit à la veille d'une conflagration. Mais le prince de Bismarck a pris les devants; par l'ambassadeur impérial le comte Munster, il négocie à Londres, il négocie encore à Vienne. Lord Beaconsfield a fait entendre aux Communes un langage offensif; les cabinets de Londres et de Vienne notifient à la Russie que les traités de Paris (1856) et de Londres (1871) constituent des actes européens dont toute modification appartient aux puissances. L'Angleterre accentue davantage encore cette attitude, en indiquant que la péninsule de Gallipoli ne devra pas être pénétrée par l'armée russe; les escadres anglaises reçoivent l'ordre (25 janvier) de faire route d'abord sur les Dardanelles, puis, sauf contre-ordre, sur Constantinople même et l'ambassadeur britannique auprès du Sultan dénonce les conditions imposées à la Turquie par l'armistice d'Andrinople comme destructives de l'empire ottoman. La Russie réplique qu'elle communiquera le traité, mais qu'elle n'entend pas le soumettre. Entre la Russie et l'Angleterre le duel semble imminent. Mais une voix se fait entendre qui surprend et domine. Dans la séance du 19 février, au Reichstag, le prince de Bismarck élève une parole puissante qui va résonner à travers l'Europe entière; il expose les causes de l'armistice et indique que, dans la situation, un seul intérêt existe pour l'Allemagne : prévenir un conflit où sera entraîné l'Autriche, prendre position dans la forme « tout au plus d'un médiateur ou d'un honnête courtier ». Et il résume le programme à réaliser : « Ce qui sera changement apporté aux stipulations de 1856 aura besoin sans doute de la sanction des puissances signataires. » C'est donc par l'Europe que seront mesurés et fixés à la Russie les fruits de sa victoire. Un congrès en décidera.

Cependant la Russie n'a pas cessé de négocier secrètement avec la Turquie; elle a voulu tenir en mains des bases détermi-

nées, offensives contre la Turquie, défensives à l'égard des puissances. Les préliminaires de San-Stefano, signés le 3 mars, en fixent les conditions : indépendance du Monténégro, triplé d'étendue et mis en possession de deux ports sur l'Adriatique; indépendance de la Serbie; — indépendance de la Roumanie qui acquiert la Dobroutcha; — constitution d'une vaste Bulgarie sous un prince autonome, placé sous la haute protection russe; — rétrocession de la Bessarabie à la Russie qui sera mise en possession de Batoum et d'une partie de l'Arménie; la Bosnie l'Herzégovine, la Crète, l'Arménie recevront une demi-autonomie; — les détroits seront en tout temps ouverts aux navires marchands russes ou neutres à destination des ports russes.

Le contrôle des puissances, leur action ne sont pas entièrement exclus; mais ils ne s'exerceront que sur des points prévus. De telles stipulations s'accordaient mal avec les manifestations qui venaient de marquer les résolutions allemandes, anglaises et autrichiennes. Le mouvement d'opinion fut, à ces nouvelles, de la plus extrême intensité en Angleterre; on se jugeait joué et repoussé dans des questions où les intérêts anglais avaient été déjà définis avec une force qui n'admettait pas de réplique. La situation apparaissait inacceptable. Pour soutenir des droits méconnus, l'autorité de lord Derby n'était plus, aux yeux de lord Beaconsfield, regardée comme suffisamment disposée à donner à leur défense le caractère propre à préparer le succès. Le 28 mars, lord Salisbury le remplace au *Foreign office*. Comme il entrait en fonctions, il trouvait le concert européen absorbé par la pression anglaise, l'Europe presqu'entière était contraire aux conditions que la Russie entendait faire supporter à la Turquie. Le prince Gorschakoff se rendit compte rapidement que c'était à Londres qu'il fallait essayer de dégager l'attaque. Le comte Pierre Schouwakoff reçut des instructions qui l'autorisèrent à tenter des pourparlers sous une forme qui ne comportait pas une communication directe du chancelier. Le point de vue présenté par l'ambassadeur, comme une opinion exprimant sa propre pensée, consis-

tait à préconiser l'adoption d'une méthode de très simple classement : mettre d'un côté les clauses de San-Stefano susceptibles d'être conservées, de l'autre les clauses de nature à recevoir des dispositions différentes.

Le ministre objecta qu'une telle discussion ne tarderait pas à arriver à la connaissance du public et la situation ne serait plus conforme à l'intention du cabinet anglais de n'engager la négociation avec la Russie que de concert avec les puissances. Mais l'ambassadeur promit le secret rigoureux, le comte Beaconsfield approuva, et les entretiens s'ouvrirent. Ils aboutirent au bout de peu de temps — le 30 mai, — à la signature d'une convention établie sur les bases suivantes : amoindrissement des territoires concédés à la future principauté de Bulgarie; — Kars et Batoum attribués à la Russie; — liberté de l'expansion russe en Asie; — maintien de l'intégrité de la Turquie d'Europe; — la Russie s'engageait à soumettre le traité aux puissances signataires du traité de Paris, le prince de Bismark recevrait la proposition d'assembler le congrès : « Chacune des deux puissances, en acceptant le congrès, se déclare, par là même, prête à discuter tous les points du traité de San-Stefano. »

Dans ses souvenirs inédits, le comte Pierre Schouwaloff ne manque pas de relever l'importance primordiale que lord Salisbury attachait à la question des Balkans, et il note l'imprévoyance qui n'a pas discerné la séparation facticement établie entre la Bulgarie du Nord et celle du Sud. S'inspirant de la logique de la situation, il sentait à quel degré l'arrangement intervenu offrait d'instabilité, les critiques auxquelles prêtait la négociation isolée, tant que l'Allemagne n'aurait pas accepté les bases posées à Londres. Confiant dans les dispositions de favorable discussion dont ses rapports personnels avec le prince de Bismarck lui faisaient concevoir les chances, il se rend sur-le-champ à Friederichsruhe. La surprise s'y révèle fort vive. Comment la négociation avait-elle été engagée non pas avec l'Autriche, mais avec l'Angleterre? Le comte Schouwaloff observa que l'intérêt le plus évident avait commandé l'entente avec l'An-

gleterre prête à déclarer les hostilités. « Nous ne bougerons pas; l'Autriche ne remuera pas, avait dit le comte Andrassy,... que les Russes fassent ou ne fassent pas la guerre, qu'ils envahisent ou n'envahissent pas[1]. » Une telle certitude sur la portée de la convention de Reichstadt avait sûrement éclairé la marche de l'ambassadeur. N'était-ce pas d'ailleurs « l'Angleterre qui nous contestait la possession de Kars et de Batoum »? La surprise du chancelier au sujet de la cession par l'Angleterre de ces deux points à la Russie était de la plus extrême vivacité. « Le prince crut même à un malentendu et je dus, pour le convaincre, lui relire deux fois les notes que j'avais prises pendant mon entretien avec le *Foreign Secretary* ». Sans doute le chancelier demeurait à ce moment en proie aux alternatives que le prince de Hohenlohe résumait en écrivant « ... que nous tenions la Russie en échec avec l'aide de l'Autriche et de l'Angleterre, la Russie nous en serait peu reconnaissante;... que l'Autriche et l'Angleterre l'emportent, nous n'aurions qu'ingratitude à attendre de leur part. En outre la Russie nous vouerait une haine éternelle, et nous nous trouverions isolés en Europe[2] ».

Aux heures décisives le prince de Bismarck avait le don des résolutions subites : « Eh bien, dit-il, après l'avoir entendu, au comte Pierre Schouwaloff, vous avez eu raison de négocier avec l'Angleterre. Elle vous aurait fait la guerre toute seule, tandis que l'Autriche ne vous l'aurait faite qu'avec des alliés. »

## XIII

### LE CONGRÈS DE BERLIN

L'adhésion la plus empressée attendait à Saint-Pétersbourg le comte Pierre Schouwaloff; la Russie aspirait à la paix. Le 3 juin le prince de Bismarck adressa aux puissances l'invitation d'envoyer à Berlin leurs plénipotentiaires « en vue de discuter

[1] Hohenlohe, II, p. 397, 11 avril 1877.
[2] *Ibid.*, p. 418, 28 février 1877.

les stipulations du traité préliminaires de San-Stefano, les puissances consentant à admettre la libre discussion de la totalité du contenu du traité de San-Stefano ».

Une nouvelle campagne diplomatique commençait pour le chancelier : il en mesurait à l'avance les phases, il calculait les moyens et la part de succès qu'il entendait en tirer pour la préparation d'un avenir politique que son action opiniâtre ne cessait pas de poursuivre.

La France avait accepté l'invitation au Congrès, mais avec des doutes sur l'opportunité de sa participation : « Bien que la conférence n'ait pas grand attrait pour nous[1] », écrivait au général Le Flô le nouveau ministre des Affaires étrangères, M. Waddington. Une telle abstention eût été un démenti peu prévoyant à la politique suivie par la France pendant toute la période qui avait précédé. Elle n'avait pas cessé d'envisager l'entente entre les grandes puissances et d'essayer d'en servir la cause. « Soyons bon Européen », avait dit naguère M. de Talleyrand. Le précepte ne conserve-t-il pas aujourd'hui encore toute sa force? Il contient le principe même de l'esprit de transaction qui doit présider aux relations des États et guider les solutions internationales. Sans doute c'est parce qu'il exclue la primauté de la force qu'il paraissait quelquefois si peu recommandable au prince de Bismarck. « Les intérêts européens sont, de l'avis du chancelier, une fiction utile pour tous ceux qui ont besoin de l'aide des autres et qui en rencontrent pour croire à cette fiction[2]. »

La réflexion ne manqua pas de faire apprécier l'opportunité de siéger dans le conseil de l'Europe, de participer au règlement des affaires qui allaient se décider et de ne pas abandonner notre vieux continent à la domination exclusive de l'Alliance des trois empereurs. Le refus de la France entraînait celui de l'Angleterre : le congrès eût été dispersé avant de se réunir et la parole encore une fois eût été aux armes. La réponse française, dont il eût été préférable de ne pas préciser le caractère timide et le pro-

[1] Hanotaux, IV, p. 344.
[2] Hohenlohe, rapport au Kronprinz, 15 juillet 1880, *Mémoires*, III, p. 66.

gramme limité, avait reçu un commentaire prématuré par les déclarations même du ministre des Affaires étrangères ; dès le 7 juin, sans s'en tenir aux termes de l'invitation au congrès qui lui assignait pour objet la discussion des clauses du traité de San-Stefano, il avait annoncé à la tribune de la Chambre que l'adhésion française avait été accompagnée du refus à l'avance de tout examen des questions d'Égypte, du Liban et des Lieux-Saints. Il y avait au moins superfluité dans cette abondance de réflexions, peut-être quelque imprudence à découvrir des objets qui n'étaient pas en jeu et à se priver d'une liberté qu'il convenait de réserver.

Le prince de Bismarck se présentait au congrès sous l'influence de pensées différentes de celles qu'il avait d'abord projeté de suivre. Il avait reçu, à un de ses précédents passages à Berlin, le comte Pierre Schouwaloff, auquel il accordait une particulière confiance, « les sentiments qui, dès notre première connaissance, ont formé entre nous un lien qui survivra aux relations politiques... [1] » De telles dispositions étaient rares chez le chancelier, par nature un peu rude, soupçonneux et méfiant envers les hommes. Comme il en renouvelait l'expression à l'ambassadeur, qui lui demandait son appui au congrès, il ajouta qu'il était « le seul homme en Russie en qui il eût une pleine et entière confiance... » « Je pouvais, écrivit plus tard le comte Pierre Schouwaloff, compter sur lui et il me montrerait, pendant le congrès, la sincérité des sentiments qu'il m'avait voués depuis longtemps. » Le comte voyait se dérouler devant lui des perspectives favorables à la politique russe. En un instant la scène changea : on apporta au chancelier un télégramme annonçant que l'empereur Alexandre a désigné le prince Gortschakoff pour prendre part au congrès en qualité de premier plénipotentiaire russe. « Cette nouvelle amena sur ses traits un jeu de physionomie aussi subit que significatif. — Tout est changé, me dit-il, nous resterons personnellement amis pendant le con-

[1] Le prince de Bismarck au comte Pierre Schouwakoff. 15 février 1877. *Souvenirs*, p. 261.

grès ; mais je ne permettrai pas au prince Gortschakoff de monter une seconde fois sur mes épaules pour s'en faire un piédestal. »

Le 13 juin, le congrès s'ouvre, la présidence est déférée au prince de Bismarck ; s'il entend en conduire les travaux en vue de la conclusion de la paix et du règlement des questions qui doivent la fixer, il a essentiellement pour objet d'adapter toute l'orientation de l'œuvre aux intérêts de la politique germanique. Sa tâche lui était facilitée par les divergences anglo-russes, si peu conséquentes avec l'accord du 30 mai, si opposées aux inspirations qui avaient alors réuni les deux gouvernements et aux vues d'avenir qui avaient paru les rapprocher. La rivalité était toute à l'avantage allemand : le chancelier sut en tirer, avec un art infini, tous les profits. Il prenait plaisir aux luttes entre lord Beaconsfield et le prince Gorschakoff ; leurs phases animaient sa verve, et sa dextérité se plaisait à les dénouer au mieux de ses propres vues. Lorsque le premier plénipotentiaire anglais refusa de reconnaître la cession de Batoum à la Russie, le prince de Bismarck l'imposa. Quand il protesta contre l'échange de la Bessarabie en retour de la Dobroudja, le chancelier allemand intervint sous les formes d'une courtoisie aiguisée à l'adresse de son collège russe, refoulant d'une main un peu despotique son initiative, ses essais d'autorité « devant l'amusement et l'embarras du Congrès ». Sa précision d'homme d'affaires rejetait les tentatives, assurait les solutions voulues par lui.

Signalons les plus importantes. Une Bulgarie autonome, mais tributaire du Sultan, c'était la part slave ; une Roumélie orientale dotée d'une autonomie administrative, formant un rempart ottoman, c'était pour la protection turque ; partage de sphères d'influence, ce sera pour les satifactions offertes aux intérêts européens ; occupation et administration de la Bosnie et de l'Herzégovine, ce sera la voie ouverte à l'expansion de l'Autriche et à la pénétration germanique en Orient ; convention de Chypre, c'est le butin britannique. La Turquie entamée, la Russie victorieuse et frustrée, le Sultan portier des détroits et débi-

teur d'une indemnité de guerre de 300 millions mal recouvrable; et, dominant le tableau, le prince de Bismarck sur un piédestal, en face de l'Europe.

Il n'est pas sans intérêt de remarquer que plusieurs solutions adoptées avaient trouvé leur point d'origine dans des négociations, des engagements et des accords conclus en dehors ou avant la réunion du congrès : pour l'Autriche, convention de Reichstadt; pour l'Angleterre, convention particulière avec la Turquie au sujet de Chypre et de l'Asie Mineure! L'existence de ce dernier acte était demeuré secret; les plénipotentiaires ottomans n'en eurent connaissance que le 4 juillet; le 7, elle se révélait à Londres d'où la nouvelle parvint à Berlin. Elle était aussitôt communiquée au comte Andrassy; sa position était ainsi singulièrement fortifiée vis-à-vis du congrès, où, seuls, les plénipotentiaires allemands, anglais et autrichiens recevaient communication de l'accord anglo-turc.

Le rôle de la France à Berlin, pour avoir moins d'ampleur, eut cependant une activité efficace; c'est par l'initiative de ses représentants que fut assuré la liberté de tous les cultes, l'égalité devant les tribunaux (art. 42 du traité). Elle avait fait valoir également les demandes territoriales de la Grèce et de la Roumanie, qui reçurent : la Grèce, une extension de frontières en Epire et en Thessalie; la Roumanie, le Delta du Danube et une extension de territoire de Bassova à Silistrie (art. 24). C'est encore à la demande de la France que fut reconnue la protection officielle des ambassadeurs sur les pèlerins et ecclésiastiques voyageant dans la Turquie et sur les établissements religieux dans les Lieux-Saints (art. 62).

## XIV

### LES EXPANSIONS MONDIALES

Ce fut, non pas au sein du Congrès, mais dans son ombre que se firent entendre les premières paroles où le nom de la Tunisie

fut mêlé. L'initiative vint de lord Salisbury, le 7 juillet, comme il communiquait à M. Waddington la convention relative à l'occupation de l'île de Chypre. Notre ministre des Affaires Étrangères en éprouva un tel trouble qu'il en perdit presque l'assurance; il se crut au fond d'un guet-apens et porta aussitôt à lord Beaconsfield des plaintes véhémentes; il ne parlait de rien moins que de sortir du Congrès. A l'instant où il recevait une invite, il voulait déjà quitter les écoutes! Lord Salisbury n'était pas pour en demeurer à une indication. Comme il avait repris la conversation, il s'étendit sur l'Égypte, le Liban et différents aspects des questions méditerranéennes, puis, soudainement, il prononça de nouveau le nom de la Tunisie et s'écria : « Vous ne pouvez pas laisser Carthage aux mains des barbares. » Le plénipotentiaire français surpris, ne s'expliquant pas au premier abord une ouverture si inattendue, informe ses collègues, le comte de Saint-Vallier et M. Desprès. On en réfère à Paris, d'où la réponse prescrivit de ne pas traiter la question. Telle était encore alors la timidité de notre recueillement, pendant que le prince de Bismarck nous accusait de nourrir les secrètes pensées de la guerre et de la revanche!

L'éventualité de l'occupation de la Tunisie par la France était en réalité ancienne dans l'esprit du chancelier. Peu après l'entrée du duc Decazes au ministère (nov. 1873), le comte d'Arnim étant allé le voir, après l'avoir entretenu de sujets quelconques, « gagna la porte et, se retournant, lui dit : j'ai oublié de vous dire une chose : rappelez-vous bien que je vous défends de vous emparer de la Tunisie. Decazes, pensant qu'il s'agissait d'un badinage, avait répondu sur le même ton. Mais Arnim avait répété en appuyant sur ces mots : Oui, je vous le défends. » En consignant ce fait dans ses mémoires, le prince de Hohenlohe ajoute : « J'ai consulté les dossiers à ce propos. Il en ressort qu'Arnim avait, dans une certaine mesure, mission de faire cette déclaration. Or, les dépêches de décembre 1875, relatives à cette affaire, sont en contradiction avec l'opinion que le prince de Bismarck m'exprimait oralement, à savoir que la France

pouvait sans préjudice pour nous, s'engager plus à fond en Tunisie[1]. »

Le chancelier envisageait, dès longtemps à l'avance, d'autres hypothèses de conquêtes françaises en Afrique. Le prince de Hohenlohe raconte : « Bismarck exprime l'opinion que nous ne pourrions que nous réjouir si la France s'adjugeait le Maroc. Elle aura beaucoup à faire de ce côté et nous pouvons lui concéder cette extension de son territoire en Afrique, à titre de compensation pour l'Alsace-Lorraine. A une question si je devais tenir ce langage à Freycinet, il me répondit que non : c'était trop s'avancer[2]. »

La politique mondiale occupa donc, longtemps avant qu'elle ne fût publiquement affirmée et ouverte, la pensée intime et secrète du chancelier. Son génie construisait à l'avance, il préparait les plans de l'avenir, il devinait les aspirations ou les nécessités, il méditait de leur assigner une dérivation qui mettrait en jeu et en mouvement les activités qu'il entendait détourner de l'Allemagne.

« Le chancelier insiste, écrit le prince de Hohenlohe, pour qu'on dise ouvertement aux Français que nous sommes heureux de les voir chercher leur intérêt ailleurs, par exemple à Tunis, dans l'Afrique occidentale ou en Orient, parce qu'ils cesseront de porter leurs regards sur la frontière du Rhin. Cela ne signifie pas que nous voulions jeter la France dans des complications. Nous sommes de paisibles spectateurs qui n'incommoderont point la France, si nous la voyons s'engager ailleurs; car nous ne lui demanderons rien que la paix et la tranquillité[3]. »

Une plus mûre réflexion modifia le point de vue de M. Waddington et l'amena à aborder la prévision d'une action française en Tunisie. Le 26 juillet, dans une dépêche au marquis d'Harcourt notre ambassadeur à Londres, il rappelait ses entretiens à Berlin avec lord Beaconsfield et lord Salisbury venus « sponta-

[1] HOHENLOHE, *Mémoires*, II; 27 août 1876, p. 377-378.
[2] *Ibid.*, III; Berlin 22 février 1880, p. 51.
[3] *Ibid.*, III; Friedrichsruh, 26 novembre 1880, p. 71.

nément au devant des sentiments qu'ils nous supposèrent... Le gouvernement de la Reine acceptait d'avance toutes les conséquences que le développement naturel de notre politique pouvait avoir sur la destinée définitive de la Tunisie : faites de Tunis ce qui vous paraître bon, dit Sa Seigneurie... Le 7 août le *Foreign Secretary* confirmait sans réserve les vues anglaises dans un sens identique... C'est un résultat que le gouvernement britanique a depuis longtemps reconnu comme inévitable et qu'il a accepté sans répugnance ».

## XV

### LE TRAITÉ DÉFENSIF AUSTRO-ALLEMAND

L'avenir laissait néanmoins au prince de Bismarck d'autres soucis; l'amitié russe n'était pas sans réserves inquiétantes : il avait conscience de lui avoir lui-même inspiré des causes de mécontentement et de soupçons par les directions entretenues au congrès de Berlin; il méditait de contenir la Russie et de demeurer libre devant une attaque par l'Ouest dont la vraisemblance ne cessait pas de lui paraître admissible. L'occasion survint il en saisit l'instant avec sa promptitude coutumière [1]. A la date du 3-15 août 1879, Alexandre II avait écrit à l'empereur Guillaume une lettre dont le chancelier indique en ces termes le sens : « Si l'Allemagne persiste dans son refus d'adopter la manière de voir de la Russie (dans le travail des commissions européennes aux Balkans), la paix ne pourra subsister entre nous... Le chancelier de Votre Majesté a oublié les promesses de 1870 [2]. »

[1] « Il n'y a qu'un moment dans les choses, disait-il, il faut le saisir. » Comte de Mouÿ, cité par M. Paul Matter, III, p. 434.

[2] *Souvenirs*, p. 260. Le texte exact a été publié par H. Kohl, et traduit par Audler. *Le prince de Bismarck*, p. 383. Voir M. Paul Matter, III, 451 : « Est-il digne d'un véritable homme d'État de faire entrer en balance une brouille personnelle, quand il s'agit de l'intérêt de deux grands États faits pour vivre en bonne intelligence et dont l'un a rendu à l'autre, en 1870, des services que, d'après vos propres paroles, vous devez n'oublier jamais... »

Préparée par un voyage du maréchal de Manteuffel auprès du Czar, une entrevue entre les deux empereurs avait suivi la lettre; et les 3 et 4 septembre leur rencontre à Alexandrovo avait été l'occasion des échanges de protestations d'amitié la plus chaleureuse. A la première nouvelle de la lettre russe, l'irritation du prince de Bismarck avait atteint le degré extrême. Le 28 août il entretient à Gastein le comte Andrassy de son désir d'alliance défensive avec l'Autriche; l'empereur Guillaume en recevait le projet au retour d'Alexandrovo. Un tel dessein lui apparaît comme un acte de déloyauté : il se refuse à entrer dans les vues du chancelier qui menace de se retirer; mais entend bien gagner la partie. Il télégraphie à Paris pour appeler le prince de Hohenlohe à Gastein (13 septembre). Bien que peu enclin tout d'abord à admettre les craintes du chancelier, l'ambassadeur accède aux raisons qu'il développe; il accepte la mission de se rendre auprès de l'Empereur à Strasbourg et d'obtenir son approbation. Il devait lui démontrer qu'en présence des menaces de la Russie, l'Autriche ne peut demeurer isolée et qu'elle cherchera à s'allier soit avec la Russie, soit avec la France, où la Russie faisait des sondages [1]; dans les deux cas, l'Allemagne se trouverait livrée à l'isolement. C'était bien, comme l'avait exprimé le comte Pierre Schouwaloff, « le cauchemar de la coalition ». Mais à Strasbourg, où il arrive le 22 septembre, le prince de Hohenlohe apprend que l'Empereur a consenti; les influences inspirées par le chancelier et soutenues par l'Impératrice se sont employées pour le rallier, en marge du rapport présenté par le comte Stolberg, vice-chancelier de l'empire, pour demander, au nom du chancelier, l'approbation impériale aux pourparlers et à la conclusion d'un traité défensif avec l'Autriche, l'Empereur a écrit : « *approuvé*. » Le Kronprinz avait obtenu ce revirement [2]. Le 20 septembre, le chancelier télégraphiait au comte Andrassy qu'il avait

[1] L'empereur de Russie a affirmé à l'Empereur qu'il n'a fait aucune démarche à Paris; mais il peut fort bien ignorer les démarches que la diplomatie russe entreprend « sous le manteau ». HOHENLOHE, *Mémoires*, III, 22 septembre 1879, p. 30.

[2] *Ibid.*, p. 30.

« mission de conclure une alliance défensive entre l'Autriche-Hongrie et l'Empire allemand, sans condition, avec ou sans limite de durée [1] ».

Aussitôt il part pour Vienne. Les pourparlers avec l'empereur François-Joseph et le comte Andrassy conduisent rapidement à un accord. Mais il faudrait signer et l'empereur Guillaume résiste de nouveau, il soupçonne son chancelier de poursuivre une coalition de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Allemagne avec la France contre la Russie [2]. Peut-être est-il hanté de l'idée que le prince de Bismarck se prépare à renouveler contre la Russie la politique qu'il avait pratiquée contre la France en 1870? Il découvre dans l'œuvre du prince de Bismarck « une vengeance de la lettre de l'empereur de la Russie [3] ». Au nom du chancelier, le comte Stolberg revient à la charge (29 septembre) et le vieux souverain, placé entre l'alternative de son adhésion ou de la retraite du chancelier, refuse toujours. « Je ne puis pas commettre un pareil acte de déloyauté [4] », répond-il au prince de Bismarck le 2 octobre. Le Kronprinz survient, tout imbu des arguments favorables au traité que le prince de Hohenlohe lui avait exposés à Strasbourg le 22 septembre, il les fait valoir de nouveau et sa conviction entraîne celle de Guillaume Ier, « très ennuyé, répétant sans cesse qu'il s'était déshonoré en prenant cette décision [5] ».

Sans perdre une heure, le texte du traité parvenait au prince de Reuss, ambassadeur d'Allemagne à Vienne; l'instrument recevait le 7 octobre sa signature et celle du comte Andrassy :

« Se promettant solennellement de ne jamais donner une tendance agressive à leur accord purement défensif, les deux Empereurs concluaient une alliance de paix et de défense réciproque ». Ils stipulaient, au cas qu'un de deux alliés serait attaqué

[1] *Bismarck et son temps*, par Paul Matter, III, p. 453.
[2] *Ibid.*, p. 454.
[3] Holenlohe, *Mémoires*, III, p. 31.
[4] *Tagebuchblätter*, Busch, III, cité par M. Paul Matter, III, p. 454.
[5] Le Kronprinz à Bismarck, 4 octobre 1879, cité par M. Paul Matter, III, p. 454.

par la Russie, l'obligation pour l'autre de le secourir « avec toutes ses forces militaires » .. Si l'assaillant était autre que la Russie, l'allié devait à son allié « tout au moins une neutralité bienveillante... En cas d'intervention russe, il s'obligeait à entrer aussitôt en campagne ». Une clause consacrait le secret rigoureux de ces engagements, dont la Russie recevrait l'avertissement pour le cas où, malgré les promesses d'Alexandrovo, elle viendrait à former des armements menaçants pour l'un des deux alliés; « toute attaque dirigée contre l'un serait considérée comme dirigée contre les deux[1] ».

Dans ses *Souvenirs*, le chancelier raconte « qu'obéissant à ses sentiments chevaleresques, Sa Majesté croit nécessaire d'avertir confidentiellement Alexandre II que, s'il attaquait l'une de l'autre des deux puissances, il les aurait toutes deux contre lui[2] ».

Suivant sa méthode fréquente d'imputer la responsabilité entière des événements à quelque personnalité, le prince de Bismarck se plut à répandre que le prince Gortschakoff avait, par ses imprudences et les provocations de sa politique, obligé l'Allemagne à fortifier contre la Russie ses positions. A côté de ces imputations de la force mécontente, il aimait à placer des expressions d'une apparence bon enfant : « Je puis assurer à Votre Excellence, s'empressa-t-il d'aller dire, avant de quitter Vienne, à M. Teisserenc de Bort, notre ambassadeur, que l'Allemagne est satisfaite! »

## XVI

### LA SATISFACTION DE L'ALLEMAGNE

Les voies ouvertes à la pénétration allemande vers l'Orient; la force germanique fortement constituée dans le centre du continent; les préliminaires de la triple alliance; les déceptions des

[1] Texte publié; discours XV, p. 82 (voir Paul MATTER, III, p. 455).
[2] *Souvenirs*, II, p. 292.

intérêts russes et les concessions de la politique anglaise; les frontières Est et Ouest solidement protégées; la direction prestigieuse exercée sur les puissances au sein du congrès; l'activité des nations dérivée vers l'Asie et vers l'Afrique, débouchés sans limites aux entreprises et aux spéculations, gouffres ouverts pour absorber les vies humaines et aspirer les ressources financières, inconnu immense et troublant, marche au-devant d'adversaires ignorés, réveil des léthargies orientales, mouvements qui résonneront sur toute la sphère terrestre : tel est l'horizon où la satisfaction de l'Allemagne se complaît à trouver ses causes.

Mais le programme grandiose ne sera peut-être pas sans surprises. Le génie si puissant qui l'a conçu a-t-il prévu les guerres acharnées en Extrême-Orient, le mouvement xénophobe qu'elles propageront à travers toute l'Asie pour venir frapper les régions Ouest et Sud de l'Europe, la vaste agitation islamique, les chocs obstinés où se rencontreront les nations par l'opposition de leurs intérêts et la rivalité de leurs ambitions, le groupement futur des facteurs européens, les germes des dissentiments déjà possibles? La lutte demeurera, les conflits seront encore exposés à renaître, leur théâtre seul sera démesurément élargi.

En face de si vastes problèmes, la pensée ne saurait oublier qu'il est toujours une limite à la puissance humaine, à sa faculté de porter le poids de sa propre domination; elle revient au passé, elle se souvient des rêves d'empires gigantesques, elle consulte l'histoire, ses lois d'équilibre, et elle entrevoit au loin, la grande ombre romaine.

Comte d'Antioche.

---

# LE COMTE DE FROULLAY

## AMBASSADEUR DE FRANCE A VENISE ET LA *MONACA DA RIVA*

*(Suite* [1]*)*

---

Parmi les familles de noblesse, si celle des Bragadin n'était point absolument du premier rang, elle jouissait de grande estime et notoriété, car son nom était, entre tous, devenu glorieux depuis qu'étant général de la République et héroïque défenseur de Famagouste, Marc-Antoine Bragadin, attiré dans un guet-apens après la reddition de la place, avait vu massacrer sous ses yeux ses compagnons. Après quoi lui-même fut emmené à Constantinople, puis écorché vif sur l'ordre du féroce Mustapha Pacha. Aujourd'hui encore la peau du héros est conservée dans un superbe monument qui fait l'un des plus beaux ornements de l'église Sanzanipolo. Or si les fêtes données à l'occasion de l'élection de hauts magistrats étaient splendides, elles constituaient tout à la fois une des rares occasions où les représentants des Cours étrangères pouvaient, sans risques, pénétrer dans les maisons patriciennes. C'est dire qu'au grand « gala » donné par les Bragadin pour l'élection d'un des leurs à l'une de ces charges, élection ayant eu lieu le 21 janvier 1736 [2], Froullay devait nécessairement assister. Depuis longtemps déjà, très avancée dans la « conversation » du diplomate, la *Monaca da Riva* voulut absolument voir la fête, incartade dont les risques semblaient atténués par cette circonstance particulière que l'on était en une des périodes où le masque était permis.

[1] Voir *Revue* du 1er octobre 1909.
[2] Ou 1735 *more veneto*, l'année vénitienne ne commençant qu'en mars.

Dévorée du prurit de se procurer toutes les jouissances dont, pour mitigée qu'elle fût, la vie claustrale l'avait privée, il est presque certain que notre *Nobil Donna Monaca* avait dû, bien souvent, prier et supplier son *cavaliere servente* de la conduire en masque à quelque rendez-vous mondain. Mais pour risque-tout qu'il fût, il est évident aussi que celui-ci ne s'était point laissé fléchir. Si, cette fois, les cajoleries de la nonne furent probablement plus irrésistibles que jamais, il faut reconnaître aussi que les circonstances matérielles paraissaient rassurantes; et Maria ne manque point, assurément, de les faire valoir avec l'adresse propre à toute femme, adresse accrue de la capiteuse influence que devait avoir une maîtresse sortant si fort de l'ordinaire.

Le fait est qu'habitant à la *Madonna dell'Orto*, Froullay pouvait venir de chez lui en gondole sans pénétrer dans l'intérieur de la ville et en restant presque constamment dans cette partie ouverte de la lagune où se trouve l'île de San Michele. Sans doute, la ville était alors plus peuplée qu'aujourd'hui. Mais il s'agissait d'une course en pleine nuit et dans des endroits toujours peu fréquentés. Encore y avait-il plus et mieux. Après avoir vogué un instant dans le *Rivodi Santa Giustina* aboutissant de façon directe à cette lagune, on joint en quelques coups de rame le très court tronce dit *Rio del Pestrin*. Or, à main gauche, de qui vient de la lagune, se trouve l'édifice le plus reculé, de ceux composant le couvent de San Lorenzo. Là s'ouvre une porte aboutissant tout près du cloître intérieur, autour duquel étaient les parloirs. Ce n'est pas tout. Sur la rive opposée de ce *Rio del Pestrin* et presque en face de cette porte en quelque sorte dérobée, se trouve une autre porte, monumentale celle-là, et qui est celle du *Palazzo Bragadin*, aboutissant du côté de terre à la rive connue sous le nom curieux de *Barbaria delle zole*. Dans de telles conditions matérielles, Froullay n'avait qu'à céder au fougueux caprice de sa « mignonne » : c'est ce qu'il fit.

Sans doute, dès le 29 juin 1349, la République avait promulgué une loi ainsi conçue : « S'il arrive que quelqu'un mène une *moinesse* hors du monastère; si la preuve de tels faits ou autre

analogue est acquise, le coupable demeurera trois ans en la prison *aveugle* et paiera mille cinq cents livres d'amende. » — Mais la fantaisiste *moinesse* et le non moins fantaisiste diplomate ne s'arrêtaient point à ces menus obstacles. Grâce à la connivence d'une converse, à l'égard de laquelle « Mgr le Patriarche prescrivit plus tard certaine mortification »; grâce au discret silence du désert quartier d'où partait Froullay et du non moins désert *Rio del Pestrin* par où l'on pouvait accéder presque subrepticement au couvent de Saint-Laurent; grâce à la noire gondole munie de ce noir *fels* semblable à un catafalque; grâce à l'obscurité de la nuit; grâce à la brièveté du trajet n'excédant point quelques brasses de la porte du couvent à celle de *Cà Bragadin;* grâce enfin et encore plus à la *bauta* et au *tabarro*, espèce de travesti porté par les hommes et voire par les femmes; grâce enfin à la facilité avec laquelle des personnages des deux sexes ainsi affublés circulaient librement dans les parloirs sans appeler l'attention : Maria la tête couverte de cette *bauta*, sorte de pèlerine noire avec masque blanc en forme de groin cachant hermétiquement le visage, et le corps emmitouflé dans ce *tabarro*, espèce de longue houppelande insexuée de couleur foncée, Maria put certainement pénétrer sans encombre jusqu'au plus animé de la fête. Seulement, si l'amour rend aveugle, et dès lors imprudent, combien plus aveugle et plus imprudente qu'une « aventureuse » ordinaire devait être cette cloîtrée pour laquelle, à la griserie d'un spectacle insolite, à l'excitation des propos échangés sous le masque, se venaient ajouter et le haut ragoût du fruit défendu et l'espèce d'aparté, au milieu de la foule avec l'amant chéri, qui, lui, trônait à visage découvert en un confortable fauteuil, était à coup sûr fort cajolé des dames en sa triple qualité de gentilhomme français, de grand seigneur revêtu de la plus haute charge et d'homme connu pour ses conquêtes auprès du « sexe ».

Étant amoureuse, la *noble dame moinesse* ne pouvait point ne pas être jalouse : c'est ce qui la perdit. En effet si, d'après ce que l'on sait de lui, Froullay n'entourait point de grand mys-

tère sa liaison, Maria, de son côté, ne se détacha point un instant de son « bien suprême », ainsi qu'elle l'appelle dans certains billets doux que nous avons eu la chance de découvrir perdus dans les rapports de l'espion auquel nous allons laisser et nous laisserons souvent désormais la parole en essayant pour une fois de figurer dans notre traduction son baragouin étrange et son étrange orthographe. « Un valet... qu'il connait très bien la dame pour avoir convarsé avec elle bien souvant, s'est sprimé avec la gouvernesse de maison après lavoire faite jurer de ne pas raivailer a qui se soie au monde un segret que s'il était découvert, il en irait de la vie. La donne avoir bien juré. Il lui daicouvri davoir vu en masque avec les habit du patron et a entendu aparler la même par elle bien conue pour avoir parlé beaucoup fois avec elle qu'il a entendu la dame a dite en franchesse que pour être lheure tonde et manque peu que ne restase hors de case. »

Hypnotisée par tout ce qu'elle voyait, la pauvre moinillonne qui « allait rentrer vivante dans son tombeau » n'avait été ramenée aux sentiments de la réalité que par les premières lueurs d'un blafard jour d'hiver, car on était à la fin de janvier 1736[1]. Et comment pouvait-il en être autrement si l'on pense à l'impression que devait faire sur cette religieuse malgré elle, les danses, la musique, les vins généreux prodigués à profusion, les frôlements suggestifs, les mille et chaudes lumières faisant miroiter les hautes glaces, et les lustres de Venise, scintiller les bijoux des dames, les brocarts de leurs robes et les broderies multicolores des habits de cavaliers? De tout cela, l'on se peut faire, par analogie, une idée approximative d'après certains détails, fournis par la correspondance du chapelain de la famille dogale Mocenigo, correspondance qu'il nous a été donné de compulser grâce à la courtoise obligeance du chef actuel de cette famille, la capitaine de vaisseau comte Mocenigo, de la paroisse de San Staé.

[1] On a dit déjà que, suivant le calendrier vénitien, l'année 1735 durait encore.

Lorsque quelque membre d'une maison patricienne était élu à une des hautes charges de l'État, cette maison se faisait un point d'honneur de donner des fêtes qui forment événement dans la ville, et accroissaient sa popularité, tant par les libéralités en argent faites au peuple et par les distributions en nature de victuailles à « la plèbe », que par ce que l'on peut appeler la partie « publique » de cette fête même. — Pour obtenir ce résultat, on dépensait sans compter, et jusqu'à deux cents ouvriers à la fois étaient employés à orner et draper, outre les salles intérieures, les façades généralement immenses et solennelles, ce qui était le cas du Palazzo Bragadin, dominant de sa masse imposante les édifices environnants moins élevés et d'apparence plus modeste. — Une fois les préparatifs de tout genre terminés, les réjouissances commençaient et elles duraient plusieurs jours avec libre accès pour tous, à certaines heures, dans la grande salle caractéristique ou grande galerie, les autres parties du palais étant réservées aux parents et conviés de marque.

Mais c'est naturellement la nuit que l'aspect était le plus splendide et attirait le concours de « toute la ville », entre curieux et invités, dit le bon chapelain. Que l'on se figure, sur la miroitante lagune, les puissantes figures architecturales externes mises en rougeoyant relief par une profusion de « torches de cire » et accentuant la sveltesse des colonnes et des balustres, faisant saillir en contrastes de lumière et d'ombre les mascarons et les autres motifs ornementaux, et l'on aura la lointaine vision de ce qu'était une telle fête dont la lueur au loin reflétée sur le ciel nocturne et sur les calmes eaux lagunaires, attirait les oisifs vers un lieu où ils savaient trouver bonne pitance et le reste. Les majordomes des nobles familles étaient experts en ces sortes de choses, y développaient une « grandissime bravoure » et « pendant toute une nuit jetaient la cité entière dans la stupeur » et le ravissement. Chacun sait, du reste, la réputation qui s'attache à ce que l'on continue d'appeler aujourd'hui encore « illumination vénitienne » : par quoi, grâce

à la prestigieuse érection sur les miroitantes lagunes elles-mêmes de palais féeriques et de rêve, l'on obtenait des effets inimitables et ne pouvant être atteints nulle part ailleurs, fût-ce à prix d'or. Aussi bien, comme il a été dit déjà, ne regardait-on point à la dépense en pareille occurrence, et malgré la réputation d'avarice qu'entre autres leur fait dans son livre notre compatriote Saint-Didier, secrétaire d'ambassade, près la Sérénissime sous Louis XIV, il est avéré qu'en pareil cas nul patricien de Venise vraiment digne de ce nom ne lésinait. Aussi était-il courant d'ouïr parler de tels divertissements ayant coûté à qui les avait donnés la bagatelle de 40 000 ducats, soit 120 000 francs environ de notre monnaie, valeur estimative simplement intrinsèque, c'est-à-dire abstraction faite de la puissance acquisitive de l'argent infiniment plus forte alors qu'aujourd'hui.

Quant à l'agrément intérieur, le souvenir nous en est conservé par une toile anonyme d'exécution assez élégante, toile conservée au palais Mocenigo à San Staé, comme la correspondance qui nous vient de servir déjà de guide.

Cependant, toujours préoccupés « d'éviter les affaires », les trois *Cai* n'auraient pas mieux demandé que de révoquer en doute la véracité de l'information de leur « confident », euphémisme dont nous nous sommes plusieurs fois déjà servi et par lequel le conseil des X désignait les « quarts d'œil » par elle stipendiés.

C'est pourquoi le secrétaire du mystérieux et redouté tribunal écrivait peu après dans un sien rapport : « On a dit qu'aux fêtes de *Cà* Bragadin la Riva aurait été reconnue vêtue en homme masqué avec *tabarro*, y ayant été conduite par l'Ambassadeur. La bonne opinion que l'on avait d'elle fut cause que ce bruit se dissipa sans trouver crédit. » Malheureusement, loin de se tenir pour averti par cette première alerte et par le bruit qui avait commencé de se faire autour de lui, le couple paraît n'avoir pas songé de mettre une sourdine à ses effusions et à ses ébats. Aussi en cette Venise où, dans le seul Palais Ducal, soixante-quatorze mufles de lion ouvraient aux dénonciations anonymes leur gueule béante, dans cette Venise où la délation était le ressort

principal, ressort d'ailleurs empoisonné de la vie publique et du gouvernement, de sourdes rumeurs commencèrent à circuler, et la « moinillonne » y perdit bientôt ce bon renom qui l'avait d'abord sauvée. Cependant, ce désastreux résultat, il ne fut définitivement provoqué que par près de six mois d'imprudence non interrompues.

On se le rappelle, c'était en janvier qu'avait eu lieu la fête chez les Bragandin. Or c'est seulement « au mois de juillet que se répandirent ces « mauvais bruits lesquels décrivaient de furtives, malicieuses et énormes *conversations* qui ne se pouvaient plus céler. Alors l'on commença de penser au moyen par quoi il se pourrait obvier au scandale », car désormais ce scandale existait et était devenu public. On en paralit ouvertement dans les cercles mondains, dans les fameux parloirs des couvents; dans les cafés alors si nombreux et si fréquentés, c'était le sujet des entretiens piquants ou indignés des personnes de tout ordre et de toute condition.

L'on en peut croire notre expérience de la « prestigieuse », les langues se devaient donner carrière en ces temps-là plus encore qu'aujourd'hui... et c'est beaucoup dire.

A tant de causes de scandale s'ajoutait le bruit que faisaient les nonnes autour de la « brebis galeuse », soit dans la crainte de se compromettre en semblant l'excuser par leur silence, soit plutôt par la satisfaction larvée qu'elles éprouvaient à persécuter la compagne qui, au couvent même, avait su trouver l'amour dont elles devaient rêver sans espérer ni oser y atteindre jamais.

Cet obscur sentiment de rancune et de vengeance, est-il besoin de le dire, les pieuses nonnes le dissimulaient soigneusement à tous. Aussi bien le milieu, l'accoutumance progressive, la répétition continuée des mêmes gestes matériels, des mêmes rôles enveloppants, des mêmes formules de soumission collective, transforment complètement la mentalité au point que, peut-être ces très aristocratiques béguines prenaient-elles le change, se persuadant que loin de céder à une secrète, mais basse animo-

sité, elles étaient exclusivement mues par un zèle pieux autant que méritoire pour le bien de la religion.

Cependant les nonains ameutées ayant passé des murmures plus ou moins acerbes aux avanies non seulement à l'égard de la noble et tendre dame Maria, mais encore de la non moins noble dame, mais moins tendre bénédictine Cecilia Barbaro qui lui était demeurée fidèle, il fallait trancher dans le vif, atermoyer davantage étant devenu impossible. L'autorité civile recourut donc à l'autorité ecclésiastique en la personne de Mgr Antonio Correr, alors patriarche de Venise. Tout d'abord celui-ci fit défendre par l'abbesse à Maria de « comparaître aux grilles, quand elle y serait appelée par l'ambassadeur de France ». — Ce n'est pas tout. Dans ce monastère San Lorenzo où les cellules étaient grandes, aérées, spacieuses, ensoleillées, voire quelques-unes avec vue assez étendue, chose rare dans les édifices vénitiens pour pompeux qu'ils soient, il est probable que *l'illustrissima nobil donna* avait trouvé le moyen de se faire attribuer un habitat facilement accessible, plutôt gai d'aspect et peu éloigné des parloirs favorables aux rendez-vous que l'on sait, comme aussi à ces « furtives, malicieuses et énormes conversations » qui avaient finalement mis le feu aux poudres. Sans être mise en charte privée ainsi qu'elle le fut plus tard, Maria fut, également d'ordre de l'évêque, colloquée dans une cellule plus reculée « où ne puissent atteindre ni les yeux ni les oreilles de ses compagnes et où un profond mystère aurait couvert la faute ».

Toutefois pouvoir laïque et pouvoir ecclésiastique avaient négligé de faire entrer en ligne de compte le caractère casseur et peu ménager de Froullay. Très certainement il était « bon cheval de trompette », ainsi que disait de lui-même un ambassadeur contemporain de nos amis qui, en outre, formulait cette curieuse théorie : « Plus nous avons la certitude d'avoir commis une gaffe, plus nous y devons persévérer. C'est le seul moyen d'en pallier l'effet et de mettre les autres dans leur tort alors que réellement le tort est nôtre. »

Le fait est que Froullay écrivit, de son côté, à Paris pour

signaler les indignes procédés dont il était usé à l'égard du représentant de S. M. Très Chrétienne en refusant de laisser descendre au parloir, selon l'usage communément reçu, une religieuse qu'il y faisait appeler et qu'en outre on avait réléguée dans une cellule isolée, « affront véritablement insupportable ».

Dès lors la correspondance entre les deux Cabinets était amorcée : elle allait durer. Mais avant d'examiner cette correspondance, il nous faut encore faire connaître quelques circonstances spécifiques.

Dans le temps qu'il dénonçait ces faits à Paris pour atténuer la portée de ses propres hommages à « Messer Cupidon », Froullay avait songé de couper court aux complications possibles en faisant passer sa béguine en Hollande ou en Angleterre. Toutefois, la pauvre nonne qui, malgré les assertions d'une dépêche du 10 décembre 1735, n'était plus absolument jeune puisqu'elle devait avoir trente-deux ou trente-trois ans, ne jouissait pas non plus d'une santé très forte, au point que quelques années plus tard, exilée qu'elle fut à Ferrare, elle y crachait le sang par suite d'une « maladie d'estomac ». Un médecin, celui probablement de San Lorenzo, se mit donc en travers des intentions de l'ambassadeur. Même celui-ci finit par faire d'amers reproches à l'Esculape lorsqu'il vit que les choses prenaient mauvaise tournure. « Par votre faute », lui dit-il, « je me trouve dans ce cruel embarras, car vous m'avez dissuadé... sous prétexte de l'état maladif de Donna Maria. De la sorte, disiez-vous, les religieuses ne se seraient aperçues de rien... Si, au contraire, j'avais donné suite à mon projet, Donnia Maria serait aujourd'hui en Angleterre et tout serait fini. »

Probablement plus que jamais follement éprise, — car sa passion avait dû s'accroître par les obstacles disciplinaires que l'on y apportait et qui prenaient, dans sa pensée, le caractère de la plus dure et de la plus injuste des persécutions, — Maria quoique tenue à l'écart dans sa lointaine cellule était parfaitement au courant de tout ce qui se passait et savait à quel point en étaient les échanges de vue entre les deux Cabinets.

Par exemple, il est établi que divers entretiens avaient eu lieu à Paris entre Zeno, ambassadeur véritien à Paris, et le garde des Sceaux de Chauvelin, le ministre des Affaires étrangères, ami de Froullay. Le second aurait dit au premier : « Pourra-t-il (Froullay) supporter en paix qu'une religieuse, pour laquelle il a eu la passion que l'on sait, doive demeurer en une pénible prison et devienne ainsi l'opprobre du monastère et de la ville? — De grâce... que l'on veuille bien croire aux protestations les plus sacrées de l'ambassadeur qui s'engage sur son honneur à se démettre de l'amitié de la religieuse. » Et tout anxieux, pour sa part, de s'épargner des soucis, voire un simple dérangement à l'eurythmie attrayante de sa brillante et tranquille existence à Paris, Zeno ajoutait : « Tant que la religieuse demeurerait recluse, l'ambassadeur serait exposé aux murmures. Cela blessait sensiblement son décorum. Si l'on ne pensait point à se relâcher de la rigueur de la pénitence, il (Froullay) serait amené à la nécessité d'informer le ministre. Au contraire, si l'on usait de plus de modération, l'on épargnerait à la République les déplaisirs qui seraient le résultat d'une conduite aussi peu pondérée. »

Cependant, une dépêche du 1er février 1736 signée d'Angelo Emo et collègues inquisiteurs s'exprimait au contraire ainsi : « M. de Chauvelin a déclaré que pour être ami de Froullay, il l'était plus encore de la religion, en sorte qu'assurément il avait été décidé que, de gré ou de force, celui-ci se devrait désister de cette pratique, car on ne pouvait tolérer un si grand scandale... Et maintenant que l'affaire est connue du bailly [de Froullay frère de l'ambassadeur] et du garde des Sceaux, votre prudence fera, quand il conviendra, de plus en plus comprendre combien monstrueux est un semblable délit, surtout de la part d'un ambassadeur. Puis vous arriverez à expliquer que pour mieux s'assurer s'il continuait toujours la pratique avec la religieuse, on avait donné des avis en forme amicale et confidentielle; [ce sera le cas d'ajouter] que vous aussi aviez cru devoir dire également, en forme amicale et confidentielle, que, par certaines

informations privées et fondées, vous aviez appris que si l'attitude de l'ambassadeur n'avait pas été suivie de certaine réprimande publique, c'était uniquement pour ne point voir et laisser un ministre du Roi très chrétien exposé à cette critique à laquelle il eût été naturellement en butte. »

« Quoi qu'il en soit, s'il y a doute sur cette radicale interruption qui serait fort souhaitable pour couper court aux médisances irréfrénables, de son côté, le garde des Sceaux doit réitérer à M. de Froullay ses avis en telle façon et par telle personne que sa prudence lui saura suggérée. »

« Il nous a, en outre, été particulièrement pénible que, pour atténuer la faute commise, on ait tenté de charger la religieuse en l'accusant d'habitudes dans semblable genre de vie, calomnie noire et énorme. Avec beaucoup de talent et une vigueur que nous louons fort, vous vous êtes appliqué à détruire cette calomnie. Veuillez, à l'occasion, faire ressortir combien sont de méchantes âmes celles dont la faute elle-même veut chercher à se défendre en forgeant des calomnies. C'est sur quoi veille un œil vigilant pour châtier l'une et l'autre faute. »

« Jusqu'ici la Riva s'est toujours conduite de la manière qui convenait à son état religieux et si elle s'était comportée diversement, elle s'en serait fort mal trouvée. Enfin si de pareilles manœuvres venaient à être connues, tous les ordres de la cité en seraient soulevés... »

Sur quoi les Inquisiteurs terminaient leur grave communication par des phrases élogieuses à l'adresse du vieil ambassadeur qui saurait bien trouver dans son esprit fertile en ressources les moyens de terminer au mieux cette regrettable affaire.

Et si nous disons « grave communication », c'est qu'elle l'était en effet puisqu'Emo et ses collègues reprochaient sans phrases à Froullay d'avoir pour se disculper imputé à « s'amie » d'être coutumière des amoureux déduits. Que celle-ci fût une petite brebis sans tache, c'est sur quoi le lecteur est déjà édifié et le sera davantage encore lorsqu'il verra se dérouler les successives « tendresses » de Maria. Pour le moment ce qui semble hors de

doute c'est que, comme tout mauvais cas est niable ou du moins atténuable, Froullay avait cru habile de faire entendre au garde des Sceaux qu'il « avait pris la conversation de la religieuse pour le motif du service du Roy ». Certes le procédé n'est pas élégant, et encore moins délicat. Malheureusement il n'est point pour nous surprendre, car notre ambassadeur ne manquait jamais de représenter toutes ses actions, voire les moins politiques en apparence, comme lui étant inspirées par de secrets mobiles. C'est ainsi que rendant compte de certains spectacles et divertissements, il relevait, nous l'avons vu, que comme on y allait en masque, cela « pouvait être utile au bien de l'État ».

Mais si le procédé évidemment répréhensible de Froullay avait fourni aux Inquisiteurs une excellente occasion de s'indigner dans leur vertu d'austères Vénitiens de l'austère dix-huitième siècle, ce qui dut leur fournir une facile occcasion d'afficher davantage encore leur rigide pruderie, ce fut cette phrase d'une dépêche de Zeno : « La liberté en laquelle on vit (en France) rend cette faute journalière et, dès lors, l'aspect en est moins terrible. »

De son côté, Froullay affectait de parler haut et disait entre autres : « Il ya beau temps que l'on n'a vu à Venise un ambassadeur de ma qualité, aussi n'aurais-je jamais pu croire que l'on agirait de la sorte. » — A leur tour, les Inquisiteurs déclaraient avec intention ne faire aucun cas de pareils propos, car, s'appropriant une appréciation souvent lancée contre nous par nos « amis » les étrangers, ils affirmaient que, « connaissant le caractère de la nation qui méprise les autres, l'on ne doit attacher à de semblables discours que ce peu de valeur qu'ils méritent ».

Quant à la conduite privée de Froullay, Stefano Laplaz s'acharnait à la flétrir autant que le pouvait faire sa plume de vil stipendié sans orthographe. Ainsi, pour bien prouver que, loin de céder aux entraînements peut-être excusables d'une véritable et unique passion, Froullay avait simplement cédé à ses penchants d'homme corrompu et foncièrement débauché, le visqueux personnage citait avec complaisance les faits que voici :

« Le palais de France n'est plus un palais : c'est un lieu prostitué. Jour et nuit il n'y va que gens prostitués, tant d'un sexe que de l'autre, et monsieur le fils ne fait pas autre chose que se plaindre de la conduite de son père. »

Et une autre fois : « L'ambassadeur (allant voir la Donna da Riva) a heurté à la porte de la femme qui garde les clés de la grand'porte du couvent de Saint-Laurent. La fillette de cette femme est venue au balcon voir qui c'était. L'ambassadeur a commencé de lui conter fleurette : mais la fillette a incontinent appelé sa mère. L'ambassadeur lui dit que si elle voulait donner sa fille, elle aurait fortune faite. La mère, qui a reconnu l'ambassadeur, lui a dit qu'il pouvait se retirer ; car elle n'était pas femme à vendre son sang et que sa fillette était pauvrette, mais honnête. Voyant cela l'ambassadeur s'en est allé. » Mais, pour nous débarrasser de la nausée que causent ces délations et ces diffamations à tant la feuille, revenons aux dépêches officielles.

Déjà disposé par lui-même à donner des torts aux autorités vénitiennes et excité en outre par sa « bonne amie », Froullay s'était à coup sûr nouvellement plaint à Paris de la pénitence imposée à celle-ci. Le fait est que, sous la date du 2 mars 1736, les trois *Caï* mandaient en substance à leur représentant : « Avoir consigné la religieuse dans une chambre spacieuse est un châtiment léger pour des déportements jusqu'ici inconnus. Contre ce châtiment l'ambassadeur a grand tort de s'élever. Tout d'abord, est-il besoin de le rappeler, l'autorité civile n'a que faire en l'espèce, car le tribunal ecclésiastique ne relève d'aucune autre juridiction et, qui plus est, en un cas sans précédent, ce tribunal et le Patriarche ont usé de beaucoup d'égards. Aussi bien, de ce prétendu châtiment [l'ambassadeur] peut avoir été la cause principale puisqu'il a, en tant de manières, essayé d'entretenir une pratique de la quelle, pour toutes les raisons possibles, il se devait abstenir plus particulièrement à la suite des choses qui se sont produites et ont été divulguées. Il lui siérait plutôt de seconder l'action du gouvernement laquelle tend toujours à le couvrir et c'est ce qu'à l'occasion il conviendra de

faire entendre au bailly de Froullay son frère. Aussi bien il dépend de l'ambassadeur que le silence se fasse sur toute cette affaire alors que le plus petit mouvement tenté par lui ne servirait qu'à la réveiller dans le temps même que nous nous sommes appliqués à la faire entrer en sommeil. »

Suivant toujours son chemin de « bon cheval de trompette » Froullay n'en continuait pas moins les « mouvements » dont avec tant de sollicitude, les *Caï* signalaient le danger et, après avoir, ainsi que nous avons dit, assez vilainement taxé « s'amie » de mœurs plus que faciles, il avait soutenu la thèse que « pratiquer avec les nonnes était chose courante ». — Par d'irréfutables témoignages historiques, nous avons montré ce qu'il fallait penser de l'austérité de la discipline conventuelle à Venise et fait connaître dans quelle acception courante étaient reçus les termes de « moinillon » et de « moinillonne ». — Toutefois, il va de soi que les défenseurs patentés de la morale publique ne pouvaient tolérer qu'un étranger, bien plus encore un Français, c'est-à-dire un membre de cette nation légère et présomptueuse qui « méprise les autres », pût « forger » pareille « calomnie » et Zeno n'avait pas manqué de prouver qu'il n'y avait pas un mot de vrai dans ce qui était rapporté des « pratiques avec les religieuses ». De fait, le 14 mars 1736, les Inquisiteurs marquaient à celui-ci leur plus particulière satisfaction pour le zèle méritoire avec lequel il avait su victorieusement réfuter une si misérable invention. Puis, revenant à l'affaire elle-même, ils ajoutaient : « Malgré les assurances contraires, nous savons que la correspondance continue [entre les deux amants] et il couve encore ce feu que, pour toutes les raisons du monde, l'on voudrait voir éteint. A l'ambassadeur de France il appartient de nous aider en oubliant et en ne prenant aucun souci que ce soit pour les pénitences imposées à la religieuse, à l'égard de laquelle il n'a été pris aucune mesure *ostensible*[1]. »

« Quoiqu'il en puisse être, s'il veut un déplacement, il

[1] Souligné dans le texte vénitien original.

nous suffit de n'avoir donné là dessus aucune excitation. »

S'il n'avait été donné aucune « excitation », la suggestion ou l'insinuation, comme l'on voudra, ne pouvait pas être plus claire encore qu'insidieusement rejetée dans les derniers mots de la dépêche, ce qui est bien le cas de dire *in caudà venenum*.

On verra, du reste, que ce fut en pure perte, soit que, grâce à Chauvelin, le Cabinet de Versailles ait fait la sourde oreille, soit encore, éventualité possible, que le fin Vénitien qui représentait la « Dominante » à Versailles ait préféré s'abstenir d'entrer, fût-ce très discrètement, dans ce propos qu'il devait juger scabreux et de nature à pouvoir troubler sa quiétude.

Pour sa part, ayant d'abord représenté Maria da Riva comme le mœurs faciles, ce qui fut nié, puis ayant soutenu que les privautés avec les nonains étaient d'usage courant, ce qui provoqua les énergiques protestations que l'on sait, voyant ainsi échouer sa seconde tentative, fondée ou non qu'elle fût, et s'étant fait un tort incontestable par la première qui, avouons-le, n'était ni d'un gentilhomme ni d'un galant homme, Froullay comprit qu'il fallait recourir à d'autres moyens. Il chargea donc le bailly de persuader à Chauvelin que l'intrigue était bel et bien terminée, ce dont celui-ci s'empressa d'instruire Zeno avec vive satisfaction. Malheurement il n'en allait pas ainsi à beaucoup près et si les apparences étaient désormais plus ou moins respectées par nécessité, rien n'était changé au fond. « Le garde des Sceaux et le bailly vous ont affirmé que les relations entre l'ambassadeur et la religieuse ont radicalement cessé entre les deux personnes que vous savez », mandaient les *Trois* à Zeno peu après la fin de mars. « Nous serions trop heureux de pourvoir confirmer cette nouvelle : malheureusement nous savons que ces rapports continuent d'être cultivés en voie occulte. » — Et comme, paraît-il, des plaintes avaient été également soulevées, concernant cette converse demeurée de connivence avec la candide Maria » et contre laquelle, nous l'avons incidemment signalé déjà, le Patriarche avait usé de « certaines mortifications », on terminait en reprenant la thèse de l'in-

dépendance absolue de l'autorité ecclésiastique, chose fort commode évidemment, mais absolument fausse alors et surtout à Venise où le clergé était tenu dans une condition de sujétion et d'infériorité que l'on ne rencontrait nulle part ailleurs à un tel point à cette époque.

Et maintenant, si les Inquisiteurs affirmaient que les amoureux persistaient, nous allons montrer par toute une suite d'extraits des délations de Stefano qu'il en était et en fut ainsi tant que Maria demeura au couvent de San Lorenzo. Toutefois, avant de nous replonger dans ces grimoires répugnants, il nous faut rechercher un peu, comment au cours de cet échange de paroles plus ou moins solennelles entre les deux gouvernements, se comportait la tendre Maria.

Là où déjà Froullay ne voyait plus guère qu'un incident désagréable à régler, en prenant pour lui-même ou essayant de prendre l'attitude la moins défavorable; là où il ne pensait qu'à se tirer d'un mauvais pas, sans compromettre sa carrière et en s'acoquinant à une fréquentation favorisée par de multiples connivences; Maria toute possédée encore par cette passion qui avait bouleversé sa vie de recluse et semé de fleurs, du moins elle le croyait, le désert de son cœur, Maria qui, on le devine, eût été prête aux dernières folies, si son amant, loin de les suggérer ou de les favoriser, ne les eût soigneusement déconseillées, Maria vivait en des illusions que sa naïveté de recluse peut seule expliquer.

Aussi bien, alors que pour se disculper en adoptant ce qu'il jugeait une belle attitude... diplomatique, Froullay diffamait à Paris, en la qualifiant de fille perdue, la femme qui s'était donnée à lui, celle-ci ignorait tout de cette vilenie. Et, qui sait? Par un aveuglement dont il est maint exemple elle n'y aurait pas cru, même si les preuves irréfutables en eussent été fournies, car il s'agissait de l'homme aimé qu'elle voyait grand, noble, généreux, au-dessus de tout soupçon, prêt à tous les dévouements, voire jeune, malgré ses cinquante ans sonnés.

Elle continuait de vivre dans un rêve, dont elle ne se réveilla

que pour en commencer un autre érotique encore et plus pratique tout à la fois. Mais n'anticipons pas.

Alors que, sans que celle-ci en eût le moindre soupçon, Froullay accommodait à Paris avec cette laide désinvolture la « pénitente » de San Lorenzo, celle-ci faisait, dans des lettres envoyées secrètement au patricien Gaspare Diedo, l'éloge du peu scrupuleux et au fond volage personnage qui, sans trop de peine, il est vrai, l'avait mise à mal. « Il m'a fait entendre, écrivait-elle avec une exaltation sans arrière-pensée, des sentiments à la fois chevaleresques et chrétiens, car il m'a marqué que Donna Maria sera toujours sa reine. » Quant à lui, la prenant tour à tour par les sentiments et par l'amour-propre, il affectait adroitement de la tenir pour seule et souveraine maîtresse de sa destinée. On ne l'a point oublié, il lui avait été imposé comme pénitence ou punition de ne point descendre aux parloirs et, ce dont Froullay avait affecté de se montrer très froissé, ordre avait été donné de ne la point appeler lorsque celui-ci demanderait qu'elle vînt à ces parloirs. Jouant de son honneur offensé, il lui proposa l'alternative ou de subir pour l'amour de lui cette réclusion, ou de lui ordonner à lui-même de quitter Venise si elle ne se sentait point le courage d'un pareil sacrifice présenté comme utile au bien de sa patrie et au repos de la République. Leurrée par ces grands sentiments que son amour était tout prêt à croire sincères, Maria s'empressa de répondre que sa conduite ayant toujours été inspirée par les hauts sentiments qui étaient ceux de sa haute naissance, elle n'hésitait point à lui commander de rester à Venise puisqu'ainsi le voulaient les intérêts de sa propre patrie. Et Froullay de repartir aussitôt : « Vous voir une aussi vraie et sincère citoyenne m'est un plus grand motif à vous tenir en plus d'estime encore. En d'autres temps la seule Judith sauva tout un peuple. Dans notre temps j'en vois une autre et c'est vous. Je vous prie donc d'agréer l'hommage du devoir et du respect que je dois à celle qui sacrifie tout pour moi. » Comme ces citations sont tirées de la lettre déjà mentionnée au patricien Gaspare Diedo, et non de la prose

directe de Froullay, peut-être faut-il croire que la pauvre fille y a mis du sien en y introduisant une comparaison biblique toute naturelle chez une nonne quoiqu'un peu hors de saison et en des conjonctures beaucoup plus érotiques qu'héroïques. De tout cela il ne se dégage pas moins que, de la conduite d'une nonne folâtre et d'un diplomate « freluquet », était sorti un conflit encore latent entre les deux Cabinets, mais dont Froullay n'avait pas négligé de mettre en relief, aux yeux de la crédule cloîtrée baptisée par lui seconde Judith, les graves conséquences possibles au cas où l'ambassadeur de France aurait dû quitter Venise, même s'il n'avait été ni ostensiblement congédié par celle-ci, ni ouvertement rappelé par celle-là.

Le volage « padrone » du Palais isolé de la *Madonna dell'Orto* avait réussi dans ses desseins. Il restait donc à Venise et c'était ce qu'il voulait. Était-ce avec la volonté de couper court aux relations équivoques entre lui et la « moinillonne », ou du moins de se consacrer exclusivement à elle? S'il en faut croire les notes du policier, lesquelles sont notre seul guide, et guide malheureusement sans contrôle, il n'en alla point ainsi, à beaucoup près.

Sans ajouter foi pleine et entière à l'anecdote grivoise de la tentative de basse corruption sur la « fillette » de la portière de San Lorenzo, il demeure acquis que Froullay faisait marcher de front la correspondance clandestine ance sa *nobil donna* et les mêmes suffrages à d'autres béguines. Ainsi, à la date du 29 décembre 1735, c'est-à-dire en plein échange de notes diplomatiques aigres-douces, le visqueux Stefano rapporte ceci : « Je suis allé jeudi passé 29 au couvent des *Vergini* de la part du seigneur ambassadeur porter aux nobles religieuses Delfino un cadeau d'un pot de tabac d'Espagne, deux bouteilles de rosoli, douze livres de sucre et six livres de café. Une des sœurs Delfino est venue au parloir prendre le cadeau : elle l'a reçu avec beaucoup de plaisir et m'a commandé de dire au seigneur ambassadeur qu'elle aurait grand contentement d'avoir l'honneur de le voir et que plutôt il pourrait venir, plus sa visite lui serait chère. »

Concurremment, le pratique Froullay ne négligeait point les intérêts de sa caisse, le casuel », ainsi qu'il le disait lui-même, et ne manquait aucune occasion, soit de trafiquer de son privilège de donner, soit de vendre des patentes de protection.

Cela ne l'empêchait point de recevoir chez lui une dame « voilée », guide mystérieux et discret de quelque voyage sur la carte du tendre. Aussi le 18 avril 1736, toujours en pleine crise, nous apprenons que cette « citoyenne est venue à dix-sept heures (cinq heures du soir) au lieu de venir à vingt-quatre (minuit). Elle n'était plus en andrienne (robe de chambre), mais emmitouflée dans sa mante de taffetas avec un corsage en damas noir. Le barcarol était changé, car l'ancien est aujourd'hui passé au service du chef des gabelous. A sa démarche c'est une dame d'âge ». Evidemment peu satisfait de n'avoir pu mieux préciser, Stefano s'enquiert et le 4 mai suivant il reprend : « Pour ce qui regarde la citoyenne elle ne reste *(sic)* plus à San Angelo. Elle est allée rester à la Frezzeria [1]. La dite citoyenne elle n'est pas citoyenne, mais une dame que l'on appelle Mme Fiovine, Florentine. C'est un prêtre qui l'a mise aux mains du seigneur ambassadeur. » Et le subtil policier ajoute : « Vos Excellences jugeront du zèle que j'apporte à leur service, zèle qui n'est point sans me faire courir risque de la vie, car j'ai dû gagner jusqu'au gondolier de l'ambassadeur à force de pognon [2] ».

Quelques jours plus tard, il annonce qu'à « une heure de nuit (huit heures du soir) une citoyenne est venue et est restée jusqu'à deux heures. Je n'ai pu savoir où elle habitait parce qu'elle s'était fait accompagner par un homme masqué ».

Puis après ces communications et d'autres encore où sont enregistrées presque jour par jour les opérations interlopes relatives aux sommes que se procure l'Ambassadeur par les procédés habituels, voici une tirade non datée qui nous révèle que

[1] La calle *Frezzeria* est ainsi nommée de ce qu'au moyen âge, on y fabriquait des flèches. Surtout dans la partie voisine de San Marco, cette calle est et a toujours été fort mal habitée au point de vue féminin.

[2] J'ai traduit par ce bas équivalent un terme dialectal signifiant *ongent*.

« l'Ambassadeur est demeuré deux jours sans manger à cause du malheur du Garde des Sceaux Chauvelin; car mon maître se demande ce que fera de lui le nouveau Ministre des Affaires Étrangères ». On le sait, les choses tournèrent bien et nous l'avons indiqué déjà : si donc nous avons transcrit cette note, c'est que la disgrâce de Chauvelin supplée la date manquante cette disgrâce remontant au mois de février 1737.

A partir de ce moment, c'est une suite de détails incessants sur les correspondances entre Froullay et la *nobil Donna* da Riva, détails démontrant avec combien de raison, presque un an plus tôt, les inquisiteurs déploraient que, malgré les affirmations contraires et catégoriques venues de Paris, les relations entre Maria et son adorateur n'eussent nullement cessé. En voici la preuve, tirée toujours, cela va sans dire, du « journal » aussi répugnant que suggestif de La Plaz.

C'est d'abord la complaisante Zanetta, la mère du boucher établi à San Marco, qui rentre en scène; « quant à la Zanetta, elle a certainement eu autrefois un sauf-conduit du temps de la noble moinillonne Riva. Mais, actuellement je ne sais si elle en jouit encore ». — Les services spéciaux de celle-ci paraissent avoir été multiples car « monseigneur a envoyé à sa dame qui se trouve à *Santa Maria Formosa* du champagne, des vins de Provence, du muscat. Il y avait aussi un pâté de pigeonneaux et du faisandeau, le tout accompagné d'une lettre cachetée, mais ne portant point d'adresse. » — Quoi qu'il soit question de « sa dame » qui se trouve à *Santa Maria Formosa* et non à *San Lorenzo* nous avons tout lieu de croire qu'il ne s'agissait pas cette fois de quelque favorite en superfétation, mais bien de Maria la bénédictine à laquelle, par prudence, les friandises étaient envoyées indirectement par l'intermédiaire de la Zanetta qui, on le verra plus loin, habitait proche de *Santa Maria Formosa* paroisse du reste peu éloignée du couvent de San Lorenzo. S'il faut, en tout cas, laisser Froullay bénéficier du doute, ce doute disparaît à quelques jours de là, car la Zanetta « est venue et est restée dans le cabinet de mon maître une heure et demie, et il

l'avait ainsi retenue[1] parce qu'elle devait emporter une lettre pour la noble religieuse da Riva, lettre écrite sur ses chiffres accoutumés et scellée de trois cachets comme le sont les groups [de sequins que mon maître envoie à la noble religieuse] », et plus loin : « Un jour sur deux le seigneur ambassadeur écrit à la noble dame religieuse Riva. Ce matin, je l'ai entendu dicter : mais l'on ne peut rien comprendre avec ses chiffres. En ce moment même la Zanetta est avec l'ambassadeur; ils restent quelquefois des deux heures à parler ensemble dans une chambre secrète et avec toutes sortes de cadenas. » Puis un peu après : « Le seigneur ambassadeur a écrit, à son ordinaire, à la noble religieuse Riva. Mais outre la lettre il y avait un petit group de deniers d'environ vingt sequins cachetés de trois cachets comme la lettre même et le tout porté par la Zanetta. »

On le voit, le scrupuleux Stefano ne fait point grâce du moindre détail et il veut d'autant plus prouver l'utilité de son « loyal » concours que, peu de jours avant, ses employeurs lui avaient jeté en pâture une assez forte poignée de ces mêmes sequins.

Entre temps, on était en plein carnaval et les échanges de lettres continuaient, celles-ci toujours ou presque toujours accompagnées de quelques sommes d'argent, sacrifice certainement assez lourd pour notre Ambassadeur que le valet délateur déclarait ladre et pingre, mais qui, en réalité, était dans une situation financière si obérée qu'il pensait à vendre ses chevaux afin de payer ses fournisseurs, et de rembourser son maître d'hôtel qui lui avait avancé six cents lires vénitiennes. Cependant le mardi gras étant survenu « le seigneur Ambassadeur a envoyé à la noble religieuse Riva un pâté de six pigeonneaux et un demi agneau froid qui était resté d'un dîner donné la veille à tous les Ambassadeurs. Aux victuailles il a joint du vin muscat mais éventé, plus deux bouteilles de vin de Sicile ». Et cette énumération de poulets « écrits » alternant avec les poulets « rôtis »

[1] A vrai dire, le texte contient un mot si barbare que je n'ai pu le saisir, mais celui que je supplée rend presque à coup sûr l'idée que l'espion a voulu exprimer dans son jargon.

continue pendant des pages, Froullay ne se lassant point d'écrire et de donner, ni Stefano d'enregistrer les lettres et les victuailles.

Tout au plus la monotone et exacte litanie est-elle, de loin en loin, interrompue par l'indication d'une lettre adressée par Froullay à sa nièce Mme de Langan [1], dame d'honneur de la duchesse du Maine, pour l'entretenir de quelques questions d'argent; car Samuel Bernard, le banquier du diplomate, venait de mourir, et celui-ci n'était point sans inquiétude, ce financier lui ayant naguère avancé 80 000 livres pour lui permettre de venir « faire l'Ambassadeur » à Venise. Et aussitôt l'on revient à la liste des provisions de bouche et menues friandises : « Quatre livres de café, huit petits pains de sucre d'une livre l'un, trois bouteilles de fin rosoli de Turin et le tout accompagné d'une bouilloire d'argent pour l'herbe à thé, laquelle a coûté 138 livres, métal et façon compris. Le gamin, qui a porté ce présent, l'a remis chez la Zanetta au pont de *Barbé Frutarol* ». Cette « précision » topographiqne n'est point sans intérêt, car le pont en question étant à *Santa Maria Formosa*, il est presque prouvé par là que si dans une des notes traduites plus haut, Stefano dit que certains objets ont été portés à *Santa Maria Formosa*, ces objets étaient réellement destinés à la noble dame Riva, mais « entreposés » d'abord, chez la serviable Zanetta pour dérouter les « confidents », peine bien inutile, d'ailleurs, puisque le principal d'entre eux était dans la maison même de l'Ambassadeur à titre de serviteur de confiance!

Et c'était vraiment un serviteur de confiance, car surveillée très étroitement et confinée dans sa chambre, la pauvre Riva ne sachant à quel subterfuge recourir, inscrivait le nom du bon serviteur sur certaines des lettres qu'elle voulait faire tenir avec sécurité à son amant. C'est même à cette confiance si bien pla-

[1] Si nous avions eu sous la main les « Almanachs royaux », il eût été aisé de retrouver cette dame d'honneur. En tous cas, il semble que Stefano n'a point estropié le nom patronymique, copié probablement sur quelque adresse, car il existe une famille bretonne *de Langan* d'où sont sortis les seigneurs de Bois Février.

cée que nous devons d'avoir découvert entre deux feuillets du fatras de La Plaz trois billets que nul n'avait remarqués jusqu'ici et qui présentent un intérêt sur la nature duquel il n'y a point lieu d'insister. L'écriture en est irrégulière, saccadée, et d'autant plus difficile à déchiffrer qu'elle est entremêlée de signes et de mots conventionnels dont la clé manque. La valeur exceptionnelle de ces trois petits papiers jaunis, ayant été simplement fermés d'un pain à cacheter et portant en souscription *Au Majordome monsieur Stefano*, nous a été révélée par cette phrase symptomatique de la hauteur d'âme de celui qui les possédait : « Je remets à vos Seigneureries Illustrissimes trois lettres pour faire voir en toute clarté comme quoi moi je ne veux pas de ces sortes de négoces avec moinillonne et si Vos Excellences veulent quelque jour se donner l'incommodité de m'envoyer monsieur Bernard je lui conterai le fait. »

Ce Bernard était un agent secret moins infime auquel les confidents de bas étage faisaient leurs rapports et par l'entremise de qui ceux-ci recevaient les ordres du « Tribunal des Trois ». Malheureusement l'explication que propose de donner La Plaz, nous ne la connaissons point et nous en sommes réduits aux hypothèses sur le point de savoir si le délicat valet s'est borné à ne pas remettre les trois lettres au destinataire ou si, après les avoir remises, il a trouvé le moyen de les subtiliser pour les livrer aux Inquisiteurs. Quoi qu'il en ait été, voici la traduction de ces amoureux griffonnages, traduction nous satisfaisant assez peu, quelque soin que nous y avons apporté.

MON ILLUSTRISSIME SEIGNEUR BIEN AIMÉ,

Avec plaisir j'ai reçu votre chère visite, véritable pierre de touche du bon cœur que vous nourrissez pour moi. C'est tout effet de votre bonté que je vous prie de me conserver. L'amour de vous qui est en moi, je le porte gravé dans mon cœur. Ah! vraiment, je vous aime. Je vous suis obligée au vif des beaux et parfaits cadeaux... dont vous m'avez gratifiée et je vous en rends des grâces redoublées. Tandis que je ne mérite rien, toujours vous me prodiguiez vos faveurs. Je vous prie de vous soigner et vous jouirez pour l'amour de moi de ces quatre

bagatelles. Au souper faites-vous un potage qui réconforte. Cependant aimez-moi de tout cœur. Je vous embrasse serré sur mon sein. Adieu (mon bien-aimé). — *Le 3 mai.*

*Le 6 mai.* — ILLUSTRISSIME SEIGNEUR MON AMOUR,

J'apprends avec contentement par votre chère lettre votre bon état de santé. Je prie le ciel de vous conserver toujours bien portant et donnez-moi le plaisir de vous voir bientôt et continuez à être mieux pour pouvoir faire connaître votre amour. Aimez-moi, mon aimé (ici un chiffre ou abrévation convenu). Oh! je vous porte une affection grande! Et jamais il ne sera dit que vous entriez en colère contre moi pour des billevesées. Ce sont bagatelles au regard de votre mérite. Veuillez-moi du bien; et de grand cœur je vous embrasse. Adieu, mon chéri.

MON BIEN SUPRÊME,

Déjà mon cœur me prédisait votre état peu satisfaisant par suite de vos fatigues. Autant que je le sais et puis faire, je vous prie de vous soigner pour l'amour de moi, cependant que je vis en peine pour vous, mon cher bien. Et je ne vois pas l'heure de vous voir, que le cœur m'en défaille; entre temps soignez-vous, je vous en prie. Et quand vous serez bien, vous me ferez la grâce de votre chère visite. Aimez-moi, car je vous veux trop de bien; et de tout cœur je vous embrasse. Adieu, ma vie. — *Dimanche le 25 (mai).*

(*A suivre.*)

LOUIS DE LAIGUE.

# COMPTES RENDUS

**L'Europe et la Restauration des Bourbons** (1814-1818), par M. Pierre Rain. Paris, Perrin, 1908, in-8°.

Un jeune élève du regretté Albert Sorel vient de faire une étude historique très nouvelle et très attachante sur l'influence exercée par l'Europe sur le gouvernement de la Restauration. Le livre a été couronné par l'Académie française. Il a semblé à tous aussi neuf que judicieux et appuyé sur des documents diplomatiques incontestables, que les historiens avaient soupçonnés, sans essayer pourtant d'en tirer parti.

La restauration des Bourbons fut faite en France par les alliés surtout en haine de Napoléon et pour assurer la paix. Mais quand ils virent au 20 mars 1815 qu'il fallait recommencer la guerre et que Louis XVIII n'avait pas même pu tenter de défendre son trône, ils furent moins disposés après Waterloo à reprendre sans condition un prince qui leur semblait manquer d'habileté ou de force. Ils imposèrent au gouvernement royal, qu'ils regardaient comme trop inexpérimenté pour traverser des temps si troublés, des conseillers ou des ministres choisis parmi leurs représentants. De là, cette grande conférence des ambassadeurs des alliés qui, pendant quatre ans, intervient à chaque instant dans les affaires même intérieures de la France. Cette conférence de Paris fut organisée le 20 novembre 1815, le jour même de la signature du traité de paix. Elle tint séance chaque semaine à l'hôtel de l'ambassade d'Angleterre ; des protocoles furent rédigés ; et ce sont ces protocoles qui existent à Londres au Record Office et permettent de se rendre compte des résultats produits par cette obligatoire tutelle. Les représentants des puissances étaient : Wellington pour l'Angleterre, Pozzo di Borgo pour la Russie, le général Vincent pour l'Autriche et le comte de Goltz pour la Prusse ; mais la prépondérance appartenait par la force des choses au vainqueur de Napoléon et à l'homme de confiance de l'empereur Alexandre, lequel s'était montré le plus favorable à Louis XVIII. En outre, ces étrangers étaient en France entourés de leurs soldats, ce qui ne laissait pas que de rendre la situation difficile et humiliante. Louis XVIII s'en tira, grâce surtout à l'honnêteté et à la modération politique du duc de Richelieu, qui avait succédé comme ministre à Fouché et à Talleyrand ; mais il est curieux de voir que la dissolution de la Chambre introuvable et beaucoup d'autres mesures lui furent véritablement imposées.

Après le paiement de l'indemnité et la libération du territoire, la conférence fut supprimée par un acte officiel du 22 novembre 1818, et c'est entre ces deux dates que se poursuit l'attachante étude de M. Pierre Rain, qu'on pourrait intituler : le gouvernement de la Restauration jugé par l'Angleterre libérale et la Russie autoritaire, sous les yeux de la diplomatie de l'Europe.

B.-P.

**Mémoires du comte de Souvigny,** lieutenant général des armées du Roi, publiés d'après le manuscrit original pour la Société de l'histoire de France, par le baron LUDOVIC DE CONTENSON, 3 volumes in-8°, 1906-1909. Paris, Laurens.

Ce comte de Souvigny, né Jean Gangnières, appartenait par sa naissance à la plus humble bourgeoisie du seizième siècle ; son grand-père, Aignan Gangnières et son père, François Gangnières, étaient marchands bouchers à Jargeau, petite ville de la rive gauche de la Loire, près d'Orléans. Ses grands-parents maternels, les Bouthier, demeuraient quelques lieues plus loin en Sologne, au bourg de Souvigny où ils exerçaient le métier de tailleur d'habits. Les deux familles étaient honorables, pratiquaient avec respect toutes les vertus civiques et privées, professaient le loyalisme monarchique et un ardent amour de la religion catholique, mais il ne semble pas que leurs modestes professions dûssent mener leurs descendants à une autre condition que celle de conquérir par étapes dans leur ville natale les honneurs de certaines charges locales, comme François Gangnières, le père du futur général, qui, encore marchand boucher en 1623, est qualifié dans un acte « gagier de l'Église » ; ce qui signifie administrateur des biens de l'église de Jargeau, et pourtant à quel prodige d'ascension sociale nous font assister les Mémoires de Souvigny que M. le baron de Contenson vient de publier !

Jean Gangnières était né le 15 septembre 1597, l'aîné des sept fils de Français qui tous, sauf un qui fut d'Église, adoptèrent la carrière des armes. S'étant engagé en 1613, il avait alors quinze ans et demi, et ayant, d'après ses états de service, guerroyé jusqu'en 1657, il mourra le 10 janvier 1673 en sa terre de Grézien en Lyonnais, lieutenant général des armées du Roy et comte de Souvigny, étant devenu par son mariage avec Mlle Duchol en 1641, cousin germain du marquis de Villars le père du fameux maréchal. Ses cinq frères, qui à son exemple quittèrent la maison paternelle vers l'âge de seize ans pour devenir soldats, périrent tous à la guerre après y avoir conquis des fortunes diverses, mais toutes pleines d'honneur. Ces rudes soldats, dit excellemment M. de Contenson, ne marchandèrent ni leurs services ni leur sang.

On peut s'étonner de la rapide élévation des membres d'une humble famille de métier aux premiers rangs de l'État et pour les frères Gangnières il serait trop facile de répondre qu'elle leur fut facilitée par leur oncle Pierre Gangnières, né à Jargeau en 1578, frère puîné de leur père, qui eut lui aussi une fortune extraordinaire sous le nom de M. de Beauregard ; il devint premier capitaine et lieutenant-colonel au régiment d'Auvergne, baron de Belmont et mourut à l'Arbresle en 1640. Il guida à ses débuts dans les armées son neveu Souvigny, qui dans les premières pages de ses Mémoires dit de lui : « J'avais une inclination naturelle d'aller retrouver M. de Beauregard mon oncle. Mon père en faisait de grandes difficultés, mais voyant ma persévérance il me donna congé avec sa bénédiction et ma mère aussi. Aussi je partis de Jargeau à la fin d'avril 1613 et me rendis, le 10 mai en suivant, au château de Thizy en Beaujolais auprès de mon oncle qui y commandait. »

Beauregard avait alors trente-cinq ans ; fils d'un boucher, il avait conquis rapidement le grade d'officier supérieur ; ce ne serait donc que déplacer la question qui s'est posée, si l'on n'admettait pour expliquer l'élévation de ses

neveux qu'un concours de circonstances heureuses et la protection d'un parent parvenu à une haute situation militaire. N'est-il pas plus vrai et plus juste de reconnaître dans cette famille des Gangnières un don particulier de ressources naturelles, des vertus exceptionnelles d'intelligence et de force, dont l'exemple dans notre ancienne France, surtout dans la première moitié du dix-septième siècle, est loin d'être rare.

Souvigny devint enseigne en 1621, puis il obtint en 1624 la charge d'aide-major et en 1628 celle de sergent-major ; on le voit ensuite promu sergent et maréchal de bataille ; tous ces grades successifs équivalent aux fonctions de nos officiers d'état-major; et il est curieux de voir que, dès son arrivée au régiment, il fut candidat officier sans passer par les grades inférieurs, de même que jamais il ne fut ni lieutenant, ni capitaine dans un corps de troupes. Maréchal de camp en 1650 il fut compris le 8 octobre 1656 dans une promotion de lieutenants généraux. Ses Mémoires nous entraînent à sa suite dans ses nombreuses campagnes. C'est l'époque de la guerre de Trente ans, « il est partout où l'on se bat », à La Rochelle contre les protestants, au Nord et à l'Est contre les Espagnols, plus particulièrement en Italie. Ses récits de combats sortent du cadre de cette *Revue*, mais croirait-on que cet homme extraordinaire fut aussi diplomate et en cette qualité il nous appartient pour la relation inédite encore que donnent ses *Mémoires* d'une Mission dont il fut chargé en 1653 auprès du duc de Mantoue, Charles III de Gonzague-Clèves, dans des circonstances qu'il analyse avec précision « pour plus facile intelligence de sa négociation », dit-il. Vers la fin mai de cette année il était rentré dans sa terre de Grézieu-Souvigny pour s'occuper de ses affaires privées lorsqu' « environ le 15 juin il reçut l'ordre du Roi pour aller trouver le duc de Mantoue sur l'avis que Son Altesse traitait avec l'Empereur et le roi d'Espagne ». Il explique que les maisons de Savoie et de Mantoue (depuis la mort de François de Gonzague duc de Mantoue, survenue en 1612) se disputaient la possession de la principauté de Montferrat. Le traité de Cherasco en 1631, que Souvigny en bon courtisan de Madame Royale appelle *l'ajustement de Quérasque*, avait irrité Mantoue en forçant cet État à céder à la Savoie plusieurs terres du Montferrat Casal capitale de cette principauté fut occupée par les armées françaises et plusieurs fois assiégée sans succès par les Impériaux et les Espagnols, mais pendant la Fronde Charles III, duc de Mantoue profitant des embarras du roi de France avait renvoyé la garnison française et menaçait même de livrer la place à l'Espagne. Souvigny lui fut envoyé « pour lui faire entendre que l'assuré moyen de posséder les bonnes grâces du Roi était d'ôter pour jamais l'espérance aux Impériaux et Espagnols d'avoir Casal ».

Il faut reconnaître que Souvigny malgré tout son dévouement ne réussit point à ramener le duc de Mantoue dans l'alliance française : ce prince louvoyait et ne se prononçait pas : « Son plus grand grief et qu'il avait toujours sur le cœur, c'était l'aliénation des terres du Montferrat qui avaient été adjugées au duc de Savoie sans qu'il y eût personne des siens ni ses prédécesseurs qui n'y ont jamais consenti ni ratifié le traité de Quérasque. » Le succès de cette négociation était réservé à Simon Arnaud d'Andilly, futur marquis de Pomponne, qui réussit à obtenir du duc en 1655 la signature du traité de Casal sanctionnant le démembrement du Montferrat au projet de la Savoie.

Cette mission de Souvigny a donné lieu à plusieurs dépêches qui lui

furent adressées par divers grands personnages et qui jusqu'à nos jours étaient restées inconnues dans les archives de la famille encore existante. M. de Contenson les publie dans l'appendice au tome III, p. 267-281.

Souvigny retiré des combats reçut en 1660 une commission de lieutenant de Roi au château de Monaco et remplit cet emploi jusqu'en 1668; il avait perdu en 1659 sa première femme et il se remaria en 1662 à Lyon avec Madeleine Vanini fille d'un contrôleur des finances de qui il eut trois enfants qui ont continué sa descendance.

Les Mémoires du comte de Souvigny accompagnés par M. de Contenson de notes historiques du plus haut intérêt et précédées d'une admirable Introduction offrent en même temps qu'une lecture attrayante le récit des exploits vraiment surprenants d'un personnage de second plan dans la période si mouvementée de notre histoire qui précède le mariage de Louis XIV et son gouvernement personnel.

A. P.

---

**Le duc d'Angoulême** (1775-1844), par M. le vicomte DE GUICHEN. Em. PAUL, éditeur. Paris 1909, 418 pages in-12.

Quelle triste et lamentable destinée que celle de ce prince, qui eut à peine le temps de goûter les joies de la jeunesse, qui, dès quatorze ans, dut partir pour l'exil, suivre les pas de son père, de son oncle qui, malgré son amour des combats dut presque constamment rester inactif aux côtés de celui-ci, silencieux, obéissant et dévoué. A quarante ans il rentre en France; il y rentre presque en triomphateur; le premier de sa famille, il s'est fait acclamer par les Français; il se révèle alors tout à coup à Bordeaux un négociateur habile, un libéral convaincu, n'était son physique disgracieux, son air timide, son dos voûté, sa parole hésitante, son mutisme déconcertant, il deviendrait vite populaire; quand la Restauration est accomplie, il rentre dans le rang, s'efface derrière le Roi, derrière son père, derrière son cadet le duc de Berry, derrière sa femme surtout, qui partout tient la première place, dans les cortèges et dans les conseils; il n'approuve pas ses désirs de vengeance de retour à l'ancien régime, mais pour ne pas la contredire il se tait. Quand de nouveau sonne l'heure du danger, le duc d'Angoulême reparaît au premier rang; il organise la défense du Midi contre le retour de Napoléon, pendant que son père et son frère font cortège au Roi pour passer la frontière et se réfugier à Gand. Avec des soldats de fortune il entreprend de résister aux grenadiers de l'Empire; il s'avance au fort de la mêlée, car « il a la vue basse et veut voir l'ennemi de près ». Il est regrettable seulement que l'ennemi soit français Finalement il échoue, mais non sans avoir, lui seul, tenté de soutenir l'honneur du drapeau blanc. Au lendemain de Waterloo, ceux qui avaient fui devant l'usurpateur, ou s'étaient terrés, crient vengeance et, torches ou poignards à la main, terrorisent le Midi; le duc d'Angoulême accourt, prêche le calme, la réconciliation; à peine a-t-il tourné le dos les troubles renaissent. Le duc sent qu'il n'est pas soutenu, que les vengeances et les représailles sont encouragées secrètement par la Cour; de nouveau il se tait et s'efface. Pendant quinze ans il s'effacera ainsi, se contentant d'aller parfois inspecter des régiments, visiter les travaux des ports; il ne se désintéresse pas pour cela de la politique; il suit les discussions parlementaires, surveille les actes des ministres,

se brouille avec Villèle. Entre temps il reparaît en tête de l'armée et va conquérir des lauriers en Espagne ; il revient acclamé, fêté comme un vainqueur, et pourtant à peine satisfait de lui-même, car il n'a pas réussi à calmer les agitations espagnoles, dont il a seulement déplacé l'objet. L'avènement de Charles X le rapproche du trône ; on n'escompte pas un long règne ; son heure va sonner ; quand elle sonne, il la laisse passer ; le libéral convaincu qu'il n'a cessé d'être, l'homme qui a dit au lendemain de la formation du ministère de M. de Polignac : « Ceci est une entreprise et je ne les aime pas », puis cet autre mot : « la France est centre gauche », devient tout à coup en face des barricades, le prince le plus ardent, le plus tenace défenseur des droits de la Couronne ; il combat violemment le retrait des ordonnances, se précipite à Neuilly au-devant des rebelles, comme il a déjà fait en 1815 au Pont Saint-Esprit, brise l'épée de Marmont quand celui-ci parle de capituler, et pourtant quand son père abdique, ne se sent pas la force de prendre de ses mains débiles le sceptre royal ; timidement, modestement il le remet dans les bras trop faibles d'un enfant de neuf ans ! et après quinze ans d'un nouvel exil, meurt oublié au pied des montagnes de Styrie.

C'est l'histoire de cette vie manquée que le vicomte de Guichen nous a retracée dans un volume intéressant en plus d'un point, largement documenté, et éclairant parfois, grâce aux très riches archives de M. le duc de Blacas, la figure de son héros d'une lueur très favorable et nouvelle. Je ne citerai que le projet de proclamation élaboré par le duc d'Angoulême sur la demande de Louis XVIII au lendemain de l'avènement de Napoléon ; il est conçu dans l'esprit le plus libéral et fait le plus grand honneur à son auteur ; il reconnaît aux nouveaux acquéreurs la possession des biens nationaux, déclarant que ni le Roi ni les Princes ne réclameront leurs dus, ratifiant pour les biens d'Église ce que le Pape a décidé par le Concordat, et demandant seulement que l'État reconnaisse une créance aux particuliers injustement dépouillés ; il propose de conserver l'armée comme elle est, soldats, officiers et généraux, d'avancer même en grade tous ceux qui rendraient des services ; de conserver en leur place tous les fonctionnaires, d'accorder une amnistie générale, exception faite des régicides auxquels on laisserait pourtant quelques mois pour s'expatrier. Une telle largeur de vues, un si généreux oubli du passé dénotait dès cette époque chez le duc d'Angoulême une connaissance assez nette des nécessités gouvernementales ; sa conduite ultérieure en plusieurs circonstances peut confirmer cette appréciation ; aussi doit-on regretter avec le vicomte de Guichen qu'il n'ait pu donner sur le trône la preuve définitive de ses capacités ; mais il est fort à croire qu'il n'aurait pas eu l'énergie suffisante pour se dégager des idées ambiantes de son entourage, ni surtout de l'influence de sa femme ; il eût peut-être retardé la catastrophe ; mais qui oserait affirmer qu'il aurait pu l'arrêter ?

Pierre RAIN.

---

**Histoire de la représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses**, par M. Édouard ROTT, t. IV, 1909, grand in-8°.

Le grand travail de M. Rott se poursuit sans interruption avec un luxe de recherches et de références au-dessus de la critique. Voici encore la pre-

mière partie du tome IV, qui ne comprend pas moins de 700 pages et qui n'embrasse que six ou sept années du règne de Louis XIII, de 1626 à 1633. C'est, du reste, une période particulièrement confuse ; et il faut la sagacité de l'auteur pour trouver le fil conducteur au milieu de toutes les petites intrigues qui s'entre-croisent.

La guerre de Trente ans se poursuit ; mais après la disparition de Gustave-Adolphe, le génie des généraux semble s'être évanoui, aussi bien que le fil conducteur de la politique ; les hommes à courte vue l'emportent ; et Richelieu lui-même n'apparaît pas au-dessus des autres, attendant des victoires signalées, qui ne viendront qu'après lui et avec le prince de Condé. M. Rott remarque très justement que les temps héroïques sont passés et que sous les apparences d'une lutte religieuse, ce sont des intérêts matériels et économiques qui se débattent. Aussi voit-on les cantons catholiques suisses être plus dévoués encore au roi d'Espagne qu'au chef de l'Église ; et de même, quand Wallenstein envahit la Rhétie avec les Impériaux, il soumet assez facilement les réformés, ayant comme plus grands ennemis ses propres coreligionnaires. De plus Louis XIII, dont le père avait été le grand allié et défenseur de Genève, médite un instant l'annexion de la petite république du Léman à la France. Et tandis que le premier ministre du Roi fait valoir auprès du Saint-Siège le sincère désir de son maître de contribuer à la suppression de l'hérésie à la porte de la Péninsule, il n'hésite pas, d'autre part, à confier au duc de Rohan, ancien chef des huguenots, la mission de reconquérir au profit des Ligues grises la vallée italienne de l'Adda.

Enfin, pour sauver les provinces italiennes et flamandes de la monarchie espagnole, le Roi catholique consent à replacer ses coreligionnaires de la Valteline sous la domination des protestants de Rhétie, poursuivant le plan vraiment grandiose du comte-duc d'Olivarès de « souder » la Flandre et l'Italie par un chaînon ininterrompu d'États vassaux ou clients de l'Espagne. La diplomatie de Madrid, dirigée par ce grand ministre, l'emporta momentanément sur celle de Richelieu, qui était cependant servie en Suisse par des hommes de valeur comme Robert Miron, le marquis de Cœuvres, le marquis de Châteauneuf, Bassompierre, le baron de Rorté, le duc de Rohan, le marquis de Navailles, dont M. Ed. Rott a analysé avec tant de soin les dépêches.

G. Baguenault de Puchesse.

---

**Madame du Barry**, par M. Claude Saint-André. Préface de M. Pierre de Nolhac. Paris, Émile Paul, 1909, in-8°.

On a tant écrit sur Mme du Barry, qu'il semblait qu'il n'y eût plus rien à dire. Aucune femme n'a donné plus de prise à la curiosité, à l'envie et à la malignité. L'extraordinaire fortune de la fille naturelle d'Anne Bécu a fait éclore toute une littérature : libelles, pamphlets, chansons, mémoires, chroniques scandaleuses. Avant d'être traînée à l'échafaud par les révolutionnaires, elle fut traînée dans la boue par de grands seigneurs, car elle eut le tort, elle, l'enfant de basse extraction, de prendre une place convoitée par mainte femme noble. Ses détracteurs furent nombreux et méchants, par conséquent écoutés. Sa biographie vraie était encore à faire. L'ouvrage

fort intéressant et sérieusement documenté de M. Claude Saint-André a comblé très heureusement cette lacune. Pièces en mains, d'une façon sûre et attrayante, il a fait justice des légendes mesquines, des anecdotes grossières colportées au dix-huitième siècle, et que des écrivains modernes ont reprises avec trop de complaisance.

Ce n'est pas à dire que l'étude de M. Claude Saint-André soit une apologie de la célèbre maîtresse de Louis XV : c'eût été une tâche difficile à remplir. L'auteur n'a rien omis, n'a rien caché. Il nous montre la jeune fille, douée des plus exquises séductions, subissant les entraînements du vice et de la pauvreté; puis, nous voyons la femme mariée évoluant dans le milieu dépravé du « Roué » ; nous assistons aux intrigues nouées pour la jeter dans les bras du Roi. Il nous raconte toutes ses faiblesses, toutes ses fautes; et, certes, elles furent grandes. Mais si coupable fût-elle, Mme du Barry avait du cœur. Par tempérament, « la vile courtisane » des libellistes était bonne. Son élévation ne lui fit pas perdre cette qualité, et elle l'exerça après sa chute. Son esprit, affiné dans la société des du Barry, était plus souple que brillant; sa conversation était piquante et fine. Elle prit toujours la peine de s'instruire. Dans le temps de sa plus haute faveur, environnée des enivrements du luxe et du plaisir, et surtout après sa disgrâce, elle lisait et étudiait l'histoire. La toilette et les livres : voilà ses deux grandes occupations. Elle aimait les arts et les protégeait.

Dans sa retraite, elle reçut la visite d'illustres visiteurs, attirés par son charme et par la grâce élégante de ses manières. Le frère de Marie-Antoinette, le futur Joseph II, dans son voyage en France, passa non loin de Chanteloup, mais ne s'arrêta pas chez le ministre de l'Alliance. En revanche, au grand scandale de l'impératrice, il vint voir l'ex-favorite et s'entretint pendant plusieurs heures avec elle. La haine des Choiseul contre « cette méprisable du Barry » — selon l'expression de Marie-Thérèse — s'accrut en proportion de la blessure d'amour-propre éprouvée.

Le rôle de Mme du Barry pendant la Révolution était un problème intéressant à étudier. M. Claude Saint-André n'a pas manqué de le faire, et c'est un des côtés les plus curieux de son ouvrage. Il est incontestable qu'elle a donné une aide effective aux émigrés, sinon aux princes. Ses voyages en Angleterre, surtout à un moment où tout ce qui pouvait ressembler à un acte d'émigration était passible des peines les plus sévères, n'eurent pas seulement pour but de rechercher ses bijoux volés à Louveciennes.

On la voit tenant à Londres un salon fréquenté par l'aristocratie. Elle a gardé encore un charme qui captive; sa tenue est parfaite; on recherche sa société. Elle a des rapports avec les membres du gouvernement anglais. On trouve chez elle non seulement de nobles étrangers, mais aussi des Français émigrés. A ceux-ci, elle rend d'incontestables services; elle leur ouvre sa bourse, elle se charge de leurs correspondances. Rentrée en France, en pleine Terreur, elle reçoit des gens « suspects » ; elle fait preuve de dévouement et d'abnégation envers eux, et il y avait quelque courage à le faire. Élevée à la fortune par le Roi, elle reste une bonne royaliste. Peut-être l'ingratitude l'eût-elle sauvée?

Le tribunal révolutionnaire eut beau jeu de l'accuser de conspiration. Si elle ne sut pas mourir, comme tant d'autres qui vécurent mieux qu'elle, doit-on lui reprocher sa défaillance nerveuse devant la guillotine?

M. Pierre de Nolhac a écrit pour ce livre une préface substantielle et charmante.

André Le Glay.

---

**Les Napoléons.** *Réalité et imagination*, par M. Théodore Duret. Paris, Eugène Fasquelle, 1909, in-12.

Dans son ouvrage, M. Théodore Duret recherche « le partage à établir entre la réalité et l'imagination, au cours de l'histoire de Napoléon Ier et son neveu Napoléon III, pour en arriver à la pleine compréhension et au jugement définitif. »

Ainsi posée la question est fort complexe et difficile à résoudre. Les conclusions à tirer semblent devoir être prématurées, car tout n'a pas été dit encore et des documents, qui modifieront bien des appréciations, peuvent sortir de l'ombre. Où finit la réalité et où commence l'imagination dans le rôle des Napoléons? Ce point ne saurait être fixé d'une manière précise. Assurément, cela peut donner lieu à d'attrayants exercices littéraires, à de longues dissertations suivant les sentiments ou le tempérament de chacun.

M. Duret estime que la grandeur de Napoléon Ier « a été entièrement due à sa supériorité de guerrier et d'organisateur, car il n'en possède pas d'autre ». C'est déjà quelque chose; mais ne fut-il jamais qu'un admirable capitaine, sachant organiser et conduire les armées? Doit-on ignorer son rôle d'administrateur? Pour bien comprendre Napoléon, ne faut-il pas étudier Bonaparte? Les guerres de l'Empire ne furent-elles que la réalisation de grandioses imaginations?

Il est certain que Napoléon ne fut pas toujours l'agresseur. Des papiers de dépôts étrangers montrent notamment qu'il a été surpris par les armements de la Prusse avant Iéna. A ce moment-là, l'imagination est du côté de la Prusse. Un archevêque, Mgr Arezzo, ambassadeur du Saint-Siège à Dresde, en 1806, relate, dans ses dépêches conservées aux archives du Vatican, l'enthousiasme des Prussiens, leur ardeur à combattre les Français. Ils rêvent de surpasser les soldats de Frédéric II. La rapidité de leur marche est fantastique. C'est de la frénésie. L'armée de l'Empereur est perdue. A cette imagination en délire, Napoléon répond par une réalité : Iéna.

Les Napoléons, dit M. Duret dans une de ses conclusions, « ont tellement exagéré l'action militaire française qu'ils l'ont épuisée ». Il semble que cette conclusion ne doive être acceptée que sous bénéfice d'inventaire. Après de prodigieux efforts, l'action militaire de la France a peut-être été assoupie, mais dans le cours de notre histoire, n'y a-t-il pas eu de ces réveils qui ont stupéfait le monde?

André Le Glay.

---

**Napoléon et la Pologne (1806-1807)**, par M. Marcel Handelsman. In-8°, Paris, Félix Alcan, 1909.

Jusqu'ici les rapports de Napoléon Ier avec la Pologne avaient été étudiés d'une manière imparfaite. Des historiens s'étaient incidemment occupés de la question d'après des papiers tirés des dépots allemands, autrichiens et polonais. M. Marcel Handelsman a très heureusement et très consciencieu-

sement repris l'œuvre incomplète de ses devanciers. Tout en ne négligeant pas les sources étrangères qui ont leur importance pour ce sujet, il a compulsé les papiers français des archives nationales et des archives du ministère des Affaires étrangères. Cette documentation sérieuse constitue le principal intérêt de l'ouvrage de M. Handelsman.

Les Polonais avaient toujours eu le sentiment de leur propre faiblesse. On les voit souvent, dans le cours de leur histoire, se retourner du côté de la France, comme vers une protectrice naturelle. Dans sa révolte contre la domination prussienne, la Pologne devait nécessairement placer ses espérances en Napoléon pour reconquérir son indépendance. De son côté, l'Empereur ne pouvait pas rester indifférent aux soulèvements qui agitaient le nord de l'Europe. Mais a-t-il réellement voulu le rétablissement du royaume de Pologne? Il est certain qu'il ne fit jamais aucune promesse formelle à cet égard. Entre les aspirations des Polonais et la réalité, il y avait un abîme, et ce malentendu se prolongera jusqu'à l'entrevue de Tilsitt.

Au moment où la campagne allait s'ouvrir, où la guerre allait se porter vers le Nord, Napoléon désirait avoir la Pologne comme alliée et il n'eut pas de peine à l'entraîner dans son plan. Il voulait établir son quartier général dans le pays, en tirer la subsistance de ses troupes. Lorsque Talleyrand sera à Varsovie, la question de ravitaillement fera, en effet, le principal objet de sa correspondance avec l'Empereur.

Les Polonais espéraient que, pour le 1er janvier 1807, un roi national serait proclamé. A cette date, ce fut Napoléon qui fit son entrée dans Varsovie. Il fut reçu avec des démonstrations enthousiastes. Il s'occupa de l'organisation militaire et administrative de la Pologne et institua une commission de gouvernement.

Après Eylau et Friedland, le traité de Tilsitt fut une déception pour les Polonais. Napoléon cependant créa le grand-duché de Varsovie avec les territoires enlevés à la Prusse. Il dota ce petit État d'une constitution calquée sur celle de France, tout en laissant aux nationaux l'usage de leur langue et l'exercice de leurs droits politiques. Malgré les objections qu'on a faites, il est certain que cette constitution fut l'œuvre personnelle de Napoléon.

L'étude de M. Handelsman s'arrête à la date du 17 septembre 1807, au moment où le grand-duché de Varsovie fut remis au roi de Saxe.

A la suite de son ouvrage, l'auteur a publié une suite de documents fort intéressants.

André Le Glay.

---

**Souvenirs et causeries d'un diplomate,** par le comte Charles de Mouy, ambassadeur de France. Paris, Librairie Plon, 1909, in-8°.

C'est un beau livre de diplomatie et d'histoire qu'a écrit M. de Mouy sous forme de souvenirs personnels; et ces souvenirs ne comprennent pas moins de vingt années : toute la carrière de l'auteur, depuis ses débuts comme simple secrétaire-rédacteur pendant la guerre, jusqu'à sa retraite comme ambassadeur en 1888, après deux années de séjour à Rome. Sans parler de ses succès littéraires, qu'il aime à rappeler, le comte de Mouy fut assurément un homme heureux. Après une vie bien remplie, il avoue ne rien regretter de ce qu'il a fait et se féliciter de la route qu'il a suivie. Il y

a trouvé « l'intérêt puissant et varié des grandes affaires, le charme d'une existence active, de beaux voyages, des relations constantes avec la société la plus correcte et la plus élégante qui soit au monde, l'attrait des hautes fonctions, et la conviction de servir la patrie seule au-dessus et en dehors de tous les partis ».

Avec de semblables dispositions d'esprit, la bienveillance pour les hommes est facile et l'optimisme doit dominer. Aussi l'auteur constate-t-il avec plaisir que la diplomatie a fait depuis un demi-siècle de nombreux progrès, « qu'il s'est produit dans les conseils des nations une pression visible des théories et des sentiments pacifiques », qu'on a pu éviter « depuis plusieurs années déjà, des conflits dangereux et peut-être des drames sombres » et qu'on s'applique « à nous préserver de la guerre avec beaucoup de zèle, de modération et de science », si bien que « l'Europe, qui a si longtemps cherché son équilibre sur les champs de bataille, le rencontre désormais dans le développement de l'esprit de justice, fortifié peu à peu et encouragé par les progrès matériels, par la réflexion et l'expérience ».

Cette conclusion est d'autant plus intéressante à relever, que M. de Mouy appartient évidemment à la vieille école et que les maîtres et les amis dont il se recommande sont le comte de Chaudordy et le duc Decazes, M. Desprez et M. Waddington, le comte de Saint-Vallier et M. de Freycinet, M. Flourens et Albert Sorel. Il semble qu'à l'étranger comme en France, il n'ait rencontré que loyauté, intelligence, désintéressement et bienveillance. Au reste, son récit n'y perd rien ; et les portraits qu'il nous retrace des personnages qu'il a fréquentés ont toujours ce ton de bonne compagnie qui devrait caractériser les relations internationales, même quand on dissimule les dissidences inséparables des intérêts.

Si tel est l'esprit qui a inspiré ces souvenirs, il suffira d'indiquer les sujets traités, qui se trouvent naturellement ceux mêmes imposés par les événements auxquels le diplomate a été mêlé dans les différents postes qu'il a occupés. Après les négociations délicates de la Délégation des Affaires étrangères à Tours et à Bordeaux, M. le comte de Mouy participe comme secrétaire, en 1876 et 1878, à la conférence de Constantinople ; il assiste ensuite au Congrès de Berlin ; puis il est accrédité comme ministre de France en Grèce au moment de l'annexion de la Thessalie et du blocus d'Athènes. Son séjour dans le pays des Hellènes semble lui avoir laissé les impressions les plus agréables, ayant trouvé là toutes les satisfactions du lettré, de l'artiste et du voyageur, et enfin son passage en Italie aurait été non moins attrayant, s'il n'avait assisté aux débuts peu aimables du principat de Crispi, que le successeur de M. de Mouy, M. Billot, a justement appelé « les années troubles ».

Le volume se termine par deux morceaux très originaux sur le rôle idéal de l'ambassadrice et les aptitudes à exiger d'un parfait ministre des Affaires étrangères. On trouve ainsi réunis tous les éléments d'un manuel théorique et pratique du diplomate moderne; et c'est une rare bonne fortune, dont ne profiteront pas seulement les historiens.

G. Baguenault de Puchesse.

---

**La Hongrie rurale, sociale et politique**, par le comte Joseph DE MAILATH, avec une préface de M. René Henry, un volume. Paris, Alcan, 1909.

**La question sociale et le socialisme en Hongrie**, par Gabriel LOUIS-JARAY, un volume, Paris-Alcan, 1909.

La librairie Alcan a publié, au cours de l'année 1909, deux excellents ouvrages sur la question sociale en Hongrie. Ils présentent tous les deux un vif intérêt, mais à des titres différents, puisque l'un est écrit par un Hongrois et l'autre par un Français. Or les deux auteurs s'accordent également à reconnaître l'importance de la question sociale en Hongrie, principalement dans l'agriculture. C'est en cette matière surtout que le comte de Mailàth a fait porter ses investigations.

Le comte Joseph de Mailàth, grand propriétaire magyar, membre de la Chambre des Magyars et de la Délégation hongroise, s'occupe depuis plusieurs années de questions rurales et sociales. Il administre ses propriétés lui-même, il a fondé et il dirige plusieurs institutions rurales coopératives ou syndicales. Il était mieux qualifié que nul autre pour développer les complexités du problème rural en Hongrie, pour nous faire part de ses aspirations et de ses craintes. Il fait partie, comme le dit si bien M. René Henry, dans la très intéressante préface qu'il a écrite pour le livre du comte de Mailàth, de « cette noblesse hongroise depuis son origine si intelligemment ouverte — sans distinction ni de nationalité, ni de confession — à toutes les forces qui ont voulu se rallier à elle. Or cette aristocratie est précisément l'épine dorsale et le système nerveux de la Hongrie ; il est bon que ce soit un des siens qui s'adresse à nous. »

Depuis quelques années, l'agriculture a fait dans certains pays des progrès de plus en plus considérables. Pour se défendre, au double point de vue économique et politique, les agriculteurs ont entrepris une campagne en Allemagne et notamment en Hongrie qu'on définit sous le nom *d'agrarisme*. L'agrarisme a pour but de soutenir et de fortifier la classe moyenne, base de l'agriculture. Or, trop souvent le capital séparé du travail « se met à jouer dans cet organisme naturel le rôle d'un corps étranger. Il veut s'assurer tous les avantages, tous les bénéfices, et de là résulte la ruine de l'agriculture et en général de la classe moyenne ». Il faut donc améliorer la situation des agriculteurs et celle de la classe moyenne. C'est le programme des agrariens et du comte de Mailàth

L'auteur fait d'abord un tableau de la situation du paysan hongrois pénétré d'un vif amour de la terre et de l'indépendance. Il a beaucoup souffert des mauvaises récoltes passées, d'où une émigration en Amérique de près de 200 000 Hongrois. Diverses mesures ont été préconisées pour remédier aux maux dont souffrait l'agriculture : lois sauvegardant les intérêts agricoles, lois sur les entreprises des travaux agricoles. On a organisé des œuvres sociales privées : coopérative centrale nationale de crédit, cercles agricoles, etc...

La classe moyenne en Hongrie n'existe pour ainsi dire pas. Dans les campagnes, elle se rue vers les villes et les emplois d'État ; dans les villes, elle se désorganise. Le comte de Mailàth demande de réglementer le crédit, de modifier le régime successoral et le système d'éducation.

Les agraristes qui veulent protéger les petits propriétaires ont réussi à

organiser la population rurale et à améliorer le sort des ouvriers agricoles. Cette propagande intense a amené un changement dans l'attitude des socialistes. Ils s'occupent désormais comme en France du sort des travailleurs agricoles, ils ont établi tout un programme. Mais ils ont prouvé que, sur ce terrain, ils étaient impuissants et que leurs fallacieuses promesses étaient directement contraires aux aspirations des petits propriétaires paysans. « Ou bien, écrit le comte de Mailàth, ils s'attachent à la négation absolue contenue dans les principes de Marx, alors ils doivent renoncer à gagner à leur cause la classe qui s'occupe d'agriculture et les ouvriers agricoles eux-mêmes. Ou bien ils doivent entrer dans la voie des réformes vraiment sociales, et de ce fait, mettre de côté leurs maximes socialistes. »

Après avoir envisagé la Hongrie au point de vue rural et social, le comte de Mailàth indique quel est, au début du vingtième siècle, l'état de la Hongrie politique. Il examine successivement la politique des divers ministères ces dernières années et notamment celle du comte Étienne Tisza. Le comte Tisza avait fait dépendre toute sa politique de l'adoption d'un règlement qui restreignait la liberté du Parlement. Le règlement fut voté arbitrairement et par surprise (18 novembre 1904). Aux élections de janvier 1905, l'opposition revenait triomphante. Le ministère du général Fejervary qui n'avait que sept partisans à la Chambre gouverna contre le Parlement. Il proposa une réforme électorale qui, sous des apparences libérales et démocratiques, n'était destinée qu'à consolider l'absolutisme. « Or, s'il existe en Hongrie le droit du roi, il y a aussi le droit du Parlement qui limite celui du roi, et le droit de la Hongrie de rester, non une province de l'Autriche-Hongrie, mais un État de la Monarchie dualiste. » La coalition au pouvoir doit avoir un programme électoral : l'extension du droit de suffrage, étape vers le suffrage universel. La Hongrie est invinciblement attachée à ses institutions. Si elle est respectueuse du compromis de 1867, elle veut être libre. C'est à cette condition qu'elle restera la base même, la raison d'être du dualismé austro-hongrois.

Le comte de Mailàth termine cet important ouvrage qui contient de si utiles renseignements, par diverses considérations sur les nationalités en Hongrie et sur le rôle que son pays entend jouer dans la politique européenne. La Hongrie déteste l'esprit dominateur de l'Allemagne. Elle se refuse à soutenir sa politique envahissante. Si l'Allemagne poursuivait envers et contre tout sa marche vers l'Orient, la Hongrie s'y opposerait. Il y a donc entre la France et la Hongrie communauté d'intérêts. « Il se peut faire, écrit le comte de Mailàth, que la France soit entraînée dans de telles conjonctures qu'elle cherche des points communs de coïncidence avec la nation hongroise qui l'accompagne dans ses vicissitudes, maintenant aussi avec la plus chaude sympathie. »

M. Louis-Jaray dans le livre qu'il vient de publier sur la Hongrie s'est cantonné plus spécialement dans le domaine des questions sociales. Il a beaucoup étudié les questions autro-hongroises, il a longuement voyagé en Autriche-Hongrie ces années dernières, il nous a donc présenté une très exacte et très curieuse monographie de la Hongrie rurale et sociale envisagée au point de vue français. Les précieux renseignements qu'il nous fournit, corroborent sur certains points ceux du comte de Mailàth, et même, ils les complètent. C'est un ouvrage très documenté, aride peut-être à cause

du sujet qu'il traite, mais d'un intérêt considérable pour tous ceux que passionnent aujourd'hui les questions sociales. Il nous faudrait une semblable étude du socialisme pour tous les grands pays d'Europe, afin de mieux connaître ses progrès, ses tendances, les moyens employés par les classes possédantes pour en retarder ou en paralyser le développement.

Parmi les diverses questions qui intéressent aujourd'hui les Hongrois, les questions sociales ont une importance indéniable. M. Louis-Jaray a donc voulu étudier dans tous ses détails la situation du prolétariat hongrois entendu dans sa plus vaste acception, et englobant les ouvriers agricoles et industriels, et la masse des petits propriétaires ruraux. La Hongrie est essentiellement agricole, mais l'industrie y fait certains progrès : il y a lieu néanmoins de se préoccuper avant tout du sort des travailleurs agricoles qui ont provoqué à diverses reprises des grèves particulièrement redoutables.

M. Jaray envisage d'abord la situation du prolétariat agraire, la répartition actuelle de la propriété d'après les récentes enquêtes. On sait que deux à trois mille grands propriétaires possèdent le tiers de la Hongrie. Le morcellement de la propriété est un des problèmes les plus complexes de l'heure présente, si on veut le résoudre avec efficacité et sans injustice flagrante.

Un second aspect de la crise sociale est offert par la lutte des propriétaires et des journaliers agricoles. Les propriétaires emploient la méthode du faire valoir direct avec des intendants et de nombreux journaliers dont la condition est des plus pénibles. De là les nombreuses grèves qui éclatèrent de 1897 à 1905.

Après avoir envisagé la condition des ouvriers de l'industrie qui forment aujourd'hui 20 pour 100 de la population hongroise, l'auteur étudie la situation politique du prolétariat en général. Il condamne l'attitude des classes dirigeantes en présence des revendications prolétariennes vers 1897, leur apathie, leur indifférence ; et il indique quelle fut la politique de répression inaugurée par le pouvoir contre le socialisme. Mais il a raison de montrer que certains hommes politiques conservateurs — et le comte de Mailáth est du nombre — comprirent bientôt qu'il était temps d'entreprendre une politique méthodique de réformes sociales. De là toutes ces mesures réformatrices prises à l'égard du prolétariat agricole et industriel, et qui présentent en Hongrie tant d'intérêt. Si ces réformes ont été tardives, et s'il reste encore beaucoup à faire, l'effort entrepris méritait d'être signalé.

M. Louis-Jaray dans la seconde partie de son ouvrage examine désormais quelles organisations et quels mouvements existent à l'heure actuelle pour grouper les divers éléments du prolétariat. Il nous présente un historique très complet du mouvement social-démocrate qui est une branche du socialisme marxiste international. Ses adeptes prêchent la guerre sociale et l'émancipation ouvrière par la lutte des classes. La propagande socialiste est très développée, elle est servie par une organisation admirable qui donne une très grande impression de force. Quel sera l'avenir du parti socialiste après l'avènement du suffrage universel tant désiré en Hongrie ? Si la sociale démocratie se présente avec son programme officiel, écrit M. Louis-Jaray, il ne paraît pas qu'elle puisse prendre une extension très grande dans les campagnes. » C'est l'opinion également du comte de Mailáth. « Mais le parti n'adoucira-t-il pas son intransigeance, et ne

sera-t-il pas entraîné dans une voie opportuniste. » Il est difficile de se prononcer encore.

En opposition avec les socialistes intransigeants, se groupent divers partis qui prêchent la paix sociale, « l'amélioration de la condition des travailleurs par la conciliation des intérêts divergents ». A ce mouvement appartiennent le parti national-social de M. Mézöfi, la confédération des travailleurs socialistes chrétiens et les groupements agraires et coopératistes.

Ce sont de grands propriétaires conservateurs qui ont inauguré ce mouvement coopératif qui fait l'admiration de l'étranger. Il est dû au comte Étienne Szechenyi et à son disciple le comte Karolyi, mort en 1906. La Société centrale de Crédit mutuel, créée par la loi de 1898, est l'organe de tout le système et fonctionne parfaitement.

A côté d'une noblesse paresseuse et égoïste, il existe ainsi en Hongrie une aristocratie d'esprit large et modernisé, qui a pris modèle sur l'aristocratie anglaise et a vu la nécessité de s'allier au prolétariat hongrois pour soulager ses misères. A notre époque, rien n'est pire que le *statu quo* dans le gouvernement intérieur d'un État. Certains Magyars l'ont heureusement compris. Ils se sont placés résolument à la tête des réformes sociales et c'est à ce titre seulement qu'ils pourront conserver, même avec le suffrage universel, leur influence actuelle.

J. Aulneau.

---

**La Conférence d'Algésiras**, par André Tardieu, troisième édition. Un volume, Paris, Alcan, 1909, in-8°.

**La Vie politique dans les Deux Mondes.** Deuxième année. 1er octobre 1907. 30 septembre 1908, par M. Achille Vialatte, avec la collaboration de professeurs et anciens élèves de l'École des Sciences politiques. Un volume, Paris, Alcan, 1909, in-8°.

Devant l'immense succès qu'avait remporté ces années dernières son ouvrage sur la *Conférence d'Algésiras*, M. André Tardieu a eu l'heureuse idée d'en faire paraître une seconde édition. Il ne faut pas être surpris de l'excellent accueil qu'avait obtenu cette œuvre parmi le grand public; le vigoureux talent de M. Tardieu a su se conquérir à juste titre les plus fervents admirateurs. Déjà, en 1907, la *Revue d'Histoire diplomatique* appréciait toutes les fortes qualités de l'ouvrage de M. Tardieu, et signalait ses mérites incontestés, nous n'y reviendrons pas; mais il est intéressant de noter que, dans la seconde édition de ce volume, M. André Tardieu consacre tout un chapitre nouveau aux événements qui se sont déroulés au Maroc depuis 1906. On sait qu'ils présentèrent à plusieurs reprises une importance capitale, l'auteur ne pouvait les passer sous silence.

Les dernières pages du volume forment en quelques sorte la conclusion de la Conférence d'Algésiras. Après avoir étudié en effet tout le développement de la crise marocaine de 1906, les préliminaires de la Conférence, les stipulations de l'Accord, il était utile de montrer quelles devaient être les conséquences de ces tractations solennelles pour les partis en présence, pour la France, pour le Maroc, pour l'Allemagne, auteur principal de la crise.

La Conférence d'Algésiras, M. Tardieu nous en avertit de suite, n'avait résolu le problème marocain, ni au Maroc, ni hors du Maroc, et des difficultés locales et européennes avaient subsisté. On se rappelle l'occupation d'Oujda, le massacre et le bombardement de Casablanca, la conquête de la Chaouïa par le général Drude et le général d'Amade. Si l'ordre régnait bientôt dans la région frontière et si la région de Casablanca était pacifiée, grâce aux efforts combinés des généraux Lyautey et d'Amade, l'anarchie était générale au Maroc, au moment de la lutte entre les deux Sultans. D'après M. Tardieu, nous aurions dû soutenir énergiquement Abd-el-Aziz, prendre notamment auprès de lui la place de conseiller qu'exerçait auparavant l'Angleterre et que l'Allemagne avait détenue quelque temps. Moulaï-Hafid ne prêchait-il pas en effet la guerre sainte contre nous?

Pendant cette période troublée, on avait pu craindre à juste titre qu'un conflit n'éclatât entre la France et l'Allemagne. Lors de l'incident des déserteurs de Casablanca, la situation devint presque aussi grave qu'au moment de la démission de M. Delcassé. Mais le gouvernement de la République pouvait se montrer énergique, le roi d'Angleterre ne lui avait-il pas fait savoir qu'il mettrait à sa disposition, sur le continent, cinq divisions d'infanterie et une division de cavalerie destinées à appuyer en seconde ligne, l'aile gauche de l'armée française.

Malgré la conclusion de l'accord franco-allemand, la pacification de la Chaouïa et l'œuvre admirable accomplie sur la frontière algéro-marocaine par le général Lyautey, il reste encore beaucoup à faire au Maroc. M. Tardieu termine son étude par des réflexions d'une haute sagesse. « Un double intérêt, écrit-il, l'un négatif, l'autre positif, justifie notre politique marocaine : l'un, c'est d'empêcher l'installation matérielle ou morale, au Maroc, d'une puissance européenne qui pourrait s'en servir comme d'une base contre l'Algérie; l'autre, c'est de prêter au gouvernement chérifien l'assistance dont il ne peut se passer pour affermir son pouvoir. De ces deux intérêts, l'intérêt négatif a été sauvegardé — sous réserve des sacrifices consentis à l'Espagne par M. Delcassé. Au contraire, l'intérêt positif n'est que médiocrement assuré. Nous avons réussi à faire prévaloir une politique de défense, nous n'avons, au contraire, pas su pratiquer la politique de pénétration dont nous avons tant parlé. Faut-il penser que nos énergies ne soient capables que de négations et que les sources de l'action créatrice soient taries dans notre pays. Sans se résigner à cette conclusion, force est de reconnaître que nous avons tiré de notre situation unique, de la vaillance de nos soldats, du zèle de nos compatriotes algériens un minimum de profit. »

**La Vie politique dans les Deux Mondes** est la continuation d'une œuvre qui avait obtenue l'an passé un légitime succès. Le second volume de cette publication, que M. Vialatte dirige avec tant d'habileté et de soin, sera donc accueilli comme il le mérite. Il offre en effet un intérêt tout spécial. Les événements de la vie politique dans les divers États sont de plus en plus nombreux et complexes. Or, nous désirons les étudier et les connaître dans leurs moindres détails; mais le temps manque pour lire toutes les revues et les divers journaux qui nous instruiraient suffisamment. Et puis comment les cataloguer et les classer avec assez d'exactitude, afin de les retrouver aisément lors des recherches à effectuer. Aucun ouvrage jusqu'ici

n'était assez complet pour faciliter ces diverses recherches. Il y avait une lacune que M. Vialatte a voulu combler, en s'adjoignant de zélés collaborateurs, généralement spécialistes dans les questions traitées.

Le deuxième volume de cette série est conçu sur le même plan que celui paru l'an dernier. Les événements d'Europe, d'Asie, d'Extrême-Orient et d'Amérique sont minutieusement retracés dans un style bref et rapide. C'est ainsi que la révolution turque, la crise des États scandinaves, celle de Portugal, les élections pour la troisième Douma, la lutte des deux Sultans au Maroc, l'élection du président Taft aux États-Unis méritaient d'être signalés. Une table analytique et méthodique permet, du reste, de se renseigner avec la plus grande facilité sur tous les faits étudiés. Cette œuvre a déjà rempli son but et tous les écrivains l'apprécient à sa juste valeur. Ils souhaitent vivement qu'elle se continue pour le plus grand profit des études historiques et politiques.

J. Aulneau.

---

**Marie-Louise et la Cour d'Autriche entre les deux abdications** (1814-1815), par le baron de Méneval, ministre plénipotentiaire, avec deux portraits en héliogravure. Paris, Émile Paul, 1909; 1 vol. in-8°.

Les traits de Marie-Louise sont définitivement fixés par l'histoire. On reconnaît en elle la Gretchen allemande, blonde, douce, insignifiante, qui se laisse aller au fil des événements, docile à ses parents, à son mari, à ses amants, à tous ses maîtres de l'heure. Rien ne vibrait en Marie-Louise, ni le cœur d'une petite-fille de Marie-Thérèse, ni l'orgueil d'une épouse de conquérant, ni même la tendresse et l'ambition d'une mère.

En 1814, elle vient de rentrer à Vienne où va se décider le sort de Napoléon, l'avenir de son fils. Est-elle encore toute frémissante de la catastrophe d'hier, toute anxieuse du lendemain? Non, elle témoigne une joie d'enfant de revoir son palais natal : c'est la petite pensionnaire au retour du couvent. Elle ne répond pas aux lettres de l'île d'Elbe, de cet époux qui l'a aimée, entourée d'égards, entre les bras duquel elle s'est pâmée, même avant le mariage, comme elle se pâme déjà dans les bras de Neipperg. Elle n'est préoccupée que de ce duché de Parme dont il est question de lui donner la jouissance. Être duchesse de Parme après avoir été impératrice des Français, faire la dînette à Lilliput après les levers et les solennités grandioses des Tuileries, tel est son rêve! Cette souveraineté lui sera uniquement personnelle. Son fils n'en héritera pas; il devra même ne pas l'y accompagner. Eh bien, elle fera ce sacrifice, si douloureux qu'il soit, et cela dans l'intérêt de l'enfant! Car ici reparaît la bonne ménagère. Une fois établie à Parme, il lui deviendra possible d'économiser annuellement cinq cent mille francs qui, joints aux revenus des fiefs de Bohème, assureraient après elle à l'aiglon une existence indépendante. Elle sait toujours se faire une raison. Les Cent-Jours surviennent : Napoléon est remonté sur son trône, l'Europe hésite, de beaux jours vont peut-être renaître! Les débris de son entourage français la pressent de se réunir à l'Empereur! Elle déclare que ne l'ayant pas suivi dans l'adversité, elle ne pouvait pas partager de nouveau sa prospérité.

Il faut lire tout ce volume écrit par le baron de Méneval, en grande partie d'après les correspondances, notes et souvenirs de son grand-père,

ancien secrétaire du Portefeuille de Napoléon et ancien secrétaire des Commandements de l'Impératrice Régente. Claude-François de Méneval suivit à Vienne Marie-Louise et résida presque sans interruption auprès d'elle jusqu'au mois de mai 1815. Cet ouvrage de son petit-fils est le très intéressant complément de ses « Mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon de 1802 à 1815 », dont la dernière édition avait déjà été entièrement refondue et complétée par l'auteur.

B.

---

**Crépuscule d'Ancien Régime.** Le bombardement de Gênes et le Doge à Versailles (1684-1685). Jean Cavalier à Versailles (1704). Les mœurs de la société de Paris sous la Régence (1715-1723). La France à la fin de la guerre de Sept ans. Franklin à Paris (1776). — Ouvrage orné de trois portraits, par le vicomte de Guichen, ancien premier secrétaire d'ambassade. Paris, Perrin et Cie, 1909; in-8°.

M. le vicomte de Guichen poursuit la série de ses études historiques d'autant plus intéressantes qu'elles sont très minutieusement documentées. Sous le titre de *Crépuscule d'Ancien Régime*, il nous donne aujourd'hui un choix d'épisodes sans autre lien entre eux que de concourir à marquer quelques étapes de la décadence de notre vieille monarchie.

Les prémisses qu'il en dégage devaient-elles avoir pour conclusion inéluctable la Révolution en son terrible bloc? Ne retrouvons-nous pas au seizième siècle, sous le règne des Valois, la Cour, la société tout aussi corrompues, et l'état d'esprit d'où sortit la Réforme; puis, un formidable renouveau dans les lettres, les sciences et la philosophie, n'était-il pas plus destructif que le dilettantisme d'une poignée de philosophes de salon? Mais le seizième siècle se termina en France sous le règne d'Henri IV et le dix-huitième sous celui du pauvre roi Louis XVI.

L'évolution de 1789 était la conséquence aussi inévitable que désirable du progrès de la civilisation française. La Révolution, telle qu'elle se comporta, ne fut qu'un accident, auquel les circonstances dont nous entretient M. de Guichen ne semblent pas, il est vrai, avoir été tout au moins étrangères.

B.

---

**L'Europe et la politique britannique (1882-1909)**, par Ernest Lémonon. Préface de M. Paul Deschanel, de l'Académie française. Un volume in-8°, Bibliothèque d'histoire contemporaine. Paris, Félix Alcan, 1910.

*British policy is british trade* : c'était la formule de Pitt, c'est toujours le point de vue dominant du Foreign Office. « Tout concurrent commercial est pour l'Angleterre un adversaire : elle le combat avec autant d'ardeur que l'ennemi qui tenterait d'envahir le sol de ses possessions. » (Préface de M. Paul Deschanel, p. II.)

M. Lémonon a soin de ne pas perdre un instant ce fil directeur, au cours de son incursion dans le domaine, j'allais dire le dédale de la politique anglaise de ces vingt dernières années. On peut apprécier l'importance des

régions parcourues et des questions rencontrées, pour ainsi dire à chaque pas, au seul énoncé des chapitres qui composent le volume :

I. — *La politique extérieure de la Grande-Bretagne*, en 1882.

II. — *La Triple Alliance* (1882). *L'amitié anglo-triplicienne* (1882-1891)

III, IV. — *L'inimitié anglo-française et anglo-russe* (1882-1901). *La double alliance* (1891).

V. — *L'amitié anglo-triplicienne* (1891-1901).

VI, VII, VIII. — *L'inimitié anglo-allemande. Ses premiers symptômes* (1901). *Ses causes.*

IX. — *L'entente cordiale anglo-française* (1903).

X. — *Le rapprochement anglo-russe* (1907).

XI. — *L'amitié anglo-autrichienne et anglo-italienne* (1902-1909).

XII. — *La tentative de rapprochement anglo-allemand. Son échec* (1909).

XIII. — *L'Angleterre et la Paix.*

Pour chaque période et chaque évolution, tous les événements sont étudiés avec une clarté d'exposition et un sens critique remarquables. La trame se déroule avec une regularité inflexible dans ses conséquences rapprochées du principe essentiel de l'intérêt commercial anglais. Que ce soit aux extrémités de l'Asie et de l'Afrique, que ce soit plus près de nous, en Turquie ou même aux confins de notre Algérie, l'Angleterre ne tolère aucune rivalité : aussi, elle mène la France jusqu'à Fachoda et la Russie à la guerre avec le Japon. Mais voilà qu'a retenti le cri de l'Empereur allemand : « Notre avenir est sur la mer » ; l'Angleterre se retourne aussitôt contre ce nouvel adversaire, et elle ne le laisse plus.

Que sortira-t-il de la lutte engagée entre l'Impérialisme anglais et le Pangermanisme? M. Lémonon voit au maintien de la paix des chances sérieuses et, pour la garantir, deux conditions plus particulières répondant aux intérêts français : d'une part l'organisation d'une armée britannique « suffisamment forte pour être en France d'un utile et efficace emploi », et permettre de transformer en alliance écrite l'entente cordiale qu'il faut, en attendant, fortifier et consolider par un accord facile à obtenir « en sériant les questions », en sachant « bien défendre nos intérêts et voir clair dans ceux de notre voisine d'outre-mer » ; — d'autre part, la formation d'une Confédération balkanique, « sinon hostile à la ligue austro-allemande, du moins ne dépendant pas d'elle ».

A ces desiderata, l'avenir seul apportera les décisives solutions ; mais l'histoire du passé est faite pour préparer l'avenir. A ce titre, le nouveau livre de M. Lémonon, — auteur déjà connu et apprécié par de nombreux articles de revues et par sa *Seconde Conférence de la Haye* (*juin-octobre* 1907), — « séduira par sa précision, l'abondance et la sûreté de la documentation, par la modération et l'impartialité des jugements ».

Nous ne saurions rien ajouter de mieux à cette flatteuse et juste appréciation, que lui donne l'éminent auteur de la Préface.

Léon Adam.

---

**Despeschen des Francesco Gondola**; Gesandten der Republik Ragusa bei Pius V und Grégor XIII (1570-1573), von doctor L. Graf, Wien, 1909, in-8°.

Cette brochure de 150 pages est une étude diplomatique des plus intéres-

santes. La République de Raguse, bien oubliée aujourd'hui, avait au seizième siècle, par son commerce, par sa marine, une situation de premier ordre dans l'Adriatique. Très catholique, mais très orientale et fort exposée aux coups des Musulmans, elle se trouva singulièrement embarrassée quand se forma, en 1570, sous la vigoureuse impulsion du pape Pie V, la grande coalition de Venise, de Rome et de l'Espagne contre les Turcs. Elle était de cœur avec elle; mais y adhérer officiellement, c'était exposer Raguse, sans défense possible de ses alliés, aux premiers coups. Pour garder une sorte de neutralité, que la grande victoire de don Juan d'Autriche à Lépante rendra bientôt inutile, il fallait près du chef de la coalition, à Rome même, un représentant autorisé et habile.

C'est le rôle que joua un Ragusien de vieille souche, Francesco Gondola. Mais le détail de sa mission était inconnu. Une noble dame a eu la bonne fortune de retrouver à Venise la copie très authentique de la correspondance de Gondola avec le grand Conseil de la République, elle en a donné communication à M. le docteur L. Graf Voinovich qui vient de la publier avec une assez longue introduction, exposant clairement toute la politique de ce coin d'Europe au seizième siècle. Les dépêches elles-mêmes sont en Italien, et il n'y en a pas moins de 53, qui sont du 1er avril 1570 au 5 juillet 1573. Les dernières se rapportent au pape Grégoire XIII, qui est loin d'avoir éclipsé la gloire de son prédécesseur.

Des notes et des sommaires achèvent de donner à ces documents toute leur valeur et font grand honneur au savant éditeur, qui connaît si bien l'histoire de son pays.

---

**Un cinquantenaire. Archives diplomatiques.** Recueil mensuel de diplomatie, d'histoire et de droit international, fondé en 1861. — Cinquantième année. — Directeur : Léon Adam; administrateur : Honoré Champion, éditeur, Paris.

L'Œuvre réalisée par les *Archives diplomatiques*, depuis sa fondation par M. Amyot, est certainement l'une des plus considérables et des plus intéressantes pour la science historique et pour la diplomatie. Publier les traités et les conventions, manifestations définitives du travail et des efforts patients des Chancelleries et tenir une semblable publication au courant des relations des peuples civilisés, pouvait suffire à l'activité des directeurs et des collaborateurs de ce Recueil. Ils ont voulu davantage en conservant pour l'avenir les éléments mêmes, les témoins authentiques des résultats obtenus.

La tâche n'était pas aisée : en 1861 et pendant de nombreuses années, les dossiers des Ministères, en France aussi bien qu'à l'étranger, gardaient jalousement, sous une vénérable poussière, ce qu'il est convenu d'appeler les « secrets d'État ». Les *Archives diplomatiques* sont parvenues, grâce à de hauts et éclairés concours, à faire entrouvrir en leur faveur des parties jusque-là fermées. Elles ont, du reste, au travers de fortunes diverses dont aucune entreprise ici-bas n'est exempte, gardé dans l'ensemble les traditions d'origine.

Ce Recueil comprend, chaque année, quatre volumes in-8°, et sa division actuelle fera ressortir l'importance des documents qui y sont publiés.

Chaque volume se compose de quatre parties : la 1re, consacrée aux *Traités, Conventions, Protocoles ;* la 2e, aux *Correspondances, Dépêches, Notes ;* la 3e aux *Lois et Documents* de chaque pays; enfin, par la 4e partie, la *Chronique*, les lecteurs sont tenus au courant des principaux événements de l'année. Une cinquième partie, la *Bibliographie*, sera ajoutée dès 1910 à la fin de chaque volume et complétera le Recueil, par l'indication des ouvrages, articles des Revues et de journaux, rentrant dans son cadre et parus au cours du trismestre précédent.

Les *Archives diplomatiques* atteindront leur Cinquantenaire sous une direction et une administration réorganisées.

Le nouveau directeur, M. Léon Adam, avocat à la Cour d'appel de Paris, n'est pas un étranger pour nous. Membre de la Société d'histoire diplomatique dès l'origine, il a donné à la Revue de nombreux comptes rendus, et, l'an dernier, deux études sur l'Œuvre de La Haye, les deux Conférences de la Paix de 1899 et 1907 et la Conférence Navale de Londres de 1900. La Société de législation comparée, à laquelle il collabore depuis près de douze années, l'a choisi pour l'un de ses secrétaires, après l'achèvement d'un travail considérable et de première utilité : le Répertoire général analytique des lois et décrets publiés dans les trente premiers volumes de l'Annuaire de législation étrangère (1870-1900), publié par la Société. En autres travaux, il a, comme membre de l'Association française du Droit maritime, envoyé aux deux derniers Congrès de Venise (1907) et Brême (1909) des Notes de législation comparée, qui ont été particulièrement appréciées.

A côté de lui, nous rencontrons la figure universellement connue de M. Honoré Champion. Le savant éditeur apporte à l'œuvre commune sa longue et précieuse expérience et ses inépuisables connaissances.

Une pareille collaboration ne pourrait que trouver accueil favorable et encouragement auprès des représentants les plus autorisés du monde officiel et de la diplomatie.

Nous y joignons de grand cœur nos vœux de succès, pour la nouvelle période du Recueil, qui s'ouvre ainsi sous les meilleurs auspices.

B. P.

---

*Le gérant :* J. BOURDEL.

---

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 13846.

LE

# CARDINAL DE BOURBON

ENTRE LES

## DUCS DE GUISE ET DE NEVERS

(1585-1586)

---

Le traité de Nemours, signé le 7 juillet 1585 par Catherine de Médicis, le duc de Guise et le cardinal de Bourbon, mit fin à l'incertitude des partis en France. Henri III devenait l'allié des ligueurs et s'engageait avec leur aide à chasser l'hérésie hors du royaume.

Charles de Bourbon et Henri de Lorraine, qui, par leur attitude, avaient contraint le roi à sortir de son inertie, pouvaient se féliciter à juste titre de l'heureux succès de leurs efforts. Tout autre culte que le culte catholique était interdit et les protestants devaient, dans un délai de six mois, se convertir ou s'exiler. L'édit ne resterait pas lettre morte, car deux armées allaient en assurer l'exécution.

Mais, par un curieux retour de la fortune, au moment où les chefs ligueurs pouvaient croire à leur puissance, ils sentirent soudain tout appui leur manquer. Si le ressentiment de Henri III, furieux des humiliations reçues, ne les effraya pas, ils eurent d'autres motifs plus sérieux de craindre. Philippe II, qui les avait poussés à la révolte en leur fournissant des secours, se montra froissé de voir l'accord conclu entre eux et le roi, surtout à des conditions qu'il estimait peu avantageuses [1]. En

[1] Arch. nat., K, 1563, n° 101, déchiffr.; dépêche de Mendoça à Philippe II;

outre, un mécontentement général se manifesta chez les ligueurs, qui reprochaient à Guise d'avoir songé plus à lui qu'au parti, et quelques-uns ne craignirent pas de le lui faire sentir [1].

La situation des deux alliés paraissait d'autant plus critique que Henri III ne semblait pas désirer la guerre. Avec des troupes peu nombreuses et à demi étrangères, dont il ne pouvait payer la solde, le Trésor étant vide, il hésitait à engager la lutte contre un ennemi aussi résolu que le roi de Navarre, qui aux articles de Nemours avait répondu par une alliance avec Montmorency, gouverneur du Languedoc, et par une protestation violente contre ce traité fait au préjudice de la maison de France. Et Catherine de Médicis était là, conseillant la conciliation, envoyant au Béarnais des ambassadeurs pour l'exhorter à se convertir. En vérité, ce dernier lui donnait peu d'espoir; mais il ne repoussait pas toute idée d'entrevue, et, comme elle pensait avoir triomphé de Guise à Épernay, la reine-mère crut pouvoir vaincre Navarre. Elle s'apprêta à le rejoindre [2].

Une telle négociation eut été des plus funestes au parti de la Ligue, et surtout aux intérêts de ses chefs, dont l'autorité ne pouvait se maintenir qu'avec la guerre. Ceux-ci s'y opposèrent de toutes leurs forces et cherchèrent à dissiper le mécontentement qu'ils avaient soulever, à reconquérir leurs anciens alliés, pour que leur puissance fît tenir compte de leurs revendications.

Une amitié chère entre toutes à Henri de Lorraine et à son fidèle compagnon le cardinal était celle du roi d'Espagne. Après l'avoir remercié de ses bons offices, ils le supplièrent de ne point les abandonner en si bon chemin, et, comme ses intérêts étaient communs aux leurs, Philippe II céda facilement [3]. Le

16 juillet 1585, Paris. — *Négociations dipl. de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 620; 4 août 1585, Paris.

[1] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 131, minute; lettre de La Châtre au duc de Guise, 18 août 1585, s. l. — *Négociations dipl. de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 620, 4 août 1585, Paris.

[2] *Revue Henri IV*, t. III, p. 125; *Lettres confidentielles de G. de Cornac au duc de Nevers*, s. d., Paris.

[3] Arch. nat., K, 1563, n° 117, déchiffr.; dépêche de Mendoça à Philippe II, 27 juillet 1585, Paris.

2 septembre 1585, Guise et Tassis se rencontrèrent à Reims et renouvelèrent le traité de Joinville [1]. Pendant ce temps, leurs agents à Rome leur gagnaient peu à peu la confiance du pape.

C'est à ces efforts faits par Henri de Lorraine et Charles de Bourbon pour consolider leur autorité ébranlée, que se rattachent les intrigues qu'ils nouèrent, en 1585 et 1586, avec Louis de Gonzague, duc de Nevers.

*
* *

Louis de Gonzague, Italien de naissance, était devenu l'un des premiers seigneurs de France par son mariage avec Henriette de Clèves, duchesse de Nevers, nièce du cardinal de Bourbon [2]. Duc et pair, il jouissait non seulement dans le royaume, mais dans toute l'Italie et surtout à Rome, d'une influence considérable qui le faisait fort rechercher. Aussi ambitieux que bon catholique, il s'était laissé entraîner par le parti de la Ligue, et s'il avait été assez prudent pour ne point se trouver à Joinville le 31 décembre 1584, du moins avait-on réservé une place pour sa signature au bas du traité [3]. Mais, lorsqu'au mois de mars suivant, il eut compris toute la gravité de la révolte, il crut plus habile d'attendre quelque temps avant de prendre un parti; et résistant aux prières de Guise et du cardinal de Bourbon qui lui demandaient de se joindre ouvertement à eux [4], aux ordres du

[1] Hoynck van Papendrecht, *Joannis Baptistæ de Tassis, commentariorum de tumultibus belgicis sui temporis libri octo*, dans *Analecta Belgica*, t. II, p. 469. — Bibl. nat., f. fr., ms 3974, f° 67; copie du traité de Joinville faite sur l'original et portant la date du renouvellement du traité à Reims.

[2] Henriette de Clèves, fille aînée de François de Clèves, duc de Nevers, et de Marguerite de Bourbon, sœur du cardinal. Elle avait eu comme puînées Catherine de Clèves, mariée à Henri de Lorraine, duc de Guise, et Marie de Clèves, première femme de Henri de Bourbon, prince de Condé, neveu du cardinal. Le prélat était donc oncle commun aux trois familles de Nevers, de Guise et de Condé.

[3] Du Mont, *Corps universel diplomatique*, t. IX, p. 441.

[4] Bibl. nat., f. fr., ms 3364, f° 56, orig.; mémoire d'un envoyé du cardinal de Bourbon au duc de Nevers, s. d. n. l. — Ms 3366, f° 90, orig.; lettre anonyme au duc de Nevers, s. d. n. l.; f° 105, orig., lettre du duc de Guise au même, 30 mars 1585, s. l.

roi qui lui enjoignait de venir le trouver[1], il s'enfuit en Italie, déclarant que son état de santé nécessitait un long séjour aux bains de Lucques.

Or, depuis quelque temps, Françoise d'Orléans, princesse de Condé[2], qui après la Saint-Barthélemy était revenue au catholicisme avec ses trois beaux-fils et fils, François, marquis de Conti, Charles, cardinal de Vendôme, et Charles, comte de Soissons, s'efforçait de faire fiancer ce dernier à la fille aînée du duc de Nevers, Catherine de Gonzague. L'Italien avait demandé conseil au cardinal de Bourbon, oncle commun aux deux familles, qui lui répondit ne voir « rien de plus à propos[3] ». Le comte de Soissons avait dix-neuf ans et Catherine dix-sept. Le mariage s'annonçait donc favorablement. On commença même à en discuter les conditions et la princesse de Condé promit de faire connaître avant Pâques l'état des biens de son fils[4].

Mais brusquement éclata la révolte de la Ligue. Pendant que le duc de Nevers s'en allait en Italie, le cardinal se retira dans son diocèse. Toutefois, rien n'empêchant la négociation de suivre son cours, la princesse fit dresser l'état des biens du comte et voulut l'envoyer à Nevers. Comme elle ignorait sa résidence, ainsi que celle de la duchesse sa femme, Françoise d'Orléans adressa la déclaration au cardinal de Bourbon, pour qu'il en prît connaissance et lui indiquât le moyen de la faire parvenir au destinataire. Le vieillard s'en chargea[5].

[1] Bibl. nat., f. fr., ms 3366, f° 16, orig.; lettre de Henri III au duc de Nevers, 25 mars 1585, Paris. — *Négociations dipl. de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 559, 16 avril 1585, Paris.

[2] Françoise d'Orléans était la seconde femme de Louis de Bourbon, prince de Condé, dont elle eut un fils Charles, comte de Soissons. Condé avait de sa première femme, Éléonore de Roye, trois fils : Henri, qui fut prince de Condé, François, marquis de Conti, et Charles, cardinal de Vendôme.

[3] Bibl. nat., f. fr., ms 3366, f° 74, autogr.; lettre du cardinal de Bourbon au duc de Nevers [janvier 1585], s. l.

[4] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 46, autogr.; lettre de la princesse de Condé à la duchesse de Nevers [26 mai 1585], s. l.

[5] Bibl. naf., f. fr., ms 4714, f° 46, autogr., lettre de la princesse de Condé à la duchesse de Nevers [26 mai 1885], s. l.

Deux grands mois se passèrent sans que la princesse eût reçu la moindre réponse. Elle soupçonna son beau-frère de ne pas avoir tenu parole, et ayant appris par ailleurs que la duchesse était restée dans sa ville de Nevers, elle lui écrivit. Sa lettre était une longue plainte de l'abandon où on la laissait. Elle accusait ses plus proches parents, ceux qui auraient dû soutenir son veuvage de leurs conseils et de leur affection, de l'abandonner à sa faiblesse et aux calomnies que ses ennemis lançaient contre elle et ses fils, parce que leur aîné suivait la religion protestante. Bien qu'elle n'eût pas écrit en toutes lettres le nom du prélat, c'était évidemment lui qu'elle visait dans ses attaques.

La duchesse lui répondit en expliquant ce qui s'était passé. Son mari et elle avaient attendu jusqu'à la date fixée, et n'ayant rien reçu, ils avaient cru le mariage rompu. Or, une quinzaine de jours après Pâques, la duchesse trouva dans un paquet, que lui fit parvenir le cardinal de Bourbon, l'état des biens du comte de Soissons; mais, comme les lettres du prélat n'en faisaient aucune mention, elle pensa qu'il avait été mis là par hasard. Aussi se garda-t-elle d'y faire réponse, d'autant plus qu'à ce moment il se présentait un autre parti pour sa fille. Son mari, informé de cette nouvelle demande, avait résolu d'ajourner toute décision jusqu'à son retour [1].

Ce récit n'était point fait pour excuser le cardinal aux yeux de la princesse. Au contraire, elle ne l'accusa que plus formellement d'avoir causé le long retard de la déclaration. Cependant, loin d'être coupable, il restait toujours partisan de l'union des deux familles. Avant de quitter Nevers, il lui avait fait promettre de n'accepter aucune autre proposition pour sa fille sans lui en faire part. Il espérait d'ailleurs que ses neveux, le marquis de Conti, le cardinal de Vendôme et le comte de Soissons viendraient le rejoindre à Gaillon, où il s'était retiré [2]. Il leur fit

[1] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 102, copie; lettre de la duchesse de Nevers à la princesse de Condé, 1er juin 1585, Nevers.

[2] Bibl. nat., f. fr., ms 3364, f° 56, orig.; mémoire d'un envoyé du cardinal de Bourbon au duc de Nevers, s. d. n. l.

savoir qu'il les attendait. Ceux-ci hésitèrent devant les bruits de révolte qui commençaient à se répandre. De nouvelles lettres plus pressantes n'eurent pas un meilleur résultat[1]. Fort habilement, les jeunes gens prévoyaient qu'en rejoignant leur oncle ils tomberaient sous la dépendance des Lorrains; ils préférèrent rester à la cour.

Leur refus, s'il mécontenta le cardinal, ne l'irrita point jusqu'à lui faire désirer la rupture du mariage projeté. Quand il eut reçu la déclaration des biens du comte, il l'envoya selon sa promesse directement à la duchesse de Nevers, et, dans une lettre datée du 1er mai, il lui en annonça l'arrivée[2]. Il est fort difficile d'expliquer pourquoi cette lettre ne parvint pas à destination, comme l'affirme la duchesse. Mais le hasard seul doit en être rendu responsable et non point le cardinal[3].

*
* *

Malgré les hésitations qui l'avaient fait fuir en Italie, le duc de Nevers, dès cette époque, penchait vers la Ligue. Depuis le massacre de la Saint-Barthélemy, auquel il avait largement contribué, il s'était montré catholique ardent, et sa religion s'accommodait assez bien avec son ambition. A Rome, où il séjourna bien plus souvent qu'à Lucques, il trouva les agents des Lorrains, le cardinal de Pellevé et le P. Claude Matthieu, et comme en France les affaires de la Ligue marchaient à souhait, il ne craignit point de se joindre à eux pour faire le procès de la conduite publique et privée de Henri III. Prétextant des scrupules

[1] Bibl. nat., f. fr., ms 3366, f° 90, orig.; lettre anonyme au duc de Nevers, s. d. n. l.

[2] Bibl. nat., f. fr., ms 3366, f° 84, orig.; lettre du cardinal de Bourbon à la duchesse de Nevers, 1er mai 1585, Épernay.

[3] Je n'ose soupçonner la duchesse de Nevers d'un mensonge qui eût pu être facilement découvert. Cependant, il faut noter deux choses : la duchesse fut toujours favorable aux Lorrains (Guise avait épousé sa sœur), et ce mariage ne lui plaisait peut-être point. D'autre part, cette lettre nous est parvenue en original dans les papiers de Nevers. Comment admettre que la duchesse ne l'ait pas connue ?

de conscience, il demanda même à Sixte-Quint un acte public favorisant les révoltés. Ses instances ne contribuèrent pas peu à faire lancer quelque temps plus tard la bulle d'excommunication contre le roi de Navarre.

Fort de ses bons services, Nevers se croyait acquise la reconnaissance des ligueurs. A son retour en France, il lui sembla au contraire que le parti le recevait froidement. Guise avait promis de lui envoyer l'abbé de La Vernusse pour le mettre au courant des affaires; Nevers ne le vit point. En outre, le duc avait écrit au cardinal de Bourbon pour lui demander une entrevue, et depuis près de quinze jours il attendait vainement une réponse. Mais ce qui le froissa surtout, ce fut d'apprendre qu'à Nemours, dans la rédaction des articles on l'avait oublié. Rien ne le concernait, ni place de sûreté, ni commandement de troupes, alors que de petits seigneurs y trouvaient leur avantage [1].

Ce fut donc très volontiers qu'il répondit aux prières de la princesse de Condé, désireuse de renouer les négociations du mariage. L'attitude du cardinal de Vendôme et du comte de Soissons, restés fidèlement à la cour pendant les derniers mois, leur avait valu la faveur du roi. On commençait déjà à opposer ces représentants de la famille des Bourbons à la faction des Lorrains. Louis de Gonzague pouvait espérer trouver un appui auprès d'eux.

Tout en engageant les pourparlers avec Nevers, la princesse de Condé, aux yeux de qui le cardinal de Bourbon s'était assurément justifié sans peine, sollicita de nouveau le vieillard de s'entremettre pour la conclusion du mariage en qualité d'oncle commun [2]. Le prélat, rentré à Paris depuis le 15 juillet, accepta. Mais dès les premiers jours d'août, des affaires urgentes l'appelèrent dans son diocèse; il partit pour Gaillon, promettant de

[1] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 131, minute; lettre de La Châtre au duc de Guise [18 août 1585], s. l.

[2] Bibl. nat., f. fr., ms 4744, f° 42, autogr.; lettre de la princesse de Condé au duc de Nevers [15 août 1585], s. l. — F° 148, autogr.; lettre de La Vieuville au même, 14 août 1585, Paris

revenir avant la fête de l'Assomption[1]. Françoise d'Orléans attendit patiemment son retour. Cependant, au lieu de regagner Paris le 14 au soir, le cardinal s'arrêta à Pontoise pour célébrer la fête et y resta quelques jours. Le 19 seulement il atteignit Vincennes, affirmant que le lendemain il viendrait retrouver sa belle-sœur[2]. Or, quatre grands jours s'écoulèrent encore sans qu'il pût accorder à la princesse un moment assez long pour discuter les articles du contrat. Il se décida enfin le 24 à envoyer un de ses gentilshommes au duc de Nevers pour lui fournir « quelques explications nécessaires et l'éclairer sur ses intentions ». Il s'excusait du retard que des circonstances accidentelles seules avaient fait naître, et promettait de se rendre à Soissons après la Notre-Dame de septembre dans l'espérance d'y rencontrer le duc, ce qu'il désirait infiniment[3].

La princesse, fatiguée de toutes ses longueurs, eût voulu plus d'activité de la part du cardinal. Celui-ci promit d'écrire à Nevers, remit sa lettre de jour en jour, quand une attaque de goutte vint le clouer au lit pour quelque temps. C'était une excellente excuse à son inaction. La princesse craignit d'importuner le malade et attendit sa guérison pour renouveler ses demandes[4].

Il est curieux de constater que Françoise d'Orléans, qui n'avait pas hésité à suspecter la bonne foi du cardinal, lorsque Nevers était en Italie, ne le soupçonna point devant ces retards successifs. Le duc, au contraire, fut plus avisé. Il avait espéré terminer rapidement les négociations du mariage. Ces délais sans

[1] Bibl. nat., f. fr., ms 3363, f° 53, autogr.; lettre du cardinal de Vendôme au duc de Nevers, 2 août 1585, Paris, publiée dans *le Cabinet historique*, t. III, p. 249.

[2] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 154, autogr.; lettre du sieur de La Rivière au duc de Nevers [19 août 1585], Paris.

[3] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 34, autogr.; lettre du cardinal de Bourbon au duc de Nevers, 24 août 1585, Paris. — F° 36, autogr.; lettre du cardinal de Vendôme au même, mêmes d. et l. — F° 50, autogr.; lettre de la princesse de Condé au même, 23 août 1585, Paris.

[4] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 40, autogr.; lettre du cardinal de Vendôme au duc de Nevers, 1er septembre 1585, Paris.

cesse prolongés l'étonnèrent. « Neantmoings, écrivit-il au vieillard, je ne trouveray jamais estrange ce qui viendra de vostre part et ne laisseray de vous estre très humble serviteur[1]. »

*
* *

Nevers avait raison de douter. Le cardinal pensait maintenant à toute autre chose qu'au mariage entre Catherine de Gonzague et le comte de Soissons. Il avait conservé assez longtemps son bel enthousiasme pour cette union, mais les circonstances et l'influence que Guise exerçait sur lui devaient en avoir raison. Le prélat s'ouvrit sans doute à son complice de l'alliance qu'il projetait entre les deux maisons, et le duc vit tout le mal qui pouvait en résulter pour son parti. Il connaissait les sentiments royalistes du cardinal de Vendôme et de ses frères. Les unir par un mariage à la famille de Nevers, c'était rapprocher le duc de Henri III. Or, Nevers était influent et pouvait servir utilement la Ligue.

Guise appréciait toute la prudence de l'Italien, qu'il n'avait pu contraindre à se déclarer ouvertement au début des hostilités entre le roi et lui. Il vit dans un projet de mariage un excellent moyen de vaincre sa résistance, et, pour réussir plus sûrement, il proposa non pas une, mais deux unions : Catherine de Gonzague épouserait son fils aîné, le prince de Joinville, et en même temps, on fiancerait le duc de Rethelois, fils de Nevers, avec l'aînée des filles de Guise. C'était là cette nouvelle proposition que la duchesse avait reçue pendant que son mari était à Rome, et dont ils avaient décidé d'ajourner la solution jusqu'à son retour.

Henri de Lorraine se rendit compte de la hardiesse de sa démarche et, craignant de froisser le cardinal de Bourbon qui favorisait le mariage avec le comte de Soissons, il ne lui en

[1] Bibl. nat., f. fr., ms 4717, f° 67, copie ; lettre du duc de Nevers au cardinal de Bourbon, 7 septembre 1585, Prémery.

parla pas. Mais Nevers, fidèle à la promesse faite avant son départ, l'en avertit. Surpris par ce projet, sans le rejeter toutefois, le vieillard ne cacha pas son désir de continuer les négociations du premier mariage [1]. Il changea bientôt d'avis.

Guise, en effet, sut lui prouver que l'intérêt du parti réclamait une alliance entre Nevers et lui. Le prélat était alors sous l'entière domination du Lorrain. Ses neveux l'avaient mécontenté en refusant de le rejoindre. Il adopta la nouvelle combinaison.

Il s'agissait d'abord d'entraver la marche des pourparlers entre Gonzague et la princesse de Condé. Ce fut la tâche du cardinal tout désigné pour cette intrigue par son rôle d'intermédiaire entre les deux parties. Il traîna les choses en longueur, jusqu'à ce qu'il eût ménagé une entrevue entre Nevers et Guise, à laquelle il devait assister, où tous trois pourraient parler à cœur ouvert, sans crainte des indiscrets. On connaît les retards successifs qu'il employa. N'osant point déconseiller ce qu'il avait si fort approuvé, il reculait de jour en jour jusqu'à l'entrevue fixée.

Henri de Lorraine, de son côté, cherchait à gagner de nouveau la faveur de l'Italien. Tandis que son frère Mayenne poussait la bienveillance jusqu'à l'informer de tout ce qui survenait [2], lui-même lui envoya son confident Claude de La Châtre. Nevers se plaignit vivement de l'abandon où on le laissait, reprochant à Guise de vouloir toujours tout traiter seul sans prendre suffisamment l'avis de ses partisans; il parla même des articles de Nemours, qu'on avait conclus sans l'avertir [3]. Cependant il ne se refusa pas à une entrevue; bien mieux, il la désirait, car une

[1] Bibl. nat., f. fr., ms 3364, f° 56, orig.: mémoire d'un envoyé du cardinal de Bourbon, s. d. n. l.

[2] Bibl. nat., f. fr., ms 3366, f° 67, autogr.; lettre de [Mayenne] au duc de Nevers, 2 août 1585, Montereau. — F° 64, autogr.: du même au même, 18 août 1585, s. l. — Ms 3413, f° 138, autogr.; du même au même, 2 août 1585, Montereau. — Le *Catalogue des manuscrits français* de la Bibliothèque nationale les attribue faussement au cardinal de Bourbon.

[3] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 131, minute; lettre de La Châtre au duc de Guise [18 août 1585], s. l.

nouvelle venait de faire plus pour un rapprochement entre les deux ducs que toutes les avances du Lorrain et du cardinal. Nevers apprenait que Henri III connaissait tous les mauvais services qu'il lui avait rendus à Rome et qu'il en était fort indigné [1]. Craignant, s'il repoussait les propositions des ligueurs, de rester seul et sans défense devant la colère royale, il accepta l'entrevue.

Elle fut fixée à Soissons après la Notre-Dame de septembre, car le cardinal était retenu à Paris jusqu'à cette époque par les travaux préparatoires de l'assemblée du clergé. Diverses causes ayant retardé la réunion de l'assemblée, il fallut encore en reculer la date [2].

Aussi Guise perdit patience. Il offrit à Nevers de discuter tout de suite les conditions des mariages [3]. Celui-ci, déjà fort engagé avec la princesse de Condé, hésita, et, pour mettre fin à son indécision, demanda conseil au cardinal : comme il ne pouvait le voir prochainement, il le priait de lui mander par lettre son avis. Une question aussi précise embarrassa fort le prélat. Il eût préféré une entrevue, car les paroles peuvent s'oublier, mais les écrits restent. Il n'osa point répondre franchement. « C'est à vous à vous résouldre, écrit-il, et quant à moy je desire vostre contentement et trouverrei bon tout ce que vous en ferez [4]. »

Il n'en fallait pas davantage au perspicace Italien pour voir que le cardinal avait changé d'avis, qui primitivement « désiroit infiniment » le mariage du comte de Soissons et maintenant s'en remettait à lui. D'ailleurs, une lettre suivante fut plus explicite. Comme l'arrivée du vieillard à Soissons menaçait de se faire lointaine, Guise décida Nevers à se rencontrer avec lui « Je

[1] *Lettres de Catherine de Médicis*, publiées par M. le comte Baguenault de Puchesse, t. VIII, p. 342; à la duchesse de Nevers, 31 juillet 1585, s. l.

[2] Bibl. nat., f. fr., ms 3336, f° 73, autogr.; lettre du cardinal de Bourbon au duc de Nevers, 21 septembre 1585, Paris. — Serbat (L.), *les Assemblées du clergé en France de 1561 à 1615*, p. 116.

[3] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 86, autogr.: lettre de la duchesse de Guise à la duchesse de Nevers, 19 septembre 1585, s. l.

[4] Bibl. nat., f. fr., ms 3413, f° 82, orig.; lettre du cardinal de Bourbon au duc de Nevers, 7 septembre 1585, Paris.

vous prie, écrivit alors le cardinal au duc, de bien pezer la proposition qu'il [Guise] vous fera, et croire qu'il n'i a rien qui fût à tous si necessaire que de cercher tous les moyens possibles pour nous lier et unir ensemble [1]. » Les termes étaient clairs pour qui savait lire au fond de la pensée.

Ainsi le cardinal désapprouvait le mariage avec le comte de Soissons. Catherine de Médicis ne lui cachant point la gravité des accusations portées contre lui, Nevers résolut d'abandonner les pourparlers avec la princesse de Condé.

*
* *

Françoise d'Orléans, lasse d'attendre, lui avait envoyé l'abbé de Bellozanne, précepteur du cardinal de Vendôme, pour régler les derniers points. Le messager apportait notamment le chiffre de la dot réclamée à Catherine de Gonzague. Le duc choisit ce prétexte. Il trouva le chiffre trop élevé et regretta de ne pouvoir y satisfaire [2].

A cette nouvelle, le cardinal de Vendôme s'empressa de répondre que son frère se contenterait de ce que Nevers jugerait « nécessaire pour l'entretien » de sa fille. Il offrit même d'aller rejoindre le duc pour aplanir les difficultés, gardant encore l'illusion que le cardinal de Bourbon l'aiderait [3]. Cette démarche fut vaine. Nevers songeait à entamer sérieusement les pourparlers avec Guise.

Mais telle était la prudence de l'Italien, qu'alors même qu'il connaissait fort bien les sentiments du cardinal, que d'ailleurs Mayenne lui avait dévoilés clairement [4], il voulut en avoir une

[1] Bibl. nat., f. fr., ms 3336, f° 73, autogr. : lettre du cardinal de Bourbon au duc de Nevers, 21 septembre 1585, Paris.

[2] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 174, copie; lettre du duc de Nevers à la princesse de Condé, 16 septembre 1585, Provins. — Au même folio se trouve la copie d'une lettre adressée le même jour par le duc de Nevers au comte de Soissons.

[3] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 30, autogr. ; lettre du cardinal de Vendôme au duc de Nevers, 21 septembre 1585, Paris.

[4] Bibl. nat., f. fr., ms 3366, f° 84, autogr. ; lettre du duc de Mayenne au duc de Nevers, 19 septembre 1585, s. l.

preuve entre les mains. C'était s'éviter ainsi des reproches futurs. Il feignit de n'avoir pas compris sa volonté et la lui demanda en termes précis[1].

Il est curieux de suivre cette tactique de deux hommes fort habiles comme Guise et Nevers, qui cherchent à s'unir, mais veulent garder toute leur indépendance pour ne rien perdre de leur force. Guise recherche Nevers, mais il veut que celui-ci vienne à lui; Nevers recherche Guise, mais il désire en quelque sorte être poussé vers le Lorrain. Le cardinal de Bourbon leur sert de jouet, dont sa bonté et sa faiblesse font un intermédiaire idéal.

Il est surtout fort curieux de voir jusqu'à quel point Guise domine alors le vieillard, et le peu de confiance qu'il lui accorde dans les cas difficiles. Depuis qu'ils ont décidé le mariage entre le prince de Joinville et Catherine de Gonzague, c'est Henri de Lorraine qui règle sa conduite. Mais lorsque les décisions deviennent plus importantes, les négociations plus délicates, il guide non plus seulement ses actes, mais encore ses paroles. Journellement, il lui fait parvenir des avis qui sont tenus, il le sait, pour des ordres. En un seul jour, le cardinal reçoit jusqu'à trois lettres de lui[2].

Ce fut bien le prélat qui, de sa propre main, répondit à la question posée par Nevers, mais ce fut Guise qui dicta. Le vieillard écrivit « les mêmes mots » qu'il lui avait demandé d'employer[3]. Bien plus, la lettre adressée à Nevers fut d'abord envoyée à Guise, pour qu'il en prît connaissance[4].

La réponse était d'ailleurs fort habile. Sans avouer ouvertement son désir et conservant cette phrase vague dont il s'était

[1] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 187, copie; lettre du duc de Nevers au cardinal de Bourbon, 23 septembre 1585, Soissons.

[2] Bibl. nat., f. fr., ms 3336, f° 109, et ms 3616, f° 112, copies; lettre du cardinal de Bourbon au duc de Guise [des premiers jours d'octobre 1585], s. l.

[3] *Ibid.*

[4] Bibl. nat., f. fr., ms 3413, f° 85, autogr.; lettre du cardinal de Bourbon au duc de Nevers [des premiers jours d'octobre 1585], s. l.

déjà servi une première fois, il ne laissait cependant point de doute sur son intention. « Je le remectz du tout en vostre libre disposition pour en faire comme vous en adviseres, vous asseurant, Monsieur, que je seray toujours très ayse que vous contanties Monsieur de Guyse, car je vous ayme tant tous deulx que je désire que ne faiciez qu'un, et que je face le troisième en ceste bone amitié [1]. »

Cependant, les deux ducs se rencontraient seuls le 27 septembre à Cormicy [2]. Ils restèrent ensemble quatre jours [3]. On discuta la question des mariages : Catherine de Gonzague devait épouser le prince de Joinville; le duc de Rethelois, fils de Nevers, âgé de six ans, était fiancé à l'aînée des filles de Guise, âgée de douze. Des deux côtés, on résolut de faire connaître rapidement les conditions du contrat. De l'alliance avec le comte de Soissons, on ne parlait plus. Seul le cardinal craignit qu'on lui reprochât cette trahison à l'égard de sa famille. « Et puys ce sont tous mes nepveus », écrivit-il pour se justifier [4].

Ce double projet, qui unissait les aînés des deux familles, n'était au fond que la base d'une entente entre Guise et Nevers. Seuls les intérêts politiques les y avaient poussés.

Le résultat de ces quatre jours de conférence ne se fit pas attendre. Henri de Lorraine reprit confiance, et, par sa bouche, on connut bientôt les réclamations du parti de la Ligue. Elles énuméraient les contraventions à l'édit de juillet et aux articles de Nemours. Les griefs étaient nombreux. On avait promis de chasser les ministres du royaume et ils y étaient encore. Bien loin de déposséder le roi de Navarre et le prince de Condé de leurs gouvernements de Guyenne et de Picardie, on essayait de traiter

[1] Bibl. nat., f. fr., ms 3413, f° 85, autogr.; lettre du cardinal de Bourbon au duc de Nevers [des premiers jours d'octobre 1585], s. l.

[2] Cormicy, canton de Bourgogne (Marne).

[3] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 180, copie; lettre du duc de Nevers au cardinal de Guise, 30 septembre 1585, Cormicy. — Même folio, copie; du même au duc de Mayenne, mêmes d. et l.

[4] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 35, autogr.; lettre du cardinal de Bourbon au duc de Nevers [6 octobre 1585], s. l.

avec eux. Les hérétiques se fortifiaient dans les villes de sûreté qu'ils auraient dû abandonner. Les ligueurs enfin étaient soumis à toutes sortes de vexations dont la liste se déroulait fort longue [1].

Ces réclamations étaient un avertissement donné à Henri III et à Catherine de Médicis. Les chefs ligueurs voulaient la guerre et ils n'entendaient pas être dupes. Ils exigeaient l'exécution des promesses; sans quoi ils reprendraient les armes.

D'ailleurs, un geste du pape vint contribuer à détruire toute espérance de paix avec Navarre. Sixte-Quint lança la bulle d'excommunication qui déclarait Henri de Bourbon et le prince de Condé hérétiques et relaps et ainsi incapables de monter sur le trône de France; elle déliait même les sujets du roi de Navarre de tout serment de fidélité. Catherine ne pouvait plus espérer un accord avec son gendre. Désormais, il n'y avait qu'un dénouement possible : la guerre qui se terminerait seulement avec l'anéantissement des hérétiques.

*
* *

On sait quel fut le succès de la campagne de 1585-1586. Après une tentative infructueuse des huguenots sur Angers, Mayenne poussa une pointe jusqu'en Guyenne; mais, laissé sans secours par le roi dont les partisans restaient inactifs, il dut s'arrêter. Quelques semaines plus tard, la guerre languissait.

Diverses causes y avaient contribué; d'abord les sentiments pacifiques du Béarnais, puis la défiance qui existait entre le roi et les Lorrains, enfin la naissance d'une nouvelle ligue formée par les Bourbons catholiques qui voulaient sauvegarder les intérêts de leur famille. Les chefs en étaient le comte de Soissons et son cousin le duc de Longueville [2].

[1] Bibl. nat., f. fr., ms 3974, f° 52, copie; contraventions, entreprinses et négligences contre l'édit et les articles de Nemours du mois de juillet 1585 [jusqu'au premier octobre].

[2] Arch. du Vatican : *Lettere della Segreteria di Stato; nunziatura di Francia*, t. XVIII, f° 141, orig.; dépêche de l'évêque de Bergame, nonce, au

Quoiqu'on songeât beaucoup à la paix, Henri III se déclarait toujours partisan de la guerre. Peu à peu, cependant, il laissa voir ses véritables intentions. « On a parlé au roy au cabinet et receu toutes les belles paroles qu'il est possible, avec protestation de ne changer jamais de volonté, et puys c'est tout[1]. » Quand il fallait passer aux actes, il trouvait toujours quelque prétexte pour justifier un retard.

De son côté, Catherine de Médicis reprenait son projet de négociation avec Navarre, et, dès la fin de janvier, elle lui avait envoyé un gentilhomme pour l'exhorter à la paix, l'assurant qu'elle défendrait ses intérêts[2]. Au commencement d'avril, elle avoua même au cardinal de Bourbon son intention de s'aboucher avec le huguenot[3]. Des ambassadeurs de celui-ci vinrent en cour; ils n'avaient rien d'officiel, mais leur présence suffit à faire pressentir un accord[4]. Les intrigues des Bourbons catholiques, principalement du duc de Montpensier, les voyages de certains personnages intermédiaires entre les deux partis, tout laissait croire à une entente prochaine[5]. Aussi nul ne fut surpris à l'annonce d'un voyage de la reine-mère vers le Béarnais.

Catherine de Médicis connaissait les difficultés qui l'attendaient. Pour faciliter l'exécution de son projet, elle voulut se faire accompagner du cardinal de Bourbon. La présence de l'oncle eût été toute naturelle dans une entrevue avec le neveu. En outre, c'était l'ancien conseiller fidèle et de bonne volonté,

cardinal Rusticucci, 3 février 1586, Paris. — Arch. nat., K, 1564, n° 29, déchiffr.; dépêche de Mendoça à Philippe II, 6 mars 1586, Paris. — *Négociations dipl. de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 636, du 3 mars 1586, Paris.

[1] *Revue Henri IV*, t. III, p. 135; *Lettres confidentielles de G. de Cornac au duc de Nevers* [vers le 10 mars, Paris].

[2] Bibl. nat., f. italien, ms 1734, p. 377; dépêches des ambassadeurs vénitiens, 31 janvier 1586, Paris.

[3] Arch. du Vatican : *Lettere della segreteria di Stato : nunziatura di Francia*, t. XIX, p. 227, orig.; dépêche de l'évêque de Bergame, nonce, au cardinal Rusticucci, 11 avril 1586, Paris.

[4] *Négociations dipl. de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 648, 24 juin 1856, Paris.

[5] Bibl. nat., f. fr., ms 3366, f° 89, autogr.; lettre de [Gaillard de Cornac au duc de Nevers], 19 juin 1586, s. l.

avec qui elle avait mené tant de négociations. A sa prière, le vieillard revint de Gaillon, où il villégiaturait depuis un mois, mais il se montra peu disposé à la suivre [1]. Il avait déclaré à un de ses confidents qu'il se ferait plutôt tirer à quatre chevaux que de l'accompagner. Devant la reine-mère, il perdit un peu de son assurance et dit seulement que sa présence serait inutile, car ceux de sa maison, qui ne professaient pas la véritable religion, ne comptaient plus pour lui [2]. Le 28 juillet, Catherine partit seule pour Chenonceaux.

Pendant que chacun pensait diversement aux conséquences de ce voyage, une nouvelle vint jeter l'étonnement dans le camp ligueur. Le duc de Nevers devait rejoindre la reine pour l'aider dans sa négociation. On ne put en douter longtemps, car les confirmations arrivèrent nombreuses.

Depuis le jour où Catherine de Médicis lui avait appris les accusations portées contre lui, Nevers n'avait point cessé de communiquer avec elle. La reine-mère connaissait son influence et l'appui qu'il donnerait au roi en se dévouant à sa cause. Elle s'ingénia à la faire rentrer en grâces. Un médecin mantouan, nommé Cavriana, qui avait été attaché à la fortune de Nevers, et qui maintenant résidait à la cour en qualité d'ambassadeur toscan, y contribua puissamment.

Le duc prit d'abord une attitude des plus audacieuses. Il clama son innocence, traita d'imposteurs tous ses accusateurs. C'était écarter à l'avance l'humiliation d'un pardon. Fort de l'appui de Guise, qu'il venait de rencontrer à Cormicy, il sollicita même un congé du roi, puisqu'il avait perdu sa confiance, pour s'en aller là où il serait honoré selon ses mérites [3].

La bulle d'excommunication, dont il se savait en grande partie

[1] Arch. du Vatican, *loc. cit.*, t. XIX, p. 312, orig.; dépêche de l'évêque de Bergame, nonce, au cardinal Rusticucci, 21 juillet 1586, Paris. — *Revue Henri IV*, t. III, p. 137; *Lettres confidentielles de G. de Cornac au duc de Nevers*, 20 juillet 1586, s. l.

[2] Arch. nat., K, 1564, n° 114, déchiffr.; dépêche de Mendoça à Philippe II, 23 juillet 1586, Paris.

[3] *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VIII, p. 479; lettre du duc de Nevers à Catherine de Médicis, 3 octobre 1585, Rethel.

responsable, lui fit perdre un peu de son arrogance, surtout lorsqu'il vit que la plus grande partie de la noblesse la désapprouvait, et que le Parlement faisait les pires difficultés pour l'enregistrer. Il demanda avec inquiétude au cardinal de Bourbon l'effet qu'elle avait produit sur Henri III [1]. Lorsqu'il connut sa colère, il consentit à lui écrire suivant les instructions reçues de Catherine [2]. Peu confiant dans l'étoile de Guise, il préférait encore la faveur royale à l'amitié du Lorrain. Après plusieurs mois de pourparlers, une nombreuse correspondance échangée, des lettres écrites par Nevers suivant les conseils de la reine-mère, on aboutit à une entente désirée par tous. Le 12 juin 1586 Henri III envoya au duc une missive fort aimable. Des deux côtés les susceptibilités avaient été ménagées [3].

Durant toute cette négociation restée secrète, Nevers n'avait point rompu ses relations avec Guise [4]. Mais après l'entrevue de Cormicy, où ils avaient décidé le mariage de leurs aînés et fiancé leurs cadets, les deux alliés ne montrèrent plus aucune hâte dans l'achèvement du projet. Nevers hésitait avant de s'aliéner à jamais l'amitié royale. Guise était satisfait, puisqu'il avait maintenant Nevers dans son parti. Une lettre du cardinal de Bourbon, l'avertissant que l'Italien semblait désirer encore l'union avec le comte de Soissons, ne le mit pas en défiance [5].

Cependant, vers le milieu de février, après que Henri de Lorraine eut pris conseil de sa mère, la duchesse de Nemours, on

[1] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 184, copie; lettre du duc de Nevers au duc de Guise, 9 octobre 1585, La Cassine.

[2] *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VIII, p. 438; lettre du duc de Nevers à Catherine de Médicis, 24 octobre 1585, La Cassine.

[3] Voir pour cette négociation : *Lettres de Catherine de Médicis*, t. VIII, p. 358, 363, 478 à 484; t. IX, p. 18 à 53, 397 à 402. — Voir aussi les lettres de Cavriana au duc de Nevers. Bibl. nat., f. fr., ms 3374.

[5] Après l'entrevue de Cormicy, toute idée de rencontre entre Guise, Nevers et le cardinal de Bourbon n'était pas morte. Ils choisirent d'abord le petit village de Marchais comme lieu de rendez-vous, puis Soissons; mais Catherine de Médicis réussit à déjouer leur plan.

[4] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 181, copie; lettre du cardinal de Bourbon au duc de Guise, s. d. n. l.

aborda la discussion des contrats. Alors des difficultés surgirent, principalement à l'occasion du second mariage entre le duc de Rethelois, âgé de six ans, et sa fiancée, âgée de douze. Guise préférait donner au lieu de son aînée sa puînée, dont l'âge s'accordait mieux avec celui du jeune duc. Il montrait d'ailleurs que le mariage avec l'aînée n'avait aucun avantage, puisqu'elle avait déjà quatre frères, qu'il était fort peu probable que la mort les emportât tous, et qu'ainsi le droit d'aînesse lui échût suivant la coutume de Lorraine.

Mais Nevers ne l'entendait pas ainsi. On lui avait promis l'aînée à Cormicy et dans une seconde entrevue à Reims. *Qui vult discedere ab amico, causam querit*, écrivait-il à Maineville, un ami commun [1]. Il déclara que le mariage se ferait avec l'aînée ou ne se ferait point. Guise consentit, mais alors il réclama une garantie. Le duc de Rethelois majeur pouvait refuser d'épouser sa fille, et ses parents peut-être morts ne seraient plus là pour l'y contraindre. En conséquence, il demanda une dot plus forte accordée à Catherine de Gonzague. L'Italien déclara ne pas pouvoir payer une somme aussi considérable [2].

Le cardinal de Bourbon essaya de s'interposer. « Vous savez, écrivit-il à Nevers, en tout contrat de mariage, qu'il se propose toujours quelque difficulté. Mais il faut que l'amitié de ceste bonne alliance vainque tout [3]. » Où les intérêts étaient en jeu, l'amitié n'avait point de force.

A ce moment Catherine, qui était au courant de toutes ces menées et voulait enlever Nevers au parti ligueur, usa pour y réussir du même procédé que Guise avait employé, lorsqu'il avait voulu détacher l'Italien de la princesse de Condé. A son instigation, le duc de Montpensier demanda pour lui personnellement la main de Catherine de Gonzague, et pour son fils, le

[1] Bibl. nat., f. fr., ms 4707, f° 29, copie; lettre du duc de Nevers au sieur de Maineville, 9 avril 1586, s. l.

[2] Toutes les pièces concernant ces projets de mariages se trouvent à la Bibl. nat., f. fr., mss 4707 et 4714.

[3] Bibl. nat., f. fr., ms 3366, f° 71, autogr.; lettre du cardinal de Bourbon au duc de Nevers [mars 1586], s. l.

prince de Dombes, la main de sa sœur cadette, Henriette. Des pourparlers s'engagèrent immédiatement [1].

Ainsi Nevers allait en même temps regagner la faveur royale et s'allier par un double mariage aux princes du sang catholiques. Il ne regretta point l'amitié de Guise et, comme gage de sa fidélité vis-à-vis de Catherine, il consentit à l'accompagner dans son voyage vers Navarre.

*
* *

Ce fut indirectement que le cardinal de Bourbon et le duc de Guise apprirent la trahison de leur allié. Tout d'abord le prélat n'y ajouta pas foi, sachant bien, comme il l'écrivait à son neveu, de quelle affection celui-ci marchait en ce qui concernait l'honneur de Dieu. Au contraire, il espérait mettre à profit les quelques semaines que lui donnait le départ de la reine-mère pour gagner Soissons et y voir Nevers, ce qu'il souhaitait depuis si longtemps [2].

Mais le prélat connut bientôt la vérité. L'Italien avait quitté la Cassine [3], où il séjournait, et se dirigeait sur Coulommiers. Sans attendre sa réponse, Charles de Bourbon lui dépêcha Maineville, tout dévoué à la Ligue [4].

Nevers s'excusa, regrettant fort de ne pouvoir baiser les mains du vieillard avant de passer outre, et chargeant, non sans ironie peut-être, sa femme qui était à Paris de le faire pour lui [5]. Puis

[1] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f^os 16 et 63; articles dressés le 22 mars 1586 pour M. de Montpensier et son fils et reçus par le duc de Nevers le 3 avril 1586. Voir aussi pour les négociations relatives à ce mariage les f^os 6, 38 et 39, 50, 54 à 56, 106.

[2] Bibl. nat., f. fr., ms 3336, f° 111, autogr.; lettre du cardinal de Bourbon au duc de Nevers [20 juillet 1586], s. l. — *Revue Henri IV*, t. III, p. 137; *Lettres confidentielles de G. de Cornac au duc de Nevers*, du 20 juillet 1586, Paris.

[3] La Cassine, canton d'Omont (Ardennes).

[4] Bibl. nat., f. fr., ms 3366, f° 32, autogr.; lettre du cardinal de Bourbon au duc de Nevers, 31 juillet 1586, Paris.

[5] Bibl. nat., f. fr., ms 4707, f° 60, copie; lettre du duc de Nevers au cardinal de Bourbon, 2 août 1586, Coulommiers.

il partit trouver le roi en route pour Pougues, et de là rejoignit Catherine à Chenonceaux.

Guise n'avait pas été moins surpris que le cardinal par la résolution de son allié. Pour parer le coup, il voulut conclure immédiatement les mariages. Lui, qui la veille encore soulevait des difficultés, envoya sur-le-champ une procuration à son frère le cardinal, pour qu'il les terminât selon la volonté de Nevers [1]. De son côté, le cardinal de Bourbon, qui savait la duchesse plus favorable à la Ligue que son mari, la pria de s'employer de tout son pouvoir à conclure l'accord, et plein d'attention pour son petit-neveu, le duc de Rethelois, qu'une longue maladie venait d'affaiblir, il lui offrit sa maison de Cachan [2] pour qu'il pût reprendre des forces au grand air pur de la forêt de Meudon [3]. La duchesse de Nemours elle-même écrivit à Nevers pour excuser son fils [4]. Enfin, Guise fit une dernière proposition : il donnait à sa fille cadette, si elle épousait le duc de Rethelois, une dot de deux cent mille écus, c'est-à-dire du quart plus forte que celle qu'offrait l'Italien pour Catherine de Gonzague. De cette somme, la duchesse de Montpensier s'engageait à payer la plus grande partie. Comme le temps pressait, la duchesse de Nevers elle-même porta la proposition à son mari [5].

Toutes ces sollicitations tardives restèrent vaines. En réalité Nevers ne rompit pas complètement les pourparlers, mais s'il usa de ménagements, ce fut uniquement pour conserver autant que possible l'amitié de Henri de Lorraine et du cardinal de Bourbon.

Sa défection jeta les deux alliés dans une situation fort cri-

[1] *Négociations dipl. de la France avec la Toscane*, t. IV, p. 658; du 30 septembre 1586, Paris.

[2] Cachan, commune d'Arcueil-Cachan, canton de Villejuif (Seine).

[3] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 32, autogr.; lettre du cardinal de Bourbon à la duchesse de Nevers, 21 août 1586, Gaillon. — La réponse de la duchesse (du 24 août 1586, Paris) se trouve dans le ms 3612, f° 60, copie.

[4] Bibl. nat., f. fr., ms 4714, f° 52, autogr.; lettre de la duchesse douairière de Guise au duc de Nevers, 7 septembre 1586, Paris.

[5] Arch. nat., K, 1564, n° 161, déchiffr.; dépêche de Mendoça à Philippe II, 26 septembre 1586, Paris.

tique. Il fallut la prodigieuse énergie de Guise et l'assemblée d'Ourscamp pour les en tirer.

*
* *

Malgré les efforts conciliateurs du cardinal de Bourbon, la tentative d'alliance entre les ducs de Nevers et de Guise n'avait pas abouti. Tous deux recherchaient trop leur intérêt, pour que l'un ou l'autre ne fût pas dupe.

Nevers, beaucoup plus habile que sincère, s'était rapproché de Guise, lors de son retour de Rome, parce que seul il pouvait lui porter secours. Mais il manquait d'audace. Aussi préféra-t-il à l'alliance toujours incertaine d'un révolté la faveur royale qui s'offrait à lui. D'ailleurs, complice du Lorrain, il fût toujours resté dans l'ombre du grand chef, et son ambition ne pouvait y consentir.

Guise manqua de clairvoyance dans toute cette affaire. Il eut trop de confiance en soi. C'est un défaut que l'on lui trouve chaque fois que tout lui réussit. Le premier mécontentement de Nevers à sa rentrée en France eût dû lui ouvrir les yeux; il n'y prit garde que lorsqu'il se sentit lui-même en danger. Quand il vit la seconde faute, il était déjà trop tard pour y remédier.

Quant au cardinal de Bourbon, le moins intéressant des trois, mais non point le moins curieux, il est à cette époque de sa vie où il ne parle et n'agit que sur l'ordre de son allié. C'est le résultat de longues intrigues habilement conduites par le Lorrain, qui a su non point le convaincre à ses idées, mais lui faire voir les événements sous un jour tout particulier. Cette influence durera aussi longtemps que Guise se croira faible. Il perdra le cardinal, comme il a perdu Nevers, par excès de confiance.

Eugène Saulnier.

# LA
# PRÉPARATION DE L'ARMADA[1]

## II

### NÉGOCIATIONS EN ÉCOSSE JUSQU'AU PROCÈS DE MARIE STUART

On connaît le thème de l'*Hamlet* de Shakespeare : un fils qui veut venger son père, et qui découvre la complicité de sa mère avec le meurtrier; telle était, au moins en apparence et par l'effet d'une intrigue savante, la situation de Jacques VI vis-à-vis de Marie Stuart, durant ces années si troublées pour la Grande-Bretagne et pour l'Europe entière, qui vont de la captivité de Lochleven à l'échafaud de Fotheringay.

Si les ouvrages consacrés à la reine d'Écosse forment toute une bibliothèque, on a peut-être moins étudié les relations du jeune prince avec les puissances continentales; elles offrent cependant un intérêt majeur, et les contemporains eurent vite fait d'apprécier combien il importait d'avoir le fils avec soi, tantôt pour délivrer, tantôt pour écarter la mère.

Élisabeth et les protestants d'un côté, le Pape, l'Espagne et la France de l'autre, recherchaient son alliance ou désiraient sa neutralité; les catholiques des deux royaumes, partagés malheureusement entre deux politiques, celle des Guises, celle de Philippe II et des jésuites, se demandaient anxieux quel serait le choix final du futur héritier des Tudors.

Ces fluctuations interminables, que favorisait le machiavélisme précoce de Jacques, expliquent en partie la mort tragique

[1] Voir le premier article, intitulé *Grégoire XIII et l'Irlande*, dans la *Revue* d'avril 1909.

de Marie Stuart et l'échec des nombreuses combinaisons inventées contre Élisabeth.

Nous allons essayer d'en retracer l'histoire, à l'aide des matériaux si abondants que renferment les *Calendars*.

## I

Au lendemain de la Saint-Barthélemy, on avait pu croire à une rupture définitive entre les Valois et les deux souverains protestants de la Grande-Bretagne; des évêques anglicans réclamaient certaines représailles contre les *non-jureurs*, le supplice de Marie Stuart, ou la détention des suspects à la Tour; Cecil faisait insinuer au comte de Mar, régent d'Écosse depuis la mort de Murray et de Lennox (l'oncle et le grand-père de Jacques VI), que la prisonnière lui serait livrée, afin de rejeter l'odieux de l'exécution sur les sujets rebelles. Mais bientôt Mar périssait lui-même; Knox, le farouche réformateur, mourait le 23 novembre 1572, et le chancelier Morton, de la maison de Douglas, prenait les rênes du pouvoir, quoiqu'il eût trempé, disait-on, dans l'assassinat de Darnley. Morton se souciait peu d'être le geôlier de Marie Stuart; ayant obtenu d'Élisabeth quelques secours militaires, il s'empara (mai 1573) du château d'Édimbourg, défendu jusqu'alors au nom de la reine; Maitland, le plus habile de ses partisans, se donna la mort, et son lieutenant, Kirkaldy de Grange, fut pendu le 3 août suivant : le parti semblait écrasé; Morton continua pendant quelques années de louvoyer entre Paris et Londres; en Flandre, le duc d'Albe faisait place à Requesens, un pacificateur; Élisabeth traitait avec Philippe II, qui s'engageait, de son côté, à ne plus protéger les réfugiés catholiques; c'est alors que le séminaire de Douai fut transféré à Reims, sous la conduite du futur cardinal Allen; en 1574, le prince d'Orange perdait la bataille de Mook, et Élisabeth, qui n'aimait guère les causes malheureuses, se refroidit sensiblement à son égard.

Henri III, revenu en hâte de son aventure polonaise, succédait à Charles IX; antipathique aux Guises, il ne pouvait s'intéresser beaucoup à Marie Stuart, et la comédie prolongée des fiançailles de son héritier présomptif, le duc d'Alençon, amenait au contraire un rapprochement avec Élisabeth. C'est ainsi que, de 1573 à 1578, une sorte d'accalmie se produisit en Occident; le séjour de don Juan d'Autriche aux Pays-Bas, les projets mystérieux qu'on lui attribuait, en même temps que l'entrée personnelle de Jacques VI sur la scène politique, allaient réveiller des haines et des ambitions à peine endormies.

Élève de Buchanan, cet humaniste pamphlétaire dont la plume avait tant calomnié Marie Stuart, le jeune roi ne manquait ni d'érudition, ni d'esprit naturel; majeur dès 1578 (il avait douze ans), on le voyait porter avec une impatience mal dissimulée le joug de Morton et des ministres puritains. Une médaille frappée en 1576 le proclame roi d'Angleterre et protecteur des Pays-Bas révoltés; cela ne l'empêchait point d'aspirer à la main de l'infante d'Espagne et de réclamer auprès d'Élisabeth, malgré la loi britannique, des biens situés sur l'autre bord de la Tweed, et provenant de son aïeule, la comtesse de Lennox.

En février 1576, lorsqu'on reçut à Édimbourg une déclaration émanant de Bothwell, et confirmée par les nobles et les prélats du royaume de Danemark, où le meurtrier de Darnley avait trouvé un asile, Jacques en écouta la lecture, prit le texte, et le rendit au contrôleur Tullibardine, sans dire un mot, mais le reste du jour, il manifesta une gaieté extraordinaire, et interrogé, il répondit qu'il venait d'apprendre l'innocence de sa mère. La chose fut mandée par un serviteur de Tullibardine à l'archevêque de Glasgow, Beton, qui demeurait à Paris comme ambassadeur de Marie Stuart; on en eut probablement connaissance à Rome, où Grégoire XIII, qui s'était plaint jadis à l'orateur vénitien du traité de Philippe avec Élisabeth, fondait quelques espérances sur le fils de Marie.

Dès 1575 (voir une dépêche de Lippomani, datée de Madrid, le 30 novembre, dans le *Venetian Calendar*), le nonce engageait

Philippe II à donner sa fille au jeune prince, s'il devenait catholique; plus tard, avec l'appui du Saint-Siège, on leur procurerait la succession d'Angleterre, en achetant le suffrage des principaux seigneurs.

Lorsque don Juan quitta l'Espagne, le roi lui avait permis de songer à une expédition d'outre-Manche, mais à ces trois conditions : pacification des Pays-Bas, entente avec Henri III, concours effectif des catholiques anglais.

Sous prétexte de conduire les troupes en Afrique, un lieutenant du prince, Julien Romero, les ferait débarquer à Plymouth ou à Southampton; en attendant, il fallait traîner en longueur, amuser la reine par des négociations.

Le bruit courait que don Juan épouserait Marie Stuart; l'agent espagnol Guaras écrivait de Londres au secrétaire Zayas, à Madrid, qu'une colonne apparue dans le ciel, au-dessus de la résidence de la reine prisonnière, portait ces lettres fatidiques : *M-Q-E* (Mary, Queen of England), avec l'image d'un lion terrassant un dragon.

Mais Élisabeth était avertie; sur les instances de son envoyé Wilson et sur celles des Flamands, Don Juan se décida à congédier ses soldats par la voie de terre; il était si découragé qu'il eût abandonné son poste, sans les ordres formels de Philippe. C'est en vain que le Pape, au dire du Vénitien Correr, lui aurait donné 50 000 ducats, par les soins du nonce Sega, qui était à Louvain en mars 1577, et qui fut destiné, bientôt après, à la nonciature de Madrid.

Rassurée, Elisabeth offrit à Don Juan, le 21 mai 1578, un corps de 20 000 hommes, et jusqu'à son dernier soldat, s'il en avait besoin contre la France; elle ne craignait pas d'ajouter que les volontaires anglais agissaient en haine des Valois. Cela presque à la veille du traité qu'elle proposait au duc d'Alençon, en vue de tailler à celui-ci un royaume dans les Pays-Bas!

A Rome et à Madrid, on était alors absorbé par l'entreprise d'Irlande, dont nous avons narré l'issue déplorable; cependant, on n'oubliait pas l'Écosse : le secrétaire d'État, cardinal de Côme,

parlait de Jacques à l'ambassadeur vénitien (dépêche du 19 avril), et le 20 mai, le collègue de ce diplomate, Lippomani, écrivait de Paris qu'au rapport d'un agent français à Londres, Gondi, Marie Stuart avait déclaré apocryphes les lettres qui lui étaient attribuées, lettres où elle aurait notifié au Pape et à Philippe II son dessein d'épouser don Juan et de le créer roi de la Grande-Bretagne.

En même temps, les catholiques écossais relevaient la tête : le parti des Hamilton et les jeunes nobles attaquaient l'autorité de Morton; l'évêque de Ross envoyait au secrétaire d'État [1], le 15 mai 1579, les nouvelles apportées à Paris par un certain Robert Stuart : le mois précédent, un groupe de seigneurs réunis à Stirling s'étaient prononcés en faveur du prince, qu'ils voulaient affranchir de la tyrannie du régent; plusieurs Français allaient se joindre à eux, afin de prévenir un coup de main sur la personne du monarque; le comte d'Athol, chef des catholiques, parent de Robert Stuart, était mort à la suite d'un dîner avec Morton; on parlait de poison... Le défunt souhaitait le retour de Ross; Jacques lui-même écrivait à un de ses cousins, Esmé Stuart, qui vivait en France, plus connu sous le nom d'Aubigny, et que l'évêque traitait d'homme sûr et prudent, bon catholique; Henri III et le duc de Guise promettaient leur appui à ce dernier; l'évêque ajoutait que nombre de ses compatriotes n'avaient point plié le genou devant Baal, et s'empresseraient de soutenir un envoyé des puissances catholiques; le 20 juin, il répondait au cardinal en termes de plus en plus encourageants : Athol aurait fait approuver par Jacques VI un plan de séminaire en Allemagne pour les jeunes clercs écossais; sur le désir du prince, l'évêque chargeait Aubigny de documents relatifs à ce projet; Athol, avant de mourir pieusement, avait rédigé ses dernières volontés et dicté une lettre d'avis salutaire au jeune monarque.

[1] Cette pièce, et la correspondance des jésuites, que nous analysons plus loin, a été publiée par le P. Forbes, S. J., dans un intéressant recueil : *Narratives of Scottish Catholics* (Édimbourg, 1885), d'après les archives romaines.

Morton, maître des châteaux de ses ennemis les Hamilton, détenait prisonnier l'un d'eux, le comte d'Arran, qui passait pour fou; à son instigation, les ministres calvinistes venaient d'excommunier, comme complices du meurtre de Darnley, deux frères d'Arran, Jean, abbé d'Arbroath (qui avait vécu à Rome sous Pie IV) et Claude, abbé de Paisley; ils s'étaient échappés, et leur clan, uni à ceux d'Athol et de Gordon, préparait la revanche. Le jeune comte d'Huntly, de la maison de Gordon, âgé de dix-huit ans, vivait à Paris, fugitif, comme un autre Joas; avec le fils d'Athol, héritier des vertus de son père, il était, au dire du bon évêque, l'espoir de l'Église opprimée; tandis que Morton lançait au nom de Jacques, des lettres diffamatoires contre les Hamilton, il provoquait une coalition qui l'emporterait s'il n'était maintenu par l'étranger, c'est-à-dire par Élisabeth. L'assemblée presbytérienne *(Kirk)*, de plus en plus fanatique, invitait le roi à épurer l'Université de Saint-André, à interdire à ses sujets la fréquentation des Universités du continent, à expulser enfin les jésuites, qualifiés par elle de *pestilence idolâtrique*.

Les fils de saint Ignace pénétraient en effet dans la place forte du calvinisme; un intrépide missionnaire, John Hay [1], adressait de Paris à son général, Everard Mercurian, le 9 novembre 1579, la relation suivante, qui donne une idée du péril et des aventures de ces campagnes apostoliques.

Parti de Bordeaux le 23 novembre 1578, il avait commencé, sur le navire même, à disputer avec les protestants; de l'équipage entier, deux hommes seulement étaient catholiques, sans oser le déclarer; les autres, embarrassés par les arguments du jésuite, répondaient que leurs ministres sauraient bien lui tenir tête; Hay se montrait tout disposé à la controverse, pourvu que le roi y consentît. Le 20 janvier, on débarque à Dundee, ville d'abord luthérienne, depuis calviniste, voisine d'une ferme occupée par le frère du missionnaire; l'hôtelier assurait qu'il n'y

[1] Né à Dalkeith (Écosse) en 1546, membre de la Compagnie en 1566, mort à Pont-à-Mousson, le 21 mai 1607.

avait rien à craindre, à condition d'éviter les disputes publiques; toutefois, dès le lendemain, le pasteur de Dundee interrompait son prêche pour engager les magistrats à saisir le papiste, et à en référer au Conseil du royaume; avisé secrètement, Hay s'enveloppe d'un plaid de laine, demande un cheval et un guide, sort du territoire de Dundee et rencontre plusieurs gentilshommes, qui l'interrogent curieusement; il ne cache pas sa qualité de jésuite; on le laisse tranquille, par égard pour sa famille, mais on arrête le patron du navire; celui-ci avoue qu'il a ramené dans sa patrie un Écossais malade et inoffensif; il exige un ordre royal, et les matelots se disent prêts à défendre les jésuites, qui valent mieux que les ministres; ceux-ci déclament contre les disciples de Loyola, on s'informe auprès des gens qui sont allés en France; certains disent tout haut que c'est une erreur cruelle de persécuter des hommes qui veulent imiter Jésus-Christ; bref, au marché, au sermon, à l'auberge, il n'est question que des jésuites; le bruit court qu'il y en a douze à Dundee; les pasteurs prémunissent leurs ouailles contre ces terribles disputeurs « pires que les papistes ».

Cependant John Hay passait trois jours chez son frère, faisait venir du vaisseau ses livres et ses papiers, y joignait une Bible hébraïque, prêtée par le ministre, et se rendait ensuite chez son frère Edmond (c'était un avocat, qui avait défendu Bothwell dans la cause de son divorce et du meurtre de Darnley); au bout de douze jours, il s'éloignait, ne voulant pas exposer sa famille à l'hostilité des ministres, alors tout-puissants dans le pays, quoique l'opinion leur devînt plus sévère après les avoir vus à l'œuvre. Errol, chef de leur clan, l'engage vivement à se présenter au roi; on fait deux journées de route pour l'entendre; des admirateurs ingénus s'écrient qu'il possède un sac où se trouvent des remèdes propres à tous les maux; d'autres affirment qu'il a copié le Décalogue sur les tables mêmes de Moïse! Il a beau se déclarer malade lui-même, on lui amène quantité d'infirmes; enfin les ministres obtiennent un ordre royal qui interdit de débarquer en Écosse sans avoir prévenu le Conseil; il est cité

à comparaître le 24 mars suivant. Un docte personnage, après avoir discuté avec lui sur le culte des saints, abandonne la partie, « pour ne pas perdre sa croyance. »

Au mois de juillet 1579, session de la *kirk* presbytérienne à Édimbourg; on exige l'expulsion du jésuite; de la maison de sa sœur, il écrit à Errol qu'il sera le 10 août à Stirling, résidence de la Cour; plusieurs protestants offrent de l'escorter; le 6, il reçoit sa convocation, et malgré les alarmes des siens (l'un de ses frères, déjà malade, meurt sur ces entrefaites), il gagne aussitôt Perth, avec un seul compagnon, par un temps glacial. Le 9, il est à Stirling; ses ennemis, craignant une intervention de la famille Hay, accélèrent la procédure; en allant au château, il rencontre un ancien ami, devenu ministre calviniste, qui se défend de l'avoir cité, mais ajoute que la rumeur publique l'accuse de saper la *kirk*. « Est-il juste, réplique le jésuite, de me traîner devant la Cour, sur un simple bruit? »

L'interlocuteur blâme le zèle excessif des magistrats; quant au surintendant de la *kirk*, il eût préféré une dispute en particulier; lorsque le roi paraît, entouré de sa cour, ce personnage lui murmure quelques mots à l'oreille, et un messager ordonnne au jésuite de rester chez lui jusqu'à nouvel ordre; car les *hérétiques* ne doivent pas disputer devant le souverain. Cette partialité indigna certains notables, qui disaient à Edmond Hay : « Un Turc, un Juif est pourtant libre de circuler en Écosse! » Le Conseil, alors occupé de nommer un chancelier à la place de Morton et à réprimer les auteurs de libelles, ne tarda pas, cependant, à poursuivre l'affaire : le 13 août, plusieurs conseillers et deux surintendants se présentaient à la demeure du jésuite, et tout en se promenant au jardin, son ami d'autrefois exhibait le catéchisme officiel approuvé par les États, lui demandant s'il voulait y conformer sa doctrine. « C'est inutile, répliqua John Hay, vous connaissez mes opinions, et je n'ai pas à juger le Parlement; je suis catholique, selon la tradition des Pères. » L'interlocuteur soutint que ses mandataires l'étaient aussi, qu'ils acceptaient même les décrets et les définitions du Concile de

Trente, à quelques exceptions près. « Allez donc rendre au roi et au Conseil témoignage de ma franchise », repartit le jésuite, et provoqué à de nouvelles disputes, il s'excusa sur l'ordonnance du médecin, qui lui interdisait tout exercice violent. « Si vous y tenez, ajouta-t-il, donnez des sauf-conduits, et les docteurs catholiques viendront vous satisfaire. » Le chapelain du roi s'écria qu'un bon général ne rappelait pas l'ennemi une fois chassé, mais écartait plutôt l'invasion; quelques sifflets se firent entendre, et le chef de la délégation insista pour une dispute immédiate. Hay continuait d'exiger la présence du souverain et de sa cour; les ministres affirmaient qu'une discussion privée facilitait l'examen du détail. « L'expérience prouve, répliquait le jésuite, que ce procédé n'aboutit point; je n'ai rien à apprendre de vous et si vous cherchez à vous instruire, étudiez nos livres, mais d'abord, obtenez un ordre du roi. » Il consentait à se rendre au collège de Glasgow, nullement à paraître aux prêches calvinistes, de peur de scandaliser le peuple, qui le croirait apostat. Les ministres en réfèrent au Conseil, et voulaient que le jésuite fût expulsé dans les trois jours; Morton, le nouveau chancelier, Argyll et le comte de Buchan se contentaient de faire promettre à Edmond que son frère partirait au mois d'octobre. Enhardi, le missionnaire s'y refusa, ajoutant qu'il espérait avoir bientôt les ministres à terre, et la reine sur le trône. Un jeune homme, témoin de cette scène, ayant commencé à déblatérer contre le Pape : « Vous ne savez pas qui est le Pape, reprit Hay, mais lisez Théodore de Bèze, et vous serez édifié sur le compte de ses mœurs par ses propres aveux. » Le propos, rapporté aux ministres, les exaspéra; ils l'eussent déféré au Conseil, sans l'opposition du surintendant; celui-ci invita même le jésuite à dîner; comme c'était la veille de l'Assomption (jour de jeûne et d'abstinence), Hay mangea seulement quelques raisins, tandis que les convives prenaient de la viande, en dépit d'une ordonnance de Jacques, prescrivant l'abstinence des vendredis et des samedis. On ramena le jésuite chez son frère, où deux protestants dînèrent le lendemain avec eux, mais sans aborder aucun

sujet de controverse; Hay déclara qu'il subirait volontiers l'exil et la mort pour sa foi, tout en se félicitant de n'être point qualifié de rebelle, car sa maison avait toujours servi les Stuarts. Errol s'inquiétait; on lui écrivit d'Aberdeen pour le rassurer, et le missionnaire fit lui-même une tournée dans le Nord, chez ses autres parents; il constata un blâme universel contre les ministres, et un retour d'opinion en faveur des catholiques, jugés d'abord incapables d'affronter la dispute; les ministres avaient beau dire que Jacques étant trop jeune serait ébranlé par les arguments de leurs adversaires, on ne les taxait pas moins d'ignorance. Revenu à Dundee, Hay trouva son hôte cité devant le consistoire local; le capitaine du navire qui avait amené le missionnaire ne cachait plus son aversion pour le calvinisme, et les ministres voyaient là une preuve de contagion pernicieuse; l'hôte, prenant l'offensive, leur imputait à eux-mêmes tous les maux du pays. « Comment s'étonner que nous soyons méchants, si nos œuvres sont mauvaises, par définition? Quelle différence entre un saint et un meurtrier, s'il n'existe aucune sanction? »

Il rappelait aussi que les ministres de Stirling avaient bien invité le jésuite à dîner. Sur ce, arriva un message d'Edmond Hay; son frère le rejoignit, et prévint le roi qu'il partirait dans douze jours, afin de n'exposer personne à des représailles.

Le pasteur de Leith s'amusait quelquefois à remuer avec lui certaines difficultés d'exégèse; on opposait la version de Luther aux gloses classiques de Nicolas de Lyra; Hay engageait son partner à étudier les scolastiques, auxquels les modernes réformateurs auraient beaucoup emprunté.

Le commandant de la place, qui était catholique, l'invitait au château, lui offrait ses services; Aubigny, récemment débarqué (septembre 1579), lui faisait dire qu'il comptait sur l'influence de Marie Stuart pour convertir Jacques.

Le jésuite croyait qu'un mouvement populaire en faveur de l'ancienne religion n'était pas impossible : la cherté des vivres, la désertion des campagnes, effet naturel des discordes civiles, étaient imputées aux ministres; loin d'abolir la dîme, comme

ils l'avaient promis, ils exigeaient même l'arriéré, depuis trois ans; leurs mœurs étaient parfois scandaleuses; ils se livraient à la bonne chère, pratiquaient l'usure, prétendaient d'occuper au Parlement les sièges des évêques, tout en exaltant l'égalité évangélique; la controverse aigrissait leurs divisions; les moines apostats disparus, comment recruter le clergé? Déjà certains pasteurs desservaient quatre paroisses à la fois; dans le Nord, on faisait de longues courses pour gagner l'église; au sanctuaire de Turriff, 300 personnes, vêtues de lin, imploraient à haute voix la Madone et les saints; on y distribuait des chapelets, des *tracts* contre les ministres; d'autres pèlerins se rendaient en procession sur les bords de la rivière Spey, et le bruit courait que notre jésuite les conduisait! Les nobles, loin de s'enrichir des bien enlevés à l'Église, étaient d'une misère proverbiale; ils accusaient l'avarice des ministres, et leur imputaient les divisions sanglantes qui déchiraient le royaume; jadis, un couvent nourrissait 200 personnes; aujourd'hui, il ne profitait qu'à un seul propriétaire.

Si Jacques, une fois délivré, passait en France, tout changerait de face; le nonce de Paris pourrait seconder Aubigny; si ce plan échouait, un légat du pape se présenterait en Écosse afin de réclamer la liberté de conscience; il faudrait lui adjoindre des hommes pieux et doctes, versés dans la controverse; avec l'appui du roi de France, quelques jésuites pénétreraient dans les comtés du Nord, et l'on distribuerait les bénéfices ecclésiastiques aux seigneurs catholiques, à condition de rétablir la foi romaine. Adam Gordon, frère d'un jésuite, engageait John Hay à passer l'hiver en Écosse, car une révolution était dans l'air, mais Edmond s'était lié vis-à-vis du Conseil. (Une note du registre officiel des séances porte en effet qu'il payerait 1 000 livres sterling, si son frère attaquait la « véritable religion », ou prolongeait son séjour au delà du 1er octobre.)

Le missionnaire achevait donc sa relation en sollicitant l'envoi de quelques traités de morale ou de controverse en langue vulgaire; il priait le général de transmettre sa lettre au pape et de

lui confier au plus tôt une seconde mission dans cette partie si négligée de la vigne du Seigneur; il se faisait fort d'y entraîner tous ses confrères, les jésuites écossais.

Les menaces des hérétiques ne l'effrayaient point, s'il avait promis de partir, il ne s'était pas engagé à un perpétuel exil.

## II

Aubigny, cousin germain de Jacques, était venu soi-disant pour réclamer des biens de famille, ayant appartenu à Lennox, leur aïeul commun. Élevé à la cour des Valois, ce gentilhomme, qui avait la parole facile et l'allure élégante [1], acquit très vite un ascendant considérable sur le prince, dont les goûts frivoles et l'attrait marqué pour les favoris se mariaient étrangement au pédantisme et à une extrême jalousie de ses prérogatives. Capitaine de la garde, premier gentilhomme de la Chambre, grand chambellan, comte, puis duc de Lennox (le 5 août 1581), telles furent les étapes de sa fortune; associé à un aventurier de bas étage, le capitaine Jacques Stuart, fils cadet de lord Ochiltree, et profitant de sa position de gouverneur du château de Dunbarton, il fit arrêter le régent Morton (le 31 décembre 1580); celui-ci, qui se croyait couvert par une amnistie très ample et par la protection d'Élisabeth, n'en fut pas moins jugé comme complice du meurtre de Darnley; il avoua du reste avoir eu connaissance de la conspiration, et on l'exécuta le 2 juin suivant, malgré les menaces, toutes platoniques, de la reine d'Angleterre. Lennox, en habile courtisan, avait feint de passer au calvinisme, cédant aux démonstrations théologiques et à l'éloquence de son royal cousin; il cultivait cependant l'amitié des Guises, et par

[1] Le nonce de Paris le range *nel primo ordine de'mediocri*. Pour les détails du procès et de la chute de Morton, cf. Robertson, *Froude*, t. XI, et les histoires plus récentes d'Écosse. (Bibliographie complète au t. III de la *Cambrigde Modern History*.)

l'intermédiaire de l'archevêque de Glasgow, Beton, il donnait des espérances au Pape et au général des jésuites.

Voici en quels termes Robert Persons[1] écrivait à Mercurian, le 26 septembre 1581 : la colonie écossaise de Paris, apprenant le supplice de Morton, aurait voulu agir aussitôt; le père Tyrie, leur compatriote, et d'autres sages conseillers, avaient réprimé ces élans, mais on avait dépêché sur place un prêtre nommé Watts, et le jésuite William Holt; ils devaient s'aboucher avec les nobles, insinuer au roi que l'appui des catholiques lui faciliterait la succession d'Angleterre. Est-ce que la mort tragique de son père, la captivité de sa mère, tant de complots déjoués par la fidélité de ses loyaux sujets, ne suffiraient point à le mettre en garde contre les menées des hérétiques?

Watts avait rempli cette mission, et le serviteur qui l'accompagnait venait de rapporter à Londres le récit suivant : Watts s'était présenté au gardien de la marche de l'Ouest, John Maxwell, et lui avait dit franchement qu'il souffrait l'exil pour la cause de l'Église. « Combattre l'Église est le plus grand des crimes, répliqua le gouverneur. — Sans doute, mais qui sont les ennemis de l'Église! — Les papistes, incontestablement. » Watts avait souri, et l'on s'était mis à table. A la fin du repas, l'un des trois ministres présents lut un psaume, et prononça une allocution que tous écoutèrent tête nue, sauf Watts. « Respectez au moins la parole de Dieu, » s'écrièrent les convives. Il repartit : « Quand elle est mal exposée, mêlée de mensonges, elle n'a plus ce divin caractère. » Puis on avait disputé sur l'autorité de l'Église, Maxwell satisfait déclarant qu'il ne condamnerait plus les papistes à la légère; muni d'un sauf-conduit, Watts s'était

[1] Persons, né en 1546 à Stowey (comté de Somerset), avait étudié à Balliol (collège d'Oxford); maître ès arts en 1563, diacre de l'Église établie, *fellow* de Balliol, il s'était créé des difficultés (au dire de Camden et d'Abbot, le futur archevêque de Canterbury), par son mauvais caractère et à cause des doutes jetés sur sa naissance; démissionnaire en 1573, il fréquenta les Universités de Louvain, de Padoue, de Bologne, entra en 1575 dans la Compagnie de Jésus, devint bientôt provincial d'Angleterre, et joua le rôle le plus actif dans les événements que nous racontons. Son pamphlet intitulé *Leicester's Comwonmealth* est très violent contre Elisabeth et le célèbre favori.

rendu chez un certain Grincknols, qui le reçut d'abord froidement, puis touché par l'assurance du dévouement des prêtres anglais vis-à-vis de leurs frères d'Écosse, il avait promis de se convertir et sollicité la recommandation de Persons auprès de Marie Stuart. De là, Watts était allé chez un membre protestant du clan (catholique) des Setons; il y avait entendu, à table, d'affreux blasphèmes, mais au cours d'un entretien privé, Seton avait promis d'épargner les catholiques et de ne pas inquiéter les exilés anglais. A Édimbourg, Watts retrouva le père et le frère de son hôte; présenté par eux au roi, il avait ensuite rencontré chez les Setons de nombreux gentilshommes; il croyait pouvoir compter sur Lennox, sur les comtes d'Huntly, d'Eglinton, de Caithness, les barons Ogilvy, Gray, Fernihurst, etc., à condition de ne pas leur demander d'argent; il priait Persons de venir lui-même, ou d'envoyer des sujets très capables, car l'autorité de l'Église en ces pays dépendait de ses défenseurs.

Au reçu de cette missive (le 15 septembre), Persons avait exhorté Seton et les réfugiés anglais à se concerter avec Marie Stuart, il avait prescrit à Watts de rester sur la frontière jusqu'à nouvel ordre. Ses amis d'Angleterre le pressaient de répondre à l'invitation; combien dureraient les bonnes dispositions de Jacques VI? La loi écossaise était plus clémente que celles d'Élisabeth vis-à-vis des catholiques; la langue était sensiblement la même, et c'étaient les presses britanniques qui inondaient l'Écosse de publications protestantes; Persons, usant des mêmes armes, enverrait quelques livres de controverse ou de piété.

Dès le 4 mai 1581, l'ambassadeur Mendoza informait Philippe II que Jacques avait reçu de sa mère une lettre du Pape, avec divers opuscules orthodoxes; moins prompt à la confiance que nos missionnaires, il jugeait suspectes les relations de Lennox avec les prédicants; il ne croyait ni à la sincérité des Ecossais, ni à leur accord avec les catholiques anglais.

Cependant, le 7 septembre, sur les instances de Persons, il consentait à approuver les démarches de Watts, mais exigeait le secret, par crainte de la France, et en cas de succès, il aurait

voulu que certains jeunes nobles anglais fussent otages à Édimbourg et que le frère d'un grand seigneur catholique fût délégué à Rome.

Le 20 octobre, il rendait compte de la mission de Watts, ajoutant qu'il fallait substituer Seton à Lennox, l'homme des Guises; Seton aborderait Jacques au cours d'une partie de chasse, lui persuaderait de se convertir pour s'assurer, avec l'appui de l'Espagne et sans rompre avec la France, la succession des trois royaumes.

Persons irait de son côté sur le continent, négocierait à Paris et reviendrait avec un autre jésuite, Jasper Haywood; celui-ci gagnerait seul Édimbourg, car la présence du provincial était nécessaire en Angleterre, jusqu'à ce que le Pape eût pris de nouvelles mesures; en attendant, Philippe soutiendrait les œuvres d'Allen, qui n'avait pas grand'chose à espérer des pauvres catholiques anglais; on détournerait ainsi l'attention du parti français.

Le 11 décembre, Mendoza annonçait que Jacques avait fait bon accueil à Watts, et qu'il était prêt à conclure une alliance espagnole; en revanche, Haywood, atteint d'une sciatique, n'était plus disponible; Persons irait directement de France en Écosse; ce choix était préférable à celui de prêtres écossais, qui mettraient Beton dans la confidence; les envoyés avaient miraculeusement franchi la frontière britannique, et Mendoza communiquait avec eux par l'entremise du catholique Thomas Tresham, un vaillant qui venait d'affronter sans faiblir la prison et la torture.

Philippe répondait (18 décembre) par un subside de 2000 couronnes à la mission d'Écosse, tandis que l'ambassadeur, sur les instances d'Allen, exhortait un agent espagnol à Rome, l'abbé Briano, à stimuler le zèle de Mercurian et du Pape lui-même.

Les relations étaient alors assez tendues entre l'Escurial et la Curie; l'échec de l'expédition d'Irlande, certains conflits de juridiction en Espagne et à Lisbonne, où le cardinal Riario, légat de Grégoire XIII, prétendait au rôle d'arbitre; du côté de Phi-

lippe, la neutralité pontificale en France et aux Pays-Bas; tout cela fournissait matière à des récriminations que le successeur de Sega, l'évêque de Lodi (Taberna), essayait d'adoucir.

Le 11 décembre, le secrétaire d'Etat adressait les instructions suivantes au nonce de Paris, Castelli : « Le Saint-Père se demande comment le prince d'Écosse, élevé par des hérétiques, pourrait se convertir. Si on l'enlève, on s'expose à perdre irrémédiablement ce pays. Mieux vaudrait placer auprès de lui un homme plein de zèle et d'autorité, qui lui montre à quel point la pratique de la religion servirait ses intérêts spirituels et temporels. Mais cet homme ne peut se présenter au nom du Pape; il serait exposé à mille indignités, peut-être à la mort. Lennox est tout indiqué; s'il n'inspire pas entière confiance, le roi très chrétien serait mieux placé que personne pour désigner un autre sujet. Jusqu'ici, l'affaire est restée entre les mains des jésuites et de quelques particuliers; toutefois, si l'archevêque de Glasgow y consent, et si vous pouvez envoyer un jésuite, écossais de préférence, ne tardez pas à aider ce pauvre jeune prince à sortir de l'erreur. »

Watts était revenu à Londres, et Allen se hâtait de transmettre à Rome sa relation, datée du 8 janvier 1582; en voici l'analyse : Jacques, peu instruit des véritables doctrines de l'Église, écouterait cependant un docteur catholique, parce qu'il l'avait promis à sa mère, et beaucoup de seigneurs seraient bien disposés, mais ils craignaient Élisabeth, et l'appui, toujours douteux, de l'étranger, nuirait plutôt à la cause; du reste, Henri III refuserait son concours, et que feraient, sans lui, le Pape et l'Espagne? Si Marie Stuart n'autorise pas une dispute publique en présence de son fils, qu'elle permette de l'emmener en pays catholique, où il saurait mériter l'amitié des princes régnants. Quelques missionnaires italiens seraient bien accueillis; la noblesse, menacée par les calvinistes, n'ose pas bouger; toutefois, Lennox et les gentilhommes cités plus haut sympathiseraient avec l'Espagne, lord Seton offre de s'engager en leur nom, de livrer son fils aîné en otage; le cadet, Alexandre, a

étudié au Collège germanique, à Rome. Le chef des hérétiques est le comte d'Arran, et la force du parti est surtout dans les villes, quoiqu'il y ait eu pour Noël cent communions à Edimbourg.

Malgré l'avis contraire de Marie Stuart, des prêtres anglais feraient mieux que des Ecossais; ils se contenteraient d'un simple viatique, avec les ornements nécessaires, et se dépenseraient jusqu'au martyre. On souhaiterait qu'une ambassade espagnole aille haranguer Jacques en faveur de l'Église, et par contre lui proposer la main de l'infante, mais ce prince est si pauvre!

Le port de Leith est à six milles de la maison de Seton, où Watts a célébré la messe et prêché devant un nombreux auditoire; il y a laissé son *socius*, et demande qu'on lui adjoigne deux missionnaires, l'un de Reims, l'autre de Rome.

Arran et les calvinistes s'émeuvent d'une réunion tenue chez Lennox, où l'on aurait parlé d'abroger les lois contre les papistes. Lennox ne sait que le français; il faut donc un prêtre connaissant cette langue, et afin d'éviter les soupçons, on accordera aux missionnaires la dispense du jeûne.

Mendoza, au courant des projets de Watts, les jugeait peu réalisables; selon lui, la France n'avait guère de sujets propres à ces emplois, et en Angleterre, les meilleurs prêtres gémissaient dans les prisons d'Élisabeth: c'était au lendemain de l'horrible supplice du jésuite Campian et de ses compagnons (1er décembre 1581), qui avait ému le public et dissipé l'équivoque où se complaisaient beaucoup de chrétiens timides, soucieux de plaire à la reine sans renier le pape.

L'ambassadeur se plaignait aussi de l'abbé de Véry, chapelain du duc d'Alençon, qui, assistant à un service religieux à Westminster, avait interrogé le doyen (protestant) sur la liturgie nouvelle; l'évêque anglican de Londres alléguait cet exemple pour vaincre les répugnances des catholiques.

Mais à Rome, Briano, et le cardinal Granvelle à Madrid, entraient dans les vues d'Allen; Philippe les encourageait:

Marie Stuart stimulait le duc de Guise et le provincial des jésuites; celui-ci désignait enfin deux de ses religieux, Crichton et Holt, pour se rendre à Édimbourg à la fin de 1581. Déguisés, l'un en dentiste, l'autre en maître d'italien, ils repassaient ensuite la frontière, où Holt laissait Crichton, afin de revenir à Londres. Mendoza écrivait le 9 février que ce jésuite croyait à la conversion de Jacques; on pouvait, au gré de sa mère, le transporter hors d'Écosse, ou le déposer jusqu'au retour de Marie, si cette conversion se faisait attendre.

Mais une armée de 2 000 hommes serait indispensable; l'Écosse manquait de ressources, le Pape se réservait en vue de la croisade, les forces espagnoles demeuraient immobilisées en Flandre; Henri III et les Guises n'agiraient point. Seton proposait d'aller avec son fils, à Rome et à Madrid, plaider la cause de sa malheureuse souveraine; le mieux serait de recruter un corps italien qui s'embarquerait en Frise, arborant l'étendard pontifical; les missionnaires, s'ils étaient Écossais, risqueraient leur vie; Anglais, on se bornerait à les expulser.

Édimbourg n'avait plus que six prêtres, âgés et pauvres; beaucoup de catholiques fréquentaient le prêche, mais dans le Nord et dans les campagnes, ils étaient en force et détestaient l'avarice des ministres; tous désiraient le secours de l'étranger. Sauf un jésuite apostat et un ex-franciscain, prédicateur de la cour, les pasteurs étaient peu instruits; le célèbre Buchanan s'adonnait à l'ivrognerie.

Chez les Setons, la maîtresse de maison, bien qu'hérétique, faisait bon visage aux missionnaires.

Mendoza fit part de ces nouvelles à Marie Stuart, et renvoya Holt en Écosse avec une lettre d'encouragement; il chargea le recteur de Reims (Allen), qui avait reçu des secours de Philippe II, de procurer aux missionnaires vêtements et montures, de s'informer aussi des dispositions d'Henri III. Granvelle, tout en recommandant la prudence, espérait que le pape ne refuserait par les 2 000 Italiens, qui seraient confiés au capitaine Mario Corso, ou à un certain Cardoino, lequel savait l'anglais; il envi-

sageait la perspective d'un mariage espagnol pour Jacques, au moment même où Walsingham, l'habile ministre d'Élisabeth, insinuait la première idée d'une alliance danoise, qui se réalisa plus tard.

Cependant Crichton retournait à Édimbourg; Lennox, après l'avoir caché trois jours au palais, le reçut de nuit, se déclara catholique, malgré son adhésion extérieure au culte calviniste, et lui remit pour le Pape un mémoire important[1]. Il s'excusait d'abord de n'avoir pu traiter selon leur mérite les envoyés du Saint-Siège; l'état de la Grande-Bretagne ne permettait pas une restauration pacifique de l'Église romaine; la jalousie des hérétiques, la rage des prédicants exerçaient un tel empire que l'on n'osait recevoir Dieu même dans sa conscience, à plus forte raison abriter chez soi des missionnaires; les catholiques, quoiqu'ils fussent en majorité dans les deux royaumes, courbaient la tête: ceux d'Écosse, les plus tièdes et les plus craintifs, redoutaient à la fois leurs compatriotes et Élisabeth; Lennox, las de dissimuler et d'exposer son propre salut pour défendre la vie de Jacques, voulait retourner en France, laissant le prince aux mains de ses ennemis. Cependant, sur les bonnes paroles de Crichton et de Mendoza, il risquerait joyeusement la mort au service de la foi. Les droits du jeune souverain seraient maintenus, car il y avait lieu d'espérer qu'affranchi de la tutelle des ministres, on le plierait aux desseins des alliés, surtout avec Lennox en qualité de lieutenant général. Celui-ci, de concert avec Huntly et Seton, également dévoués corps et biens à la cause, proposait le plan suivant : les fins principales, après la gloire de Dieu et le rétablissement du catholicisme, seraient la délivrance de Marie Stuart, la restitution aux exilés de leurs propriétés et de leurs honneurs. Les moyens? vu la grandeur de l'entreprise, il faudrait au moins 20 000 hommes, presque tous étrangers, car les sujets britanniques se diviseraient aisément, par avarice ou jalousie; ils se mutineraient au moment critique; on aurait donc

[1] Cette pièce, datée de Dalkeith, le 7 mars 1582, a été publiée par M. Kretzchmar, dans le recueil cité au commencement de cette étude.

soin de les encadrer, 5 000 contre 6 000 Français, 3 000 Espagnols, 2 000 Italiens, autant de Suisses et d'Allemands. Les armes nécessaires, 2 000 arquebuses, 1 000 corselets et piques, avec le reste de l'équipement, devraient être complétées par des munitions et des canons de campagne, l'Écosse ayant seulement de l'artillerie de forteresse. On recruterait sur place 2 000 pionniers, mais on amènerait des ingénieurs, des ouvriers du train et autres professionnels avec leurs outils; une réserve en numéraire servirait à acheter quelques auxiliaires de marque. L'étendue de la terre à parcourir faisait prévoir une campagne (et une solde) de dix-huit mois; si les opérations étaient plus rapides, on licencierait une partie des troupes; Jacques, tenu en bride par l'autorité de sa mère, qui s'engageait, au rapport de Beton, à légitimer l'entreprise, serait docile, et au besoin, Lennox se chargeait de le réduire.

Les catholiques anglais s'armeraient à son appel; de France et des Pays-Bas les exilés accourraient en masse, l'Irlande s'insurgerait; afin de prévenir tout scrupule, on renouvellerait l'excommunication lancée contre Élisabeth, et le Pape ordonnerait aux catholiques d'appuyer leurs libérateurs. Lennox exigeait pour lui-même le droit de nommer les officiers de toute nationalité et de les casser à l'occasion; le Saint-Siège et l'Espagne le dédommageraient si le roi de France confisquait ses domaines, et des pertes qu'il subirait en Écosse, en cas d'échec à lui non-imputable; il leur laissait le soin de fixer le chiffre de sa solde, en tenant compte des frais énormes qui tomberaient à sa charge.

L'armée étrangère, pourvue de quelques approvisionnements, débarquerait à Dumbarton, Leith et Aberdeen au mois de septembre; Beton, déjà nommé, le duc de Guise, le nonce à Paris, Mendoza promettaient leur appui. Afin de s'affermir dans l'intervalle, Lennox voulait fortifier Leith, gagner un certain nombre de seigneurs; un de ses cousins, connu de Henri III, centraliserait à Paris une somme de 20 000 ducats, payable à vue. Lennox engagerait alors ses domaines d'Écosse, recruterait des adhé-

rents jusqu'en France, et quoiqu'il n'eût encore rien découvert à Jacques, il se flattait de l'entraîner aisément.

Le même jour, il écrivait, dans le même sens, à Jean-Baptiste de Taxis, ambassadeur espagnol à Paris; et à Marie Stuart, l'assurant qu'il travaillait pour son fils et qu'à la première apparition d'une armée catholique, les deux tiers de l'Écosse arboreraient l'étendard de la reine.

## III

L'exécution de ce plan aventureux dépendait surtout de Mendoza, et l'ambassadeur se prêtait sans se livrer. « Holt, écrit-il le 1er avril, arrive d'Édimbourg à pied, travesti en dentiste; il est parti le 12 mars, laissant le pays tranquille, à cause d'un accord entre Lennox et Arran; Crichton est recteur du collège de Lyon; il me donne rendez-vous à Rouen, parce qu'il ne peut s'entendre avec Taxis, et voudrait utiliser les bonnes dispositions de Lennox. Alexandre Beton irait à Rome, son frère Jean à Madrid, ou bien Crichton irait lui-même à la place de ce dernier. Je tâche d'informer la reine d'Écosse, quoiqu'on la garde étroitement, et je lui demande si elle autorise les négociations avec Taxis; je dis à Parsons de mander Holt à Rouen pour attendre sa réponse, et au besoin d'envoyer Crichton à Madrid. Lennox voudrait agir vite, par crainte d'Élisabeth; la reine d'Écosse regrette qu'il se soit rapproché d'Arran. »

Marie Stuart répondait en effet (6 et 8 avril) qu'elle seconderait volontiers les desseins du Pape et de Philippe II; elle prescrivait à Beton de garder le secret vis-à-vis de Taxis; le zèle des jésuites lui semblait plus grand que leur habileté politique; elle trouvait les Setons bien jeunes, et refusait de les accréditer en son nom; enfin, elle conseillait à Lennox de se maintenir à Édimbourg et d'accélérer la signature du traité qui l'associerait elle-même au gouvernement de son fils.

Le solitaire de l'Escurial ajournait toute action sérieuse jus-

qu'après la pacification des Flandres; il prescrivait à Mendoza de recruter des missionnaires anglais ou français, de traiter oralement avec les catholiques d'Écosse, pour ne pas inquiéter Henri III et les Guises; il espérait que le Pape pensionnerait aussi quelques réfugiés. L'ambassadeur estimait que Crichton s'avançait trop en promettant un secours de 15 000 hommes; le Saint-Siège avait pu caresser cette idée au printemps de 1581, lorsqu'on espérait une insurrection catholique en Angleterre; rien ne permettait d'y compter; Marie Stuart devait comprendre que la politique française paralysait l'Espagne; d'accord avec elle, il renvoyait Holt à Édimbourg, porteur d'une lettre dissimulée dans un miroir, où Lennox était encouragé, sans allusion aux promesses de Crichton; Mendoza engageait Persons à y rejoindre ses confrères, et il aurait même voulu que Beton s'y transportât également. On répandait de l'autre côté de la Tweed des *tracts* ordonnant de restituer les biens d'Église, sous peine de bannissement général à la Saint-Jean prochaine; Mendoza se demandait si c'était une manœuvre des hérétiques pour alarmer l'opinion, ou si réellement l'on entendait la soulever contre les ministres, détestés du peuple; Jacques lui-même disait tout haut que semblables aux pharisiens, ils prêchaient bien, et vivaient mal. Cependant Lennox restait uni avec Arran, et un envoyé danois se présentait à Londres, pour conclure en vue du mariage écossais.

Philippe approuvait la réserve de son ambassadeur : « Les Pères jésuites sont gens simples... Vous ferez bien d'expédier à Rouen un homme avisé. »

Crichton négociait à Paris, et le nonce exposait au secrétaire d'Etat (8 mai) la condition des affaires : le duc de Guise se faisait fort de traverser la Manche en six ou sept heures, mais il exigeait en premier lieu que Lennox et ses alliés fussent prêts à marcher; il fallait aussi réchauffer (*dar caldo*) l'Irlande, afin qu'Élisabeth, obligée d'y maintenir flotte et soldats, laissât dégarnir la frontière du côté de Douvres; Guise enrôlerait 5 000 fantassins, pour quatre ou cinq mois, et se munirait

d'armes destinées aux catholiques anglais; il comptait sur l'appui du Pape et de l'Espagne, selon les promesses de Mendoza.

Comment négliger une si belle occasion de rendre à l'Église deux royaumes, même au risque d'un faible dommage temporel? Si saint Grégoire avait illustré son pontificat par la première conversion de l'Angleterre, ne serait-il pas plus glorieux de délivrer tant de chrétiens opprimés, et de priver les hérétiques des secours d'Élisabeth? Guise, prudent et valeureux capitaine, inspirait toute confiance, et si Philippe donnait les fonds, lui se chargeait du reste.

Le 22 mai, nouvelles instances : Persons, retenu à Rouen par la fièvre, était enfin à Paris; Guise avec 6 000 hommes débarqués en Écosse, envahirait l'Angleterre; les catholiques, trompés dans leur attente, seraient au désespoir; Crichton irait à Rome plaider leur cause, et le sang des martyrs crierait aussi vers le ciel; on devrait nommer, en dehors des formes consistoriales, un évêque pour le siège de Durham (chef-lieu des comtés du Nord), Allen par exemple; respecté de tous, il préviendrait les différends entre seigneurs, car il jouissait particulièrement de la confiance des exilés et du comte de Westmoreland, le principal et le plus ombrageux; sa seule présence vaudrait mille soldats; l'évêché de Durham, sans être des plus riches ni des plus vastes, était situé sur la frontière, et possédait jadis la juridiction temporelle. Allen, averti d'avance, préparerait des livres de propagande, et des émissaires sûrs qui gagneraient l'Écosse sous un déguisement. La veille de l'expédition, on aviserait les principaux catholiques d'Angleterre; il serait bon de mander à Rome l'archidiacre de Cambridge, qui résidait à Milan, et qui connaissait bien le pays. S'il pouvait se rendre à Madrid, puis en Écosse afin de marcher au-devant d'Allen, cette diversion servirait fort; en sa qualité de Gallois (il s'appelait Owen), il ne plairait que médiocrement aux Anglais, quoiqu'il fût sage et prudent, mais il aiderait à rallier ses compatriotes, très attachés à la foi romaine. Le succès dépendait du secret et de la promptitude; la rivalité perpétuelle entre Écossais et Anglais ne permettrait guère de

tenter plus tard une action commune, et, pour le même motif, il ne fallait pas que Beton fût associé à Allen.

Au nom des fidèles d'Angleterre, le nonce offrait tout ce qu'ils possédaient, et leurs vies même, au service du Pape; Guise brûlait de partir, eût-il moins de 10 000 hommes, à condition d'emporter le numéraire et les armes en quantité suffisante; la dépense assurément serait grande, mais en deux mois au plus, il attendait la victoire, ou la mort. Les troupes qui viendraient d'Italie, sous l'étendard pontifical, et commandées par un chef prudent, ne risqueraient pas d'exciter la jalousie d'Henri III. Le nonce faisait un chaleureux éloge du héros de la Ligue, et suppliait le cardinal de Como de gagner le Saint-Père à une aussi glorieuse entreprise. Crichton emportait à Rome (sans doute avec cette dépêche), un mémoire de Parsons, approuvé par Guise; on y développait les considérations précédentes, en insistant sur les chances de succès : Marie Stuart gardait de nombreux partisans, même parmi les hérétiques des deux royaumes; l'Écosse presque entière, sauf quelques fanatiques, détestait Élisabeth; l'histoire démontrait qu'un héritier légitime avait souvent triomphé d'un mauvais roi; Lennox et ses adhérents détenaient la personne du prince, plusieurs forteresses, entre autres celle de Dumbarton, d'accès facile pour des navires espagnols ou italiens; les seigneurs voisins étaient presque tous catholiques; les clans opposés des Hamilton et des Douglas avaient beaucoup perdu de leur crédit et quelques-uns s'en détacheraient à l'occasion.

La tyrannie des calvinistes devenait insupportable; on enlevait aux parents leurs fils pour les nourrir dans l'hérésie; ceux qui refusaient de fréquenter le temple étaient punis d'énormes amendes (66 écus par mois); un édit récent (4 avril 1582) les déclarait traîtres, étendant la peine à quiconque hébergerait des jésuites ou des prêtres venus du continent (*seminary-priests*). Les catholiques, enfin résolus à secouer ce joug, représentaient les deux tiers des habitants de la Grande-Bretagne, mais dispersés, sans chef, sans argent, ils n'osaient remuer, à moins d'être soutenus par l'étran-

ger. La noblesse, et surtout la *yeomanry* des campagnes, en formait le corps central; parmi les hérétiques, beaucoup détestaient Élisabeth et ses ministres, tirés de la classe inférieure, et soutenus jusque dans leurs injustices continuelles. Ces mécontents auraient vite fait d'abandonner la reine, au premier revers; on citait le grand chambellan (Sussex), le majordome Crofts et d'autres notables.

Le sol britannique était sans défenses militaires, le peuple disposé à la révolte, dès que le souverain l'offensait, surtout en cas d'invasion étrangère; l'histoire en attestait la fréquence et le succès facile; par exemple, Henri VII, le premier des Tudors, à la tête de quelques hardis compagnons, avait renversé l'odieux Richard III; Wyatt, sous le règne de Marie, s'était avancé presque seul jusqu'au sein de la capitale; des forgerons, de simples artisans avaient formé des troupes, et pris quelquefois leur souverain.

Le Nord, en particulier, se distinguait par ses aptitudes guerrières et son orthodoxie; on a parlé plus haut de Durham et de Westmoreland; le comte de Northumberland, catholique, était retenu à Londres, par crainte d'Élisabeth, mais son fils aîné habitait Paris; un autre grand baron se tenait en Flandre, prêt à tout événement; ces quatre seigneurs ensemble pouvaient recruter près de 15 000 cavaliers. Westmoreland à lui seul en avait levé 6 000, lors du mouvement de 1570.

Maîtres du Nord, les insurgés traversaient un pays fertile, où de Newcastle à York, puis jusqu'à Londres, ils verraient se multiplier leurs partisans.

Le détail des moyens proposés, nous le connaissons déjà : on conseillait de partir d'Espagne en septembre, d'envoyer secrètement l'évêque de Durham avec Westmoreland en Écosse, où ils attendraient l'armée libératrice pour l'introduire en Angleterre avant qu'Élisabeth eût réuni la sienne. Les fonds seraient centralisés à Paris.

En Écosse, on afficherait le dessein d'affranchir Jacques des ministres qui tramaient sa perte, d'accord avec Huntington et

Leicester; en Angleterre, on parlerait de l'excommunication qui atteignait toutes les créatures d'Élisabeth; quiconque n'aurait pas reconnu Marie Stuart à une date fixée s'exposerait à la confiscation et la mort.

La bulle de Pie V, mitigée sous Grégoire XIII, serait fulminée de nouveau avec la dernière rigueur; on promettrait l'indulgence plénière à ceux qui succomberaient au cours de l'entreprise; le général en chef aurait un conseil formé d'Anglais et d'Écossais, pour tenir la balance égale entre les deux nations; le Pape, le roi d'Espagne, Marie Stuart y seraient représentés, et un ecclésiastique constitué en dignité réglerait les cas de conscience. On emploierait aussi la presse pour faire valoir la portée de l'excommunication, publier les scandales et les scélératesses d'Élisabeth, établir le bon droit de la reine d'Écosse; certains de ces pamphlets, tout rédigés, attendaient l'impression, d'autres seraient composés après la réponse de Rome.

La date choisie serait au plus tard octobre 1582, époque des récoltes en Grande-Bretagne; différer jusqu'à l'automne suivant exposerait à voir Jacques assassiné, marié à une hérétique, renversé par les Anglais; Lennox sentait si bien la fragilité de son pouvoir qu'il voulait partir dès l'été avec Huntly et Seton, au cas où l'on ne se résoudrait à rien; les fidèles d'Angleterre, décimés par les supplices, languissaient en prison, s'appauvrissaient de jour en jour; le Pape et le roi d'Espagne devaient saisir à tout prix cette occasion unique et providentielle. Le secrétaire d'État s'empresse en effet d'écrire au nonce (28 mai) que Grégoire XIII regardait l'entreprise comme une véritable croisade, qu'il approuvait le duc de Guise et le seconderait volontiers, à condition de voir un commencement d'exécution, car le secret ne pouvait être si bien gardé qu'on évitât toute révélation fâcheuse; du reste, la distance et les faibles ressources du Saint-Siège obligeaient à s'appuyer d'abord sur l'Espagne, et l'on écrivait dans ce sens à Madrid.

Les deux ambassadeurs, Mendoza et Taxis, suivaient de près l'affaire et mreplissaient leurs dépêches d'informations qui com-

plètent les nôtres. Élisabeth, au dire du premier, s'inquiétait des bonnes relations de Taxis avec Henri III, et d'un envoi de six chevaux, don de Guise au prince d'Écosse. Allen stimulait le zèle de Mendoza; Crichton essayait de persuader Taxis, de lui faire partager ses espérances; Holt répondait de l'Angleterre; il se rendait à Reims avec un jeune gentilhomme, William Tresham, qui avait accompagné Parsons, et que Mendoza recommandait à Philippe; tous trois, d'accord avec Beton et le duc de Guise, multipliaient les courriers à Rome et à Madrid; Taxis les écoutait poliment, les assurait de sa sympathie personnelle, demandait si Henri III connaissait leurs projets; on craignait d'éveiller la jalousie des Valois, et Beton, au nom de Guise, déclinait le concours des troupes espagnoles.

Le duc en personne eût préféré la formation à Gibraltar d'un corps pontifical composé de 6 000 Italiens et de 4 000 Allemands, soldé en partie avec l'or des Indes; il se faisait aussi scrupule de traiter avec Philippe, ayant juré, comme membre de l'ordre du Saint-Esprit, de ne pas négocier sans l'aveu de son souverain avec des princes étrangers. Cependant Taxis rassurait sa conscience, et il ne réservait plus que le cas, de moins en moins probable, d'un mariage entre Élisabeth et le duc d'Alençon. Crichton partait pour Rome, Parsons pour Madrid; lui désirait que le Pape donnant son nom et son argent, une escadre se formât sans bruit en Portugal, ou à Embden (sur la mer du Nord) avec des navires de la Hanse, sous couleur d'expédition contre le prince d'Orange.

Sa visite n'était point agréable à Philippe, qui mandait de Lisbonne à Taxis, le 11 juin : « Retenez ce jésuite, s'il en est temps, et insinuez-lui, comme de vous-même, que mieux vaut attendre ma réponse; écrivez à Lennox que nous ne refusons pas de l'aider, mais qu'une affaire pareille exige un fondement solide et des chances sérieuses. »

Note semblable à Rome : « Le Pape a lu le mémoire de Parsons et l'avis de Guise, écrivait le cardinal de Como. Ces manèges ne sont pas de notre compétence, et nous manquons des moyens

nécessaires... Crichton a vu le Pape, et il attend ici la réponse du roi d'Espagne, que l'on fait exhorter par Parsons; le choix de l'évêque de Durham aura lieu plus tard. »

Voilà ce qu'on adressait à Paris; le nonce d'Espagne, Taberna, recevait des instructions plus détaillées, avec un bref destiné à Philippe; il se tiendrait d'abord aux généralités, mais on lui communiquait les rapports analysés ci-dessus, afin qu'il plaidât victorieusement en faveur de l'entreprise: il garderait le plus profond silence, à moins d'être invité par Philippe à le rompre, et il enverrait par exprès la réponse royale.

Sur ces entrefaites, Mendoza transmettait une étrange nouvelle (29 juin) : Jacques épouserait Catherine de Bourbon, sœur du roi de Navarre! Il est vrai que l'ambassadeur français, Castelnau, n'y croyait pas, vu qu'Élisabeth n'y consentirait jamais. Granvelle rédigeait, le 4 juillet, un Mémoire tendant à soutenir le jeune prince et sa mère, afin de tenir en haleine, sans grosse dépense, les Valois et les Tudors à la fois. L'Irlande s'agiterait encore, et si le duc de Guise intervenait, Henri III ne bougerait pas. Marie Stuart sollicitait 12 000 ducats pour pensionner ses fidèles, chiffre bien considérable lorsqu'il s'agissait de l'Écosse; si l'armée devait quitter l'Espagne ou la Flandre en octobre, le Pape verserait au moins 100 000 écus, et si l'Angleterre se soulevait à la veille d'une invasion, Élisabeth serait à la merci de Philippe, trop heureuse de racheter sa couronne en libérant les catholiques.

Francis Englefield, un gentilhomme réfugié depuis longtemps à Madrid, où il correspondait avec Marie Stuart, recevait les confidences de Parsons, et il se plaignait d'indiscrétions qui exposaient à la mort ses infortunés coreligionnaires; selon lui, les catholiques sujets d'Élisabeth, nombreux et influents, remueraient dès que les affaires d'Écosse prendraient une tournure menaçante pour leur souveraine; il fallait donc presser le Pape de déclarer ce qu'il voulait et ce qu'il donnerait; Crichton serait désigné à cet effet; quant à Beton, Englefield, jadis lié avec lui, se défiait de son zèle et même de sa discrétion; il ne son-

geait qu'à demeurer à Paris, sans grand souci des intérêts de Marie Stuart; en somme, on devait opter entre l'abstention totale et une action prompte, énergique, pour laquelle une partie de la flotte réunie en Portugal se trouvait justement disponible.

## IV

Au moment où s'élaboraient ces négociations si complexes, Jacques était déjà victime d'une sorte de révolution intérieure. Les dépêches de Mendoza nous permettent de compléter le récit de Robertson[1] : tandis que l'ambassadeur français avisait Henri III des projets d'Élisabeth contre Lennox, l'Espagnol (dépêche du 25 juillet) expliquait comment John Durie et les plus exaltés des ministres ayant reçu ordre de ne point invectiver en chaire contre le favori, une députation s'en fut protester devant le roi; celui-ci leur intima l'ordre de quitter la cour sur l'heure, et relégua dix notables à 10 milles; Lennox avait notifié la même sentence, accompagnée de menaces, à David Lindsay, qui devint bientôt après évêque (réformé) de Ross; le cas d'un autre prélat de la *kirk*, Montgomery, évêque de Glasgow, passionnait l'opinion presbytérienne; on le trouvait trop docile au pouvoir, et l'assemblée qui l'avait déjà excommunié allait frapper aussi Lennox, son protecteur; les agents d'Élisabeth auraient, au dire de Mendoza, soudoyé à cet effet le comte d'Angus, chargé de distribuer 4 000 livres entre les comtes, et 2 000 entre les barons qui s'uniraient contre le favori. Holt, resté seul en Ecosse, tenait l'ambassadeur au courant, et celui-ci engageait Lennox à ne pas quitter Édinbourg; on craignait de le voir enlever le prince; la correspondance de Jacques avec sa mère était tombée aux mains d'Élisabeth, qui redoutait toujours une coalition: Cobham, son ambassadeur à Madrid, accusait Mendoza d'en être l'âme, tandis que le nonce de Paris exhortait Henri III

[1] *Op. cit.*, l. VI.

à s'y joindre, lui faisant espérer les Pays-Bas pour le duc d'Alençon; les deux Valois, au contraire, allaient se jeter dans les bras d'Élisabeth.

Marie Stuart, le 29 juillet, renouvelait à Mendoza ses instances en vue d'une intervention espagnole; Guise était peu satisfait de Taxis; la vieillesse de Grégoire XIII, les infirmités de Philippe faisaient redouter des changements prochains; le parti catholique faiblissait, aucun homme n'était de taille à remplacer Lennox en Écosse; l'indolence d'Henri III, les intrigues de son frère avec les huguenots, la perspective d'une succession dévolue au roi de Navarre, tout redoublait les angoisses de la captive, et elle réclamait 15 ou 20 000 ducats à distribuer entre ses fidèles.

Cet argent, on aurait bien voulu à Madrid l'obtenir du Pape, et le 6 août, le nonce Taberna informait le secrétaire d'État des doléances de Granvelle : on se plaignait de la froideur du Saint-Père, d'un envoi de 50 000 ducats à M. de Guise, alors que Philippe II, écrasé par des charges énormes, en aurait eu si grand besoin; le roi, sous prétexte de maladie, avait refusé audience à Parsons! il exigeait de Grégoire un subside immédiat pour les Allemands recrutés en Styrie, et les Italiens réunis à Naples en vue d'une expédition contre le Turc; les capitaines menaçaient de congédier leurs hommes; on rappelait que le nonce Séga avrit promis jadis 300 000 écus. Taberna garantissait la bonne volonté du Pape, mais il ajoutait que payer sans connaître au juste l'état des affaires, c'était gaspiller (*buttar via*); si l'on agissait sérieusement, le Saint-Père donnerait au delà de ses promesses; toutefois, l'intérêt de l'Église n'était pas seule en cause, et la pacification des Pays-Bas importait singulièrement à la monarchie espagnole.

Élisabeth ignorait ces tiraillements; elle feignait de voir le parti espagnol et romain maître de l'Écosse; elle assurait que Marie Stuart excusait auprès du Saint-Siège l'attitude équivoque de Jacques et de Lennox; en même temps, elle s'efforçait, par Angus, Mar et Huntly, d'empêcher les rapports entre la mère et le fils, d'exclure les missionnaires catholiques d'Écosse;

jusque dans l'entourage d'Alexandre Farnèse, prince de Parme, qui avait remplacé don Juan aux Pays-Bas, Élisabeth comptait certains affidés, de prétendus volontaires anglais et même des protestants.

A la fin d'août, Lennox cédait sur toute la ligne à la pression combinée de l'Angleterre et du parti calviniste; Jacques lançait de Rouen une proclamation où il se déclarait libre de contrainte, et pleinement fidèle à la doctrine réformée.

Holt informait Mendoza que lord Seton se retournait contre Lennox, et que son jeune fils, muni d'un passeport, se rendait en Espagne, afin de presser l'envoi des secours. En même temps, on recevait à Londres une lettre de Lennox, qui ne semblait pas au courant des négociations suivies à Rome et à Madrid.

Enfin le 1er septembre, Mendoza annonçait à Philippe que six seigneurs, à la solde d'Angus, s'étaient saisis de la personne de Jacques, et que Lennox avait dû se réfugier au château d'Édimbourg; Angus espérait devenir régent, comme son oncle Morton, et Élisabeth, ravie de ce coup de théâtre où triomphaient ses intrigues, prédisait tout haut la mort prochaine de Lennox.

Quel allait être le sort de Marie Stuart?

Quelques jours plus tard, Taxis confirmait ces mauvaises nouvelles; Guise, ajoutait-il, persévérait dans son dessein, tout en craignant de n'être point soutenu à l'heure critique, et un témoignage formel de la bienveillance royale arriverait fort à propos.

Philippe était peu soucieux de s'engager à fond : le 24 septembre, il charge l'ambassadeur de ses condoléances, et met 10 000 ducats à la disposition de Lennox, entre les mains de Guise; il rejette sur la froideur du Pape les délais de l'entreprise, et déjà l'on voit poindre ses intentions vis-à-vis de la Ligue, car il se préoccupe de la succession du roi de Navarre ou du duc d'Alençon au trône de France, et se réserve d'appuyer Guise à ce moment, toujours pour la gloire de Dieu et le bien de l'Église. A Mendoza, il écrit le même jour qu'on doit suspendre toute décision jusqu'à ce que les affaires s'éclaircissent, et se borner à un échange de sympathies avec Marie Stuart et son fils.

C'est en vain que Persons remuait les conseillers et le nonce lui-même; ce dernier trouvait que le jésuite exagérait singulièrement les forces et les espérances des catholiques anglais; à ses instances en faveur d'une intervention pontificale, Taberna répondait par de vagues encouragements, et le laissait regagner Paris; le secrétaire Idiaquez se rabattait toujours sur la nécessité d'un subside préalable, et lorsqu'au bout de deux mois, Rome offrait 50 000 ducats, à tirer des revenus ecclésiastiques d'Espagne (dont la somme atteignait 400 000 ducats), on paraissait fort désappointé; le nonce disait bien que la guerre une fois commencée, on donnerait davantage, mais il ne pouvait rien garantir de précis; des complications surgissaient du côté des Açores, où le prétendant portugais, don Antonio, allié secrètement avec Catherine de Médicis [1], cherchait à rétablir sa fortune; bref, au vif déplaisir du parti de l'action, l'occasion s'enfuyait (dépêche du cardinal de Como, 20 octobre 1582). Englefield avait remis au nonce un nouveau Mémoire de Marie Stuart, que Granvelle renvoyait au Saint-Siège dès qu'il s'agissait d'argent; Taberna estimait inutile de le transmettre; il expédiait au contraire l'appel d'un évêque irlandais, venu à Lisbonne pour obtenir qu'on secourût le malheureux Desmond.

La Curie ne se désintéressait certes pas des affaires britanniques; dès le 1er octobre, Como prescrivait au nonce de signaler à Philippe la position critique du prince d'Écosse « afin que le Saint-Père n'eût pas à se reprocher un silence coupable »; mêmes instructions à Paris, où le nonce Castelli devait remontrer à Henri III et à sa mère que la prépondérance anglaise à Édimbourg menaçait directement l'intérêt français; le 15 octobre, le cardinal accusait réception des lettres de Guise et de Beton, et, sans renoncer à l'espoir d'une intervention espagnole, il invitait Castelli à s'assurer que ces deux personnages étaient prêts à agir seuls; dans ce cas, le Pape y mettrait aussitôt du sien, et la combinaison aurait même plus de chance d'être accueillie par

[1] Cf. l'article si neuf et si documenté de M. de la Roncière dans la *Revue* (1908).

les catholiques des deux royaumes, sans éveiller les soupçons d'Henri III; Guise n'avait qu'à faire connaître ses intentions; Beton et Allen devaient être initiés au projet, afin de prouver le bon vouloir du Saint-Siège vis-à-vis de ces fidèles serviteurs; toutefois, on ne leur en manifesterait point les détails.

C'est également à Paris que Marie Stuart envoyait un homme de confiance, Fontenay, priant Mendoza de le recommander par Englefield à Philippe et à Granvelle (lettre du 12 octobre)

Impossible d'ébranler la lenteur espagnole : Grégoire XIII se résolvait pourtant à offrir de payer le quart des frais, comme du temp de saint Pie V, mais on comptait si peu sur une réponse favorable que Taberna recevait avis d'attendre les ouvertures de Granvelle, et de garder le silence en cas contraire; du reste, l'ambassadeur espagnol à Rome, Olivarez, avait déjà informé son gouvernement.

Les avis de Crichton ne coïncidaient pas avec ceux du nonce Castelli; aussi le secrétaire d'État recommandait-il à ce dernier de pénétrer plus à fond les desseins de Guise, avant d'engager le Saint-Siège dans une affaire de telle conséquence. Le concours pécuniaire et militaire de l'Espagne paraissait indispensable, étant donné qu'Élisabeth connaîtrait nécessairement les projets de l'adversaire (dépêche du 29 octobre).

Cependant l'horizon s'éclaircissait du côté de l'Écosse; on écrivait d'Édimbourg à Mendoza que seize barons conspiraient avec Lennox en vue de délivrer leur jeune souverain; Henri III envoyait un agent pour frayer les voies à son ambassadeur La Mothe Fénelon, qui devait renouer l'année suivante les relations traditionnelles entre les deux cours; Fontenay prenait le chemin de Madrid; on avait mis à la torture George Douglas, le jeune gentilhomme qui avait facilité la fuite de Marie Stuart, captive à Lochleven, et l'envoyé d'Élisabeth, Bowes, aurait voulu faire subir le même sort au comte d'Arran; Jacques, soumis à la tutelle du farouche Ruthven, qui lui laissait pour toute monture un petit *poney*, rongeait son frein, et promettait secrètement à sa mère de lui servir de lieutenant, s'il était reconnu par Henri III;

la majorité du pays favorisait le prince, mais redoutait Élisabeth; les catholiques réclamaient un chef autorisé, et Mendoza désignait à Olivarez le recteur du collège de Reims, Allen, afin qu'il reçût à cet effet le chapeau de cardinal; Philippe II appuyait cette candidature, et son secrétaire Idiaquez proposait même deux cardinaux anglais, l'un pour demeurer à Rome, l'autre pour aller en Belgique.

Marie Stuart attisait ces espérances : le 18 novembre, elle assurait à Beton que Lennox n'avait rien perdu de son influence, et que s'il feignait de retourner sur le continent, c'était afin d'entraîner Jacques hors d'Écosse; sans doute, le parti opposé jouissait de la protection d'Élisabeth, mais les négociations entre Jacques et l'ambassadeur Taxis rétabliraient l'équilibre, en provoquant une intervention espagnole.

C'est probablement au vu de ces nouvelles que le cardinal de Como promettait au nonce de Madrid (25 novembre) le versement immédiat d'une forte somme entre les mains de Castelli, si Philippe avançait seulement 10 000 ducats.

Le faible Henri III donnait lui-même des signes d'énergie : La Mothe Fénelon menaçait Élisabeth d'une alliance franco-écossaise si elle continuait ses intrigues avec les presbytériens, et il se disposait à quitter Londres avec le sieur de Mayneville, qu'on savait être un agent des Guises.

« D'agneau, s'écriait Élisabeth, le Français devient renard », et elle se plaignait à son tour d'une entente conclue à son détriment entre le Saint-Siège, l'Espagne et la France.

Mendoza, transmettant ces échos (13 et 16 décembre), émettait l'idée qu'au fond ces démarches, comme jadis la mission de Castelnau en Écosse, tendaient principalement à l'avantage du duc d'Alençon, ce candidat perpétuel à la main d'Élisabeth.

L'année 1582 s'achevait, La Mothe ne partait pas; il attendait une réponse de Marie Stuart; puis il devait être accompagné du secrétaire anglais Davison, qui avait intrigué précédemment aux Pays-Bas.

On croyait, sur la foi de lettres interceptées du chef irlandais

Desmond, que le Pape préparait une seconde expédition; on supposait aussi que Lennox allait quitter Édimbourg.

A Paris, Beton se demandait avec anxiété ce que devenait ce personnage énigmatique; Taxis, dans une dépêche du 29 décembre, multiplie les questions, et réclame les 10 000 ducats de pension annuelle promis au duc de Guise, déduction faite d'un secours de 2 000 ducats réservés au collège anglais de Reims. « Je façonne le fer à notre mode, écrit-il, sans traiter autrement que par intermédiaires; le duc est en froid avec la reine-mère, et celle-ci apprend de Florence que les deux jésuites agissent à Rome et à Madrid pour détacher l'Écosse de l'alliance française. »

Un curieux entretien de Guise avec le Nonce (dépêche de Castelli au secrétaire d'État, le 11 janvier 1583) fait toucher du doigt la complexité des intérêts en cause : le duc attendait le rapport de Mayneville au Nonce qui lui disait que l'escadre espagnole serait disponible pourvu que la paix se maintînt entre Henri et Philippe, il répondait qu'en haine du prince d'Orange, le roi catholique céderait au duc d'Alençon une partie des Provinces-Unies et l'aiderait à conquérir le reste; de toutes manières, l'énorme déficit des finances espagnoles interdisait jusqu'à l'idée d'une guerre contre la France; néanmoins Amyas Paulet (le futur geôlier de Marie Stuart, alors ambassadeur à Paris) ne cessait d'exciter Henri III contre son beau-frère, et le roi très chrétien ne rejetait pas ces ouvertures. Le Nonce subordonnait, dans cet entretien, l'envoi du subside pontifical à celui que Lennox attendait de Philippe, mais l'indiscrétion de l'agent du banquier italien qui apportait les fonds à Paris risquait d'ébruiter la véritable résolution du Pape: le duc de Mayenne (frère du Balafré) allait en pèlerinage à Lorette et ne manquerait pas de voir le Saint-Père.

Au moment où ces conjectures incertaines tenaient les esprits en suspens, Lennox arrivait de Berwick à Londres, escorté par deux seigneurs et quelques capitaines; les presbytériens, au dire de Mendoza, l'avaient gratifié de 3 000 écus, en guise de

viatique, et lui en promettaient 2 000 lorsqu'il serait rendu à Londres; le prudent ambassadeur ne voulait traiter avec lui que par les soins d'un tiers digne de toute confiance; les jésuites le renseigneraient plus sûrement, une fois que Lennox serait en France; ce départ désolait Marie Stuart, mais il était sans doute forcé.

Lennox ne désirait pas se compromettre avec Mendoza; il se borna à lui envoyer son secrétaire, et cela en cachette.

Le 26 janvier, le diplomate raconte en ces termes l'audience accordée par la reine au favori de Jacques : « ... Invité à se couvrir, il a refusé; elle lui a reproché d'être lié avec les Guises, d'avoir exigé des envoyés anglais la remise de leurs instructions avant de passer la frontière, d'interdire le commerce avec l'Angleterre, d'avoir éconduit Harrington, tandis qu'il accueillait plusieurs jésuites, enfin d'être l'ennemi des ministres et d'inspirer au prince une politique anti-anglaise. Lennox a répondu que Guise était présent lorsque Henri III lui avait donné congé, qu'ils s'étaient rencontrés fortuitement à Dieppe; les envoyés de la reine avaient été prévenus afin de recevoir les honneurs convenables, et Harrington écarté parce que le Parlement siégeait alors; on n'avait pas inquiété le commerce britannique, Lennox n'avait vu aucun jésuite; sa religion était pure, mais il soutenait l'épiscopat contre les ministres, et il ne cessait d'exhorter Jacques à se tenir en bons termes avec la reine, et avec le roi de France. Élisabeth, l'ayant remercié, conclut en lui disant que d'après l'attitude qu'il adopterait à Paris, on verrait s'il était opportun qu'il retournât en Écosse. »

A la veille de cette entrevue (26 janvier), Philippe II espérait encore que Lennox resterait à Édimbourg; il approuvait Taxis d'avoir retenu à Paris l'agent de Marie Stuart; tout en cherchant à connaître les instructions du Nonce, et la somme mise à sa disposition, il annonçait de nouveaux subsides, réservés à Guise, et un peu au collège de Reims [1].

[1] « Ce collège, écrira le cardinal de Como au Nonce de Madrid (9 mai 1583), conserve seul le catholicisme en Angleterre. »

D'après une lettre d'Allen au secrétaire d'État (février 1583), il comptait alors 150 élèves.

Quelles étaient au juste les intentions de Lennox? Sa duplicité porte à croire qu'il exploitait successivement tous les partis.

Mais il disparaît de la scène à l'heure même des grandes espérances : arrivé à Paris, la fatigue et l'inquiétude lui occasionnèrent une fièvre qui l'emporta bientôt (mai 1583). Robertson affirme, sur le témoignage suspect d'un auteur presbytérien, que Lennox mourant donna des marques d'attachement au calvinisme. Il lui rendait au moins par cette mort opportune un service signalé.

## V

Meyneville, revenu de son côté à Paris, disait merveilles de l'érudition de Jacques VI, de son antipathie pour les ministres, de la division qui régnait parmi ses vassaux, prêts à se vendre au plus offrant. Le jeune prince avait promis à Meyneville de ne pas livrer le jésuite Holt à Élisabeth, et de ménager les catholiques s'il arrivait par eux au trône d'Angleterre.

On se résolut donc, même après la mort de Lennox, à élaborer une combinaison nouvelle. Taxis, Beton, Mayneville, le jésuite Claude Aquaviva (futur général de la Compagnie) qui jouissait de leur confiance, se réunirent chez le Nonce Castelli (dépêche de celui-ci au cardinal de Como, le 11 juin), et le duc de Guise lut un exposé qui fut traduit en italien, puis copié en français à l'usage de l'ambassadeur espagnol; celui-ci, escorté d'Aquaviva, se rendit à Saint-Cloud, et secondé par le jésuite Parsons, rédigea un contre-projet, qui devait être extrêmement coûteux. Il faudrait plus de 80 000 ducats, estime Castelli, et afin de détourner les soupçons, il insinuait aux banquiers que le Pape songeait à fonder un collège écossais, mais le crédit du Saint-Siège était médiocre, et le pauvre Nonce demandait où il pourrait obtenir des avances immédiates; au reste, Taxis et lui, malgré les assurances de Guise, jugeaient l'entreprise inexé-

cutable au cours de l'année 1583; Marie Stuart désirait qu'on attendît la délivrance de Jacques et l'affermissement de son propre parti. On envoya seulement le neveu de Beton, Fentry, en Écosse, pour tâter le terrain; ce jeune homme, très prudent, se présentait sous couleur de réclamer un héritage qui serait dévolu, lui absent, à son frère cadet; Taxis lui donnait un viatique de 5 000 ducats, et réclamait la contribution du Saint-Siège; Castelli, détenteur des fonds réservés à Lennox, n'osait s'engager, mais rappelait à Rome les promesses antérieures.

Le plan de Guise était communiqué à Madrid, par Taxis, le 24 juin; il ressemble à celui que nous connaissons déjà : au premier jour, expédier d'Espagne en Écosse, ou sur la frontière anglaise, une escadre capable de saisir un port avec l'appui des catholiques voisins; le corps d'armée serait composé de 4 000 Allemands, 4 000 Italiens, 5 000 Espagnols, portant vingt jours de provisions, plus la solde et les armes nécessaires à 20 000 Anglais ou Écossais; leur chef serait désigné par le Pape et le roi d'Espagne; Guise et son frère débarqueraient en même temps sur la côte de Sussex, à un jour de Londres, avec une troupe française, qui se grossirait vite des catholiques et des autres mécontents; leur jonction avec le premier corps envahisseur s'opérerait aisément, vu l'absence de places fortes à l'intérieur du pays; Élisabeth ne pourrait compter que sur une coalition difficile à former. Quant à Henri III, il ne prendrait pas ombrage de l'entreprise si l'élément espagnol restait subordonné aux éléments italien et allemand; le Nonce lui déclarerait que le général en chef relevait du Pape, et que le Saint-Père n'avait en vue que la gloire de Dieu.

Le duc de Bavière offrait son concours; par contre il serait bon de mettre le frère de ce prince à la tête de l'escadre espagnole, de prévenir Mendoza et Marie Stuart afin de sonder les catholiques anglais; 2 000 Espagnols débarqués en Irlande feraient une diversion fort utile, et les Highlanders d'Argyll consentiraient volontiers, moyennant finances, à un de ces *raids* qui terrifiaient les *Borderers*.

Les réfugiés du Continent n'attendaient qu'un signal pour traverser le Détroit.

Allen, ajoutait le Nonce (dépêche du 20 juin), trouve les prétentions de Taxis exagérées, mais en matière de campagne, il faut suivre l'avis des hommes de guerre; du reste, Élisabeth agit elle-même en Europe; un jésuite a reçu deux fois avis, par un anonyme, des rapports de son ambassadeur avec la noblesse polonaise; voudrait-elle fomenter l'hérésie dans ce pays? Le gouverneur de Gravelines a saisi un certain Chartier, âme damnée du duc d'Alençon, qui portait à ce prince 43 000 écus de la part de la reine, et on est sur la trace d'une intrigue avec les huguenots français.

Ces fluctuations incessantes déconcertaient la sagesse romaine : « ... Le Saint-Père ne sait plus où l'on en veut venir, écrivait le cardinal de Como (20 juin), mais cherchant toujours le bien public, il consent à payer le quart des frais, quoi qu'on dise en Espagne; une lettre de crédit suivra la présente, et si le roi catholique verse 20 000 ducats en deux fois, vous en recevrez 3 000 d'ici... cela suffit pour un début; ayez soin de ne payer qu'aux échéances, afin d'éviter un supplément d'intérêts... tenez Taxis au courant, et informez-nous d'une manière directe, sans perdre le temps à communiquer d'abord avec Madrid. »

Même note, nuancée d'une légère impatience, au Nonce Tabernos : « Le Saint-Père offrait jadis 300 000 ducats; on les a refusés; aujourd'hui, on traite à Paris, Granville le sait; Guise est plein d'espoir, sauf instances nouvelles du roi, le Pape s'abstiendra de rien offrir désormais... si 4 000 Espagnols et des armes pour 10 000 hommes suffisent, et qu'on parte au mois de septembre, nous ferons les derniers efforts, car il n'est pas à croire que le duc et son frère iraient de leur personne sans chances sérieuses; un courrier extraordinaire va donc exhorter le roi, et s'il allègue le défaut d'argent, le Saint-Siège se charge de la solde des 4 000 Espagnols, auxiliaires de Guise, pourvu que la chose demeure secrète. On attend dans la quin-

zaine la réponse des seigneurs anglais au duc; si le roi accepte, qu'on avertisse Taxis, et les fonds seront envoyés au duc, pour ordonner l'expédition et l'approvisionner. Dès que la réponse arrivera, Allen sera créé secrètement évêque de Durham et Nonce apostolique; on ne peut souhaiter plus de zèle ni de promptitude; Dieu veuille que le succès couronne cette juste cause, à moins que nos péchés n'y mettent obstacle! (dépêches du 1er et du 15 août). »

Le 29, Taberna répondait que Granville lui avait demandé « comme par hasard » s'il avait reçu des ordres au sujet des trois royaumes, car on risquait de laisser échapper les conjonctures si favorables, en Écosse. Avec une réserve toute diplomatique, le Nonce avait répliqué qu'il croyait son maître mieux disposé que jamais; toutefois, se charger de la dépense totale était impossible, et l'on regrettait à Rome de ne pas trouver à Madrid assez de zèle et d'audace. Granvelle rappela que Sega avait offert 400 000 ducats; Taberna parut surpris de ce chiffre, et ajouta que l'escadre victorieuse de Terceira pouvait aisément accomplir au moins l'une de ces entreprises; Don Antonio n'était plus à craindre, Élisabeth manquait de ressources, on en finirait d'un seul coup.

Le 12 septembre, il rendait compte d'un entretien avec Philippe II : « ... Après les félicitations sur les succès remportés aux Açores et en Flandre, je dis que le sacrifice le plus agréable à Dieu serait la réduction de l'Angleterre, où Sa Majesté avait régné jadis; il ne fallait plus tarder, dans l'intérêt même des Pays-Bas. Le roi, très attentif, loua le zèle de Sa Sainteté, répéta que l'affaire était bien grave, digne de mûre considération, qu'il attendait le rapport de ses ambassadeurs, que Granvelle était au courant. Le secrétaire Idiaquez m'invita ensuite à lui donner copie du dernier bref... Il me semble que le clergé se plaint d'être taxé trop souvent; on se rappelle la mission de Sega, on redoute ces énormes dépenses, et qui sait si les contingents d'Italie ou d'Allemagne faisant défaut, 4 000 Espagnols suffiront? Les soldats revenus de Terceira sont presque tous

malades, l'amiral Santa-Cruz n'a pas confiance, les vétérans seraient utiles en Italie ou en Flandre. On ne peut compter sur les exilés et les mécontents, les catholiques anglais sont désarmés, et du reste, comment équiper 10 000 hommes sans se découvrir?

« La reine, qui a des troupes et de l'argent, s'armera de son côté; si l'insurrection échoue, 4 000 Espagnols et 2 000 Français devront affronter toutes les forces britanniques.

« Enfin le roi se défie de Guise... j'ai beau insister, je garde peu d'espoir. Et le 24 septembre : « Le Conseil a délibéré deux fois sur l'affaire d'Angleterre, Granvelle me tient toujours le même langage dilatoire : comment surprendre la reine, si l'on ne débarque tout près de sa résidence? Où trouver des pilotes, et comment rejoindre le Continent? Où se ferait la jonction des émigrés avec leurs compatriotes? L'Espagne est moins riche que l'Italie en vivres, en artillerie, en cavalerie; l'hiver approche... Bref, on enverra des troupes en Flandre, afin de tenter le passage à la première occasion, on écrira en Angleterre et en France pour mieux se renseigner.

Le prince d'Écosse est hérétique; maître de la Grande-Bretagne, il serait pire qu'Élisabeth; s'il manifeste des tendances orthodoxes, le roi l'aidera à se déclarer en temps opportun, et il voudrait que le Pape y travaille de son côté; s'il s'obstine dans l'hérésie, le roi voudrait que Marie Stuart épouse un prince catholique, afin de stimuler Jacques *(spronarlo)* ou de le supplanter. En vue de ménager le clergé d'Espagne, Philippe désire que le Pape spécifie sa cotisation personnelle, et il écrit en ce sens au comte d'Olivares. Je garde le bref jusqu'à nouvel ordre; le nonce de Paris est au courant, et doit laisser le soin du détail à Taxis. »

C'est alors que la Curie se décide à renvoyer Sega en Espagne [1]; il était allé à Lisbonne vers la fin de 1581, puis rentré en Italie avec Olivares et le duc d'Ossuna, vice-roi de Naples. il

[1] Ce *memorandum* de Sega est publié par Kretzchmar (*op. cit.*, p. 212), avec référence au fonds des *Varia Politicorum* (Archivio Vaticano).

habitait Castel San Giovanni, près de Plaisance, lorsqu'une lettre du cardinal de Como (20 septembre 1583) lui enjoignit de gagner Gênes; il s'embarque avec un membre de la famille Doria, et arrive à Madrid le 11 octobre.

Ses instructions portaient sur trois points : 1° jeter les bases d'une Ligue contre le Turc, où entrerait Venise, et par exemple la Pologne; 2° de concert avec Taberna, décider Philippe à adopter le plan de Guise contre l'Angleterre; 3° traiter l'affaire de l'électeur de Cologne [1].

Dès le 16 octobre, il se présentait à l'Escurial avec son collègue, et ce dernier s'abouchait ensuite avec Granvelle et les principaux ministres. Six semaines après (le 24 novembre), Granvelle répondait par les excuses habituelles : au rapport de Guise, les catholiques anglais montraient peu d'ardeur, et le succès n'était rien moins qu'assuré; toutefois, le zèle de l'Espagne demeurait acquis en principe; en supputait les dépenses, on faisait des préparatifs militaires et diverses pratiques des deux côtés de la Manche; l'heure venue, on avertirait le Saint-Siège,

Sega s'éloigna découragé, car ses démarches ne servaient qu'à ébruiter l'entreprise dans les cercles de la Cour; en vain mettait-il au premier plan l'affaire de Cologne pour endormir les soupçons du Turc et d'Élisabeth; malade, sans navire à sa disposition, il gagna péniblement Barcelone, y passa les quatre premiers mois de 1584, et de Plaisance, en juin de la même année, il adressait son rapport à Grégoire XIII, qui ne dut pas en être surpris, car le cardinal de Como écrivait dès le 24 octobre à Taberna : «... Le roi voudrait nous persuader qu'il veut agir, mais il en faudrait d'autres preuves qu'un envoi de troupes aux Pays-Bas... Je n'ajoute rien, ayant déjà tout dit, et au delà.. Sans doute, les embarras allégués existent, mais ceux de l'ennemi sont pires, et la victoire se toucherait avec la main, si l'on cou-

[1] Nous n'avons pas à aborder cette grosse question, sur laquelle on peut consulter le recueil allemand des *Nunziaturberichte* (3e série); elle intéressait l'Angleterre parce que le duc Guillaume de Bavière envoyait sur les bords du Rhin un détachement commandé par son frère Ferdinand, et que l'on espérait utiliser plus tard avec l'Armada.

pait court à ces disputes inutiles... Répétez donc tous deux que le Saint-Père cède à l'avis du roi, que l'on diffère jusqu'au moment opportun, à condition de ne pas le laisser fuir... Que l'on précise aussi sous quelle forme et à quel point on réclame un secours du Saint-Siège; faites valoir au besoin les nécessités d'Avignon, d'Allemagne et de l'État pontifical... Lorsque Sega offrit 300 000 ducats, elles étaient moins grandes, on supposait que l'Espagne agirait seule, tandis qu'aujourd'hui Guise et les catholiques anglais fourniraient la base et le nerf de l'entreprise. Si le roi ne veut pas grever son clergé, s'il exige que la Chambre apostolique débourse le tout, le Pape ira jusqu'à payer le quart des dépenses : que cela soit votre dernier mot. »

## VI

Que se passait-il en Écosse pendant que ce pays servait d'enjeu aux combinaisons diplomatiques? Jacques était le jouet des factions. Lennox parti, Arran avait bientôt recouvré son empire sur le faible monarque; l'amnistie proposée à Ruthven et à ses partisans avait fait place à une répression sévère; les presbytériens, solidarisant du haut de la chaire leur cause avec celle des conjurés, provoquaient à leur tour l'irritation du prince, et la mission de Walsingham[1] en septembre 1583 servait plutôt à les rendre suspects; Gowrie payait de sa tête le coup manqué contre le château de Stirling, tandis que ses amis, Angus, Mar et Glamis, fuyaient en Angleterre.

Cette réaction tendait à rapprocher Jacques de la France, malgré l'échec récent de La Mothe Fénelon; dès le début de 1584, il renoue avec Guise, par l'intermédiaire de Fintry et de Gray; Theiner a publié une lettre de lui à Grégoire XIII (du

[1] Sur cette mission de l'habile ministre, importante par ses conséquences ultérieures, cf. le travail de M. Stählin dans le recueil *Leipziger Studien aus dem Gebiete der Geschichte*, t. IX (recension dans l'*English Hist. Review*, 1903). On n'a pas oublié l'intéressant article de la *Revue* (avril 1909) sur la première partie de sa monographie de Walsingham.

19 février), et Seton écrivait de Paris à Rome, le 14 mars : « Les ministres, aux gages d'Élisabeth, cherchent à soulever le peuple, et le roi souhaitant les secours d'Henri III et de Guise, suivra les conseils de ce dernier. C'est l'heure providentielle pour le triomphe de l'Église, mais il faut se hâter et garder le secret, car le prince risque sa vie; plus tard, devenu maître de ses actions, il se déclarera le fils dévoué du Saint-Siège. »

Guise écrivait dans le même sens au nonce Ragazzoni; à en croire les émissaires écossais, un certain nombre de pensions servies aux seigneurs influents feraient pencher la balance.

On sollicitait des secours immédiats, Guise étant prêt à marcher, malgré les intrigues d'Élisabeth, qui ne pouvait l'empêcher d'entrer en Écosse, ni résister à ses troupes avec une milice peu nombreuse, mal aguerrie et en partie désaffectionnée; seulement, on devait ne pas lui laisser le loisir de recruter des mercenaires étrangers; au besoin, on se passerait de la coopération des Espagnols; Guise y mettrait ses biens et sa vie plutôt que d'abandonner son cousin; les Hamiltons, alliés de la maison des Stuarts, vivaient en Angleterre depuis la confiscation de leurs domaines, et Élisabeth donnait une pension annuelle au chef du clan, Claude Hamilton, preux et sage gentilhomme qui jouissait de l'estime de la noblesse écossaise, mais celui-ci mandait à Guise qu'il était disposé à se convertir avec ses fils (âgés de 8 et 10 ans) si la France lui offrait une position digne de son rang; c'était un auxiliaire précieux, et qui ne coûterait guère, puisqu'une fois réconcilié avec Jacques, il recouvrerait sa fortune patrimoniale; les enfants iraient au collège des jésuites de Pont-à-Mousson, en Lorraine; on les défrayerait, ainsi que leurs domestiques, pour 300 écus par an. Claude avait un frère qui le rejoindrait sans doute, mais il jouissait d'un crédit médiocre, et son adhésion importait peu.

Le Pape ferait bien d'envoyer à Édimbourg deux gentilshommes irlandais résidant à Rome, et qui traiteraient d'une alliance avec l'île sœur; on obtiendrait en Écosse au moins la liberté des catholiques; Meyneville, ayant réussi dans sa pre-

mière mission, allait y retourner, représentant à la fois son maître et le roi très chrétien.

Le jésuite Holt, que Jacques avait refusé de livrer à la police anglaise, écrivait à Paris, le 20 mars, que ces délais prolongés irritaient le prince; son entourage était assez bien disposé, sauf Arran, qui négociait, de concert avec un agent d'Élisabeth, le mariage du jeune souverain avec une princesse scandinave; Gray y était opposé, et le colonel de la garde royale, Guillaume Stuart, se rangerait à l'opinion de Gray.

André Melville et les ministres les plus remuants étaient bannis; le roi voyait de bon œil la présence du jésuite et l'employait même à certaines affaires secrètes; il déclarait, en présence des calvinistes, son intention de rendre la liberté aux catholiques, les jugeant plus fidèles à sa personne; il favorisait deux gentilshommes anglais, exilés pour leur foi. Mais l'argent manquait au point que la solde des gardes n'était pas assurée; la noblesse ruinée imposerait bientôt un changement de politique, si le secours se faisait attendre. Gray exigeait donc l'accélération des préparatifs en vue d'une descente en Angleterre.

C'était sous le toit de ce personnage que le trop confiant jésuite redigeait son épître; or Gray, — on le verra plus tard, — était aux gages d'Élisabeth; il tenait l'ambassadeur de la reine au courant des projets de ses prétendus alliés; c'est lui qui insistera pour faire mourir Marie Stuart!

Holt revient à la charge le 1er avril : Gray négocie avec Huntly, Crawford et Maitland, le colonel Stuart est prêt, le roi impatient, car il se défie des conventicules nocturnes du parti calviniste; il parle de religion au jésuite, il écrit à sa mère en termes pleins de promesses; Arran, le favori de la veille, est détesté de tous.

Puis, le 7 et le 8 avril : « Les hérétiques soupçonnent mes projets, on va m'envoyer à Paris; Fintry expliquera comment l'hostilité vis-à-vis des ministres gagne parmi le peuple, où beaucoup accueilleraient volontiers des prêtres; il faudrait que l'excomunication fulminée contre Élisabeth oblige les catholiques à prendre les armes. »

Comment s'étonner que les *zelanti*, au vu de ces missives, escomptent un succès prochain? « Si l'entreprise ne réussit pas cette année, s'écrie Allen, je perds tout espoir dans les hommes, et la vie me paraîtra désormais bien amère. »

Beton avertit le cardinal de Como que jamais conjonctures ne furent plus heureuses, que l'agent écossais à Paris ne fait qu'un avec lui, que demain Jacques sera maître absolu, à moins qu'il ne périsse; mais tout dépend du Pape; on connaît trop les lenteurs des autres princes; le 25 juin, il s'adresse directement à Grégoire XIII pour que le général des Jésuites envoie un groupe de ses missionnaires, et que ceux-ci, arrivés en Écosse, puissent venir en aide à leurs parents, qui sont quelquefois calvinistes, eux ou leurs chapelains.

Des prêtres réfugiés à Paris, à Pont-à-Mousson, sollicitent également les moyens d'aller évangéliser leurs compatriotes. Rome, éclairée par l'expérience, ne modifiait pas sa ligne de conduite : le 8 avril, le secrétaire d'État informe le Nonce de Madrid que, tout en partageant les espérances de Guise, on ne veut pas qu'il porte seul un pareil poids; Olivarès consent à ce que Taxis soit invité à lui remettre 18 000 ducats, plus les 6 000 du Nonce, et à promettre davantage, en temps utile; mais si Taxis n'a plus les fonds, il faut attendre un nouvel ordre de Philippe II; c'est donc au monarque de considérer l'intérêt majeur qu'il a, même au point de vue des Pays-Bas, à la déposition d'Élisabeth; Olivarès lui renvoie copie du mémoire de Guise; si l'on réclame un autre bref, le Nonce dira que le Saint-Père versera d'abord 50 000 ducats, de moitié avec le Roi, et qu'on taxera plus tard le clergé, afin de rembourser cette avance, s'il y a lieu; on espère que cet arrangement contentera Philippe; le Nonce de Paris sera directement avisé du résultat par son collègue de Madrid

A Ragazzoni, le cardinal réitère (9 avril) les assurances encourageantes, sans dissimuler qu'il y aurait folie à exposer le duc de Guise avec le seul appui du Saint-Siège; il développe le thème indiqué ci-dessus, mais il ajoute que la somme à

verser par le Nonce ne doit pas dépasser le quart du subside espagnol, et il entre dans le détail des opérations financières à exécuter; quant à la tactique militaire, il se borne à conseiller une descente préalable en Écosse; les catholiques anglais, terriblement persécutés, se soulèveront probablement au premier signal.

Les deux Irlandais, escortés d'un prêtre expérimenté, et d'un Napolitain dévoué à l'Espagne, se rendent à Paris, avec mandat d'obéir à Beton; c'est le Nonce qui les mettra au service de Guise.

Le 23 avril, Como informe Ragazzoni de la singulière démarche d'un certain Jean Dovisio (Davis?) qui, recommandé par un messager d'Allen, s'offre à surprendre une petite escadre de corsaires anglais dirigée contre les côtes espagnoles et les galions des Indes; ce dessein paraît louable, et le Nonce est autorisé à donner au susdit l'absolution qu'il désire, et, le cas échéant, on le recommandera au roi d'Espagne, pour que, sa conscience étant assurée d'un côté, sa vie et ses biens le soient de l'autre.

Le jésuite Alexandre Seton sera bien accueilli à Rome; mais ce voyage n'est pas nécessaire.

De Madrid, on ne recevait rien de ferme; le Nonce écrit le 1er juin qu'il n'obtient aucune réponse et qu'il préfère attribuer ce silence à une maladie du Roi; Idiaquez dit qu'il ne croit pas au succès de Guise, qu'on exposerait inutilement l'autorité royale, car Mendoza assure qu'il faudrait au moins 10 000 ou 12 000 hommes, sans compter les sujets français, anglais, écossais; lui et Taxis sont au courant des agissements de Jacques : ils en attendent l'issue. Comment Guise abandonnerait-il la France à une révolution protestante, qui suivrait la mort du duc d'Alençon[1]?

Le Nonce essayait de répliquer que la somme était faible, qu'on pouvait même s'en remettre à Taxis et à Ragazzoni pour ne la débourser qu'à bon escient. Mendoza, qui était venu de

[1] Avec ce prince, qui mourut en effet le 10 juin 1584, s'éteignait la descendance mâle de François Ier; l'héritier présomptif se trouvait être le roi de Navarre.

Londres à Madrid au mois d'avril, prévalut aisément, comme jadis le duc d'Albe et comme tous ceux qui prêchaient la temporisation indéfinie. Il montrait déjà Guise maître de l'Écosse et de ses forteresses, dominant le fils de Marie Stuart. Henri III et Philippe ne s'accorderaient jamais sur le chapitre de l'Angleterre, et mieux valait éviter ce qui sèmerait la zizanie entre ces deux monarques.

Le moment serait mal choisi pour imposer le clergé espagnol; après deux ans de famine et de renchérissement universel, la récolte s'annonçait mauvaise, faute de pluies; le blé de l'Estramadure, de Tolède et de l'Andalousie, brûlé sur pied, on se battait pour avoir du pain, et plusieurs en manquaient des jours entiers; le Roi, à peine rétabli, partait pour Valladolid.

Le 30 juin, même incertitude : Granvelle promettait une réponse qui n'arrivait jamais le lendemain; il disait Guise indispensable en France, et qu'un échec exposerait les catholiques anglais à périr sous la hache. Les lourdes dépenses qui accablaient l'Espagne n'intéressaient pas moins la gloire de Dieu que cette expédition, d'avance compromise par la légèreté française. On en parlait à Paris comme d'une chose faite. Enfin et surtout, soit pour aider Marie Stuart et son fils, soit pour le reste, Philippe attendait du Pape une contribution beaucoup plus élevée.

Taxis, lui aussi, accusait d'indiscrétion son collègue Mendoza, à la suite des complots avortés que les espions de Walsingham savaient si bien mettre en œuvre et qui provoquaient, justifiaient même en apparence d'atroces mesures de répression[1].

Henri III avait envoyé à Édimbourg M. de Fontenay, qui nous a laissé un curieux portrait de Jacques; mais celui-ci déléguait bientôt à Londres le Maître de Gray *(Master of Gray)* porteur d'une lettre pédantesque adressée à Cecil, où il était question d'Alexandre et d'Homère; cet odieux personnage asso-

[1] Cf., dans les *Records of the English Province of the Society of Jesus*, édités par le R. P. Foley, une liste des catholiques anglais, dressée en 1583, et le procès-verbal d'une enquête de police faite à Londres, en août 1584 (t. VI, p. 710, 727).

ciait contre Marie Stuart ses efforts à ceux de la ligue protestante formée pour défendre la vie d'Élisabeth.

Nous n'avons pas à suivre les historiens de l'infortunée victime, qui tâchent à débrouiller l'écheveau de ces intrigues si compliquées; nos dépêches, prolixes jusqu'à présent, deviennent d'un laconisme significatif : c'est, le 23 juillet, un mot de Ragazzoni au secrétaire d'État : « Guise, ayant reçu la réponse de Madrid, s'excuse sur la gravité des affaires de France. »

Le 3 septembre, c'est Como qui lance un dernier appel du côté de Philippe : « La reine d'Écosse nous fait remettre un Mémoire du jésuite (Martelli), dont Taxis a copie; la mère et le fils se trouvent réduits à une telle détresse qu'il leur faut, sous peine de mort, traiter avec Élisabeth... Cependant, la Reine essaiera de temporiser jusqu'à Pâques si l'on espère la secourir. Sa Sainteté se désole, incapable d'agir, et nous invite à exhorter encore le Roi catholique; il se décidera selon l'inspiration divine. »

Le 17 octobre, Taberna répond qu'il a montré combien une alliance du prince et de sa mère avec Élisabeth serait funeste aux intérêts espagnols, à la Chrétienté entière; Philippe, à regret, ne veut que maintenir ses offres d'argent et réserver la question de fond pour plus mûr examen.

Seuls, les Jésuites ne se décourageaient pas.

Crichton et John Gordon, retournant en Écosse, sont arrêtés sur mer par les Hollandais; un marchand les reconnaît, Gordon va périr comme complice du récent assassinat de Guillaume d'Orange, lorsque Élisabeth réclame Crichton.

Leur confrère Hay, dont le lecteur se rappelle les pérégrinations, écrit de Paris, le 29 octobre, au général de la Compagnie : « Fontenay nous apprend qu'en septembre dernier Gordon avait réussi à se rendre chez son neveu, le comte de Huntly, tandis que Crichton était retenu à Londres : Beton recommande ce dernier à l'ambassadeur français, Castelnau de Mauvissière, et nous employons aussi un Italien, Matteo Zampini, qui possède à Londres des amis dévoués aux catholiques.

« Les ministres répandent le bruit qu'il y avait sur le navire treize jésuites et que tous ont été livrés à la Reine, avec leurs calices et leurs ornements; ils prétendent que Jacques entend la messe chaque matin; le Roi répond que l'Écosse est interdite aux Jésuites, en ordonnant à Gordon de partir dans un mois, mais Fintry espère qu'Huntly le délivrera.

« Jacques a rendu ses bonnes grâces à l'évêque de Dunkeld, par conséquent, à Beton; celui-ci diffère d'en informer le Pape, n'étant pas assez sûr de la chose. Je vous supplie d'aider le prince à s'instruire de la religion, à se déclarer hardiment, même contre les ministres. Parsons, qui est à Rouen ou en Flandre, me laisse le soin de cette province, et Beton voudrait que j'y retourne avec Tyrie (un autre jésuite écossais), afin de seconder Gordon. »

Le 19 novembre, Marie Stuart parvenait à transmettre un message à Madrid, que le Nonce expédiait à Rome le 8 janvier suivant.

Le 15 février, Beton donnait à Mercurian des nouvelles de ses missionnaires : « ... Gordon a rejoint Holt, et ils ne veulent pas qu'on envoie de prêtres écossais, contre lesquels le Roi serait obligé de sévir; deux prêtres anglais iront plutôt à Aberdeen, et au mois de mars, on espère nous adresser un courrier. Élisabeth s'efforce, par violence ou trahison, de circonvenir le Roi. » La science et la vertu de Gordon exerçaient une réelle influence ; son neveu Huntly répondait aux arguments théologiques de Jacques : « Je préfère la religion de mon oncle à celle des ministres. » Piqué au jeu, le prince répliquait : « Qu'il vienne, je ne le crains pas » : et huit ministres interrogeaient le jésuite sur la justification, sur la messe; Jacques faisait sa partie dans la controverse, qui s'aigrissait sans aboutir, et au lieu de se prêter à une seconde séance, le prince inconstant partait pour la chasse : Gordon le relançait et pendant deux mois saisissait toutes les occasions de l'approcher; il gagnait ensuite le nord de l'Écosse, et sur le désir de quelques *lairds,* disputait publiquement avec le ministre Georges Hay, de bonne nais-

sance et docte helléniste ; cet érudit acceptait comme valable le témoignage des cinq premiers siècles de l'Église et soutenait ses thèses avec des citations incomplètes; Gordon protestant, l'adversaire allait quérir chez lui tout ce qu'un cheval pouvait traîner de livres; il n'en était pas moins battu avec ses propres armes, et plusieurs assistants, dont un membre de la famille Errol, se convertissaient.

Le jésuite John Dury, ainsi qu'Edmond Hay (le frère du jésuite) se présentaient comme les serviteurs d'un abbé qui portait le nom célèbre de Robert Bruce; et, avec la tolérance secrète du Roi, ils parcouraient la région de Dumfries, multipliant le nombre des papistes, y compris le gouverneur Maxwell; à Noël, Dury chanta l'office et les trois messes de rite dans un ancien monastère; un garde ayant voulu lui barrer le passage s'il n'exhibait un ordre écrit, beaucoup de gens avaient traversé la rivière à gué, dans l'eau jusqu'à la ceinture, pour rejoindre le prédicateur; d'autres venaient se confesser la nuit, par crainte des calvinistes.

Le 30 septembre, Tyrie, qui était resté à Paris, informe Mercurian qu'un évêque irlandais, leur correspondant en Écosse, avait jeté à la mer, par crainte d'une surprise, les lettres de Gordon et du P. Hay; on savait cependant, grâce à l'abbé Bruce, qu'ils séjournaient dans le Nord, Holt et Dury dans l'Ouest; l'évêque avait confirmé 10 000 personnes au moins; l'ordonnance qui menaçait de mort ceux qui donneraient l'hospitalité aux jésuites était un trompe-l'œil, une satisfaction verbale pour Élisabeth; et il semble, en effet, d'après un avis de Thomas Rogers, agent de Walsingham (18 octobre), qu'il en fut ainsi.

Mais nous allons laisser l'Écosse au second plan et concentrer notre attention sur les mesures plus énergiques dont l'avènement de Sixte-Quint sera la cause immédiate, et le supplice de Marie Stuart l'occasion déterminante.

Jules Martin,
prêtre de Saint-Sulpice.

*(A suivre.)*

# LA FRANCE ET MASCATE

## AUX DIX-HUITIÈME ET DIX-NEUVIÈME SIÈCLES[1]

---

### II

Avec la Révolution, se rallume la lutte entre la France et l'Angleterre ; les temps redeviennent dur pour les neutres : la marine de Mascate en fait l'expérience ; ses plaintes et ses réclamations recommencent. A l'Ile de France, malgré les grains qu'elle y porte, les colons sont trop intéressés aux captures, pour tenir compte des services ; le gouvernement, c'est eux : la France est loin et sans pouvoir sur cette colonie, indépendante en fait ; d'ailleurs, elle a d'autres soucis, et, quand une réclamation de l'Oman y parvient, aux rapports adressés aux Comités, on voit que ce sultanat est mal connu : la tradition est perdue ; les renseignements recueillis demeurent ensevelis dans les dossiers des ministères.

La prise de vaisseaux, le meurtre d'équipages par les corsaires, sont l'objet de plaintes du Sultan que transmettent Rousseau et Descorches, ambassadeur à Constantinople. Rousseau réclamait l'envoi d'un consul à Mascate ; prévenait que, par mesure de représailles, l'exportation des grains pour nos colonies avait été interdite[2]. La commission des relations extérieures adressa alors un rapport au Comité de Salut public[3], aux réclamations, contre les captures de navires, elle objectait « qu'elle ne peut se

[1] Voir la *Revue* du 1er octobre 1909.

[2] *Id.*, Rousseau, 30 vendémiaire an III (21 octobre 1794).

[3] Arch. Colonies, Ile de France, V, 93 ; *Rapport au Comité de Salut public*, 18 germinal an III (7 avril 1795).

déterminer à croire, qu'un peuple civilisé... n'ait pas la précaution de donner à ses navigateurs des sauvegardes qui fassent respecter leurs personnes et leurs propriétés. Une telle négligence ne pourrait se rencontrer que chez un peuple à peine sorti de l'état d'enfance ». Se basant sur ce qu'il n'entrait pas de fer dans la construction des navires mascatins, elle déclarait que c'étaient de simples barques ; les cargaisons ne pouvaient donc avoir la valeur réclamée. On voit que la Commission ignorait absolument ce qu'était la marine arabe et ses usages ; elle confondait en effet les barques du pays avec les navires de construction européenne ; cependant, elle eût pu aisément s'éclairer. C'était le rapport de légistes chicaniers, et non de politiques. Adoptant, en partie, les vues de Rousseau, elle proposait la création d'un consulat à Mascate, et, pour ce poste « intéressant notre commerce dans le golfe Persique et la surveillance de l'Inde », elle présentait le sieur Beauchamp au choix du Comité de Salut public. Celui-ci y donna son approbation. Né à Vesoul, en 1712, entré dans l'ordre des Bernardins en 1767, Beauchamp fut choisi, par son oncle dom Miroudot du Bourg [1], évêque de Bagdad, comme coadjuteur. Il vint alors à Paris, pour suivre les cours du Collège de France, et s'y trouva avec Lalande, qui ne tarda pas à l'apprécier. Astronome distingué, voyageur émérite, il parcourut la Mésopotamie, la Perse et le golfe Persique. Il végétait dans un modeste emploi, à Vesoul, quand l'amitié de son maître obtint pour lui, grâce à l'appui de Volney, le consulat de Mascate. Il eût pu y rendre de grands services : mais, au lieu de lui faire rejoindre directement son poste, on le chargea de reconnaître diverses routes de l'Asie Mineure. Nous ne l'y suivrons pas. Disons, simplement, qu'arrivant, en Égypte, Bonaparte y trouva Beauchamp malade et sans ressources, et que mille aven-

[1] Miroudot du Bourg, né à Vesoul en 1716, fut préconisé en 1781. Il ne résida jamais dans son diocèse; à l'époque de la constitution civile du clergé, il fut l'un des évêques qui assistèrent à la consécration schismatique de Gobel. Un bref de Pie VI, du 13 avril 1791, le déclara suspens. Il mourut en 1798, après s'être rétracté.

tures avaient entraîné jusque-là [1]. Chose singulière, déjà hanté de son rêve de l'Inde, Bonaparte, qui écrivait aux princes arabes, pour se les concilier ; qui cherchait à entrer en relation, avec les Wahabites et avec l'Iman du Mascate [2], ayant sous la main un agent accrédité auprès de ce prince, ne l'employa pas à nouer des relations sûres. Il adressa une lettre amicale au sultan de l'Oman, par une autre voie, retint Beauchamp, auprès de lui, et finalement, le fit partir pour une mission à Constantinople. L'établissement de rapports directs entre le sultanat et la France était encore ajourné. Dans une correspondance postérieure, avec Magallon, gouverneur de l'Ile de France [3], Ahmed, parlant de l'armée d'Égypte, écrivait qu'elle aurait pu passer par Bassorah où elle eût trouvé des facilités, auxquelles il aurait contribué, et Magallon d'écrire : « Il est possible que cette assertion soit dans le cas d'être combattue par les localités ; mais, les relations que j'ai entretenues avec ce prince et les bons procédés qu'il ne cesse d'exercer envers les vaisseaux français, qui abordent dans ses Etats ne nous permettent pas de douter de la sincérité de ses sentiments [4]. » C'était, peut-être, vrai quand Magallon écrivait en 1802, comme au moment où Bonaparte débarquait en Égypte ; mais, entre ces deux dates, une autre influence s'était affirmée à Mascate. Nous avions, toujours, laissé passer l'heure favorable ; nous allions, désormais, rencontrer momentanément des adversaires tenaces. Ahmed dut s'incliner vers eux pour les raisons que nous allons exposer. Lui et son successeur auront, désormais, une politique de bascule entre la France et l'Angleterre, jusqu'au jour où cette dernière finit par triompher et faire de l'Oman, son vassal.

Depuis de longues années, les arabes Joasinah, pirates redou-

[1] Beauchamp, mourut à Naples en 1801.

[2] Napoléon, 15 ventôse, an VII (3 mars 1797). Correspondance, t. V, p. 278.

[3] Magallon, comte de La Morlière, né en 1754, à l'Ile-Adam, mort à Passy en décembre 1825, gouverneur de l'Ile-de-France, 29 juillet 1800.

[4] Papiers Decaen : V. 98, Magallon au Ministre de la marine : 30 pluviôse an XI (19 février 1803).

tés de la côte du sud du golfe Persique, étaient en guerre avec Mascate : au temps de Sultan-ben-Ahmed, ils s'allièrent, après s'être convertis à leur foi religieuse, aux Wahabites, qui rêvaient de la conquête de l'Oman. Par Wahabites, il faut entendre toutes les tribus arabes qui professaient la doctrine enseignée par Mahomed, fils d'Abd-el-Wahab, de la tribu des Nejeds. Ebn-Seoud, prince du Drejek, dans l'Yemen, avait adopté le wahabisme, et l'avait imposé, par la force, à une partie de l'Arabie On put croire, un moment, à la fondation d'un grand empire arabe. Ainsi menacé, Ahmed l'était encore par le pacha de Bagdad, qui l'accusait de favoriser les Français, en empêchant, par ses attaques contre les tribus du golfe Persique, celles-ci de répondre à l'appel de la Porte contre l'armée d'Égypte. C'est à ce moment que le gouverneur des Indes entama des négociations avec lui ; il avait besoin d'un appui, et un refus lui eût créé un puissant ennemi ; il traita donc. L'Angleterre, jusqu'alors et malgré les intérêts commerciaux qu'elle avait à Mascate, s'était désintéressé de l'Oman ; son influence y était médiocre, et, ainsi que le constatait un courtier indou : « Les Français se trouvaient beaucoup plus haut dans la faveur de l'Iman que les Anglais. » Bonaparte en Égypte, tout changea. L'activité qu'elle va déployer en Arabie et en Perse est la preuve qu'une attaque française des Indes par la voie du golfe Persique ne lui semblait pas impossible. Elle veut établir son influence dans ces régions, et, désormais, elle va, avec la persévérance et la ténacité qui la caractérise, poursuivre sa politique de domination. L'agent de la Compagnie des Indes à Bushire, Mehdi-Ali-Khan, fut l'intermédiaire ; au mois d'octobre 1798, le premier traité entre Mascate et l'Angleterre était signé[1]. Le sultan s'obligeait à cesser ses relations commerciales avec les colonies françaises : il interdirait l'entrée de ses ports et la possession de factoreries, dans ses États, aux Hollandais et aux Français, et renverrait ceux de ces derniers qu'il avait à son service L'Angleterre, par contre,

[1] W. Aitchison, t. VIII, p. 73 et 87

ménagerait un rapprochement avec le Pacha de Bagdad. La station de navires anglais dans le golfe suivit ce traité : Mascate y trouva un appui moral, compensé par l'influence qu'acquérait la puissance anglaise. Peu de mois après, le gouverneur des Indes envoyait en mission, en Perse, sir John Malcolm; il fut décidé que la petite division qui le portait toucherait à Mascate et que l'envoyé anglais resserrerait, si possible, les liens qui unissaient son gouvernement à cette puissance arabe. Le 8 janvier 1800, la frégate *Bombay* et le brick *Harrington* mouillèrent sur la rade de Mascate [1].

Malcolm reçut à bord de la frégate le gouverneur. Celui-ci, intelligent, expérimenté, connaissant bien les Anglais, ne les aimait pas, mais les redoutait. Il savait la valeur, mais aussi les conséquences d'une entente avec eux. Profitant de l'absence d'Ahmed, il évita de se prononcer, sans toutefois rompre. Malcolm lui dépeignit la situation de la France, et la conduite des Français sous les aspects les plus sombres. Ceux-ci avaient été chassés de tous les postes, sauf Maurice, « une île improductive et qui ne valait pas la conquête » ; Tipou-Sahib, perdu par leur amitié, châtiment du mahométan s'étant uni à des gens qui, au mépris de traité, ravissaient l'Égypte et menaçaient les villes sacrées de Medine et de la Mecque. « Ils s'en seraient, sans doute emparés, si Dieu n'avait favorisé les efforts de l'armée anglaise dans ce pays. Punition de ces perfides, ils étaient, maintenant, seulement anxieux d'en sortir sains et saufs. » La péroraison de ce discours, une menace : « Sauf Ceylan, Malacca et Amboine, il n'y avait pas de ports où un vaisseau pût mouiller, sans la permission des Anglais. Qu'adviendrait-il du commerce réputé de Mascate, si les ports de l'Inde étaient fermés à la marine marchande de Mascate, par la volonté d'un pouvoir plus fort ? »

Le gouverneur se déroba, mais Malcolm n'entendait pas s'en retourner les mains vides : tenace, il se lança à la poursuite d'Ahmed. A Ormuz, déception ! le prince est à l'autre côté, l'Anglais suit la piste et le rejoint. Dans leur entrevue, Malcolm

[1] Kaye, t. I, ch. vii.

lui exprima le regret du gouverneur général de l'Inde de l'avoir vu prêt à se liguer avec les Français ; il flatta, promit, admonesta, se montra menaçant : finalement, le Sultan, inquiété déjà par d'autres ennemis, placé sous la volée d'une frégate anglaise, signa le traité préparé par le diplomate anglais (18 août 1800[1]). C'était la confirmation du précédent, avec adjonction d'une clause, autorisant l'Angleterre à faire résider un agent officiel à Mascate. Malcolm accrédita, immédiatement, un jeune chirurgien de l'expédition, Boyle. Sa profession augmentait son influence, et lui faciliterait l'oreille du Prince. Narrant cette campagne diplomatique, le biographe de sir J. Malcolm s'écrie : le commerce et la médecine, « nous leur devons en réalité notre empire indien[2] ». En ce cas, l'Angleterre avait lieu d'être satisfaite : les Banians et le docteur Boyle étaient dans la place. Quant à la France, sollicitée par trente ans d'établir un agent, elle avait tergiversé, perdu l'occasion : sa rivale l'avait devancée, et, avec un coup d'œil sûr ayant vu l'utilité de surveiller ces régions et de s'immiscer dans leurs affaires, elle avait prestement battu le fer. La partie bien engagée, elle la compromettait un instant. Les succès des Wahabites s'accentuaient, Abd-el-Azis, fils et successeur d'Ebn-Seoud, continuait ses conquêtes : c'est, en vain, qu'il tombera sous le fer d'un persan fanatique, Seoud, son fils, demeurera aussi redoutable à ses adversaires. L'Angleterre se tint donc dans une réserve prudente. La guerre avait éclatée, entre le pacha de Bagdad et les Wahabites, malheureuse pour le premier. Celui-ci se rapprocha de l'Oman. Ahmed se trouvait, ainsi, délivré d'un de ses adversaires, devenu son allié ; quant à la puissance britannique, sa prudence rendant le traité, signé avec Malcolm, sans avantage, il devenait simplement un lien pour le Sultan de Mascate.

Un retour offensif de la politique française avait donc chance de réussir. Magallon fut-il simplement guidé par les ressources que tirait l'Ile de France de Mascate, s'inspira-t-il, en outre, du

[1] Aitchison, t. VIII, p. 87 et suiv.
[2] Kaye, t. I, ch. vii.

dessein plus politique de ramener Ahmed à l'amitié française? Sur ce dernier point, les documents sont rares et peu explicites : on peut cependant l'affirmer. Sa conduite fut fort habile. Voici les renseignements que nous fournit une notice consacrée au capitaine de vaisseau Buchet de Chateauville par l'amiral Jurien de la Gravière [1]. Les corsaires avaient capturé trois vaisseaux mascatins ; l'*Ahmedié*, le *Mustapha* et le *Phidelem*. Magallon « refusa de reconnaître la validité de ces captures. Il charge l'enseigne de vaisseau Chateauville de reconduire dans l'Inde, pour les restituer au prince, dont il songe à se faire un allié, les trois navires, capturés à son avis, contre le droit des gens. Le 20 mars 1801, Chateauville appareille pour Mascate sur l'*Ahmedié*, bien muni de dépêches et d'instructions verbales. » Que contenaient ces instructions, nous l'ignorons, mais une lettre du Sultan démontre que Magallon, avec un sens très clair du but à atteindre, était entré dans la vraie voie, et que, malgré la pénurie de ses moyens, il était venu en aide à l'Oman. Chateauville ne ramenait pas, seulement, les trois prises ; mais, il conduisait, également, des secours. « Par la présente, écrivait Ahmed, nous avons le plaisir de vous faire savoir l'arrivée de notre ami, M. Laffitte... aussi bien des présents que vous eûtes la générosité de nous envoyer; sur quoi il nous est impossible de vous exprimer la joie que nous eûmes à leur arrivée, et surtout des troupes que vous eûtes la bonté de nous expédier, lesquelles nous avons reçues à bras ouvert et aurons, toujours, soin de les considérer, comme nos frères et nos amis ; en quoi, nous vous sommes, tant nous que nos descendants, infiniment et très infiniment obligés. Nous les garderons, auprès de nous, selon vos ordres le mieux qu'il nous sera possible, et, toutefois que vous nous les redemandiez, soyez persuadé que nous vous les remettrons à la première réquisition et serons, toujours, reconnaissants des services que vous nous avez rendus [2]. »

[1] Jurien de la Gravière, *l'Amiral Roussin;* appendice : *Armand Buchet de Chateauville.*

[2] Arch. Colonies, Ile de France, V. 99. Ahmed à Magallon. La lettre est

Quel était le nombre des troupes expédiées? Quel fut leur rôle? Rien dans les documents ne nous renseigne. Elles accompagnèrent, probablement, Ahmed dans ses expéditions contre les tribus du golfe Persique, comme Chateauville qui, pendant quinze mois, fut le compagnon inséparable du Sultan arabe. « Pendant mon séjour à Mascate, se contenta d'écrire cet officier, j'ai été traité avec distinction, et défrayé de toutes mes dépenses. Le prince, quand je partis, me chargea de dire au général, qu'il lui offrait ses services pour l'approvisionnement de la colonie. » Le Sultan ne s'était pas borné à ce message verbal; il écrivit à Magallon pour le remercier des secours envoyés. Celui-ci lui répondit, avec beaucoup d'habileté [1] : d'abord, il exprimait ses regrets pour les actes irréguliers commis par les corsaires, puis, lui annonçait le retour d'un de ses navires dont les juges de l'île avaient invalidé la capture, preuve que la justice de la France « ne souffrira rien d'attentatoire à la bonne foi et à la sincère amitié que la République française s'honore de maintenir avec ses alliés »; et, pour terminer, il lui mandait qu'il avait eu soin de faire respecter ses droits sur le petit bâtiment confié au Français Gaspard Chatelain. Appui matériel, souci des intérêts des Mascatins et leur souverain; c'était intelligence des moyens propres à rafermir notre influence, un instant compromise, dans l'Oman.

La politique anglaise, heureuse à ses débuts, avait, pendant cette période, perdu du terrain, en prétendant tenir Mascate, étroitement dans sa dépendance, tout en interprétant largement les conventions, quand son intérêt le réclamait.

Les Wahabites combattaient avec succès, et le pacha de Bagdad et le Sultan. Leur prince était plus puissant que jamais. Les Anglais, pour garantir la sûreté de leur correspondance par la voie de d'Alep, cherchèrent à gagner sa bienveillance, en pra-

sans date, mais Magallon ayant succédé, en 1800, à Malartic, comme gouverneur, elle ne peut s'appliquer qu'à l'envoi de Chateauville

[1] Papiers Decaen. Magallon à Ahmed, 30 fructidor an X (17 septembre 1802).

tiquant, sans vergogne, une politique à double face. M. Manesty, leur consul à Bassorah, sonda Abd-el-Azis, successeur d'Ebn-Seoud, lui demandant sûreté et protection, pour leurs messagers qui, porteurs des dépêches de l'Inde, traversaient le désert, de Bassorah à Alep. A cette requête, le consul joignit de riches présents : le tout fut assez froidement accueilli par Abd-el-Azis. Il se borna à répondre que, tant qu'il serait en paix, avec le pacha de Bagdad, il n'inquiéterait pas les messagers anglais. C'était un demi-échec.

Ahmed eut-il vent de cette politique tortueuse? Toujours est-il qu'il inclina vers la France. Au mois de février 1803, débarquait à l'Ile-de-France, un envoyé du Sultan, avec mission, selon la lettre l'accréditant auprès de Magallon, d'éclaircir les événements passés et de renouer les liens d'amitié [1]. Cet envoyé était Cheik-Aly. Avec lui, on s'en souvient, sir John Malcolm avait tenté de négocier ; il s'était dérobé. Les Anglais comptaient à tort sur lui. Dissimulant sa haine contre eux (il les avait combattus sous Tipou-Sahib), il était, et demeura, notre partisan, secret parfois, et mit à notre service son intelligence, ses talents et son influence. « C'est un personnage que nous estimons et en qui nous avons mis toute notre confiance, pour vous découvrir la raison, aussi bien que les motifs, que nous avions à nous plaindre ; la vérité est sur sa bouche ; vous pourrez avoir confiance en tout ce qu'il vous dira... [2] » Ce qu'il allait dire à Magallon était tout autre que ce qui faisait l'objet apparent de sa mission. Les lettres du gouverneur nous le révèlent ; elles n'ont pas besoin de commentaires. « Citoyen Ministre, je me rends compte que le souverain nommé, l'Iman de Mascate, vient d'envoyer vers moi un ambassadeur ; l'objet apparent de cette mission porte sur quelques réclamations, auxquelles il a été fait droit ; mais l'objet politique, et qu'il est fort important (même pour les intérêts de ce prince) de tenir dans le secret, est de solliciter l'amitié et la protection spéciale de la République fran-

[1] Papiers Decaen. V. 98; Ahmed à Magallon, 12 décembre 1802.
[2] Même lettre.

çaise. Il paraît que ce prince a beaucoup à se plaindre des vexations du gouvernement anglais...[1] » Autre lettre : « Je vous ai transmis, sur l'objet politique de cette mission tous les détails qui m'ont paru susceptibles d'éclairer et de fixer l'attention du gouvernement. J'ai peu de choses à ajouter aujourd'hui à ces détails ; les diverses conférences que j'ai eues, avec cet ambassadeur porte sur les mêmes bases : le désir de l'amitié et de la protection de la République française. Une note particulière qui m'a été remise, en dernier lieu, par ledit ambassadeur, porte, en substance, que l'Iman de Mascate verrait avec plaisir un agent du gouvernement français chez lui et qu'il regardera comme ses ennemis ceux de la République française[2]. » Au nombre des présents offerts, au nom de son maître, par Cheik-Aly, se trouvait, pour Magallon, un étalon arabe provenant des écuries du prince. Le gouverneur de l'Ile-de-France répondit, à cette attention, par de nombreux présents, adressant, au souverain, une lettre pleine de délicates flatteries. « Les chevaux sont de toute beauté ; mais, dans le nombre, il y en a un que mes sentiments et mon goût distingueront, toujours, très particulièrement ; c'est celui qui vous a servi et dont je vais faire ma monture de parade et de prédilection... Je vous fais hommage, en mon nom particulier, de mon fusil favori ; c'est une arme sans luxe, mais de la plus excellente qualité ; vous pourrez vous en servir avec confiance, et je vous prie de vous rappeler de moi lorsque vous en userez[3]. » Au nom de la France, il envoyait plusieurs pièces d'artillerie et des munitions.

Devait-on attacher une réelle importance à ces propositions ? Une telle entente nous eût-elle assuré une amitié durable ? Ce sont là des questions auxquelles on ne pourrait donner que des réponses conjecturales, il faut nous en tenir aux réalités. Il est permis de constater, cependant, que, pendant les quelques

[1] *Id.*, Magallon au Ministre de la marine, 30 pluviôse an XI (19 février 1803).
[2] *Id.*, Magallon au Ministre, 26 ventôse an XI (17 mars 1803).
[3] *Id.*, Magallon à Ahmed, 20 ventôse an XI (11 mars 1803).

années, durant lesquelles Magallon avait été amené à diriger nos rapports avec Mascate, son initiative avait produit d'heureux résultats. Il avait montré beaucoup de finesse et un instinct très sûr de la politique qu'il convenait de suivre vis-à-vis de l'Oman. Il eut suffi que le gouvernement fit sienne sa manière de voir et d'agir. Malheureusement, les instructions sollicitées par ses dépêches, avaient été arrêtées avant que celles-ci ne parvinssent en France et la direction de l'affaire passait à un personnage, ignorant de la contrée et des intrigues qui s'y déroulaient. Il n'avait, semble-t-il rien de ce qu'il eut fallu pour réussir, et à plus forte raison quand les circonstances nous déservaient. L'échec ne doit pas lui être entièrement à grief ; la bonne part en revient au gouvernement.

Bonaparte avait rêvé d'une action contre l'Inde ; consul et empereur, la même pensée le hanta sans cesse : par des missions politico-militaires, il jalonna la route de l'Inde ; il voulait aller y chercher l'Angleterre, pour éteindre et terrasser cette adversaire insaisissable. Mascate et son rôle futur le préoccupèrent. Son génie réaliste avait besoin de données exactes. Talleyrand lui en fournit quelques-unes. « Mascate est une place importante... L'Iman qui y gouverne, et dont la domination s'étend fort avant dans l'intérieur des terres, et même sur quelques districts de la côte de Mozambique, est un prince indépendant sous tous les rapports[1]. » Rapport exact, mais qui avait le tort de donner l'idée d'un État organisé et centralisée ; d'où déception et découragement préjudicable, quand on constaterait que l'Oman n'était rien moins qu'un État, au sens européen du mot. Talleyrand ajoutait, et ceci indique le caractère de la mission qu'il proposait : « Il est essentiel que l'agent soit revêtu d'un caractère politique. » Le choix du ministre se fixa sur un ancien conventionnel, le citoyen Cavaignac. Talleyrand réclama son passage sur l'un des navires de la division de l'amiral de Linois, qui transportait à Pondichéry le général Decaen et des troupes,

[1] Docum. part. : *Rapport de Talleyrand au Premier Consul*, 12 vendémiaire an XI (4 octobre 1802).

pour la reprise de possession de nos colonies de l'Inde. Un navire de guerre conduirait, ensuite, notre représentant à Mascate. « On a pensé, écrivait Talleyrand à Caffarelli, qu'il était nécessaire que le citoyen Cavaignac arrivât sur un bâtiment de l'État, afin que son début, en cette ville, fît une impression capable d'assurer le succès de sa mission, à laquelle le Premier Consul attache beaucoup d'importance[1]. » Des instructions furent préparées pour Cavaignac. Il devait s'efforcer de lier de bonnes relations avec l'Oman; rédiger un projet de convention commerciale, quand il connaîtrait le pays et ses productions, et le soumettre au Ministre. Il devait encore assurer au Prince, en ce qui concernait la capture de ses navires par nos corsaires, qu'il devait tout attendre de la justice et de la loyauté du gouvernement français, et lui faire sentir, « que celui-ci lui donnait une haute marque de bienveillance, en consentant à soumettre à un nouvel examen une affaire déjà jugée ». Il devait, enfin, et c'était là l'objet principal de sa mission, recueillir des renseignements précis sur l'Imanat de Mascate. Ainsi, Cavaignac se rendra compte de l'état de chose en Arabie; Sebastiani va remplir en Égypte une mission analogue; et Decaen, sous l'apparence de gouverner nos comptoirs de l'Inde, y étudiera les moyens de ruiner la puissance anglaise. Toutes ces missions, on le voit, ont le même objet : c'est l'esquisse du grand projet contre l'Inde, que Bonaparte, en prévision d'une rupture certaine, caresse et caressera toujours.

C'étaient des mesures que l'Angleterre n'entendait point tolérer, et qui s'affirmaient trop clairement. A Mascate, un envoyé discret et sagace eût suffi. C'était une mission qu'on y envoyait; car Cavaignac devait être accompagné, sur ses instances, de quatre secrétaires, ce qui provoquait cette réponse sceptique de Decrés à Talleyrand : « Les quatre personnes qu'il emmène, sont surabondantes, à coup sûr, pour ce qu'il aura à faire. » L'erreur commise par l'éclat donné à la mission prove-

[1] *Id.*, le Ministre des Relations extérieures au Préfet maritime à Brest, 16 nivôse an XI (6 janvier 1803).

nait moins du Ministre, que de l'envoyé qui avait tenu à donner de l'importance à ses fonctions; mais la vraie faute consistait dans le choix qui avait été fait. Ancien conventionnel, ancien réprésentant en mission dans le Midi, tout son passé eût dû le faire écarter d'une fonction où il fallait beaucoup de souplesse, et non de la raideur ; où il eût été nécessaire d'employer un serviteur au fait de la politique orientale et rompu à ses nécessités. C'était un politicien, que des raisons personnelles portaient à s'éloigner, et qu'on avait nanti d'un poste pour lequel rien ne l'indiquait. Decrés le jugeait « un personnage *léger* et *prétentieux*[1] ». Il s'agitait beaucoup ; fatiguait de ses réclamations, finissant par obtenir une suite inutile et inopportune. Talleyrand dut l'avertir qu'il ne prolongeât pas son séjour à Paris et qu'il hâtat son départ.

Parti sur la *Côte-d'Or*, Cavaignac relâcha au Cap, où un capitaine marchand lui fit connaître que le Sultan avait envoyé une mission à l'Ile-de-France « pour obtenir des secours de troupes et de munitions de guerre, et pour demander un agent français[2] ». Cette nouvelle devait être connue des Anglais; or, Cavaignac annonçait qu'il lui faudrait, encore, six ou sept mois pour atteindre Mascate. Mis en éveil, il était à craindre que nos rivaux ne prissent le devant, et, par persuasion ou menaces, ne contrecarassent nos vues. Cavaignac ne songea pas à demander de nouvelles instructions que le gouvernement lui eût adressées à Mascate par la voie de terre. Un agent plus énergique eût peut-être pris sur lui de gagner l'Ile-de-France, pour y prendre langue et rallier Mascate par des voies plus rapides. Cavaignac écrivit, simplement, à Magallon, pour obtenir des renseignements que celui-ci lui remit, mais sans utilité[3].

A Pondichéry, où il arrive en juillet, Cavaignac trouve la place aux mains des Anglais. Linois et ses vaisseaux se sont dérobés sur l'avis apporté par le *Bélier* de l'éminence de la

[1] *Id.*, Decrès à Talleyrand, 16 nivôse an XI (6 janvier 1803).
[2] *Id.*, Cavaignac au Ministre, 10 prairial an XI (30 mai 1803).
[3] *Id.*, Magallon à Cavaignac, 12 fructidor an XI (30 août 1803).

guerre. Le *Côte-d'Or* et les autres navires de commerce, nolisés par l'État, sont arrêtés par les vaisseaux de l'amiral Rainier. La responsabilité de l'événement incombait au ministère de la marine qui avait bien expédiés des nouvelles à Linois, mais n'avait pas songé aux navires isolés. Le *Bélier* avait devancé la *Côte-d'Or* à False-Bay, et l'avait laissée poursuivre sa traversée sans l'avertir du péril. Cavaignac est, sinon prisonnier, du moins arrêté : il ne lui reste qu'à protester. « J'ai l'honneur de vous prévenir, monsieur l'amiral, que ne pouvant pas être prisonnier, je vais descendre à terre et profiter de la première occasion, pour me rendre à mon poste [1] ». N'eût-il pas été plus habile de paraître renoncer à sa mission?

Le gouverneur général, Wellesley, avec une indépendance audacieuse, avait prévu la guerre et arrêté l'expédition de Decaen ; il lui suffisait d'un geste énergique vers Mascate, avant la venue de Cavaignac, et il en avait le temps et les moyens, pour faire échec à notre politique. Ainsi, de tous les points de sondage établis par Bonaparte, en Orient, il ne restait rien, que des instructions et des rapports dans la poussière des archives. Avec l'autorisation de l'amiral Rainier, Cavaignac put s'embarquer pour l'Ile-de-France, où il débarquait le 15 août 1803. Il y retrouva Decaen.

Celui-ci avait été nommé capitaine général de nos possessions dans l'océan Indien. Intelligence, talents militaires et d'administrateur, vues politiques, ambition, il réunissait tous les dons propres à un grand rôle. Il rêvait de réaliser la grande entreprise contre l'Inde. La disparition de Magallon fut, cependant, un contretemps fâcheux. Ses relations avec le Sultan, sa connaissance de la politique arabe, son habileté à préparer les voies eussent été précieuses. A défaut d'un succès éclatant, la politique française eût pu évoluer plus sûrement en cette période critique.

Decaen, au contraire, paraît s'être intéressé que médiocrement,

[1] *Id.*, Cavaignac à l'amiral Rainier, 28 messidor an XI (17 juillet 1803).

au début de son gouvernement, à l'affaire de Mascate ; il ne vit dans la démarche d'Ahmed, vis-à-vis de son prédécesseur, qu'un moyen de faire écouter ses réclamations contre la capture des navires arabes. Il cite la note de l'envoyé à Magallon, mais aucune allusion à leurs entretiens. Faut-il admettre qu'il ne les ait pas connus? ou que, par un sentiment assez humain, il dédaigna les dires de Magallon? Selon nous, il subit l'influence de renseignements fournis par un interprète de son état-major. Talamas, d'origine turque, connaissait l'Oman : il était intelligent et dévoué. Decaen le questionna, voici sa réponse : « Je sais que l'Iman de Mascate fait un assez grand bruit en Europe.... pour moi, qui ne me suis jamais servi de lunettes, je ne le vois et ne le considère que comme un pauvre prince bédouin, qui cherche à faire accroire aux autres qu'il est quelque chose et qui, dans le fond, n'est qu'un zéro. » Ainsi, le souverain arabe n'est pas un prince puissant, un chef d'État constitué; à quoi bon, alors, s'en inquiéter ! Néanmoins, Decaen hâta le départ de Cavaignac : il y fut porté « par les anciens rapports avec l'Iman, par la belle situation de Mascate et de son port, par les intentions du gouvernement d'y avoir un agent » et, surtout par la facilité à correspondre, par la voie de terre, avec son gouvernement, quoiqu'il remarquât, qu'à l'encontre de ce qui aurait dû être, notre consul, Rousseau, résidant non à Bassorah, mais à Bagdad, et un simple agent dans la première de ces villes, nous ne tirions pas tous les avantages espérés dans cette voie [1].

Decaen, comprenant que, par le poste où il venait d'être placé et par le rôle qui lui était destiné, il pouvait et devait connaître toute la politique de cette région de l'Asie, étant mieux à même de décisions fermes et promptes, écrivit à Cavaignac. « Que vos relations soient avec moi, comme si j'étais le seul avec lequel vous dussiez être en relation ; Mascate est compris dans les dépendances du commandement, dont je suis honoré. » Se substituant plus encore au Ministre des Affaires étrangères, il rédi-

[1] Arch. Colonies, Ile-de-France, V. 102; Decaen au Ministre, 30 fructidor an XI (16 septembre 1803).

geait des instructions où, moins pessimiste qu'avec le gouvernement, il observait à Cavaignac que la demande d'un envoyé, « faite par l'Iman de Mascate, contribuerait à rendre sa mission bien plus agréable, puisqu'il ne pouvait douter d'un bon accueil ». Il indiquait, enfin, à notre envoyé que celle-ci avait deux objets principaux : appuyer auprès du souverain arabe sur ce que, en l'accréditant auprès de lui, le « Premier magistrat de la France voulait lui donner une preuve de sa volonté d'entretenir de bonnes relations, et l'assurer contre les pirateries nuisibles au commerce qu'il voulait voir s'établir entre les îles de l'Oman ; enfin, réunir des renseignements précis sur l'Oman », « afin de pouvoir statuer quels peuvent être effectivement les avantages que la France peut retirer de ces rapports [1] ».

Cavaignac partit de l'Ile de France, le 27 fructidor (14 septembre) ; un officier du génie, Mécusson l'accompagnait : il devait, en dissumulant sa qualité, examiner la situation militaire de l'Oman. L'erreur de conception qui avait inspiré la mission, se perpétuait. On voulait s'assurer des ressources de la principauté arabe, comme on l'eût fait d'un État organisé, alors qu'il s'agissait par une politique souple et tenace de gagner de l'influence, en un point précieux au point de vue militaire et d'où nous pourrions tirer des ressources en fournissant des éléments d'organisation et de force.

A son arrivée à Mascate le 10 vendémiaire (3 octobre) [2], Cavaignac informa le vizir de sa venue, le priant de prendre les ordres de son maître. Cheik-Aly vint le saluer. Ahmed était absent : un message l'avertirait de la venue du représentant de la France. Cavaignac demanda, alors, qu'on lui préparât la maison, accordée à l'agent français par la convention de 1790. A peine les ouvriers au travail, ils disparaissaient : nul ne peut être admis à résider à Mascate, sans autorisation du sultan, est-il

[1] *Id.*, Decaen à Cavaignac, 19 fructidor an XII (6 septembre 1803).

[2] Sur le séjour de l'*Atalante* et Cavaignac à Mascate : Arch. Colonies, Ile-de-France, V. 102. *Journal de la frégate l'*Atalante ; Cavaignac à Decaen, 15 frimaire an XII (7 décembre 1803). Rapport au Ministre, 20 frimaire (12 décembre).

répondu aux réclamations. Le vizir ne permet pas que les bagages de notre envoyé soient débarqués. Cavaignac comprend qu'un changement s'est produit à notre égard. La raison : c'est la guerre qui est connue. Un protégé français, Jussan, l'a annoncée à nos officiers, auxquels la manœuvre suspecte de bâtiments anglais l'avait déjà fait soupçonner. Nouvelle grave, celui-ci les informe qu'une barque arabe est en route pour Bombay, afin d'informer le gouverneur de la présence des Français. Gaudin-Beauchêne, commandant de *l'Atalante*, voudrait repartir dans la crainte d'apparition de forces ennemies, et pour se conformer aux instructions reçues de ne demeurer que deux jours sur rade [1]. Cavaignac lui fait valoir qu'il devait se conformer à l'esprit plus qu'à la lettre de ses instructions ; que, si deux jours avaient paru suffisants, pour régler sa réception, la situation nouvelle exigeait sa présence ; qu'il devait rendre la réception aussi solennelle que possible, et que le souverain pourrait se froisser d'un départ précipité. Gaudin-Beauchêne promet de stationner huit jours. Comprenant ses inquiétudes, Cavaignac lui écrivait qu'il partirait avec lui, si la frégate s'éloignait, mais insistait sur les raisons qu'il lui avait fait valoir. L'attente, plus prolongée, était péril et humiliation. Le soupçon lui venait, non sans raison, que le courier expédié par le vizir avait eu ordre d'aller lentement ou qu'Ahmed, plus près de Mascate que les ministres ne l'affirmaient, flottait entre les conseils des partisans de l'Angleterre et ceux de Cheik-Aly, le pressant d'arriver.

Les hésitations du Sultan s'expliquaient : le péril wahabite grandissait et l'heure décisive semblait approcher où l'Oman n'aurait qu'à choisir entre la victoire et la servitude. Ahmed avait, déjà, réuni les membres de sa famille et les grands de la région, pour faire appel à leurs dévouements. Il escomptait qu'avec l'aide du Pacha de Bagdad, la victoire n'était pas impossible ; mais, il ne pourrait vaincre, s'il provoquait le méconten-

[1] *Id.*, Gaudin-Beauchêne à Cavaignac, 12 vendémiaire an XII (5 octobre 1803). Cavaignac à Gaudin-Beauchêne, 17 vendémiaire an XII (10 octobre 1803).

tement du gouvernement de l'Inde : car, alors, les ressourses fournis par le port de Mascate et ses relations d'affaires avec l'Indoustan tariraient, ses vaisseaux seraient molestés ; et, si une flotte anglaise barrait le chemin à ses bateaux dans le golfe Persique, adieu, les opérations combinées avec les forces ottomanes. Le Sultan n'était pas sans connaître les intrigues anglaises chez les Wahabites. Si Abd-el-Azis avait accueilli froidement les avances, il les rechercherait peut-être. C'était, dans la crise décisive, donner à ses ennemis l'alliance de l'Angleterre. Il eût fallu que la France offrît un aide effectif et montré sa puissance redoutable. Or, et la chose était certainement connue à Mascate, la retraite de nos vaisseaux à la côte du Malabar, témoignait, aux yeux de peuples fidèles à la force, que la souveraineté de la mer ne nous appartenait pas ; d'autre part, Cavaignac, chargé de se renseigner, ne pouvait promettre le concours de la France. Les hésitations du Sultan s'expliquent donc, et son refus final se justifie. Mais il eût voulu nous éloigner, sans rompre. Ni Cavaignac, ni Gaudin-Beauchêne, tout en devinant sa politique, n'entendaient la faciliter. A l'habileté ils opposeraient la ruse.

Il fut décidé que *l'Atalante* partirait, puis reviendrait, de nuit, au mouillage. On garderait le silence sur le projet de retour. Les Mascatins devraient manifester leurs véritables sentiments : craignaient-ils la rupture, ils s'efforceraient de retenir la frégate. Une dernière fois, la demande de descendre à terre fut adressée au gouverneur : la réponse fut négative ; toutefois, le représentant de la France était invité à patienter encore vingt-quatre heures. Cheik-Aly vint à bord, avec le fils de l'ancien gouverneur Calfan ; ce jeune homme paraissait le surveiller, tant il était suspect aux partisans de la politique anglaise. Cheik-Aly, éludant cette surveillance, entretint Gaudin-Beauchêne, et, tout en lui conseillant de rester, lui avoua : « Que la plupart des commerçants de Mascate, et le gouverneur lui-même, étaient dévoués aux Anglais » ; il lui affirma pourtant que le Sultan verrait avec plaisir le pavillon français.

Le personnage donna confiance au marin français, qui lui révéla le projet de retour, « ce qui parut lui faire un grand plaisir ». La ruse eut plein succès : à peine *l'Atalante* reprenait-elle son mouillage, que le Sultan faisait son entrée à Mascate. Les réponses dilatoires n'étaient plus de saison.

Cavaignac lui adressa une demande d'audience, rappelant que le Premier Consul ne l'envoyait que pour donner satisfaction aux sollicitations du souverain de Mascate, sollicitations qui se renouvelaient depuis plus de trente ans. Il reprenait tous les incidents des derniers jours, blessants pour la France ; il insistait sur l'accueil de l'envoyé anglais. Ce fut le dernier effort de notre politique. Trop de raisons s'opposaient à son succès. Cheik-Aly se présenta le 26 vendémiaire (13 octobre) à bord de *l'Atalante*, avec le jeune Calfan. Celui-ci tint un langage très net, résumé très juste de la politique arabe. « Il eût été à désirer que vous fussiez venu pendant la paix. Le Sultan vous aurait accueilli avec empressement ; mais les Anglais sauraient mauvais gré à mon maître de vous avoir admis, depuis que la guerre est déclarée entre vous. Nous avons vingt gros vaisseaux dans leurs ports, au Bengale ou sur la côte du Malabar ; il n'y a pas doute qu'ils ne s'en emparassent, aussitôt qu'ils seraient instruits. Avez-vous plusieurs ports voisins des États du Sultan, où ses vaisseaux puissent se réfugier et se radouber, comme ils le feraient à Bombay ? Que veut Bonaparte ? Que vous a-t-il chargé de demander au Sultan ? Il ne faisait aucune allusion à l'agent anglais, et pour cause : il eût fallu avouer les conventions de 1798 et de 1800, qui nous étaient inconnues. A ces questions, Cavaignac fit une réponse hautaine : « Bonaparte est trop puissant pour rechercher l'alliance de qui que soit : toutes les puissances, au contraire, recherchent la sienne », il déclarait qu'il n'avait « ni l'ordre, ni l'intention de donner l'état de nos forces, dans l'Inde ; mais, qu'elles étaient plus que suffisantes pour faire respecter le pavillon de la République et les offenses qu'on oserait faire à la dignité du nom français et à la puissance du Premier Consul, dans la personne de son envoyé ; que la Sultan,

ayant reçu un agent anglais, il devait agir de même à son égard ». S'il n'était reçu, il partirait le soir même. Attendre, davantage, n'eut rien changé « à la presque unanimité du Divan », Cavaignac le voyait; mais ce qu'il soupçonna, ainsi que Mécusson qui avait pu débarquer et observer la ville et ses entours, c'est l'action directe de l'agent anglais « un jeune chirurgien, médecin du Sultan », invisible, mais invoquant les traités, et sous les conseils faisant apparaître la menace. « Le Sultan n'osait, ni me recevoir, ni me refuser, d'une manière positive. La présence de la frégate lui en imposait : mais il craignait, davantage, la présence des Anglais, et la prise des bâtiments qui étaient dans leurs ports. » Il fallait se prononcer : la crainte de l'Angleterre l'emporta. On lui répondit qu'on verrait son départ avec plaisir. L'échec était complet; l'insulte incontestable. Aux demandes d'un représentant à Mascate, le gouvernement français avait répondu par l'envoi d'un résident, selon le terme officiel, et celui-ci était chassé. Les causes de l'échec, nous les avons indiquées, et n'y reviendrons pas. Mais résultat plus grave, les illusions sur Mascate s'évanouirent, et avec elles la notion des avantages réels qu'elle pouvait offrir. En eut-il pu être autrement après les rapports de Cavaignac.

En marge de l'un d'eux, on lit : « Il n'a séjourné que dix jours en rade; cependant son rapport n'est pas dénué d'intérêt. » On y trouve, en effet, une assez grande exactitude; mais rien des avantages qui pouvaient compenser les inconvénients. Il rendait hommage au Sultan. « On le dit bon et très brave ; mais rien ne révèle sa dignité, c'est dans toute la force du terme un chef de Bédouins. » Il pourrait, peut-être, lever quatre-vingt mille hommes ; « mais, on ne peut qualifier d'armée, des gens armés et sans discipline ». A toute constatation capable d'inspirer son sentiment favorable, il apportait une restriction qui en annihilait l'effet. Ainsi, encore : « le port est sûr, les moindres fonds de quatre brasses, propre à recevoir des vaisseaux et ouvert sur une vaste rade qui pourrait abriter quatre cents vaisseaux : une division pourrait s'y ravitailler et rafraîchir les équipages ».

voilà les avantages, et aussitôt d'écrire, « mais il n'offre aucune ressource, en agrès, ni en mâture ». Cavaignac avait cru trouver un état organisé ; sa désillusion le faisait conclure à l'inutilité de toute entreprise sérieuse en Oman. Il jugea, cependant, avec justesse que les Anglais intrigueraient, toujours, pour empêcher une amitié étroite de s'établir entre la France et le Sultan ; car leur puissance dans l'Inde, quoique formidable, serait sûrement renversée, si les Français avaient un point de contact avec le pays de l'Inde et la côte du Malabar ; « aussi les Anglais s'opposeront-ils toujours à l'établissement des agents français trop près de ces deux régions ; Mascate n'est pas loin et ses relations avec cette partie de l'Inde sont fréquentes ». Une pareille constatation aurait dû s'imposer à sa pensée et lui faire saisir la valeur et l'importance de Mascate. Il conclut, toutefois, à la nécessité d'y avoir un agent commercial. Mécusson, qui avait pu examiner de plus près Mascate et ses habitants, confirmait ses dires au point de vue militaire [1].

Nous avons dit les brillantes qualités de Decaen. Il avait, d'abord, fait peu de cas de Mascate ; son esprit sagace et son coup d'œil sûr changèrent ses dispositions. Il comprit, rapidement, le caractère et les causes de la politique arabe. Il vit dans sa duplicité, une nécessité de vivre et, comme l'existence de l'Oman importait à nos dessins futurs, il se résolut à ne pas rompre. « Les Arabes de l'Oman... aperçoivent depuis quelques années, et surtout depuis les prodiges du grand Napoléon, que la chute de la puissance anglaise dans l'Inde ne peut qu'augmenter les avantages qu'ils ont gagné à la guerre actuelle ; ils espèrent, même, pouvoir se rapprocher, un jour, au degré de prospérité qu'ils ont perdu depuis les conquêtes d'Alburquesque et, par suite, des établissements européens dans l'Inde.

C'est cette espérance, et ces vues politiques, qui les conduisent à paraître, au moins en évidence, plus disposés en faveur des Anglais, et à ne rien faire de leur gré qui puisse les ombra-

[1] Papiers Decaen, V. 98 : Rapport du capitaine Mécusson.

ger, jusqu'à ce qu'ils aient acquis la conviction que cette puissance colossale de l'Angleterre dans l'Inde, est arrivée au terme prochain de sa décadence ; car, alors, il n'y a pas de doute à faire qu'on les verra se présenter, pour contribuer, de tous leurs moyens, à aider à ce grand œuvre, dont les résultats leur offrent une perspective non équivoque[1]... » Ce jugement porté par Decaen, quelques années après l'échec de Cavaignac, avait guidé sa conduite. Il réservat l'avenir et préparat les voies. Il était revenu à la politique de ses prédécesseurs. D'ailleurs, peu après le retour de Cavaignac, la corvette *le Bélier* rentrait au Port-Nord-Ouest[2], ayant touchée à Mascate où son commandant. Hulot, avait appris les événements. Les renseignements fournis par cet officier jettaient quelque lumière sur la conduite des Arabes et permettaient de fonder quelque espoir de meilleures relations pour l'avenir. Cet officier avait reçu un accueil, assez peu plaisant ; mais, néanmoins, des regrets lui avaient été exprimés. « Ils m'ont paru très embarrassés et peinés de leur conduite ; mais ce sont des Arabes, dont le repentir ne peut être sincère » ; puis, une atténuation à ce doute : « Un rapport m'a été fait, par un Franc, que je crois digne de confiance, c'est que le Sultan et son conseil ont été consternés du départ de la frégate : ils ont même été sur le point d'expédier un petit brick pour l'Ile-de-France[3]. » Le désir, peut-être sincère, des Arabes, en demeura là. De graves événements, que nous allons résumer, brièvement, allaient rendre impossible, momentanément, toute politiqne étrangère pour l'Oman.

Ahmed, dans la croyance d'une coalition avec Ali-Pacha contre les Wahabites, partit, escorté d'une flotte de quinze navires, pour Bassorah, où il arriva le 5 octobre 1804. Il constata, avec douleur, que rien n'était prêt pour la guerre, et que le pacha, moins menacé que lui par Seoud, le nouveau prince des Waha-

[1] Arch. Mar. BB[4] 274. Decaen à Gardane, 8 juillet 1808.

[2] La capitale de l'Ile-de-France s'appela : Port-Louis sous la monarchie ; Port-Nord-Ouest, sous la Révolution ; Port-Napoléon, sous l'Empire.

[3] Papiers Decaen, vol. 98 : « Extrait du rapport du lieutenant de vaisseau Hulot, commandant *le Bélier*. »

bites, entendait demeurer inactif, refusant même de lui accorder un subside, pour l'armement des navires mascatins. Ahmed s'éloigna désespéré, et rencontré par des pirates Djiwacems, il périt dans le combat. Une véritable période d'anarchie s'ouvrit pour l'Oman.

L'Iman Saïd, sorte de roi fainéant, vivait encore; un des frères d'Ahmed, Kais, gouvernait Sohar; un autre, Siwai; des tribus de l'Oman reconnaissaient Kais; quelques-unes Saïd et Selim, fils du Sultan défunt; la puissante famille de Calfan songeait à grandir sa puissance. Bedr, un neveu d'Ahmed, n'était pas le moins ardent à la curée. Réfugié, après un complot, auprès de Seoud, il avait l'appui de la puissance wahabite, toujours grandissante. Celle-ci semblait devoir absorber l'Arabie. Seoud négociait avec la Perse, faisant des ouvertures au gouvernement de l'Inde qui inclinait, aussitôt, vers cet astre grandissant et l'aidait secrètement. La guerre civile, dont nous ne voulons pas faire, ici, un récit, sans intérêt, et probablement inexact, étant donné l'obscurité et la confusion des auteurs arabes, prit fin. L'assassinat avait supprimé Bedr, et Saïd fut proclamé Sultan, avec l'assentiment de Selim, son frère : mais, il avait dû accepter de payer tribut à Seoud.

Ainsi, l'Oman avait provoqué l'inimitié de la France, et résultat, était forcé de s'incliner devant Seoud, dont l'Angleterre recherchait les bonnes grâces en favorisant son ambition, et comme si ce n'était pas suffisant l'insolence anglaise aggraverait les difficultés au milieu desquels Saïd se débattait[1].

Le 26 juillet 1806, le corsaire *le Vigilant* était sur la rade de Mascate, faisant eau et vivres, quand parut la frégate anglaise, *la Concorde*, commandant Wood. Deux embarcations s'en détachent; l'une accoste à terre, l'autre *le Vigilant*. L'officier de cette dernière réclame les clefs des soutes et les armes; les marins les

[1] Pour ce qui suit : « Rapport du Capitaine général des Établissements français à l'est du Cap de Bonne-Espérance à Son Excellence le Ministre de la marine et des Colonies », et ses annexes, 1er août 1807, Arch. Colonies (Corresp.) Ile-de-France, V. 113.

lui refusent. Il s'éloigne ; mais rafle les matelots français qui se trouvaient en rade sur des navires arabes. Aux plaintes du capitaine corsaire, sur cette violation du droit des gens, le Gouverneur répond par l'ordre de partir dans les vingt-quatre heures. Les voiles sont à terre, le bâtiment sans eau et sans vivres, qu'importe ! Les Arabes rembarquent tout ce qui était à terre et conduisent de force le navire au large où la frégate qui le guétait l'enlève. La raison de cet acte ? La menace du capitaine Wood d'enlever de force *le Vigilant*. L'envoyé arabe confessa plus tard à Decaen « que les menaces du capitaine de la frégate anglaise avaient alarmé les commerçants et ceux qui avaient des navires dans le port, que cette crainte de perdre leur propriété leur avait fait préférer le parti d'obliger le corsaire à sortir ». A la réflexion, ils comprirent la folie de leur conduite. Ils avaient aidé l'Anglais à détruire un des frelons qui butinaient sur les mers ; mais, au nid, à l'Ile-de-France, s'en reposaient d'autres, dont l'essaim s'élancerait pour assaillir les navires mascatins. L'irritation grandirait à l'île lointaine, quand on y saurait encore qu'un capitaine arabe avait assassiné à son bord un pilote français, pour s'assurer son silence sur le pillage d'un vaisseau américain, *l'Essex*, et le massacre de son équipage. Le meurtre de Chatelain, la prise du *Vigilant*, c'étaient des représailles certaines. Saïd se résolut à calmer les colères. L'égoïsme anglais lui faisait en outre désirer d'un rapprochement avec la France.

Saïd expédia à Decaen, par un homme de confiance, une lettre où il lui notifiait son avènement au trône de ses pères. Il racontait l'affaire du *Vigilant* avec tout l'art qu'ont les Orientaux pour échapper à la vérité. Il avait fourni au corsaire toutes ses demandes, l'avait prévenu de la présence dans le voisinage d'une frégate anglaise, et c'est quand, grâce à ses secours, *le Vigilant* eût pu prendre la mer, qu'il avait été capturé par traîtrise. Pensant flatter Decaen, Saïd manifestait la plus vive indignation contre les Anglais. « Sûrement que Votre Excellence n'ignore pas l'effronterie et l'orgueil de la nation anglaise, aussi

bien que sa puissance dans l'Inde... La conduite de cette frégate anglaise nous a tellement indignés que nous avons expédié à Bombay un de nos navires, avec des lettres pour le général concernant cette affaire, et nous espérons que, par l'aide de Dieu, nous parviendrons à délivrer le navire français des mains de ses ennemis [1]. La lettre était remplie de promesses et de flatteries. « Nous supplions Votre Excellence d'accepter des bagatelles que notre nacouda [2] lui remettra. »

Decaen fit mettre le navire *Feizullahi* sous séquestre, à son arrivée au Port-Napoléon ; mais, trop habile pour briser, cette mesure de rigueur prise, ayant ainsi manifesté son irritation, il n'entendit pas rompre toute conversation et laissa la voie ouverte à des négociations. « Je jugeai que le moyen le plus propice à obtenir une prompte satisfaction était d'autoriser le nacouda à retourner lui-même sur son navire pour lui remettre mes réclamations. »

Dans une lettre, modérée de forme mais très ferme, il exprimait au Sultan ses regrets qu'au lieu d'avoir à le complimenter sur son avènement et sur les sentiments qu'il exprimait à l'égard de la France, il ait été contraint de recourir à une mesure de rigueur, jusqu'à ce qu'il eût obtenu pleine satisfaction pour l'insulte faite au pavillon, en livrant *le Vigilant* aux Anglais que « pour ses vrais intérêts et ceux de ses peuples, Sa Hautesse aurait dû plutôt combattre que seconder dans leurs entreprises ». Les navires français avaient ordre de respecter le pavillon de l'Oman, et celui-ci couvrait d'une façon évidente le commerce des Anglais. Après avoir parlé de l'assassinat du pilote et de la conduite équivoque des autorités arabes, Decaen élevait le ton : « J'aurais pu envoyer, dans le port de Mascate même, demander la réparation de tant de griefs... mais j'ai promis, à la prière des personnes que vous avez chargées ici de vos intérêts, et à celle du nacouda, que le navire *Feizullahi* soit expédié pour Mascate,

[1] *Id.*, Seyed Saïd à Decaen, 15 septembre 1806.

[2] Le nacouda correspondait au sabrécargue de la marine marchande d'autrefois ; il était chargé de la vente et de l'acquisition du chargement.

avec une partie des hommes de son équipage, pour vous remettre cette dépêche, laquelle sans cela vous aurait été portée par des vaisseaux de S. M. l'Empereur Napoléon, si je n'avais pas pensé qu'il serait suffisant de vous mettre sous les yeux ce dont j'ai eu à me plaindre... » Comme conclusion, il formulait son ultimatum : renvoi du *Vigilant* et de son équipage ; punition des assassins du pilote Chatelain ; envoi de représentants, munis de pleins pouvoirs, pour traiter du surplus des satisfactions auxquelles la France avait droit [1].

Les menaces produisirent leur effet ; les captures par nos croiseurs de navires arabes avaient prouvé qu'elles n'étaient pas vaines. Le 20 mai 1807, un envoyé du Sultan arrivait au Port-Napoléon avec deux navires. C'était le Seyed Madjed, de l'importante famille des Calfan ; il avait de pleins pouvoirs pour traiter.

Celui-ci avoua, avec beaucoup de franchise, que, si on n'avait pas reçu l'agent français, c'était par crainte des Anglais et que la France ne pût défendre les sujets de Mascate ; mais Saïd ne pouvait en être rendu responsable, le fait étant antérieur à son règne. Il s'excusa de l'affaire du *Vigilant*, en affirmant que son maître n'était pas à Mascate, lors de l'incident causé par la crainte des habitants et par les partisans de son oncle Bedr, dont il venait de se défaire ; quant aux irrégularités commises par les vaisseaux mascatins, elles provenaient de l'ignorance où les habitants de l'Oman étaient des usages maritimes européens. Le *Vigilant* était, d'ailleurs, de peu de valeur, et les torts causés par les corsaires à la marine arabe le compensaient. Decaen n'eut pas de peine à démontrer à l'envoyé que les Arabes connaissaient mieux les usages maritimes qu'ils ne voulaient en convenir ; que, d'ailleurs, s'ils avaient reçu l'agent français, dès la prise du premier navire, ils eussent pu négocier et obtenir les éclaircissements nécessaires. Il retraça tout ce dont l'Empereur avait à se plaindre, depuis qu'il avait eu la bonté de donner des marques de considération à l'Iman de Mascate. On devait donc considérer

*Id.*, Decaen au Seyed Saïd, 21 octobre 1806.

comme une preuve de sa bonté, qu'au lieu d'envoyer dans le port de Mascate le venger de cette injure, lui, Decaen avait préféré la voie de la douceur, dont le résultat était l'explication actuelle ; d'ailleurs ce n'était point par la valeur des vaisseaux capturés que de telles offenses se réparaient, mais par des aveux sincères.

« Eh bien, puisqu'il en est ainsi, interrompit le Seyed Madjed, ma mission n'a pas d'autre but que de terminer les différents qui se sont élevés et de faire des arrangements pour qu'on n'ait plus à se plaindre de nous. » — « Je considérai comme réparation suffisante cette leçon et ses résultats : les aveux faits des fautes commises... les dispositions dans lesquelles on annonçait être de faire toutes choses pour les faire oublier. » Decaen proposa à l'envoyé une convention, exécutoire provisoirement, en attendant ratification, favorable aux intérêts commerciaux de Mascate. Cet acte assez long, à part les règles imposées aux navires pour être considérés comme neutres, peut se résumer en deux points principaux : limitation très large des articles considérés comme contrebande de guerre ; autorisation de se rendre dans les ports ennemis, et de ceux-ci dans un port neutre, avec cette restriction que la navigation d'un port ennemi à un autre demeurerait interdite, sauf le droit de relâche dans deux ports désignés pour faciliter les traversées. Decaen obtenait l'engagement de recevoir un agent français. Encore, sur les représentations de Seyed Madjed redoutant des actes hostiles de l'Angleterre, fut-il convenu que l'article ne serait exécutoire qu'après la guerre [1].

On pourrait s'étonner d'une pareille condescendance ; mais Decaen était guidé par une idée politique. Ce n'était pas le gouvernement d'une colonie lointaine qui lui avait été confié, mais une tête de pont commandant un territoire ennemi ; toujours en alerte, il y attendait le signal de commencer l'attaque, l'assaut de l'Inde ; de là encore il surveillait l'ennemi, cherchant des auxiliaires : Arabes de Mascate, Hollandais de Batavia, Sultans

[1] Convention du 16 juin 1807.

indous, courbés sous le joug et conspirant secrètement. A sa citadelle, Mascate fournirait des vivres, de l'argent par ses achats à la Réunion et à l'Ile-de-France, un point stratégique à portée de l'Indoustan.

En cette même année, Napoléon signait avec Fath-Ali, empereur de la Perse, le traité de Finckenstein [1], il chargeait le général Gardane de le représenter à Téhéran et d'organiser la coalition contre la puissance anglaise. Les officiers qui l'accompagnaient organiseraient l'armée persane et reconnaîtraient les routes pour une armée venant de l'Europe. Nous n'étudierons pas la mission de Gardane ; son histoire est bien connue. Elle ne nous intéresse que par l'influence indirecte qu'elle eut sur les rapports de la France et de Mascate. Notons, simplement, ce passage des instructions de Gardane : « On suppose, dans le second cas (celui d'une expédition par mer), qu'elle doublerait le Cap et irait débarquer à l'entrée du golfe Persique, reconnaître quels seraient les ports propres à son débarquement. » Gardane devait correspondre avec Decaen.

Celui-ci reçut les mêmes instructions ; il crut l'heure venue. Sa modération porterait ses fruits et nous assurerait les ports de l'Oman. C'est dans cet état d'esprit qu'il reçut un nouvel envoyé de Saïd, le Seyed Abdulcaher, venant demander la levée de l'interdiction de naviguer d'un port ennemi à un port ennemi [2], il représenta qu'annuellement il sortait de Mascate trente ou quarante navires pour Bombay, la côte du Coromandel et le Bengale ; qu'ils faisaient escale dans divers ports où ils trouvaient à placer des portions de leurs cargaisons et à reprendre des produits du pays, pour les transporter dans la mer Rouge et à Mascate ; que si la prohibition était maintenue, il y aurait des pertes considérables pour les négociants arabes. Les Banians et autres commerçants de l'Inde sachant qu'ils ne pouvaient ressortir d'un port où ils étaient entrés, en profiteraient pour n'acheter qu'à un très bas prix les cargaisons importées, en

[1] 4 mai 1807.
[2] 18 avril 1808.

même temps qu'ils tiendraient à un prix très élevé les objets d'exportation. Or l'Inde fournissait le riz nécessaire aux Arabes[1]. Ce que demandait Abdulcaher était en contradiction avec toute notre législation maritime.

Habilement interrogé, Abdulcaher fournit d'utiles renseignements sur les voies conduisant dans l'Indoustan : il promit de faire parvenir la correspondance avec Gardane. Decaen n'hésita pas. L'Angleterre avait eu de grands politiques coloniaux, amants de sa grandeur, fiers des responsabilités, sachant que le succès absout, et assez grands patriotes pour s'offrir en sacrifice, en cas d'insuccès : la France avait trouvé leur émule. Decaen comprit que notre législation sur les neutres n'était qu'une arme de combat; qu'en cette partie du monde, elle se retournait contre nous. Il s'inspira de l'idée et non de la lettre du système. Il accorda toutes les demandes d'Abdulcaher. Sa politique et ses vues étaient justifiées par les événements. L'heure décisive pour la puissance anglaise semblait arrivée. La Perse, l'Empire ottoman, la Sindh[2] demandaient à s'unir avec nous. Les Mascatins entendaient prendre part à la curée.

Decaen, pour justifier ses concessions, faisait valoir l'intérêt qu'il y aurait à rattacher l'Iman au système d'alliance que l'entente avec la Perse venait d'ébaucher en Asie. « Dans les circonstances présentes, il n'était point indifférent de traiter aussi favorablement qu'il était possible l'Iman de Mascate et le commerce de ses sujets, autant en raison de la situation du port de Mascate à l'entrée du golfe Persique que parce qu'il possède plusieurs ports et points essentiels, tant dans le golfe Persique qu'à la côte opposée de l'Asie,... les îles Kharak et Kischm à l'entrée du golfe Persique. Enfin, il a, à lui seul, plus de moyens en marine qu'aucun prince des diverses parties de la côte du golfe Persique. L'Iman et ses sujets possèdent plus de cinquante

[1] Observations du Seyed Abdulcaher... à l'égard de l'article 6 de la convention du 16 juin 1807.

[2] Dossier du Sindh, établi par Rousseau fils, consul à Bassorah, qui avait eu des entrevues avec des envoyés de Mir-Golam-Ali-Khan, souverain du Sindh.

navires de deux cent cinquante à huit cents tonneaux, plus de cinq cents bateaux indigènes ». Il faisait encore valoir que, l'Iman étant tributaire de Shah de Perse, et celui-ci allié de Napoléon, « par une entente avec Suleiman-Pacha, gouverneur de Bagdad, on pourrait fermer le golfe Persique aux Anglais et leur interdire cette route de communication ». Ces vues étaient sages ; l'Oman et ses ports étaient absolument nécessaires au grand dessein contre l'Inde. Elles ne furent pas comprises. Encore une fois Paris contrecarra la politique suivie en Arabie par son représentant.

Le 3 juin 1808, Champagny accusant réception à Decrès de la convention concluait à la non-ratification, comme étant contraire à la législation maritime, instituée par les décrets de 1806 et 1807 (blocus continental). Enfin y avait-il lieu de se hâter, quand les Wahabites menaçaient Saïd et seraient, peut-être, prochainement maîtres de ses États ? Ce n'était qu'un argument spécieux. Le Sultan vainqueur, le traité gardait ses avantages ; vaincu, il ne nous nuisait pas. Le ministre conseillait une politique d'attente ; quand la législation maritime pourrait être rétablie sur ses anciennes bases, si le Sultan était consolidé, on verrait à approuver la convention. Sous les régimes qui venaient de se succéder, les dirigeants de notre politique avaient toujours prôné les demi-mesures, contrecarré leurs agents, hésité à agir, si bien que ces peuples amoureux de la force ne pouvaient croire qu'à notre faiblesse. En la circonstance, la décision ministérielle fut sans effet. Le moment approchait où l'Inde, Mascate, l'Orient, grandes visions et beaux songes disparaîtraient de nos conceptions politiques. Le léopard anglais allait casser les ailes à tous ces beaux rêves.

Fourbes par nature, les Arabes se méfiaient instinctivement des étrangers, Abdulcaher ne revenait pas. Une de nos prises toucha à Mascate, le 13 juillet 1808. L'enseigne Lafond put constater de la méfiance à notre égard [1]. Le gouverneur s'informa de

[1] Papiers Decaen, V. 98. Rapport de l'enseigne Lafond.

l'envoyé et de ses navires. Lafond fut en somme mal reçu; mais, fait inquiétant, il constata les intrigues anglaises. Il sut que les négociations s'étaient engagées avec le gouvernement du Bengale pour avoir six frégates : les subsides exigés du Sultan avaient empêché l'entente. Le Sultan hésitait; le résultat dépendait de nos propositions. Le retour d'Abdulcaher l'inclina vers nous : malheureusement, des navires mascatins furent encore capturés; d'où redoublement de méfiance et envoie de Molla-Saleh à Decaen. Pour le tranquilliser, il eût fallu l'adhésion formelle du Gouvernement français au projet provisoire signé par Abdulcaher et Decaen. La politique d'expectative compromettait nos chances.

L'Angleterre agissait : des frégates battaient le golfe Persique; un ambassadeur, sir Harford Jones, était en route pour Téhéran : Gardane ne réussit pas à le faire éconduire. Son rôle était, d'ailleurs, impossible : la politique russe de Napoléon ne pouvant se concilier avec un accord persan. Gardane partit (13 février 1809). La France parut vaincue. Le contre-coup se fit sentir à Mascate. D'autre part, les Anglais, ne pratiquant pas une politique d'atermoiement comme celle recommandée par Champagny, embrassèrent hardiment les intérêts de l'Oman. Leurs navires soutinrent les forces de Saïd et balayèrent les Wahabites qui pirataient sur les côtes; l'Oman reconquit son indépendance vis-à-vis de Seoud. L'Angleterre avaient vu que les ports de l'Oman seraient précieux pour un adversaire : elle fit son choix. Par son aide, elle s'assurait l'amitié de Saïd et la maîtrise de ses rivages. Un dernier coup atteignit la France. Decaen dut capituler le 3 décembre 1810 : notre pavillon disparaissait des mers de l'Inde.

Toute politique française est désormais finie sur les rivages de l'Arabie. Nous signerons bien encore avec les princes arabes des conventions pour faire respecter nos protégés et notre commerce; mais nous ne jouerons plus aucun rôle sérieux. Le contrôle de l'Angleterre s'exercera sur Mascate d'une façon jalouse et hostile à toute renaissance de notre influence.

Pendant cent ans, alors que notre pays et l'Angleterre luttaient en Indoustan et dans les mers voisines pour la suprématie, les serviteurs de la France, Souillac, Conway, Rousseau, Magallon, Decaen s'étaient efforcés d'attirer les regards de leur gouvernement sur l'Arabie, où ils avaient tenté de reprendre la politique conçue par Dupleix dans l'Inde : ils ne furent pas compris. Pour cette œuvre, les bons serviteurs n'avaient pas manqué à la France; mais celle-ci avait manqué à ses défenseurs.

A. Auzoux.

# LE COMTE DE FROULLAY

## AMBASSADEUR DE FRANCE A VENISE ET LA *MONACA DA RIVA*

*(Suite [1])*

---

Nous avons donné les lettres que la *Monaca da Riva* adressait par voie détournée à l'ambassadeur de France et qui malgré ses précautions, ou à cause de la voie détournée qu'elle avait choisie, n'échappaient pas à l'habile police des Inquisiteurs.

Étant demeurés jusqu'ici perdus dans le dossier assez confus, il est vrai, vu l'absence de date précise de la plupart des pièces le composant, pièces dont le classement purement matériel n'offre dès lors aucune garantie chronologique sérieuse, ces trois billets méritent d'être examinés avec d'autant plus de scru-

[1] Voir la *Revue* d'octobre 1909 et de janvier 1910.

Nous n'avons nullement la prétention d'avoir été le premier ou le seul à publier les aventures de la « Monaca » et de notre ambassadeur Froullay. Divers publicistes italiens s'en sont occupés avant nous et, récemment encore, dans le troisième et dernier volume de sa *Storia di Venezia nella vita privata,* magnifique ouvrage dont nous avons ici même donné un compte-rendu assez développé, l'historien Molmenti consacrait à cette intrigue un paragraphe plutôt court, mais très suggestif.

Parmi nos compatriotes, notre éminent confrère M. A. Vandal doit être tout particulièrement cité. Avec l'autorité que lui confère son talent supérieur et sa vaste érudition, il a donné, il y a vingt ans environ, une étude remarquable sur ce même sujet. Notre propre travail ayant été commencé, poursuivi et achevé à Venise, nous n'avons malheureusement pas pu profiter de cette étude, laquelle nous a été signalée alors seulement que la nôtre était depuis longtemps donnée à l'impression.

Nous prions M. Vandal de trouver ici l'expression de nos plus vifs regrets.

L.....

pule qu'ils avaient jusqu'ici échappé à l'attention de tous, sans excepter le docte chercheur Fulin [1].

Tout d'abord, aucun n'étant signé, fût-ce d'une initiale, et l'adresse portant le nom du délicat majordome Stefano qui les a livrés, on peut se demander pourquoi nous les présentons comme émanant de la *nobil donna monaca.*

A quoi nous répondrons de suite que, n'y eût-il point d'autre élément d'appréciation, la phrase vertueuse dont le « chaste » Stefano accompagne la « livraison » de cette littérature aux Inquisiteurs constitue une présomption déjà très forte. Mais il faut bien examiner la question de plus près, parce qu'au dire des graphologues et paléographes de *l'Archivio di Stato,* il n'y a nulle analogie entre l'écriture de ces billets anonymes et celle de certaines pièces signées de Maria da Riva, pièces dont il sera fait état ultérieurement. A cela on pourrait répondre que ces véritables correspondances officielles adressées au cardinal Querini, aux Inquisiteurs d'État et à d'autres hauts personnages, ces lettres qui presque à coup sûr sont des expéditions faites sur minutes, ont été copiées avec soin et à tête reposée, alors que les billets traduits précédemment ont forcément dû être tracés en cachette et certainement aussi d'une écriture déguisée à dessein. Mais, comme on le répète, les maîtres en l'art de graphologie nient tout rapport entre ces billets anonymes et ces lettres signées, il convient de s'incliner devant leur opinion encore que ces maîtres soient loin d'être infaillibles. On l'a bien vu au cours d'autres affaires.

Quoique au fond nous penchions pour l'hypothèse de l'écriture contrefaite, nous l'abandonnons également. Et cela n'est point pour nous embarrasser; car, si la pauvre nonnain en était réduite à faire passer ses « poulets » sous le nom du mouchard Stefano, il devient absolument vraisemblable que pensant mieux donner le change à ceux qui la faisaient espionner, elle avait employé comme secrétaire galante quelque converse à laquelle les

[1] Voy. de cet auteur : *Archivio degli Inquisitoridi Stato.* Venise, 1868, p. 143 et suiv.

fameux billets étaient dictés à la dérobée : conjecture d'autant plus vraisemblable qu'on l'a déjà indiquée à plusieurs reprises, l'une de ces converses fut punie pour ses complaisances et connivences à l'égard de la trop sensible Maria. Aussi bien, nous sommes heureux de le dire ici, le très perspicace et compétent Directeur des Archives, commandeur Malagola, ayant été par nous consulté sur la question, s'est pleinement rangé à notre avis, le principal élément de conviction ayant été pour lui la phrase déjà signalée à l'attention du scrupuleux Stefano. Par exemple, si l'on pouvait être enclin à supposer un seul instant que les trois billets étaient vraiment destinés au vil personnage dont ils portent le nom, et point à l'Ambassadeur, l'inanité de cette supposition se trouverait établie indubitablement par le fait de la « livraison » de ces petits écrits. En effet, ils établissent victorieusement l'existence d'une intrigue « moinillonnante » existant depuis longtemps. Et à de pareilles intrigues notre incorruptible valet tient à prouver qu'il ne veut à aucun prix se mêler. Ainsi, il est acquis que si les billets ne sont point matériellement de la main de Maria, ils sont pourtant d'elle au sens moral, car elle les a dictés en un style, du reste, tout à fait curieux dans son genre. Et malgré tout, si nous ne craignions d'être taxé d'irrévérence envers la graphologie, nous assurerions qu'au fond de notre plus secrète pensée, nous continuons de croire que Maria elle-même a griffonné ces caractères d'autant plus méconnaissables que non seulement elle déguisait sa « main » mais qu'elle écrivait sous l'empire d'une agitation profonde et toute possédée de la crainte d'être surprise dans la furtive et clandestine occupation amoureuse qui faisait battre son cœur et tressauter ses doigts.

Reste la question des dates, du moins celle de l'année, laquelle est restée dans l'encrier. Encore, du moment qu'il s'agit d'une femme, et d'une femme en mal d'amour, on peut s'estimer heureux qu'elle ait indiqué le mois et le quantième : toutefois, dans certain « rapport » du confident classé sensiblement après celui auquel sont joints les trois billets, on lit, non sous forme de

date proprement dite, mais dans le texte même de ce rapport, la mention du 28 janvier 1738, soit 1739 selon notre calendrier. On peut donc conjecturer avec quelque vraisemblance que nos autographes sont de mai 1738.

Après cette aride, mais nécessaire dissertation paléographique, venons à nos billets eux-mêmes.

En leur illisibilité même, car ils sont très difficilement déchiffrables, ces billets portent non seulement la preuve indélébile des conditions d'inquiétude matérielle dans lesquelles ils ont été hâtivement conçus et griffonnés, mais on y relève la trace évidente d'une sorte de lutte entre la spontanéité de la pensée qui suggère les élans psychiques et sensuels faisant affluer les mots tendres de l'amante, puis la retenue instinctive de la cloîtrée femme du monde qui se maîtrise et entremêle bizarrement les expressions passionnées avec les formules de politesse courante et de courtoisie presque protocolaire : tel ce solennel *Illustrissime Seigneur,* par quoi débutent deux de nos billets sur trois.

Celui que nous donnons le premier et qui porte la date du 3 mai, probablement 1738 d'après les explications fournies tout à l'heure, présente une écriture relativement claire et moins indéchiffrable parce que l' « écriveuse »[1] est encore sous l'influence reposante de la visite du « très aimé », visite clandestine paraissant avoir eu lieu au couvent même, seul résultat que semblerait avoir eu l'interdiction de descendre au parloir, interdiction remontant à peu près aux derniers mois de 1735. Ainsi demeure établi le fait de la continuation, non seulement des rapports épistolaires, mais d'autres infiniment plus intimes, puisque la nonne embrasse Froullay en le « serrant sur son sein », ce qui doit être purement et simplement la réminiscence d'un geste réaliste dont le souvenir était encore tout vif dans la chair et dans le cerveau de l'ardente « servante du Seigneur ».

Pêle-mêle avec ces phrases en disant trop sur la nature de

[1] Après les réserves faites plus haut, on nous pardonnera de laisser transparaître notre conviction personnelle en ce qui concerne la confection des trois billets par Maria elle-même et de sa propre main.

leurs relations, Maria (c'est là péché de nonnes désœuvrées) devait être non moins gourmande de bonne cuisine que d'amour. Si l'on en a la preuve par les envois de petits plats du même à la même : celle-ci nous en donne une directe quand elle recommande à son « mignon », comme on dit en douce Touraine, de se faire un bon potage réconfortant avec les « quatre bagatelles », sûrement culinaires qu'elle lui avait envoyées probablement par l'entremise de l'indispensable Zanetta.

Au milieu du texte, nous avons placé quelques points. Ceux-ci ne tiennent ni la place d'un mot illisible ni celle d'un de ces chiffres que, Stefano nous l'apprend, les amoureux employaient; ce mot très lisible est *pesi*, en français poids au pluriel. L'orthographe générale étant normale, on ne sait que suppléer. Il est vrai, en dialecte, *besi* sonnant presque *pesi* veut dire des deniers et, on le sait, Froullay n'oubliait point d'en pourvoir sa « dame » sachant par expérience que la plus brûlante ardeur ne transforme point en sylphides éthérées, fût-ce de bonnes religieuses enamourées. Seulement, il nous répugne de croire que dans une lettre passionnée, Maria introduit, tel un simple banquier, le brutal accusé de réception des deniers reçus. Par l'épisode de la fête *in cà Pragadin,* nous savons chose d'ailleurs non douteuse que, selon le délicat La Plaz, Maria parlait *franchesse*. Dès lors, nous voyons dans *besi* le français *baisers* que la nonain italianise à sa manière et qu'elle fait précéder des épithètes très « affriolantes » de « beaux et parfaits ». Sous toutes réserves s'entend et sauf meilleure interprétation.

Le second billet diffère peu du premier sauf que l'impression de la visite du bien-aimé s'étant atténuée, ou plutôt Maria étant dans la morbide attente d'une autre entrevue qu'elle appelle de tout son cœur, les mots sont mal formés, plus saccadés, car les nerfs se trouvent tendus et bandés par le désir inassouvi.

Cette fois, au beau milieu de la lettre, il y a un chiffre ou signe convenu qui suit cette phrase : « Aimez-moi, mon aimé! » ce qui ouvre très large le champ aux conjectures tout en limitant ces conjectures à la gamme des paroles enflammées, conclusion

obligée de l'ardente pensée exprimée avec répétition deux fois de l'expression aimer, à l'impératif et au participe. Mais le point saillant et qui ne permet pas de commentaire, c'est celui où elle recommande au vert galant quinquagénaire de se conserver en bonne santé « pour pouvoir faire connaître notre amour ». Il n'est point possible d'être plus explicite et, ainsi, demeure apparemment acquis qu'avoir relégué Maria dans une chambre écartée, quoique claire et spacieuse, n'avait fait que favoriser les « conversations furtives, malicieuses et énormes » dont les effets « s'étaient fait connaître » dès juillet 1736.

Le troisième et dernier billet exprime une tendre sollicitude pour la santé de l'amant, peu satisfaisante par suite de « fatigues » sur la nature desquelles il est loisible de faire telle hypothèse que l'on voudra, la plus « naturelle » n'étant point la moins vraisemblable. Et à plusieurs reprises, Maria exprime le vœu ardent que, sitôt rétabli, sa « vie », terme par quoi cette fois elle salue Froullay, lui fasse la grâce d'une « chère visite ».

Ou nous nous trompons fort ou ces trois très courtes épîtres jettent plus de jour sur toute l'intrigue que les dépêches officielles, les rapports de secrétaires et les notes du laquais policier, ces dernières pouvant être légitimement tenues en suspicion, tandis que les deux autres sont trop conventionnels pour renseigner complètement le lecteur, fût-ce le plus attentif et le moins prévenu. Ici, au contraire, Maria se montre telle qu'elle est : béguine sans conviction, restée femme du monde et femme du dix-huitième siècle jusqu'aux moelles, cédant dès lors aux poussées irraisonnées d'une passion plus que... laïque. Et cette passion se traduisait en paroles brèves mais trop significatives, malgré la crainte d'être trahie, non certes par Stefano qui avait su inspirer confiance en s'ingéniant de mille manières. A quoi probablement il avait employé la Zanetta qui, voulant elle-même se garer contre les éventualités, avait dû être la première à suggérer de faire passer la correspondance sous le couvert du fidèle maître d'hôtel.

Aussi bien, à ce procédé il dut être recouru pendant assez long-

temps, car on ne peut croire que les trois billets à nous parvenus aient été les seuls transmis de la sorte. Les autres, Stefano n'aura point pu les subtiliser ou les reprendre, et quant à ceux-ci, il y a lieu d'imaginer qu'il les a livrés, parce qu'il s'est senti suspecté, un tel homme ne pouvant avoir éprouvé nul scrupule à recevoir des deux mains, c'est-à-dire tant des Inquisiteurs que de Maria elle-même, qui probablement prélevait sur les sequins reçus du comte une bonne récompense pour le discret messager. Et ce qui nous fait avancer que La Plaz livra les « poulets » lorsqu'il se vit soupçonné, sinon radicalement brûlé, c'est que, peu après, il écrit aux Inquisiteurs : « Vignol, le secrétaire de l'Ambassade, m'a dit que moins je fréquenterais M. Bernard, mieux cela vaudrait pour moi... Alors à qui devrai-je dorénavant remettre mes feuilles? »

Eut-on vent de ce qui s'était passé? Froullay chercha-t-il les billets et fut-il inquiet de ne les point retrouver? Le fait est que si l'Ambassadeur continue d'entretenir une correspondance active avec Maria, si parfois il dicte ses lettres à Zanetta, il les sème de plus en plus de chiffres et signes convenus. C'est ce que nous fait savoir La Plaz en ces termes : « Vos Excellences peuvent être assurées que je ferai toute diligence pour savoir si le seigneur ambassadeur ne va dans aucun couvent. Mais je puis bien assurer Vos Excellences que, samedi dernier, le seigneur Ambassadeur a écrit à la Noble Riva une lettre de deux feuilles de papier et que ce matin il lui en a écrit une autre pareille toujours avec des termes auxquels on ne peut rien comprendre parce qu'il y a des lettres entremêlées M : O : et puis après Q : N : K : et autres. Ils s'entendent au moyen de ces lettres. » Et plus loin : « Étant à dîner, l'Ambasssadeur dictait pour La Riva. Mais cette lettre étant entrelardée de chiffres, il a été difficile de comprendre sinon que *l'espion il avait été trompé*. L'Ambassadeur a joint un group de 12 à 15 sequins qu'il a tirés de sa bourse. » Et les notes du policier se terminent par celle-ci qui peut bien être de 1739 : « Les lettres continuent toujours pour la noble religieuse Riva. Très souvent j'entends le comte dicter mais on ne

peut rien comprendre parce qu'après qu'une parole a été écrite. il met tantôt C : D : tantôt O : M : tantôt G : K :. De la sorte il est impossible de rien comprendre. Il envoie ces lettres quelquefois par la Zanetta et quelquefois par un estafier du nom de Lafleur. » Quoi qu'il en soit dans le fait que Froullay prenait la précaution de dicter ses lettres au lieu de les écrire lui-même, on peut trouver un argument en faveur de ceux qui soutiennent que Maria da Riva usait de ce subterfuge.

Cependant, Stefano signalait concurremment le plus actif va-et-vient, au palais de France, de femmes de diverses tournures et d'âges divers qui, toutes, ne pouvaient venir pour le fait d'amour, et ayant parlé ensuite d'un petit cadeau d'argenterie pour Maria, il signale ce propos : « L'Ambassadeur écrit chaque jour à la religieuse Riva et lui fait entendre que, grâce à ses amis de Rome, il la fera relever de ses vœux. »

On va voir, dans ce que nous appellerons la seconde phase de l'aventure, que tout l'effort de Maria tendant vers ce but n'aboutit qu'à un exil suivi d'un mariage clandestin et, en fin de compte, à une fuite soudaine ; après quoi l'on perd définitivement sa trace.

Toutefois ce n'est point à l'annulation de ses vœux que Maria crut devoir viser d'abord. Tirant argument de ce qu'abreuvée d'avanies par les « bonnes sœurs », ses camarades de San Lorenzo, elle en était arrivée à subir un véritable supplice dans sa « spacieuse et claire » cellule qui devenait pour elle la pire des prisons, elle résolut de demander à être transférée dans un autre couvent.

Le patriarche Correr adopta volontiers cette suggestion qui lui paraissait pouvoir couper court au scandale. Il nous faut toutefois remonter à l'origine de cette « combinaison » dont la première idée semble avoir été mise en avant dès la fin de 1736, encore que l'on ne puisse avancer une date absolument précise. Laissons, à cet égard, la parole au secrétaire des Trois de qui nous avons l'écrit que voici : « Mgr le patriarche fut tout à coup pris d'un beau zèle de me parler. Il me manda. J'y fus. Il

me dit qu'il avait reçu instance de la Riva en vue d'être transportée dans un autre monastère. Il déclara être disposé à y donner les mains. Toutefois il était nécessaire que, de son côté, le Tribunal des Inquisiteurs se complût à faire de même. Pour sa part, comme il avait l'intention d'écrire à Rome, il me remettrait sa lettre afin que le Tribunal eût la complaisance de la faire tenir à l'Ambassadeur à Rome pour que celui-ci appuyât ce dessein afin d'obtenir avec célérité le rescrit nécessaire. Je répartis qu'ayant fort bien saisi ses très sages sentiments, j'en ferais rapport, comme effectivement je l'exécutai. Alors, je fus chargé de m'aboucher avec Mgr le Patriarche pour lui dire que Leurs Excellences avaient appris avec grande approbation le zèle qu'il démontrait, comme aussi pour lui expliquer leur propension à seconder, en tant que faire se pourrait, sa bonne intention.

« Cela fait, Mgr le Patriarche me dit que, d'après les discours qui se vont répétant sur l'affaire, on avait fini par trouver cet expédient qui, tout d'abord, ne s'était point présenté à l'esprit, raison pour laquelle il avait pensé d'écrire un mémoire destiné à être remis aux mains du Pontife lui-même, parce que, de la sorte, quand le Pontife inclinait dans le sens de la proposition, on notait sur le mémoire les paroles *Sua Sanctitas annuit* et de cette manière, il n'y avait pas lieu de soumettre la décision au Collège. En conséquence il me ferait tenir son écrit pour que je le remisse à Vos Excellences à cet effet.

« Conséquemment, le matin du 18 courant [1], Mgr le Patriarche m'envoya dire qu'il m'attendait dans sa barque au canal San Provolo, loin de toute observation. Y étant allé, il m'exhiba le mémoire qu'il avait conçu et y joignit une lettre qu'il croyait devoir écrire à l'Ambassadeur vénitien près le Saint-Père pour accompagner cet envoi. Il ajoutait qu'il priait leurs Excellences de l'expédier à cet Ambassadeur avec quelque incitation d'avoir à s'employer comme de lui-même afin d'obtenir le résultat voulu.

[1] Il s'agissait du 18 septembre 1736.

« Le tout ayant été remis au Tribunal, celui-ci, après lecture du mémoire, jugea prudent de faire venir le Père Celotti, consulteur et théologien de la République pour savoir, en thèse générale, si une lettre de Rome conçue dans les termes proposés devait, préalablement à l'exécution, être homologuée par le collège. Donc ce religieux étant venu, et répondant aux questions qui lui furent posées, déclara catégoriquement que nulle pièce provenant de Rome, fût-ce la seule expression susdite, ne pouvait être exécutée si elle n'était préalablement homologuée par le Collège. D'après cet avis et aussitôt que le Père Celotti se fut retiré, le tribunal, en sa maturité considéra que comme l'affaire était quasiment sortie de la mémoire des hommes puisqu'on n'en entendait rien dire, et que l'événement n'était point entièrement cru de l'universalité du public, si le transport de la religieuse d'un monastère à un autre venait à s'exécuter, les premiers discours seraient réveillés, ce qui équivaudrait à authentiquer comme vrai un fait qui n'est point généralement connu dans toutes ses circonstances. Considérable serait le préjudice qui en rejaillirait sur la considération d'un monastère des plus nobles et des plus renommés. Cela engagerait profondément aussi l'honneur de la famille, lequel ne se pouvait isoler de celui de la noblesse entière à raison des discours qui se feraient en conséquence de cette mesure. En outre, prévaudrait l'opinion de la faute de l'Ambassadeur, cause pour laquelle se pourraient raviver les lamentations du Garde des Sceaux Chauvelin.

« Par ces très essentielles réflexions, Leurs Excellences conclurent qu'il y avait lieu de retenir le mémoire avec la lettre et de ne rien écrire à l'ambassadeur à Rome. En réalité, cette affaire réunissant des objets de conscience aux objets politiques, lesquels se distinguent par leur égale importance, toute la préoccupation de notre prudence fut de la tenir, sinon entièrement enterrée, du moins assoupie, de manière que, d'elle-même, elle sortît du souvenir des hommes. Ainsi le Tribunal a-t-il jugé congruent et adapté aux très essentielles considérations pré-

sentées plus haut de devoir persévérer dans l'attitude expectante. Il fut conséquemment ordonné à moi secrétaire de me transporter auprès de Mgr le Patriarche pour lui démontrer tout l'applaudissement que recevait son zèle et sa bonne intention, en exprimant le désir de pouvoir contribuer dans la plus large mesure possible au bien de l'affaire. Toutefois, il y avait lieu de rechercher force lumières. Que s'il me questionnait pour savoir si le mémoire avait été expédié, j'aurais à lui dire franchement que non, sans me hasarder à d'autres réflexions ou considérations.

« Ayant, dans la matinée du 27 [septembre 1736(?)] porté à Mgr le Patriarche l'expression de ces sentiments, il fut amené à me dire au cours de la conversation que si Leurs Excellences ne pensaient point devoir expédier le mémoire à l'ambassadeur, lui l'expédierait. Toutefois il croyait que, n'étant point flanqué de leur autorité pour en recommander la rapide expédition, l'affaire ne sortirait pas. Il observa encore que par votre ordre, j'aurais pu écrire à l'ambassadeur en indiquant cet ordre. Sur cela je dis que certainement je ne pouvais prendre nulle initiative, que j'aurais référé sur le tout, ne manquant point d'exécuter les ordres dont j'aurais été chargé. Mgr le Patriarche reprit qu'il y fallait de la promptitude et qu'il jugeait le mois d'octobre fort opportun pour régler la chose, puisque la saison engageait la majeure partie des citadins à se rendre à la campagne; lui-même allait se transporter à Latisana pour revoir cette région. Cependant il prendrait ses mesures pour être de retour vers la moitié du mois prochain. Je répondis que j'aurais rapporté sur cela comme c'était mon devoir. Mais ayant exposé au Tribunal tout ce que j'ai noté, Leurs Excellences se confirmant dans les sentiments exprimés plus haut et ayant appris que Mgr le Patriarche se proposait lui-même d'écrire à Rome, je reçus le commandement de me transporter auprès de lui et de lui dire que Leurs Excellences ne croyaient point qu'il fût alors temps d'écrire à Rome. »

Conçu en la si remarquable forme traditionnelle par quoi la

chancellerie vénitienne s'était assuré une place hors de pair parmi toutes celles pourtant si supérieures de l'Italie, ce document officiel appelle quelques lignes de commentaire, car en dehors de l'affaire très spéciale dont il traite, il renferme des indications intéressantes sur l'attitude qu'invariablement les organes de la République ont tenue à l'égard de la Cour de Rome, ce qui donne pour nous Français à cette vieille prose un regain d'actualité politique.

Sachant combien Grand Conseil, Sénat, Collège, Conseil des Dix et Inquisiteurs d'État étaient ombrageux à cet égard, le Patriarche avait, il le dit lui-même, longtemps réfléchi sur la question et cru trouver un expédient qui, à son estime, devait écarter toute difficulté. Solliciter un bref, il n'y fallait point songer parce que, selon l'immémoriale jurisprudence, ce bref devait être soumis à l'approbation du Conseil des ministres (Collège) au même titre que n'importe quel autre acte du Saint-Siège et le Patriarche savait que les « Trois » ne voudraient pas entendre à cela. Mgr Correr avait donc imaginé de rédiger lui-même une supplique, laquelle, directement présentée au Pape, alors Clément XII, aurait été retournée munie de cette apostille approbative : *Sua Sanctitas annuit.* L'expédient avait été agréé de prime abord par les Inquisiteurs, parce qu'il semblait ne point comporter le fameux examen en conseil. Toutefois, on voulut avoir là-dessus l'avis du consulteur canonique et celui-ci déclara qu'aucune décision pontificale, quelle qu'en fût la forme, ne pouvait être exécutée si elle n'avait reçu l'approbation du Collège. Immédiatement, les « Trois » dépêchèrent à Monseigneur ce type du parfait fonctionnaire qu'était leur secrétaire : parlant peu, attentif à tout écouter, se refusant le droit d'avoir une idée, moins encore une initiative, mais fort expert à présenter en un style plein d'un noble rythme protocolaire, les actes et les pensées de ses chefs. Instruits de l'inéluctable nécessité de faire passer par le Collège le mémorial de Correr, ceux-ci devaient faire entendre à celui-là qu'ils ne voulaient plus... rien entendre.

Ainsi fut fait. Quant aux motifs de cette volte-face, les voici incontestablement : Fidèle à ses traditions de mystère, le Tribunal était disposé à permettre le transport de la nonne si ce transport avait pu s'effectuer secrètement. Mais, ce Tribunal était aussi fidèle gardien des sauvegardes dont l'État laïque s'était entouré à l'encontre de Rome. Or le conseiller « canoniste » ayant déclaré qu'aucun acte pontifical ne pouvait être exécuté sans l'intervention des pouvoirs publics, les « Trois » ne voulaient point prendre sur eux de passer outre et par là de créer un précédent qui eût pu être invoqué dans l'avenir. D'un autre côté, eux les suprêmes Inquisiteurs, arbitres souverains, jugeaient dangereux, dans leur méticuleuse prudence, de soumettre au Collège une affaire qu'ils affectaient de croire sortie de la « mémoire des hommes ». En effet quelque discret que fût le Collège, il n'en était pas moins composé de vingt-six personnes dont « cinq sages aux ordres » qui étaient tous fort jeunes. Et si les « Trois » craignirent dès lors les indiscrétions, qui sait si, malgré leur réputation de terribles et farouches dictateurs, ils ne cédaient pas eux aussi, comme Zeno l'ambassadeur vénitien à Paris, à la préoccupation de ne point troubler leur quiétude?

Cependant, les indications déjà fournies le prouvent, si Maria resta au couvent de San Lorenzo, ce fut dans la cellule ne ressemblant guère à ces sombres cachots que se figurait l'imagination populaire. Même profitant de son isolement, elle trouva, ainsi qu'on l'a vu, non seulement le moyen d'y échanger cadeaux et correspondances, mais encore d'y recevoir son « bien suprême ». Toutefois, alors qu'à l'origine le changement de chambre n'avait point été accompagné de séquestration, la démarche tendant au transfert en un autre couvent eut pour résultat que, si l'on se peut exprimer ainsi, la Riva fut mise « aux arrêts » sans avoir la permission de sortir, sauf pour aller aux offices. Malgré cela, s'il en faut juger par les trois fameux billets autographes traduits plus haut, elle ne s' « ennuyait pas ». Cependant la fine mouche se gardait bien de laisser

transparaître son véritable état d'âme. Ainsi elle écrivait à certains patriciens de ses amis : « J'ai perdu la force d'esprit et l'air stoïque par quoi je supportai les assauts de qui m'entoure. — Abattue dans mon esprit par une si longue série de passions et d'accidents, je connais par une claire vision que les deux choses vraiment précieuses en ce monde sont la grâce du Seigneur et la conservation de soi. » Sans doute la dépression morale ne devait être que trop réelle et une personne mieux trempée l'aurait éprouvée à moins. Quant à « la grâce du Seigneur » elle est certainement introduite là pour les besoins de la cause, tandis que la pensée relative à la « conservation de soi » est à coup sûr sincère, car on sait que la brave nonne ne dédaignait point de se procurer des jouissances matérielles tant sous forme de friandises que... d'autre sorte.

Cependant, il est bon de glaner dans une série de correspondances quelques autres phrases révélant la complexité de cette âme pervertie, quoique, malgré tout, frappée de l'empreinte d'une religiosité en surface se traduisant par des élans tragico-bibliques lui venant sous la plume lorsqu'elle n'écrivait point des billets doux. On en va juger par les extraits d'ailleurs pathétiques et touchants que voici, extraits tirés d'écrits n'ayant point une date précise, mais devant se placer entre 1736 et 1739.

« Si mon cœur était un peu mieux connu, je n'aurais point été si fort vilipendée. Bien au contraire l'on m'aurait, en vérité, mise sur un trône. Cependant, je le confesse, mes indispositions ont rendu mon caractère très porté à l'irascibilité. D'ailleurs, en ce monastère, jamais je n'aurai paix ni repos. Aussi je supplie que l'on jette sur moi un regard de compatissante clémence puisque je n'ai point de parents pour me protéger. Dieu est mon soutien et le fondement unique duquel j'espère tout. Cette seule espérance me tient en vie et fait que je ne me précipite point [dans l'abîme]. Si cela me manque, je suis perdue et cours risque, en une impulsion forte de passion, de m'ôter la vie. Je suis une pauvre femme sans aucun talent, opprimée, persécutée de toutes les manières. — Par les entrailles

de Jésus-Christ, je prie et supplie que l'on me tire de tant d'afflictions et de dangers... Ne suis-je point la créature la plus persécutée qui jamais ait vu le jour? »

On le sait, Froullay, demeuré à Venise, écrivait à Maria en lui laissant entendre que grâce aux amis qu'il avait à Rome, il la ferait relever de ses vœux ou du moins et, jusqu'à nouvel ordre, passer à quelque autre couvent. Appuyées de démarches effectives, ces suggestions tenaient en orgasme l'esprit si naturellement excitable de l'ardente nonne. Cependant les Inquisiteurs étaient exactement renseignés, comme le prouve la dépêche que voici expédiée par eux le 7 novembre 1739 à l'ambassadeur de la Sérénissime près le pape Clément XII :

« On apprend de bonne source que l'ambassadeur de France près le Saint-Siège se donne du manège pour obtenir en faveur de la religieuse Maria Riva, bénédictine à San Lorenzo, de cette dominante des brefs en conséquence desquels, ou elle pourrait être transportée de ce couvent à quelque autre, ou même elle pourrait être admise à faire la preuve de l'invalidité de ses vœux. Encore que cette prétention soit dénuée de tout raisonnable et solide fondement : néanmoins le tribunal estime opportun qu'à Votre Excellence parvienne l'assurance qu'il en juge ainsi.

« Nous en sommes d'ailleurs bien persuadés, si vous aviez été informé de ce qui se passe, vous n'auriez point manqué de nous en instruire. Néanmoins, vu les circonstances très particulières qui se rencontrent dans cette matière, il sera fort opportun qu'avec infiniment de précautions vous fassiez des recherches pour découvrir s'il a été donné suite à cela, par quels moyens et en quel état se trouve l'affaire. Puis peu après, vous ferez du tout rapport avec votre habituelle et méritoire exactitude. »

Et ailleurs on lit : « L'ambassadeur à Venise aurait fait des instances auprès de la Pénitencerie, laquelle les aurait accueillies... Et en ce qui concerne la sortie de Maria Riva du monastère pour passer dans un autre, on tente des instances très fortes auprès des cardinaux français pour qu'ils assistent la religieuse en sollicitant le Souverain Pontife. »

De fait, au bienveillant, mais traditionaliste, Clément XII (Lorenzo Corsini), mort le 6 février 1740, avait succédé, sous le nom de Benoît XIV, le Bolognais Prospero Lambertini que ses compatriotes avaient surnommé le *Papone*, augmentatif intraduisible, sinon peut-être par l'épithète un peu irrévérencieuse de « gros boulot de Pape ».

Aussi bien, suffit-il d'observer les physionomies si contrastées des deux pontifes pour juger du contraste même de leurs tendances. Les traits du pape Corsini sont essentiellement nobles et aristocratiques, encore que tempérés par cette empreinte de bienveillance et de profonde mansuétude par quoi, en 1735, au cours d'un grave conflit avec l'Espagne, il désarma l'injuste courroux de Philippe V et amena le hautain petits-fils de Louis XIV à faire amende honorable en reprenant, sans plus parler d'une réparation d'abord exigée, les relations brutalement interrompues dans un coup de colère inconsidérée.

Tout autre est Benoît XIV, élu seulement le 17 août 1740, c'est-à-dire après presque six mois de *sede vacante*, selon l'épigraphie numismatique. Le *Papone* présente un facies irrégulier, finaud et vulgaire, un nez fantaisiste, rien moins qu'aquilin, presque en groin, des yeux railleurs et fouilleurs. De l'ensemble se dégage une sorte d'expression démocratique plutôt inattendue chez un Pape du dix-huitième siècle, car si ce siècle était celui des sceptiques philosophes, démocrates en poudre, manchettes, épée, jabot et drap de soie, il demeurait quand même, ce siècle, tout imprégné d' « aristocratie ». « Ce pourquoi » M. de Voltaire s'arrachait les cheveux... de la perruque en criant de sa voix sarcastique et stridente : « Arouet! Arouet! »

Apprécié des souverains hérétiques, cajolé par les souverains schismatiques, prôné par Joseph II « comme le Pontife le plus désirable », suspect au clergé en raison de son « philosophisme », moqué des Romains pour ses habitudes bourgeoises et sa rustique canne de jonc, pape enfin selon le cœur des Encyclopédistes, Benoît XIV devait envisager le cas de Maria da Riva sous un jour fort différent de celui où il s'était manifesté à l'esprit de

Clément XII, lequel, tout au moins, avait traité l'incident d'après le principe de quiétude bien « ecclésiastique » et aussi bien italienne que *Tempo à galantuomo* ou en bon équivalent français : « Le temps est un grand maître » qu'il faut laisser agir seul. Par conviction comme par tempérament, Benoît XIV en jugea autrement. On le va voir.

On sait les tentatives faites par le prélat Correr, tentatives frustrées, mises à néant sous Clément XII par les craintives chicanes du « Tribunal des Trois » et par son désir jaloux de solutionner les affaires à lui tout seul et sans communication au « Collège ». On sait aussi par la dépêche du 7 novembre 1739 que celui-ci persévérait dans son irréductible et intransigeante attitude avec Benoît XIV; les choses allaient rapidement changer de face. De fait, fidèle à ses idées, d'une ouverture et d'une tolérance devançant son époque, à la fois subversive en paroles, ultra-conservatrice en réalité, le Pape fit discrètement suggestionner les nonnes de San Lorenzo, lesquelles, déjà très hostiles à leur amoureuse « sœur » Maria, renouvelèrent leurs instances pour obtenir son transport « dans un autre couvent ». — Alors, comprenant que maintenant la tiare avait passé de la tête d'un Pontife apathique et traditionaliste à celle d'un novateur énergique et têtu, les « Trois » ne firent plus d'obstruction, car ils eurent la vision claire que celle-ci serait en pure perte. Seulement, pour sauver la face, ils eurent soin de déclarer qu'aucune raison de haute police ou d'État ne les arrêtait plus, puisqu'on avait commencé à s'occuper nouvellement d'un scandale qu'ils croyaient éteint. En dehors de ces raisons ou mobiles, il y en avait encore deux autres : prendre acte de ce fait que le transport avait été spontanément demandé par la nonne et appuyé par ses « consœurs », comme aussi faire cesser la correspondance à peine clandestine, voire les visites que favorisaient la Zanetta, la novice gagnée, la fidèle Nobil Donna Barbarigo, autre « consœur » trop indulgente, peut-être encore le délicat policier Stefano La Plaz recevant de toutes mains et enfin la topographie même des lieux puisque, nous l'avons vu, du Palais de France sis à la *Madonna dell*

*Orto* on pouvait, presque avec la certitude de n'être pas reconnu, venir par la lagune, toujours déserte, jusqu'à la porte dérobée du couvent de San Lorenzo sur le *Rio del Pestrin*.

Toutefois, Maria en sollicitant son transport, Froullay en l'appuyant n'avaient probablement visé ou prévu qu'une collocation dans quelque autre maison conventuelle de Venise. Rome prit une autre décision qui certes causa aux deux amants une surprise peu agréable. Voici du reste comment il fut procédé.

Le 2 mars 1741 le Patriache transmettait aux Inquisiteurs l'instance par lui reçue de Rome sur l'initiative de Froullay qui le premier avait mis cette « machine » en mouvement sans se douter du résultat final. A leur tour, le 16 du même mois les bénédictines de *San Lorenzo* présentèrent au Sénat un mémoire « comme quoi elles suppliaient humblement celui-ci d'autoriser Madame l'Abbesse à recourir au Saint-Siège pour obtenir la faculté dont elles raisonnaient en leur requête, sous réserve que le Bref pontifical sollicité serait présenté au Collège pour l'habituelle revision et licence ». Expédié de Rome le 18 avril 1741, ce Bref fut en effet présenté à ce conseil après que Fra Paolo de Servi, consulteur théologien, eût déclaré « qu'il pouvait être sans aucun préjudice public, licencié pour l'exécution », ce qui eut lieu le 4 mai suivant. A la suite de quoi Maria, qui s'attendait sûrement à passer de San Lorenzo par exemple à San Zacharia, aussi occupé par les bénédictines, ou à quelque autre noble monastère de Venise même, fut, sans bruit, expédiée à Ferrare!

Ici les documents sont rares, ou du moins nous n'avons pas su les trouver dans le désordre où ils sont par suite des remaniements opérés à diverses dates et pour des motifs divers : autrefois « distraction » de pièces des dossiers normaux pour annexer ces pièces au dossier d'une procédure criminelle dont il va être parlé; puis, plus récemment, compulsoires précipités et en vue d'une exploration hâtive des documents au lendemain du jour où, la domination autrichienne ayant cessé, il fut permis de fouiller les arcanes jusqu'alors impénétrables du Conseil des Dix et du tribunal des Trois Inquisiteurs.

Comment s'opéra le transfert, par quels moyens, à quelle date exacte, c'est sur quoi nous n'avons nul renseignement. On peut toutefois conjecturer que Maria fit, en partie du moins, le trajet en ce coche d'eau, si spirituellement décrit par Goldoni dans ses « Mémoires », et il y a lieu de supposer qu'elle parvint à Ferrare avant la fin de mai. — Là elle fut colloquée au couvent dit *del Mortaro* qui, bien entendu, était, comme celui de San Lorenzo, occupé par des bénédictines, ordre auquel appartenait, comme on sait, notre Maria.

Toujours est-il que si l'on en juge par les événements que nous allons narrer, la « moinillone » mena en ce nouveau couvent une existence rien moins que cloîtrée, voire même « affranchie de toute sujétion monacale », circulant librement par la petite ville, et y nouant, en toute liberté, des relations au gré de son caprice, de ses sympathies et des incoercibles aspirations de son inépuisable « sensibilité » de cœur.

Aussi bien, *lontano dagli occhi, lontano dal cuore,* ont dit si justement ces psychologues d'amour que sont essentiellement les Italiens. Or Froullay n'était plus auprès d'elle; son amie ne le voyait plus et probablement la correspondance clandestine cessa forcément entre les deux amants car il eût été trop difficile de trouver un messager sûr entre Venise et Ferrare. Puis on n'avait plus l'officieuse Zanetta, ni la converse dévouée, ni la fidèle noble dame Cecilia Barbaro. Et qui sait si, assagi, souhaitant en secret de mettre un terme à une liaison certainement dangereuse et qui en se prolongeant pouvait finir par briser sa carrière, notre diplomate n'avait pas travaillé à Rome plus encore pour éloigner la trop fidèle « moinillone » que par le désir de la tirer de la situation pénible, intolérable, qu'elle s'était faite à San Lorenzo? Étant donné en outre que si, pour rendre ses écarts excusables, Maria se déclare elle-même « sans aucun talent », les Inquisiteurs lui reconnaissent de l'intelligence et de la vivacité d'esprit; il est fort possible qu'elle ait eu quelque intuition des arrière-pensées ayant pu inspirer les agissements de son « bien suprême ».

Quelle que soit la valeur de cette conjecture, il est dans tous les cas impossible de révoquer en doute la prédisposition où se devait trouver cette âme amoureuse vouée à un absolu chômage passionnel succédant aux péripéties d'une intrigue ayant eu tout le ragoût du mystère, de la clandestinité, des risques, des obstacles et même des punitions pouvant laisser à celle qui les subissait l'illusion que « seconde Judith », comme Froullay l'aurait qualifiée, elle verrait son nom inscrit à côté de celui des Sapho ou des Héloïse parmi les martyres de l'amour.

En fait, notre Maria perdit de vue plus ou moins vite son ambassadeur et, au hasard de ses relations devenues fort libres, elle rencontra un certain Maroni portant les euphémiques prénoms de Pietro Celestino, colonel de son état. Nous pourrions ajouter comme dans les livrets signalétiques : sans autres renseignements car, sur ce brillant militaire nous ne savons absolument rien de plus. C'est-à-dire il est un renseignement venu jusqu'à nous, sans qu'on puisse révoquer en doute ce renseignement d'ailleurs réduit au simple énoncé d'un fait. Nouveau César, le colonel vint, vit et vainquit. Cette fois, notre nonne voulait non plus remplacer une intrigue par une autre, mais agir pour le bon motif. Aussitôt dit, aussitôt fait. Et, comme au couvent du *Mortaro* notre sensible nonne jouissait d'une entière liberté, elle n'eut aucune peine à organiser, de concert avec le colonel, une fugue qui les mena tout droit à Bologne dans les États de Benoît XIV, le pape des Philosophes et aussi le Philosophe des Papes. Là, Maria s'étant déclarée franche de tout engagement, contracta mariage avec son colonel. Mal leur en prit, car nonobstant, la « philosophie » du Souverain Pontife, les deux « légitimes » époux furent arrêtés sans cérémonie et un procès criminel fut intenté à Maria da Riva par le tribunal ecclésiastique sous inculpation de *bigamie*. Moroni devant, comme conséquence, être tenu pour complice de ce « cas pendable ».

Certes, dans nos idées modernes, cette accusation de bigamie paraît extraordinaire : elle était légitime et naturelle au temps où se passe notre aventure. En effet, le jour où elle prononça

ses vœux, Maria contracta canoniquement un mariage mystique indissoluble avec le Christ, mariage dont témoignait l'anneau d'or que l'officiant avait passé à l'annulaire de la main gauche de la professe. Il est vrai, et on l'a dit incidemment déjà, celle-ci arguait de la non-existence de vœux qu'elle avait prononcés contrainte et forcée, de ces vœux dont Froullay avait, par ce motif, prétendu obtenir la déclaration de nullité, sans du reste y réussir.

Quoi qu'il en soit, le procès commença de s'instruire et le colonel fut arrêté, mais bientôt rendu à la liberté, tandis que son « épouse » était placée aux catéchumènes de Bologne où, dit-elle elle-même, le Saint-Père voulut bien avec « tant de piété et de paternelle clémence la souffrir pendant plusieurs mois ».

Si nous n'avons point cru devoir dépouiller les fastidieuses pièces de procédure, tâche ingrate pour qui l'assumait et ne pouvant donner que des résultats propres à lasser le lecteur le plus patient, il n'est pas peut-être hors de propos, quelle qu'en soit l'aridité, de résumer ici le mémoire d'avocats transmis le 10 décembre 1743 au cardinal-archevêque de Bologne et qui l'eût été plus tôt « sans une maladie d'estomac (lisez : *poitrine*) de la dame vénitienne, maladie compliquée de crachements de sang et ayant entraîné du retard... De fait cette dame voudrait quitter Bologne. Mais si Son Éminence le cardinal-archevêque n'y voulait pas entendre, au moins qu'il la place dans une maison particulière, vu l'horreur qu'elle a conçue, fût-ce des simples mots de *religieuse* et de *monastère* ».

Maintenant voici, dans toute leur aridité juridique, les moyens présentés par l'homme de loi :

« Si Maria da Riva avait quitté le monastère du Mortaro de Ferrare étant religieuse professe, elle aurait commis un très grand délit, lequel la rendrait indigne de toute compassion. Mais il n'en va nullement ainsi, motif pour lequel a été sollicité de S. S. Benoît XIV le bref d'absolution de vœux formés seulement en apparence. De fait obtenu dès 1739 [sous le prédécesseur du présent Pape], ce bref fut envoyé au Sénat par Marco

Foscarini alors ambassadeur de la Sérénissime à Rome. Mais par la perfidie des proches de Maria, cette pièce fut interceptée. En voici les preuves :

« I. Non seulement l'intéressée reçut les congratulations du sénateur Antonio Erizzo pour la délivrance de cette pièce, mais celui-ci l'attesta. — II. Vincent da Riva, l'oncle paternel de la religieuse, non seulement la félicita du succès obtenu, mais l'interrogea sur ses projets d'avenir et sur la manière dont elle entendait user de sa liberté recouvrée. — III. Immédiatement après la réception du bref, l'habit monacal fut remplacé par le vêtement séculier. — IV. Suppression de l'obligation de réciter les offices au chœur. — V. Au titre « ecclésiastique » d'*Illustrissime* est substitué celui d'*Excellentissime* porté, à Venise, par toutes les gentilles dames. — VI. Au sujet de ce bref il y a eu aveu du patriarche Correr lui-même, lequel a dit à Maria, la caméristé de celle-ci étant présente : « Le bref, si je l'ai, je ne « puis m'en servir. » — VII. Lorsque la postulante quitta le couvent de San Lorenzo pour celui de Ferrare, l'Abbesse lui fit restitution entière de sa dot. — XII. Andrea Erizzio, patricien de Venise, lui conseilla, pour avoir la liberté, d'épouser un homme de loi si elle ne pouvait trouver à s'établir avec un de ses pairs. — XIII. Quant au mariage contracté avec le colonel Moroni, la mère de Maria y donna consentement d'abord verbal, consentement confirmé ensuite par écrit en des lettres adressées à celle-ci. Vainement on invoquerait que n'est point représenté le bref pontifical, l'existence étant établie, ce fait matériel n'impugne en rien la bonne foi de cette demoiselle. — Enfin au point de vue de l'invalidité des vœux, il existe au dossier une attestation d'une religieuse de San Lorenzo, Cecilia Barbaro, déclarant que, dès le jour de sa profession, l'intéressée protesta en affirmant avoir été contrainte par sa mère. Sans parler du curé de la paroisse de San Benedetto Antonio Tomasoni, passé à meilleure vie, la caméristé Adriana Costosi, nombre de religieuses du Mortaro de Ferrara peuvent témoigner dans le même sens... Enfin on trouve encore la preuve de la violence exercée sur

Maria par sa mère Chiara da Riva dans le fait que des religieuses de ce même Mortaro n'ont pas craint de dire en face à celle-ci qu'elle avait violenté sa fille pour qu'elle entrât en religion. »

Dans sa sécheresse juridique, ce mémoire nous renseigne pleinement sur les griefs invoqués à l'encontre de notre nonne, lesquels étaient : rupture de vœux monastiques et mariage contracté en conséquence, ou autrement dit crime de *bigamie*, en raison de la législation ecclésiastique alors reconnue par les pouvoirs civils. A quoi Maria répondait en invoquant la nullité originaire ou de non-existence de ces vœux, vu la contrainte sur elle exercée par sa mère, contrainte ayant paralysé sa liberté. En outre, elle faisait valoir l'existence d'un bref l'ayant relevée de ces mêmes vœux et qui, par suite de manœuvres, n'avait pu « sortir effet » parce que le gouvernement de la Sérénissime avait défendu au patriarche Correr d'en faire état.

Telles étaient, juridiquement parlant, les deux thèses en présence. Si, au moins ostensiblement, le tribunal ecclésiastique ne pouvait se départir de la sienne, il est acquis cependant, qu'après les rigueurs de la première heure, arrestation, incarcération des « époux », et leurs conséquences immédiates, rigueurs probablement dues au zèle d'agents subalternes, les autorités pontificales supérieures agirent plutôt pour sauver les apparences et ne point provoquer le Cabinet de Venise réclamant la répression, que dans l'intention ferme d'infliger une punition exemplaire à deux individus estimés vraiment coupables. Aussi bien, quoique beaucoup moins coulant parce qu'il était le reflet de la pensée de son gouvernement, Foscarini, ambassadeur vénitien à Rome, écrivait aux Inquisiteurs le 4 mai 1740 que la plupart des questions soulevées par l'affaire Riva « regardent exclusivement le for intérieur ». En outre, il demeure absolument acquis que le gouvernement pontifical et Benoît XIV tout le premier, quoique non ostensiblement, ne demandait qu'à pouvoir, sans en avoir l'air, ouvrir la main, non seulement pour être dispensé de sévir effectivement contre la trop « tendre » nonne, mais même pour

lui laisser la possibilité de prendre son vol vers des régions où, à la faveur de certaines connivences, elle pourrait enfin se bâtir le nid d'amour « laïque » après quoi elle soupirait.

Toujours est-il que le bon Pape ne perdait point de vue la pseudo-prisonnière de Bologne, prisonnière dont le « cachot » n'était pas bien terrible ni bien étroitement gardé. De fait, nous avons du vénérable Pontife une suite de brefs adressés au Cardinal vénitien Querini, archevêque de Brescia, brefs écrits entre les dates extrêmes du 24 mai 1743 et du 22 août 1744, et faisant bien connaître l'esprit « moderniste » et profondément indulgent aussi du *Papone* bolognais.

LOUIS DE LAIGUE.

*(A suivre.)*

# COMPTES RENDUS

**Le Japon. Histoire et civilisation**, tome IV. **Le Japon moderne, Révolution et Restauration, 1854-1869**, par le marquis DE LA MAZELIÈRE.

M. de la Mazelière vient de publier le premier volume d'une nouvelle série sur le Japon moderne[1]. Dans une très longue introduction, il étudie d'abord l'évolution de la civilisation en Europe et en Asie pendant ces derniers siècles. Ses recherches de statistique nous font constater avec douleur que la France, très inférieure aux autres nations sous le rapport de la natalité, est la première pour l'alcoolisme, la criminalité, les suicides et les divorces.

L'auteur s'est surtout inspiré dans cette introduction des doctrines philosophiques allemandes, et je crains que plus d'une de ses assertions ne prêtent à de sérieuses discussions. Si le groupement social, par exemple, amène une lutte permanente entre l'intérêt de l'individu et celui de la collectivité, nous ne saurions admettre comme un progrès ou le but final d'une société, la monopolisation par l'État de tous les services et industries pour « chauffer, éclairer, nourrir la communauté » afin « d'éviter les grèves qui arrêtent la vie des sociétés ». La ruine de l'initiative et de l'effort individuels qui en résulterait, conduirait rapidement à une décadence voisine de la barbarie et à la lamentable objection de ce peuple romain criant à ses monstres impériaux : *Panem et circenses !*

Cette étude si détaillée ne tient aucun compte de l'influence religieuse sur la civilisation ; pourtant trois grands courants religieux, bouddhisme, christianisme, mahometisme ont dominé et dominent encore le monde, lui imprimant chacun un caractère très distinct. Une force si constante méritait de ne pas être omise.

Cette première introduction de 242 pages est suivie par une seconde de 64 pages dans laquelle M. de la Mazelière recherche les causes de la transformation du Japon et les fixe à quatre : mauvais gouvernement, augmentation de la population, son partage en castes, enfin l'isolement par manque de communications intérieures et extérieures. Toutes ces considérations posées, il aborde enfin le récit des événements. Il décrit le gouvernement, les élans féodaux, la cour du shogoun à Yedo, celle du mikado à Kioto, toutes deux uniquement composées de femmes, au nombre de plusieurs centaines, sortes de vestales, ne devant avoir de rapports avec aucun homme, même avec leur maître. Il est bon d'ajouter que l'un et l'autre possédaient un nombre très satisfaisant de concubines, en sus de leur épouse légitime.

A la place de ces potentats amolis par les plaisirs, le pouvoir était aux

[1] Voir pour la première série l'article publié dans la *Revue d'histoire diplomatique* (1908, n° 1), par M. le marquis de Nadaillac.

mains du Bakufu, conseil d'hommes généralement éclairés, nommés par le shogoun résidant à Yedo et chargés de la direction de toutes les affaires. Il ne correspondait qu'avec le shogoun, laissant le mikado au fond de ses palais de Kioto. Avec un tel gouvernement rien d'étonnant de voir tous les abus prospérer, le trésor vide, les impôts écrasants, la misère générale avec toutes ses tristes compagnes : la famine, la peste. A ces souffrances physiques s'ajoutaient les humiliations patriotiques causées par la présence des étrangers, ces « barbares » exécrés.

Jadis les Hollandais seuls possédèrent des comptoirs à Nangasaki. Au dix-neuvième siècle, les Russes arrivèrent par le nord, fondant en 1851 Nicolaiefsk et s'installant dans l'île de Sakaline. En 1854, le commodore Perry, pour venger les sévices commis contre des pêcheurs américains, jeta l'ancre avec plusieurs vaisseaux dans la baie de Yedo et contraignit le Bakufu à signer un traité concédant aux États-Unis le droit d'établir des comptoirs à Yokohama. La France et l'Angleterre exigèrent peu après les mêmes avantages. En 1858, un second traité ouvrit successivement des ports nouveaux au commerce des alliés dont les canons et les flottes étaient l'effroi de l'empire du Soleil-Levant. La prise de Pékin en 1860 acheva de faire comprendre la supériorité des armements des « barbares » et de calmer le chauvinisme gouvernemental.

Le commerce avec les étrangers aggrava la crise économique que traversait ce pays. Le Japon isolé avait fixé le rapport de l'argent avec l'or de 1 à 5 ; dans le reste du monde ce rapport était de 1 à 15. Les négociants profitant d'un change si formidable, exportèrent tout l'or qu'ils purent. Ils exportèrent aussi la soie et le coton, privant ainsi l'industrie locale de matières premières : d'où chômage et obligation de racheter à prix élevé les tissus européens. Un renchérissement général de toutes les denrées s'en suivit ; pour n'en citer que deux exemples : de 1830 à 1865 le prix du riz passa de 91 à 207 francs, celui de l'huile de 251 à 1 220 francs. Le shogoun Migumo voulut remédier à cette situation désastreuse en proclamant la liberté du commerce intérieur : cette mesure, qui rappelle celle de l'honnête Turgot, désorganisa le commerce du riz et causa une nouvelle famine.

Toutes ces souffrances physiques et morales avaient exaspéré le peuple japonais ; l'ambition des daïmios du sud précipita la révolution qui comprend trois phases ou plutôt trois coups d'États successifs.

Le daïmio Saburo à la tête de ses samuraïs et d'une troupe de Ronins (qu'il massacra ensuite par trahison) s'empara de Kioto, et y établit à son profit une sorte de dictature militaire. Il fit envoyer par l'empereur un message au shogoun, le convoquant à Kioto, réduisant les pouvoirs du Bakufu et décrétant l'expulsion des étrangers. Le shogoun fut reçu avec de grandes fêtes, mais gardé à Kioto qui devint le rendez-vous de nombreux samuraïs et aussi de véritables troupes de Ronns, gens sans aveu, bons à tous les mauvais coups.

Pendant ce temps (juillet 1863), la flotte anglaise bombardait Kagoshama et l'amiral Jaurès réduisait les batteries de Skimonaski ; l'année suivante 17 vaisseaux des alliés détruisaient Kiroshuma et emportaient les canons des forts. Ces événements amenèrent la deuxième révolution : le mikado, effrayé de l'ambition des daïmios, se rendant compte de l'impossibilité de lutter contre les étrangers, se réconcilia avec le shogoun et le Bakufu ; il exila Saburo et ses partisans et signa de nouveaux traités avec les « bar-

bares ». Une tentative de reprendre Kiotb par surprise fut sévèrement châtiée et une armée fut envoyée pour combattre les clans du sud.

Sur ces entrefaites le shogoun mourut, l'empereur Komei le suivit de près dans la tombe et son fils mineur Mutsuhito lui succéda avec un régent. Peu après le nouveau shogoun Yoshinohu, homme faible et sans grande valeur, abdiqua entre les mains de l'empereur et se retira dans ses fiefs du nord. Cette fin du shogounat ne suffisait pas à l'ambition des grands daïmios du sud ; ils résolurent de ruiner à tout jamais le redoutable clan des Tokugawa dont l'autorité s'étendait sur près de la moitié de l'empire. Ils préparèrent à cet effet un troisième coup d'État.

Le 3 janvier 1867 ils s'emparèrent par surprise de Kioto, du palais impérial et de l'empereur lui-même qu'ils proclamèrent majeur. Cette fois, régence, shogounat, Bakufu, Kambaku, tout fut aboli, les daïmios disgrâciés, rétablis dans leurs charges. Le mikado, débarrassé de tous ses serviteurs du sexe féminin, parut en public; une assemblée des représentants des clans fut convoquée et la guerre sainte proclamée contre les Tokugawa et leurs partisans. Arisugawa, nommé au commandement de l'armée, reçut des mains du jeune souverain l'étendard impérial. L'ancien shogoun ne voulut pas combattre contre son empereur, il se retira dans un couvent; sa soumission n'arrêta pas la lutte entre les clans du sud et ceux du nord qui nourrissaient les uns contre les autres une haine séculaire. Le sud fut finalement vainqueur grâce à son armement supérieur venu d'Europe par Nangasaki.

L'empereur se montra clément pour les vaincus; il n'agit pas de même vis-à-vis des petites communautés chrétiennes échappées aux rigueurs antérieures. Elles furent traquées : la mort et la déportation fut le sort du plus grand nombre. Cette persécution ne prit fin qu'en 1873, grâce à l'intervention de la France, représentée alors par le marquis de Turenne.

L'ère des coups d'État et des révolutions est terminée : le mikado a pris seul les rênes du gouvernement et va organiser une représentation nationale élue par l'ensemble des citoyens devenus égaux par la suppression des castes ; Kioto est abandonné ; Yedo, dont le nom est changé en celui de Tokio, devient la capitale de l'empire rénové ; les ministres des puissances étrangères sont reçus en audience par le mikado qui ouvre les ports au commerce mondial et le Japon entreprend de se mettre à hauteur de ceux qu'il appelait les « barbares ». Les daïmios, qui en renversant les Tokugawa avaient cru conquérir le pouvoir pour eux, se sont trouvés n'avoir renversé et ruiné que la féodalité elle-même.

Le cinquième volume du Japon moderne vient de paraître; une nouvelle ntroduction de quatre-vingts pages précède encore le récit des faits que 'auteur divise en deux parties. La première décrit l'œuvre de destruction du vieux Japon : les clans turbulents sont supprimés ; les pensions ruineuses pour les finances sont rachetées; une nouvelle loi agraire délivre le paysan devenu propriétaire des anciennes entraves. Le tableau de la reconstitution occupe la majeure partie du volume. Gouvernement, administration, justice, instruction publique, armée, marine, tout était à refaire. Le Mikado sut mener à bien ces réformes, aidé par des hommes de première valeur, tels que le prince Ito ou le maréchal Oyama, et soutenu par l'opinion natio-

nale. Peut-être a-t-il été un peu loin dans l'imitation de la vieille Europe. Il est bon qu'une race conserve son propre génie qui l'a fait forte et grande.

Colonel marquis DE NADAILLAC.

---

**Bibliographie du temps de Napoléon**, par Frédéric M. KIRCHEISEN, tome 1er, 1908, Paris, Honoré Champion ; Genève, F. M. Kircheisen ; London, Sampson Low et Cie.

M. Kircheisen, auteur de cet ouvrage, est un historien dont la religion sera difficile à surprendre. Ayant l'intention d'écrire une histoire objective et générale de Napoléon et de son temps, il n'a pas voulu se mettre à l'œuvre avant d'avoir amassé tous les matériaux qui lui sont nécessaires, c'est-à-dire une collection systématique des sources à utiliser, et une bibliographie embrassant l'époque napoléonienne dans son entier.

C'est cette bibliographie dont M. Kircheisen présente au public le premier volume. Il nous prévient qu'elle est formée de plus de 70 000 titres d'ouvrages et d'articles qui, avec les différentes éditions et traductions, atteindront le chiffre d'environ 200 000 titres.

Sur cet énorme quantité de matériaux, il a fait en toute conscience, et sans se laisser détourner par des sentiments nationaux, une sélection critique qui porte sur 8 000 ouvrages et articles de revues se référant tous à l'époque napoléonienne et nécessaires à son entendement. C'est avec ce secours qu'il entreprendra son histoire générale du Grand Homme. Comme on peut le voir, les matériaux sont déjà à pied d'œuvre, il n'y a plus qu'à construire.

L'honnêteté littéraire de M. Kircheisen est faite de scrupules et de dévouement. « Si j'ai fait précéder, dit-il, mon histoire de Napoléon et de son temps de cette collection de sources imprimées, si j'abandonne l'usage ordinaire de placer la bibliographie à la fin, c'est pour donner déjà une certaine garantie sur ce que j'ai promis, et, avant tout, pour épargner à d'autres un travail que sans doute beaucoup ne pourraient faire eux-mêmes, même partiellement. »

Il est certain que l'historien qui possédera l'ouvrage que nous présentons au public aura sans peine, sans travail et sans retard les moyens de se procurer tout ce qui a été écrit sur Napoléon ou à l'occasion de Napoléon dans chaque royaume d'Europe et même aux États-Unis de l'Amérique du Nord. Nous ne pouvons que féliciter M. Kircheisen du labeur considérable auquel il s'est livré, le remercier de l'avoir libéralement offert aux historiens de l'avenir, et attendre impatiemment le monument qu'il va construire à la mémoire de l'Empereur. Le « Discours sur l'histoire universelle » de Bossuet nous montre le doigt de Dieu à travers les âges et les nations ; il serait de même fort intéressant qu'un écrivain de haute volée nous montrât le bras d'un homme de génie tenant les rênes de l'Europe et la dirigeant à son gré, vers la liberté par le despotisme.

Édouard TROPLONG.

---

**Le Bonapartisme**, par H. A. L. FISHER, *fellow of the british Académy, of the Two Saint-Mary Winton Colleges* ; traduit de l'Anglais par M. H. Duncan. Plon-Nourrit et Cie, imprimeurs-éditeurs, 8, rue Garancière, Paris, 1909.

Mr. H. A. L. Fisher, membre de l'Académie Britannique, a réuni en un

volume six conférences faites par lui à l'Université de Londres sur le Bonapartisme. Il étudie successivement l'État napoléonien, conséquence et réaction de l'État révolutionnaire; Napoléon et sa lutte contre l'Europe; la croissance de la légende qui amena l'essor du second Empire; et enfin la chute de Napoléon III.

M. Fisher ne témoigne pas une tendresse infinie pour l'oncle, pas plus que pour le neveu; mais il a souvent des vues d'ensemble qui ne manquent pas de justesse, notamment lorsqu'il croit que Bonaparte s'empara du pouvoir uniquement pour substituer l'ordre à l'état de pleine décomposition dans lequel se trouvait alors le pays.

Il n'est pas éloigné d'avoir la même opinion sur le coup d'État du 2 décembre. Par précaution oratoire, il l'appelle « un crime ». « Ce fut, ajoute-t-il, un miracle d'astuce et de force, et César Borgia l'eût approuvé. » Mais cette concession une fois faite aux contingences politiques actuelles, il considère qu'il ne serait pas raisonnable de puiser « les éléments de notre histoire dans Victor Hugo ou dans Gambetta, dans l'*Histoire d'un Crime*, dans *Napoléon le Petit*, ou dans les *Châtiments* », et il explique la genèse du coup d'État en quelques paragraphes que nous allons résumer.

La situation qui existait au printemps de 1849 était extraordinaire. La première assemblée républicaine était composée de députés qui eux-mêmes ne désiraient pas la République. Le suffrage universel avait nommé une majorité monarchique, et les républicains furent forcés de conclure que les défauts du suffrage universel devaient être corrigés par la force. En conséquence, la constitution posa le principe qu'une majorité des trois quarts des membres serait nécessaire pour décréter une revision constitutionnelle, et tous les partis, sauf une petite minorité, désiraient reviser la constitution : le prince Président, pour prolonger le terme de son mandat; les légitimistes et les Orléanistes, pour couronner leurs candidats respectifs; les démocrates sociaux, pour étendre le principe populaire. Toutefois l'opinion se divisait trop rigoureusement pour que la majorité nécessaire existât. Par conséquent, pour réformer la constitution, il fallait la violer.

La conduite du Prince était habile. Silencieux et réservé, il ne tâchait que rarement de s'immiscer dans les affaires de la politique parlementaire. L'opinion publique opposait favorablement cette conduite à l'activité fébrile de l'assemblée qui, frappée de la peur de la démocratie, réduisit la presse au silence, interdit les réunions publiques et priva trois millions de citoyens des droits d'électeur, mais se vota à elle-même un don gratuit de 25 francs par jour.

Cette attitude du pouvoir législatif fournissait au Président des excuses pour le cas où il recourrait à l'emploi de la force, et il pouvait dire qu'il avait tenté en vain la formation d'un ministère de concentration et la réalisation de la fusion des partis, et que l'agitation parlementaire soulevait des *obstacles insurmontables* pour la réforme sociale.

Le « crime public » fut pardonné en France. On y sentait que le Président se tenait entre l'État et l'Anarchie; que sa violence avait écrasé *une vaste conspiration socialiste*.

Nous avons reproduit la pensée de l'auteur avec fidélité, et en employant ses propres expressions. Quoiqu'il n'ait pas cité une phrase bien connue de Napoléon III, il paraît, lui aussi, admettre que si le Prince sortit de la légalité, ce fut pour rentrer dans le droit.

Le livre de M. Fisher ne peut être lu avec intérêt que par une élite intellectuelle ; la somme de connaissances historiques qu'il contient est incroyable ; le premier chapitre notamment, « le legs de la Révolution », condense en trente-six pages tous les faits historiques, toutes les questions sociales, toute l'économie politique de la France depuis le serment du Jeu de Paume jusqu'au 18 brumaire. Ce volume ne peut manquer d'être lu avec plaisir et profit par les esprits délicats qui tiennent à savoir comment les historiens anglais apprécient nos hommes d'État.

Édouard TROPLONG.

---

**Leçons du passé, ou causes de l'affaiblissement de l'Empire Ottoman**, par NEDJIB HADJ BEY, consul général de Turquie. Constantinople, 1909, in-12 de 79 pages.

La crise que subit l'Empire ottoman attire naturellement l'attention sur les causes et les remèdes. La courte brochure que nous signalons traite la question avec beaucoup de netteté et de franchise. Selon Nedjib Hadj bey, les conquérants de Constantinople et de l'Europe orientale furent trop modérés et trop humains dans leur domination.

Il fallait écraser Vienne et l'Autriche ; il fallait surtout poursuivre la victoire jusqu'en Italie et détruire Rome et la papauté ; car, c'est le catholicisme qui a toujours suscité des ennemis aux Turcs et finalement ruiné leur influence. D'autre part, les chrétiens, étant restés isolés de leurs frères musulmans, ont trouvé dans leurs coreligionnaires de Russie un appui permanent, augmenté de l'ambition des tsars. Et tous les traités et capitulations avec l'étranger ont affaibli l'autorité de l'empire ottoman.

La désorganisation de l'administration turque, la vénalité des charges, le régime des pachas dans les provinces, la défectuosité du mode d'enseignement, la dégénération des Ulémas et leur influence sur les affaires politiques ont été encore une cause de décadence. L'auteur espère que la destruction du despotique et les progrès de l'armée rétabliront l'unité nationale et diminueront les haines et les convoitises de l'Europe.

B. P.

---

**Nouvelles lettres du comte Valentin Esterhazy à sa femme 1792-1795**, publiées par Ernest DAUDET, Plon-Nourrit et Cie, libraires-éditeurs, Paris 1909, in-8°.

Cette publication complète *les Mémoires* et *la Correspondance* du comte Valentin Esterhazy que M. Ernest Daudet a mis au jour et dont nous avons déjà rendu compte dans *la Revue d'histoire Diplomatique*. On y trouvera, ainsi qu'il en avertit les curieux de constitutions historiques, de nouveaux et piquants détails sur la cour Moscovite, sur la vie des émigrés en Russie et en Pologne, où Esterhazy eut la joie de se retrouver avec les courtisans de Versailles, victimes comme lui de la Révolution.

Il n'apparaît pas dans ces lettres que les Princes émigrés et leurs amis aient jamais eu une grande confiance dans les secours que leur promettait la coalition pour délivrer l'infortuné Louis XVI et pour les ramener en triomphateurs sur le sol français. Il est bien certain que l'Impératrice

Catherine, convaincue de la nécessité de détruire la Révolution française dans son origine, était l'âme virile de la coalition et que, si elle eût été écoutée, il se serait probablement passé des choses qui eussent singulièrement nui à la jeune République Française. Mais les cours de l'Europe ne répondirent pas à l'appel de Catherine et n'acceptèrent pas son plan. Il faut cependant reconnaître que ce plan était original. Partant de ce principe qu'un peuple n'a pas le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un autre peuple, Catherine proposait de former un cordon de troupes étrangères sur les frontières des Pays-Bas, du Rhin, de la Savoie et de l'Espagne, en prenant soin que ces troupes ne pénétrassent point sur le sol français; mais les Puissances fournissaient de l'argent aux Bourbons émigrés afin qu'ils pussent lever une armée de Hessois, de Suisses, etc., avec laquelle ils entraient en France et faisaient une guerre civile. Une guerre avec les étrangers eût réuni tous les citoyens contre l'ennemi; une guerre civile permettait à tous ceux qui tenaient à l'ancien régime, même à ceux qui étaient revenus de leur première ferveur pour la Constitution, de se joindre aux Princes et de rétablir l'ordre dans le pays.

Tel était le plan que proposait Catherine; mais l'Empereur Léopold ne répondit pas à ces propositions; le roi de Prusse allégua qu'il ne ferait que ce qui conviendrait à l'Empereur, son nouvel allié; l'Espagne refusa son concours sous prétexte qu'une guerre civile était contraire aux vœux du roi de France; le roi de Sardaigne s'engagea à suivre l'avis du Roi d'Angleterre; or, ce dernier déclarait être partisan d'une neutralité absolue.

En présence de cette reculade générale, il semblait que toute chance de rentrer en France et de rendre la liberté au Roi fût perdue pour les émigrés. Catherine désespérait de l'avenir, et tenait ce langage significatif : « Jusqu'à présent j'ai vu une marche pour rétablir la France; aujourd'hui il s'élève un brouillard à travers duquel je ne puis rien discerner. Mais mon opinion est toujours la même : une guerre étrangère perdra la France; la guerre civile seule peut la sauver. »

Ce fut le gouvernement français qui raviva les espérances de Catherine et des Émigrés, en déclarant lui-même à l'Empereur la guerre à laquelle celui-ci refusait de participer. Mais dans cette prise d'armes, le plan de Catherine fut complètement renversé; au lieu d'envoyer les corps d'émigrés se battre en France et fomenter la guerre civile, on les retint en pays étranger, et ce furent les nations confédérées qui envahirent le territoire de notre patrie. On sait le reste : la déclaration du duc de Brunswick, ses tâtonnements, son inertie, la défaite que lui infligea Dumouriez et sa honteuse retraite.

Il n'y a pas que la politique dans les lettres du comte Esterhazy, il y a aussi les intrigues du Palais de Saint-Pétersbourg, et personne ne dut mieux les connaître que ce personnage, car il fut — en tout bien et tout honneur — le favori de la Grande Catherine. Les princes de Bourbon avaient parfaitement compris qu'en choisissant Esterhazy pour leur agent diplomatique et en le maintenant à la Cour Moscovite, ils donnaient à leurs négociations des chances sérieuses de réussite. Esterhazy, officier de valeur, se plaint de faire un métier auquel il se croit impropre et de ne pouvoir se joindre aux régiments d'Émigrés. Ses demandes de rappel restent sans réponse, et ses lamentations adressées à sa femme lui jouent un mauvais tour. Celle-ci croit deviner que l'amitié dont l'impératrice honore son mari

cache mal une intimité plus accentuée ; son imagination lui fait supposer qu'entre le favori d'une reine et la favorite d'un roi il y a égalité de traitement. De là naissent des lettres de jalousie que nous ne connaissons pas, mais que nous devinons et auxquelles le mari répond de la façon suivante : « Songe donc que l'Impératrice a soixante-huit ans, que l'idée qu'on t'a donnée n'a pas la moindre vraisemblance; elle a pris de l'amitié pour moi, parce qu'elle m'a vu l'âme franche et droite. Depuis qu'elle m'a admis à sa société plus intime, elle a pris plaisir à causer avec moi, d'autant qu'il n'y a pas beaucoup de conversation parmi ceux qu'elle admet dans son intérieur. Zouboff, qui est son favori, n'est pas gai ; elle ne lui cache rien, et il mérite sa confiance par son attachement. J'avoue qu'elle aimait à miauler ; elle choisissait ses amants jeunes et fort jolis ; elle a passé sa vie à être trompée et traitée légèrement par eux. Quant à moi, d'abord, elle a voulu marquer, en me traitant bien, son intérêt pour la cause : elle a ensuite été contente de ma conduite ici. L'habitude et l'amitié de Zouboff ont fait le reste. Au reste, mon cher cœur, les plus belles et plus jeunes reines du monde ne pourraient rien sur moi, et tout sert à augmenter mon amour pour toi. »

« Elle aimait à miauler ! » Cette expression est plaisante, elle nous a engagé à reproduire ce fragment de lettre qui donne un spécimen intéressant du style coloré et aimable de l'écrivain.

Édouard Troplong.

---

**Les Officiers de l'armée royale et la Révolution,** par le lieutenant-colonel Hartmann, Paris, F. Alcan, 1910, un vol. in-8°.

Les officiers de l'ancien régime forgeant l'arme, qui un jour se tournera contre eux, voilà ce que nous démontre le colonel Hartmann dans la première partie de son intéressant ouvrage sur la tourmente révolutionnaire. Au moment de la guerre d'Amérique, l'armée se trouvait dans un état de désorganisation complète ; les cadres étaient surchargés, les nominations se faisaient à coup de parchemins et de pièces d'or. D'après Guibert on comptait alors en France plus de trente-cinq mille officiers, dont neuf mille à peine servaient dans les régiments. Le mécontentement était grand parmi les officiers de la petite noblesse de province qui reprochaient à la noblesse de cour et aux « présentés » d'occuper tous les hauts grades. On voyait des lieutenants-généraux, comme le duc de Clermont-Gallerande, âgés à peine de vingt-deux ans. La noblesse de province et les anoblis ne pouvaient que difficilement dépasser le grade de chef d'escadrons. De plus ils étaient victimes de toutes sortes d'humiliations de la part des « gens de cour » ; aussi saluèrent-ils avec joie le mouvement de résistance que Loménie de Brienne rencontra dans sa lutte avec le parlement.

Lors des élections aux États généraux, les officiers envoyèrent des députés nettement hostiles aux privilèges de la cour, et la nuit du 4 août fut pour eux une revanche éclatante. Mais leur joie fut de courte durée, car ils étaient, malgré tout, royalistes et aristocrates. L'Assemblée constituante les effrayait par ses allures républicaines et égalitaires.

L'abolition des titres de noblesse, le serment d'obéissance à la Constitution eurent vite fait de transformer en conservateurs ces novateurs de la veille. Dès lors, ce fut une lutte sans répit entre la noblesse unifiée, et le

peuple, qu'elle avait lancé contre la cour et qui se retournait contre elle. Des révoltes éclatèrent dans les régiments, les soldats accusant, à juste titre, leurs officiers d'être hostiles au nouvel ordre de choses. Les émigrations commencèrent; l'armée de Condé s'organisa sur les bords du Rhin. Après l'exécution du roi, les trois quarts des officiers nobles avaient passé la frontière. L'armée se trouvait sans chefs, en face des Austro-Allemands dont les cadres étaient composés de tous les déserteurs français.

Dans la dernière partie de son livre, le colonel Hartmann nous renseigne d'une façon fort documentée sur la situation des officiers nobles qui ne voulant pas trahir leur patrie, sont restés au service de la Révolution. C'étaient le duc de Chartres, Noailles, Broglie, Liancourt, La Fayette, Lameth, Narbonne, pour ne citer que les plus en vue.

Ils furent soumis à de dures épreuves, ils eurent des heures de découragement et de tristesse; mais ils purent toujours porter la tête haute, sûrs d'avoir accompli leur devoir, en restant au service de la patrie en danger.

Jean Dugas.

---

**L'échec de Restauration monarchique en 1873**, par M. Arthur Loth, Paris, librairie Perrin, 1910, in-8°.

On a déjà beaucoup écrit sur les incidents qui ont amené l'abandon par l'Assemblée nationale de 1871 des projets de rétablissement de la royauté bourbonnienne qu'elle avait semblé poursuivre très résolument après la « fusion » dynastique. A qui faut-il attribuer l'échec définitif? A M. le comte de Chambord, obstiné dans ses idées absolues et refusant d'abandonner son drapeau blanc; ou au parti orléaniste, aux députés du « centre droit » qui voulurent lui imposer des conditions qu'il ne pouvait accepter? La controverse se poursuit depuis plus de trente ans; et il semble bien difficile de découvrir la vérité.

Rarement, d'ailleurs, manœuvres diplomatiques ont été plus subtiles et plus compliquées. Ce n'était pas toujours le personnage le mieux en vue qui menait la négociation; et bien des intrigues accessoires se mêlaient à la discussion principale. Assurément, un ambassadeur comme M. Chesnelong ne saurait être accusé de duplicité, et c'est pourtant sur ses déclarations que semble avoir eu lieu la rupture. Il restait une équivoque que personne n'a voulu dissiper.

Dans ces conditions, il semble bien imprudent d'accuser les hommes et leurs tendances; et sous ce rapport M. A. Loth se départit singulièrement de l'impartialité qu'il promettait dans sa préface, quand il attaque assez rudement le maréchal de Mac-Mahon, M. le duc Decaze, M. le duc de Broglie, M. de Falloux et quelques autres, pour exalter la conduite du comte de Chambord et de l'extrême droite : il fait plus œuvre de polémiste que d'historien. Restent les détails très particuliers qu'il a recueillis, et qui donnent à son livre un intérêt de curiosité qui sera certainement très éveillé chez les survivants de cette époque.

P.

---

**La révolution du 10 août 1792. La chute de la royauté**, par M. Ph. Sagnac, Paris, Hachette, 1909; 1 volume in-12.

Le 10 août 1792 est à la mode. Sur cet événement célèbre, les publica-

tions abondent : hier, l'ouvrage très instructif d'un professeur à la Faculté des lettres de Lille, M. Sagnac; puis, dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, une analyse, pleine de citations, d'un témoin, le libraire parisien Nicolas Ruault; puis, une savante étude de M. J. Cart sur le régiment des gardes suisses, parue dans la *Revue des études historiques*, etc., etc.; et l'on annonce déjà pour demain qu'un nouvel auteur reprendra ce problème historique si important et si émouvant. Devant cette abondance, Michelet, qui réclamait un livre critique sur le 10 août, s'il était encore de ce monde, serait peut-être satisfait.

« Nous avons tâché, dit dans sa préface M. Sagnac, de rendre à la révolution de 1792 sa vraie physionomie, obscurcie par tant de mensonges et de légendes. » Y a-t-il réussi? Après avoir indiqué ce qu'ont d'insuffisant et souvent d'erroné les récits de ses principaux devanciers, Mortimer-Ternaux et Taine, Michelet et Louis Blanc, a-t-il su étudier objectivement, sans passion et sans parti-pris, la « journée » qui, avec le 14 juillet et plus même peut-être que le 14 juillet, fut, comme il le remarque, une étape décisive de la Révolution? Je ne le pense pas, et j'essaierai tout à l'heure d'expliquer pourquoi. Mais, dès maintenant, je tiens à dire que son œuvre, sérieuse et documentée, me semble, malgré ses défauts, une contribution utile à l'histoire révolutionnaire.

Le livre de M. Sagnac ne contient pas seulement un exposé des faits, il renferme aussi une critique des sources. Quoique cette critique se trouve au milieu du volume, je commencerai par elle. M. Sagnac a étudié de près la plupart des textes se rapportant à son sujet; il en a vu le fort et le faible, et il met en relief l'un et l'autre dans un résumé clair et méthodique. Je m'étonne cependant qu'il n'ait pas connu, à moins qu'il ne les ait négligés, les *Souvenirs du baron de Frénilly*, qui, enrôlé dans le bataillon de la garde nationale des Filles Saint-Thomas, passa le 10 août aux Tuileries, assista à plusieurs incidents de la journée et fit partie de l'escorte qui accompagna la famille royale jusqu'à la porte de l'Assemblée législative. Sans doute, Frénilly est partial; sans doute aussi, il ne composa son récit que longtemps après l'événement; mais il y a des choses vues que le temps ne saurait effacer dans la mémoire, et sa déposition, toute défectueuse qu'elle puisse être, méritait examen. — Je ferai à la critique de M. Sagnac un autre grief plus sérieux : elle ne tient pas à mon avis suffisamment compte, pour apprécier la valeur des témoignages, de la moralité des témoins. Prenons un exemple : il est évident que la parole d'un homme tel que le ministre Bigot de Sainte-Croix, dont la conduite fut si droite, ou, si M. Sagnac préfère, tel que le maire Pétion, qui ne varia pas dans sa malveillance vis-à-vis de la cour, ne doit pas peser dans la balance le même poids que celle d'un Langlade, le capitaine des canonniers du Val-de-Grâce qui, ayant reçu la mission de défendre le château et l'ayant acceptée, tourna du côté des agresseurs : quiconque peut trahir peut mentir. Et j'ajouterai que ceux des acteurs qui changèrent leur rôle en cours du drame, durent avoir ensuite à cœur d'expliquer leur conduite et de plaider leur cause plutôt que de rapporter simplement leurs impressions. Pour M. Sagnac, il semble que cet élément d'appréciation n'existe guère, et je le note en passant. Mais, cette réserve faite, je reconnais volontiers que les jugements portés par lui sur les documents ont l'air, dans l'ensemble, d'être solides et justes.

Dans son récit, M. Sagnac retrace d'abord les préparatifs de la révolution

du 10 août; après quoi, il décrit les diverses phases du conflit; il examine, en recherchant les responsabilités, la conduite du roi et des personnages de la cour, des hommes politiques, des insurgés, de l'Assemblée, des défenseurs des Tuileries; et il termine par des appréciations sur les résultats de l'événement. L'enquête n'était point aisée à mener au milieu des contradictions, la plupart passionnées, des témoins, et M. Sagnac a fait un effort d'impartialité pour démêler la vérité. Sur plusieurs faits importants et obscurs, il apporte la lumière. Mais une arrière-pensée domine son œuvre et lui ôte de sa valeur : exalter les insurgés et glorifier leurs gestes. Lui-même, je pense, ne serait pas bien loin de le reconnaître : présentant son livre au public dans la *Revue d'histoire moderne et contemporaine,* il appelle les assaillants du château « ces hommes qui, en combattant avec ardeur « contre la tyrannie aux Tuilleries », sauvèrent la France du despotisme, et aussi du démembrement, qui se serait produit, si la conduite de la guerre avait été abandonnée à un roi traître et parjure. Par leur audace et leur courage, ils rendirent possible le grand élan national, les victoires de Valmy et de Jemmapes, et assurèrent le maintien du nouveau régime ». Ce peut être là la conclusion d'un article de journal, ce ne saurait être assurément ni le ton ni le jugement de l'histoire. D'ailleurs, si M. Sagnac a des sympathies et des préférences qui se manifestent sans fard, il a aussi, (et ce n'est pas le moindre de ses mérites), une probité d'érudition qui permet à ses lecteurs, grâce aux faits rapportés et aux documents cités, de se former, s'ils veulent, une opinion très différente de la sienne. Après l'avoir lu, beaucoup estimeront que le 10 août, point culminant du duel entre les sociétés populaires et le pouvoir royal, fut une victoire de la révolution, non pas sur la réaction, car il ne pouvait être alors question d'effacer l'œuvre de la Constituante et de la Législative, mais sur la légalité.

Dans la partie la plus neuve et la plus curieuse de son livre, M. Sagnac montre, avec une saisissante clarté, le club des Jacobins formant, en face du gouvernement de droit hésitant, défaillant, sans autorité et sans force, ne sachant sur quoi de solide s'appuyer au milieu des lâchetés et des trahisons, un gouvernement insurrectionnel robuste, énergique, ardent, suivi par des troupes pleines d'audace, et prêt, du jour au lendemain, à remplacer l'autre. Rien n'est suggestif comme le tableau des préparatifs de l'émeute : pendant les semaines qui précèdent, les meneurs, avec une impunité qui confond, donnent le mot d'ordre aux sociétés populaires, intriguent dans les sections, captent les fédérés, émeuvent et troublent, par leur journaux, leurs discours, leurs motions, l'opinion inquiète du public, procurent des armes à leurs partisans et les entraînent dans les essais d'insurrection des 26 et 30 juillet, du 6 août... Jamais peut-être on ne vit et on ne sentit mieux qu'en parcourant le livre de M. Sagnac, la désorganisation lamentable du parti de l'autorité et la formidable organisation du parti de la révolution.

A propos de ce parti de la révolution, une remarque : M. Sagnac déclare à plusieurs reprises que c'est « le peuple » qui fit le 10 août; il parle de la « justice populaire », de la « colère populaire ». Il faudrait s'entendre sur ce mot : le peuple. Si M. Sagnac veut dire que les agresseurs du château étaient pour la plupart des hommes du peuple, ouvriers et petits commerçants, il a raison. Mais s'il veut prétendre que le château a été attaqué par la population de Paris, soulevée dans une grande vague de fureur, —

comme on l'avait vue, deux ans plus tôt, à la fête de la Fédération de 1790, soulevée dans une grande vague d'enthousiasme, — il a tort. Le coup eut pour auteur une minorité : les Jacobins, que suivirent les sociétés populaires affiliées à leur club, et qui entraînèrent les sections et embrigadèrent les fédérés. La grande masse anonyme de la population parisienne ne fut pour rien dans l'affaire. Elle ne prit pas plus part à la journée du 10 août qu'elle n'avait pris part à celle du 20 juin ou qu'elle ne prendra part aux massacres de septembre. Tout à son labeur quotidien, à ses affaires, à ses préoccupations, à ses plaisirs, le peuple laissa faire : rien de plus ; pour son honneur, il ne saurait être en bloc tenu responsable d'un acte commis par quelques-uns des siens.

La peinture que fait de la bataille elle-même M. Sagnac, — moins instructive que la description des préparatifs, — est encore bien intéressante et empoigante. M. Sagnac incline à croire que les Suisses tirèrent les premiers ; que l'ordre envoyé par Louis XVI de cesser le feu fut sans objet, puisque les insurgés étaient déjà vainqueurs. C'est possible, quoique la certitude n'éclate pas. Mais, au reste, qu'importe que le premier coup de fusil soit parti des rangs des Suisses ? Qu'importe que le roi ait donné un ordre inutile ? La gloire des émeutiers n'en est pas plus pure. Il est certain que tout gouvernement, quel qu'il fût, aurait tenté de réfréner un mouvement comme celui du 10 août, et, si une chose est faite pour étonner, c'est que, devant la violence brutale de l'agression, la résistance ait été si molle et si faible. M. Sagnac s'efforce de prouver l'honnêteté des triomphateurs : je veux bien admettre que plusieurs pillards furent exécutés et que certains objets précieux, enlevés des Tuileries, furent portés à l'Assemblée ; ne reste-t-il pas tout de même que les hommes du 10 août massacrèrent, saccagèrent, incendièrent ?

J'aurais d'autres observations encore à présenter sur quelques appréciations de M. Sagnac. Ainsi, il prétend que la révolution du 10 août fut, « dans une certaine mesure, nationale », parce que les sections révolutionnaires de Paris « furent vigoureusement soutenues par des fédérés du Midi, de l'Ouest, de l'Est ». Mais les fédérés ne représentaient pas plus la nation que les patriotes des sociétés populaires de Paris ne représentaient le peuple parisien : les fédérés, comme le constate lui-même M. Sagnac au début de son volume, avaient été surtout envoyés par les clubs jacobins des grandes villes de province ; et tout ce que l'on est en droit de dire c'est qu'ils représentaient, non pas même ces villes, mais les clubs d'où ils sortaient.

Tel qu'il est, le livre de M. Sagnac ne nous semble donc pas fournir, sur la révolution de 1792, une conclusion définitive : il sera du moins désormais, pour qui entreprendra l'histoire de ce grand événement, un document capital, — un de ceux qu'on ne saurait omettre.

B. DE LACOMBE.

---

**Bismarck.** Biographie par Erich MARCKS, tome Ier, *La jeunesse de Bismarck*, 1845-1848. Imprimerie Cotta, Stuttgard et Berlin, 1909, in-8°.

Les quatre cent cinquante pages que M. Marcks consacre à Bismarck sont moins une étude psychologique qu'une biographie uniquement laudative. Aussi, n'intéresseront-elles guère que les compatriotes du grand Chancelier. Ne nous privons pas cependant du malin plaisir d'apprécier à notre ma-

nière quelques-uns des traits que Marcks rassemble pour faire valoir la physionomie de son héros, et notons tout d'abord ce mélange d'idéalisme et de brutalité, mélange essentiellement germanique, qui caractérise Bismarck. Dans sa propriété de Poméranie qu'il administre avec un goût passionné des intérêts terriens, le jeune gentilhomme mène une vie rude et joyeuse, en compagnie de ses voisins qu'il invite à venir « manger, boire, jouer et jurer avec lui ». Ses chevauchées périlleuses, ses duels, ses excentricités lui ont valu le surnom populaire de « Casse-cou ». Il a gardé de son court passage dans l'administration une haine féroce contre la bureaucratie, et maintenant, il se dévore d'impatience et cherche un débouché pour son activité cérébrale. Car ce buveur, ce bretteur est un intellectuel. Il a étudié à fond l'histoire politique et économique de son pays, les problèmes sociaux le passionnent, et il entretient avec quelques amis une correspondance mi-philosophique, mi-religieuse... Ce fut la réunion du Landtag prussien (1845), qui lui indiqua définitivement sa voie. Il y parut comme député, et se rangea parmi les conservateurs, dès la première séance, en soutenant cette thèse mémorable :

« Quiconque après avoir été roué de coups, finit par se défendre, n'a pas lieu de s'en glorifier vis-à-vis d'un tiers »; ce qui signifiait que le peuple prussien avait mauvaise grâce à exiger du roi une constitution, comme prix de son soulèvement contre Napoléon.

Le premier volume de M. Marcks ne va pas plus loin. Sans doute, il peut se résumer ainsi : une glorification de la force. Mais n'aurions-nous pas intérêt, nous qui avons été les victimes de l'homme d'État allemand à faire plus de cas d'un élément qui lui a valu ses triomphes, et à penser que la force persévérante n'est pas moins nécessaire que l'intelligence pour aboutir à de grands résultats?

Amélie de Pitteurs.

---

**Le prince de Bülow**, par André Tardieu. Un volume. Paris, Calmann-Lévy, 1909, in-8°.

On connaît les dernières publications de M. André Tardieu : *La Conférence d'Algésiras* et *la France et les Alliances*, d'une si haute valeur et d'un si puissant attrait. Sa nouvelle étude sur le *Prince de Bülow* ne le cède en rien aux deux autres. Une documentation précise sur la vie, les idées, les aspirations du Chancelier d'Allemagne constitue les principaux mérites de cet ouvrage qui sera, pour les milieux politiques et diplomatiques, du plus haut intérêt, et qui remportera comme les précédents, un légitime succès. M. Tardieu a beaucoup étudié les choses d'Allemagne, il a été mêlé aux pénibles événements de ces dernières années, il a été en rapport avec plusieurs personnalités du monde politique allemand, il pouvait donc nous donner sur le prince de Bülow un jugement sûr et très impartial. Il se meut avec facilité dans les hautes sphères de la politique allemande dont il scrute les plus intimes pensées, il cherche à démêler l'écheveau très embrouillé de ses combinaisons multiples, parfois contradictoires, aussi audacieuses qu'imprévues.

M. Tardieu a adopté un plan très simple, mais parfaitement approprié au sujet qu'il traite, en divisant son livre en trois parties : *l'homme et le milieu, la politique extérieure, la politique intérieure.*

Il débute par un portrait fortement crayonné de l'ancien Chancelier, où nous relevons quelques traits caractéristiques qui soulignent les principaux aspects de cette physionomie attirante, de ce caractère fortement trempé. « En lui, n'éclate pas la rudesse terrienne de Bismarck. C'est un raffiné, un causeur et un négociateur, dont l'éducation empirique, étrangère à tout dogmatisme, est faite surtout d'observation humaine, de psychologie facile, de généralisation rapide... Diplomate de carrière, M. de Bülow l'était d'abord de tempérament, et c'est en diplomate qu'il a gouverné. Le tempérament diplomatique se définit par la recherche des transactions. Nul n'en a plus réalisé que le Chancelier. Pour lui, la matière politique nationale et internationale se prêtait à toutes les combinaisons; et l'attrait d'en essayer de nouvelles l'a conduit à en tenter d'impossibles... Le prince de Bülow fut dès le premier jour un incomparable manœuvrier, un metteur en scène hors pair. Considérez ses négociations avec les partis aussi bien qu'avec les puissances, beaucoup d'entre elles sont des modèles d'ingéniosité, de mesure et d'invention. Un esprit supérieurement clair, une méthode simple et pénétrante, un sens aigu du moment et du moyen, ce sont là des dons éminents qui rarement se rencontrèrent en un homme d'État, à un égal degré... » « Il a été surtout le commentateur inépuisablement habile de sa propre politique, un orateur parlementaire qu'on égalera peut-être, mais qu'on ne surpassera pas. Rien ne le préparait à cette partie de son rôle. Les diplomates ont le renom d'écrire quelquefois, mais de rarement parler. C'est par la causerie que le prince de Bülow s'est préparé à l'éloquence, et son éloquence est restée une causerie... Il parlait à l'Assemblée, comme il eût fait dans un salon, avec une simplicité souriante, un ordre parfait, un don de réplique nourri par cette simplicité même. Quand on relit ses discours, on n'y perçoit point de différence entre les premiers et les derniers. Jamais son éloquence n'a changé de nature. Analytique et latine, plus qu'allemande et synthétique, elle évite les sommets et coule de source. M. de Bülow est un orateur reposant et détendant. Il use plus volontiers de l'ironie que de l'indignation; il aime à discourir les mains dans les poches, avec un minimum de gestes, sans rien sacrifier au beau « pathos » qu'il louait un jour avec un demi-sourire chez un de ses contradicteurs. Il se défie du genre solennel et procède par insinuation. »

Dans un second chapitre, M. André Tardieu étudie la politique étrangère du prince de Bülow. C'est en 1897, qu'il succédait au baron Marchall de Bieberstein, à l'Office Impérial des Affaires étrangères, avant de devenir Chancelier de l'Empire. Tandis que Bismarck s'intéressait peu aux choses qui se passaient hors d'Europe, M. de Bülow tout en usant des méthodes bismarckiennes, élargira le champ de l'action allemande qui se fera sentir dans toutes les parties du globe. C'est le désir de l'empereur du reste, qui veut que l'Allemagne ait une politique coloniale en même temps qu'une puissante marine. M. de Bülow sera l'homme de cette politique mondiale qui doit être celle de la plus grande Allemagne. « Nous voulons avoir notre place au soleil, disait-il au Reichstag, nous voulons garder cette place, nous ne nous laisserons pas rejeter dans l'ombre. » C'est ainsi que « le poing ganté de fer » se fait sentir en Chine, en 1897, lors de l'assassinat de deux missionnaires allemands. Dans d'autres circonstances, l'Allemagne est pacifique, mais dans un but intéressé : elle cherche à gagner les bonnes grâces du Sultan en Turquie, en Palestine; elle parvient à arracher aux

États-Unis et à l'Angleterre la révision du condominium institué aux Iles Samoa. « De l'Orient proche à l'Orient lointain, l'Allemand s'avance, « comme les Machabées, l'épée d'une main, la truelle de l'autre », prêt à fonder les bases de la plus grande Allemagne. »

Il y aura encore bien d'autres manifestations de la puissance allemande : achat à l'Espagne des Carolines et des Mariannes, action prépondérante en Chine où le maréchal de Waldersee commande le corps expéditionnaire, lors de l'insurrection des Boxers. On voit la même activité se déployer en Amérique contre le Vénézuéla, en Afrique par la garantie d'intérêt accordée au chemin de fer de Dar-es-Salam à Mrogoro. M. de Bülow a transformé les conditions de la politique; « autrefois elles ne dépassaient pas les rives de la Méditerranée, aujourd'hui c'est l'univers entier qu'elles embrassent. » Du reste il ne remporte que des succès et il est élevé bientôt au poste de Chancelier de l'Empire; c'est la consécration de la politique suivie.

M. de Bülow au pouvoir reste un partisan convaincu de la Triple Alliance dont il affirme la solidité; elle est pour lui « une garantie de conservation, un gage d'harmonie européenne ». L'Allemagne à cette époque est toute-puissante, personne ne la menace. La Russie s'est imprudemment lancée en Extrême-Orient où les difficultés s'amoncellent, et le prince de Bülow la voit avec plaisir dans l'impossibilité d'avoir pendant longtemps un rôle actif en Europe. En France, durant ces années de lutte civile, conséquence de l'affaire Dreyfus, et pendant lesquelles les Français s'entre-déchirèrent, on n'a pas le goût de la politique extérieure. L'Angleterre de son côté est toute occupée par la guerre du Transval. La situation ne peut être plus favorable à l'Allemagne. Saura-t-elle en profiter?

Les circonstances vont changer. La guerre du Transvaal s'achève, l'Angleterre est libre de ce côté. Elle va se rapprocher de la France et affirmer la politique d'équilibre en face de la politique d'hégémonie de l'Allemagne; elle est lasse de son esprit de domination et de ses prétentions mondiales. « Il y a, écrit très justement M. Tardieu, une politique anglaise qui a survécu et qui survivra de siècle en siècle, tant que nous ne serons pas déchus de notre rang de grande puissance. Cette politique consiste à lutter de toutes nos forces contre toute puissance qui cherche à renverser en sa faveur l'équilibre européen et à dominer le monde par sa prépotence. »

Mais en présence de l'entente franco-anglaise, du rapprochement franco-italien, de l'accord franco-espagnol, le prince de Bülow laisse percer une certaine inquiétude. En Allemagne, on parle déjà d'encerclement, de coalition. Le Chancelier dénonce en 1905 la tentative de l'Angleterre et de ses amis d'isoler l'empire; il cherche la riposte nécessaire et c'est le Maroc qui la lui fournit.

On sait combien M. de Bülow était mal venu à prétendre que nous ne lui avions pas communiqué le texte du traité franco-anglais, alors qu'il l'avait connu dix mois auparavant. L'Allemagne savait la Russie impuissante depuis la défaite de Moukden, elle voulait humilier la France et à la faveur de cette humiliation provoquer la rupture de son entente avec l'Angleterre. Nous acceptâmes la conférence d'Algésiras, mais grâce au concours fourni par notre allié et nos amis, l'Allemagne dut faire de nombreuses concessions, et l'acte général signé par les puissances soulignait sa défaite. « L'intransigeance de l'Allemagne a dévoilé l'arrière-pensée de domination qui

l'animait. Derrière l'occasion marocaine, on discerne le but mondial, et cela suffit pour que les spectateurs de ce duel, — fût-ce les moins favorables à notre cause — aperçoivent l'intérêt européen qui s'attache à ne pas laisser diminuer la France, en qui les circonstances incarnent le principe de l'autonomie diplomatique et de l'équilibre européen. »

A peine la crise terminée, l'Europe aspire au repos. En Allemagne, le grand public ne s'était nullement passionné pour le problème marocain, en France, notre démocratie craignait à juste titre les complications extérieures. Mais il existait entre les deux pays trop de défiance réciproque pour que les bonnes relations s'établissent du coup, et puis nous avions été en butte à tant d'attaques chez nos voisins de l'Est! Enfin l'aventure marocaine n'était pas terminée. L'obligation où nous nous trouvâmes bientôt d'envoyer des troupes au Maroc pour venger le massacre de nos nationaux, devait nécessairement déplaire à l'Allemagne. Les critiques malveillantes de la presse, la mauvaise humeur de la diplomatie allemande se traduisirent bientôt dans l'affaire des déserteurs de Casablanca. Le conflit pouvait devenir grave. Mais à la différence de 1905, le gouvernement, la Chambre, le pays enfin firent preuve d'une tenue morale qui servira d'exemple. L'Allemagne cette fois savait à qui parler, et elle mit une borne à ses prétentions injustifiées.

Au cours de ces graves événements, la politique du prince de Bülow, comme le dit très bien M. Tardieu, était une politique « flottante, qui revenait à chaque instant en arrière, donnait et retenait, ne se cristallisait jamais, qu'animaient parfois de bonnes intentions, mais que des actes suivis ne consacraient pas ». A l'égard des autres puissances, c'est la même politique incertaine et contradictoire. Par exemple, l'interview du *Daily-Telegraph*, destinée dans l'esprit de Guillaume II « à rassurer l'Angleterre et qui réveille toutes ses défiances ». De même les déclarations impériales d'octobre 1908. L'Allemagne, avide de suprématie se plaît dans cette politique de chassés-croisés entre les puissances. « Elle ne sait être aimable pour une puissance que contre une ou plusieurs autres : un jour contre le péril jaune, un autre contre les États-Unis, un troisième contre l'Angleterre. » Et voilà que de graves événements vont éclater en Orient. Quelle allait être l'attitude du prince de Bülow et de la diplomatie allemande?

L'établissement du régime jeune-turc, la proclamation de l'indépendance bulgare, l'annexion de la Bosnie-Herzégovine ne laissaient pas que d'inquiéter le Chancelier et l'Empereur auxquels Abd-ul-Hamid avait prêté un très large appui politique.

A la suite de ces bouleversements, qu'adviendrait-il à Constantinople de l'influence allemande sans cesse grandissante. Ce n'était plus comme au temps de Bismarck, l'Allemagne s'inquiétait fort des événements d'Orient. Ils eurent un contre-coup quelque peu inattendu. On voulut profiter à Berlin de cette crise orientale pour préparer un rapprochement avec la France. L'Autriche pouvait être entraînée dans de graves complications, l'Allemagne désirait donc avoir une grande liberté d'allures pour rester fidèle à son pacte d'alliance en cas de conflit. La question marocaine qui pouvait faire naître une guerre avec la France, surtout au lendemain de l'affaire de Casablanca, devait être liquidée. Telle fut l'origine du rapprochement franco-allemand et de l'accord du 9 février 1909. Il ne faisait que confirmer, il est vrai, les stipulations de l'Acte d'Algésiras. L'Allemagne n'accordait

rien de nouveau, mais il était synonyme de détente et d'apaisement. Il contribuait à améliorer les relations diplomatiques entre deux grands peuples et c'était déjà un heureux résultat. « C'était la conclusion tardive et logique d'une longue querelle, conquise au prix de bien des alarmes sur la routine et sur la négation. L'accueil qui lui fut réservé prouva qu'elle aurait pu intervenir plus tôt. L'apaisement qui en est résulté démontre qu'elle répondait aux nécessités du lendemain. »

Cet accord sera-t-il le prélude d'un rapprochement plus étroit, d'une entente qui effacera entre les deux nations les rivalités et les rancunes? M. Tardieu indique de très juste façon ce qu'il faut espérer. « L'histoire, dit-il, n'abdique pas, elle marque la limite des réconciliations possibles. » Si Bismarck, au lieu de nous amputer de l'Alsace-Lorraine avait agi à notre égard comme envers l'Autriche en 1866, nous aurions peut-être oublié les défaites subies. Mais la perte de l'Alsace a creusé un abîme entre l'Allemagne et nous. Qui oserait le combler? Qu'entend-on par ce mot rapprochement qu'on prêche sans cesse? Si l'on entend par là « une alliance franco-allemande, ayant pour base un traité qui serait une confirmation du traité de Francfort, pour conséquence une solidarité politique, des échanges de sympathies, des visites de chefs d'État, il faut le dire : mais personne ne le dit. Personne ne le dit, parce que les moins clairvoyants conçoivent ce que de telles manifestations auraient de pénible pour la piété des souvenirs. Personne ne le dit, parce que nul n'ose calculer le contre-coup de ce renversement des alliances sur la paix de la France et de l'Europe; parce que tout le monde prévoit l'alarme qu'il jetterait en Angleterre et en Russie, le discrédit qui en résulterait pour une diplomatie capable de passer en si peu d'années, d'un extrême à l'autre. Personne ne le dit enfin parce que, si la France trouve la sécurité dans l'équilibre des forces, elle ferait un marché de dupe en achetant cette sécurité d'une adhésion superflue à sa diminution passée, et en se donnant un allié, qui, pour elle, risquerait d'être un maître. »

On sait comment se termina la crise orientale. Le monde slave était indigné des procédés de l'Autriche; mais les Serbes ne pouvaient seuls partir en guerre et la Russie ne voulait pas tenter les chances d'un conflit. Il est vrai que l'Allemagne avait nettement déclaré qu'elle remplirait tous ses devoirs d'alliée, et ne s'était même pas fait faute d'adresser à Pétersbourg un avis amical. Il n'y avait donc plus qu'à reconnaître les faits accomplis. C'était un succès pour la puissance germanique, presque une revanche d'Algésiras.

Mais il était dit que le prince de Bülow aurait à faire face encore à bien des difficultés. La dernière partie de l'ouvrage de M. Tardieu est consacrée à la politique intérieure du Chancelier et ce n'est certes pas la moins intéressante. M. de Bülow, qui est resté neuf années Chancelier, a été plus longtemps au pouvoir qu'aucun de ses prédécesseurs, à part M. de Bismarck; mais il dut employer pour gouverner les plus habiles tactiques, et c'est peut-être même cet excès d'habileté qui le perdit, car il tenta l'impossible, et fut amené à adopter tour à tour des solutions contradictoires.

A peine arrivé au pouvoir, le Chancelier se trouve en face de la difficile question du canal de l'Elbe au Rhin et des tarifs douaniers en même temps que des exigences agrariennes. S'il réussit à faire voter le tarif, c'est grâce à l'appui que lui fournit le centre; les conservateurs et les nationaux

libéraux ne suffisant plus à former une majorité. C'est le début de la politique de collaboration avec les catholiques allemands. Mais si le prince de Bülow a besoin des voix du centre, il doit lui accorder certaines faveurs, notamment à l'égard des jésuites. L'appui qu'il a cherché et obtenu du côté du centre servira au Chancelier pour combattre les socialistes de plus en plus nombreux depuis les élections de 1903. C'est une lutte opiniâtre entre Bebel et M. de Bülow. Au Reichstag, il a une majorité docile qui lui permet de faire voter des lois importantes, entre autres la loi sur l'augmentation de la flotte. A cette époque, le chancelier est tout-puissant.

Mais bientôt les difficultés vont commencer. La situation financière se complique. Des scandales successifs éclatent vers 1906, et la très loyaliste Allemagne devient irrespectueuse du pouvoir établi, enfin le centre a des exigences croissantes : il va abuser de sa situation prépondérante. Le 13 décembre 1906, il rejetait les crédits demandés pour les expéditions coloniales en Afrique. Ce fut la dissolution du Reichstag. A la suite des élections, le centre revenait en nombre égal et le chancelier pour gouverner sans les catholiques formait le bloc libéral conservateur. M. Tardieu s'attache à décrire de façon très complète la nouvelle politique du prince de Bülow qui ne connut d'abord que des succès et qui allait rencontrer bientôt, dans la question financière, de grosses difficultés.

Sur ces entrefaites avaient lieu et le procès d'Harden, et l'interview du *Daily Telegraph* : l'opinion publique manifestait son mécontentement contre le pouvoir personnel. Le Chancelier, interpellé sur l'affaire du *Daily Telegraph*, en arriva, pour apaiser le pays, à découvrir l'Empereur, à lui donner comme une leçon de constitutionnalisme. Guillaume II ne devait pas l'oublier.

La situation du Chancelier était-elle ébranlée? Certes les difficultés financières de plus en plus inquiétantes n'étaient pas faites pour l'améliorer. Le refus par le centre uni aux conservateurs, d'accepter l'impôt sur les successions, obligea le prince de Bülow à démissionner quoiqu'il ait eu toute latitude pour rester au pouvoir, mais Guillaume II constitutionnel cette fois, accepta la démission du prince. La défaite du Chancelier « léguait ainsi à son successeur l'obligation de gouverner avec la majorité qui avait précipité sa chute ».

Telle a été pendant douze ans la politique extérieure du prince de Bülow. Elle sera très critiquée comme toutes les œuvres humaines, nous aurons même de graves reproches à lui adresser ; mais les Allemands, et bien d'autres aussi ne pourront méconnaître que le Chancelier a toujours eu un souci constant de la grandeur allemande. Il faut savoir gré à M. Tardieu de nous avoir donné de lui une si intéressante étude. Il l'a fait avec la méthode et la précision qui lui sont coutumières. Mais cette étude dépasse le cadre d'une biographie, elle embrasse une partie de l'histoire intérieure et extérieure de l'Allemagne au cours de ces dernières années. M. Tardieu l'a exposée avec cet esprit de patriotisme raisonné qui lui attire l'estime même de ses adversaires, et qui faisait dire de lui par M. Deschanel, dans un de ses récents discours, qu'il était une « force française ».

J. Aulneau.

---

**La Chine nouvelle**, par JEAN RODES, Paris, Félix Alcan, 1910, in-8°.

M. Jean Rodes vient de publier un volume sur *la Chine nouvelle*, qui ne manquera pas d'intéresser tous ceux qui suivent l'évolution de cet empire de 400 millions d'habitants. L'auteur qui connaît la Chine pour y avoir habité, met à nu tous les vices de ce gouvernement corrompu, de ces mandarins prévaricateurs, vendant les charges et pressurant les contribuables. Il montre cette vieille impératrice autoritaire et dissolue, ce régent d'un empereur enfant, tous deux incapables de réprimer les désordres d'une administration vermoulue, et par-dessus tout la haine séculaire des Chinois pour la race mandchoue qui les gouverne.

La faculté d'observation de M. Rodes s'est particulièrement manifestée dans l'étude du caractère chinois; il le décrit un être intelligent, très fin, mais fourbe et cruel, plutôt vaniteux qu'orgueilleux, éminemment puéril, superstitieux avec une absolue indifférence religieuse, d'un matérialisme étroit, d'une luxure raffinée et d'une prudence qui confine à la plus indigne poltronnerie. Dévouement, probité, pitié ne sont que sottises pour un Chinois ; lâcheté, hypocrisie et concussion sont les qualités d'un homme habile.

Ce tableau n'est pas flatteur et l'on comprend sans peine combien la rénovation d'un peuple traditionaliste de ce tempérament doit être difficile. L'absence de tout budget régulier entrave encore les tentatives de progrès. Les édits réformateurs ne manquent pas; ils entrent même dans les moindres détails d'exécution; mais on les exécute peu ou pas. Il y a une très petite diminution des fumeries d'opium proscrites. La reconstitution de l'armée régulière est presque arrêtée. Chaque province (il y en a quarante) devrait recruter et organiser à l'européenne deux divisions de 12 000 hommes avec artillerie et cavalerie : or il n'existe que onze divisions et quelques brigades d'un effectif approximatif de 150 000 hommes. Ajoutons de suite que, par économie, jamais artilleur n'a tiré un coup de canon, qu'il faut à chaque cavalier un boy pour panser son cheval, un autre pour préparer ses aliments. Cette petite armée a néanmoins une certaine valeur.

Le lettré Tcheng-che-Tang a attaché son savoir à la réforme de l'instruction où il a introduit certaines méthodes scientifiques.

Dans les premiers moments d'un emballement exagéré, beaucoup d'écoles de tous les degrés pour les deux sexes ont été fondées; de lourds impôts nouveaux ont frappé les populations pour les construire et les entretenir; mais les maîtres manquèrent aux élèves : les domestiques des Européens devinrent professeurs de langues et de littératures étrangères; tel simple infirmier enseigna la médecine et la chirurgie, à l'instar de ce tableau où Chardin nous représente un singe assis sur le tabouret du maître et barbouillant sa toile.

De nombreux étudiants vont au Japon, en Europe ou en Amérique chercher une science qui manque chez eux. Ils rentrent généralement imbus d'idées révolutionnaires qui en font des « Keming ». Ce parti très nombreux, répandu dans toute la Chine, a pour chef Sun-Yal-Sin, homme de réelle valeur qui a voyagé dans les deux hémisphères; banni de Chine, il erre vers notre Sumatra et les îles japonaises. Dans l'entretien que M. Rodes a pu avoir avec lui, ce réformateur lui a exposé ses théories d'un socialisme tout spécial pour la rénovation d'une Chine devenue république. Sa caisse bien garnie lui permet d'entretenir dans tout l'empire des dépôts clandestins

d'armes et de munitions. Cet utopiste attend l'heure propice, mais il ne semble pas l'homme à la saisir quand elle viendra et encore moins à la faire naître. Il n'a pas su profiter des graves insurrections de 1906 et 1907, où il avait beaucoup de partisans. Les très nombreuses sociétés secrètes existant en Chine sont pour la plupart prêtes à se joindre aux Keming, si ceux-ci réussissent; car le Chinois applaudit le vainqueur, que la peur de se compromettre ne lui permet pas de suivre à la bataille.

Il ne faut pas croire pourtant que sous l'influence de l'humiliation des défaites réitérées et de l'exaltation produite par les victoires japonaises, le sentiment patriotique ne se soit pas réveillé dans cette masse humaine; bien au contraire, et il se manifeste par une haine profonde de l'étranger, du blanc, comme du frère jaune. Cette xénophobie apparaît surtout dans les questions de chemins de fer. La voie ferrée, jadis à tel point en horreur que la première ligne de Tien-Tsin fut rachetée pour être détruite, a maintenant gagné son procès devant l'opinion publique et les trains circulent très régulièrement entre Pékin et Kaï-Foung. Aujourd'hui, les Chinois veulent enlever toutes les concessions de lignes aux étrangers; ils veulent construire et exploiter eux-mêmes leurs chemins de fer.

Il leur en cuira sans doute avec la détestable administration qui les régit; mais la xénophobie, comme toutes les passions, ne raisonne pas. La rivalité des diverses nations très habilement entretenue facilitera aux Chinois cette entreprise; c'est à qui lui ouvrira plus largement sa bourse et lui offrira son crédit avec le moins d'intérêts et de garanties.

Après avoir exposé l'état d'âme de ce vaste empire, M. Rodes en tire pour nous autres Français, des conclusions qu'il est beau de méditer : tenons-nous vis-à-vis de la Chine dans une grande réserve, sans faiblesse, sans violence et sans aucune idée de conquête; n'acceptons sous aucun prétexte la suppression ou la modification de notre droit d'extériorialité et n'admettons pas de consuls chinois dans notre Indo-Chine. Ils intrigueraient contre nous et ne seraient d'aucun secours à leurs compatriotes, groupés en congrégations, avec lesquels nous traitons les affaires.

M. Jean Rodes termine par cette réflexion pleine de sagesse et de prévoyance, que nous transcrivons volontiers : « Sachons réserver l'avenir et n'oublions pas que derrière la Chine officielle, faible et incertaine du lendemain, il y a les Chinois. »

Colonel marquis DE NADAILLAC.

---

**Organisation du ministère des Affaires étrangères dans un certain nombre de pays,** par le baron GUILLAUME, ministre plénipotentiaire de Belgique. Bruxelles, Goemaere, 1910. In-8°.

Ce travail est un rapport présenté au Congrès international des sciences administratives. On connaît la compétence juridique de M. le baron Guillaume qui égale sa science de diplomate. Le tableau qu'il a présenté est une sorte de résumé de l'organisation matérielle du ministère des Affaires étrangères en Allemagne, Autriche-Hongrie, États-Unis, France, Angleterre, Italie, Belgique, Russie, Roumanie, Suède, etc.

Il examine successivement l'administration centrale et ses divisions; les conditions de recrutement des fonctionnaires, les règles qui président à leur

avancement et à leur retraite; les traitements et indemnités; les congrès; le corps diplomatique et le corps consulaire; l'échelle des grades avec les émoluments qui y sont attachés. On trouve ainsi dans cette brochure un nombre considérable de renseignements qui sont d'ordinaire disséminés et que personne ne pouvait donner avec plus d'exactitude.

P.

---

**L'Empire libéral. Études, récits, souvenirs,** par M. Émile Ollivier. Quatorze volumes, Garnier, Paris, 1895-1909.

« Moi aussi, quelque peu que je sois, avec une fière humilité, j'ai invoqué la justice, et l'auguste divinité qui fait rouler sur le monde le flambeau de la lumière. »

C'est par ces mots que s'achève le dernier volume paru de l'*Empire libéral*. Sans doute, il y a, dans tout l'ouvrage, du plaidoyer, du *pro domo*, et beaucoup. L'homme public a le droit de prendre le grand public pour juge de sa cause et d'exposer les faits, d'interjeter appel des partis pris, si l'on veut, des préjugés des hommes. Et d'ailleurs, en quelques lignes d'une suprême et virile tristesse, M. Émile Ollivier se défend de rechercher une justification personnelle : « *Ex eventu famam* », dit-il (t. 1er, p. 32). Je n'ai pas la prétention d'échapper au sort commun et je ne m'élève pas contre la sentence. » Il a le droit, en tous cas, de fournir au jugement que rendra la sereine et impartiale histoire les éléments, les raisons qu'il peut invoquer. S'il ne s'agissait, dans l'ouvrage de M. E. Ollivier, que d'un plaidoyer, fût-il revêtu du talent prestigieux de son auteur, la *Revue d'histoire diplomatique* n'aurait eu qu'à en prendre acte. Les temps sont encore trop proches, les controverses trop ardentes, les blessures trop saignantes pour qu'un jugement définitif puisse être prononcé. Dans le procès, la douleur eût été la plus forte, quand la patrie serait apparue en deuil, meurtrie et démembrée. Mais pour imprégnée qu'il soit de la puissante personnalité de l'auteur, l'ouvrage a une autre et plus grande portée qu'une apologie éloquente. Il contient trop de souvenirs, de documents, de textes se rapportant à l'histoire diplomatique du dernier siècle, de l'Europe et de notre pays, pour ne pas retenir à un très haut degré, l'attention des historiens et des politiques.

*L'Empire libéral* comprend aujourd'hui quatorze volumes. A lire la conclusion et les dernières phases du dernier tome, à suivre l'enchaînement des faits, il semblait que le cycle était fermé, et que la déclaration de guerre du 15 juillet 1870 marquait le terme où l'auteur entendait clore son récit. Mais d'après une lettre toute récente, que M. E. Ollivier me faisait l'honneur de m'écrire, l'ouvrage doit comprendre encore deux volumes. La critique historique pourrait attendre leur publication. Telle qu'elle est, l'œuvre accomplie est si importante, qu'il nous a paru qu'elle s'imposait à notre étude. Il faut dire immédiatement que le récit ne répond pas absolument au titre de l'ouvrage. Il ne s'agit pas seulement de la période de l'histoire du second Empire où Napoléon III parut incliner à modifier la constitution impériale dans le sens d'une monarchie constitutionnelle, et fit appel à de nouveaux conseillers dont l'un au moins, M. Émile Ollivier lui-même, s'était rangé jusque-là parmi les opposants à l'Empire. On se rappelle le livre : *Le 19 janvier 1867*, que publia alors M. Ollivier. Ce serait

de cette époque, si l'on veut, qu'on pourrait dater ce qu'on appellerait, peut-être un peu imprudemment, *l'Empire libéral*.

Mais le plan de l'ouvrage que nous examinons ici est tout autre. Dans une forte introduction, l'éminent auteur nous en donne la pensée maîtresse : « 1870 est l'acte final d'un drame commencé depuis longtemps ». C'est la genèse de ce drame, ses causes profondes et éloignées, que M. E. Ollivier entend développer dans son livre. Il étudie ces causes ; il en recherche les origines dans l'histoire de l'Europe, aussi bien dans la politique intérieure que dans la politique extérieure. C'est une vaste enquête où est reprise l'histoire toute entière du Second Empire, où l'auteur interroge un passé bien plus lointain encore. « Qui veut entendre à fond les choses humaines, dit-il, citant Bossuet, doit les reprendre de plus haut. » Il les reprendra en 1815, aux temps de Metternich et de la Sainte Alliance. Il conduira son récit à travers les illusions de 1848, succédant aux prudences du gouvernement de Juillet. Il arrive au Second Empire et (t. II) : l'analyse des idées et des faits est plus développée, plus complète, s'étend à toutes les affaires de l'Europe, à celle où il voit dès 1850, « le prologue de 1870 ». Autoritaire d'abord, avec le coup d'État et durant les années qui suivent, l'Empire consent, subit, si l'on veut, un peu plus tard, la détente qui ouvre la période de l'Empire libéral. Cependant, l'orage s'est formé, une lutte suprême va éclater. Comment, par quels derniers ressorts, la guerre est-elle devenue une inéluctable nécessité et à qui remontent, en dernière analyse, les responsabilités de cette guerre? C'est la Prusse, c'est M. de Bismarck qui ont voulu et déchaîné le cataclysme.

*L'Empire libéral* est une œuvre éloquente et nombreuse. Le souffle de l'orateur anime, transporte l'historien : le récit se développe, s'étend, riche en documents, en citations, en rappels, en rapprochements. Des portraits tracés d'un pinceau ferme, des scènes où les personnages parlent et agissent devant nous, des discussions où le style s'élève au ton du grand débat, ardent, pressé, laissant voir clairement l'homme sous l'écrivain; des aperçus soudains où l'ampleur et l'étendue des vues éclairent tout à coup d'un souvenir ou d'un exemple frappé en une médaille au brillant et pur relief, des noms, des faits, des textes, plus abondants, comme fournis par une inépuisable mémoire, mieux encadrés, comme par un prestigieux artiste : voilà en quelques mots, insuffisants et très pâles, de quoi donner à un livre l'intérêt le plus vif, le plus mérité, parfois le plus poignant. Et n'est-ce pas aussi indiquer quel prix ce livre peut donner à la période critique? Tel portrait fait penser à ceux d'un Saint-Simon qui aurait pour un moment déposé ses rancunes, sa morgue, et son amertume. Telle suite de souvenirs fait penser à ceux d'un Metternich, qui aurait secoué un moment la glace de son âme calculatrice. Des mémoires? Peut-être, mais des mémoires où l'auteur aurait su ne pas faire aux menus incidents de sa propre existence cette part exagérée qui est si souvent l'écueil de ce genre d'écrits, si intéressants d'ailleurs. « Qui ne sait pas sortir de soi, » dit quelque part M. Emile Ollivier, « de ses préférences, de ses antipathies, de ses systèmes, ne pénètre pas les autres, et ne saisit pas le secret des choses ». Ce serait une question bien délicate que de rechercher, tel livre à la main, si l'auteur a pu juger, avec tant de détachement et de sereine impartialité, les faits où il fut mêlé, les hommes avec qui il fut en conflit ou en amitié, ou en rivalité.

Nous avons sur le second Empire, un livre considérable, celui de M. de la Gorce : sur le gouvernement de la République, nous avons l'ouvrage si plein d'intérêt, de vérité et de vie qu'à écrit M. G. Hanotaux. S'il fallait comparer ces travaux, à divers titres si importants, c'est de l'ouvrage de M. Hanotaux que l'on pourrait rapprocher celui de M. Émile Ollivier. Non certes que dans le premier nous rencontrions la part de souvenirs personnels, d'apologie, si l'on veut dont on ne peut pas ne pas être frappé dans le second. C'est par l'allure du récit, la richesse de l'information, la largeur de l'exposition que les deux ouvrages ont quelques traits semblables. Et d'autre part si l'on considère la méthode employée, M. Émile Ollivier et M. Hanotaux semblent être l'un et l'autre attachés à une forme où la vivacité, le rythme pour ainsi dire, ajoute un charme véritable à la sévère étude des faits historiques. C'est Théophile Gautier qui disait un jour :

« Ton livre est grave et fort, brave homme, il fait aimer! »

On n'attend point ici une critique positive et détaillée de l'*Empire libéral*. Il est aisé de comprendre pourquoi cette critique ne saurait être aujourd'hui donnée. Ajoutons qu'elle impliquerait un ouvrage presque aussi important que celui de M. É. Ollivier. Il faudrait discuter tant de points de vue, citer tant de textes, d'opinions, de jugements! Il y a deux ans, à propos du voyage de l'impératrice Eugénie à Vienne, c'était l'alliance, le projet d'alliance entre la France, l'Autriche et l'Italie, qui était mis en question ainsi que les lettres de l'empereur François-Joseph qui l'auraient établie. Tout récemment étaient publiées de très intéressantes communications de M. Reinach sur les papiers de Cerçay, ces archives secrètes du second Empire, prises par les Prussiens en octobre 1870 dans le château où M. Rouher avait cru les mettre en pleine sûreté. Ou encore c'étaient les travaux de M. de Réville, sur l'histoire diplomatique de la guerre de 1870, et la fondation de l'empire allemand. On sait que cette histoire diplomatique de la guerre de 1870 fut écrite, et avec quel talent, par notre regretté maître, M. A. Sorel. Tout récemment encore M. Émile Bourgeois écrivait *Rome et Napoléon III*, livre que j'étudiais ici même. Faut-il parler des travaux si importants de M. Thouvenel, de M. de Gramont, pour ne citer que ces deux noms? Faut-il rappeler les souvenirs de M. Rothan — à l'égard duquel, d'ailleurs, M. Émile Ollivier s'est montré bien sévère? C'est une littérature entière qu'il faudrait comparer — et nous ne notons ici que les ouvrages écrits en français — rapprocher, pour donner non pas certes, une appréciation définitive, mais une simple contribution à la discussion loyale de tels ou tels points, que l'on pourrait s'efforcer d'établir.

Nous entendons seulement noter pour nos lecteurs, au cours de l'ouvrage de M. Émile Ollivier, la partie considérable relative à l'histoire diplomatique de l'Empire de 1848 à 1870. Les questions si nombreuses, si graves, de cette longue période sont largement envisagées et étudiées, avec d'importantes citations de discours et de dépêches officielles : beaucoup des textes ainsi cités sont inédits ; tous sont intéressants. Le récit qui les encadre les met en valeur et en pleine lumière. Le premier volume est presque en entier consacré à l'étude « du principe des nationalités ». C'est une forte synthèse de la politique européenne de 1815 à 1848, et aussi « des idées et des sentiments de la France » pendant cette même période, avec une cu-

rieuse discussion sur les deux théories des nationalités d'une part, de l'équilibre de l'autre. Puis, c'est « le dessein international de Napoléon III, l'affranchissement de l'Italie » avec ses phases si diverses, la préparation (la guerre de Crimée), la guerre, l'annexion de l'Italie centrale, les affaires de Rome. Entre temps, c'est la question des alliances. Après la paix de Paris et la mort de l'empereur Nicolas, l'alliance russe a été offerte à Napoléon III : il l'a refusée pour maintenir ses relations avec l'Angleterre ; « c'est l'erreur capitale de sa politique extérieure » (tome III, chap. IV).

La guerre du Mexique et les rapports avec les États-Unis (à l'occasion du projet de reconnaissance du Sud) ; et l'insurrection de Pologne et le pénible échec de l'action collective ; la question du Danemark, la Conférence de Londres et le traité de Vienne ; la question romaine, la Convention du 15 septembre, le Concile ; la question de la Roumanie, les affaires Grecques et Suisses sont exposées dans ces tomes III à VII de l'ouvrage.

Nous citerons seulement les titres des derniers volumes, l'année fatale (Sadowa) ; le désarroi (Luxembourg) l'agonie de l'Empire autoritaire, la veillée des armes ; le guet-apens, Hohenzollern ; la Guerre.

D'autres examineront la partie réservée dans ce grand ouvrage à la politique intérieure de Napoléon III, les récits animés des débats parlementaires, les articles de journaux, les conversations, les intrigues, si l'on veut. Ils retrouveront là aussi, là surtout, cet ardent plaidoyer, dont j'ai déjà parlé, cette exposition large, habile et sonore des faits et des œuvres. D'ensemble, *l'Empire libéral* est une histoire politique, toute politique, où l'auteur mêle au tissu du drame ses préférences, ses inimitiés, ses douleurs. On se souvient qu'élu membre de l'Académie française le 7 avril 1870, sa réception, ajournée par de terribles événements, fut fixée au 5 mars 1874 ; qu'il eut à prononcer dans son discours de réception l'éloge de Lamartine, qu'un incident surgit à propos de certains passages de son discours, que M. Émile Ollivier refusa de supprimer les passages discutés, et que son discours ne fut jamais prononcé. « Je ne me crus pas obligé, dit-il, de sacrifier aussi le passage dans lequel je donnais un souvenir à l'Empereur que j'avais servi avec fidélité et qui m'avait honoré jusqu'à son dernier jour de sa confiance et de son amitié. Oublier après sa chute et sa mort celui que j'avais loué vivant, eût été une bassesse. »

Il nous a semblé que cette pensée pourrait servir d'épigraphe à son œuvre.

F. DE SAINT-CHARLES.

---

**Une petite-fille du Grand Condé. — La duchesse du Maine, reine de Sceaux et Conspiratrice** (1676-1753), par le général de PIÉPAPE. Plon-Nourrit, Paris 1910, in-8°.

Livre très intéressant, très documenté qui fait suite aux nombreux ouvrages historiques du même auteur. La petite reine de Sceaux, Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du Grand-Condé, l'une des *poupées du sang*, comme on les nommait à cause de leur petite taille, est surtout célèbre par les Mémoires amusants de Mlle de Launay (Mme de Staal) ; malgré sa débilité, ses vapeurs et ses habitudes mouvementées, elle vécut soixante-dix-sept ans et sa vie réunit deux époques et deux règnes au cours desquels les idées, les principes et les mœurs de la société française se

seront profondément transformés. Par ses visées politiques et ses rancunes qui, dans la première partie de sa carrière, la conduisent à conspirer, elle rappelle sa descendance du Condé rebelle ; et lorsqu'elle mourra, l'ancien régime s'acheminera à pas rapides vers sa dissolution. Son frère avait été l'élève de La Bruyère qui avait écrit : « Pendant que les Grands négligent de rien connaître à leurs propres affaires, qu'ils ignorent l'économie et la science d'un père de famille, des citoyens étudient le gouvernement, deviennent fins et politiques, se placent, s'élèvent, deviennent puissants... » C'était prévoir la Révolution qui détruirait définitivement le prestige et le pouvoir sans contrôle de ces Grands, choses que par son éducation elle devait croire indestructibles. En 1692, grâce à deux pouces de taille qu'elle avait de plus qu'une de ses sœurs, elle fut épousée par le duc du Maine, l'aîné des bâtards que Louis XIV avait eus de Mme de Montespan. Son frère M. le duc était marié à Mlle de Nantes, sœur de son mari. Ce furent des mariages politiques, sans raison d'État, les Condé agissant par flatterie pour le Roi-Soleil et celui-ci obéissant à la pensée intime de fusionner sa famille illégitime avec les vrais princes de sa race royale pour supprimer dans l'avenir toutes les rivalités. Le duc du Maine souffrit de cette union pendant toute son existence : il avait été élevé par Mme de Maintenon, sa vraie mère, qui le chérissait tendrement et avait voulu le former sur l'idéal de sa maison de Saint-Cyr. Cette éducation, bonne pour des filles nobles sans fortune, et son enfance maladive ne l'avaient pas préparé au rôle que sa turbulente épouse aurait voulu lui faire jouer; malgré les cures de Barèges, où Mme de Maintenon le conduisit plusieurs fois, il était resté pied-bot ce qui aggrava sa timidité naturelle. Avec un certain esprit d'observation qu'il a marqué par un Recueil de *maximes* qui sont restées de lui et que cite le général de Piépape, son intelligence était médiocre, mais outre qu'il se montra brave à la guerre, il était réfléchi, consciencieux, assidu à ses devoirs, doux et agréable dans l'intimité ; et cette réunion de qualités compose une physionomie sympathique à la postérité en regard du portrait de la duchesse impérieuse, fantasque, orgueilleuse, prompte à la réplique mordante et qui ne manquait jamais l'occasion de lui reprocher sa bâtardise. Par ambition, elle le poussa malgré lui dans la fameuse Conspiration de Cellamare et le malheureux prince trouva particulièrement dur le cachot de Doullens où le régent le tint enfermé pendant un an. La duchesse du Maine dans son fougueux emportement de prendre la revanche des déchéances de 1715 et de 1718, n'avait pas discerné que l'ambassadeur d'Espagne en conspirant à évincer Philippe d'Orléans, pour mettre à sa place Philippe V, son maître, travaillait plus dans l'intérêt de son pays que pour les privilèges du prince légitimé qui, dans la combinaison, aurait été le lieutenant du roi d'Espagne au conseil de régence, Louise-Bénédicte fut l'âme de ce complot qui mériterait plus précisément de porter son nom que celui de Cellamare ; et *elle manqua à l'État*, comme l'observa sagement le régent pour justifier son emprisonnement; mais elle montra dans cette aventure un esprit d'initiative extraordinaire pour une femme. Enfermée au château de Dijon, le 13 janvier 1719, et étroitement gardée, elle ne reprit sa liberté qu'à la fin de cette année en même temps que son mari qu'elle s'empressa de vouloir reconquérir et qui ne se souciait nullement de retomber sous sa tyrannie : mais au bout de quelques mois, persuadé par la princesse, sa belle-mère, il rentra à Sceaux et y vécut très retiré, en cherchant

dans les lettres et la piété des consolations à ses déboires qui n'étaient pas contestables. Il y mourut en 1736; sa veuve lui survécut dix-sept ans. En eut-elle quelque regret? C'est bien improbable : il ne faut pas parler de sentiment humain avec ces êtres à part qui, se figurant descendus de Jupiter, croient que tout a été créé pour eux. Le duc du Maine avait acheté en 1699 le château de Sceaux pour complaire à sa volontaire épouse qui, désireuse de s'émanciper de la discipline du Grand Roi, en fit une demeure vraiment royale et rivale de Versailles : elle y régna durant cinquante ans par l'ascendant qu'elle exerça sur la foule de célébrités qu'elle sût réunir et maintenir autour d'elle aux époques successives de ce long espace de temps. Ne cherchant que le plaisir et sa satisfaction personnelle, elle ne prenait aucun repos : ce n'était jour et nuit que jeux et comédies; et sa volonté égoïste ne permettait pas à ses amis la moindre désertion. Son historien, d'après les correspondances de Voltaire et de Mme du Deffand, les Mémoires malicieux de Mme de Staal et ceux de Luynes, a fait un tableau piquant de la vie de Sceaux; tout ce que la France a compté d'illustrations dans la littérature de 1700 à 1752 y a paru, Fontenelle, Chaulieu, Polignac, le président Hénault, le marquis de Saint-Aulaire, célèbre par son quatrain, Voltaire, Mme du Châtelet, Mme du Deffand, d'Alembert. N'est-on pas surpris de trouver auprès de cette femme d'ancien régime ces philosophes étrangers à ses idées et qui, par leurs écrits destructifs, préparaient la grande catastrophe où s'abimeraient à jamais ces privilèges dont elle avait tant abusé? C'est ce que montre avec tant d'intérêt M. de Piépape. Mais tout a une fin : la Cour de Sceaux se dispersa par la mort et la lassitude. La petite duchesse se retira d'abord au château d'Anet qu'elle avait hérité de sa sœur, la duchesse de Vendôme, puis elle vint mourir à Paris à l'hôtel Moras, superbe demeure qui, sous le nom d'hôtel de Biron, vient d'occuper l'opinion publique. Sa mort laissa bien indifférents ses derniers amis les philosophes qui l'avaient adulé, et d'Alembert en plaisanta; sévère leçon pour ceux qui ne voyant dans la vie que le plaisir ne sauraient employer leur intelligence et leur richesse au profit du bien public.

A. P.

---

**Lettres et documents pour servir à l'Histoire de Joachim Murat** (1767-1815), publiés par S. A. le prince Murat, avec une introduction et des notes, par Paul Le Brethon. Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 1906-1910, trois volumes in-8°.

On dirait volontiers que certains livres ont, comme les êtres vivants, une postérité, et cette singularité se manifeste tout particulièrement pour les ouvrages historiques qui ont trait à la période napoléonienne. *Les cahiers du capitaine Coignet* ou mémoires d'un simple officier de la Garde Impériale eurent, il y a vingt ans, un tel succès qu'ils firent immédiatement sortir de l'oubli des tiroirs les *Mémoires de Marbot* dont la célébrité est universelle. Ce livre si mouvementé, si passionnant engendra à son tour une véritable avalanche de mémoires, de souvenirs, de journaux sur la même période de l'histoire. De même, la publication de la correspondance de Napoléon a amené au jour un flot de lettres écrites par ses généraux, par ses hommes d'État, par ses hauts dignitaires.

Le plus récent des ouvrages de cette sorte est la série de *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat*. Il est destiné à mettre en complète lumière la vie publique et intime, la personnalité agissante du Général-Roi. Ces lettres prouvent avec quelle intelligente fermeté Murat servait les secrets desseins de Napoléon sur l'Italie et combien il était bon organisateur et administrateur entendu.

Nous ne possédons encore que les trois premiers volumes de cette correspondance, qui doit contenir 10 000 lettres ou documents, et qui s'arrête actuellement au numéru 2107. On ne peut analyser des pièces séparées et indépendantes les unes des autres. Nous nous contenterons d'attirer l'attention sur l'attitude si controversée de Murat — gouverneur de Paris — dans la dramatique affaire du duc d'Enghien.

Murat passait en effet aux yeux des premiers historiens de l'Empire, tels Lamartine, Thiers, le chancelier Pasquier, pour avoir ordonné la mise en jugement du duc d'Enghien. Cette croyance était basée sur ce mot prononcé en 1811 par Savary devant le futur duc Pasquier : « C'est bien Caulaincourt qui a fait enlever le duc d'Enghien ; mais c'est Murat qui l'a fait juger, et c'est moi qui l'ai fait exécuter. »

Or, la participation de Murat au drame sanglant qui se dénoua dans les fossés de Vincennes n'est nullement prouvée. On va voir au contraire qu'en cette circonstance douloureuse il n'eut rien à se reprocher :

A cette époque, Murat était malade dans son lit, — son ennemi intime, Savary, le reconnaît lui-même — et, au moment où on lui présenta le décret de la formation de la Commission militaire, il dit à Mme Murat qui se trouvait auprès de lui : « *J'aimerais mieux être obligé de me battre contre lui (le Prince) et d'en recevoir la mort que de signer cet ordre de la convocation; car le prince sera indubitablement condamné à perdre la vie.* » Puis, malgré la fièvre, il se leva plein de trouble en disant : « *Bonaparte veut mettre une tache à mon habit; mais il n'y réussira pas.* » Immédiatement il se rendit à la Malmaison pour s'expliquer avec le Premier Consul.

La discussion fut, paraît-il, fort orageuse. Murat s'obstinant dans son opposition et sa résistance; son beau-frère irrité avait, après beaucoup d'emportements, rompu l'entretien en lui disant : « *Si vous n'exécutez pas mes ordres, je vous enverrai dans vos montagnes du Quercy.* »

De retour à Paris, Murat trouva chez lui son chef d'état-major, César Berthier, frère du futur prince de Wagram, à cette époque ministre de la guerre. César venait prendre les ordres du gouverneur de Paris, au sujet de la Commission militaire et de la désignation de ses membres. Murat encore tout ému de son entretien avec Bonaparte, dit à son subordonné : « *Allez dire à votre frère que je viens de voir le Premier Consul, que je lui ai déclaré ne pas vouloir nommer la Commission militaire, et que je ne la nommerai pas.* » A cet instant, le ministre arriva lui-même et joignit ses instances à celles de son jeune frère pour entraîner Murat à l'obéissance aux ordres de Bonaparte. Mais tout fut inutile; et le gouverneur de Paris s'obstinait à répéter sans cesse : « *Non, je ne nommerai pas la Commission militaire; que Bonaparte la nomme s'il veut!* » Berthier, désespéré, parce qu'il redoutait à l'excès la colère de Bonaparte, se vit forcé d'aller rendre compte de sa conférence avec Murat. L'irritation du Premier Consul fut d'abord extrême. A la fin, cependant, les paroles prononcées par Murat *(Que Bonaparte la nomme s'il le veut!)* lui parurent sans doute présenter un moyen de solution, et le déter-

minèrent à désigner lui-même les membres de la Commission. C'est ce qu'il fit dans une lettre que Savary porta vers sept heures du soir (29 ventôse an XII) à Joachim Murat.

Grâce à cette lettre, le gouverneur de Paris ne prenait aucune initiative ; il devenait un simple agent de transmission dont la responsabilité était couverte par des ordres supérieurs. Murat ne pouvait plus, sans pousser l'indiscipline jusqu'à la forfaiture, se refuser à prendre un arrêté conforme aux ordres du Premier Consul. Il n'eut en quelque sorte qu'à copier les noms indiqués par Bonaparte, et à investir légalement de la qualité des juges les personnages qui portaient ces noms.

Quant aux ordres de détail, ils partaient de l'état-major, et comme plusieurs membres de la Commission militaire se présentaient chez le gouverneur de Paris, celui-ci leur dit ou leur fit dire, sans aucune autre explication, qu'ils devaient se rendre à Vincennes. D'ailleurs, il manifesta un mécontentement extrême de ce qu'on avait envoyé ces officiers chez lui, comme pour le forcer, malgré son opposition, à intervenir dans une détestable procédure.

De tout ce qui précède il semble bien résulter que Murat était résolument hostile à la mise en jugement du duc d'Enghien. Cette réserve silencieuse que nous avons notée au passage est établie par des preuves nombreuses. Exemples : 1° Savary, dans ses mémoires, avoue qu'après lui avoir porté la lettre du Premier Consul, le gouverneur de Paris ne lui donna aucun ordre, aucune instruction ; 2° M. Dauthencourt, capitaine major de la gendarmerie d'Élite, dit, dans l'interrogatoire du duc d'Enghien, que s'étant rendu chez le général Murat pour prendre ses ordres, celui-ci lui commanda de se transporter à Vincennes près du général Hullin pour en prendre et recevoir d'ultérieurs ; 3° le général Hullin, dans un écrit publié en 1823, déclare que longtemps après son arrivée à Vincennes il ignorait encore sur quoi devait délibérer la Commission dont on lui avait déféré la présidence ; 4° dans ce même écrit on trouve qu'un membre de la Commission, ayant reçu l'ordre de se rendre à Vincennes, sans autre explication, s'imagina qu'on l'y envoyait pour tenir prison.

L'arrestation et l'exécution du duc d'Enghien constituent le fait historique qui pèse le plus lamentablement sur la mémoire de Napoléon. Il faudrait toutefois, en bonne justice, établir une distinction. L'arrestation fut souverainement arbitraire et contraire au droit des gens. Là est le crime ! Quant à l'exécution qu'on se rappelle les conspirations incessantes des émigrés et des royalistes de l'intérieur contre le pouvoir et même contre la personne de Bonaparte, qu'on se souvienne de l'attentat de la rue Nicaize, des machinations de Moreau, de Cadoudal, de Pichegru, et on s'expliquera que le futur Empereur ait songé à terrifier d'implacables ennemis, en condamnant à mort un prince qui paraissait pactiser avec eux.

Dans ses Mémoires, Napoléon a essayé de justifier l'arrestation du duc d'Enghien comme une nécessité politique ; mais il blâme sévèrement ceux qui, entraînés par un zèle criminel, n'attendirent pas les ordres de leur souverain pour exécuter le jugement de la Commission militaire. C'est sur Savary que pèse cette lourde responsabilité ; il est de toute justice d'en décharger Murat.

Édouard TROPLONG.

**Pour la Société des Nations,** par Léon Bourgeois. Un vol., in-8° Paris. Fasquelle, 1910.

On sait le rôle important accompli à la Haye par M. Léon Bourgeois, ancien Président du Conseil, ancien Président de la Chambre et ancien Ministre des Affaires étrangères. Son récent volume pour *la Société des Nations* nous permet de mieux apprécier encore tout le mérite qui lui revient des décisions adoptées par les deux Conferences de la Paix.

M. Léon Bourgeois indique d'abord, en tête de son ouvrage, les idées essentielles qu'il professe dans les questions internationales. Pour lui, « il n'y a pas de paix durable sans organisation juridique ». Pour avoir la paix matérielle, il faut d'abord avoir réalisé la paix morale; il n'y a de paix morale que si les droits de chacun ne se sentent pas et ne sont pas réellement menacés. La paix peut être définie : « la durée du droit »; il n'y a de paix véritable que sous le règne du droit. Mais il faut que les droits soient déterminés avant de pouvoir être garantis. La définition des droits des nations et l'organisation d'une juridiction destinée à les garantir sont donc les conditions essentielles de l'établissement et du maintien de la paix. Plus loin, il ajoute : « En face de la diplomatie de la force s'affirme et s'affirmera de plus en plus la diplomatie du droit. »

A la Conférence de 1899, tandis que la première Commission formulait trois déclarations relatives au lancement ou à l'emploi de certains projectiles ou explosifs, et que la deuxième Commission élaborait deux grandes Conventions : l'une qui organisait la Croix Rouge sur mer, et l'autre qui réglait certaines conditions de la guerre sur terre, la troisième Commission, dite de l'arbitrage, et dont M. L. Bourgeois était nommé Président, allait donner à l'arbitrage une extension qu'on n'aurait pas soupçonnée. La Conférence organisa en effet la Cour permanente d'arbitrage, le Bureau internationnal, une procédure d'arbitrage spéciale, et établit « les modalités de l'amiable accord indirect » par la médiation. Comme l'a écrit le distingué président de la Commission de l'arbitrage, il y avait « un germe déposé » et malgré les circonstances, peut-être en raison même de ces circonstances, ce germe de bien lèvera, ces espérances de bien se développeront. On sait en effet que depuis 1899, plusieurs arbitrages ont eu lieu et que des conventions d'arbitrage furent signées entre certains États.

L'œuvre de 1899 devait être complétée en 1907, à la Conférence réunie sur l'initiative généreuse du Président des États-Unis d'Amérique. Du programme de la Conférence avait été exclue la question de la limitation des armements sur laquelle toutes les puissances n'avaient pu tomber d'accord. Quant à l'arbitrage obligatoire, demandé par plusieurs États, il fut décidé que seuls les différends relatifs « à l'interprétation et à l'application des stipulations conventionnelles internationales seraient susceptibles d'être soumis à l'arbitrage obligatoire, sans aucune restriction. » Et comme le demandait très justement M. Léon Bourgeois, la Conférence votait un projet complet de juridiction internationale permanente, dite *Cour de justice arbitrale*, et demandait aux Gouvernements de mettre d'un commun accord ce projet en vigueur.

Plusieurs autres mesures furent adoptées. On élabora une procédure nouvelle pour perfectionner le fonctionnement de l'arbitrage, et on établit des règles précises pour la mise en œuvre des Commissions d'enquête. Pour supprimer une des causes les plus fréquentes de conflits, celle des

dettes contractuelles, la Conférence décida qu'avant d'employer la force en ces matières, les États devaient recourir à l'arbitrage. Puis on créa une véritable juridiction internationale. La Cour des prises, — et ce fut là l'œuvre capitale de 1907, — avec une jurisprudence spéciale. Enfin d'autres solutions, d'une importance indéniable, furent encore adoptées par la Conférence dans le domaine de la guerre sur terre (déclaration de guerre, guides, actes commis en violation des règlements, matériel des chemins de fer chez les neutres), et dans celui de la guerre maritime (mines sous-marines, bombardement des ports, droits et devoirs des neutres dans la guerre navale, adaptation des *règles de Genève* à la guerre maritime, situation des bâtiments de commerce ennemis pendant les hostillités).

La Conférence de 1907 avait ainsi complété les travaux de sa devancière, elle donnait la vie à de nouvelles institutions; « elle dégageait et définissait les règles nécessaires à l'existence d'une Société des nations » jusque-là imprécises. Les liens de droit qui existent désormais entre les nations ont créé entre elles de nouvelles obligations, ou mieux des devoirs réciproques. De la volonté commune des puissances civilisées, est sortie cette « Société des nations » dont M. Léon Bourgeois s'est attaché à nous retracer, la constitution, la compétence, les obligations.

Mais le droit pour subsister d'une façon durable doit avoir conscience de sa force; seuls les États forts, comme nous avons pu récemment le constater, savent assurer le respect de leurs droits. Le règne du désarmement universel n'est pas encore venu! Pour réaliser autant qu'il est possible le règne de la paix par le droit, il semble que M. Léon Bourgeois ait trop confiance dans cette « diplomatie du droit », qu'il définit au début de son ouvrage. « La diplpmatie de la force », à laquelle il oppose la « diplomatie du droit », a donné et donnera encore d'utiles résultats; car elle est basée sur la nécessité des alliances et l'usage savamment distribué de l'équilibre des forces.

Il faut savoir gré à M. Léon Bourgeois d'avoir retracé l'œuvre importante des Conférences de la Paix qui ont jeté les assises d'un régime nouveau, le régime du droit. Certes elles ont échoué dans des domaines où elles ne pouvaient légiférer : limitation des armements, arbitrage obligatoire; la situation présente de l'Europe s'y opposait. Mais il leur sera donné, lors d'une prochaine réunion, en 1916, de préciser, sinon de développer encore, les solutions heureusement adoptées.

J.

---

**La vie privée de Talleyrand**, par M. Bernard de Lacombe, Paris, librairie Plon, 1910, in-8°.

Il y a vingt ans déjà, M. le duc de Broglie publiait dans la *Revue d'histoire diplomatique* une curieuse correspondance de Talleyrand avec Mme de Staël, qui donnait des détails inconnus sur la période d'exil de la vie de l'ancien évêque d'Autun sous la Convention et le Directoire. M. B. de Lacombe s'est heureusement servi de ces documents, ainsi que d'une beaucoup plus grande quantité qui avaient été légués à son père par Mgr Dupanloup. De ce nombre est le fameux récit de la mort de M. de Talleyrand, si souvent commenté, qu'il n'y a pas lieu d'insister. Mais le mérite de M. B. de Lacombe est surtout d'avoir remis le grand homme dans son milieu intime et de

l'avoir caractérisé, en quelques pages, aux époques de sa longue carrière. Au fond, sauf l'épisode incompréhensible de son mariage, Talleyrand est demeuré assez constant à lui-même, dans ses qualités comme dans ses défauts.

Grand seigneur libéral, il le resta en Angleterre et aux États-Unis, ne répudiant la Révolution française que dans ses excès et n'ayant jamais eu les passions ou les rancunes d'un « émigré ». Au milieu de toutes les séductions du pouvoir et sous les régimes successifs qu'il a servis, il aime et représente la France d'autrefois, ses intérêts, ses traditions, aussi bien que les conquêtes modernes de la démocratie. Ministre ou simple chef de maison, bien que sans enfants, il a les traditions et les séductions de l'ancienne aristocratie, et son « salon » est un des éléments de son influence. Il s'y montre aussi gentilhomme que dans ses châteaux du Berri, tendre pour ses proches, respectueux de toutes les convenances, maître de lui jusqu'à sa dernière heure, connaissant mieux que personne les points faibles de sa vie et les couvrant par une attitude digne, sans impudence inutile.

Les anecdotes, les petits récits spirituels et sobres dont M. B. de Lacombe a agrémenté son exposition forment comme le cadre de ces trois portraits, à divers âges, du même personnage, dont les traits seuls changent, le visage demeurant avec sa superbe unité.

B. P.

---

*Le gérant :* J. BOURDEL.

---

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET C^ie^, 8, RUE GARANCIÈRE. — 13995.

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

Le lundi 10 juin, à neuf heures du soir, le *Société d'histoire diplomatique* a tenu son assemblée annuelle sous la présidence de M. le marquis de Reverseaux, président.

On a entendu successivement :

Le rapport de M. le trésorier sur l'exercice 1909;

Le rapport de M. le marquis de Barral, l'un des secrétaires, sur les travaux de la Société et le mouvement de ses membres;

Les lectures suivantes :

*Un essai de diplomatie féminine. L'impératrice Élisabeth et la comtesse Tolstoy*, par M. le comte Waliszewski;

*La dernière campagne de Mandrin. Sa capture en territoire étranger. Négociation avec la cour de Turin*, par M. F. Funck-Brentano.

Puis, il a été procédé aux élections pour le renouvellement partiel du Conseil d'administration.

Ont été nommés : MM. le comte d'Antioche, le comte Boulay de la Meurthe, le baron de Courcel, le comte Durrieu, le comte B. d'Harcourt, Étienne Lamy, Charles Lardy, R. Lavollée, S. A. S. le prince de Radolin, le marquis de Ségur, le marquis de Vogüé, le comte d'Ormesson, Fernand Laudet.

A la fin de la réunion, M. le président a prononcé une allocution que l'on trouvera plus loin.

La séance a été levée à onze heures.

# RAPPORT DE M. LE TRÉSORIER

Mesdames, Messieurs,

La situation financière de notre Société a subi peu de modifications au cours de l'exercice 1909 dont nous avons à vous rendre compte ; toutefois, nous tenons à vous dire que nos ressources, loin de fléchir, tendent au contraire, depuis quelques mois, à grandir. Les défections produites dans la liste de nos membres au cours de l'année écoulée soit par la mort, soit par quelques rares démissions, ont été comblées par des candidatures nouvelles, et si la nature de nos travaux ne permet pas de concevoir pour la Société d'histoire diplomatique un recrutement indéfini, nous avons du moins la satisfaction de constater la faveur croissante dont elle jouit, non seulement en France, mais encore dans tous les États des deux mondes où nous comptons des sociétaires de plus en plus nombreux, fidèles et zélés.

| | | | fr. | c. |
|---|---|---|---|---|
| Au 1er janvier 1909, nous possédions un solde créditeur de . . . . . | | | 3 064 | 75 |
| Pendant l'année, nos recettes de toute nature se sont élevées à. . . . . | | | 8 478 | 80 |
| se décomposant ainsi : | | | | |
| | fr. | c. | | |
| Cotisations . . . . . | 7 382 | 20 | | |
| Abonnements à la *Revue*. . . . . | 703 | » | | |
| Vente de numéros isolés de la *Revue*. . | 307 | 50 | | |
| Vente de volumes édités par la Société. | 86 | 10 | | |
| Soit. . . . . | 8 478 | 80 | | |
| Les deux éléments réunis formaient donc au 31 décembre dernier un total de . . . . . | | | 11 543 | 55 |

| | | | |
|---|---|---|---|
| *Report* . . . . . | | | 11 543 55 |
| Par contre les dépenses ont atteint le chiffre de | | | 8 660 45 |
| Ces dépenses sont formées par les chapitres qui suivent : | | | |
| *Revue* impression. . . . . | 3 370 55 | 5 803 65 | |
| *Revue* rédaction. . . . . | 1 930 » | | |
| *Revue* frais d'envoi . . . . . | 353 10 | | |
| *Revue* frais de magasinage . . | 150 » | | |
| Le *Journal de Gédoyn le Turc*, publié par M. Boppe. . . . . | | 1 340 » | |
| Tirages à part. . . . . | | 213 15 | |
| Bandes et adresses . . . . . | | 9 60 | |
| Trésorerie, frais d'encaissement, d'avis, de traites, circulaires, lettres et enveloppes. . . . . | | 1 063 45 | |
| Assemblée générale, location de la salle, cartes d'invitation et frais divers. | | 175 60 | |
| Étrennes diverses. . . . . | | 55 » | |
| | | 8 660 45 | |
| Le rapprochement du débit et du crédit fait ressortir un solde créditeur de. . . . . | | | 2 883 10 |

que nous avons à reporter à l'exercice en cours de 1910.

Nous croyons devoir vous rappeler que si le chiffre des dépenses, tel que nous le plaçons sous vos yeux est net, il n'en est pas de même de celui des recettes. La raison en est qu'un certain nombre de cotisations appartenant à un exercice ne sont encaissées qu'au cours de l'exercice suivant, et que, pour donner à l'année 1909 sa physionomie vraie, il serait nécessaire de lui attribuer les encaissements certains, mais non réalisés au 31 décembre. Nous vous prions, Mesdames et Messieurs, d'approuver les comptes ci-dessus et de nous autoriser à reporter au crédit de l'année 1910 le solde de 2 883 fr. 10.

*Le trésorier,*

Octave Noel.

# RAPPORT DE MM. LES SECRÉTAIRES

Mesdames, Messieurs,

L'année qui vient de s'écouler aura été pour votre Société, je ne dirai pas une année critique, mais une période importante et délicate.

Dans toute association où la présidence, bien que statutairement renouvelable, s'immobilise et se perpétue en fait dans les mêmes mains, un changement de président est un événement grave, dont peut dépendre la prospérité future et parfois jusqu'à l'existence même du groupement au sein duquel il se produit. Or, vous devez vous rappeler que, peu de jours avant votre dernière assemblée générale, M. le baron de Courcel, qui dirigeait vos travaux depuis la mort de M. le duc de Broglie, se trouvant surchargé d'occupations multiples et fatigué d'un travail devenu excessif, s'était démis de ses fonctions de président de la Société d'Histoire Diplomatique, unanimement vous lui avez décerné le titre de Président d'honneur, reconnaissant par cette éclatante marque d'estime les services qu'il avait rendus à notre association. Nous n'en perdions pas moins, sinon ses précieux avis, tout au moins sa direction effective, et votre Conseil dut se préoccuper de chercher un remplaçant digne de lui succéder.

Ce fut à M. le marquis de Reverseaux, ancien ambassadeur de France à Vienne, devenu depuis sa mise à la retraite un des membres de notre Conseil, que nous demandâmes de vouloir bien prendre la place laissée vacante par la démission de M. de Courcel. M. de Reverseaux accepta et entra en fonctions à la reprise de nos travaux, au mois de novembre dernier.

Je blesserais sa modestie si je vous disais avec quel zèle il s'est voué à sa tâche; mais je crois qu'il est de mon devoir de vous

assurer (et en le faisant je suis ici l'interprète de votre Conseil tout entier) que le nouveau pilote conduit notre barque d'une main aussi sûre que le faisait son devancier. Son âge lui permet en outre d'y mettre plus d'activité et d'entrain.

Aussi porte-t-il le plus grand soin en ce moment à activer davantage et à rendre plus nombreuses les publications et les distributions de volumes à faire par notre Société. Il y a là de grosses améliorations à réaliser. Elles sont à l'étude et, malgré d'assez sérieuses difficultés à vaincre, il n'est pas douteux que les desiderata à cet égard ne reçoivent bientôt complète satisfaction.

Plusieurs volumes sont déjà en préparation. Celui qui va vous être le plus prochainement distribué est un ouvrage qu'édite notre collègue M. le comte de Lhomel sous la dévouée surveillance de M. le comte Waliszewski, commissaire responsable de la publication. Il consiste en l'impression de la partie des mémoires de M. de Lumbres qui a trait à sa mission de Liège et de Pologne.

De Lumbres joua, comme vous savez, un rôle assez important dans les relations diplomatiques de la France pendant les premières années du règne de Louis XIV. Il commença par accompagner le duc de Longueville au Congrès de Westphalie; mais tandis que Claude de Mesmes et Abel Servien continuaient à défendre à Munster les intérêts de leur pays, de Lumbres fut détaché de sa mission pour aller représenter le roi son maître, d'abord officieusement, puis officiellement, à Liège, chef-lieu d'une principauté ecclésiastique à constitution bizarre, où il était du plus grand intérêt pour la France d'influer sur les élections, et du Prince-Évêque et du conseil de régence. Ce dernier était élu par les 37 métiers de la ville de Liège. Deux partis, celui des Grignoux et celui des Chivoux, s'y disputaient la majorité. L'un s'appuyait sur la France et la Hollande; l'autre sur l'Autriche. Or, comme le dit M. de Lhomel dans son intéressante préface, « tant que la France fut contre la maison d'Autriche l'alliée de la Hollande, Liège, qui mettait en communication les deux pays, fut tour à tour soumise à l'influence française et à l'in-

fluence autrichienne, car il était de la dernière importance pour l'Autriche de couper la France de ses alliés du Nord, comme pour la France de rester en communication avec eux ». Ce fut à cette dernière tâche que se voua de Lumbres, se mêlant aux luttes municipales avec une telle ardeur, qu'il en arriva à se faire emprisonner et faillit être passé par les armes ; mais réussissant en dernière analyse à maintenir au pouvoir les partisans de la France.

De Liège, de Lumbres passa en Allemagne, visitant les divers princes dont la France se faisait des auxiliaires contre la maison d'Autriche et resserrant ainsi le faisceau d'alliances qui était la base même de la politique extérieure de nos rois; puis, pour achever l'œuvre d'isolement et d'encerclement de la cour de Vienne, il s'en alla en Pologne. C'est le journal de cette dernière mission que publie en ce moment M. le comte de Lhomel. Le texte de M. de Lumbres est éclairé de nombreuses notes d'authentification des personnages et des lieux. Il est précédé d'une introduction dans laquelle notre collègue rappelle les autres missions de Lumbres, relate sa vie antérieure et raconte la fin de son existence. Le texte est déjà entièrement imprimé ; l'introduction vient d'être remise à M. le comte Waliszewski pour en recevoir le dernier *visa*.

En dehors de cette publication qui est, comme voyez, déjà très avancée, nous en avons plusieurs autres en préparation ou à l'étude, que nous offrent ou dont nous entretiennent MM. Boppe, de Lavollée, Jean de Boislisle, Boulay de la Meurthe et Vesnitch. Nous y trouverons ample et intéressante moisson pour l'avenir.

Ce n'est pas tout cependant que de préparer ainsi nos prochaines campagnes littéraires. Il faut encore en assurer la possibilité matérielle en procurant à notre Société le nerf de la guerre, c'est-à-dire les ressources financières nécessaires. C'est ce que nous tâchons de faire, ce à quoi vous pourrez tous nous aider, en travaillant au recrutement de nouveaux adhérents, dont le nombre augmente les disponibilités de notre budget, dont la notoriété rehausse l'éclat et le prestige de notre Société.

L'année qui vient de s'écouler ne laisse rien à désirer sous ce rapport; et, tandis que l'un de nos vice-présidents continue d'être le plus merveilleux sergent recruteur qui se puisse imaginer, tel ou tel de nos correspondants s'est mis à rivaliser avec lui de zèle et de bonheur. Il en est un qui nous a amené, à lui seul, dix-huit adhésions nouvelles au cours de l'exercice écoulé; un autre à qui nous devons déjà une bonne douzaine d'excellents collègues. Et la qualité ne le cède en rien à la quantité. Parmi nos recrues de l'année figurent, en effet, M. Pichon, notre actuel ministre des Affaires étrangères, qui, imitant l'exemple de M. Delcassé et de M. Hanotaux, ne s'est pas contenté d'être membre de droit à la Société d'Histoire Diplomatique en raison de ses fonctions, mais a tenu à se faire inscrire personnellement sur la liste de nos sociétaires; M. Tittoni, le nouvel ambassadeur d'Italie, qui veut bien continuer la tradition de notre regretté vice-président le comte Tornielli, et nous témoigne la même bienveillance; M. Bacon, le nouvel ambassadeur des États-Unis; toute une brillante pléiade de diplomates brésiliens, dont les ministres à Londres, à Berlin, à Bruxelles et à Rome; S. A. R. Mgr le duc de Vendôme, S. M. le Roi de Portugal et enfin S. M. le Roi des Belges.

Albert Ier daigne remplacer sur notre liste le grand souverain auquel il succède sur le trône et qui avait été un de nos adhérents presque de la première heure.

Léopold II occupera dans l'histoire de son pays, comme dans celle du monde, une place trop éclatante pour qu'il soit besoin de la rappeler. Qu'il me suffise de la caractériser en vous relisant quelques extraits de l'appréciation magistrale que portait sur lui, peu de mois avant sa mort, M. d'Oliveira Lima, ministre du Brésil à Bruxelles, devenu depuis peu, lui aussi, un de nos sociétaires.

« On ne peut faire de meilleur éloge du roi des Belges, écrivait ce diplomate le 20 juillet dernier, qu'en ouvrant un atlas de géographie à la carte de l'Afrique en y montrant l'étendue du Congo, naguère vaguement connu et aujourd'hui exploré, con-

verti en une colonie belge et en bonne partie exploité. Parvenir, sans guerres ni coups de force, à se tailler un semblable domaine au cœur d'un continent divisé en possessions séculaires et en modernes sphères d'influence; partager en même temps et exercer son autorité sur la navigation d'un des plus grands fleuves non seulement de ce continent, mais du monde, et le faire servir ainsi, avec ses affluents, de principale voie d'accès et de débouché à la nouvelle et vaste colonie : ce n'est certes pas une œuvre banale. C'est au contraire une des conceptions politiques et financières du dix-neuvième siècle qui compteront dans l'histoire et y seront justement appréciées. Ce plan grandiose, le roi Léopold II l'a conçu et exécuté avec une intelligence, une prévoyance et une ténacité rares, toutes qualités qui d'ailleurs le distinguent particulièrement et que tout le monde se plaît à lui reconnaître. Cependant, on ne leur attribue peut-être pas toute l'importance qu'elles méritent dans son cas, c'est-à-dire qu'on ne les juge pas assez précieuses, disons même indispensables, comme réellement elles l'ont été pour le métier que ce monarque exerce depuis bientôt quarante-cinq ans comme chef d'une nation qui est une considérable association industrielle et commerciale au même titre qu'une fière communauté politique...

« Dans la lutte économique où se sont engagées les puissances et qui existe au fond de tout conflit politique, un chef d'État doit posséder des connaissances spéciales et pour ainsi dire techniques et un sens pratique, que le talent naturel et l'éducation libérale ne suffisent pas à donner, mais qu'il faut avoir reçu de la nature et s'être efforcé de développer par soi-même. C'est ce sens pratique, joint à ces connaissances variées et précises, qui se révèlent principalement chez Léopold II, le distinguent entre tous et font de lui le directeur prudent, avisé et, par ce fait même, heureux, d'une grande entreprise de travail humain, doublée encore, grâce à lui, d'une vaste entreprise d'expansion destinée à une plus rapide et plus sûre acquisition de richesse...

« Les résultats en seront sans doute aussi avantageux pour la

métropole et la colonie qu'a été sagace la conception qui leur permettra de se produire, et encore faut-il tenir compte, à côté des profits matériels, de gains d'une autre espèce : les bénéfices moraux. Le Congo se transforme en effet pour la Belgique en une école d'initiative et d'endurance, excellente pour un peuple adonné aux labeurs industriels, dont l'esprit pourrait s'alourdir par la monotonie du travail régulier et l'étroitesse de l'horizon politique...

« Le mérite de Léopold II est d'avoir contribué plus que personne à rendre cet essor à la Belgique qui, une fois indépendante de toute domination, de tout joug et de tout contrôle étrangers, avait cherché dans sa dynastie la plus sûre garantie de liberté et un symbole vivant d'union indissoluble. »

Si j'ai emprunté à M. d'Oliveira Lima cette magnifique synthèse de l'œuvre de Léopold II, ce n'est pas seulement parce qu'elle la caractérise d'une façon saisissante, mais aussi pour donner un exemple de la façon dont certains de nos sociétaires étrangers manient notre langue. Le français a été de tout temps la langue diplomatique; mais il suffit de lire dans leur texte certaines conventions d'autrefois, au français extravagant et barbare, pour se rendre compte que les diplomates d'aujourd'hui ne se bornent pas à ne pas estropier notre langue; mais qu'ils rivalisent parfois de correction et d'élégance avec nos meilleurs littérateurs, témoin cette page française d'un membre de l'académie brésilienne.

Le roi Léopold n'a pas été, malheureusement, le seul sociétaire dont nous ayons eu à déplorer le décès au cours de l'exercice écoulé : nous devons aussi un juste tribut de regrets et d'hommages à M. Georges Picot, au général Donop, au prince Paul Galitzine, à MM. Anisson-Duperron, Félix Bouvier, Agathon de Hammenkiold, François Nitti. Charles Macry, Dubois de l'Étang, au vicomte Melchior de Vogué, au vicomte de Beaumont, à M. Belmiro Leoni, qui fut pendant vingt ans consul général du Brésil à Paris et n'a été notre collègue à la Société d'Histoire Diplomatique que quelques mois à peine, à

d'autres encore, hélas! qu'il m'est impossible d'énumérer, la funèbre liste n'ayant pu être encore définitivement établie.

Elle est malheureusement trop longue pour que je puisse vous parler d'eux tous ce soir; mais je dois une mention spéciale à celui d'entre eux qui faisait partie de notre Conseil et participait ainsi à la direction de nos travaux, à M. Georges Picot, membre de l'Institut et secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Né à Paris le 14 décembre 1838, Georges Picot est mort le 17 août dernier à Allevard, où il se trouvait en villégiature depuis une dizaine de jours à peine et pour où il était parti dans un état de santé qui était bien loin de faire prévoir une si soudaine catastrophe. Dès les bancs du collège, il s'était distingué par son application au travail et les palmarès du lycée Bonaparte (aujourd'hui lycée Condorcet) ont eu maintes fois à enregistrer ses succès scolaires. Il fit son droit à Paris, compléta son éducation par plusieurs séjours en Angleterre et entra en 1865 dans la magistrature comme juge suppléant au tribunal de la Seine. Il en était juge titulaire en 1872, époque où le concours ouvert par l'Académie des Sciences morales et politiques, et auquel il prit part, donna à sa vie une orientation nouvelle. Son ouvrage, l'*Histoire des États généraux considérés au point de vue de leur influence sur le gouvernement de la France de 1355 à 1614* lui valut le grand prix Gobert le classant d'emblée parmi les historiens les plus éminents.

Chargé par M. Dufaure en 1877 de la direction des affaires criminelles au ministère de la Justice, il démissionna en 1878 lors de l'élection de M. Grévy à la présidence de la République, pour se vouer exclusivement à ses travaux d'histoire et fut élu, dès 1878, membre de l'Institut.

A trois reprises, cependant, il tenta d'entrer dans la vie politique, se présentant au conseil municipal de Paris en 1884 pour le quartier de la Chaussée-d'Antin et plus tard à la députation, d'abord en Seine-et-Oise, puis dans le Cher; mais sans jamais réussir à être élu. M. Georges Picot n'était pas d'ailleurs l'homme

des luttes politiques actuelles. Tout en eût fait un excellent candidat dans un pays de suffrage restreint : la pondération de ses idées, l'éclat de ses travaux scientifiques et littéraires, l'activité de sa collaboration à toutes les œuvres utiles; mais il n'avait aucune des qualités, ni aucun des défauts, qui font réussir un candidat auprès du suffrage universel. Ce fut tant pis pour l'honneur et la gloire du Parlement; mais ce fut tant mieux pour l'utile rayonnement de l'activité de M. Georges Picot. Elle se fût épuisée à la Chambre des députés dans la stérile opposition à laquelle l'eussent certainement condamné ses convictions politiques et religieuses. Elle s'est dépensée sur d'autres théâtres en un altruisme fécond, générateur d'œuvres utiles et bienfaisantes. Que de substantiels articles, que d'efforts philanthropiques ne lui devons-nous pas, qui n'eussent peut-être jamais été publiés, qui n'eussent jamais été tentés sans doute, si M. Georges Picot avait réussi à convaincre les foules de sa valeur, comme il en a convaincu toutes les élites auxquelles il s'est successivement adressé!

L'ensemble de ses articles, publiés tour à tour dans la *Revue des Deux Mondes*, le *Journal des Débats*, la *Revue critique de législation* et le *Bulletin du Comité des travaux historiques*, fournirait la matière de plusieurs gros volumes et eût suffi à occuper tout le temps d'un homme moins énergique et moins travailleur; mais telle était la dévorante activité de M. Picot, qu'il lui restait encore assez de loisirs pour être Président de la Société française des Habitations à Bon Marché, de la Société de Protection des Enfants dans les Manufactures et de la Société Paternelle de Mettray; vice-président de la Compagnie des chemins de fer du Midi et de l'Office central des Institutions de Bienfaisance; membre de votre conseil, et l'un des plus zélés propagateurs de l'œuvre anti-esclavagiste fondée par l'éminent cardinal de Lavigerie, et enfin, depuis 1896, le très zélé et très éloquent secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques. Les notices qu'il consacrait en cette qualité aux membres défunts de la docte corporation constituent à elles seules une œuvre consi-

dérable d'histoire contemporaine, dans laquelle revivent, avec un étonnant relief, les intéressantes figures de Barthélemy Saint-Hilaire, Hippolyte Passy, Léon Say, Gladstone, Albert Sorel, Bardoux et tant d'autres.

Rien ne faisait prévoir au commencement d'août de l'année dernière, quand il partait pour aller prendre un peu de repos dans nos belles montagnes du Dauphiné, que ce serait à mon tour aujourd'hui d'évoquer devant vous sa mémoire. Je crois le voir encore à notre dernière assemblée générale, avec sa haute stature, sa belle barbe blanche, son attitude à la fois si noble, si digne et si avenante. Sa disparition laissera un grand vide parmi nous; et celui qui l'a remplacé dans notre Conseil, un éminent historien lui aussi, M. le comte Waliszewski, aura beau lui succéder avec toute l'autorité et toute la compétence dont il nous avait déjà donné tant de preuves comme correspondant, il ne saurait parvenir à le faire oublier.

Un autre sociétaire que nous aurions peine à oublier, un habitué de nos dîners mensuels du Conseil, un fidèle de nos assemblées générales, était le vicomte Eugène-Melchior de Vogüé, décédé, lui aussi, d'une façon bien inattendue et bien soudaine. Tous nous avions pu le voir, quelques semaines, quelques jours avant sa mort, vaquant en pleine santé à ses occupations ordinaires, plein d'entrain, d'affabilité, d'indulgence, l'air un peu mélancolique quand il se taisait, les traits emprunts d'une aimable gaieté dès qu'il prenait la parole, causeur exquis et conteur discret, qui savait rendre attrayants les sujets même les plus arides et donnait volontiers l'illusion à ceux qui l'écoutaient que c'étaient eux qui lui apprenaient ce qu'en réalité ils venaient d'apprendre de sa bouche.

Eugène-Melchior de Vogüé avait commencé par suivre la carrière diplomatique et avait été attaché d'abord à notre ambassade de Constantinople, puis à la mission d'Égypte. Du Caire il passa comme secrétaire d'ambassade à Saint-Pétersbourg et y épousa une sœur du fameux général Anenkoff, le constructeur du Trans-Caucasien. Ce séjour et surtout ce mariage changèrent

complètement l'orientation de sa vie. Il s'éprit de la littérature russe, l'étudia de très près et fut le premier à faire connaître en France l'œuvre des Tolstoï, des Gogol, des Dostoïewski et des Tourguenieff. Il préluda par cette vulgarisation de l'âme russe chez ses compatriotes au mouvement de sympathie réciproque qui devait jeter dans les bras l'un de l'autre les deux peuples avant que leurs gouvernements respectifs consacrassent l'accord des cœurs par une alliance formelle.

Les lettres et un peu aussi quelques grandes affaires absorbèrent à partir de ce moment toute l'activité du vicomte de Vogüé. Il quitta le service diplomatiqne, devint administrateur de plusieurs importantes entreprises industrielles, notamment de la compagnie du Canal de Suez, publia une série d'ouvrages plus remarquables les uns que les autres et qui, tous, ont eu le plus grand succès, collabora à plusieurs revues et à divers journaux. Il était, au moment de sa mort, en pleine production et même encore en plein devenir, évoluant de la critique littéraire, de la philosophie et de l'histoire, vers le roman, tant était resté jeune et souple son merveilleux esprit. L'Académie française lui avait réservé un de ses quarante fauteuils; mais M. de Vogüé ne s'était pas borné à ne porter toute sa vie que les inoffensives épées du diplomate et de l'académicien : il avait été aussi soldat à l'heure critique où sa patrie réclamait pour le champ de bataille toutes les énergies nationales. Il avait fait comme engagé volontaire la guerre de 1870 et avait obtenu, à la suite de cette campagne, la distinction dont il tirait le plus de fierté, la médaille militaire.

Le vicomte de Vogüé se rapprochait ainsi de cet autre de nos sociétaires, dont nous avons à déplorer la perte cette année, de ce général Donop, qui sut être, avec une égale vaillance, homme d'épée et homme de plume et termina sa carrière militaire en décrivant, en littérateur consommé, ces champs de bataille du premier empire qu'il venait d'étudier en compagnie du duc d'Orléans, ces plaines toutes peuplées de souvenirs héroïques où il avait évoqué, à l'usage du représentant de l'an-

cienne France, la glorieuse épopée de la France moderne.

Cette épopée avait également séduit l'imagination et tenté la plume de M. Félix Bouvier. Dérobant à l'étude des finances tout ce que ses fonctions officielles lui laissaient de loisirs, M. Bouvier était devenu un historien consciencieux de l'ère napoléonnienne, érudit, impartial. Son œuvre lui survivra. Il était aussi, et ceci nous touche plus particulièrement, un ami zélé de notre Société, un bon et dévoué collaborateur de notre œuvre. Comme tel, il a droit, ce soir, à un souvenir et à un regret.

Je ne voudrais pas, mesdames et messieurs, abuser trop longtemps de votre patience, en prolongeant outre mesure ces nombreuses nécrologies; mais je ne saurais finir sans rappeler tout ce que nos sociétaires, et en général tous ceux de nos compatriotes qui avaient besoin de chercher en Russie des renseignements historiques, trouvaient en la personne du prince Paul Galitzine d'aide bienveillante et de conseils éclairés. Le prince Paul Galitzine, directeur général des archives centrales du ministère des Affaires Étrangères à Moscou, était depuis une quinzaine d'annés correspondant de notre Société pour la Russie : sa disparition laisse vacante une place qu'il nous sera difficile de remplir dans les mêmes conditions d'amicale camaraderie scientifique.

BARRAL-MONTFERRAT.

---

UN ESSAI DE DIPLOMATIE FÉMININE

# L'IMPÉRATRICE ÉLISABETH
## ET LA COMTESSE TOLSTOY

La compagne couronnée d'Alexandre Ier a eu une singulière fortune. De son vivant, aux côtés d'un monarque, qui devenait presque l'arbitre de l'Europe, elle a passée presque inaperçue. Près de cent ans après sa mort, un monument littéraire lui est dressé, comme peu de souveraines en ont obtenu, même après avoir brillé sur le trône.

Mieux encore : après avoir lu les trois magnifiques volumes que le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch a consacré à sa grande-tante, les commentant dans la *Revue des Deux Mondes*, un écrivain français s'est piqué de renchérir sur son confrère russe. L'impérial évocateur de cette figure jusqu'ici laissée dans l'ombre a simplement réclamé pour elle une place au Panthéon des souvenirs historiques ; mon éminent confrère et ami, M. E. Daudet, lui en assigne une, par surcroît, en un martyrologe. Élisabeth Aléxieiévna n'a pas, vous le savez, figuré dans la *Vie heureuse* de son temps. Son petit-neveu incline à lui en imputer la faute, en en cherchant la cause dans une certaine contradiction entre son esprit et son cœur, l'un ne parvenant pas à contenir et à corriger les trop vifs élans de l'autre. M. Daudet n'en veut rien croire. Il est porté, lui, à ne voir, dans l'aimable et mélancolique princesse, que la victime d'un drame conjugal, où tous les torts auraient été du côté de son trop inconstant et volage époux.

Bien malgré moi, je suis obligé de prendre parti dans ce procès et même d'y assumer le rôle, toujours ingrat, de l'avocat du diable. Vous m'en voyez navré; mais, à la lecture que je me suis proposé de vous faire ce soir, cette canonisation d'une épouse martyre donnerait une préface quelque peu déconcertante; et, comme je ne la juge pas historiquement justifiée, vous souffrirez qu'en commençant je l'écarte doucement, avec tous les égards et les ménagements dus à la mémoire d'une femme non seulement très respectable, en dépit de quelques erreurs, mais très charmante, en dépit de quelques défauts. Et d'ailleurs, ce faisant, je ne croirai nullement, pour ma part, l'abaisser à vos yeux. La pitié est un sentiment qui honore surtout ceux qui l'éprouvent. Élisabeth Aléxiéiévna réclame plus de nous, et mieux.

## I

Pour des raisons qu'il vous est aisé de deviner, l'impérial historien n'a pas voulu, ou n'a pas pu tout dire. Pour d'autres motifs, je suis moi-même tenu à une certaine discrétion. Je ne penserai cependant pas y manquer, en utilisant, pour remettre les choses au point, les documents même que l'auguste biographe a produits avec une si grande profusion, d'autres qu'il a bien voulu me confier, en m'autorisant à en faire usage, et quelques-uns de ceux que j'ai réussi à recueillir personnellement.

Le bonheur d'Élisabeth aurait donc été ruiné, nous dit-on, et sa vie entière vouée à de cruelles épreuves, par l'effet de la tendresse passionnée dont une autre qu'elle devenait l'objet de la part de son époux. Les amours d'Alexandre Ier et de la belle Marie Antonovna Narychkine, née Tchetvertynski, ne redoutent, elles, aucun regard indiscret. L'héroïne du roman l'étalait complaisamment au grand jour. Le héros laissait faire : c'était assez son habitude en toutes choses. Et M. Narychkine ? Mon Dieu, ce pauvre Dimitri Lvovitch !... Étant fort laid, il eut un jour la fan-

taisie de se faire peindre avec sa femme par un artiste en renom. Fureur d'Alexandre. Sur sa protestation indignée, la figure disgracieuse dut disparaître de la toile; mais à ceux de ses amis qui s'en étonnaient, Dimitri Lvovitch indiquait avec bonhomie un ornement architectural, par quoi le peintre avait remplacé son image :

— Vous ne me voyez pas, mais je suis là... derrière la colonne...

Il demeura dans cette retraite, où il se donnait d'ailleurs des distractions. On l'appelait « le roi des coulisses » et « le prince des calembours ».

Élisabeth a pu ne pas partager sa philosophie. L'épreuve fut longue. Mais nous savons quand elle a commencé. Dans ses *Souvenirs*, que j'ai publiés il y a quelques mois, Mme Golovine a pris soin de nous renseigner à cet égard, avec toute la précision que les femmes s'entendent à mettre dans ces détails. Ce sont les bals donnés à la cour pendant le carnaval de 1800 qui ont tressé le nœud fatal. Or, à ce moment, depuis quelques années déjà, le foyer conjugal d'Élisabeth Aléxiéievna se trouvait en détresse. A l'automne de 1794, c'est-à-dire quelques mois seulement après son mariage avec la princesse de Bade, Alexandre avait été alarmé de son côté, par certains intermèdes, auxquels donnait lieu, sur les pelouses verdoyantes de Tsarskoié-Siélo, un jeu de barres, où la jeune grande-duchesse faisait admirer l'élégante sveltesse de sa taille et la gracieuse agilité de ses mouvements. Parmi les admirateurs, se trouvait le dernier favori Catherine II, le beau et langoureux prince Platon Zoubov, et, « un soir, pendant qu'on jouait, raconte Mme Golovine, il arriva ceci : le grand-duc Alexandre vint à moi, me prit par la main, ainsi que la grande-duchesse, et me dit : Zoubov est amoureux de ma femme ! »

Vous vous récriez, mesdames. « Oh ! le maladroit ! » Sans doute ; d'autant qu'il n'ajoutait pas : « Ma femme le lui rend. » Et il aurait donc pu se faire que le beau Zoubov en fût pour ses frais d'œillades, de soupirs, de sérénades nocturnes avec accompagnement de la viole d'amour et de romances impudemment glis-

sées jusque dans le cahier de notes de Mme Golovine elle-même, très jeune aussi, mais déjà très austère duègne; car il n'y allait pas par quatre chemins, le brigand !

Le sort me fait un crime
De vouloir l'enflammer
Et laisse à sa victime
Le droit fatal d'aimer...

De plaisants vers, direz-vous, pour séduire une grande-duchesse de Russie ! Exécrables, j'en conviens ; mais celles d'entre vous qui ont lu le premier volume du grand-duc Nicolas n'y auraient-elles pas retenu, dans les billets adressés l'année d'après par Élisabeth à Mme Golovine, ces lignes révélatrices :

« Je suis plus heureuse, d'un côté, que l'automne passé, quoique alors j'étais journellement avec vous... mais j'en étais indigne. Je voudrais me battre quand je songe à mes folies d'alors. »

Et plus loin :

« Je ne vous parle pas de mes folies passées ; il n'en est plus question. Le *Zodiaque* m'est aussi indifférent que le vent qui souffle. »

Le *Zodiaque*, c'était Zoubov. La mode donnait alors des sobriquets à tout le monde. Et donc, à l'automne passé... Osé-je en déduire que, dans le pénible débat où on veut que son bonheur ait sombré, Élisabeth ait, elle la première, ouvert les hostilités? Je n'ai garde ! On ne saurait jamais être tout à fait affirmatif en pareille matière. Mais enfin, elle montrait des dispositions précoces pour l'offensive. Et plus tard... Plus tard, je dois me borner à cueillir, dans sa correspondance, ces autres lignes qui, adressées à une autre amie, cette comtesse Anne-Ivanovna Tolstoy, dont je vais vous entretenir dans un instant, datent de 1817, et vous paraîtront, je pense, concluantes :

« Si votre conscience vous permet d'être heureux, malgré l'opinion publique, soyez-le : dans ce cas, elle ne mérite pas considération. Mais si votre conscience ne le permet pas, ayez

la force d'être malheureux. *C'est peut-être l'épigraphe de mon existence.* »

Sous des dehors d'indifférence et de froideur, mettant comme un écran entre elle et le monde extérieur, avec une âme haute et fière, dont témoigne le document même que je viens de citer, Élisabeth Aléxiéievna fut un être de passion, — contenue, cachée, mais d'autant plus intense. Elle en mettait jusque dans ses amitiés, au point qu'écrivant à Mme Golovine, elle s'interrompait pour laisser tomber de sa plume cette réflexion ingénue et judicieuse :

« Ne dirait-on pas à me lire que ce discours s'adresse à un amant? »

Nous lisons en effet :

« Je vous aime, je vous chéris, tout m'est à charge séparée de vous. Que pourrai-je vous dire? Que je vous adore! Oui, c'est le vrai terme... Je t'aime tant, tant. »

Et mieux encore, en évoquant certaine soirée du 30 mai, dont le souvenir la fait frissonner :

« Ah! vous concevez, j'espère, combien la date du jour où je me suis donnée toute à vous doit m'être chère! »

N'imaginez rien qui soit pour vous choquer. L'objet même de cette passionnette d'adolescente suffit à en cautionner la parfaite innocence. Le sobriquet de Mme Golovine était « le petit dragon ». Entendez un dragon de vertu. Tant qu'elle fut là aussi, je crois bien qu'en dépit des « folies » avouées par son amie, — avec, je le présume sans peine, quelque excès de scrupule juvénile — les Zoubov eux-mêmes ont perdu leur peine. Mais Mme Golovine ne fut pas toujours là. Elle s'est trouvée même très tôt absente. La tendresse si exubérante qu'elle inspira un moment s'est vite consumée, comme un feu de paille et comme la plupart des passions. Et celle qui la remplaça, en une intimité plus calme et plus durable, — Mme Tolstoy précisément — était une personne d'espèce très différente.

Sa mère, une princesse Bariatinski, née de Holstein-Beck, avait une réputation de grande beauté et le grand-duc Paul,

depuis empereur, passait pour s'en être aperçu. La fille semble avoir recueilli cette part d'un héritage par ailleurs assez peu opulent. A des traits réguliers et délicats, elle joignait l'avantage physique d'une taille élevée et fine, qui la faisait plaisamment appeler « la Longue ». Pour le moral, en octobre 1819, se trouvant à Paris et écrivant à son impériale amie, elle se décernait à elle-même ce certificat hautain :

« Il y a des situations et des moments dans la vie où il n'y a qu'à se taire et à souffrir. J'ai passé toute ma vie de cette manière. Tout ce qu'on a dit dans tant de genres contre moi ne m'a fait de la peine que lorsque j'ai été accusée par des personnes que j'estime et dont l'opinion est nécessaire à ma tranquillité. Pour le reste,... on parle de tout le monde! Il n'y a pas une personne qui ait échappé à la censure ; je n'ai pas la prétention de l'éviter et je ne crois pas avoir donné de scandale. »

Elle ne croyait pas... C'est un genre d'illusion assez commun. Datée de 1801, la première lettre d'Élisabeth Alexiéievna à l'auteur de cette apologie présomptueuse avait eu cependant pour objet d'appeler précisément son attention sur le scandale auquel donnait lieu, de sa part, la plus éclatante et la moins excusable rupture de ban conjugal. Vous pouvez en trouver le récit détaillé dans les *Souvenirs* de Mme Golovine, et, à travers les paysages accidentés du Pays du Tendre, ce n'était que le début d'une odyssée, terminée, un quart de siècle plus tard, par un mariage clandestin et peu reluisant, si peu qu'au cimetière du Mont Valérien — car l'intrépide voyageuse a vécu à Paris les dernières années de sa vie et y est morte — le nom de cet époux ne figure même pas sur l'épitaphe de l'épouse. C'était un émigré français, naturalisé en Russie, puis réfugié en Italie, où, par ses intrigues, il devenait l'objet de la colère de Napoléon et d'une demande d'extradition. Il s'appelait Vernègues et, d'aventure, ce nom obscur a déjà retenti dans cette enceinte. Il y a deux années, notre collègue, M. Le Glay, l'a mentionné à propos d'une autre victime de Bonaparte.

Et je n'ai garde encore d'appliquer à Élisabeth Alexiéievna,

dans toute sa rigueur, l'adage : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. » Mais enfin, c'est à cette seconde amie qu'elle a donné la préférence et qu'elle a gardé une fidélité constante jusqu'à l'heure de la mort. Mme Golovine était le mentor tendre, mais vigilant et volontiers grondeur. Mme Tolstoy fut le factotum, discret, docile et complaisant. Elle faisait les commissions et on lui en donnait de toute sorte : achat d'objets de toilette, étoffes de chez Mme Noustier, plumes de chez Herbaut, parfums de chez Houbigant, — déjà! — négociations épineuses avec un maître de dessin ombrageux; aumônes à distribuer. Les termes qu'on employait pour réclamer ces services ou remercier celle qui les rendait étaient parfois singuliers :

« Voici, chère Longue, un billet de 50 roubles pour payer le bonnet, qui en coûte 45. Vous donnerez les cinq de trop aux pauvres, ou bien vous en ferez un petit profit pour vous. »

N'en déduisez aucun rapport de domesticité, bassement salariée. Les relations mutuelles s'établissaient, au contraire, sur un pied qui frisait l'égalité, jusqu'à bannir, dans la conversation comme dans la correspondance, toute formule d'étiquette. On s'appelait réciproquement « Madame », tout court, et « chère Longue ». Tel autre jour, l'Impératrice annonçait ainsi une visite qu'elle se proposait de faire à son amie : « Voulez-vous de ma figure demain soir? J'achèverai mon carnaval chez vous, si cela ne vous dérange pas. » Mais le plus souvent, en des billets, dont j'ai remué des liasses entières et dont j'ai respiré le parfum éteint, — aux chiffons de papier bleu pâle ou rose tendre, tranches dorées et aux encadrements finement gaufrés, — avec toute sorte d'excuses, d'apologies et de réticences. Élisabeth demandait, pour l'après-midi ou le lendemain, la voiture de Mme Tolstoy, son *drochki* ou son carrosse.

Pourquoi? Mais, pour prendre l'air. Timidement, humblement presque, elle apostillait ainsi ces réquisitions fréquemment renouvelées : « Ne vous gênez pas, je vous le demande à genoux. » Ou bien : « Vous direz que je suis enragée; c'est que j'ai un vrai besoin de prendre l'air. »

Mais, objecterez-vous, pour donner à une impératrice de Russie le moyen de faire un tour au Bois, les écuries de la cour manquaient donc de chevaux ? Ne me pressez pas trop sur ce point... Et d'ailleurs, dans ma conviction bien arrêtée, les démêlés très tôt survenus et très longtemps perpétués entre Alexandre et sa femme n'ont pas eu pour cause unique, ni même pour cause principale, des coups de canif donnés d'un côté au contrat matrimonial ou des représailles qui y auraient répondu de l'autre. Ils se sont produits et ils se sont poursuivis sur un autre terrain, où la belle Marie Antonovna n'avait rien à voir.

## II

Au public de son temps, Élisabeth Alexiéievna a donné communément l'impression, que M. Daudet a encore partagée, et qui est celle d'une princesse en quelque sorte égarée en une situation où le hasard la plaçait, sans ambition et même sans intérêt pour les choses de la politique. Ce ne fut cependant pas, à beaucoup près, le sentiment de ceux qui ont vécu dans l'intimité de la souveraine.

En mai 1791, le comte Rostoptchine écrivait : « La jeune Grande-Duchesse est une personne bien intéressante..., ayant une volonté à elle et faisant la plupart du temps à sa tête. Ou je me trompe fort, ou un jour elle fera tout. »

Et le comte Golovkine :

« Cette charmante figure sans couleur et sans expression cache un grand génie, et un jour une occasion pourra subitement le développer. Alors, on verra une femme d'un ordre supérieur... »

L'occasion ne s'est-elle pas rencontrée? ou ces faiseurs d'horoscopes se trompaient-ils? Je crois qu'il y a eu, de leur part, double erreur, portant d'un côté sur le caractère de l'énigmatique princesse, et de l'autre sur une question d'apparences.

Évidemment, Élisabeth n'est jamais arrivée à *tout faire,* et,

en quelque circonstance qu'elle se trouvât placée, j'imagine que son « génie » ne lui aurait pas permis d'y réussir. Il y avait en elle une incapacité absolue à s'extérioriser, pour une intervention directe, et surtout publique, dans les événements de son temps; une réserve instinctive et invincible, faite de timidité, de pudeur, peut-être aussi d'indolence, qui, fatalement, devait la retenir toujours dans l'ombre. Enfin et surtout, il y avait, dans ses façons de penser et d'agir, ce défaut d'équilibre entre l'esprit et le cœur que, bien documenté, son biographe a signalé et qui la désarmait pour toute entreprise convenablement réfléchie et combinée.

Mais, en diverses occasions, la supériorité de sa volonté sinon de son intelligence s'y prêtant, elle a fait beaucoup plus qu'il n'y a paru. J'ai, pour en être convaincu, des raisons en nombre, dont je ne puis, ce soir, indiquer brièvement qu'une seule; mais elle vous paraîtra, je pense, suffisante.

Indifférente aux choses de la politique? Mais, dès 1797, époque à laquelle elle avait dix-huit ans, sa correspondance nous livre, à cet égard, un témoignage formellement contraire, indiquant, sur ce point, une autre et plus singulière précocité. A l'automne de cette année, l'empereur Paul et sa famille se trouvant à Pavlovsk, cette résidence est, à deux reprises, alarmée par des mouvements de troupes, qui se produisent sans ordre et sans explication plausible. Et voici comment, écrivant à sa mère, Élisabeth commente l'incident :

« Anne et moi (Anne, c'était la princesse de Saxe-Cobourg, femme du grand-duc Constantin) nous suivions les péripéties de l'événement, les cœurs palpitant d'espérance; car, réellement, cela avait l'air de quelque chose... »

De quoi? Elle précise plus loin :

« Je donne ma tête, de même que bien du monde, qu'une partie des troupes a quelque chose en tête (elle met en allemand : *im Sinn*), ou qu'au moins ils espéraient pouvoir produire quelque chose en se rassemblant. Oh ! s'il y avait quelqu'un à leur tête! Oh ! maman, en vérité, c'est un tyran ! »

Elle veut dire Paul, et donc à dix-huit ans d'âge, elle réclame un chef pour organiser une révolution et renverser ce beau-père détesté! Or, il n'y a qu'un chef de possible, pour le complot, qui déjà se prépare en effet, l'homme que les conjurés de 1800 choisiront, mais qui, tout en se laissant engager dans la conspiration, refusera d'en prendre le commandement, quitte à être plus ou moins surpris et écœuré par son aboutissement fatal. J'ai nommé Alexandre. Eh bien, entre la spectatrice si ardente et si résolue des désordres précurseurs de Pavlovsk et cet époux si indécis, ne voyez-vous pas, en dehors de triviaux manquements à la fidélité conjugale, les éléments d'un autre drame, beaucoup plus capable, surtout au dix-huitième siècle, de troubler la bonne harmonie d'un ménage si haut placé?

Et, sur ce terrain, nous ne sommes pas réduits à des conjectures. Quatre années plus tard, Paul succombant dans la nuit tragique du 23 mars, et, dans une nouvelle crise d'irrésolution, Alexandre se défendant de ramasser dans le sang la couronne qu'il a contribué à y faire tomber, l'intervention d'Élisabeth pour redresser cette volonté défaillante est un fait acquis à l'histoire.

Quelques semaines plus tard, le successeur de Paul leur ménageant des déceptions, les Zoubov songent à lui substituer la gracieuse princesse dont le prince Platon est toujours amoureux. Un document que j'ai retrouvé, — rapport dressé à Berlin pour le comte de Hangwitz, sur les données fournies par la sœur du prince, la belle Olga Jerebtsov, — en fournit la preuve.

Huit annees plus tard, Alexandre se brouillera avec un intime, le Montbéliardais Parrot, parce qu'il lui aura proposé de confier la régence à Élisabeth.

Je pourrais multiplier ces exemples. Mais le temps me pressant, je dois, avec une nouvelle enjambée sur la suite des événements, arriver à l'exemple particulièrement instructif sur lequel j'ai eu dessein de retenir un instant votre attention.

## III

Quelque vingt ans plus tard, Mme Tolstoy est en France, un peu pour sa santé, beaucoup pour son plaisir, et enfin — car avec le beau sexe il est rare qu'il n'y ait pas de complications — un peu aussi parce que, entre deux aventures, elle a jugé à propos et trouvé le temps de se faire catholique. Sous l'influence de l'émigration française, on se convertissait beaucoup alors dans la haute société de Saint-Pétersbourg. Mouvement très superficiel, ainsi que l'événement l'a prouvé, et parfois même, passablement frivole, à en juger par la qualité de certaines conversions. Mme Tolstoy suivait le courant. La *Dame russe* à qui Joseph de Maistre adressait sa fameuse *Lettre sur la nature et l'effet du schisme,* c'était elle. Mais la profession de sa nouvelle foi n'absorbait pas entièrement la « chère Longue ». Demeurant en correspondance suivie avec Élisabeth, elle continuait à faire ses commissions, qui portaient sur des objets essentiellement profanes. De Paris, elle lui adressait des bulletins ainsi conçus, — en français plus ou moins correct, comme toute sa correspondance :

« Je m'occupe de vous envoyer, Madame, un chapeau charmant, duquel je vous ai déjà parlé. Il vous ira à merveille. Ne vous effrayez pas de la couleur... C'est sans contredit le plus beau chapeau de Paris !... »

De la politique pas un mot. Ce ne sont pas ses affaires. Elle mentionne bien une séance de la Chambre des députés, à laquelle elle a assisté et où elle a pris plaisir à entendre dire du mal de M. de Chauvelin ; mais elle coupe court au compte rendu.

« Pardon ! Tout cela est ennuyeux. La politique m'excède !... » Vous entendez bien ! Et pour mieux échapper à cette excédante obsession, la voici, quelques semaines plus tard, aux environs de Vaucluse, où, au pied d'une fontaine célèbre, avec les souvenirs de Laure et de Pétrarque, elle cueille

à l'intention de son amie des fleurs, que j'ai aussi tenues entre les mains. Elles se sont conservées dans l'enveloppe de la lettre.

Soudain, coup de théâtre, changement à vue : en février 1820, revenue et fixée à demeure cette fois sur les rives de la Seine, la même personne nous apparaît brusquement plongée dans la mêlée des partis, qui se disputent le gouvernement de la France. Vous savez qu'après la restauration de la monarchie, un certain nombre de monarchistes de ce pays ne s'en déclaraient pas satisfaits. Plus royalistes que Louis XVIII, ils frondaient le régime par lui institué. Ils arrivaient même à souhaiter qu'après avoir ramené le souverain légitime dans sa capitale, l'inspirateur de la Sainte-Alliance imposât à l'ancien hôte de la Russie une manière de gouverner plus conforme à leurs sentiments. Et voici que Mme Tolstoy prend charge de faire parvenir à Saint-Pétersbourg, par l'entremise d'Élisabeth, l'écho de leurs doléances et de leurs prétentions. Étroitement liée avec Chateaubriand, en relations intimes avec les *ultra*, elle se fait leur avocat. Non contente des courriers de l'ambassade qu'elle emprunte pour sa correspondance, où l'article des chapeaux est réduit à la portion congrue, bientôt même entièrement négligé, elle réclame « une voie plus sûre », pour transmettre au même lieu des « communications importantes », qu'elle se croit en passe de recevoir. L'Empereur se rendant au congrès de Vérone, elle demande à l'y rejoindre et reçoit satisfaction.

Comment tout cela lui est-il venu? Je pourrais sans doute répondre pertinemment à cette question, si, avec les lettres de la « chère Longue », je possédais, comme j'ai pu m'en flatter un moment, toutes celles auxquelles elles faisaient réponse. Par malheur, j'ai rencontré là, au moins provisoirement, un de ces désappointements que tous les chercheurs de documents connaissent bien. Il est toutefois peu présumable que la correspondante de l'impératrice Élisabeth ait, de son propre mouvement, rompu ainsi avec ses habitudes et ses préférences et que, sans y être invitée, elle ait osé engager ses relations épistolaires avec la souveraine dans un tournant aussi scabreux. Et donc, il est

infiniment plus vraisemblable qu'elle a fait, une fois de plus, acte de docilité et que nous nous trouvons en présence d'un intermède historique, auquel, évoquant un souvenir qui nous est particulièrement cher, nous pourrions, comme l'eût fait peut-être le fondateur de notre société, donner le nom de « Secret d'une Impératrice ».

Faites-moi crédit pour, un jour ou l'autre, mieux élucider ce mystère et permettez-moi, en attendant, de vous soumettre quelques brefs extraits d'un dossier que l'avenir complétera peut-être.

## IV

C'est au lendemain de la mort du duc de Berry que Mme Tolstoy débute dans ce rôle nouveau, pour lequel rien jusque-là n'avait, chez elle, indiqué la moindre vocation. Mais on ne sait jamais de quoi une femme est capable, n'est-ce pas, mesdames? Vous n'ignorez pas de quel revirement cette catastrophe a été le point de départ, en favorisant les entreprises d'une réaction violente, dont la grande dame russe allait se faire si inopinément l'interprète diligent. Mme Tolstoy voit l'événement avec les yeux de ses amis français. Comme eux, elle recueille et adopte toutes les légendes fantaisistes, dont il provoque l'éclosion. Comme eux, elle n'hésite pas à dénoncer la responsabilité de leur bouc émissaire coutumier, voire à admettre la complicité matérielle du futur duc Decazes dans l'odieux attentat. Elle met en scène le favori de Louis XVIII, dans une anecdote à laquelle la vivacité bien connue de la duchesse de Berry prête quelque vraisemblance. D'autres relations nous montrent la duchesse s'écartant avec horreur, à l'apparition du ministre au chevet du prince expirant. Mme Tolstoy dramatise l'incident. Sur la demande du moribond, sa fille — Louise-Marie-Thérèse, la future duchesse de Parme — vient recevoir ses derniers baisers, aux bras de Mme de Gontaut. Émue par le douloureux spectacle qui s'offre à ses yeux, la gouvernante des enfants de France chan-

cèle. Decazes se précipite pour la soutenir; mais, comme si elle soupçonnait un nouvel attentat, la duchesse de Berry s'interpose avec violence :

— Avant de tuer mon enfant, vous me tuerez!

Un peu plus loin, Mme Tolstoy oppose au ministre détesté sa propre favorite, la duchesse d'Escars, l'*ultra* par excellence, « qui a tenu tête à Mme de Staël et l'a atterrée », dit-elle. « Ses paroles sont un continuel feu d'artifice. » Et elle lui prête ce propos :

« Le roi lui avait ordonné d'aller chez M. Decazes, où elle n'avait jamais mis les pieds. Elle arrive : voilà de grandes démonstrations; lorsqu'elle part, M. Decazes la reconduit, la remercie du grand honneur. Elle répond : — Monsieur, il n'y a pas de quoi; je suis ici par ordre de Sa Majesté. »

L'impératrice Élisabeth répond à la nouvelle de l'assassinat du duc de Berry par une lettre très étudiée où elle exprime l'espoir que « l'événement ouvrira les yeux et ébranlera assez les âmes pour inspirer l'horreur des opinions qui ont porté le monstre à commettre son crime ». Elle demande d'autres détails. Aussitôt, Mme Tolstoy sollicite, de la part de Châteaubriand, la permission d'insérer le message impérial dans l'opuscule qu'il vient de publier sur ce drame. Élisabeth Alexiéievna se défend d'abord. Quelques années plus tard, un récit de Madame Royale sur ses épreuves étant publié, elle dira qu' « il lui déplaît que la famille royale se fasse imprimer de son vivant ». Cependant elle cède; Châteaubriand se hâte d'utiliser le document dans une nouvelle édition de sa brochure, et voilà l'impératrice de Russie en collaboration avec l'illustre écrivain français.

Mais Mme Tolstoy poursuit la rédaction de ses rapports et Decazes, bien que démissionnaire, y est toujours méchamment pris à partie. Elle s'inspire de la lecture de la *Quotidienne*, et du *Drapeau blanc* surtout, « qui est un peu cosaque, c'est ainsi qu'on le nomme, mais il dit toujours vrai ». Et d'énigmatiques explosions de bombes, — de « pétards », comme on disait alors, — s'étant produites, elle écrit le 12 mai 1820 :

« Le grand mystère, c'est ce que bien des gens croient et

qu'il est impossible de ne pas croire, c'est que c'est la police elle-même qui fait tous les crimes. D'abord, c'est la police de M. Decazes, dont on n'a changé aucun membre. Tous les petits (un mot illisible), qui sont tous de la police de Bonaparte, et toutes les âmes damnées de Savary, font toute la besogne... Je ne vous parle de cela, Madame, que par une occasion sûre, mais je ne sais pas m'en tirer pour vous dire tout ce que j'aimerais à vous dire d'ici... Ce n'est point la France, c'est une faction criminelle, qui englobe toute l'Europe, qui est cause de tous les malheurs. C'est dans la racine qu'il faut chercher le mal... Ce qui est effrayant pour l'avenir, c'est l'éducation de la jeunesse : ils sont livrés à des maîtres mercenaires, qui ne peuvent même leur inculquer de bons principes, n'en ayant aucun eux-mêmes... »

C'est bien en 1820 et non en 1810 que ces lignes ont été écrites.

A la date de cette lettre, Decazes a quitté Paris. Mme Tolstoy ne le tient pas quitte pourtant. Elle ne le lâche pas.

« Cela me fait de la peine à dire, continue-t-elle, parce que je n'aime pas à parler des rois, mais cette tendresse du roi pour M. Decazes est presque drôle. Il a fait remplacer le portrait de François Ier, qui était dans son cabinet, par celui de M. Decazes. Ce pauvre François Ier, on ne savait où le mettre. Enfin, le duc de La Châtre l'a demandé et on le lui a donné. Le jour, ce fameux jour du départ de cet aimable favori, le mot d'ordre était « Elie « et Chartres », parce qu'il devait y coucher et qu' « Elie est son « nom. Cela a l'air d'un nom juif. »

Mais voici encore, datée du 13 juillet 1820, une observation sur la manière d'être royaliste, que l'on pourrait croire inspirée par des événements beaucoup plus récents :

« La différence de culte royal, si j'ose m'exprimer ainsi, est non seulement cause de cette division qui existe généralement en France; mais, dans la société et dans les familles, chacun veut avoir son degré d'attachement et de respect à la cause royale; un peu plus, un peu moins, ce sont des nuances à l'infini... Il en résulte le triomphe des Jacobins... »

Et en même temps, se précise l'objet du plaidoyer passionné, auquel Mme Tolstoy prête sa verve épistolaire :

« Voilà le beau moment pour un grand souverain. Ce n'est pas dans la prospérité qu'il est le plus grand; c'est lorsqu'il peut relever tout ce qui périt autour de lui. Voilà le moment, le grand moment de notre grand Empereur. Il a sauvé deux fois l'Europe; qu'il la sauve encore par sa volonté. Elle seule suffit. Que l'on connaisse qu'il existe, au fond de l'Europe, un maître qui veut l'ordre. Qu'il parle hautement! La Sainte Alliance avait effrayé. On y voyait tout ce qu'on avait à craindre. Que l'on connaisse les belles intentions d'une grande puissance! On dit, vous m'avez fait l'honneur de me l'écrire, Madame : « L'Empereur « s'est hautement énoncé. » Et comment, ici au moins, personne ne l'a su?... Il faudrait plus que des trompettes pour les abasourdir. Cette musique-là les ferait rentrer en eux-mêmes... »

« Plus que des trompettes!... » Alexandre tarde à mettre en branle l'orchestre, dont Mme Tolstoy et ses amis voudraient faire retentir le vacarme terrifiant aux oreilles de leurs adversaires. Alors, elle redouble d'éloquence. Mettant encore Decazes en cause, elle le suppose complice d'un complot, qui aurait eu pour objet d'enlever le Tsar pendant son séjour à Troppau. Et voici le souverain à Vérone, préparant l'expédition d'Espagne. Il serait assurément excessif de prétendre que la correspondante d'Élisabeth ait déterminé le voyage, mais il serait peut-être téméraire d'affirmer qu'elle n'y a pas contribué.

Elle n'a qu'à se féliciter d'ailleurs de l'accueil qu'elle reçoit là-bas.

« L'Empereur, écrit-elle, a eu la bonté de causer longuement avec moi et j'étais éblouie de tout ce qu'il m'a dit... J'ai tout lieu de penser que toutes ses grandes pensées s'exécuteront; mais, sans lui, l'Europe était perdue. C'est actuellement l'âme du monde... »

## V

De retour à Paris, elle éprouve des désenchantements. Les royalistes ne s'entendent pas sur la manière de mettre à profit les intentions secourables d'Alexandre. Aussitôt elle organise chez elle une réunion, à laquelle avec Chateaubriand, revenant lui-même de Vérone, elle invite quelques-uns de ses contradicdicteurs : de Marchangy, Bergasse, Donadieu, Clausel de Coussergues, et, après une discussion orageuse, l'opinion russophile de Chateaubriand l'emporte.

Mme Tolstoy multiplie maintenant ses lettres, qui ont tout le caractère, sinon le style, de véritables rapports diplomatiques, mais où elle ne néglige toujours pas les anecdotes : sur la naissance du duc de Bordeaux; sur le discours que les dames de la halle adressent à Louis XVIII, en cette occasion, invitant le roi à se défaire « des canailles qui l'entourent »; sur la duchesse de Berry et les leçons de danse qu'elle donne à sa fille, « au son de la musique d'une pendule »; sur la mort de Napoléon qui la réjouit, et sur celle du duc de Richelieu qui l'afflige, mais la met en veine de détails piquants au sujet du désespoir témoigné par la reine de Suède, « qui a failli se tuer ».

En même temps encore, l'inlassable correspondante tient son amie au courant des nouveautés littéraires du jour. Brochures politiques, traités de philosophie et pièces de théâtre, *Méditations* de M. de Lamartine et *Essai sur l'indifférence* de l'abbé Lamennais, elle trouve le loisir de tout lire et de tout commenter, en adressant à Saint-Pétersbourg les morceaux de choix. En mars 1823, elle aborde la lecture d'un roman qui vient de paraître sans nom d'auteur, dont les journaux s'occupent et dont ils attribuent la paternité à Malte-Brun. Le volume la choque et cependant la captive. « Il est très extraordinaire, écrit-elle; je trouve qu'il est dans le genre de Walter-Scott, mais il n'y a pas tant de longueurs... Il ne faut pas se rebuter au commencement et, plus on va, plus on y trouve de l'intérêt. J'ai eu le mal-

heur de le commencer et je ne puis pas m'empêcher de le finir. »

Et en post-scriptum :

« Je viens de finir le roman; il y a de grandes horreurs qui vous dégoûteront, et je voudrais savoir s'il vous a intéressé. »

C'était *Han d'Islande*.

Je m'arrête. En une lecture que j'espère n'avoir pas fait trop longue pour votre bienveillante attention, je n'ai pu prétendre à épuiser une correspondance aussi étoffée. J'espère avoir fait assez pour vous indiquer l'intérêt qu'elle peut avoir, au double point de vue et des événements historiques auxquels elle se rapporte et de cet *éternel féminin*, dont, à travers les âges et les pays, l'évolution nous offre tant d'aspects différents.

Mourant quelques mois après Louis XVIII, en avril 1825, Mme Tolstoy n'a pas obtenu cette intervention directe de la Russie dans les affaires de France qu'elle travaillait à provoquer; mais, après l'avènement de Charles X, elle a assisté au triomphe de la cause qu'elle soutenait. Sans exagérer la part qu'elle a pu prendre à ce résultat, il est permis de supposer qu'elle n'y a pas été entièrement étrangère. Et, quelque opinion qu'on doive adopter sur l'évolution politique ainsi réalisée, d'y avoir contribué dans la plus petite mesure que ce soit, pour une ambassadrice *in partibus* et une diplomate improvisée, ainsi que pour celle dont elle tenait probablement son mandat, c'a été, vous en conviendrez, un assez joli succès. Mais peut-être, vous aurai-je engagés à imaginer avec moi qu'Élisabeth en avait rêvé de plus éclatants, et, jointe aux deuils d'une maternité plusieurs fois précocement sevrée, ainsi qu'à d'autres déchirements intimes, dont les infidélités d'Alexandre ne furent pas responsables, ne serait-ce pas une déception éprouvée de ce côté qui aurait donné à sa vie cette teinte grise de tristesse et de désenchantement, dont elle paraît couverte?

K. Waliszewski.

# LA DERNIÈRE CAMPAGNE DE MANDRIN

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS

---

Louis Mandrin, né à Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs en Dauphiné, le 11 février 1725, d'un épicier de village, cultivateur et maquignon, a été le héros d'une des plus surprenantes épopées dont l'histoire ait gardé le souvenir. Durant plusieurs années, à la tête de ses hardis compagnons, — des contrebandiers — il parcourut une grande partie de la France, salué par les populations comme un libérateur, accueilli avec une égale faveur dans les chaumières et dans les châteaux, plaçant ses capitaux entre les mains des gentilshommes les plus estimés, comme le marquis de Chaumont et le marquis de Saint-Séverin, trouvant jusque dans les églises, avec le concours bienveillant du clergé, des lieux d'entrepôt pour ses marchandises.

Il s'était fait la vivante expression des rancunes populaires contre l'administration des Fermiers généraux, compagnie de financiers qui avaient pris à bail la perception des contributions indirectes, auxquelles ses agents s'efforçaient de faire rendre le plus possible pour faire fructifier les deniers engagés. Tyrannie financière contre laquelle l'histoire du dix-huitième siècle tout entier fait entendre une plainte ininterrompue, et avec une force particulière pendant ces années 1753-1754, où se placent les exploits de Louis Mandrin.

Le célèbre contrebandier ne s'est d'ailleurs jamais attaqué aux particuliers : il faisait contribuer les recettes buralistes des fermes, en leur donnant, en échange de leur argent, des marchandises de contrebande; et s'il lui arriva d'exiger quelque somme de certaines municipalités, ce ne fut que pour les punir

d'avoir eu l'impolitesse de lui fermer au nez, à lui et à ses compagnons, les portes de leur ville.

Des six fameuses campagnes entre lesquelles se partage la carrière de Mandrin, la plus remarquable et la plus caractéristique a été la dernière, bien qu'elle n'ait duré que onze jours, du 15 au 26 décembre 1754. Je vais avoir l'honneur d'en reprendre devant vous quelques épisodes; car des documents inédits, récemment trouvés à la bibliothèque du Ministère de la Guerre par mon ami Jean Lemoine, qui me les a obligeamment communiqués, les éclairent d'un jour entièrement nouveau.

Le principal de ces textes est une relation autographe dont l'auteur, M. d'Arceville, chevalier de Saint-Louis, officier dans les armées du roi, après avoir pris part comme aide de camp à la bataille de Fontenoy, fut employé dans les troupes qui poursuivirent et combattirent Mandrin (1).

***

Dans la nuit du 14 au 15 décembre 1754, Mandrin et ses compagnons, une centaine d'hommes, suivis de chevaux de bât qui portaient leur contrebande, tabac, mousselines, indiennes, pénètrent brusquement en Franche-Comté, malgré les cordons de troupes que les Fermiers généraux avaient fait disposer pour fermer la frontière. Le 15, au soir, ils couchaient tout près de Besançon.

Le duc de Randan, lieutenant général en Franche-Comté, en écrivait le 17 décembre à son collègue, le comte de Tavanes, lieutenant général en Bourgogne :

« Les contrebandiers n'ont point passé aux Rousses; mais leur entreprise n'en est pas moins surprenante. Ils ont fait un crochet pour éviter les postes, ont percé dans un endroit, où, faute de troupes, il n'y a point de chaîne, et, ce qu'il y a d'incroyable, ils sont arrivés jusqu'aux portes de Besançon, sans que le directeur

(1) Bibliothèque du Ministère de la Guerre, A[1], ms. 150.

des fermes ait eu un seul avis. En un mot, ils ont couché hier à trois lieues de cette ville, et je l'ai su par hasard. »

Cette hardiesse, cette rapidité de mouvement, — on croyait voir les Mandrins le même jour sur les points les plus éloignés — expliquent l'impression que ces équipées faisaient sur les Français, impression que le chevalier d'Arceville décrit ainsi :

« La Bourgogne, la Franche-Comté, l'Auvergne, le Bourbonnais et le Languedoc prirent l'alarme... La commotion des esprits épouvantés se fit sentir jusqu'aux extrémités de la Provence, où l'on vit le fils d'un héros qui avait été autrefois le sauveur de la France, commandant cette province, — il s'agit du duc de Villars, — se disposer à faire en cette occasion ses premières armes, demandant du secours à tous ses voisins et des renforts à la Cour; enfin je ne crains pas d'exagérer les effets de cette terreur panique en disant que le passage du Var et du Rhin par les Autrichiens, n'ont pas fait sensation plus vive dans le royaume, que le brigandage d'une centaine d'aventuriers. »

Le récit de M. d'Arceville est précieux, non seulement par les détails inconnus jusqu'à ce jour qu'il donne sur les faits et gestes du héros populaire ; mais encore parce qu'il nous permet de contrôler, et par conséquent d'admettre définitivement, nombre de faits que, dans cette existence extraordinaire, on serait tenté de regarder comme légendaires.

Le suivant entre autres, une des jolies histoires de Mandrin.

M. le baron d'Espagnac, mestre de camp dans les armées du roi, et qui avait pris une part importante à la victoire de Fontenoy, comme aide de camp du maréchal de Saxe, avait été nommé, le 16 octobre 1754, gouverneur militaire de la Bresse et du Bugey. En compagnie de son chef, le comte de Tavanes, gouverneur de Bourgogne, Espagnac parcourait en chaise de poste le pays où il allait avoir à exercer son commandement. A sa grande surprise, il vit revenir le postillon — qui, selon l'usage, précédait la voiture — dans un état d'effarement qui lui laissait à peine l'usage de la parole :

« Mandrin!... là-bas!... »

Au fait, voilà que, au tournant de la route, débouchent une centaine d'hommes, sous les ordres du célèbre contrebandier.

Force fut au baron d'Espagnac de faire arrêter sa voiture, de décliner ses nom et qualités. Mandrin connaissait les hauts faits de Maurice de Saxe et considérait comme un honneur de pouvoir entrer en contact avec un officier qui avait été l'un de ses auxiliaires immédiats. Et il avait une faveur à lui demander :

« Une faveur!

« — Je vous serais très reconnaissant, monsieur le mestre de camp, de vouloir bien passer mes gens en revue et de les faire manœuvrer pendant quelques minutes. »

Il ne s'agissait pas de refuser. Mandrin céda au baron d'Espagnac son propre cheval ; et il le suivit modestement sur la monture d'un de ses hommes.

La revue se passa selon les règles militaires ; et l'aide de camp du maréchal de Saxe se déclara émerveillé de l'exactitude et de la rapidité qu'il avait constatées dans les mouvements de cette troupe d'élite. Sans doute il exagérait.

Peu après, à Bourg-en-Bresse, Mme d'Espagnac recevait, en un rouleau de carton, une étoffe des Indes de l'impression la plus fine, dont M. le mestre de camp n'eut pas de peine à deviner la provenance.

Lorsque l'historien se trouve en présence d'anecdotes de ce genre, il ne saurait les accueillir avec trop de méfiance. Neuf fois sur dix elles sont fausses : elles sont trop jolies. Ici, il est vrai, on en tient le récit de la bouche du propre fils du baron d'Espagnac; il convient encore de noter que, dans une dépêche au ministre de la Guerre, en date du 2 novembre 1754, le baron d'Espagnac fait mention, très précisément, de cette rencontre inattendue; et voici que, à son tour, M. d'Arceville, qui tient ses renseignements d'une source différente, non plus du baron d'Espagnac, mais du comte de Tavanes, retrace le même épisode,

(1) *Archives de la Guerre*, section historique, ms. 3386, n° 5.

qui se trouve par là définitivement acquis. Après l'avoir raconté notre officier conclut :

« Le comte de Tavanes se promit bien de prendre à l'avenir les justes mesures pour ne plus se compromettre aussi témérairement; on prétend même que, la peur ayant fait en cette occasion son effet ordinaire, il prit dès ce moment la plus haute idée de la discipline, de la tenue et de la vaillance de cette troupe... »

Il est un autre point plus important, et qui nous fait entrer dans l'histoire diplomatique, sur lequel la relation de M. d'Arceville apporte une semblable confirmation : il s'agit des subsides que la cour d'Angleterre aurait versés à Mandrin et à sa troupe, pour entretenir en France une agitation utile à ses desseins. La situation générale est exposée dans un mémoire de l'année 1755, conservé aux Archives des Affaires étrangères, sous le titre : « Mémoire politique et militaire sur la situation présente de la France, par rapport à sa querelle avec l'Angleterre [1]. » On disait publiquement, écrit d'Arceville, que cet homme (Mandrin) était soutenu par la cour d'Angleterre dont les démêlés avec celle de France avaient déjà commencé d'éclater... » Au reste, sur ce point, les rapports des « observateurs », — c'est l'expression du temps — entretenus par le ministre de la guerre auprès de Mandrin, apportent les témoignages les plus précis. On sait, par ailleurs, que telle avait déjà été la politique anglaise subventionnant le fameux Rocairol au cours des grandes guerres de Louis XIV.

***

Cependant revenons à nos contrebandiers qui, le 15 décembre au soir, ont fait leur apparition aux environs de Besançon. « ... Quatre-vingt-dix hommes, écrit M. d'Arceville, tant de pied que de cheval, car une partie de leurs chevaux, chargés de ballots de contrebande, étaient menés tantôt par la bride et tantôt montés pour soulager leurs conducteurs dans des marches

[1] *Archives des Affaires étrangères*, ms. Angleterre 439, f. 291.

très souvent forcées, et c'est cette méprisable cohorte de gens ramassés qu'on honorait, dans la plus grande partie du royaume, du nom d'infanterie et de cavalerie. »

Comme vous le voyez, notre officier est très favorable aux héros dont nous retraçons l'invraisemblable mais véridique histoire.

« Il n'y avait dans ce nombre de quatre-vingt-dix, poursuit d'Arceville, que trois chevaux qui eussent des selles et des étriers; tous les autres ne portaient que des bâts et des bâtines, auxquels étaient attachés des cordes pour appuyer la jambe des cavaliers. De ces trois chevaux, l'un était destiné pour le chef (Mandrin), et les deux autres étaient montés par ceux qu'ils appelaient entre eux le lieutenant (un certain Broc,) de son vrai nom Joseph Riondet, et le major (François d'Huet de Saint-Pierre) d'une famille de gentilshommes, nommé aussi Saint-Pierre l'aîné.

« L'armement répondait au mieux à l'équipement. Il consistait pour partie en de vieux fusils, dont les uns étaient sans chien, d'autres sans détente et tout rongés par la rouille. L'artillerie était portée à dos de cheval, au centre de la colonne : c'étaient deux vieilles arquebuses à croc, qui servirent autrefois aux huguenots dans les guerres du Dauphiné et furent cédés à notre héros en toute propriété, par la fille d'un gentilhomme de cette province, qui ne se doutant pas du terrible usage qu'il en voulait faire, les lui avait abandonnés pour une aune de mousseline...

« Telle était réellement cette troupe prétendue formidable et telle elle franchit les montagnes qui séparent la Suisse de la Franche-Comté et parut à l'improviste sur les hauteurs qui dominent Besançon, d'où elle descendit dans la plaine. »

*
* *

Reste à expliquer comment cette troupe formidable, comme dit M. d'Arceville, parcourut pendant trois ou quatre ans, irrésistible et triomphante, plusieurs provinces de France. La pre-

mière raison en est dans la popularité de Mandrin. Il avait tout le monde pour lui : le peuple, la noblesse et le clergé. On trouve son éloge, des chansons et des poésies en son honneur, transcrite par des curés de village dans leurs registres de catholicité, parmi les actes de baptême, de mariage et de décès. Les officiers mêmes chargés de le combattre, comme l'illustre d'Estaing, ne peuvent s'empêcher d'exprimer ouvertement la sympathie qu'ils lui imposent, leur aversion pour les Fermiers généraux.

Une autre raison de la facilité avec laquelle Mandrin effectua ses expéditions est également indiquée par notre officier. « La Bourgogne, écrit-il, avait le privilège de ne pas admettre de troupes dans son sein. » Le fait est exact. Le roi de France n'avait pas le droit d'avoir des troupes en Bourgogne, ni à Toulouse, ni à Bordeaux, ni à Saint-Malo, ni dans la plupart de ses bonnes villes. L'ambassadeur turc qui vient visiter la France sous la Régence en est tout surpris. Une escorte d'hommes le mène jusqu'aux portes de Toulouse : mais là elle l'abandonna, car les soldats du roi n'ont pas le droit d'entrer dans la ville. L'escorte fait donc le tour des remparts, pour reprendre l'ambassadeur à la porte qui s'ouvre sur le côté opposé.

De Toulouse, on se rend à Bordeaux où la même cérémonie se renouvelle. Si le roi de France avait eu le droit de garnir les édifices de la capitale, dans les journées d'effervescence qui précéderont le 14 juillet, ainsi que le font nos ministres de l'Intérieur à la veille du 1er mai et en d'autres occasions, la Bastille n'aurait pas été prise, et les Capétiens occuperaient sans doute encore leur trône séculaire : mais il faut louer que le pouvoir absolu de Louis XIV et de ses descendants se soit distingué par quelque endroit de la liberté dont nous jouissons aujourd'hui.

Enfin, une troisième cause du succès de Mandrin réside dans la manière dont il fut combattu.

« M. du Bat commandait à Besançon en l'absence du duc de Randan, écrit M. d'Arceville. On me demandera sans doute quel motif avait porté ce général à abandonner la capitale lorsqu'elle

avait le plus besoin d'un chef vaillant et sage : il est donc à propos qu'on sache qu'il s'était porté diligemment à Dôle où l'appelaient des intérêts très chers. »

Déjà, mesdames, votre cœur vous aura indiqué quels étaient ces intérêts si chers qui appelaient à Dôle M. le duc de Randan.

« Cette ville, poursuit notre auteur, était toute ouverte et sans défense ; il appartenait au duc de Randan de veiller par lui-même sur une partie si précieuse à sa province et, de là, communiquer à tout le reste la vigueur dont il était animé.

« La troupe ennemie n'avait pas plus tôt paru sur les montagnes aux environs de Besançon, que le régiment de dragons, en garnison dans cette ville, avait été commandé pour se porter promptement à Dôle ; mais il était indispensable de le pourvoir de munitions de guerre, allant à l'ennemi. On y employa plus de temps qu'on ne pensait, et la nuit étant survenue, il fut proposé de remettre son départ au lendemain. Ce retardement était tout à fait hors de saison ; mais une pluie d'hiver, qui tombait à verse, détermina le commandant à l'approuver, et, en effet, les dragons étant partis longtemps avant le jour, arrivèrent de très bonne heure à Dôle. Une partie des officiers se disposa aussitôt à aller recevoir les ordres du duc, espérant en partir bientôt après, pour terminer la guerre par une action décisive et revenir au plus tôt faire hommage de leurs hauts faits aux genoux de ces dames ; mais ils n'en reçurent pas d'autre pour le moment que de demeurer dans la ville jusqu'à l'issue du grand conseil qui devait se tenir chez la baronne de P... où tous les plus notables, ainsi que le commissaire des guerres, le trésorier et quelques dames assistèrent. La baronne opina d'abord pour garder toutes les troupes dans la ville afin de la préserver du pillage et de pis ; cet avis allait être suivi, si Mlle de..., dont l'autorité et la suffisance étaient pleinement reconnus, depuis qu'elle a pris en main les affaires du duc, n'en avait proposé un mitoyen, qui, conservant pour celui de sa tante la déférence qu'elle lui devait, faisait en même temps beaucoup d'honneur à sa prudence. Cet avis fut de garder une partie des troupes dans la ville, pour la défendre et

d'envoyer le reste à la suite de l'ennemi. Chacun y applaudit avec toute la bonne grâce qu'on accorde d'ordinaire au crédit et à la faveur : il fut décidé qu'on attendrait que toutes les troupes, qui étaient en chemin, fussent arrivées, pour ne pas compromettre, avec deux cents chevaux seulement, l'honneur des armées du roi et d'un commandant de province, et de plus duc et pair, et qu'en conséquence on ne partirait que le lendemain matin.

« Pendant cette délibération, faite si à propos, Mandrin qui n'y entendait pas de finesse, cheminait avec célérité... »

Il entrait dans Seurre en Bourgogne, où il mettait à contribution l'entreposeur des tabacs; arrivait devant Beaune dont il trouvait les portes fermées. Beaune était protégé par des remparts solides, entourés de larges fossés : les bourgeois parurent en armes sur les remparts. Après en avoir tué ou blessé quelques-uns à coup de carabine, les Mandrins prirent la place d'assaut, frappèrent les Beaunois d'une contribution de 20 000 livres, pour les punir de leurs mauvais procédés — argent qui fut versé tout aussitôt — et se firent enfin offrir par la municipalité un vin d'honneur. Après quoi, Mandrin fit une distribution d'argent aux pauvres de la ville, et, sur les quatre heures moins le quart, — nous sommes au 18 décembre — prit congé des habitants dont il avait déjà reconquis la sympathie par sa vaillance, sa générosité et sa bonne humeur.

Se dressant sur ses étriers le jeune contrebandier agitait son chapeau noir galonné d'or :

« A vous revoir, criait-il, à vous revoir au carnaval! »

Et les jolies Beaunaises, qui n'avaient jamais contemplé des brigands d'aussi près, trouvaient que, en vérité, c'étaient des hommes charmants.

Les Mandrins se dirigeaient sur Autun; les soldats de M. le duc de Randan étant, comme nous venons de le voir, à leur poursuite.

D'Arceville décrit l'ordre adopté par ces derniers :

« D'abord un énorme fallot, suspendu au haut d'une perche et

très utile dans une nuit fort noire, servait de fanal et déterminait la marche générale. Les dragons, toujours avides de gloire, prétendirent faire l'avant-garde, comme marchant à l'ennemi; mais le commandant, M. d'Espinchal, par le même motif, attribua cet honneur au régiment de cavalerie de Fumel, dont il était lieutenant-colonel; une troupe de cent canonniers, sans canons, marchait ensuite, qui était suivie de détachements de cavalerie du régiment d'Harcourt; puis venaient les dragons, qui s'étaient contentés de l'arrière-garde, et la colonne était fermée par une compagnie de grenadiers.

« Le merveilleux de cette disposition, observe notre officier, consistait principalement dans la manière dont cette cavalerie était entrecoupée par des troupes d'infanterie qui, ne pouvant la suivre, arrêtaient la marche. »

« Or il arriva, ce qu'on n'avait pas prévu, note d'Arceville, qu'on s'égarerait faute d'un guide. Le fallot éclairait le chemin, mais ne l'indiquait pas, et celui qui le portait, étant parvenu au point où la route se partage en deux branches pour aller à Beaune et à Châlon, n'osa passer outre : il jeta la tête de la colonne, ainsi que tout le reste, dans la même perplexité; cependant, comme il est rare qu'il ne se trouve pas une bonne tête parmi un aussi grand nombre de mauvaises, un intelligent de la troupe se détacha pour chercher un guide, et, selon ce qui se pratique à la guerre, saisit, pour cet office, le premier qui lui tomba sous la main. Ce fut un malheureux prêtre qui était sorti d'un village voisin pour administrer un mourant... En vain, il releva l'importance et la sainteté de son ministère dans l'occasion présente; il exposa le danger du malade et le péril de son âme : il parlait à un sourd qui ne lui répondit que par des menaces et des jurements, lesquels furent assez efficaces pour le déterminer à marcher à la tête de la troupe, jusqu'à ce que, rencontrant un buisson fort épais, il cacha soudainement sous sa soutane la lanterne sourde qu'il portait pour se conduire, et, s'élançant derrière la haie, il s'y tapit de son mieux...

« Cet événement, conclut notre auteur, tout puéril qu'il parais-

sait, devint cependant considérable par ses effets, puisqu'en suivant ce prêtre, on s'engagea dans la route qu'on ne devait pas tenir... »

C'est ainsi que M. d'Espinchal et sa petite armée n'arrivèrent à Beaune que huit heures après le départ de Mandrin; mais ils y furent du moins rejoints par Jean-Chrétien Fischer, ce hardi soldat qui jouissait d'une renommée européenne. Il était d'origine alsacienne. De simple palfrenier, il s'était élevé au grade de colonel pour les services qu'il avait rendus pendant les campagnes d'Allemagne et de Bohême, particulièrement au siège de Prague, où il avait formé un corps de cavalerie légère, un corps de partisans qui fut maintenu après la paix. Les chasseurs de Fischer constituaient peut-être le seul régiment qui fût alors en France capable d'atteindre et de battre Mandrin. Les Fermiers généraux, pour réduire leur indomptable adversaire, venaient de les prendre à leur solde.

A Beaune, Fischer pria le chevalier d'Espinchal de lui confier un de ses détachements de dragons pour renforcer son effectif. « Ce fut sur moi, écrit le chevalier d'Arceville, que le sort tomba pour le joindre avec 40 dragons; ce qui formait une troupe de 60 chevaux et 100 grenadiers (également à cheval), à la tête desquels nous partîmes sur les minuit, dans le dessein de regagner sur Mandrin une partie de l'avance qu'il avait sur nous. »

Vous connaissez tous ce poème de la *Légende des Siècles* où Victor Hugo nous montre le jeune Aymery prenant à lui tout seul Narbonne : Mandrin, de même, allait prendre Autun à lui tout seul. En arrivant devant les portes de la vieille cité qu'il trouve closes, il avisa une troupe de jeunes séminaristes que leurs supérieurs conduisaient à Chalon-sur-Saône, pour y recevoir les ordres de la main de l'évêque, en l'absence de celui d'Autun. Mandrin rassembla ce pieux cortège et l'enferma, sous les murs même de la ville, dans le couvent des vénérables dames bénédictines de Saint-Jean-le-Grand; puis il fit savoir aux Autunois que, s'ils n'ouvraient leurs portes dans l'espace d'une demi-

heure, tous les séminaristes seraient pendus. Ceux-ci appartenaient aux meilleures familles de la ville.

L'argument fut jugé péremptoire. Et Mandrin entra tout seul dans Autun, suivi simplement de deux de ses hommes ; car un personnage de son importance ne pouvait se montrer en public sans avoir par derrière tout au moins deux gardes d'honneur. Dans l'antique capitale des Éduens, il se conduit en maître ; il se rend dans les prisons, se fait présenter les livres d'écrou, fait mettre en liberté ceux des détenus qu'il juge dignes de sa grâce, enrôle des colporteurs pour le développement de son entreprise; il exige également une contribution des Autunois pour les punir de lui avoir fermé leurs portes. Était-ce remords du stratagème des séminaristes auquel Aymery de Narbonne n'aurait peut-être pas eu recours? Mandrin se contenta de 10 000 livres au lieu des 20 000 exigées à Beaune : encore donna-t-il en échange un bon à valoir sur des marchandises de contrebande qu'il avait laissées entre les mains de l'entreposeur de Seurre. Puis, avec ses hommes, il repartit dans la direction du sud.

Les séminaristes s'étaient remis en route pour Chalon. « En approchant d'Autun, écrit le chevalier d'Arceville, nous aperçûmes du mouvement dans les troupes qui faisaient notre avant-garde. Nous les vîmes remplir la chaussée et mettre le sabre à la main. Bientôt il s'en détacha un hussard pour nous avertir que Mandrin paraissait. En effet, un gros de gens à cheval se montrait au loin avec toutes les apparences de ceux que nous cherchions.

« Ils portaient des manteaux de toutes couleurs, bleus, et noirs, rouges et gris. Leur nombre nous parut peut-être de cinquante à soixante cavaliers, qui, de leur côté, garnissaient toute la route, comme gens accoutumés à marcher en désordre; mais nous en jugeâmes autrement et crûmes qu'ils s'étaient ainsi disposés pour combattre. Le désir de la gloire dans les uns, du butin dans plusieurs et de la peur dans quelques autres, firent alors sentir leur aiguillon; l'avant-garde accourt pour se réunir au gros ; les trompettes sonnent, les sabres brillent aux faibles

rayons du soleil qui se couche; nous rendons les brides à nos chevaux et les excitons de la main et de l'éperon; déjà nous sommes au moment d'enfoncer l'ennemi qui, de son côté, vient fièrement à notre rencontre; mais, autant nous développons de courage et d'audace, autant celui-ci annonce de prudence et de flegme. C'était un courage froid et mesuré, qui commençait à déconcerter le nôtre, en nous faisant prendre meilleure opinion d'un ennemi que nous nous étions sans doute trop permis de mépriser. Cependant nous l'abordons : mais quelle est notre surprise de le voir sans armes. Le chef s'avance gravement pour parlementer : il tient son chapeau sur l'arçon de sa selle; des cheveux blancs ombragent son front et environnent sa tête : il a dans le maintien une aisance honnête et incomplète; ses yeux, loin d'être allumés par le désir du carnage, n'annoncent que la paix et la bonhomie; c'était le supérieur des séminaristes d'Autun, qui conduisait à l'ordination ses jeunes clers à Chalon-sur-Saône. »

Fischer et sa troupe s'arrêtèrent pendant quelques heures à Autun pour y faire reposer et manger leurs chevaux, puis repartirent au plus fort de la nuit, hâtant leur poursuite. Fischer supposait, non sans raison, que Mandrin avait tiré vers le Bourbonnais. « La trace de ses chevaux, écrit le chevalier d'Arceville, nous l'indiqua pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'ayant rencontré une pelouse, à l'entrée d'un bois, le grand chemin parut manquer tout à fait et se partager en plusieurs sentiers qui, tous avaient une direction différente. Notre guide ne pouvait nous servir, puisqu'il n'était pas question d'aller en tel ou tel lieu, mais seulement de suivre la proie que nous cherchions. Ce fut dans cette perplexité que je vis Fischer faire usage de ses talents; car étant descendu de cheval, il passa soigneusement la main sur chacun des chemins qui s'offrirent à lui, jusqu'à ce ce que, en ayant trouvé un dont l'herbe lui parut flétrie et nouvellement foulée par les pieds des chevaux, il ne douta pas que ce ne fût celui dont il avait besoin. Enfin, après avoir marché tout le reste de la nuit avec beaucoup de précaution, pour la

crainte de nous égarer, nous parvînmes sur la crête d'une colline fort escarpée, d'où nous découvrîmes dans le bas plusieurs maisons éclairées et entendîmes une grande rumeur. »

Fischer était parvenu en vue du village de Gueunand. Les Mandrins étaient rejoints.

Nous avons plusieurs relations du combat de Gueunand (20 décembre 1754), dont trois émanant de Fischer et de ses officiers. Tous s'accordent à louer la vaillance dont les contrebandiers firent preuve contre des forces deux fois supérieures en nombre et mieux armées : « Au cours de l'action, disait-on, les contrebandiers n'étaient ni des hommes ni des soldats, c'étaient des diables. » Le correspondant de la *Gazette de Hollande* écrit : « La conduite des Mandrins à Gueunand passera pour un véritable prodige militaire. » Et Fischer lui-même dut proclamer « que Mandrin s'était battu en brave homme — ce sont ses expressions — et entendait très bien le métier de la guerre. »

Les pertes furent égales des deux côtés, une dizaine d'hommes de part et d'autre, parmi lesquels cinq contrebandiers prisonniers. Mandrin, ralliant les siens, gagna les hauteurs du Velay; mais il y devait être rejoint par les volontaires de Flandre, que commandait un vaillant capitaine basque, Dihurbide-Sarre; c'était un troisième corps de troupes mis à sa poursuite. Un nouveau combat s'engagea à la Sauvetat, à quelque distance de la Chaise-Dieu. L'issue en fut semblable à celui du combat Gueunand. Mandrin et ses hommes regagnèrent la Savoie.

La Savoie était, comme vous le savez, terre étrangère, relevant du roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, qui résidait à Turin. Mandrin était ainsi dans toute la région qui trouvait dans ses expéditions en France une précieuse source de profits. Il avait son quartier général au château de Rochefort en Navalais, à quelques kilomètres des Guiers, dont le cours traçait la frontière entre la France et la Savoie. Il s'y employait activement à réorganiser sa troupe pour une campagne nouvelle : sa renommée n'avait cessé de grandir; des volontaires se présentaient à lui de toute part. Les effectifs dont il va disposer

s'élèveront jusqu'à 2 000 hommes. Ce fut là que, dans la nuit du 11 mai 1755, les Fermiers généraux, désespérant de le vaincre et de le faire prisonnier au cours de ses expéditions en France, le firent saisir par des mercenaires que commandait le colonel de la Morlière. La frontière fut franchie en pleine nuit, et Mandrin, qui se croyait à l'abri d'un tel coup de force sous la protection de la couronne de Sardaigne, fut saisi au saut du lit, avec deux de ses compagnons, transporté à Valence, où siégeait un tribunal spécial, également aux gages des Fermiers généraux. Le 27 mai 1755, le redoutable chef de bande y était roué vif : supplice affreux qu'il supporta avec courage et simplicité.

*
* *

Mais on imagine la rumeur que fit à Turin le guet-apens de Rochefort en Navalais. Le comte de Sartisane, ambassadeur de Sardaigne près de Louis XV, fut rappelé; le chevalier de Chauvelin, ambassadeur de France à Turin, se vit interdire l'accès du palais de Charles-Emmanuel.

La rupture imminente entre les deux couronnes paraissait d'autant plus fâcheuse, que dans le nouveau Monde, les Anglais préludaient aux hostilités qui allaient faire éclater le long conflit nommé dans l'histoire la guerre de Sept ans. Pour apaiser Charles-Emmanuel, Louis XV se résolut à envoyer à Turin un ambassade extraordinaire l'un des grands seigneurs de sa Cour. Le choix tomba sur le comte de Noailles, qui exprimerait à son voisin son regret de l'attentat commis sur sa souveraineté. Je suis trop peu versé dans cette partie de notre histoire pour affirmer que le fait est unique dans les annales de notre diplomatie, du moins c'est le seul de ce genre qui soit venu à ma connaissance.

L'affront en fut vivement ressenti à Paris, où « l'ambassade extraordinaire », selon la réflexion du comte de Sartisane, donna naissance aux plus vives satires. « Il y a grande honte, écrit le marquis d'Argenson, et c'est à effacer de nos fastes. »

Ces événements accrurent l'impopularité des Fermiers généraux, Ceux-ci, hypnotisés par les bénéfices que devait leur produire la ferme des impôts, ne faisaient rien pour conjurer l'orage. Ne vit-on pas un Lavoisier, pour rendre plus fructueuse la perception des octrois, commettre le crime d'enfermer Paris dans un cercle de pierre ? Paris chanta :

Pour augmenter son numéraire
Et raccourcir notre horizon,
La ferme a jugé nécessaire
De nous mettre tous en prison.

Paris chanta, mais se souvint.

Voyez la guillotine qui se dresse place de la Révolution; entendez, le 8 mai 1794, la populace qui applaudit à l'exécution de toute la compagnie des Fermiers généraux.

En parlant à Lavoisier, Lagrange disait à Delambre : « Il ne leur a fallu qu'une minute pour faire tomber cette tête, et cent années peut-être ne suffiront pas pour en reproduire une pareille. »

Mandrin lui-même aurait estimé qu'il n'était que trop épouvantablement vengé.

Frantz Funck-Brentano.

---

# ALLOCUTION

DE

# M. LE MARQUIS DE REVERSEAUX

## PRÉSIDENT

---

Mesdames, Messieurs,

Je me ferais scrupule de retenir plus longtemps votre bienveillante attention, si je n'étais assuré de répondre à vos pensées en remerciant en votre nom, en même temps qu'en celui de la Société d'Histoire Diplomatique, M. le comte Valiszewski et M. Funck-Brentano du grand plaisir que nous ont causé leurs intéressantes lectures.

Tous deux nous ont donné la primeur et le régal de documents inédits qui, pour se rapporter à des personnages de condition et de moralité différentes, n'en sont que plus attrayants.

Le comte Valiszewski, en évoquant la sympathique figure de l'impératrice Élisabeth que l'histoire a oubliée pendant près d'un siècle à l'ombre de son Impérial époux, l'empereur Alexandre Ier, nous la représente sous un jour différent du jugement de ses contemporains. Ardente, passionnée, ambitieuse de jouer un rôle politique, sans avoir peut-être les qualités pour le soutenir, cette princesse s'est particulièrement intéressée aux affaires de France et aux luttes violentes des partis se disputant la direction du gouvernement de la Restauration.

Sa correspondance avec la comtesse Tolstoy, devenue, d'une simple touriste s'occupant spécialement de chiffons et de toilette, une sorte d'ambassadrice officieuse, présente un double

intérêt au point de vue de la psychologie féminine et des événements auxquels elle fait allusion, et soulève un coin du voile qui masquait les intrigues des royalistes ultra en faveur d'une intervention russe dans la politique intérieure de la France. Les rapports diplomatiques de la comtesse, autorisés sinon provoqués par l'empereur qui en prenait connaissance, constituent pour l'histoire de cette époque de précieux documents dont nous sommes reconnaissants à M. le comte Valiszewski de nous avoir donné la primeur dans la forme la plus exquise.

Nous avons tous le souvenir des délicieuses conférences de M. Funck-Brentano sur Mandrin, sa vie, ses exploits et ses fantastiques aventures, qui ont valu à ce célèbre contrebandier de haute envergure une place à part dans les chroniques du dix-huitième siècle; mais nous étions imparfaitement renseignés sur sa capture en territoire italien et les négociations diplomatiques qu'elle a entraînées entre le cabinet de Versailles et celui de Turin. M. Funck-Brentano a comblé cette lacune, en nous faisant part de ses récentes découvertes dans les Archives du ministère de la Guerre, et en nous présentant un tableau satisfaisant de l'état anarchique de la France à cette époque, qui explique la longue impunité dont a joui Mandrin, ainsi que les multiples complicités qu'il a trouvées de la part des autorités royales chargées de le poursuivre, aussi bien que du peuple dont il s'était constitué le défenseur désintéressé. Ce tableau est peint de main de maître, avec le coloris, l'esprit et la haute culture qui font de M. Funck-Brentano le plus charmant des historiens anecdotiques.

Il est deux fois des nôtres, son père ayant été l'un des fondateurs de notre Société et des plus zélés collaborateurs de M. le duc de Broglie dans son organisation et son développement. Il lui a voué jusqu'à sa mort une sollicitude paternelle. Je suis heureux de saisir cette occasion de payer à la mémoire de notre regretté collègue, en présence de son fils, le tribut de reconnaissance que lui doit notre Société qui conserve précieusement son nom gravé dans ses annales.

Après l'exposé financier de M. Octave Noël et le rapport du marquis de Barral, je constate avec la plus grande satisfaction que notre Société a tenu la promesse de son éminent fondateur et a élargi, par un essor progressiste et continu, la place qu'il lui avait assignée dans le monde international des diplomates et des savants, dont elle compte parmi ses membres les plus hautes personnalités.

De cet essor le mérite et l'honneur en reviennent à M. le baron de Courcel, qui a consacré de longues années de sa vie à construire tout d'abord et à fortifier ensuite, en l'agrandissant, l'édifice dont le duc de Broglie lui avait préparé les matériaux. Il a apporté à cette œuvre, en outre de si brillantes qualités de diplomate et de savant, un jugement sûr, une expérience consommée, une autorité et une aménité qui ont triomphé des nombreuses difficultés qu'il a rencontrées sur sa route.

En lui adressant le témoignage de notre vive gratitude et des profonds regrets que nous a causés sa démission de président, je ne fais qu'acquitter bien imparfaitement la dette contractée envers lui par notre Société et par tous ses membres.

Cédant à ses sollicitations, j'ai assumé la lourde tâche de continuer son œuvre. Je m'efforcerai de la développer avec le concours des précieux collaborateurs qu'il m'a légués, et de mériter votre confiance et votre appui.

C'est à vous, mesdames, qui avez embelli notre réunion de votre présence et qui disposez de tant de moyens de séduction, que je m'adresse tout particulièrement pour vous prier d'être nos avocates et de contribuer à la prospérité de la Société d'Histoire Diplomatique en nous amenant de nouveaux adhérents.

---

# SOUVENIRS

D'UN

# DIPLOMATE ITALIEN A CONSTANTINOPLE

(1861-1866)

---

## I

Je me disposais à quitter Athènes pour me rendre à Constantinople, où je venais d'être nommé premier secrétaire de légation, lorsque parvint la nouvelle de la mort du sultan Abd-ul-Medjid. Son frère Abd-ul-Aziz fut appelé à lui succéder, selon la loi musulmane.

En Turquie, un changement de règne est toujours un pas vers l'inconnu. Au moment de mon arrivée, les chancelleries se montraient incertaines et inquiètes. Abd-ud-Medjid laissait le souvenir d'un souverain prudent, modéré, bien disposé à l'égard de l'Europe. Le nouveau sultan, au contraire, montait sur le trône avec la réputation d'un homme ouvertement ennemi des chrétiens. On le disait très porté à favoriser l'explosion de ce fanatisme qui couve dans le cœur de tout musulman. On racontait, à ce sujet, bien des anecdotes qui n'étaient pas faites pour calmer les alarmes des diplomates. Ces craintes s'évanouirent peu à peu. Si Abd-ul-Aziz se montra rigide observateur de la loi ottomane, il ne se permit, durant son règne, aucun acte direct d'hostilité envers la chrétienté.

Pendant le séjour assez long que je fis à Constantinople, j'eus souvent l'occasion d'apprécier la valeur politique des deux principaux fonctionnaires de l'Empire.

Fuad Pacha, grand vizir, avait l'esprit fin et délié, l'intelligence vive et prompte. Il possédait une connaissance approfondie de la situation politique de l'Europe. Il en savait tous les détours ; il s'en assimilait toutes les intrigues. Il manœuvrait au milieu des obstacles avec une habileté consommée et avait un art particulier pour les tourner, quand il ne pouvait pas les abattre.

Ali Pacha, ministre des Affaires étrangères, sortait d'une famille de charpentiers. Très souple, diplomate subtil, il tenait tête aux représentants des puissances occidentales avec une merveilleuse virtuosité. Il avait la riposte adroite quand un interlocuteur le serrait de trop près. Il glissait au travers des mains lorsqu'on croyait le tenir. Mais il se dérobait avec des manières exquises, en ne se départissant jamais du flegme oriental. Cependant, ces façons polies dissimulaient mal une âme vraiment musulmane. Parfois, le fanatisme ressortait avec une fougue dont il ne parvenait pas toujours à maîtriser les mouvements.

Pendant les conférences tenues sur les affaires de Serbie, à la suite du bombardement de Belgrade, le prince Lobanow, ministre de Russie, s'était élevé contre cette cruelle répression. « Ce bombardement n'a été qu'un simple coup de pistolet, repartit Ali Pacha. Si j'avais eu le commandement de la forteresse, j'aurais rasé la ville de Belgrade. »

J'eus moi-même l'occasion de constater toute la méfiance du ministre vis-à-vis de l'Europe chrétienne. Un jour je lui rendais visite à son konak, situé en face du Serraskiérat, le ministère de la guerre. Dans ce dernier édifice, on exécutait d'importants travaux. Au cours de la conversation, je demandai à Ali Pacha si on avait l'intention de convertir le ministère de la guerre en forteresse. Il leva les yeux : je vis passer dans son regard comme un éclair de fanatisme, et froidement il me répondit : « Oui... c'est de là que nous bombarderons Constantinople le jour où l'Europe nous forcera de la quitter ! »

Il y avait à Constantinople une société élégante et choisie. Au milieu, trônait la princesse Aristarchi. Elle était née Pitzipio et descendait d'une famille bulgare. Son mari était gouverneur de Samos. Par un privilège séculaire le représentant du sultan dans l'île jouissait d'une sorte de souveraineté. Ses droits étendus lui donnaient une certaine indépendance. La princesse tirait vanité de cette situation, et elle s'en parait si bien, qu'elle en acquérait un réel prestige. Son intelligence ne dépassait guère les sphères moyennes — ce qui vaut mieux souvent que de planer trop haut; mais son esprit était très fin, très délié. Elle possédait pour réussir les meilleures qualités : une grande faculté d'assimilation, une exacte compréhension des hommes et des choses. Son ambition était de jouer un rôle politique. Comme elle était femme, très femme même, elle savait, pour se faire une cour de personnages en vue, employer ses charmes; et elle en avait beaucoup.

Les diplomates fréquentaient volontiers ses salons. Ils y étaient attirés par les agréments d'une société d'élite, et aussi par la présence de Marko Pacha, frère de la princesse, médecin particulier du sultan et son confident. Les ambassadeurs de France et d'Angleterre, l'internonce d'Autriche baron de Prokesch von Osten étaient des assidus. A tour de rôle, ils s'installaient auprès d'elle, tiraient des papiers de leurs poches et lui lisaient des passages de leurs dépêches. Ils espéraient ainsi, grâce au frère tout puissant, faire parvenir jusqu'au sultan, d'une manière intime, les dispositions, les vues de leurs gouvernements respectifs. Un observateur désintéressé de ces manœuvres diplomatiques ne tardait pas à s'apercevoir que celui qui recevait le meilleur accueil de la princesse était sir Henry Bulwer, ambassadeur d'Angleterre.

Les représentants des grandes puissances à Constantinople étaient des hommes de réelle valeur. Le marquis de Moustiers, ambassadeur de France, se distinguait par son abord froid et impassible. Sous des manières parfaites, son caractère hautain et sec se dévoilait parfois. La contradiction l'irri-

tait; très entier, il entendait imposer ses opinions et n'acceptait pas volontiers celles des autres. Mais, grand seigneur accompli, il représentait brillamment la France. Il n'échappait pas aux faiblesses du cœur : en maintes circonstances, son ministre dut l'engager à modérer l'expansion de sentiments qui n'avaient rien de diplomatiques.

L'ambassadeur d'Angleterre, sir Henry Bulwer, était un historien de talent. Quoique fort autoritaire et, lui aussi, acharné à défendre ses propres idées, il ne manquait pas d'habileté. Il excellait dans l'art d'être malade au moment opportun. Il avait une profonde connaissance de l'Orient. Il savait les besoins, les désirs, les faiblesses et les aspirations de la Turquie. Il pouvait ainsi manœuvrer dans tous les détours de la politique ottomane, et, en quelque sorte, la conduire selon les vues de son gouvernement. Il était très économe; il représentait fort peu, et sa parcimonie se trahissait en maintes circonstances.

Le baron Prokesch von Osten, internonce d'Autriche, était le bourru bienfaisant. Intransigeant sur ce qu'il appelait « ses dogmes politiques », il savait soutenir les intérêts de l'Autriche auprès de la Porte sans soulever une opposition trop irritante. Ce n'était pas un petit mérite. Son abord était brusque; mais il s'amadouait facilement et se pliait aux convenances sans trop de peine. Peu à peu on découvrait en lui un fond de bonhomie, de bienveillance même, qu'on ne lui aurait jamais soupçonné. Il avait pris part d'une façon brillante aux négociations qui suivirent l'insurrection de la Grèce (1824-1829). Le prince de Metternich eut pour lui une haute estime.

La rivalité entre les ambassadeurs de France et d'Angleterre se faisait jour parfois pour des futilités, d'une façon amusante. Ainsi, à l'occasion des conférences qui se tenaient fréquemment à Candilidja, la magnifique résidence d'été de Fuad Pacha, sur le Bosphore, la lutte prenait un tour épique. Chacun des deux diplomates mettait son point d'honneur à arriver le dernier aux réunions. Dans ce but, ils plaçaient des matelots en vigie pour se surveiller réciproquement. Le départ de l'un étant signalé, l'autre

partait. Parfois, il y avait des surprises occasionnées par un défaut de vigilance chez le guetteur, ou bien par une tactique habile de l'un des deux adversaires. Souvent, il arrivait que les deux ambassadeurs quittaient au même moment les rives du Bosphore. Il fallait alors régler la marche des stationnaires, de façon à ce qu'au pis aller, ils accostassent ensemble à Candilidja.

Un jour, cette rivalité prit une forme plus solennelle. Le sultan se rendait en Égypte afin de prendre sur place une résolution à l'égard du caractère politique que l'on devait attribuer au canal de Suez, dont les travaux de percement touchaient à leur fin. Le matin même du départ, Abd-ul-Aziz avait accordé une audience à l'ambassadeur de France. On pouvait donc croire que le souverain s'embarquait tout pénétré des aspirations françaises. Le yacht impérial était déjà sur le point de doubler la Corne d'Or, lorsqu'on vit s'avancer, à grande force de rames, la longue embarcation de l'ambassadeur d'Angleterre. Elle accosta le navire du sultan; sir Henry Bulwer monta à bord et eut un entretien avec le souverain. Abd-ul-Aziz poursuivit bientôt sa route, mais, cette fois-ci, influencé par les idées anglaises. Et, en effet, ce furent elles qui — comme on le sait — triomphèrent en Égypte.

Les grandes puissances garantes de la Turquie, parmi lesquelles, depuis le Congrès de Paris, figurait la Sardaigne, avaient, à cette époque-là, l'occasion fréquente de débattre les questions qui se rattachaient aux principautés danubiennes et à la navigation du Danube. Les ambassadeurs et ministres de ces puissances à Constantinople se réunissaient souvent en conférences à ce sujet. L'Italie ayant été reconnue par tous les États, sauf par l'Autriche, c'était donc comme représentant du royaume d'Italie que j'avais le droit de prendre part à ces conférences. L'Autriche me refusait ce titre et, à la première séance, le baron Prokesch von Osten lut une déclaration pour affirmer que son gouvernement n'ayant pas reconnu l'unité de l'Italie, il ne pouvait me considérer que comme le représentant du roi Victor

Emmanuel. Il demanda aux différents membres de la Conférence d'adopter cette manière de voir. Je répondis que l'internonce d'Autriche était libre de me donner la qualité qui lui conviendrait, mais les autres puissances qui avaient sanctionné l'unité italienne ne pouvaient pas me refuser le droit de siéger comme le représentant de l'Italie. Ce principe, tout naturellement, fut admis et j'eus dorénavant le titre qui me revenait.

Les conférences qui, comme je viens de le dire, se tenaient sur les affaires concernant les provinces qui, tout en faisant partie intégrante de l'empire ottoman, jouissaient d'une certaine autonomie, telles que la Valachie, la Moldavie, la Serbie, le Monténégro, le Liban et offraient à la France et à l'Angleterre un vaste champ de discussion. Chacune des deux puissances était amenée à exposer ses vues, à livrer ses tendances. La France, en général, soutenait avec prudence les aspirations de ces peuples vers une complète indépendance. L'Angleterre, au contraire, combattait vivement leurs désirs, veillant jalousement à l'intégrité de l'empire. Le ministre de Russie observait une attitude très réservée. Parfois, un sourire malicieux se dessinait sur ses lèvres. « Chamaillez-vous à votre aise, semblait-il penser, vous n'aboutirez à rien sans la Russie. »

Le marquis de Moustiers et sir Henry Bulwer étaient des hommes d'esprit. La lutte entre eux prenait un tour vif et piquant. Quand il s'agissait de rédiger une proposition difficile à exposer clairement, l'ambassadeur d'Angleterre réclamait toujours le privilège de l'écrire. Le marquis de Moustiers lui cédait le pas avec la plus parfaite bonne grâce, se réservant le soin d'examiner la note une fois écrite. Souvent, après l'avoir lue, il s'écriait : « C'est assez bien ; mais ce n'est pas du français. » Il prenait alors la plume pour corriger le style et parvenait adroitement à tourner la proposition selon ses vues.

A l'occasion de l'anniversaire du sultan, Fuad Pacha donna dans sa magnifique résidence de Candilidja une réception splendide avec tout le faste oriental. Il y avait dans cette fête la partie européenne et la partie turque. La première se déployait dans

les jardins, la seconde se tenait dans le harem. Les dames étaient priées de pénétrer dans cet endroit privilégié, avec la garantie d'en sortir. Là avaient lieu les danses dont les hommes étaient exclus. Cette interdiction excitait les curiosités et avivait l'attrait du fruit défendu. On raconte qu'un jeune attaché de l'ambassade de France fut surpris rôdant dans les alentours de ce paradis. Il croyait sans doute que sa mission allait jusqu'au Divan. Mais le grand vizir l'arrêta et lui frappant sur l'épaule : « Rappelez-vous, jeune homme, dit-il, que vous n'êtes accrédité qu'auprès de la Porte ! »

## II

### LE SULTAN ABD-UL-AZIZ

A la mort d'Abd-ul-Medjid (25 juin 1861), l'état de l'empire ottoman offrait des symptômes inquiétants pour la paix européenne. La diplomatie ne pouvait plus dissimuler le mal dont souffrait la Turquie, et, s'il était difficile de prévoir la durée de la maladie, on entrevoyait cependant une agonie prochaine et la catastrophe. La guerre de Crimée, il est vrai, avait refoulé le colosse russe dans la mer Noire, mais l'éloignement d'un danger ne suffisait pas à arrêter la marche vers l'issue fatale. Les grandes puissances prodiguaient des conseils au malade et des menaces aussi, pour le cas où il ne suivrait pas leurs avis. Chaque État n'avait, bien entendu, que son propre intérêt en vue, et si, pour le moment, l'intérêt général commandait de protéger collectivement la Turquie, chacun était prêt à l'abandonner dès que cela lui conviendrait. Le lien, qui forçait les puissances à marcher en se tenant par le bout du doigt, était donc bien fragile. Toutes avaient un secret, et c'était le même : celui d'empêcher l'une d'elles de tirer, au détriment des autres, un avantage de la chute de l'empire.

Le traité de Paris de 1856 a essayé de relever la Turquie par d'utiles réformes. Il a tenté de rapprocher, sans les confondre,

les aspirations ottomanes et les vues occidentales. Mais, pour atteindre complètement ce but, il aurait fallu combattre l'esprit musulman, qui se refuse toujours à mettre le chrétien sur le même niveau que le croyant.

Abd-ul-Medjid laissait un triste souvenir de son règne. Il avait des sentiments modérés, et, abandonné à son naturel, il aurait peut-être été capable d'avoir un sage gouvernement. Les circonstances lui furent contraires. Il témoignait beaucoup d'affabilité aux Européens avec lesquels il s'entretenait volontiers. Il se servait de la langue française quand le protocole oriental le lui permettait. Ses tendances occidentales lui attirèrent plus d'une fois les éclats de mauvaise humeur du vieux parti fanatique, qui n'admettait aucune compromission avec les mécréants. Souvent, dans les rues de Constantinople, le cri de *giaour* retentit sur son passage. Cette injure cruelle le blessait d'autant plus qu'il ne la méritait pas. Au fond du cœur, il n'aimait pas les chrétiens, mais il les craignait. On raconte que, dans les audiences qu'il accordait, dès qu'un Européen, fût-il le représentant d'une grande puissance, se retirait, il saisissait vivement des ciseaux et tailladait sa tunique. Pensant que le contact d'un *giaour* avait contaminé son vêtement, il en faisait des morceaux pour ne plus le remettre.

Abd-ul-Medjid menait une vie désordonnée. Les excès du harem hâtèrent sa vieillesse : les derniers temps de sa vie furent particulièrement tristes. Son intelligence sombra dans l'intempérance à tel point qu'il devint incapable de diriger les affaires de l'État. Le parti réactionnaire s'empressa de profiter des circonstances pour exciter de plus en plus dans le peuple la haine des chrétiens. Les massacres de Damas en 1860 sont là pour le prouver.

Ainsi que je l'ai dit, la loi musulmane amena au trône Abd-ul-Aziz, le frère du sultan défunt.

Le nouveau souverain avait un caractère tout à fait opposé. Dès son entrée dans le palais impérial, les *rajahs* tremblèrent et les colonies européennes demandèrent à leurs ambassades res-

pectives des mesures de protection énergiques. Ces craintes n'étaient point chimériques. D'après l'opinion publique, Abd-ul-Aziz était affilié à la secte des *dervish*.

Les *dervish* sont, en quelque sorte, des moines qui se recrutent principalement dans les classes les plus ignorantes de la population musulmane. Ils constituent comme un clergé aux tendances fanatiques, professant la haine féroce du chrétien. Ces hommes sont liés entre eux par des doctrines spéciales; ils se reconnaissent au moyen de signes mystérieux à la façon des francs-maçons. Cette secte agit comme si elle ignorait ce qui se passe dans le monde. Elle marche vers un but mystique et, pour l'atteindre, elle est prête à renverser par tous les moyens possibles les obstacles qu'on voudrait dresser devant elle.

On disait beaucoup de choses sur les bizarreries du caractère du nouveau sultan et sur son fanatisme religieux. L'isolement dans lequel est condamné à vivre le successeur au trône accréditait les bruits les plus alarmants qui couraient sur ses dispositions. Un fait — fortuit peut-être — observé le jour où il se présenta pour la première fois en public, avec toute la pompe souveraine, augmenta les craintes. Selon l'usage, le sultan dut se rendre solennellement à la mosquée pour la prière du vendredi. Lorsqu'il passa à cheval devant la tribune où se trouvait le corps diplomatique, il détourna la tête. Or, suivant l'étiquette orientale, quand le souverain daigne saluer une personne, il le fait en la fixant des yeux. Ce geste fut donc jugé comme une déclaration de guerre à la chrétienté, et les représentants étrangers ne manquèrent pas de manifester leur mécontentement.

A son avènement au trône, Abd-ul-Aziz était jeune : il avait un peu plus de trente ans. Sa taille tendait à l'obésité; son visage rond et coloré laissait supposer que du sang arménien coulait dans ses veines. Il avait le regard impassible : sa physionomie réflétait une étrange expression de sévérité; jamais on ne le vit sourire. Toute sa personne reflétait une nature forte, résistante aux douceurs du harem et portée aux exercices vio-

lents. Son cou large et court dénotait un tempérament sanguin. On devinait que les éclats de sa colère devaient être terribles. En effet, pendant ces crises, il perdait la notion de tout; son intelligence s'obscurcissait à tel point qu'il n'était plus maître de ses actions. Ces accès étaient tellement fréquents qu'ils auraient pu l'éloigner du trône, ainsi que le prescrit le Coran dans le cas d'infirmités du souverain. Il était de notoriété publique qu'il se laissait aller parfois à battre ses ministres. Une fois, il saisit le serrasquier Ruchdi Pacha par la barbe et lui appliqua le poing sur la figure.

Dans l'état de calme, Abd-ul-Aziz donnait les preuves d'une réelle intelligence. Étant jeune, il avait même des dispositions pour les arts. Il dessinait des marines avec facilité et avec goût. L'élégante décoration de l'Osmanié est due à son crayon. Un Lombard, le maestro Guatelli, lui enseigna la musique. Le professeur montrait non sans fierté les légères compositions de son élève princier.

Abd-ul-Aziz aimait la pompe, mais non pour lui, car il affectait la plus grande simplicité dans son habillement. Ce fut le premier sultan qui supprima sur son fez l'aigrette enrichie de pierres précieuses, signe distinctif du pouvoir impérial. Il portait d'habitude un uniforme de coupe européenne, recouvert d'un manteau de drap marron très simple, orné seulement de chevrons en or. Il possédait plusieurs palais sur les rives riantes du Bosphore, demeures attrayantes et belles, d'une richesse de décoration extrême et où la nature accumulait ses plus luxuriantes floraisons. D'un esprit très mobile, Abd-ul-Aziz se dégoûtait vite. A peine un de ses palais était-il terminé qu'il le faisait abattre pour en reconstruire un autre, destiné peut-être au même sort, dans un court délai.

Pour garder sa personne et pour relever l'éclat de son entourage, le sultan avait un corps de deux cents jeunes gens choisis dans les principales familles de chaque province de l'empire, sans distinction de croyance. On voyait ainsi le maronite à côté du druse, le grec à côté du musulman. Leur uniforme, quant à

la coupe, rappelait le costume national de la province d'où chacun d'eux était sorti. Les étoffes étaient choisies parmi les plus fines et les plus chatoyantes. D'après ce qu'on disait, cette organisation hétéroclite cachait une pensée machiavélique. Le sultan, pour plus de sûreté, voulait avoir sous la main des jeunes gens nobles et riches, qui, dans certains cas, pourraient servir d'otages.

Abd-ul-Aziz paraissait vouloir rester fidèle aux traditions de ses ancêtres. Il s'abstenait de fréquenter les réunions d'Européens. Toutefois, à de très longs intervalles, il assistait à quelque représentation du théâtre italien de Pera. La venue du sultan mettait le directeur dans le plus cruel embarras ; car ce n'était qu'au dernier moment qu'il était prévenu de la visite impériale et de l'ouvrage que le souverain voulait entendre. Si le sultan éprouvait quelque ennui au cours du spectacle, il fallait de suite lui en offrir un nouveau.

Abd-ul-Aziz ne donnait audience aux représentants étrangers que pour recevoir les lettres de créance ou celles de rappel, et le peu de mots échangés entre le souverain et les ambassadeurs, dans ces circonstances, étaient interprétés par le ministre des Affaires étrangères.

Parfois le sultan invitait le corps diplomatique à dîner dans son palais ; mais il ne paraissait pas. Il se faisait représenter par le grand vizir. Lorsqu'un prince étranger arrivait à Constantinople, il était d'usage qu'il allât sans tarder complimenter le sultan. Celui-ci rendait la visite peu d'instants après, même quand le prince logeait chez son représentant.

Les tendances politiques d'Abd-ul-Aziz étaient bien vagues encore au commencement du règne. A en juger par quelques-uns de ses actes, on pouvait supposer qu'il ignorait complètement l'état de décadence dans lequel se trouvait son empire. Appréciant les choses uniquement d'après ce qui se passait sous ses yeux, il avait l'illusion du pouvoir le plus étendu. Les meilleurs régiments de l'armée ottomane, parfaitement équipés, comme pour une parade, défilaient fièrement sous ses fenêtres.

De ses balcons, il pouvait aussi contempler quelques gros vaisseaux se balançant majestueusement en attendant le moment d'arborer le drapeau de guerre.

Son entourage se gardait bien de le désabuser; on l'entretenait, au contraire, dans ses songes de grandeur. Les ministres avaient soin d'écarter de lui tout ce qui aurait été de nature à l'éclairer sur la véritable situation du pays. Il ne savait pas que, dans les provinces, le soldat turc marchait nu-pieds, qu'il mourait de faim et que depuis plusieurs mois il n'avait pas touché sa paye. Il ignorait que les navires ancrés dans le Bosphore, soigneusement repeints, ne pouvaient pas prendre la mer sans risquer de sombrer.

La loi ottomane exigeant que l'héritier du trône fût le prince le plus âgé de la famille impériale, ce rang appartenait désormais à Mourad Effendi, fils aîné d'Abd-ul-Medjid. Cette loi de succession était dictée par la prudence politique, afin d'éviter une régence éventuelle et d'écarter toutes les intrigues qui, dans ce cas, pourraient se nouer avec une déplorable facilité. Une haine mortelle existait entre l'oncle et le neveu; car Ab-ul-Aziz avait une véritable adoration pour son fils Yzzedin, âgé de dix ans à peine. A tout prix il aurait voulu lui assurer le trône.

Dans les premiers temps, les sentiments implacables du sultan et de l'héritier, vis-à-vis l'un de l'autre, restèrent voilés sous des formes en apparence amicales. Soudain, la rivalité éclata d'une façon aiguë, car Mourad Effendi fut soupçonné d'entretenir de mystérieuses intelligences avec le parti novateur, dirigé par Riza Pacha, ancien ministre de la maison impériale sous Ab-ul-Medjid. On prétendait que Mourad Effendi, dans la crainte de quelques violences de la part de son oncle, avait obtenu la protection du gouvernement français. M. Outrey, premier drogman de l'ambassade de France, s'était rendu à Paris, en congé, dans les derniers mois de 1864; on disait qu'il était chargé par son chef d'appeler l'attention de l'empereur Napoléon sur la situation de l'héritier persécuté. M. Outrey serait revenu à Constantinople, portant des instructions très précises, prescrivant au

marquis de Moustiers de prendre Mourad Effendi officiellement sous sa protection, dans le cas où l'on aurait voulu se porter à des mesures extrêmes contre lui. Le soupçon et la jalousie s'étaient tellement emparés de l'esprit d'Abd-ul-Aziz, qu'il ne s'éloignait jamais de Constantinople — même pour un très petit déplacement — sans se faire accompagner par l'héritier et ses frères, dans la crainte d'une conspiration pendant son absence.

Mourad Effendi était obligé de vivre dans un isolement complet. Sa mère veillait sans cesse sur lui et poussait sa tendre sollicitude jusqu'à préparer ses aliments de ses propres mains.

## III

### BOSNIE ET MONTÉNÉGRO

Dans les premiers jours du mois de juin 1862, le baron Hubner parut soudain à Constantinople. Naturellement, sa première visite fut pour l'internonce d'Autriche, le baron Prokesch von Osten; mais, tout de suite après, il se rendit chez l'ambassadeur de France, le marquis de Moustiers, avec lequel il eut un entretien de deux heures.

Le baron Hubner était un habile diplomate qui avait fait ses premières armes sous Metternich. On disait qu'il était parfaitement au courant des vues secrètes de l'Autriche et qu'il partageait en même temps les idées de Lavalette et de Thouvenel. Ces idées se rapprochaient de celles du prince Lobanow, ministre de Russie à Constantinople, en ce qui concernait la question d'Orient; elles n'étaient nullement favorables à l'intégrité de l'empire ottoman. On pouvait considérer le baron Hubner comme l'exécuteur de la politique que le comte Rechberg [1] avait adoptée. Celui-ci, en effet, à la suite d'une interpellation de Kuranda, avait déclaré à la tribune du Parlement à Vienne, que l'expérience ayant démontré les tristes effets pour l'Autriche de la politique d'expansion en Italie, il fallait changer de système vis-à-vis de

[1] Président du conseil des ministres en Autriche.

ce dernier pays. Le baron Hubner s'était assimilé ce programme et il demeurait convaincu que l'Autriche devait reprendre sa politique traditionnelle, qui consistait à s'accroître aux dépens de la Turquie.

D'après certains indices, on pensait que le baron Hubner était favorable à l'idée d'abandonner la Vénétie, bien difficile à garder. En compensation, à ses yeux, l'annexion de la Bosnie s'imposait. Le cabinet de Vienne étudiait soigneusement tout ce qui se rapportait à cette province. Il avait fait dresser une carte dans laquelle étaient comprises les villes de Klech et de Visingrad, qui, sous le rapport stratégique, constituaient deux vastes camps fortifiés menaçant la Serbie.

L'état lamentable dans lequel se trouvait la Bosnie prouvait que la Turquie méconnaissait complètement l'importance de ce pays au point de vue militaire. Toute la contrée, depuis les Alpes Noriques jusqu'à la mer Noire, était habitée par des Slaves qui comprenaient des Dalmates, des Bulgares et des Monténégrins. Ces peuplades, animées d'un même esprit, ayant des aspirations identiques, présentaient l'aspect d'une grande famille. Elles savaient imposer silence aux animosités et aux jalousies, qui, parfois, les divisaient et se tenir étroitement par les mains quand l'intérêt commandait la concorde pour obtenir le grand bienfait de l'indépendance. La Russie exerçait sur elles une incontestable influence et l'Autriche se gardait bien de contrarier ce mouvement de concentration dans l'espoir d'en tirer profit, le moment venu.

La Bosnie, située au centre de cette confédération tacite, formait comme une barrière pour empêcher la réalisation d'une union effective. D'ailleurs, la Bosnie, par sa position dominant les deux versants de la chaîne illyrique, avait la haute main sur la Serbie. Au point de vue stratégique, ces peuples réunis dans leur communauté de religion et dans leurs rapports sociaux se prêtaient à toute forme de gouvernement et pouvaient servir de contrepoids aux autres nations orthodoxes ou catholiques dévouées aux principes démocratiques. Il était certain que l'Au-

triche aspirait à la possession de la Bosnie, en dehors même de la cession de la Vénétie.

Les entreprises intéressées n'ont pas manqué dans le passé. En 1844, le ban Yellachich, à la tête de deux régiments, envahissait la Vireinia, territoire d'une grande valeur et que l'on pouvait considérer comme la porte de la Serbie. On n'a pas oublié la tentative du général Coronini, qui, en 1852, essaya d'occuper la forteresse de Belgrade. Mustapha Aziz Pacha éventa la chose, et, d'accord avec Garachanin, premier ministre du prince de Serbie, fit savoir au général autrichien que les Serbes l'accueilleraient à coups de fusils. On se rappelle enfin la visite faite — à une date plus récente — à Belgrade par le général Fillopovitch, commandant de Semlin, sous le prétexte d'offrir la médiation de l'Autriche dans le conflit entre la Porte et la Serbie. Le prince repoussa cette proposition; car l'expérience lui avait appris que l'Autriche confondait souvent la médiation avec l'intervention.

Un autre indice se présentait alors : le programme tracé par Kossuth à Turin, le 2 mai 1862, sous le titre d'appel pour une confération danubienne. Cet exposé fut commenté par la presse autrichienne de telle façon qu'on pouvait saisir toute l'importance que l'Autriche attachait à l'acquisition de la Bosnie. Le cabinet de Vienne, en affectant une grande amitié pour la Porte la poussait à suivre, dans les provinces qu'il convoitait, une politique diamétralement opposée aux intérêts ottomans. En conseillant à la Turquie d'user de rigueur, l'Autriche voulait, en occupant ces territoires, jouer aux yeux de l'Europe le rôle de sauveur.

La visite du baron Hubner à Constantinople reçut donc son explication, et sa mission ne dut pas rester longtemps secrète. On prétendait que la légation d'Autriche à Péra avait fait des instances auprès du roi Othon, à Athènes, afin que le gouvernement grec provoquât un mouvement dans l'Épire et dans la Thessalie. L'Autriche aurait ainsi la voie ouverte pour l'accomplissement de ses plans ambitieux.

D'un autre côté, il fallait étudier l'attitude de l'Autriche dans la vaste région des Balkans. Avant tout, elle ne voulait pas que

le Monténégro touchât à l'Adriatique. La Turquie possédait deux ports dans cette mer : Vileck et Sutorina. Elle venait de les déclarer ports francs ; et, par là, elle procurait de grands avantages, non seulement au commerce de ses nationaux, mais aussi à celui des puissances occidentales. Les provinces turques de l'Europe, ainsi que les principautés de Serbie, de Moldavie et de Valachie, pouvaient ainsi tirer des denrées de l'Italie, de la France et de l'Angleterre. Par cette concession la Porte donnait un grand développement à la situation économique de la Bosnie et de l'Herzégovine. Ces provinces, appréciant les bienfaits de cette mesure, n'auraient plus aucun motif pour désirer se soustraire à la domination ottomane. Mais l'ouverture des deux ports atteignait fortement le commerce autrichien. Le cabinet de Vienne voulut s'opposer à la décision de la Porte, bien que sa réclamation ne reposât sur aucune base juridique. En vain, elle invoqua le traité de Passarovitz. La Porte niait avoir pris aucun engagement quand il fut signé. Et encore eût-elle à ce moment-là contracté quelques obligations, que celles-ci se trouveraient annulées par les dispositions du traité de Paris de 1856, qui interdit à toute puissance d'exercer une action isolée sur une partie quelconque du territoire ottoman.

En même temps que l'Autriche s'opposait à ce que le Monténégro eût un débouché sur l'Adriatique, elle entendait s'en servir comme d'une épine dans le dos de la Turquie. Le comte Rechberg faisait dire dans ses journaux que ce n'était pas au moment où le royaume d'Italie venait d'être proclamé que l'Autriche pouvait modifier sa politique devant les prétentions du Monténégro. Et pour assujettir plus complètement encore cette principauté à ses desseins, elle avait recours à des menées destinées à semer la discorde entre les membres de la famille princière. Elle entendait, enfin, empêcher que les sympathies envers l'Italie ne prissent une forme positive et que le Monténégro continuât à être un atout dans le jeu de la Russie.

Comte Greppi.

# JEAN-BAPTISTE ROUSSEAU

## RÉFUGIÉ EN SUISSE, EN AUTRICHE ET AUX PAYS-BAS

### D'APRÈS DES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES INÉDITS ET SA PROPRE CORRESPONDANCE

(1710-1741)

---

Nous ne prétendons pas retracer ici toute l'histoire de Jean-Baptiste Rousseau en exil, encore moins nous étendre sur le chapitre de ses œuvres; nous voulons, principalement à l'aide des papiers du comte du Luc, ambassadeur de France en Suisse et à Vienne, puis du secrétaire chargé des affaires du Roi près la cour impériale, apporter des éclaircissements sur cette phase de la carrière d'un homme qui a jadis obtenu, usurpé, pourrait-on dire, tant de considération, non seulement dans la république des lettres mais aussi dans le grand monde, où ses pareils, à l'époque, avaient pénétré si avant [1]. Quant à ses œuvres, nous nous accordons avec notre temps pour les estimer généralement insipides [2], à quelques exceptions près, et, si nous en apprécions quelque chose davantage, c'est précisément la partie satyrique, qu'il affectait de sacrifier et qui marque son originalité en un genre, à la vérité, inférieur. Un des meilleurs esprits du dix-

[1] « ...L'égalité qui existait dans l'Académie produisit, dans la société, cette familiarité des gens de lettres... » (Louis DE BOUILLÉ, *Souvenirs...*, t. I (1907), p. 93-94.)

[2] Cet homme, infatué d'une si fastidieuse érudition mythologique, dédaignait risiblement l'histoire sérieuse : « Je vous suis infiniment obligé, — écrivait-il au comte du Luc, le 27 novembre 1723, — de m'avoir débarrassé de ce grand vilain livre du P. Montfaucon, qui va devenir fort beau entre les mains du prince de La Tour, et qui serait très inutile dans les miennes. » (Cf. LA PLACE, *Pièces intéressantes et peu connues*, I, 5.) Il ne méprisait pas moins les *Mémoires* de Retz; il écrivait à Brossette, en 1718 (*Œuvres*, t. V, p. 177) : « Je n'ai reçu, monsieur, qu'aujourd'hui les *Mémoires* du cardinal de Retz. ...Puisque les *Mémoires* de M. Joly sont plus mauvais que ceux de son maître, je conclus qu'ils ne valent rien du tout, et, sur ce pied-là, je ne les lirai point. »

M. Rébelliau (*Hist. de France*, recueil Lavisse, VIII[1], 403-405) a bien fait ressortir l'hostilité des « beaux esprits purement littéraires » et des « mora-

huitième siècle, le président Hénault [1], caractérise bien l'homme et son talent lorsqu'il dit que « c'était », en somme, « un peintre de portraits et de ridicules... »

Il nous faut rappeler certains faits de la vie antérieure du personnage pour arriver à exposer ceux qui motivèrent sa fuite à Soleure.

Jean-Baptiste Rousseau naquit à Paris, le 6 avril 1671, d'un maître cordonnier, juré de sa corporation, qui mit ses enfants aux études. Lorsqu'il eut acquis, dans le monde, un commencement de célébrité, l'orgueil extrême qui le posséda toute sa vie lui fit renier publiquement son père [2] : on lui reprocha, à plusieurs reprises, cette faute honteuse entre toutes, et jamais il n'osa protester de son innocence à cet égard; jamais, au reste, dans ses écrits, il ne laisse échapper un mot de sa famille [3] ni de son enfance [4]. Sa réputation fut mauvaise dès l'adolescence : « Mon père — écrit Voltaire [5] — tous mes parents et ceux sous qui j'étudiais [6] me défendirent alors de le voir; et telle était sa réputation que, quand un écolier faisait une faute d'un certain genre, on lui disait : *Vous serez un nouveau Rousseau.* » Selon Voltaire encore [7], après avoir été clerc de procureur, il fut chassé

listes » du temps contre les érudits. Quant à la société polie, en général, on peut ajouter qu'elle faisait plus : elle ignorait les érudits et leurs travaux. Le monde de notre époque, qu'on a pourtant nommée, à juste titre, l'époque de l'histoire, diffère-t-il beaucoup du monde d'autrefois sous ce rapport?... C'est, à notre sens, une grande cause de faiblesse pour la société actuelle que de ne savoir pas s'appliquer à bien connaître cette « maîtresse de la vie humaine et de la politique ». (Bossuet, *Lettre au Pape Innocent XI; Œuvres*, éd. Lachat, XXIII, 22.

[1] *Mémoires*, p. 31.

[2] D'autres beaux-esprits que lui, admis dans la haute société, s'étaient trouvés gênés de leur humble origine : « Voiture, écrit Tallemant, était fils d'un marchand de vin suivant la cour : il faisait son possible pour cacher sa naissance à ceux qui n'en étaient pas instruits. »

[3] Un de ses frères, le P. Léon, fut un prédicateur de talent.

[4] Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, 1841, in-8°, p. 180.

[5] *Aux auteurs de la Bibliothèque française*, Cirey, 20 septembre 1736; *Œuvres*, 1830, t. LII, p. 286-287.

[6] Les Jésuites.

[7] *Essai historique sur Jean-Baptiste Rousseau; Œuvres*, 1830, t. XXXVII, p. 485-486.

de la maison du maréchal de Tallard, qui l'avait mené à Londres en qualité de secrétaire [1], pour avoir commis une épigramme contre ce premier bienfaiteur. Il aurait été des domestiques de l'évêque de Viviers, puis secrétaire de l'ambassadeur du roi de Suède, ensuite du baron de Breteuil, introducteur des ambassadeurs, enfin de Rouillé du Coudray, directeur des finances, « grand et très public débauché [2]. » Chamillard lui aurait fait donner « un emploi de directeur d'une affaire dans les sous-fermes [3] ». M. Rouillé le mit en relation avec le duc de Noailles, « son ami intime [4], » qui l'introduisit à la cour [5], vers 1698 [6]. « Il eut le plaisir de voir jouer une de ses comédies par les principaux seigneurs, et même par les princes du sang, devant Mme la duchesse de Bourgogne : cette pièce est *la Ceinture magique* qui n'est pas au-dessus de celle de *Café* [7]. » Il eut l'honneur de jouer avec cette princesse elle-même [8]. Il chanta la naissance du duc de Bretagne, au mois de janvier 1707.

*Le café* était la première comédie qu'eût risquée notre poète, en 1694, et elle était tombée à plat : il n'eut jamais beaucoup plus de succès au théâtre. Il s'adonna à la satire, et « Boileau, devenu vieux, ne dédaigna pas de l'aider de son amitié et de ses conseils [9] ». Ses épigrammes, d'une parfaite obscénité, où les moines servent le plus souvent de victimes toujours commodes

[1] Le maréchal de Tallard fut ambassadeur en Angleterre de 1697 à 1701. Rousseau était de retour à Paris, vers 1698.

[2] SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. XVI, p. 378.

[3] VOLTAIRE, *ibid.*, t. XXXVII, p. 495.

[4] Sur les relations intimes de Hilaire Rouillé du Coudray avec les Noailles, voir SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. IX, p. 18-21; t. XVI, p. 378.

[5] VOLTAIRE, *Œuvres*, 1830, t. XXXVII, p. 495.

[6] *Rousseau à Boutet*, Vienne, 15 juillet 1715, *Œuvres*, t. V, p. 26. Il indique ici qu'en 1710 il était depuis « douze ans » à la cour de France.

[7] VOLTAIRE, *ibid.*, t. XXXVII, p. 494.

[8] *Madame au roi d'Espagne, Philippe V*, 16 février 1702. (Cf. HAUSSONVILLE, *la Duchesse de Bourgogne*, t. II (1901), p. 99) : « Mme la duchesse de Bourgogne a joué une comédie avec la comtesse d'Ayen, Mlle de Melun, mon fils, le comte d'Ayen, deux home [*sic*] à M. de Noaille [*sic*], Duché, Rousseau et Baron le père. Je vous avoue, monsieur, qu'ils ont fait merveille... Le sujet de la comédie, c'est *la Mort d'Absalon*... »

[9] Victor FOURNEL, dans la *Nouvelle biographie générale* (Didot, 1863), t. XLII, col. 729.

à un disciple de Rabelais, étaient faites pour charmer la société du Temple, où il vivait dans la familiarité du grand prieur Philippe de Vendôme, de La Fare, de Chaulieu et d'autres « pourceaux d'Épicure [1] ». Comme on trouvait étrange que, dans le même temps, il s'occupât à traduire des psaumes de la Bible, il répondit un jour « que ses épigrammes étaient les *Gloria Patri* de ses psaumes » [2]. C'est à ce propos que Danchet lui lança l'apostrophe célèbre [3] :

Fils ingrat, cœur perfide,
. . . . . .
A te masquer habile,
Traduis tour à tour
Pétrone à la ville,
David à la cour.
. . . . . .

On sait ce qu'étaient les cafés où se réunissaient les badauds avides de nouvelles [4], portant leur jugement sur les œuvres de l'esprit, décidant, autant qu'il était en eux, des choses de la paix et de la guerre, se mêlant de réformer l'État. Rousseau fréquentait au café de la veuve Laurent, qu'on disait être celui « des Beaux-Esprits [5] », au coin de la rue Dauphine et de la rue Christine. Il y rencontrait, avec Danchet, Houdart de La Motte, Crébillon, Boindin, La Faye, Saurin, etc... Voltaire et Hénault se flattent de s'être éloignés de bonne heure de ces assemblées souvent plus fâcheuses qu'amusantes : « Je rompis, dit l'un [6], tout commerce avec Rousseau, dont j'aimais beaucoup certains ouvrages, mais dont le caractère me parut trop odieux; je cessai même

[1] Desnoiresterre, *les Cours galantes*, t. III, p. 264, 273, 286-290.
[2] Voltaire, *Œuvres* (1830), t. XXXVII, p. 497. — Nous doutons que Rousseau ait osé faire cette réponse, frisant le blasphème, à un prince aussi profondément pieux qu'était le duc de Bourgogne.
[3] Cf. Voltaire, *Œuvres* (1830), t. XXXVII, p. 494, et t. XIX (*Siècle de Louis XIV : Écrivains français*), p. 140.
[4] Cf. Funck-Brentano, *les Nouvellistes* (1905), chap. xiii.
[5] Cf. le *Journal des Débats* du 28 mai 1909, p. 2, col. 3.
[6] Voltaire, *Œuvres* (1830), t. XXXVII, p. 494.

d'aller au café, lassé des querelles des gens de lettres... » « Cette aventure, dit l'autre [1], — l'aventure de la querelle entre Rousseau et Saurin dont il va être question — commença à me dégoûter de la hantise de tous ces messieurs, que je n'ai encore que trop vus depuis. »

A la vérité, Rousseau, en particulier, eût mérité qu'on renversât, pour lui, les termes du gracieux compliment dédié par Saint-Simon [2] à la mémoire de Racine, qui « n'avait, dit-il, rien du poète et tout de l'honnête homme ».

Quant à Joseph Saurin, son caractère n'était pas plus estimable; en outre il s'était jadis rendu coupable d'un larcin accompli dans les circonstances les plus ignominieuses, et dont lui-même fournit la preuve par l'aveu qu'il en a cru devoir faire, un jour.

Joseph Saurin [3] appartenait à une famille originaire de Provence, dont deux branches avaient embrassé le calvinisme. Son père, prédicant à Grenoble, eut deux fils : l'aîné, Élie, prédicant à Embrun, ayant refusé, en 1664, de se découvrir devant un prêtre qui portait le Saint Viatique à un malade, fut condamné à l'amende honorable, au bannissement perpétuel et aux dépens : il s'enfuit à Genève, puis, la même année, se retira en Hollande où il attaqua violemment la doctrine de Jurieu [4]; le cadet, Joseph, né en 1655 [5], à Courteson, en Dauphiné, fut reçu prédicant en 1683; il se refugia à Genève, puis à Berne, en 1685. Prédicant de Berchier, au bailliage vaudois d'Yverdon, sujet de Berne, il coupa les franges d'or du fauteuil de la vieille dame du lieu, à laquelle il venait faire de pieuses lectures [6]. Il fut procédé contre lui en 1689 : il s'enfuit alors à Zurich, si

[1] Hénault, *Mémoires*, p. 29.

[2] *Mémoires*, t. VI, p. 170.

[3] Nous nous servons principalement, pour la biographie de Saurin, de la *France protestante* des frères Haag (t. IX, p. 173 et suiv.).

[4] Il mourut en 1703, sans alliance.

[5] Haag, *la France protestante*, t. IX, p. 175. — *La Nouvelle biographie universelle* (t. XLIII, p. 365), dit : 1659.

[6] Perey et Maugras, *la Vie intime de Voltaire*, p. 224.

précipitamment qu'il négligea d'emmener sa femme [1] et son enfant; puis il passa en Hollande, où, malgré la protection de son frère il ne trouva point d'emploi. Enfin il rentra en France, moyennant abjuration de l'hérésie qu'il fit, le 21 septembre 1690, entre les mains de Bossuet : l'évêque le présenta au Roi, qui lui octroya une pension de 1500 livres et le fit admettre, en 1707, à l'Académie des sciences, en qualité de géomètre. Voltaire ne dit que trop justement : « L'évêque de Meaux crut avoir converti un ministre et il ne fit que servir à la petite fortune d'un philosophe. » Ce que Saurin raconte, dans son *Mémoire* contre Rousseau, touchant les prétendus motifs de sa conversion, « n'est qu'une espèce de roman dévot, un tissu d'inventions... ».

Dans une lettre adressée de Zurich, le 13 ou 14 juillet 1689, à son ami Gonon, prédicant à Lausanne, il confesse son crime et offre d'en faire réparation publique. Ce document, imprimé pour la première fois dans le *Mercure suisse* ou *Journal helvétique* du mois d'avril 1736 [2], n'a pas été désavoué par son auteur, qui n'est mort que le 27 décembre 1737.

Le registre de « la classe des pasteurs » d'Yverdon portait mention de l'incident. En 1759, le poète Saurin demanda au seigneur de Ferney le service d'introduire dans son œuvre une réhabilitation de son père : Voltaire, qui avait ses raisons pour être agréable audit poète se fit communiquer ce registre par le pas-

[1] Le comte du Luc écrit au comte de Pontchartrain, le 27 janvier 1713 (A. E., *Suisse :* CCXLIX, 12-12 v°) : « ...Le s^r Saurin n'a pas raison de me donner au public comme un homme qui empêche la justice de Lausanne d'accorder à sa femme les droits qui lui sont échus par la mort de son père; tous les cafés de Paris en retentissent, et cette calomnie est portée jusqu'au tribunal de la pénitence, de quoi peu m'importe, n'ayant à compter qu'avec Dieu et le Roi; mais, sur ce qu'on m'a écrit de Paris, j'ai voulu être informé, et j'ai appris que la femme de Saurin était repartie de Lausanne après avoir transigé de ses droits pour la somme de deux mille livres ou environ. Est-ce ma faute, monsieur, si le nommé d'Hermenge [*sic*], son père, que je n'ai jamais vu, ne lui a pas laissé plus de bien?... » Le d'Hermenches, nommé ici, était de la famille de Crousaz.

[2] Réimprimé en entier dans les *Œuvres* de Beaulacre (Genève, 1857, 2 vol. in-8°).

teur, M. de Polier : puis il pénétra chez lui, en son absence, se se fit représenter le même volume et en arracha la page accusatrice [1]. Au reste, si, dans son *Siècle de Louis XIV* [2], il ne craint pas d'assurer le public qu'il avait acquis, en Suisse, la preuve de l'innocence de Saurin, Voltaire, dans la notice spéciale qu'il a laissée sur J.-B. Rousseau [3], convient que Saurin, « dans sa jeunesse, a fait, en ce pays, *des fautes publiques* ».

Les actes authentiques de 1689 reposent encore aujourd'hui dans les archives de la chancellerie de Berne [4]. Cette procédure n'avait pas été suivie davantage parce que « Saurin n'étant pas Suisse d'origine, il avait suffi aux parties intéressées à ses vols de recouvrer leurs effets, les magistrats n'ayant point été requis [par elles] de procéder contre un homme sans aveu ». C'est l'explication que le comte du Luc donnait à la cour [5], où l'on ne comprenait pas que cet homme n'eût point été condamné, en pareil cas. Il attestait, en même temps la honteuse réputation dont le personnage jouissait « à Genève, pays de Vaud et Berne [6] ». Comme on pouvait dès lors trouver étrange, en raison de ces allégations de l'ambassadeur, que Saurin ne cherchât point à venger son honneur, il fit mine de vouloir braver les Suisses. Il tarda cependant, car le 29 juin 1712, M. de Pontchartrain se montrait « étonné de ce qu'il n'eût pas encore passé en Suisse... [7] ». Le 6 juillet, le comte du Luc répond d'Aarau [8], en plein feu de la guerre déclarée entre les cantons catholiques et les cantons protestants :

Je vais ingénument, monsieur, vous dire ce que j'appris, hier, sur

[1] Perey et Maugras, *la Vie intime de Voltaire*, p. 223-225 et 235-236.
[2] *Écrivains français* (*Œuvres*, 1830, t. XIX, p. 206-207).
[3] *Œuvres*, 1830, t. XXXVII, p. 505.
Cette infamie de Saurin est d'ailleurs notée dans les suppléments de Bayle et de Moreri.
[4] Haag, *la France protestante*, t. IX, p. 177.
[5] *Du Luc à Torcy*, 21 janvier 1711. (A. É., *Suisse*, CCXXIII, 228.)
[6] *Du Luc à Pontchartrain*, 14 janvier et 20 février 1711. (A. É., *Suisse*, t. CCXXIII, p. 225 et 247.)
[7] *Pontchartrain à Du Luc*. (A. É., *Suisse*, CCIX, 214 v°.)
[8] *Du Luc à Pontchartrain*. (A. É., *Suisse*, CCXXXVI, 41.)

le sieur Saurin, sans vouloir garantir la gazette, parce que gazetier et menteur sont noms synonymes.

On prétend que le sieur Saurin est arrivé à Genève, déguisé et sous un autre nom; qu'il s'embarqua pour aller de cette ville à Morges, qui est sur le lac de Genève; que, dans la route, il dit à sa compagnie qu'il n'était point théologien, mais qu'il s'était formé un système particulier, et que, quoiqu'il vécût, en apparence, dans la communion de Rome, il ne laissait pas d'en savoir les erreurs et les abus [1]. Étant arrivé à Morges, il se fit connaître à un parent de sa femme [2], lequel l'avertit charitablement qu'il ne faisait pas bon pour lui dans les États de Leurs Excellences Bernoises, parce que, ses fredaines ayant été portées au Souverain, il avait, il y a quelque temps, ordonné à tous les baillis de ramasser ses faits et gestes et d'en envoyer les preuves à Berne, ce qui a été exécuté [3]. Le parent conclut que, selon toutes les apparences, on s'assurerait de sa personne pour le punir sévèrement, si les faits en question pouvaient être prouvés. Après de mûres réflexions, Saurin rétrograda dans la galliote qui l'a ramené à Genève; et c'est là où le gazetier trouve bon de finir son article... Je vous jure que n'ayant à me louer ni à me plaindre dudit Saurin, je serais fâché de rien dire qui pût blesser la charité chrétienne...

L'ambassadeur accompagne cette lettre d'une autre au marquis de Torcy, visant l'ironie de la précédente [4] :

... Permettez-moi, monsieur, de joindre ici un article de ma lettre au voisin [5] : vous y apprendrez l'état des affaires du sieur Saurin et la charité chrétienne du Provençal [6]...

L'ordre du Conseil de Berne aux baillis du pays de Vaud, dû plus que probablement aux bons soins du comte du Luc, se

[1] Cela s'accorde bien avec ce que dit Voltaire de la dissimulation du personnage, ainsi que nous l'avons vu et que nous le verrons encore tout à l'heure.

[2] Probablement Jean-Pierre de Crousaz, parent de la femme de Saurin, et qui fut en correspondance suivie avec le comte du Luc et Rousseau.

[3] Sans doute par les bons soins du comte du Luc.

[4] Nous verrons tout à l'heure quel fut l'acharnement de Pontchartrain contre Rousseau, et en quels termes douteux il était avec le comte du Luc : il était encore moins bien avec M. de Torcy.

[5] Pontchartrain, dont le logement, à Versailles, était proche de celui de M. de Torcy.

[6] C'est lui-même que le comte du Luc désigne ainsi.

trouve joint, dans les Archives de Berne, aux actes de 1689 dont nous avons parlé [1].

Nous avons empiété sur ce qui doit suivre pour présenter Saurin sous son vrai jour, avant de rappeler sa querelle avec Rousseau, dont nous allons résumer les faits aussi brièvement que possible [2].

En l'année 1700, notre poète, irrité de l'insuccès de sa comédie, *le Capricieux*, exhala sa bile contre les clients de la veuve Laurent, qu'il accusait d'avoir cabalé contre la pièce : il lança des vers pleins de fiel contre Danchet et ses collaborateurs. A plusieurs reprises des couplets du même esprit furent jetés sous les tables du café; chacun y reconnut la main de Rousseau, non seulement au style, mais à diverses circonstances matérielles qui semblaient le trahir de la façon la plus évidente.

Il paraissait plus rarement chez la veuve Laurent qui finit par le prier de n'y plus revenir. Dès lors, dit Saurin dans son *factum*, on ne jeta plus de couplets sous les tables, mais on en adressa à Mme Laurent par la poste de Versailles, où le sieur Rousseau était alors employé, et l'on en déposa aussi sous les portes. On prit le parti de les remettre au commissaire et aussitôt les envois cessèrent. Cependant Houdart de La Motte ayant publié ses *Odes*, Rousseau lança une épigramme contre lui, et ce fut alors que La Motte, qui d'ailleurs avait été fort maltraité dans les couplets précédents, irrité d'un tel procédé de la part d'un homme dont il avait toujours pris la défense, et dont il était l'ami, répondit par son ode sur *le Mérite personnel*, qui ne fut cependant imprimée que plus tard. Boileau les réconcilia.

La jalousie de Rousseau contre La Motte précipita le dernier acte de cette tragi-comédie.

Rousseau avait été élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-

[1] Haag, *la France protestante*, t. IX, p. 177.

[2] Nous empruntons presque tout ce résumé à Voltaire (*Œuvres*, 1830, t. XXXVII, p. 503 et suiv. Voir aussi t. XL, p. 482-484; t. LVI, p. 77-78 et *passim*) et à l'article publié par M. Victor Fournel dans la *Nouvelle biographie générale* (t. XLII, col. 728-737).

Lettres, en 1701, par le crédit de l'abbé Bignon — contre lequel il ne manqua pas de faire des vers. — « C'était une espèce de noviciat pour obtenir une place à l'Académie française » : en 1710, notre poète sollicita d'y entrer, « ayant fait tout ce qu'il fallait pour n'en être pas, et parlant même avec mépris de ce corps [1] ». Il se vit préférer son rival. Quelque temps après la réception de La Motte [2], vers Pâques, parut une chanson « contre La Motte, Saurin, Boindin, La Faye, l'abbé de Bragelongne, Crébillon, et enfin contre tous les amis de La Motte. On envoya secrètement des copies chez les principaux intéressés, pour les outrager [3] ». On s'accorda assez généralement à attribuer cette chanson à Rousseau : on prêtait à un riche, d'autant que notre poète « avouait quelques-uns de ces couplets, qu'il avait récités à plusieurs personnes », tout en protestant « que les autres y avaient été insérés [4] ».

M. de La Faye, capitaine aux gardes françaises « et bon géomètre de l'Académie des sciences [5] » était des plus outragés. « Il venait d'épouser une femme très respectable, et la chanson reprochait à cette dame les choses les plus infâmes et les maladies les plus honteuses. » La Faye administra nombre de coups de canne à Rousseau, sur le visage, à la sortie du Palais-Royal, où il voulut se réfugier; mais l'officier l'y poursuivit et l'y bâtonna de rechef. Rousseau porta plainte contre La Faye, « comme auteur de violences commises dans une maison royale »; La Faye porta plainte, contre le poète, « comme auteur de libelles infâmes, dignes du feu. M. de Contades, alors major des gardes, se chargea d'accommoder l'affaire. »

Rousseau se désista de son procès, moyennant cinquante louis que La Faye devait donner; mais la suite de cette aventure priva encore Rousseau de ces cinquante louis :

[1] Voltaire, *Œuvres*, 1830, t. XXXVII, p. 498-499.
[2] 8 février 1710.
[3] Voltaire, *ibid.*, p. 504.
[4] Hénault, *Mémoires*, p. 29. — Cf. Voltaire, *Siècle de Louis XIV. Écrivains français* (*Œuvres*, 1830, t. XIX, p. 192.)
[5] Jean-Élie Seriget de La Faye († 1718). Il avait un frère, Jean-François, de l'Académie française († 1731).

Il se sentait perdu dans le public : il voulut se disculper de l'infamie de ces couplets, et perdre en même temps, un de ses plus cruels ennemis... Saurin, homme d'un caractère le plus dur que j'aie jamais connu, pensait assez mal des hommes, et le leur disait en face très souvent, avec beaucoup d'énergie. Il avait empêché Rousseau de revenir au café. Il affectait, d'ailleurs, une philosophie rigide, beaucoup d'aversion pour le caractère de Rousseau et une estime très médiocre pour ses talents. Rousseau crut que le caractère de Saurin, qui avait peu d'amis, pourrait l'aider à le perdre. De plus, Saurin avait été autrefois ministre à Lausanne [1], dans sa jeunesse; il y avait fait des fautes publiques. Réfugié en France, il s'était fait catholique et il ne passait que pour philosophe. Rousseau espérait avec assez de fondement que, s'il pouvait parvenir à le faire arrêter, on découvrirait sûrement dans ses papiers de quoi l'accabler...

Il fit suborner un malheureux garçon savetier, nommé Arnould, pour déposer que Saurin lui avait donné secrètement les couplets à porter chez les intéressés. Quand il eut suborné ce misérable, il alla se jeter aux pieds de Mme Voysin, femme du ministre de la guerre, depuis chancelier. Cette dame fit écrire au lieutenant criminel Le Comte, pour appuyer Rousseau. Il y eut un décret de prise de corps contre Saurin, le 24 septembre 1710. Le même jour, il est arrêté chez lui, au milieu de sept enfants, conduit au Châtelet, interrogé sur-le-champ ; nul intervalle entre l'interrogatoire, le recolement et la confrontation ; tout se faisait avec une rapidité et une partialité marquées... Cette procédure violente du lieutenant criminel fut sévèrement condamnée, même avant la conclusion du procès, par M. le chancelier de Pontchartrain, et le lieutenant criminel eut une remontrance si dure qu'il en versa des larmes [2].

Quoique Saurin fût sans aucune protection, il eut, pour ainsi dire, dans cette affaire, tous les ennemis de Rousseau de son côté, et ce fut presque tout le public. M. de Fontenelle alla dans la prison offrir sa bourse à Saurin. Ce qui gagnait le plus les esprits en sa faveur c'est

[1] A Berchier, ainsi que nous l'avons vu.

[2] Voltaire dit ailleurs (*Siècle de Louis XIV. Écrivains français. Œuvres*, 1830, t. XIX, p. 139.) « La faveur fut d'abord tout entière pour Rousseau; car, quoique le cri public s'élevât contre lui, il avait gagné deux secrétaires d'État, M. de Pontchartrain et M. Voysin, que ce cri public n'épouvantait pas. Ce fut sur leurs ordres, en forme de sollicitations, que le lieutenant criminel Le Comte décréta et emprisonna Saurin, l'interrogea, le confronta, le récola, le tout en moins de vingt-quatre heures, par une procédure précipitée. Le chancelier [Pontchartrain, père du secrétaire d'État], réprimanda le lieutenant criminel sur cette procédure violente et inusitée. »

que lui-même était outragé indignement dans ces couplets dont Rousseau l'accusait d'être l'auteur... Il fit un *factum,* moins pour sa justification que pour remercier le public qui prenait ainsi sa défense...

Rousseau parut au Châtelet. Le peuple fut près de le lapider... Le 12 décembre 1710, Saurin fut élargi par le Châtelet et permis à lui d'informer criminellement contre Rousseau et contre les témoins... M. de La Motte-Houdart et lui allèrent, le lendemain, dîner chez M. de Mesme, premier président. Le procès criminel fut instruit contre Rousseau... qui fut, à son tour, décrété de prise de corps. Il fallut prendre le parti de la retraite et de la fuite. Mme de Fériol, distinguée dans le monde par son esprit, le retira chez elle pendant quelques jours... Il ne sortit de cette retraite que pour en aller faire une autre au noviciat des Jésuites... Il s'adressa au vieux Père Sanadon, qui était à la tête de ces retraites de dévotion : il se confessa à lui et lui jura qu'il n'était auteur d'aucune des choses qu'on lui attribuait. Il lui demanda la communion, prêt de faire serment sur l'hostie qu'il n'était point coupable. Le Père Sanadon ne crut devoir l'admettre ni à la communion ni à cet étrange serment. C'est un fait que j'ai entendu conter au Père Sanadon, et dont plusieurs Jésuites ont été informés [1].

Enfin, pendant que son procès s'instruisait, il se déroba à la justice et se retira en Suisse, à Soleure, auprès du comte du Luc, avec des lettres de recommandation de Mme de Bouzols [2], de Mme de Fériol et de quelques autres personnes [3].

## I

## J.-B. Rousseau en Suisse

Jean-Baptiste Rousseau, « ayant perdu son procès au Châ-

[1] Il serait un peu étrange que le confesseur eût révélé ces faits dans les termes où les rapporte Voltaire.

[2] L'une des sœurs de M. de Torcy, auquel le comte du Luc devait son ambassade, étant cousin germain du marquis de Vins, qui avait épousé la sœur de Mme de Pomponne, mère de Mme de Torcy.

[3] Voltaire, *Œuvres*, t. XXXVII, p. 503 et suiv.

Voir aussi Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 71-77. Le manuscrit fr. 15161 de la Bibliothèque nationale (folios 1 et suiv.) contient des pièces concernant Rousseau et Saurin, notamment (folio 3) : *Le véritable paquet adressé à M. Boindin et par conséquent le véritable corps du délit. Déposé à la Bibliothèque le 30 juin 1752.* Nos modernes graphologues pourraient s'exercer sur ce paquet. Voir aussi le ms. 24444.

telet », le 12 décembre 1710, et « sentant que le vent du bureau, au Parlement, n'était pas trop bon pour lui [1], prit le parti d'une sage retraite [2] ». Il quitta Paris le 21 décembre et il arriva à Soleure le 28 « au matin [3], » deux ans et demi avant la naissance, à Genève, de son fameux homonyme [4], qui habita, un jour, sa chambre à l'hôtel de l'ambassade, où on lui prédit qu'il pourrait bien devenir « Rousseau second [5] ».

Il plut au comte du Luc d'accorder à celui qu'on nommait alors « le grand Rousseau », la plus généreuse hospitalité, pour l'estime que lui inspirait son talent autant que par « huma-

[1] Le Parlement de Paris confirma la sentence le 7 avril suivant. L'arrêt déclare « la contumace bien instruite contre Jean-Baptiste Rousseau, de l'Académie royale des Inscriptions... dûment atteint et convaincu d'avoir composé et distribué des vers impurs, satiriques et diffamatoires qui sont au procès, et fait de mauvaises pratiques pour faire réussir l'accusation calomnieuse qu'il a intentée contre Joseph Saurin, de l'Académie des Sciences, pour raison de l'envoi desdits vers diffamatoires au café de la veuve Laurent.

« Pour réparation de quoi ledit Rousseau est banni à perpétuité du royaume, enjoint à lui de garder son ban, sous les peines portées par la déclaration du Roi... »

Le 4 mai fut attaché le « tableau » d'usage « à un poteau, à la place de Grève, à la manière accoutumée » par les mains de Charles Samson, « exécuteur des sentences criminelles de la prévôté et vicomté de Paris... »

Cf. [Lenglet du Fresnoy] : *Éloge historique de M. Rousseau;* à la fin du t. Ier de l'ouvrage intitulé : *De l'usage des romans* (1734), p. 40, n° 14, où l'arrêt est daté par erreur de l'année 1712. Rousseau eût voulu « faire serrer les pouces à l'auteur de ce libelle ». (J.-B. Rousseau, *Œuvres*, 1820, t. IV, p. 411. — *Lettre* à l'abbé d'Olivet.)

Dans une lettre à Boutet, datée aussi par erreur de 1712, le 15 avril (*Œuvres*, 1820, t. V, 14), notre poète apprécie comme il suit l'arrêt en question : « Je ne comprends pas sur quel prétexte on a pu fonder le jugement qu'on vient de rendre contre moi : si c'est sur la subornation, il est bien doux; si c'est sur les vers qu'on a eu le front de m'attribuer, il l'est encore trop. Si je suis banni pour mes épigrammes, c'est une autre affaire : je ne me plains point d'avoir été jugé à la rigueur sur une chose sur laquelle je passe moi-même condamnation. »

[2] *Pontchartrain à du Luc*, 7 janvier 1711. (A. É., *Suisse*, CCIX, 91 v°.)

[3] *Du Luc à Pontchartrain*, 4 février 1711. (A. É., *Suisse*, CCXXIII, 236 v°.) Zur Lauben (*Histoire militaire des Suisses au service de France*, t. VII, p. 540, fin de note), exact d'habitude, ne fait arriver Rousseau à Soleure qu'en 1712.

[4] Le 28 juin 1712.

[5] Jean-Jacques Rousseau, *Confessions*, part. I, liv. IV.

nité[1] » : « M. de Cambray qui, dit-on, est bon juge, assure que le sieur Rousseau est le seul poète qui reste dans notre siècle », écrivait-il à Pontchartrain[2] et il pensait en cela comme Fénelon[3]. Il était lui-même un fin lettré : sa correspondance peut être comparée, pour l'originalité et pour la verdeur, qui rappelle l'ancien langage, à celle du maréchal de Tessé; toutefois son style, dont le Roi appréciait la « netteté »[4], a plus de tenue. Il ne laissait pas de voir les défauts et même le ridicule du person-

[1] *Du Luc à Pontchartrain*, 4 février 1711. (A. É., *Suisse*, CCXXIII, 236 v°.) Et aussi en vertu des recommandations que nous vient de dire Voltaire.

[2] 3 mars 1712 (A. É., *Suisse*, CCXLIX, 27). — Au sujet de la mort de Fénelon, Rousseau écrit, de Soleure, à Crousaz, le 30 janvier 1715 (*Œuvres*, 1820, t. V, p. 432-433) : « Ce n'est pas sans raison que vous avez été touché le la perte que l'Église et la république des lettres ont faite en la personne de M. l'archevêque de Cambrai... J'ai des raisons de m'en affliger plus que bien des gens, parce que ce grand homme m'honorait de son estime, quoiqu'il ne m'eût jamais vu, plusieurs de ses amis l'ayant entendu parler de moi d'une manière dont je suis également confus et charmé. Soit dit à la honte de notre nation, peut-être sera-ce chez nous que sa mort sera le moins regrettée. »

[3] Il faisait profession de tout admirer de la part de Rousseau, dont on pourrait dire qu'il était le coquin de ce seigneur. Un jour, parlant à Pontchartrain (14 octobre 1711. A. É., *Suisse*, pièce communiquée par M. de Boislisle, tirée des Archives des Affaires étrangères, sous l'ancienne cote : *Commerce*), il loue particulièrement « les paraphrases sur les Psaumes »; il s'en déclare « maintenant édifié », et, en même temps, il lance cette boutade : « ... Peut-être, que la *Moysade*, qu'il abjure, m'aurait plus réjoui, parce que l'homme est mauvais, et que je suis homme de pied en cape... » La *Moysade*, attribuée à J.-B. Rousseau, est une pièce absolument impie et blasphématoire. — Ailleurs du Luc se refuse à croire « qu'un bon poète puisse varier en sorte qu'aujourd'hui il puisse parler le langage des maîtres de l'antiquité et demain imiter le style du Pont-Neuf ». (*Du Luc à Torcy*, Soleure, 19 janvier 1714. — A. É., *Suisse*, CCLI, 61.)

[4] « ... Je remarque avec plaisir dans vos premières lettres, — écrit le Roi à du Luc — autant d'attention, de votre part, à tout ce qui regarde le bien de mon service que d'exactitude et de *netteté* à m'en rendre compte... » Et Torcy ajoute : « ... Ne regardez pas, comme de moi, monsieur, ce que vous trouverez dans le dernier article de la dépêche du Roi. Il est vrai que Sa Majesté a trouvé vos lettres très bien écrites et qu'elle en a loué le style. » (Mars 1709. — A. É., *Suisse*, CXCVII, 111 v°, 113 v° et 114 v°. Mal placée à la reliure.)

La correspondance entre MM. du Luc et de Torcy est d'autant plus intéressante que le secrétaire d'État était connu, de son côté, pour « son talent singulier et inimitable d'écrire. » (Depping, *Correspondance administrative*, t. IV, p. 248. — Cf. Saint-Simon, *Mémoires*, t. XXI, p. 367, n. 2.)

nage, « gâté, dit-il, par nos fades adulateurs dont la cour et la ville foisonnent », et qui « sans doute s'est oublié, et a cru que les muses mettaient de niveau avec ce qu'il y a de plus supérieur[1] ». Mais il passait là-dessus, souriant en seigneur qu'il était pour sa part, et indulgent, au reste, de nature, comme il passera plus tard sur la satire que ce malheureux ne se tiendra pas de décocher contre lui aussi, qui n'avait rien moins été pourtant que

[son] illustre azile,
[son] fidèle espoir[2].

En effet, « rien ne manqua » chez le comte du Luc[3] à son hôte, qui « n'avait point d'amis accrédités qui eussent osé s'avouer pour tels[4] » et il le défendit envers et contre tous, voire contre le Roi, en quelque sorte, bien qu'il fût taxé par tous d'imprudence[5].

Un homme en place et caractérisé[6] s'agitait furieusement à la cour pour se saisir du fugitif : c'était ce méchant « cyclope[7] » de Pontchartrain, qui avait Paris et la Bastille dans son dépar-

[1] *Du Luc à Saint-Contest*, 22 novembre 1713. (A. É., *Suisse*, CCXLVIII, 89.) Il ajoute : « Voilà, monsieur, comme je pense sur notre poète : je serais au désespoir si quelque autre voyait ce que j'ai l'honneur de vous en marquer... »

[2] *Ode au comte du Luc* [1714], p. 95 des *Œuvres choisies* (Paris, 1741, petit in-18).

[3] *Du Luc à Torcy*, 21 janvier 1711. (A. É., *Suisse*, CCXXIII, 228.)

[4] *Du Luc au commandeur de Cominges*, 1er février 1713. (A. É., *Suisse*, CCXLVIII, 7 v°.) — Du Luc écrit : *Comenges*. De fait, « les signatures » des personnages de cette maison « étaient généralement : *Comenge*. » (Boislisle, *Mémoires de Saint-Simon*, t. XII, p. 263, note 1.)

[5] *Du Luc à Torcy*, 21 janvier 1711. (A. É., *Suisse*, CCXXIII, 228.)

[6] *Épître à M. le comte du Luc* [1713].

[7] *Du Luc à Torcy*, 21 janvier 1711. (A. É., *Suisse*, CCXXIII, 228.) — Saint-Simon (*Mémoires*, t. XII, p. 326) le désigne de même : on sait qu'il était borgne Saint-Simon encore (*ibid.*, t. XXI, p. 376-377) le peint ainsi : « ... Il aimait le mal pour le mal et prenait un plaisir singulier à le faire... Outre qu'il était méchant, il était malin encore et persécuteur jusqu'aux enfers, quand il en voulait aux gens... » Les éditeurs de ces *Mémoires* ajoutent (p. 367, note 3) : « Le sens propre du mot *malin* est : *qui prend plaisir à faire du mal*, tandis que celui de *méchant* est : *qui fait du mal*. »

tement[1]. Le 7 janvier 1711, il écrit au comte du Luc[2] :

... Vous êtes sans doute aussi savant que moi sur la grande affaire des sieurs Rousseau et Saurin, qui a partagé la cour et la ville ni plus ni moins que les Guelfes et les Gibelins; car en quel lieu de la terre ne sont point parvenus les fameux vers, source de tant de maux ? Tant y a néanmoins que le sieur Rousseau, que l'on croit le véritable auteur de cette noire poésie, en a voulu faire honneur au sieur Saurin, en les lui attribuant, attendu que tout vilain cas est reniable et que celui-ci est des plus vilains. Or, ledit sieur Rousseau... a pris le parti d'une sage retraite : les uns disent qu'il a passé en Hollande[3], les autres à Genève. La question est de savoir s'il s'est réfugié audit Genève ou en Suisse, et c'est ce que je vous prie de vouloir bien vérifier et ce qu'il y fait.

Le même jour, M. de Pontchartrain écrit à son correspondant de Hollande, le sieur Sossiondo[4] :

... On croit que M. Rousseau a passé en Hollande : je vous prie de vérifier au plus tôt ce qui en est... Quelques-uns disent que M. le cardinal de Bouillon doit le prendre en qualité de secrétaire...

Le comte du Luc se borna d'abord à répondre à M. de Pontchartrain que « le sieur Rousseau » était « en Suisse »[5].

Sur quoi M. de Pontchartrain se retourna vers le sieur Sossiondo, auquel il s'adressa en ces termes[6] :

Les éclaircissements que vous me donnez au sujet de Rousseau m'ont d'autant plus surpris qu'on m'assure d'ailleurs qu'il est actuellement en Suisse. Je sais aussi qu'il n'est sorti de France que depuis un mois; cependant vous m'en parlez comme s'il avait fait un séjour beau-

[1] Son département comprenait Paris avec « la maison du Roi, le clergé, la marine, le commerce maritime, les manufactures et les haras ». (Boislisle, *Mémoires de Saint-Simon*, t. I, p. 300, fin de note.)

[2] A. É. *Suisse*, CCIX, 91-92. — Lettre publiée incomplètement, d'après les Archives de la marine, dans les *Archives de la Bastille* (XII, 74), où elle est dite, adressée : *à M. le chevalier* ***.

[3] « Rousseau — dit Dangeau (*Journal*, 29 décembre 1710) — est allé dans les villes ennemies de Flandre, ce qui le condamne plus que le jugement du procès. »

[4] *Archives de la Bastille*, XII, 73.

[5] 14 janvier 1711. (A. É., *Suisse*, CCXXIII, 225.

[6] 18 janvier 1711. (Marine. — Cf. *Archives de la Bastille*, XII, 74.)

coup plus long en Hollande, et vous me dites qu'il y est de retour à Bruxelles; ainsi je vous prie de vérifier tous ces faits et de m'expliquer cette espèce d'énigme.

Égaré par son officieux correspondant, le secrétaire d'État n'en persista pas moins à supposer que Rousseau aurait bien pu passer par la Hollande avant de se rendre en Suisse : on lui avait fourni des renseignements très précis.

... Votre réponse, — écrit-il encore au comte du Luc[1] — par laquelle vous m'assurez qu'il [Rousseau] est en Suisse, et celle que j'ai reçue de Hollande marque formellement que le Rousseau a gagné la confiance du cardinal de Bouillon à Anvers, et qu'il lui attrapa cent pistoles avec lesquelles il a passé à La Haye, où il a dépensé cet argent et n'a plus reparu, d'où je conclus ou qu'il est double comme Amphytrion ou qu'il a fait belle diligence pour se rendre en Suisse. Quoi qu'il en soit, le Roi, à qui j'ai rendu bon compte de cette multiplication de Rousseau, sait, par d'autres que par moi, que le véritable Rousseau est en Suisse, et il lui est même revenu que vous l'avez recueilli dans votre hôpital, chose que je ne puis croire de votre prudhomie...

Le comte du Luc mit alors les dates sous l'œil du cyclope[2] :

... La gazette a dit que l'affaire entre Saurin et Rousseau fut jugée le 21 décembre dernier; gens d'une probité reconnue ont vu à Paris ledit Rousseau jusqu'au 21 du même mois; moi qui ai l'honneur de vous écrire, je l'ai envisagé le 28 au matin, à Soleure : comment, diable, accordera-t-on cette époque avec le voyage qu'on lui fait faire à Anvers et à La Haye? Le cheval de Pacolet n'y fit œuvre...[3]

Quant au prélat en question, fugitif plus illustre, l'ambassadeur ajoute[4] :

... Son Altesse Éminentissime le cardinal de Bouillon aurait grand

[1] Versailles, 28 janvier 1711. (A. É., *Suisse*, CCIX, 95.) — La première phrase est incorrecte.

[2] 4 février 1711. (A. É., *Suisse*, CCXXIII, 236 v°.)

[3] Pontchartrain dut se rendre à cette évidence; il n'en écrivit pas moins, le 11 février (Marine. — *Archives de la Bastille*, XII, 76) à Sossiondo : « Vous aurez vu que vous vous êtes trompé au sujet de Rousseau... Il est actuellement en Suisse, et il est bon que vous ayez attention à savoir s'il ne paraîtra point en Hollande, afin, en ce cas, de pouvoir m'en donner avis sur-le-champ. »

[4] Folio 237.

besoin d'un homme qui sût écrire, pour mettre au jour ses impertinentes chimères. Quoique je veuille, à votre exemple, monsieur, mépriser le sieur Rousseau, je réponds que cet homme l'aurait empêché d'écrire aussi sottement au Roi quand il sortit du royaume [1]. Je conclus qu'Emmanuel-Théodose, descendu en droite ligne des ducs d'Aquitaine, n'a pas besoin de Rousseau; mais Paris, et voire la cour, ne perdraient s'il y avait une douzaine de censeurs comme celui-ci, qui sussent en riant châtier les mœurs.

Pontchartrain employa « le vert et le sec » pour se faire livrer Rousseau qu'il prétendait être plus à craindre que le faux Bucquoy : il chercha à intimider l'ambassadeur en lui faisant appréhender le mécontentement du Roi, qui, selon lui, « connaissant le sieur Rousseau pour un insigne fripon, et dont la plume très nuisible pourrait être employée... au grand préjudice de la France... avait [l'arrestation de cet homme] fort à cœur », et en recevrait « cent mille fois plus de plaisir » qu'il ne se pouvait dire. Il s'agissait de le « happer sous main et en catimini [2]... en France... » afin d'éviter des difficultés « avec le Louable Corps Helvétique [3] ».

L'ambassadeur « doutait que, si le Roi avait des ordres à lui donner pour attaquer quelqu'un des réfugiés, la balle dût tomber sur Rousseau », et il déclarait nettement que « s'il s'agissait de le gripper, il lui faudrait des ordres et permission de représenter les choses comme il les voyait sur les lieux [4] ».

Pontchartrain, tout en protestant continuellement n'être « ni sauriniste ni rousseliste », affirmait la culpabilité de Rousseau et louait fort son adversaire : « Vous devez, dit-il à du Luc, réparation d'honneur au pauvre Saurin; car je vous assure qu'il n'est point tel qu'on vous l'a dépeint, et, s'il est si fort dénigré à

[1] Allusion à la fameuse lettre adressée au Roi par ce cardinal, le 22 mai précédent. (Cf. SAINT-SIMON, *Mémoires*, t. XX, p. 14 et suiv.)

[2] Déchiffrement incomplet.

[3] *Pontchartrain à du Luc*, 29 janvier, 4 et 25 février 1711. (A. É., *Suisse*, CCIX, 95 v°, 99 v°, 103 v°, 104.) — 11 mars 1711. (*Archives de la Bastille*, XII, 76.)

[4] *Du Luc à Torcy*, 21 janvier 1711; *Du Luc à Pontchartrain*, 4 février 1711. (A. É., *Suisse*, CCXXIII, 228, 236 v°.)

Genève, c'est parce qu'il s'est fait catholique, de ministre prédicant qu'il était, d'ailleurs homme de bien, d'esprit et de vertu, mais qui a eu le malheur d'être mis en prison par la calomnie du plus grand fripon qu'il y ait au monde[1] ».

Du Luc, vis-à-vis de Pontchartrain dont il notait la partialité autant que celui-ci s'en défendait, ne voulait rien savoir du procès : « Ces vers me constipent, disait-il, et m'envoient des vapeurs. » Il affectait de se désintéresser de la querelle de « ces deux crapauds d'Hippocrène[2] », si bien qu'il assurait « ne s'être pas encore avisé de parler à son hôte de l'affaire », cinq mois après son arrivée à Soleure[3]. Considérant « à quel point les hommes malheureux sont à plaindre[4] », il avait simplement « usé d'humanité » envers lui. « D'ailleurs, ajoute-t-il dans le style cynique que goûtait son interlocuteur, la place que j'occupe me met en parallèle avec les courtisanes, auxquelles il n'est pas permis de faire choix des gens qu'elles ont à introduire dans leur corbillon[5]. »

Et plus loin :

Rousseau bien traité en Suisse, fût-il pis que serpents et vipères, n'est point à redouter : le persécuter dans un pays où il ne peut faire ni bien ni mal, c'est le forcer à chercher un asile, et, quand il serait moins mauvais, il pourrait succomber à la tentation de se servir de son talent ; sur quoi vous ferez, s'il vous plaît, vos sages réflexions, et moi j'attendrai que le Roi parle...

L'ambassadeur tira d'une grave maladie, qui éprouva bientôt son hôte, un argument en sa faveur :

[1] *Pontchartrain à du Luc*, 7 janvier, 25 février, 8 avril, 30 septembre 1711. (A. É., *Suisse*, CCIX, 91 v°, 103, 110, 131); 4 mars 1711. (*Archives de la Bastille*, XII, 76.)

[2] *Du Luc à Pontchartrain*, 14 janvier 1711. (A. É., *Suisse*, CCXXIII, 225.) — Il range « les Danchet et autres » parmi ces crapauds. (*A Mme de Villers*, chanoinesse de Remiremont, 9 février 1714. *Ibid.*, CCXLVIII, 102 v°.)

[3] 27 mai 1711. (Pièce communiquée par M. de Boislisle, extraite aussi du dépôt des Affaires étrangères sous une ancienne cote : *Commerce*.)

[4] *Du Luc à Pontchartrain*, 27 janvier 1713, (A. É., *Suisse*, CCXLIX, 12.)

[5] *Du Luc à Pontchartrain*, 4 février 1711. (A. É., *Suisse*, CCXXIII, 236 v°.) — Voir aussi f° 247, et une pièce communiquée par M. de Boislisle, même référence que ci-dessus, du 14 octobre 1711.

...On a cru Rousseau mort pendant dix à douze jours — écrit-il à Pontchartrain le 13 mars 1711 [1] — avec un érésypel à la tête, transport au cerveau et tous les symptômes qui annoncent la déconfiture : on m'assure qu'il est mieux et qu'il pourra dans peu reparaître au jour. J'avais cru que, pendant ses rêveries, il dirait choses qui pourraient ne lui être pas trop avantageuses; mais je n'en ai tiré que des plaintes contre la justice qui n'est plus la même que jadis, si on l'en doit croire : le corrompu Châtelet a jugé contre toute règle et raison; on n'a pas daigné instruire la séduction des témoins, parce que le juge s'y serait fait son procès; le Roi y mettra ordre et fera voir qu'il distingue les gens de bien des calomniateurs. Voilà, en bref, comment ce pauvre malheureux s'est amusé pendant le fort de sa maladie. Si j'apprends quelque autre chose j'aurai l'honneur de vous en informer.

... L'infortuné Rousseau a été aux portes de la mort — écrivait d'autre part M. du Luc à M. de Torcy [2] — ... et a dit, en cet état, tout ce qu'il savait de sa vie passée! Je doute qu'il fût assez maître de sa langue pour déguiser la vérité : je conclus qu'il n'est point auteur des satyres dont on l'accuse, et que Saurin est un grand fripon. Comme cette preuve ne serait pas admise, je ne vous la donne pas pour constante. Ce que je puis vous dire, monsieur, c'est que l'hospitalité n'a rien négligé de ce que Dieu et les hommes demandent en pareille occasion : il est à présent sans fièvre et l'on me promet qu'il se tirera d'affaire.

Pontchartrain ne se rendit pas; mais Torcy répondit avec sa douceur habituelle [3] :

... On devrait ajouter foi à la confession d'un homme que les approches de la mort font parler : je suis bien fâché que cette preuve

[1] A. É., *Suisse*, CCXXIII, 255 v°, 256.

[2] 11 mars 1711. (A. É., *Suisse*, CCXXV, 16.)

[3] 19 mars 1711. (A. É., *Suisse*, CCXXV, 20.) — Dès le 21 janvier (A. É., *Suisse*, CCXXIII, 228) l'ambassadeur avait écrit à M. de Torcy : « Permettez-moi, en faveur de ma vieillesse et de mon ancien attachement pour vous, monsieur, de vous dire qu'au cas présent, je désire que vous ne paraissiez qu'à bonnes enseignes prendre part à la persécution du pauvre Rousseau : vos voisins [Pontchartrain et Voysin] ont le diable au corps, et le cyclope est homme à faire entendre dans certain lieu [chez Madame de Maintenon] que Rousseau est un impie, que tout bon chrétien doit persécuter : ces sortes de discours font d'autant plus d'effet que ceux qui les gobent n'en témoignent rien. Devenir fauteur d'hérésie et suppôt d'impiété ce serait trop de maux à la fois... »

ne puisse être admise pour la justification de Rousseau, et qu'il lui en coûte aussi cher pour faire connaître son innocence. Si vous avez reçu quelque reproche sur son sujet, vous auriez, d'un autre côté, bien des louanges et des remerciements sur l'hospitalité que vous avez exercée à son égard... [1]

Le comte du Luc se persuada de plus en plus de l'innocence de son hôte :

... Il y a près de trois ans — écrivait-il en 1713 [2] — que le sieur Rousseau est chez moi : je l'ai étudié et je l'étudie avec toutes les précautions qu'on peut prendre, quand on n'ignore point ce qui se débite dans le monde. Je vous jure, soit dit entre nous, monsieur, que jamais l'oppression ne fut mieux marquée que tout ce qu'on a fait souffrir à ce pauvre diable : il n'a pas plus de part que vous et moi à tous les vers et chansons dont on l'a fait l'auteur. L'envie a trouvé des protecteurs du premier ordre [3] : un malheureux nommé Saurin, couvert de crimes et de rapines, est devenu un prosélyte digne de l'attention de tous les gens de bien. Je ne doute point que la vérité ne soit un jour connue : quelle honte pour notre siècle quand le rideau sera tiré!...

Pendant trois ans, le poète paraît se recueillir : son Mécène insinue seulement qu'il songe à rédiger des *Mémoires*, dont il fait malicieusement comme une menace au cyclope. « Le Sr Rousseau n'écrit ni ne parle, — dit du Luc à Pontchartrain; — je ne sais si c'est par tempérament ou par conseil [4]... Il est très silencieux, et je serais fort trompé, monsieur, si, depuis qu'il est en Suisse, il avait écrit une seule panse d'*a*. J'ai seulement ouï dire qu'il songe à laisser, après sa mort, un éclaircissement de toute sa conduite, et celui auquel il a fait cette confidence m'a dit que la postérité sera étonnée de voir à quel point les hommes malheu-

[1] Il faut ici se souvenir que Mme de Bouzols, sœur de M. de Torcy, favorisait Rousseau. (Voir ci-devant, p. 399.)

[2] 22 novembre, *à Saint-Contest*, maître des requêtes, alors intendant des Trois-Évêchés, à Metz. (A. É., *Suisse*, CCXLVIII, 89.) C'est ici que le comte du Luc note confidentiellement, ainsi que nous l'avons dit plus haut, le ridicule orgueil qu'il a lui-même reconnu chez son protégé.

[3] Parmi ces « protecteurs du premier ordre », il nomme le duc de Noailles. (*Au commandeur de Comenges*, 10 mars 1713. A. É., *Suisse*, CCXLVIII, 23 v°.)

[4] 9 septembre 1712, pièce communiquée par M. de Boislisle, tirée des Archives des Affaires étrangères, sous l'ancienne cote : *Commerce*.

reux sont à plaindre. Je vous conjure, monsieur, de ne point déceler le secret, car j'ai promis de n'en jamais parler [1] ... Notre homme dit qu'il n'est pas encore temps de [publier ce qu'il a composé récemment] et qu'il a je ne sais quoi en tête qu'il veut transmettre à la postérité la plus reculée. S'il partait brusquement pour l'autre monde, je me constituerais légataire universel de toutes ses posthumes, et je saurais si bien prendre mes mesures que l'impression me produirait de quoi gruger, surtout s'il s'y trouvait des portraits faits après nature [2]... » A son ami, le commandeur de Comminges, l'ambassadeur écrit : « ... M. Rousseau ne sort guères de sa tanière qu'au son de la cloche qui nous assemble [pour les repas] [3]... Je n'ai pas su ce qu'il vous a écrit au sujet de l'ambassadeur de Londres ; je ne m'informe que de ce qu'on veut que je sache, et le bon Rousseau regarde toutes ses productions comme des bagatelles qui ne méritent point d'être communiquées. On s'imagine, à Paris, qu'il passe sa vie à faire des vers : je doute que la pensée lui en soit venue depuis qu'il est à Soleure [4]... »

Nous verrons plus loin que l'hôte du comte du Luc avait recommencé à versifier au moins dès le milieu de l'année 1712. Mais il fut surtout occupé d'abord de l'édition apocryphe de ses *Œuvres*, publiée en Hollande [5], et de celle qu'il donna lui-même, à Soleure. Pontchartrain, qui jugea « pompeusement orgueilleuse » sa lettre de protestation aux libraires Fricht et Bonn [Fritsch et Böhm] [6], demanda pourquoi il ne publierait pas lui-même une édition à Bâle ou à Genève [7]. Il y travaillait à Soleure : « Il se

[1] 27 janvier 1713. (A. É., *Suisse*, CCXLIX, 12.)
[2] 16 mars 1714. (A. É., *Suisse*, CCXLIX, 128.)
[3] 1er février 1713. (A. É., *Suisse*, CCXLVIII, 7 v°.)
[4] 22 février 1713. (A. É., *Suisse*, CCXLVIII, 16 v°-17.)
[5] *Du Luc à Torcy*, 10 et 17 août 1712. (A. É., *Suisse*, CCXXVII, 134 et 151 v°.) *Du Luc à Pontchartrain*, 12 août 1711. (Pièce communiquée par M. de Boislisle, tirée des Archives des Affaires étrangères, sous l'ancienne cote : *Commerce*.) *Pontchartrain à du Luc*, 9 septembre 1711. (A. É., *Suisse*, CCIX, 129.)
[6] Voir ses *Œuvres* (1820), t. V, p. 6-8.
[7] *Pontchartrain à du Luc*, 30 septembre 1711. (A. É., *Suisse*, CCIX, 131 v°.)

prépare, dit-on, — écrit du Luc — à donner ses véritables enfants, et à y joindre, non en vers, mais en prose, le portrait de Saurin [1]... Si vous êtes curieux, monsieur, de cette impression, je pourrai, je crois, vous satisfaire dans peu ; mais, avant que de vous l'adresser, je me réserve l'examen de l'*Avis au lecteur*, car je ne sais pas encore si le sel qui entrera sera armoniac ou policresse (*sic*), et je ne veux rien vous offrir de trop corrosif [2] .» Mais « les imprimeurs suisses sont aussi lents que le reste de la nation... [et] l'auteur passe sa vie chez son libraire, parce que la correction est difficile quand on ne s'entend pas [3]. »

Les *Œuvres* du Sr Rousseau ne sortirent « de la presse » qu'à la fin de janvier 1712 [4] : le marquis de Torcy en eut « le premier exemplaire » ; il y eût fallu « de la reliure, et voire de la dorure », mais l'ambassadeur s'opposa à ce que son hôte en fit les frais, « parce que les relieurs de Soleure étaient de francs sabotiers [5] ». Cet aimable ministre reçut le présent « avec beaucoup de plaisir », et il en demanda tout de suite quelques autres exemplaires, « pour satisfaire la curiosité de huit ou dix personnes », qui entendaient bien les payer, insista-t-il, connaissant la munificence habituelle du comte du Luc [6]. Du Luc supposait que l'imprimeur suisse trouverait « le moyen d'en introduire dans la bonne ville [de Paris], où il se vendraient vraisemblablement anssi cher qu'on faisait la farine dans le temps qu'on chantait

[1] *A Pontchartrain*, 18 septembre 1711. (Pièce communiquée par M. de Boislisle, tirée des Archives des Affaires étrangères, sous l'ancienne cote : *Commerce.*)

[2] *Au même*, 14 octobre 1711. (Pièce communiquée par M. de Boislisle. *Ibid.*) — En marge, Pontchartrain a écrit : « Amitiés, badinage. » Il avait sans doute un secrétaire expert à écrire dans son style badin de plus ou moins bon goût.

[3] *Au même*, 23 décembre 1711. (Pièce communiquée par M. de Boislisle. *Ibid.*) Le canton de Soleure est de langue allemande, ainsi que les douze autres de l'ancienne Confédération, à l'exception de celui de Fribourg où la majorité des habitants parle le français ou le patois romand.

[4] Zur Lauben (*Hist. Militaire*, t. VII, p. 487, note *a*) dit, en 1753, que cette édition est la meilleure des *Œuvres* de ce poète.

[5] *Du Luc à Torcy*, 25 janvier 1712. (A. É., *Suisse*, CCXXXIII, 85 v°.)

[6] *Torcy à du Luc* et *du Luc à Torcy*, 4, 10 et 16 février 1712. (A. É., *Suisse*, CCXXXIII, 113 v°, 155-155 v°; CCXXXIX, 126 v°.)

Blot [1] sur le Pont-Neuf [2] ». L'ambassadeur fit présent de ces *Œuvres* à MM. Pecquet et de Ligny, les commis de M. de Torcy [3]; il ne manqua pas de les adresser aussi à M. de Pontchartrain, qui se déclara « on ne peut plus sensible à l'attention qu'il avait bien voulu avoir [4] ».

Cela n'empêcha pas « la confiscation inhumaine de tous les exemplaires » que le libraire voulut faire entrer dans le royaume [5].

Un an après, ce ministre badin émettait l'avis que Rousseau devrait travailler à quelque opéra », pour « dissiper ses chagrins » et gagner de l'argent. Mais Rousseau premier « méprisait » maintenant cette littérature, qui lui avait, au reste, si peu réussi jadis.

... D'ailleurs, monsieur, — répondait pour lui l'ambassadeur [6] — manque-t-il à Paris de faiseurs d'opéras, qui, par la faveur populaire, font chanter tout ce qui leur vient en tête, par exemple :

Une reine puissante [7], après un long orage,
Des jours les plus sereins vous donne le présage...

Cela n'est-il pas bien beau [8], monsieur, et encore plus beau de voir

[1] César de Chauvigny, baron de Blot-l'Église, gentilhomme de Gaston d'Orléans, mort à Blois en 1655, fit, sur les événements du temps, une foule de couplets satyriques. (Cf. Mme de Sévigné, *Lettres*, t. II, p. 199, n. 11.)

[2] *Du Luc à Torcy*, 10 février 1712. (A. É., *Suisse*, CCXXXIII, 155-155 v°.)

[3] *Du Luc à Pecquet*, 24 février 1712. (A. É., *Suisse*, CCXXXIII, 205.) L'imprimeur manquait aussi de papier. (*Du Luc à Pontchartrain :* Soleure, 30 décembre 1711. — B. N. Mss. Clairambault, MCCVII.)

[4] *Pontchartrain à du Luc*, 17 février 1712. (A. É., *Suisse*, CCIX, 172.) — Rousseau écrit à Boutet, le 1er janvier 1712 (*Œuvres*, 1820, t. V, p. 12) : « Comme tout ce qui porte le nom de... me doit faire horreur, j'étais résolu à ne lui point faire présenter mes ouvrages; mais M. l'ambassadeur, en approuvant mes raisons, croit que je dois surmonter ma répugnance, et rendre à la place un devoir que je suis en droit de refuser à la personne, d'autant plus que ce n'est qu'une civilité respectueuse et non une humiliation méprisable : je me suis rendu à cette réflexion et je vous prierai de vous charger de cet exemplaire. » — L'auteur vise ici probablement Pontchartrain.

[5] *Du Luc à Pontchartrain*, 17 décembre 1713. (A. É., *Suisse*, CCXLIX, 110.)

[6] *Pontchartrain à du Luc*, 22 février 1713. (A. É., *Suisse*, supplément, XI, 32 v°.) *Du Luc à Pontchartrain*, 3 et 24 mars 1713. (A. É., *Suisse*, CCXLIX, 27, 35-36.)

[7] La reine Anne d'Angleterre : c'était pendant les négociations d'Utrecht.

[8] Nombre de pièces du poète tant admiré du comte du Luc ne valent pas mieux.

un vieil archevêque conter des fagots à sa Dulcinée par ces paroles :

Des autels à vos beaux yeux
Je porterai mon hommage,
Sans craindre que ce partage
Offense jamais nos dieux :
J'adore en vous leur image.

Je voudrais bien savoir si le prélat était janséniste ou moliniste. Au cas que vos mouches de Paris en découvrent quelque chose, je vous supplie de m'en faire part.

Du Luc ajoutait que Rousseau, lorsqu'il recommencerait d'écrire préférerait sans doute un genre où il excellait, et il ne manquait pas l'occasion de menacer encore obliquement Pontchartrain de la vengeance de son poète, dont il allait jusqu'à estimer que les satires « pourraient avoir, dans les siècles à venir, autant de poids qu'en ont aujourd'hui les Perse, les Horace et les Juvenal [1] ».

En 1713, l'ambassadeur fit un voyage de deux mois à la cour : revenu à Soleure, le 30 juin, « il persuada » à son hôte, d'après l'avis « de ses amis et des gens de bien » qu'il avait consultés, « de se réconcilier avec le Parnasse [2] ». C'est d'alors que date l'*Epître à monsieur le comte du Luc* [3] :

... Mais croyez-vous, pour quitter le haut style,
Qu'à vos leçons il soit aussi facile
De réveiller, dans son obscurité,
L'esprit quinteux d'un rimeur dérouté,
Qui du sommeil d'une oisive sagesse
*Depuis trois ans* goûte en paix la mollesse,
Et, détrompé des frivoles douceurs
Dont on s'enivre en suivant les neuf sœurs,

[1] *Du Luc à Pontchartrain*, 3 mars 1713. (A. É., *Suisse*, CCXLIX, 27.)
[2] *Du Luc à Saint-Coutest*, 24 novembre 1713. (A. É., *Suisse*, CCXLVIII. 89. — *A Torcy*, 19 janvier 1714, (A. É., *Suisse*, CCXLIX, 134.)
[3] *Œuvres* (1820), t. II, p. 49.

Conçoit enfin que le seul bien suprême
Est de tout fuir pour se chercher soi-même [1]...

Cependant, bien que du Luc affirme « qu'auparavant le poète n'avait point pensé à écrire [2] », il est certain qu'il avait au moins composé, l'année précédente, l'*Ode aux Suisses pendant leur guerre civile de 1712* [3] :

Où courez-vous, cruels ?...
. . . . . .
Allez-vous réparer la honte encore nouvelle
De vos passages violés [4] ?

[1] La pièce se termine ainsi :

Adieu, cités; adieu, pompeuses cours;
Adieu mortels. Je quitte pour toujours,
Vos vains honneurs, vos plaisirs chimériques,
Et loin de vous, *chez les ours pacifiques*,
Je vais chercher, dans mon obscurité,
Moins de grandeur et plus de sûreté.

L'auteur n'eût sans doute pas voulu comparer ainsi publiquement les Suisses à des ours, et depuis longtemps le pays de Soleure, au pied du Jura, ne servait plus de retraite à gent animale aussi sauvage, quoiqu'elle se rencontrât encore, dans certaines vallées alpestres, au dix-neuvième siècle (Picot, *Statistique de la Suisse*, 1830, p. 21). Mais l'église collégiale de cette cité se trouvant dédiée à saint Ours, l'un des martyrs de la légion thébéenne, la plupart des Soleuriens portaient son nom, l'éditeur de Rousseau entre autres : je croirais que le poète a fait ici une sorte de jeu de mots que l'indigène pouvait prendre en bonne part.

[2] *A Pontchartrain (ibid.)*.

[3] *Œuvres* (1820), t. I, p. 196. « Imitée la *VII*e *Epode* d'Horace. » — Déjà le 16 mai de cette anné 1712 (*Du Luc à Torcy*. A. E., *Suisse*, CCXXXV, 56 v°), l'ambassadeur disait que, « si Rousseau n'était battu de l'oiseau, il aurait un beau canevas » pour chanter cette pièce, qu'il qualifiait alors de « ridicule ».

Zur Lauben a reproduit cette *Ode* de « l'incomparable Rousseau », avec celle d'Horace dont elle est imitée, dans son *Histoire militaire* (t. VII, p. 486-489).

[4] Allusion au passage du comte de Mercy, général de l'Empereur, par le territoire de Bâle, en 1709, avec la connivence des bourgeois seigneurs de cette ville, dans le dessein de reprendre l'Alsace, puis la Franche-Comté. Dans *l'Ode* au comte du Luc (*Œuvres*, 1820, t. I, p. 165), Rousseau parle ainsi de ce fait de guerre :

... Il [l'avenir] saura quel génie [le génie du comte du Luc], au fort de nos tempêtes,
Arrêta *malgré nous*, dans leurs vastes conquêtes,
Nos ennemis hautains,
Et que vos seuls conseils, déconcertant leurs princes,
Guidèrent au secours de deux riches provinces
Nos guerriers *incertains*...

C'est, en effet, grâce aux avis réitérés du comte du Luc au maréchal

Êtes-vous résolus à venger la querelle
De vos ancêtres immolés [1]?
Non, vous voulez venger votre ennemi lui-même,
Et faire voir aux fiers Germains
Leurs antiques rivaux [2], dans leur fureur extrême,
Égorgés de leurs propres mains.

. . . . . .

Ah! vos destins vont s'accomplir :
Vos pères ont péché, vous en portez la peine,
Et Dieu sur votre nation
Veut des profanateurs de sa loi souveraine
Expier la rébellion [3].

Vainqueurs dans leurs deux premières guerres de religion, en 1531 et en 1656, malgré la grande infériorité du nombre, les cinq cantons catholiques de Lucerne, Uri, Schwys, Underwalden, et Zug furent défaits le 25 juillet 1712, à Wilmergen, le lendemain de Denain. A force de bravoure, ils avaient cependant remporté un avantage quelques jours auparavant, le 21, au pont de Sinz, où jusqu'aux femmes avaient combattu. Rousseau, qui croit pouvoir prédire ici leur victoire définitive, a donc composé cette pièce entre le 21 et le 25 juillet : On comprend que l'ambassadeur et lui l'aient d'abord tenue cachée au fond du cabinet, non seulement en raison de leur déconvenue, mais aussi parce qu'il avait toujours été de la politique de la cour de France de ménager particulièrement les puissants cantons protestants, même

d'Harcourt et au comte du Bourg que celui-ci put rencontrer à Rumersheim l'armée de M. de Mercy et la rejeter au delà du Rhin. « Malgré nous » signifie : *malgré l'indécision de nos généraux*.

[1] Par la maison d'Autriche, d'après la fameuse légende des Baillis, de Guillaume Tell, etc...

[2] Allusion aux luttes des anciens Gaulois Helvétiens contre les anciens Germains (Cæsar, *De Bello galleco*, lib. I, cap. I.) — L'allusion ne porte pas ici exactement, car les Alamans ayant envahi une grande partie de l'Helvétie, au cinquième siècle, les habitants des treize cantons appartenaient presque tous à la race germanique dont ils parlaient la langue, à l'exception d'une partie de ceux du canton de Fribourg.

[3] Allusion à l'apostasie d'une partie des cantons devenue protestants dès le commencement du seizième siècle : Zurich, Berne, Bâle, Schaffhouse, et aussi Glaris et Appenzell en majeure partie.

pendant la guerre actuelle de la succession d'Espagne, où le parti dominant à Berne, devenu extrêmement hostile au Roi, ne parlait de rien moins que d'aller « détapisser Versailles [1] », à la suite des alliés allemands, anglais et hollandais. Aussi le poète fait-il autrement son thème dans l'*Épître* adressée, l'année suivante, au comte du Luc [2], qu'il loue en ces termes d'avoir su calmer le ressentiment des catholiques vaincus et spoliés :

... Le cœur encore saignant de ses blessures,
Dans vos discours, même dans vos censures,
Un peuple fier chérit tout à la fois
Sa liberté, sa patrie et ses lois;
Et de là vient que son âme attentive
Vole au devant du joug qui la captive,
Et que l'esprit adorant son vainqueur
Prévient en eux les révoltes du cœur...

Vers la fin de novembre 1713, Rousseau avait composé de nouveau deux *Épîtres :* au dire de son Mécène, « elles ne cèdent en rien à tout ce qu'il a fait de plus beau [3] ». « L'une des deux, ajoute l'ambassadeur, me paraît bien belle, parce que jouant le personnage de Merlin, j'aurais grande envie de me voir sous la presse... [4] » : c'est l'*Épître* adressée au comte du Luc lui-même que nous venons de citer. Deux mois après, il est parlé de « trois pièces et d'une *Allégorie* [5] ».

Il s'agit ici des *Roches de Salisbury*.

Au mois d'août 1713, la marquise de Villette, la jeune belle-mère de Mme de Caylus, la future épouse du vicomte de Bolingbroke, était venue à Soleure, avec Mme de Villers-Montmain,

[1] *Du Luc à Thormann, bourgeois de Berne*, Soleure, 15 janvier 1714. (A. É., *Suisse*, CCXLVIII, 38 v°.) — Citée dans notre article sur « François Ier et la première guerre de religion en Suisse. » (*Revue des questions historiques*, avril 1902, p. 479, et p. 16 du tirage à part.)

[2] *Loc. cit.*

[3] *Du Luc à Saint-Coutest*, 22 novembre 1713. (A. É., *Suisse*, CCXLVIII, 89.) — « ...On m'assure, écrit le poète lui-même, que je n'ai rien fait qui approche de cet ouvrage. » (*Œuvres*, t. V, p. 23.)

[4] *Du Luc à Pontchartrain*, 16 mars 1714. (A. É., *Suisse*, CCXLIX, 128.)

[5] *Du Luc à Torcy*, 19 janvier 1714. (A. É., *Suisse*, CCLI, 60 v°.)

chanoinesse de Remiremont, voir en la personne du comte du Luc « le Salomon de la Suisse ».

... Elle fit de nouveau connaissance avec le sieur Rousseau. Elle alla d'ici à Plombières, où le roi d'Angleterre [le chevalier de Saint-Georges] se trouva. Bien savez, monsieur, — écrit du Luc à Torcy[1] — que les eaux donnent de grandes privautés : notre marquise trouva qu'ouvrage du sieur Rousseau pourrait soutenir son commerce avec le cour de Bar-le-Duc; elle me pria de l'engager à lui donner quelque chose de sa façon, où Merlin et autres enchanteurs jouassent leurs personnages. Ma requête fut octroyée, et, en peu de temps, l'allégorie sur les *Roches de Salisbury*, partit de Soleure pour aller à Marcilly[2]. Actuellement, ledit sieur Rousseau copie sa pièce, et, vendredi, j'aurai l'honneur de vous l'envoyer. Il me paraît qu'elle est allée de Bar-le-Duc à Saint-Germain, et qu'on tâchera, de ce côté-là, de l'introduire à Londres. Vous m'ordonnez de l'adresser à M. d'Yberville[3]; mais je crois que cette pièce sera plus sûrement rendue si vous avez la bonté de la faire tenir.

Les commentateurs ont ignoré, jusqu'à présent, la véritable signification politique de cette *Allégorie*, dont c'est toute la valeur; car, au simple point de vue littéraire, elle est aussi plate que les autres. L'éditeur de 1820 a trouvé bon d'en changer le titre[4]. C'est une pièce légitimiste destinée à favoriser, en Angleterre, la cause du parti jacobite, auquel notre cour et les bons Français d'alors gardaient leur profonde sympathie, en dépit des conventions officielles, regardées comme des plus humiliantes pour Louis-le-Grand. On sait que M. de Torcy, en particulier, s'employa très activement à seconder l'expédition de Jacques III, au commencement de la Régence.

[1] 21 février 1714. (A. É., *Suisse*, CCXLIX, 134.)

[2] Terre de Mme de Villette, née Deschamps de Marcilly.

[3] Charles-François de La Bonde d'Iberville, envoyé du Roi près la reine Anne.

[4] *Œuvres* (1820), t. II, p. 173 : *La Grotte de Merlin*. L'éditeur Amar dit ici (note 1) : « J'ai changé le titre de *Roches de Salisbury*, sous lequel cette allégorie a été d'abord donnée au monde. » — Rousseau écrit lui-même à Boutet, le 2 mai 1714 : « J'ai été engagé à cet ouvrage par Mme la marquise de Villette, qui, dans toutes ses lettres, me demandait quelque chose pour le roi d'Angleterre, avec qui elle a fait une amitié particulière à Bar-le-Duc. » (*Œuvres*, t. V, p. 21.)

Des copies très fautives de ces *Roches*, étaient déjà répandues à la cour et à la ville. La lettre du comte du Luc répondait à celle-ci du marquis de Torcy [1] :

... Il a paru depuis quelques jours ici une pièce en vers, qu'on dit être de Rousseau et dont je crois facilement qu'il est l'auteur, parce qu'elle est approuvée et qu'elle le mérite; elle est intitulée : *les Roches de Salisbury*. Si véritablement elle est de sa composition, je vous prie, monsieur, de vouloir bien la faire envoyer à M. d'Yberville...

Le ministre écrivit de nouveau à l'ambassadeur [2], au reçu de sa lettre du 21 :

... J'envoyerai à M. d'Yberville la pièce que vous me promettez aussitôt que je l'aurai reçue : il y a beaucoup de fautes dans les copies qu'on a laissé échapper; aussi, monsieur, je vous suis très obligé de me la procurer de la première main. Dieu veuille que les décisions des fées soient crues dans un pays où l'incrédulité règne assez sur les témoignages les plus authentiques...

Les bonnes copies avaient été expédiées par l'ambassadeur au ministre, le 23 février [3]. Le même jour, il écrivait à M. de Malézieux, l'homme de la cour de Sceaux [4] :

... Il me revient qu'une *Allégorie*, que je croyais secrète, devient publique à Paris : elle regarde le chevalier de Saint-Georges. Mme de Villette a souhaité que M. Rousseau donnât quelque chose de sa façon, et, comme elle ne manque pas de génie, elle forma le canevas de la pièce, où Merlin et autres enchanteurs doivent jouer les principaux personnages. Je voudrais pouvoir vous en envoyer une copie; mais ledit sieur Rousseau s'est fait une loi de rendre le roi d'Angleterre maître absolu de cette pièce, et c'est par Saint-Germain qu'on en a entendu parler. Si vous avez des relations avec M. d'Hamilton, vous pourrez par lui satisfaire votre curiosité...

Enfin, le 16 mars, du Luc écrit à Pontchartrain [5] :

... Le sieur Rousseau a un grand rhume sur la poitrine : il tousse

[1] 15 février 1714. (A. É., *Suisse*, CCLI, 101.)
[2] 1er mars 1714. (A. É., *Suisse*, CCLI, 146.
[3] A. É., *Suisse*, CCLI, 144.
[4] A. É., *Suisse*, CCXLVIII, 107.
[5] A. É., *Suisse*, CCXLIX, 128.

et crache d'une force à fendre le crâne à tout l'auditoire. Au surplus, il court dans le monde une pièce de sa façon qu'on nomme, si je ne me trompe, allégorie : *les Roches de Salisbury*. Maintes escarboucles, Merlin et autres personnages s'y trouvent placés avec honneur. A moi n'appartient d'opiner sur des allégories; mais j'ai ouï dire qu'à Bar-le-Duc, à Saint-Germain-en-Laye, on vantait fort la science du susdit ouvrage...

Mme de Villette, reconnaissante, tenta d'obtenir la grâce du poète, et elle certifia avoir vu entre ses mains les lettres authentiques où Saurin avouait les infamies qu'il avait commises en Suisse jadis; mais le procureur général d'Aguesseau et le duc de Noailles « ne firent qu'en rire [1] ».

Noailles avait jadis honoré le poète de ses faveurs et il en avait été « drapé [2] » comme les autres.

Le mois suivant, une autre *Allégorie*, intitulée *Sophronyme* [3], avait vu le jour : « Celle-ci fut achevée hier, — écrit le comte du Luc, le 13 avril [4] — et on me la lut. J'avoue, malgré mon ignorance, que je n'ai rien entendu qui m'ait fait le même plaisir [5]. » Rousseau chante là incidemment le bois d'Attis, *Attisholz* près Soleure :

... Ainsi non loin de ces rives fécondes
Où l'Aar répand ses libérales ondes,
Au fond d'un bois dont le nom révéré
Au jeune Atys est encore consacré...

Tout le monde s'accordait à louer ces diverses productions et l'on considérait volontiers les plus récentes comme « au-dessus

[1] *Du Bourg à Dubois*, Vienne, 21 mars 1722. (A. É., *Autriche*, CXL, 130 v°.) — Jean-Baptiste Radiguet du Bourg, chargé des affaires du Roi près la cour impériale, avait été secrétaire du comte du Luc en Suisse et à cette cour.

[2] Lenglet du Fresnoy, *De l'usage des romans* (1734). — *Éloge historique de M. Rousseau* (à la fin du tome I, p. 10, n° 6.)

[3] *Œuvres* (1820), t II, p. 206. — Cette *Allégorie* fut dédiée au grand prieur Philippe de Vendôme. (A. É., *Suisse*, CCLVIII, 258.)

[4] *A Pontchartrain*, 13 avril 1714. (A. É., *Suisse*, CCXLIX, 134.)

[5] Voltaire (*Œuvres*, 1833, XL, 297) dit à bon droit, de cette pièce : « C'est un galimatias de termes impropres, un tissu d'épithètes oiseuses, un vrai chaos. »

de tout ce qui avait paru de lui jusqu'à présent ». Mais, — écrivait-on du Congrès de Baden[1] — il n'était « pas possible d'en avoir de copies... Je lui en ai seulement volé douze vers que j'ai retenus à force de les lui entendre réciter : ils sont tirés de l'ouvrage qu'il a dédié au comte du Luc; j'ai l'honneur de vous les envoyer ci-joints, l'impression n'en étant pas encore commencée et sa seconde édition ne devant paraître que dans un an. »

Le comte du Luc, à qui était, en effet, dédiée la fameuse *Ode*[2], visée dans cette correspondance, et qui demeura si longtemps abusivement classique, était d'avis que son hôte devait bien se garder dorénavant de laisser échapper ses manuscrits avant de les avoir fait lui-même imprimer, de peur « que les mouchards ne manquassent pas de lui souffler ses ouvrages et de lui voler son bien... Chat échaudé craint l'eau froide... Il avait ressenti les effets de l'infidélité de ses prétendus amis, par l'édition qui s'était faite en Hollande... », où d'ailleurs, on était en train « de le réimprimer[3] ». Les sieurs Fritsch et Böhm donnaient au moment même, à Amsterdam, une deuxième édition de leur contrefaçon, en tête de laquelle ils prirent soin de mettre la préface écrite en 1712, par Rousseau, pour sa propre édition de Soleure[4].

Tout ne fut pas que compliment pour notre poète au Congrès, où il avait suivi son Mécène. L'auteur des curieux *Amusements de*

[1] Baden, 13 (?) et 31 août 1714. (A. É., *Suisse*, CCLVIII, 258 et 275 v°.) — Cette lettre, avec d'autres très amusantes sur ce qui se passait au Congrès, se trouve ici en forme de minutes, sans signature; j'ai lieu de les supposer adressées par un officier au duc du Maine.

[2] *Œuvres* (1820), t. I, p. 165. — Cette ode avait été composée peu après celle relative à la guerre religieuse des Suisses. Rousseau écrit, de Soleure, à Boutet, le 11 septembre 1712 : « ...Sans dire un mot de moi, j'y fais pour ainsi dire, mon histoire d'un bout à l'autre... M. l'ambassadeur... l'a déjà entendue trois fois... » (*Œuvres*, t. V, p. 19-20.)

[3] *Du Luc à Cominges, à Saint-Contest et à Pontchartrain*, 4 octobre, 22 novembre, 17 décembre 1713; 13 avril 1714. (A. É., *Suisse*, CCXLVIII, 71 v°, 89; CCXLIX, 110, 134.)

[4] Le frontispice de l'édition de Hollande représente un satyre qui embrasse une sirène.

*Bade* nous fait connaître, en ces termes, une de ses fâcheuses aventures :

... On jouait un jeu enragé chez le comte du Luc; on était plus de trente intéressés dans cette banque. Il n'y avait pas jusqu'au poète R...[1] qui n'y eût part. Cet homme et un ancien officier aux gardes attaché à l'ambassade du comte du Luc[2] étaient les mauvaises langues du quartier et rapportaient toutes sortes de fadaises au comte. Ils faisaient des railleries continuelles de M. de Saint-Contest[3] et de madame pendant qu'ils mangeaient son bien. Le comte du Luc n'eut guère que le défaut de souffrir autour de lui de ces sortes de gens. Il ne pouvait se passer de ces deux épicuriens, qui n'étaient reçus dans aucune partie de plaisir... Comme on était à la fin de la longue guerre qui a désolé l'Europe, le quartier général de l'armée de l'Empire vint occuper les prairies entre la ville et les bains de Bade[4] : tous les jours, il se faisait quelques parties au camp; les deux épicuriens du comte du Luc le régalaient tous les matins de ce qui se passait et disaient plus de faux que de vrai; mais le général Falkenstein les fit une fois si bien régaler qu'ils n'osèrent plus approcher du camp où les Allemands s'assemblaient volontiers. Ils ne se vantèrent pas de l'aventure; le général voulut bien aussi qu'elle ne fût pas rendue publique, quoique au reste ce ne fût rien de nouveau pour le poète; mais l'autre, qui est bien connu pour n'être pas franc du collier, n'aurait pas brillé si on avait su cette histoire. Le sujet de leur régalade venait de ce qu'ils avaient fait des contes et des railleries sur les deux plus belles dames qu'il y eut à Bade. Ce fut une politesse que le général Falkenstein eut pour M. de Saint-Contest, qui ne fit pas semblant d'en rien savoir. Personne n'ignore que R... a rimé des satires contre tous ses bienfaiteurs : le comte du Luc, le prince Eugène n'en ont pas été exempts...

Voltaire[5], de son côté, parle ainsi de la conduite de Rousseau premier en Suisse :

[1] Rousseau.

[2] Wigier, capitaine au régiment des gardes suisses, secrétaire-interprète de l'ambassade du Roi en Suisse, d'une famille distinguée de Soleure, homme d'esprit, mais fort adonné au vice de l'ivrognerie tant reproché à ceux de sa nation.

[3] Second plénipotentiaire du Roi au congrès de Baden.

[4] *Amusemens des bains de Bade en Suisse, de Schintznach et de Pfeffers...* (Londres, 1739, in-12). L'auteur anonyme appartenait à la famille Merveilleux, de Neufchâtel, dont plusieurs membres furent secrétaires-interprètes du Roi en Suisse.

[5] *Œuvres* (1833), XXXVII, 511.

... Rousseau se comporta dans la maison du comte du Luc d'abord avec la sagesse qui devait être le fruit de tant d'imprudences, de crimes et de malheurs; mais enfin son penchant l'emporta : il fit des vers contre un homme de la maison que le fils du comte du Luc aimait beaucoup. Il resta protégé du père, mais totalement brouillé avec le fils...

Au commencement de cette année 1714, Rousseau avait été, pour comble de malheur, accusé d'être l'auteur de certain pamphlet contre la bulle *Unigenitus*.

L'ambassadeur écrivit, à ce sujet, à M. de Torcy [1] :

Monsieur,

J'apprends qu'il se répand à Paris des vers qui attaquent la Constitution et nombre de gens distingués. Les ennemis du sieur Rousseau, toujours attentifs à le décrier et à lui nuire, l'en font l'auteur, et ce qui l'afflige, c'est qu'il lui revient que ces mêmes vers ont été lus et débités sous son nom chez M. le cardinal de Noailles. Il a cru, monsieur, devoir écrire à cette Éminence, et je crois aussi qu'il est de mon devoir de vous envoyer copie de la lettre. Vous savez, monsieur, pourquoi ledit sieur Rousseau est à Soleure; vous ne me croyez pas dupe, et vous devez être persuadé que si j'avais découvert dans son cœur et dans son esprit la moindre des qualités qu'on lui attribue, j'aurais eu l'honneur de vous en informer et pris en même temps des mesures pour me séparer d'un homme qui se serait trouvé si différent de mon caractère; mais la justice seule me force de vous dire, monsieur, qu'on ne trouve guère d'exemple d'une persécution si inique et d'un acharnement aussi long et aussi vif que celui que ce pauvre malheureux souffre, sous le règne pourtant du plus juste, du plus éclairé et du plus grand de tous les rois. Je ne prétends pas, monsieur, m'établir en apologiste du sieur Rousseau, mais je veux bien adopter tous ses écrits, faits et gestes depuis qu'il est en Suisse, tant il est vrai que je ne hasarde rien et que je suis sûr de mon fait... Ses ennemis veulent que tous les libelles soient de sa façon, comme s'il était permis de croire qu'un bon poète puisse varier, en sorte qu'aujourd'hui il puisse parler le langage des maîtres de l'antiquité et demain imiter le style du Pont-Neuf.

On voit que ce trop indulgent comte du Luc n'admettait pas qu'on pût justement dire que son protégé fût

[1] Soleure, 19 janvier 1714 (A. É., *Suisse*, CCLI, 59) orig.

Pétrone à la ville
Et David à la cour.

Il ajoute :

Je vous supplie, monsieur, de tirer de tout cela vos conclusions et d'assurer même le Roi que Rousseau n'a rien écrit, en prose ni en vers, qui n'ait été vu par moi et envoyé sous mon pli : je n'ai garde de croire d'être en place de lui procurer la justice qu'il mérite, mais je lui dois le témoignage de tout ce qui m'est connu.

J'ai l'honneur...

LE COMTE DU LUC.

Il n'est pas inutile d'observer que le comte du Luc, pour sa part, s'exprimait de la manière la plus irrespectueuse touchant la Constitution[1], ne croyant pas, comme la plupart des contemporains égarés par les légistes intéressés, qu'on pût être « bon Français » sans revendiquer contre le Pape les prétendus privilèges de l'Église gallicane.

Son frère cadet, Charles de Vintimille, archevêque d'Aix, futur successeur d'Antoine de Noailles sur le siège de Paris, tout opposé qu'il fût aux Jansénistes, par politique autant que par conviction, se piquait d'être aussi bon gallican.

Voici la lettre de Rousseau au cardinal de Noailles[2] :

M[onseigneur],

Quoique j'aye peut-être le malheur de n'être connu de Votre Éminence que par les bruits que la calomnie a répandus contre moi, j'ose

[1] Il écrit, dans le même temps, à Malézieux, le 24 janvier (A. É., *Suisse*, CCXLVIII, 98 v°) : « ... Je suis tenté de vous envoyer le brouillon de mon dernier discours [à la diète des Cantons], si je ne savais qu'à Paris gens raffinés prétendent que je n'en suis que le père putatif : ils l'attribuent au s^r Rousseau, et, par là, ils veulent me trouver hérétique, dans l'endroit où je fais mention de la fraternité chrétienne. Je les incague ; car, à l'exemple du Père de l'Église, *errare possum, hereticum esse non possum*. Je défie tous nos prélats assemblés à l'archevêché [de Paris] d'en dire autant. A la place de ce discours, vous en aurez, monsieur, ce que j'en écris à M. le comte de Pontchartrain, grand ministre de profession et protecteur des lettres... Je ne changerais pas mon ignorance pour le bonnet le plus crasseux de la Sorbonne. Gardez-moi le secret, par rapport à mes relations avec le grand ministre ; vous savez de quel bois il se chauffe : *Sapienti pauca*..... »

[2] 12 janvier 1714. (A. É., *Suisse*, CCLI, 62.) Copie.

espérer de sa profonde piété qu'elle ne désapprouvera pas la liberté que je prends de m'adresser à elle pour me laver d'une cruelle imposture que mes ennemis viennent de répandre, et qui porte le même caractère que toutes celles dont ils me noircissent depuis si longtemps. J'apprends, monseigneur, qu'on a lu, à l'archevêché, des vers qu'on m'attribue contre la Constitution et contre diverses personnes distinguées. Si je n'avais appris, par une funeste expérience que les accusations les plus absurdes ne doivent point être négligées lorsqu'elles viennent à notre connaissance, je me garderais bien, monseigneur, d'interrompre les importantes occupations de Votre Éminence, et je garderais le même silence que j'ai gardé jusqu'aujourd'hui envers mes calomniateurs; mais cette nouvelle preuve de leur acharnement me fait trop voir que, quelque obscurité où je me sois condamné, je ne dois espérer aucun repos sur la terre jusqu'à ce que Dieu ait permis que leur malice soit confondue. J'ai pris le parti, depuis quatre ans, de me soumettre aux ordres de sa Providence et d'attendre avec résignation que le temps destiné pour m'éprouver finisse, et que le jour de vérité arrive. Je n'ai point craint de me montrer tel que je suis aux yeux d'un ministre également sage et éclairé, dont la bonté a daigné me tendre la main, et qui, depuis plusieurs années, est le témoin journalier de toutes mes démarches et de tous mes sentiments. J'écris à très peu de personnes, et dans ce petit nombre il s'en trouve, monseigneur, à qui Votre Éminence n'a pas refusé l'estime qu'ils ont daigné me conserver. J'ose assurer Votre Éminence que dans aucune de mes lettres il ne se trouvera un mot qui regarde la Constitution, et je puis prendre à témoin tous ceux avec qui je vis ici que mon respect pour les membres qui composent l'Église et pour le Vicaire de Jésus-Christ, qui en est le chef, ne s'est jamais démenti et ne se démentira jamais. Si Dieu permettait que les hommes pussent lire dans les cœurs, ma justification serait aisée, et j'ose croire que Votre Éminence serait satisfaite des dispositions du mien et de mes sentiments par rapport à l'unité et à l'infaillibilité de l'Église, dans laquelle Dieu m'a fait la grâce de naître. Permettez-moi donc, monseigneur, de chercher dans les bras de la piété et de la vérité même un asile contre l'impiété et le mensonge, et ne désapprouvez pas la confiance respectueuse avec laquelle j'ose espérer qu'un si fidèle imitateur des vertus dont Dieu nous a donné lui-même l'exemple, ne refusera pas de l'imiter dans la protection qu'il a promise aux faibles et aux opprimés. Je suis.....

Le pamphlet en question n'avait pas dû déplaire autrement à la cour épiscopale de Paris : l'archevêque commençait à tenir

au regard de la Constitution la misérable conduite qui pourrait faire dire de lui comme des religieuses de Port-Royal que, s'il était pur comme un ange, il était, au fond, orgueilleux comme un démon, mais comme un démon imbécile. Il n'est cependant pas de prélat qui ait fait plus de mal à l'Église, en France; car la fin de son long gouvernement fut digne du commencement[1].

M. de Torcy promit, en ces termes, de défendre « le pauvre Rousseau[2] » :

... Je n'avais pas entendu dire qu'on eût encore attaqué le pauvre Rousseau, et qu'on lui eût attribué des vers sur la Constitution. Si j'ai occasion de faire voir la fausseté de cette nouvelle accusation, je ne manquerai pas, monsieur, de me servir de ce que vous m'écrivez sur ce sujet et de la copie de la lettre qu'il écrit à M. le cardinal de Noailles...

Pour ce qui est, en général, des sentiments catholiques de Jean-Baptiste Rousseau, il est intéressant de lire ce qu'il écrivait à un protestant piétiste, en Suisse[3] :

Je vous avoue que cet esprit d'examen, que cette liberté de penser, ce mépris de l'autorité et cette déférence pour la raison me paraît la plus infaillible preuve de perdition et la plus grande marque d'aban-

[1] La fable de *l'homme entre deux âges*... nous vient toujours à l'esprit, quand nous considérons M. de Noailles, dans les derniers jours de sa vie, tergiversant continuellement entre sa nièce de Gramont, moliniste, et sa sa nièce de La Vallière, janséniste. C'est bien celle-ci qui fit pencher définitivement la balance : le chanoine Le Gendre (*Mémoires*, p. 414-415, t. II, f° 206 du ms. de Tours) rapporte que ce cardinal rétracta sournoisement en dernier ressort, son adhésion si tardive à la bulle *Unigenitus;* on s'est plu en vain à contester l'authenticité de cet acte si honteux, dont nous avons trouvé une preuve nouvelle dans la lettre adressée, le 25 mai 1729, par le cardinal de Fleury à Charles de Vintimille du Luc, frère cadet de notre ambassadeur, archevêque d'Aix et archevêque nommé de Paris : « Vous avez grande raison — dit le cardinal-ministre — d'être indigné du dernier acte de feu M. le cardinal de Noailles [mort le 4]; mais je suis persuadé que vous n'en avez pas été trop surpris... » (Biblioth. Mazarine, ms. 2357. Copie qui se trouve dans un très intéressant registre provenant du cabinet de M. de Vintimille et contenant sa correspondance avec le cardinal-ministre, et dont on n'a pas fait état, que nous sachions, jusqu'à présent.)

[2] 30 janvier 1714. (A. É., *Suisse*, CCLI, 66 v°.)

[3] Cf. Godet, *Histoire littéraire de la Suisse française* (2e éd., 1895, p. 189).

donnement de Dieu dont l'esprit de l'homme puisse être frappé. Si l'autorité nous égare, au moins la soumission nous sauve. Mais la raison, à coup sûr, égarera comme elle a toujours égaré les présomptueux.

On a cependant de lui une pièce conçue en termes moins orthodoxes, adressée au même piétiste Crousaz[1]. A y regarder de près, cette lettre sur la tolérance, malgré certaines réserves de commande, tend, au fond, pour ce qui est de la foi, à une certaine indifférence entre le piétisme protestant et la doctrine catholique; car, tout en se disant soumis à l'enseignement de l'Église, il donne là assez scandaleusement à entendre que les dogmes auraient été arbitrairement formés par les docteurs; et, quant à la morale, il se rapproche fort de « Rousseau second », car il se prononce en faveur de la bonté native de l'homme en général.

## II

### J.-B. ROUSSEAU A VIENNE

Le comte du Luc, nommé ambassadeur du Roi auprès de l'Empereur, dès le mois de novembre 1714, fut retenu à Soleure par la négociation du renouvellement de l'alliance avec les Cantons Catholiques, et il ne partit que le 21 juin 1715 pour Vienne, où il arriva le 4 juillet. Son poète l'y avait précédé « de quelques jours »; l'accueil extraordinairement flatteur que Rousseau reçut à la cour impériale acheva de le gâter.

Me voici à Vienne où j'avais précédé M. le comte du Luc de quelques jours, écrit-il à M. Boutet[2] ... Pour moi, je me trouve à cette cour, au bout de douze jours[3], comme je me suis trouvé à celle de France au bout de douze ans, avec la différence que je n'y ai point d'ennemis. Tous les princes et tous les seigneurs parlent notre langue, et la plupart en connaisssent les agréments mieux que nous-mêmes...

[1] 10 juin 1712. (*Œuvres*, t. V, p. 371-372.)
[2] *Œuvres*, t. V, p. 26.
[3] Cette lettre est dans l'édition de 1820, inexactement datée du 15 juillet, puisque le poète avait précédé « de quelques jours » l'ambassadeur, qui est arrivé à Vienne le 4.

Le comte du Luc écrit à Passioneï [1] :

Le favori du Parnasse est ici parfaitement goûté, car vous savez que le bel esprit est, pour l'ordinaire, le partage des courtisans mâles et femelles.

Mme de Staël écrira, au commencement du dix-neuvième siècle, que la société noble de Vienne n'admet point les gens de lettres [2] : on voit qu'au commencement du dix-huitième elle fit exception pour cet étranger si bien patronné. Comme Mme de Staël, au reste, le comte du Luc vante, en ces termes [3], l'esprit des femmes de cette cour :

... Nos dames de Vienne sont toutes fort polies, et la plupart parlent français, italien et espagnol comme les nationaux; il y en a même qui portent la chose jusqu'au latin et au grec. Cela est bon, monsieur, et à Mme de Lambert près, je doute que Paris la grande ville pût me fournir de pareils exemples [4].

Le « favori du Parnasse » écrit, de son côté, à Passioneï [5] :

... Je commence à discerner un peu les objets de ce pays-ci, et, dès le premier jour, j'ai trouvé, comme M. de Pourceaugnac, que tout le monde me connaissait sans m'avoir vu... Nous dînâmes avant-hier, avec M. l'ambassadeur, chez M. le prince Eugène. Votre Excellence aurait peut-être été contente de l'honneur qui y fut fait à son ouvrage, car je dirai toujours avec Horace :

*Quod spiro et placeo, si placeo, tuum est* [6].

[1] Vienne, 4 septembre 1715. (A. É., *Autriche*, CVIII, 66.)

[2] *De l'Allemagne.*

[3] *Du Luc à Pontchartrain*, Vienne, 21 août 1715. (A. É., *Autriche*, CVIII, 51 v°-52.)

[4] Le comte de Diesbach, chambellan de l'Empereur, dans le *Journal* inédit (manuscrit appartenant au comte Max de Diesbach, à Fribourg-en-Suisse) dont nous avons publié (dans *la Vérité française* de 1896-1897, feuilletons) la partie qui regarde la France, nous fournit un curieux renseignement à ce sujet (t. V, p. 126) : « 6 avril 1788. — Le savant M. Ingenhousz nous conta d'où vient que les femmes, en général, sont à Vienne plus instruites que leurs maris : c'est que celles-là lisent pendant trois heures qu'elles passent à leur toilette, au lieu que la plupart des Viennois ne lisent pas du tout. »

[5] Vienne, 26 juillet 1715. — Extrait de la correspondance de ce prélat déposée aux Archives du Vatican, d'après un article de M. Joseph Bonnet dans le journal *la Vérité française* du 25 avril 1904, p. 3, col. 6.

[6] Passioneï avait rencontré notre poète chez le comte du Luc, pendant le congrès de Baden, en Suisse, auquel il avait assisté, ainsi qu'à celui d'Utrecht, en qualité d'envoyé du Saint-Siège. La moralité de ce prélat n'était pas supérieure à celle de Rousseau, et sa foi, du reste, était fort suspecte.

Ce prince me fit l'honneur de me dire qu'il espérait que nous dînerions quelquefois ensemble, à plus petit bruit, car la compagnie était des plus nombreuses...

Sur ce pied, notre poète ne tarda pas à vivre familièrement avec « tous les ministres et les plus honnêtes gens de la cour » impériale [1].

Il écrit encore à son ami Boutet [2] :

La dissipation où je me trouve ici, monsieur, est bien différente de l'état de quiétude où je m'étais accoutumé en Suisse. Je continue d'y vivre comme je vivais à Paris, et même un peu mieux, du moins selon mon goût, qui a toujours été plus porté pour la qualité des amis que pour le nombre. Le prince continue à me combler d'amitié et de caresses : je suis très souvent de ses dîners publics et particuliers, où je le trouve encore plus héros qu'il ne l'est à la tête des armées, n'ayant jamais vu dans le même homme tant de grandeur jointe à tant de simplicité. Je puis vous dire, en confidence, que je serais très considérablement placé si je l'avais voulu, et qu'il ne s'agit pas moins que d'une fortune bien en dessus de celle qu'on dit à Paris : mais je ne me vante de rien, et n'ai même aucun dessein de me faire le moindre mérite d'un sacrifice qui ne me coûte rien. Vous connaissez mon désintéressement, et vous ne sauriez comprendre tout mon attachement au comte du Luc. Je voudrais que sa santé fût meilleure : ses fréquentes incommodités empoisonnent toute la joie que je pourrais goûter en ce pays-ci... Comme je crains toujours pour sa vie, et que d'ailleurs le malheur qui vient d'arriver en France [3] peut donner lieu à des changements dans sa destinée, il est avantageux pour moi de pouvoir envisager une ressource qui me comblerait d'honneur...

HYRVOIX DE LANDOSLE.

*(A suivre).*

[1] *Rousseau à du Luc*, Bruxelles, 10 mars 1724. — Cf. LA PLACE, *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire* (Bruxelles, 1781), t. I, p. 10.

[2] *Œuvres*, t. V, p. 28-29. — Cette pièce est encore mal datée ici du 1er septembre 1715, car il y est fait allusion à la mort du roi Louis XIV (1er septembre), dont la nouvelle arriva cependant très promptement à Vienne, où l'Empereur et le prince Eugène s'en trouvèrent sûrement informés le 5. (A. É., *Autriche*, CVIII, 67. — *Du Luc à Torcy*, 7 septembre 1715.)

[3] La mort de Louis XIV.

# LE COMTE DE FROULLAY

## AMBASSADEUR DE FRANCE A VENISE ET LA *MONACA DA RIVA*

*(Suite et fin* [1]*)*

---

Arrivé à ce point de notre travail, nous nous trouvons en un certain embarras pour utiliser sans trop de confusion des documents émanant de personnages divers, mais portant des dates à peu près concurrentes. Faire usage de ces documents d'après leur ordre chronologique, sans égard à leur origine, serait peut être matériellement méthodique, mais entraînerait, ce semble, une confusion fâcheuse. Il a paru dès lors préférable de ne point tenir rigoureusement compte des dates, mais de présenter ces documents de manière qu'ils se complètent et s'éclairent réciproquement, tâche assez délicate et que nous craignons beaucoup d'avoir très imparfaitement accomplie.

Tout d'abord, ce qui avait le plus défavorablement impressionné Benoît XIV, c'est l'attitude prise par la famille da Riva à l'égard de Maria. « En ce qui concerne la religieuse Riva, ses frères s'en débarrassent avec un *ci-devant;* car ils l'appellent la religieuse une telle, *ci-devant notre sœur*. Et s'appuyant sur cette formule, ils laissent les frais d'entretien et ceux du procès à la charge de l'archevêché de Bologne qui trouvera bien le moyen de s'en couvrir sur un certain dépôt de mille écus opéré à Ferrare et que ces excellents frères voudraient faire passer pour intangible... »

Il est vrai, découragés peut-être par les incessants ennuis, voire par les scandales qu'avait suscités la romanesque et incorrigible « monillone » de San Lorenzo, ses parents ne se mon-

[1] Voir la *Revue* d'octobre 1909, janvier 1910 et avril 1910.

traient guère bien disposés à son égard. Ainsi, le 26 septembre 1744, son frère, Vincent da Riva, écrivait au Cardinal da Lezze, successeur à Rome de l'Ambassadeur vénitien Foscarini, une longue lettre dont voici quelques extraits assez édifiants à cet égard : « ... Après un si long espace de temps, je ne me sentais plus le courage de toucher une matière si scélérate et infecte... En présence des émergences connues... il n'y avait d'autre parti à prendre sinon d'attendre en la plus extrême indifférence, comme nous le ferons avec constance, les nouveautés que voudra susciter la Providence de Dieu... Mais voici que, de haut, l'on nous accuse de défaut d'exactitude à remplir nos engagements et de manquement à notre parole. Persévérer dans l'indifférence devenait dès lors impossible encore que pareille imputation soit dénuée de tout fondement. Par pure charité nous avons toujours pris soin de réaliser les dépôts nécessaires... Mais oh! Dieu! cette fuite de Ferrare, cette rupture de tous les engagements avec énorme trahison, sont-ce là des raisons pour exiger de nous 64 *philippes* par an en outre de la constitution de dot? Et après avoir, pendant tant d'années, affligé la famille en sa réputation et en son nom... on veut maintenant ravir aux innocents leur part de bien! Que soit faite la volonté du Seigneur... Nous serons toujours prêts à exécuter tout ce qui est porté dans les actes.. Mais encore faut-il que Maria soit effectivement réintégrée dans un monastère et qu'elle abandonne pour toujours des idées si misérablement conçues, idées trop contraire au vrai et faisant vergogne à l'honorée mémoire de ses défunts père et oncle... Quant à ces 64 *philippes* par an, nous y pourvoirons, jamais toutefois sous figure d'obligation légale, mais uniquement à titre de simple charité, don gratuit et mouvement spontané du cœur, dans l'espoir qu'elle devienne de nouveau effectivement religieuse cloîtrée et repentie... L'obscurité du passé, du présent et de l'avenir ne me laissent nulle idée claire sinon celle de mon malheur... Du reste, ma maison ne se croira tenue de nul engagement, si la noble Dame n'est réellement et nouvellement réintégrée au monastère ou renfermée

comme religieuse en quelque autre lieu sûr où elle ne puisse ourdir d'autres machines... Tout ceci n'ayant au surplus, d'autre but que de défendre mon honneur contre l'accusation de manquement à mes promesses, je joins les preuves du paiement de la dot... par quoi l'on verra clairement la rectitude de nos procédés. »

Malgré des formules emphatiques d'appel à la Providence, voilà certes une épître que n'inspire guère la charité chrétienne ni même la solidarité familiale, car le frère qualifie le cas de sa sœur de « matière scélérate et infecte » et comme condition *sine quâ non* de quelque misérable aumône il exige non pas seulement le repentir, mais la claustration étroite de la coupable. Que si l'autorité n'obtempérait point à ces injonctions, la pauvre « moinillonne » se verrait couper les vivres.

Quant au bon Benoît XIV, tout indulgent et même favorablement « réactionné » qu'il fût à l'égard de Maria par la dureté des siens, il n'était pas enchanté de ce qu'elle avait choisi ses États pour y exécuter sa dernière frasque, celle du mariage avec ce « beau militaire » de Moroni. « Pour ce qui est de la religieuse Riva », écrit-il encore le 3 octobre 1743 au cardinal Quirini, évêque de Brescia, « vous vous plaignez de l'ambassadeur de Venise qui vous presse de lui trouver quelque place en un de vos couvents de Brescia. Mais tantôt vous vous plaindrez bien davantage de nous, car nous voulons, avec une robuste insistance, vous assaillir pour obtenir de vous la même faveur à quoi nous vous croyons obligé en conscience. Entre temps si vous n'aviez applaudi au *tout va bien* [1] du bon Mgr l'archevêque de Ferrare (que Dieu l'ait en sa grâce), celui-ci aurait mieux gardé la religieuse ; elle serait demeurée à Ferrare et ne serait point venue à Bologne nous tourmenter, et ce tourment il y a beau temps qu'il dure. Et puis, qu'a donc à faire un Bolognais [2] avec une gentille dame vénitienne? Vous êtes patricien, vous êtes noble vénète. Pour cela même soyez donc miséricordieux avec vos gentilles dames vénitiennes ! »

[1] En latin dans le texte.

[1] C'est sans doute à lui-même, *Bolognais*, que le Pape fait allusion.

Et la correspondance continue ainsi sur un ton de bonhomie familière, de conversation intime en quelque sorte, au point que la lettre ci-dessus ne porte pas l'intitulé habituel en latin. Toujours est-il qu'il faut savoir gré au cardinal Quirini d'avoir régulièrement communiqué ces « brefs » aux Inquisiteurs dans les Archives desquels ils sont demeurés.

De fait, le 15 novembre 1743, le Saint-Père écrit de nouveau à Quirini, toujours avec le même laisser-aller, mais non sans une pointe de lassitude gouailleuse à l'encontre de Maria. « En passant par Bologne, ne vous mettez pas en peine de la rechercher, à moins que vous n'ayez goût et plaisir à ouïr le panégyrique de sa conduite passée, comme aussi des injures contre ses parents. Quant à son affaire, la marche à suivre serait la suivante : Veuillez communiquer à Venise et à qui de droit la suggestion qu'il convient de faire de votre digne personne, juge sans appel de la prétention soulevée par la religieuse relativement à la nullité de ses vœux. On enverrait la postulante à Brescia pendant la litispendance et elle y serait sous notre totale juridiction : car il ne servirait à rien d'établir un bref pour l'exposer à être contesté. Si au contraire vous vous persuadez de vouloir laisser cette femme à « l'arbitration [1] » de l'archevêque de Bologne, l'indiscrétion serait poussée à l'excès et celui-ci serait réduit au point de la mettre sur une barque et de l'envoyer à Venise, chose peu flatteuse pour le décorum de la famille. Que notre bon cardinal Quirini ne titube point, qu'il ne se repente point de sa parole et qu'il nous aide, car il semble qu'il y a lieu. »

Nous voilà en présence d'un courant d'idées fort différent. D'un côté, la nonne soutient qu'obtenu dès 1739 un bref annulant ses vœux avait été subtilisé par les siens. D'un autre côté, le Pape insinue qu'il est disposé à rendre un autre bref. Mais afin que le bref ne soit point contesté, le Pontife demande au cardinal Quirini d'être le juge sans appel de sa compatriote qui serait transférée à Brescia, proposition accompagnée d'une

[1] Le texte italien porte le terme un peu inattendu de fidéicommis, lequel a paru pouvoir être représenté par le terme ici introduit.

phrase assez dure et presque comminatoire. Inversement, par l'organe de l'oncle Vincent da Riva, la famille réclame l'étroite claustration de la religieuse repentie afin qu'elle soit mise hors d'état de monter d'autres « machines ». Donnons maintenant la parole à Maria elle-même qui, de Bologne, écrivait soit aux Inquisiteurs, soit à ce même cardinal Quirini, soit à l'archevêque de Bologne, des correspondances donnant, cela s'explique, une note diamétralement opposée. Voici quelques-unes de ces lettres :

Le 30 octobre 1744, en date aux catéchumènes de Bologne, nous en trouvons une au cardinal Quirini, laquelle rentre directement dans l'argument touché par le Pape avec celui-ci : « ... Ah ! par les entrailles du Christ ne me repoussez point, et s'il était vrai que notre gouvernement vous a interdit d'être mon juge, trouvez au moins moyen de me le faire savoir... Secourez une pauvre patricienne perdue... aidez-moi *meschine* que je suis... » Ces lignes sont tracées d'une écriture agitée, inégale. Un peu plus reposée est celle de la supplique de la même date adressée aux Inquisiteurs eux-mêmes. Après s'être plainte de ce que ceux-ci auraient interdit à Quirini de le juger selon la « bref du Pape », elle ajoute : « Ne laissez point périr la malheureuse patricienne dans de pareilles angoisses. Prenez pitié de moi et par là évitez que votre droit nom ne soit plus exposé à être compromis et vilipendé. »

Puis ce sont de nouveau, le 20 novembre, des supplications à Quirini. « Comme Votre Éminence me devrait sauver par une si belle grâce, je me prosterne à ses pieds. Ne refusez point d'être mon juge car je le désire très ardemment. Ne souffrez pas que la justice de ma cause soit offusquée par mes ennemis, mes si nombreux ennemis... Ils me jetteront à terre comme ils l'ont fait déjà. Par suite des intrigues infâmes d'un moine indigne venu tout exprès à Rome, je me vois resserrée dans un monastère en deux chambres fermées à clé. J'y pourrai mourir de désespoir, ce qui déjà serait arrivé, car jamais je n'eus la vocation de la claustration... » Puis le 1er décembre suivant : « Les calamités auxquelles, toute ma vie, j'ai été en butte me font

toujours envisager le pire qui me puisse arriver... Même on a pu croire qu'avec une tasse de *mauvais café* on mettrait fin à l'affaire... On voudrait me faire rentrer à Venise et, de plus, me reintégrer à San Lorenzo où, après m'avoir tenu sept années en une chambre comme la dernière des vilaines, je fus liée par huit sbires et transportée vive en une sorte de sépulture sans aucun secours ni divin ni humain. Je demeurai là l'espace de six mois; et ce fut pour m'amener (à renoncer) à mon absolution obtenue par Clément XII... Mais du moment que vous êtes mon juge, toutes mes craintes s'effacent. J'obéirai à son ordre : je me retirerai à Brescia dans la maison de l'honnête matrone que Votre Éminence m'indiquera... Depuis un an et presque deux mois que je suis à Bologne, je crois, du reste, avoir donné des gages... En plein été je suis restée dans les deux chambres à moi assignées sans même descendre au rez-de-chaussée où je me serais moins mal défendue contre la chaleur. » Faisant materiellement contraste avec les écritures nerveuses et tressautantes de Maria, nous avons découvert de Moroni une lettre magistralement transcrite en belle bâtarde de comptable régimentaire, lettre adressée aussi de Bologne, le 10 décembre 1743 au même Cardinal Quirini et que celui-ci transmit *tout sec* aux Inquisiteurs sans y ajouter fût-ce un mot de commentaire. A voir la physionomie fière et un peu hautaine du cardinal, telle que nous l'a conservée une toile de la galerie « Quirini Stampalia » on croirait difficilement de sa part à un procédé aussi fort à la Ponce-Pilate ou tout au moins aussi parfaitement « administratif » dans ce qu'il a d'irresponsable. N'oublions pas toutefois que le bon Cardinal était sous la main redoutable de ce gouvernement vénitien laquelle s'appesantissait durement sur tous et plus particulièrement sur les prêtres. On connaît, en effet la fameuse formule « dehors les prêtres » par quoi l'on éliminait sans politesse les ecclésiastiques des Conseils de l'État dès que les délibérations commençaient.

Quoi qu'il en soit, dans sa lettre si superbement transcrite, celui qui cachette d'un lion passant sur cire rouge et signe « le colonel

Pietro Celestino Moroni » écrit au cardinal pour lui marquer combien il se félicite d'apprendre que « Votre Éminence est le juge designé de la cause de la gentille dame qui est *mienne,* car telle je l'espère bientôt... Dieu a daigné me la destiner dès le premier moment que je la vis et en tout honneur je l'épousai avec le consentement de sa mère comme aussi avec celui des frères de la susdite gentille dame obtenu, au temps de mon séjour à Venise... Ainsi nous aurons victoire : avant peu je me verrai réuni à ma femme pour vivre après tant de souffrances, pertes et dépenses supportées par la grâce de Dieu... »

Avant de reprendre l'analyse des élucubrations de notre Maria et afin de jeter quelques lumières sur ces assertions contradictoires et passionnées, revenons aux pièces de chancellerie en remontant un peu en arrière, c'est-à-dire au 16 octobre 1742, jour auquel les Inquisiteurs mandent à l'Ambassadeur près Benoît XIV : « De tout ce que Votre Excellence nous a exposé dans sa diligente feuille du 10 de ce mois, nous relevons le discours que lui a fait le Pontife au sujet de la passion de la noble dame Maria da Riva ayant fui du monastère des Bénédictines dit *del Mortaro* à Ferrare et de son arrestation à Bologne. Vous indiquez dans le même temps l'idée [qu'a le Pape] de la remettre aux mains de Mgr le Patriarche, après qu'elle aura été absoute du grave délit commis et une fois terminé le procès qui se va instruisant pour le châtiment des coupables. Votre prudence a été fort sagement inspirée en faisant au Saint-Père vos réflexions sur les accidents qui se sont succédé au regard de ladite noble dame Riva. Ces accidents nous ayant très fort impressionnés, il avait été déterminé d'ordonner à Mgr l'Archevêque de Ferrare qu'il eût à choisir un monastère pour l'y tenir recluse. Toutefois, tandis que nous apprenons que le Cardinal Secrétaire d'État a disposé le Pontife aux réflexions que vous avez faites et qu'à son tour celui-ci à fait les siennes, il se pourrait trouver quelque autre expédient. Et, comme de prime abord, nous louons votre attitude qui est telle que l'affaire l'exige,... vous devrez par les plus efficaces insinuations chercher à les

détourner [l'un et l'autre] de la pensée de renvoyer [Maria] à Mgr le Patriarche, y ayant de trop importantes considérations comme quoi elle ne doit plus revenir ici, ainsi que nous voulons supposer que cela vous aura été écrit [par ailleurs]. »

Et la Cour de Rome insistant avec de maladroits et inquiétants arguments, les Inquisiteurs ajoutent, le 7 décembre 1742 : « Le Secrétaire d'État a écrit au Patriarche que, pour parler de la même manière que le Pape, celui-ci ne veut point altérer la paix des monastères de l'État ecclésiastique. S'il est vrai que tel est le sentiment du Souverain Pontife, plus grandes et plus importantes deviennent les considérations pour lesquelles la Riva ne doit point revenir ici... Aussi bien, dans ses États mêmes le Saint-Père ne peut manquer d'expédients pour empêcher le renouvellement des scandales passés... » Et pour l'édification de l'Ambassadeur, le tribunal annexe copie de la lettre du Cardinal Valenti, [le Secrétaire d'État], au Patriarche. On y doit surtout noter cette phrase, laquelle allant contre le but de qui l'avait rédigée, avait eu pour résultat de provoquer de la part des « Trois » la nouvelle et catégorique déclaration que l'on vient de lire. « Si je m'étais bien figuré l'universel déplaisir qui aurait accueilli la nouvelle de la fuite scandaleuse de la religieuse Riva, je demeurais persuadé que vous auriez appliqué votre zèle pastoral, Illustrissime Seigneur, à plaindre le malheureux état de cette âme dévoyée. C'est de quoi je trouve la preuve dans votre lettre... Mais à vous parler franc, si sa Béatitude a dans l'esprit de ne point troubler la quiétude des monastères vénitiens... Il résulte de là que plus fortes encore sont les raisons pour lesquelles il ne veut pas altérer le repos de ceux de l'État pontifical où cette religieuse n'est point née et n'a pas fait profession. »

Pourtant, malgré le mauvais accueil fait aux premières ouvertures, Rome persistant dans ses vues, les Inquisiteurs reviennent à la charge en ces termes, le 2 décembre suivant : « Dans vos lettres relatives à la Noble Dame Riva nous lisons qu'il y a disposition de la faire reconduire à Ferrare... Nous comptons sur

votre efficace intervention pour que ce plan soit définitivement abandonné. »

En d'autres dépêches encore on revient sur ce point jugé capital, on déclare n'avoir point à s'occuper de la question de la validité ou invalidité des vœux, laquelle est de compétence exclusivement ecclésiastique, on insiste sur la préoccupation de voir l'affaire ne prendre point fût-ce *l'ombre* d'apparence d'un différend public ainsi qu'on l'a toujours évité. En effet, est-il dit textuellement, « veuillez remarquer que si la religieuse a quitté la *Dominante*, le Gouvernement n'y a point prêté les mains. D'accord avec les religieuses de Saint-Laurent, [cette noble Dame] a demandé puis obtenu du Sénat le 26 mars 1741 la permission de recourir à Rome pour implorer la permission de sortir de ce couvent et d'être transportée en quelque autre. Le 28 avril, un bref fut obtenu et, dès le 4 mai suivant, le Très Excellent Sénat le rendait exécutoire. Les choses étant ainsi, nous n'avons plus à nous en occuper ».

Si ce passage présente de la valeur vu les précisions qu'il fournit quant à diverses dates utiles à connaître, voici, du 31 juillet 1744, une dépêche des « mêmes au même », qui a semblé devoir être reproduite presque *in extenso* parce que, nonobstant certaines redites fastidieuses, elle résume l'ensemble de l'incident envisagé au point de vue de l'administration, comme on dirait aujourd'hui : « Alors que tous les motifs de religion et de piété devraient imposer la sépulture dans l'oubli de l'affaire Riva, nous sommes singulièrement surpris de voir que le Pontife lui-même l'a réveillée par un mémoire à vous adressé, mémoire tendant à rien moins qu'à exonérer l'archevêché de Bologne de l'entretien de cette religieuse.

« Lorsque cette scandaleuse affaire mit, dès l'origine, en agitation les nonnes de San Lorenzo, monastère où Maria Riva avait pris le voile, tout fut fait pour cacher une faute appelant les plus sévères sanctions. En effet, on recourut à l'autorité publique afin que, sous prétexte de maladie, un bref de Rome autorisât la Riva à passer dans un autre couvent, le repos des

religieuses et leur contact avec elle étant choses inconciliables. Le 16 mars 1740, le Sénat leur accordait les autorisations nécessaires et, le 28 avril suivant, Benoît XIV étant Pontife, fut obtenu le bref voulu avec permission au patriarche de colloquer [la pénitente] même en dehors de son diocèse. Elle alla donc à Ferrare sous la juridiction pontificale et elle y fut reçue comme fille et sujette. Mais les péripéties de sa fuite de ce monastère et son accouplement avec Moroni, ce qui constitue le délit de polygamie *similitudinaire* [*sic*], étant survenus en l'État ecclésiastique, elle et lui se rendirent dignes de censure. Nous ne saurions, dès lors, nous expliquer comment nous ferions rentrer cette affaire dans notre État. On avait cru que sans être absolument convaincu à cet égard, le secrétaire d'État était tout au moins disposé de manière favorable sous ce rapport. Le monastère [de San Lorenzo] ne se peut persuader de la recevoir, surtout après la publicité donnée aux derniers accidents. En effet quelle matière n'ont-ils point fournie aux discours qui s'en sont faits! Toutes les raisons veulent que l'on n'en parle plus. Aussi ne comprend-on point pourquoi le Saint-Père voudrait que l'on réveillât d'énormes médisances, lesquelles ne se pourront retenir, en sorte que cela viendrait à être su, avec suprême scandale de qui, peut-être, n'en sait rien encore. Si l'on met en évidence une personne qui était revêtue d'un caractère éclatant, quelle impression les étrangers n'en recevront-ils point? Si, quand même, Maria rentrait, vous voyez clairement combien misérable pourrait être la fin de tout ceci. Cependant nous ne vous marquons point ce qui précède pour que vous en fassiez usage, mais pour mettre notre résolution en le jour qu'il convient. Nous espérons donc que grâce aux talents qui vous distinguent il sera fait sur l'esprit du Secrétaire d'État et du pape l'impression qu'il convient pour que descende définitivement sous l'horizon toute pensée de faire rentrer Maria dans notre État. Nous attendons la nouvelle d'un résultat conforme à nos désirs. »

Voilà donc en présence le gouvernement de Benoît XIV qui voudrait bien se débarrasser de l'encombrante brebis et celui de la

Sérénissime République qui ne la veut nullement reprendre. On va voir, du reste, par la suite des lettres de Maria que malgré le caractère héroïque à elle astucieusement attribué par Froullay, la « seconde Judith » était, elle aussi, fort désireuse de ne point rentrer dans sa douce patrie. Ainsi à une date que nous n'avons pu dégager, mais que les documents déjà cités dégagent à peu près[1], elle écrivait de Bologne toujours au Cardinal Quirini : « On me rapporte que de forts manèges sont faits pour me réintégrer dans les domaines de Venise. Jugez de ma terreur! On m'écrit, en outre, de Rome, que Sa Sainteté ne veut plus ouïr parler de ce qui me regarde. Et, après avoir été deux mois à Rome, le colonel Moroni, à qui déjà je me suis mariée, est combattu par des pressions de tout genre afin qu'il se décide à m'abandonner. Tout au contraire, il persévère pour hâter ma cause et obtenir la tant désirée réunion à moi, sa propre femme. Après une détention d'un peu moins d'un mois, il fut gracieusement libéré de forteresse, mais avec expulsion des États de l'Église. J'avais donc bon espoir de gagner le port et me voici rejetée dans la tempête. De telles secousses m'ont prostrée sur le lit où je suis depuis huit jours, presque incapable de tenir la plume. Secourez une malheureuse qui est votre patricienne. Ah! pitié, pour l'amour de la Patrie! Ne m'a-t-elle point assez lacérée cette calomnie qui apparaîtra éclatante dans la grande vallée de Josaphat. Par pure justice accordez votre patronage à une malheureuse patricienne qui vous implore avec des larmes de sang. Dieu vous en récompensera. »

Puis, le 2 mai 1744, c'est encore un cri d'amère douleur arraché par la misère, les privations, la souffrance et la maladie. « Ma camériste et moi nous sommes réduites au dernier dénûment, surtout pour les habits. Je ne sais plus comment faire pour m'en procurer. De plus j'ai dévoré en soins, médicaments et frais de procédure une petite rente viagère que j'avais sur la *Suola di San Rocco*[2]...

[1] Cette lettre devait être du 25 mars 1744.

[2] Il s'agit de la fameuse et si riche association vénitienne placée sous le révocable de ce saint et dans le locaux de laquelle se concernant aujourd'hui encore d'inestimables œuvres d'arts.

Sans parler du blanchissage et autres menus besoins qui sont le propre de nous autres femmes, j'ai même dû engager quelque peu d'argenterie que je possédais encore et j'aurais fait ainsi cette fois encore si les soldats et les sbires ne m'en avaient volé plus de cent onces. Je n'éprouve aucune honte à vous dévoiler mes nécessités afin que vous les signaliez au Saint-Père. A son tour, celui-ci commandera la remise en mes mains de mille écus, déposés au *Monte* mais sans intérêt car, par pur caprice et sans droit, mes parents me veulent réduire à l'extrême misère. »

Mais, ce qui est le plus impressionnant, c'est, dans un moment de suprême dépression morale, l'appel à ces Inquisiteurs qu'elle devait pourtant savoir si irréductiblement hostiles; non, sans doute, par animosité ou haine personnelle, mais par préoccupation de politique ou plutôt par cette obéissance à la suprême Raison d'État, ce qui faisait d'eux les gouvernants les plus doctrinaires, et aussi les plus impitoyables jacobins si l'on peut appliquer rétroactivement pareil vocable à des hommes vivant à une époque où le jacobinisme n'était même pas soupçonné. « Je viens une fois encore implorer votre pitié paternelle... Comme je vous en ai suppliés déjà, trouvez remède à mes angoisses imméritées. On m'annonce que je devais être enfermée dans un monastère et, de plus, y être tenue étroitement resserrée en une seule chambre, afin que je ne puisse mettre en lumière la bonne foi... avec laquelle j'ai contracté mon mariage... A coup sûr mes malveillants parents intriguent pour me voir périr dans le déshonneur. C'est par suite de leurs machinations, m'a dit un Prélat, que le Sénat ne me veut même pas recevoir dans les États de la République et dès à présent me voici recluse au point de ne voir âme qui vive et de n'être autorisée à parler à qui que ce soit.

« S'il s'agissait d'un ordre de mon Prince, j'irais, obéissante et joyeuse, subir mille morts en Place Publique... Mais il n'en va pas ainsi puisque je jouis de la liberté à moi rendue par Clément XII. C'est pourquoi je ne me puis résigner à ce que soit compromis le renom si vénérable de votre justice. Une pauvre

patricienne implore à deux genoux votre pitié. A vos Excellences il appartient de faire éclater aux yeux du monde mon innocence vilipendée. Que par vous se produise ma réhabilitation et qu'il soit proclamé comme quoi, loin d'avoir fauté en ma qualité de religieuse, j'ai agi dans la plénitude de mon droit. »

Bien inutiles étaient ces supplications, car depuis longtemps déjà et malgré l'insistance méritoire du libéral Benoît XIV, la Sérénissime République se refusait d'entrer en aucun accommodement. Ainsi, dès le 7 décembre 1743, le bon Pape mandait à Quirini : « Le vieil Ambassadeur de Venise nous est venu voir. Nous parlâmes de la nonne da Riva et celui-ci me dit avoir déjà écrit à Venise. Dès qu'il aura reçu réponse, il sera temps de nous faire tenir *le bref déjà minuté.* » Mais peu après, sur un ton moitié enjoué, moitié sérieux, il reprenait : « Avant de nous quitter, l'Ambassadeur de Venise devait nous dévoiler de mystérieuses créances sur le sentiment de la République par rapport à ce bref. Effectivement il nous est venu trouver avant son départ. Il nous a chaudement recommandé un maître de chapelle, n'a point parlé du bref, n'a point parlé de la nonne, puis il s'en est allé dans la sainte paix du Seigneur! Voilà pourquoi nous nous garderons de nous hâter, d'autant que les quarantaines existantes ne permettent pas de hasarder l'envoi actuel de la religieuse à Brescia. »

On le voit, l'excellent Pontife se faisait encore des illusions, car il espérait amener la République à laisser rentrer au bercail la brebis égarée pour la remettre à son pasteur naturel le Cardinal Quirini que, on le sait, le fameux bref devait investir de la qualité de juge spécial du cas particulier de la Riva. Cependant le Pape se heurtait à une force d'inertie tellement évidente qu'il finit par railler doucement Quirini en s'adressant à lui à la troisième personne, ou si l'on veut, en lui parlant à la cantonade : « Quant au bref devant conférer juridiction au cardinal Quirini, celui-ci répond en usant de voyelles seules et omettant les consonnes, en sorte que l'on ne sait s'il veut ou ne veut point [accepter]. Mais ce que l'on sait bien, c'est que grande est la désinvolture des

parents de Maria da Riva, lesquels l'abandonnent dans le dénuement... Comment ses nobles frères ont-ils le courage de la laisser pendant plusieurs années à la charge de l'archevêque de Bologne? Jamais nous n'aurions pu nous figurer que les nobles de Terre Ferme étaient plus généreux que ne le sont les nobles maritimes de la Dominante. »

Cependant Maria avait eu l'intuition de ce qui se tramait contre elle ou même en avait été instruite; car le 31 octobre elle suppliait Quirini de ne la pas délaisser. « ... Ah! par les entrailles du Christ, ne me repoussez point. Et s'il était vrai que notre gouvernement vous a interdit d'être mon juge, trouvez au moins le moyen de me le faire savoir. Secourez une pauvre patricienne perdue... Aidez-moi, mesquine que je suis. » Et le même jour elle recourt aux Inquisiteurs : « On me rapporte qu'il aurait été interdit au Cardinal Quirini de me juger selon la teneur du bref pontifical... Ne laissez pas votre patricienne en de pareilles angoisses! Pitié de moi! afin que la réputation de votre droiture ne soit plus exposée à être compromise et vilipendée. »

Puis s'imaginant probablement que son transport à Brescia paraît dangereux à Quirini, alors qu'en fait c'est la République elle-même qui s'y oppose, elle mande à celui-ci le 16 décembre 1744 : « Si vous croyez que d'aller à Brescia pour y être jugée par Votre Éminence peut m'exposer aux menées des miens, ingéniez-vous à me faire juger sur place... Une fois la Curie illuminée sur la vérité de ma cause, Sa Sainteté pourrait se contenter de me faire rester [à Bologne] pour y être jugée après que les preuves nécessaires auront été réunies à Venise. »

Découragée des luttes qu'elle devait subir et des vaines démarches qu'elle tentait auprès du Sénat, non sans compromettre quelque peu sa propre dignité, la Cour de Rome allait enfin être amenée à dessiller les yeux de celle qu'elle avait si longtemps protégée, même après la fantaisie un peu forte de la fugue de Ferrare et du mariage clandestin à Bologne. De fait, en décembre 1744, le Pape faisait aviser Maria que « les sentiments précis de Sa Sainteté sont que vous ne devez point penser

d'aller soit à Brescia soit en aucun autre point quelconque du domaine vénitien. Le Souverain Pontife avait tout fait pour vous envoyer en cette ville et constituer le cardinal Quirini juge de votre cause. Non seulement de vive voix par son Ambassadeur mais aussi par écrit, la République a fait connaître qu'elle n'y veut point entendre. »

Si les Inquisiteurs ne se départaient point de leur irréductible opposition au retour de Maria en Vénétie, évidemment ils s'étaient émus des reproches trop fondés de basse lésinerie que le Pape adressait aux parents de celle-ci et étaient intervenus auprès d'eux. Le fait est que, le 26 novembre 1744, ils avertissaient leur Ambassadeur à Rome « qu'en annexe était transmise une lettre du noble homme Vincent da Riva qui vous envoie un ordre pour certains marchands de Ferrare d'avoir à payer soixante-quatre écus par an et en deux termes. Nous souhaitons que cette mesure produise l'effet que l'on en recherche et mette une fois pour toute fin aux contestations et à l'affaire. »

En effet, « l'affaire » allait brusquement se terminer, mais de manière aussi différente de celle qu'auraient voulue les Inquisiteurs, le gouvernement de la Sérénissime, le corps probablement presque entier de « l'irréprochable » noblesse vénitienne et quoique en termes opposés, la Cour de Rome elle-même, Benoît XIV tout le premier. En effet Venise, aurait voulu la cellule perpétuelle et Rome... tout le contraire, mais pour l'intelligence du dénouement que nous allons relater, il nous faut nous occuper du séducteur Froullay dont nous n'avons plus, depuis beau temps, eu l'occasion de prononcer le nom, fût-ce incidemment.

Il avait continué son existence habituelle, intrigaillant à droite et à gauche en faveur de sa « nonne », vendant des passes de douane, négociant des patentes de protection, et quand même, vivant en une situation pécuniaire assez peu florissante, mais gardant, cela va de soi, un brillant extérieur. Cependant, si la mort du banquier Samuel Bernard l'avait fort inquiété, s'il s'était tiré tant bien que mal de cette passe difficile, la vie quotidienne

n'était point pour lui sans à-coups. Ainsi, il s'était laissé aller, sans doute par galanterie, à louer certains « locaux », très probablement quelque villa suburbaine à cette « gentille dame » Dolfin du couvent de San Zacaria que nous avons vue avec lui en coquetterie réglée. Mais on l'entendit plus d'une fois se plaindre des dépenses qu'entraînait cette location surtout pour les chevaux.

De plus, pour tardive qu'elle eût été, son entrée solennelle n'avait point été sans entraîner de grands frais, ce qui lui avait causé de nouveaux soucis.

Enfin et c'était là le comble, alors qu'il s'était vanté de faire rompre les vœux de sa « moinillonne », alors que, même, on l'a vu, un bref aurait été obtenu à cet effet dès 1739, la famille, le gouvernement, peut-être le corps presque entier de la noblesse ayant conspiré là-contre, le bref avait été subtilisé sans cérémonie. Maria s'était donc trouvée réduite à demander comme insigne faveur son simple transfert dans un autre couvent pour se soustraire aux avanies dont elle était abreuvée par ses proches et par ses « consœurs », comme aussi pour mettre un terme aux criailleries de tous, seule la pauvre et courageuse Cecilia Barbaro étant demeurée fidèle à son amie.

Dès avant ce temps-là, c'est-à-dire vers la fin de 1737 ou le commencement de 1738, Froullay toujours en l'air avait donné, dans sa conduite, des marques de déséquilibre. Ainsi, un beau jour, la fantaisie lui prit d'entrer tout masqué dans l'église de Sainte-Marguerite. Malgré la liberté qui régnait à Venise en ces sortes d'affaires, les converses précisément occupées à nettoyer et mettre en ordre le temple, en furent étonnées, presque scandalisées de sorte qu'elles lui en firent l'observation. A quoi il répondit tranquillement : « J'ai donné rendez-vous ici à un autre masque et je l'attends. » Ce masque ne vint point, du reste, et cette incartade s'ébruita.

Plus tard, probablement après le départ de la moinillonne pour Ferrare, l'Ambassadeur de Sa Majesté Très Chrétienne en serait venu à se donner en spectacle par de bruyantes excentri-

cités, du moins si l'on doit croire certain anecdotier plus concis que documentaire. Par exemple, il n'était pas rare de rencontrer notre diplomate sur la place Saint-Marc en pelisse de fourrure au grand soleil d'août et réciproquement de l'y voir grelotter sous la bise hivernale en léger habit de soie claire. Aussi les langues des commères se donnaient-elles carrière et on les entendait dire entre elles : « Voilà ce que c'est que de débaucher les filles des couvents. Le bon Dieu l'a puni en les rendant *toc toc.* »

Il ne l'était pourtant point tant que le pouvaient laisser supposer ces singularités, car, malgré le préjudice qu'aurait pu et dû lui causer le scandale dont il avait été l'auteur responsable, scandale ayant porté la République à dire que « s'il voulait quitter Venise, il en était bien maître, le Cabinet se bornant à la conscience de n'avoir fait là-dessus aucune ouverture », sa mission officielle allait s'achever non seulement sans encombre, non seulement dans des contitions régulières, mais même avec honneur et distinction. Ainsi, le 11 décembre 1742, Froullay prenait congé du Doge en audience solennelle et, fidèle à la phraséologie officielle, il ne manquait pas de remercier avec emphrase pour « tant de démonstrations de bénignité remarquable reçue de ce Gouvernement au cours tout entier du ministère qu'il avait soutenu ». A son tour pour le récompenser de ses bons services publics, et plus encore de son irréprochable conduite privée, la République lui fit don d'un collier d'où pendait une médaille d'or avec le lion héraldique de Saint-Marc, le tout d'une valeur de mille écus vénitiens de banque, sans préjudice de six cents ducats en pièces d'argent. Le secrétaire Le Blond de qui le nom a été incidemment cité au nom de ce récit, recevait lui aussi un collier de trois cents écus.

Ce que devint Froullay ultérieurement, c'est ce que nous nous réservons de faire connaître à notre retour en France comme aussi d'étudier son « affaire » au point de vue adopté par notre office des Affaires Etrangères, car si les archives vénitiennes nous ont fourni en abondance des documents précis, précieux,

la plupart inédits, surtout les trois billets autographes de la « monaca », il faut bien reconnaître que la question a été envisagée en regardant au travers de la seule lorgnette vénitienne. Il serait curieux maintenant de recourir à l'optique de Versailles et c'est ce que nous nous proposons de faire quelque jour si Dieu nous prête vie.

Pour le moment nous voulons essentiellement appeler l'attention sur la date du 2 décembre 1742 qui est celle de la fin de la mission de Froullay et, partant, à peu de jours près de son départ de Venise.

Or, il convient de le remarquer, c'est deux mois à peu près avant cette époque-là, qu'ayant été antérieurement transférée à Ferrare et n'ayant plus de raison de rester, fût-ce platoniquement, fidèle à son amoureux, qu'elle ne verrait plus jamais, Maria toujours fantaisiste, passionnée, excitable, nonne de pure forme et nonne mal gardée, dut ébaucher sans scrupule son nouveau roman avec Moroni, le premier roman l'ayant gaillardement préparée à en commencer, avec plus de rouerie, un second, aguerrie qu'elle était aux expédients comme aux aventures. Cela dit, prenons définitivement congé de Froullay et revenons aux dernières péripéties subies par notre moinillonne.

Si elle criait misère, si elle faisait montre héroïque de soumission aux ordres de son Prince au point d'être « prête, sur un signe de lui, à subir mille morts en place publique », tout cela, on va le voir, n'était que jeu joué pour mieux cacher son secret dessein.

De son côté, voyant qu'il ne pourrait plus se débarrasser de l'encombrante amoureuse, sachant aussi que la Sérénissime ferait bon marché de ses brefs, Benoît XIV, le Pape des philosophes et peut-être aussi le philosophe des Papes, devait céder au désir de briser, « par inadvertance », la cage ouverte afin que l'oiselle se pût envoler.

Tandis que pendant près de cinq ans son prédécesseur, Clément XII, et lui plus encore avaient mis tout en œuvre, brefs, démarches, correspondances, entretiens diplomatiques, pour

obtenir d'abord le transfert à Ferrare, puis l'annulation éventuelle des vœux, puis des subsides pécuniaires, puis le jugement par le cardinal vénitien Quirini du fameux procès en bigamie « similitudinaire » avec rentrée de l'inculpée en Vénétie, le fort peu répressif mais très fin Benoît XIV usa d'une malice innocente et pourtant efficace. Il signifia nettement à Maria qu'elle devait renoncer à l'idée de rentrer dans son pays, ce qui équivalait à lui laisser entendre qu'étant donnée l'attitude de la Sérénissime, et l'hostilité ouverte de sa famille, une prison conventuelle à vie serait son partage soit à Bologne soit dans quelque autre bien des États de l'Église. Froullay avait quitté Venise depuis la fin de 1742... Alors Maria n'avait pas beaucoup tardé à s'envoler de Ferrare et à se consoler avec Moroni... Traité avec une rigueur toute d'apparence, arrêté pour la forme à Bologne et bientôt relaxé, celui-ci, dès le 10 décembre 1743, affirmait sa conviction qu'un avenir prochain le réunirait à l'épouse légitime que le ciel qui lui avait destinée « depuis toujours ».

Le fait est que, le 26 janvier 1745, Maria décampait. « Partie sans adresse » dirait aujourd'hui l'humble facteur de la poste. Où elle alla, où elle se fixa, comment elle vécut, avec qui, de quelles ressources, c'est sur quoi plane jusqu'ici encore et a toujours plané le plus absolu mystère. Ce qui semble non douteux c'est le rôle joué par le « bon » Pape. Témoin, sous la date du 13 février 1745 [1], dans une dépêche des « Trois » à l'Ambassadeur de Venise à Rome, cette phrase où il y a beaucoup de *du* et de *de*. « La nouvelle donnée par Votre Seigneurie dans sa lettre du 6 du mois dernier au sujet de la fuite, du refuge de Bologne, de la Noble Dame de Riva est signe manifeste qu'elle n'était point gardée comme elle le devait être. Nous avons compris le reste d'après ce qui a été dit des diligences apparentes qui auraient été faites en vue de son arrestation. Pour notre édification, nous attendons d'être renseignés sur les discours qui se sont faits, se

[1] Inutile de noter à nouveau que *more venoto* ce document est daté non de 1745 mais de 1744.

font ou se feront là-dessus en votre résidence, comme aussi sur ce qui s'ébruiterait de la route qu'elle aurait prise. »

Un peu plus tard, au cours d'une audience pontificale relative à ce nouvel incident, il fut fait à l'agent diplomatique de Venise « des confidences qui donnent fort à réfléchir et auxquelles celui-ci répondit avec une opportune prudence ».

Quoi qu'il en soit, si l'on est dans l'absolue ignorance tant des procédés employés pour sortir de Bologue que pour atteindre une résidence restée inconnue, il est probable qu'en cette résidence, qu'elle fût seule ou accompagnée de son « mari » qui l'aurait pu rejoindre, Marie dut s'appliquer à faire perdre ses traces et surtout à ne point éveiller l'attention car, l'histoire le prouve, la République avait la main longue et savait joindre partout ceux qui lui portaient ombrage. Il est vrai, en ce qui regarde Maria, les gouvernants avaient atteint leur but qui était de se débarrasser d'elle sans assumer de responsabilités sous prétexte que, le délit étant « ecclésiastique », l'autorité civile ne pouvait intervenir. Ce but ayant été atteint, d'un côté par la résistance passive du Tribunal suprême, et, de l'autre, par la connivence presque prouvée de la Curie ou mieux de Benoît XIV lui-même, la République n'avait donc aucune raison de rechercher Maria, étant donné surtout qu'à toute époque on avait eu pour unique préoccupation d'étouffer son affaire et plus exactement d'éviter, autant qu'il était possible, le scandale public.

Quelque vagues que soient les indications relatives à ce dénouement final, nous avons la preuve que tout avait été préparé à loisir, en pleine liberté d'action et de réflexion. En effet, plus que probablement Maria rédigea avec la collaboration de quelque conseiller légal un long manifeste justificatif de sa conduite et écrivit au Pape lui-même. Lettre et manifeste ne portent point de date, mais il est évident que l'un et l'autre sont postérieurs au 26 janvier 1745, date de la fuite de Bologne, car, on le verra tout à l'heure, notre aventureuse défroquée a soin de constater au début de son mémoire qu'elle est parvenue au lieu qu'elle s'était « fixée d'avance ».

Et maintenant les faits exposés jusqu'ici mettant au point l'auto-biographie et l'auto-justification de notre héroïne, il aparut opportun de résumer le premier de ces documents lequel est fort développé puis de donner traduction complète du second : voici d'abord le

*Manifeste fait par moi*
*Maria de Riva noble vénitienne.*

C'est un devoir pour chacun de nous et plus encore pour les personnes nées de justifier leur conduite. Je le vais faire avec l'aide de Dieu, afin de montrer que seule une étroite nécesité m'a contrainte à une décision si épineuse que, loin de penser à l'exécuter, je n'en aurais pas même eu l'idée en rêve. Lui qui sait l'intrinsèque de chaque humaine nature, Notre-Seigneur a eu compassion de mon âme en me fournissant les moyens, non seulement de pouvoir sortir des catéchumènes de Bologne où, paternellement, le Saint-Père m'a soufferte pendant plusieurs mois, mais encore de rejoindre sans encombre l'endroit où j'avais décidé de me rendre. Certes il y a là un vrai miracle, car faible comme je suis, j'aurais du périr au cours d'un si long voyage effectué en une si dure saison. Le fait est qu'en la compagnie du seul gardien de cette maison-là (les Catéchumènes), lequel ému de mes misères et touché de la seule grâce de Dieu, se relâcha de sa rigueur et s'associa à ma pensée, je me mis en route pour atteindre la localité où je m'engage à vivre comme fille de la Sainte Église jusqu'au jour où, dans sa justice, il plaira au Saint-Père de m'unir à mon mari.

Passant à faire connaître mes très justes raisons, je dirai que j'ai été presque la seule créature qui n'ait point joui de ce libre arbitre que Dieu, en sa charité, concède à tous les humains, car j'ai été cloîtrée dès mon âge le plus tendre et rendue esclave de la volonté des autres, de ceux-là surtout qui, par loi, ne me la devaient point imposer. Comme demeurèrent vains tous les efforts faits pour m'entraîner à la profesion monastiques, car je n'y eus jamais vocation on me contraignit à un acte purement extrinsèque que je fis par force. C'est ce que l'on connut sur-le-champ car, en présence du curé Tomasoni, de Donna Cécilia Barboux et d'autres personnes, je fis protestation immédiate, déclarant que des veux je n'étais point pour en faire.

C'était m'exposer à perdre mon corps et mon âme, celle-ci j'ai toujours eu souci de la sauver comme rachetée de précieux sang de Jésus-Christ. Aussi je songeai immédiatement à recourir au Saint-Père

Clément XII, d'heureuse mémoire, pour qu'il m'affranchît des vœux apparents qui me tenaient sujette à la condition monastique. Ému de compassion, le Pape émit l'indult de Pénitencerie par quoi je fus absoute de cette apparence avec faculté de rentrer dans le siècle. Consigné à Son Excellence Marie Forcarini, alors Ambassadeur de la Sérénissime à Rome, ce bref fut transmis par lui au Sénat. J'en reçus aussitôt des félicitations notamment de feu mon oncle Vincent da Riva qui me régala d'un plat de poisson fin. Bien plus les nobles hommes Francesco Bettoni et Andrea Frippo me félicitèrent, ce dernier confirmant par ses lettres que le bref était parvenu et avait été lu au Sénat. Sur cet avis, je dépouillai immédiatement l'habit religieux et je revêtis des habits séculiers. A qui ni le Patriarche ni les religieuses de San Lorenzo ne firent nulle opposition pendant près de deux ans. Bien plus, ces dernières me restituèrent la dote conventuelle, ce qui est authentiquement prouvé.

Ainsi déliée de vœux simplement apparents car je n'en avais jamais fait de réels, je résolus de me libérer à la fin des cruautés continuelles et des tyrannies inouïes dont usaient à mon égard les religieuses de San Lorenzo pour m'empêcher de jouir de la liberté que m'avaient concédée Dieu et le Saint Pontife. Celles-ci en arrivèrent jusqu'à me renfermer dans une sorte de sépulcre, où pendant près de six mois je demeurai privée de tout secours humain et divin. L'ayant su, mes parents résolurent de me transférer au monastère du *Mortono* de Ferrare, et non de me recevoir en la maison paternelle, selon mon désir. Ils payèrent même le voyage des deniers de ma dot restituée, deniers dont ils n'auraient pu disposer si mon état de séculière n'avait été prouvé. Au couvent même, je vécus en la même liberté que les pensionnaires, payant tous les mois ma pension, selon les ordres qu'en donna aux religieuses Mgr l'archevêque Barbarini. C'est dans cette certitude de ma liberté que j'en vins à donner parole de mariage au colonel Pietro Moroni, sous réserve d'aller à Venise solliciter le consentement de mes parents. C'est ce qu'il fit, comme j'en eus la nouvelle par diverses lettres de ma mère en l'une desquelles je reçus sa bénédiction, ce à quoi elle n'aurait jamais condescendu si elle ne m'avait pas sue libre de pouvoir contracter des épousailles.

Je demandai alors à Mgr Barberini l'autorisation de quitter le couvent. Mais comme, par suite de ses desseins politiques, il ne s'y voulut point résoudre, je pris moi-même cette autorisation et me transportai non en pays hérétique, mais à Bologne ville rejette du Saint Siège pour le spirituel et le temporel. Ayant retrouvé là le colonel Moroni je l'épousai dans la forme militaire, en présence du curé et de

témoins, selon le rite de la Sainte Église Romaine. Et dans le temps que je croyais pouvoir vivre calme et tranquille avec le mari que Dieu m'avait accordé, je fis nouvellement nauffrage en une mer d'incroyables angoisses. On me sépara de lui et, pendant vingt-sept mois, je vécus prisonnière à l'évêché et aux catéchumènes de Bologne. Alors le Pape commenda d'instruire mon procès : mais malgré mes sollicitations, on ne vint jamais là-dessus à aucune résolution. Puis après ces vingt-sept mois de captivité soufferte, Mgr Millo, Dataire, arriva de Rome m'intimer, de la part de Sa Sainteté, l'ordre de passer dans un monastère où je serais confinée dans deux chambres. Sur mes instances et observations, Mgr le Dataire commanda en sa grande charité chrétienne, que fût suspendue l'exécution de cet ordre. Mais le Pape résolut de nouveau de me tenir recluse soit à Fenza, soit à Bologne parce que ma cause se devait traiter devant son éminence Doisa, Légat. J'en atteste le nom de Dieu, bien que tout entière je répugne à la claustration, j'aurais accepté très volontiers un tel parti notamment parce que j'y reconnus la suprême clémence de Sa Sainteté. Mais, pour mon profond malheur, je ne pus, à aucun compte, accepter pareil ordre et je dus désespérement exécuter le parti de m'ôter de Bologne. Songeant que le faible revenu de soixante-huit écus annuels servi par ma famille pour subvenir non seulement à mes besoins, mais à ceux de ma caméristé ne pouvait suffire non pas à mon entretien, comme il convient à une dame, mais même à celui de la plus modeste des femmes; me trouvant sous clé dans un monastère, sans aucun secours, avec la cruelle défense de disposer du reliquat en deniers déposé au Mont de Piété; me voyant placée dans l'impossibilité de faire apparaître le bien fondé de ma cause; me voyant absolument nue car, depuis longtemps, j'avais consommé, vendu tout mon avoir pour mes indispensables besoins, pour les lourdes dépenses du procès; me rendant compte que sans deniers, je n'aurais pas pu commencer ce procès, bien loin de voir jamais la fin de ma très juste cause, toutes réflexions si naturelles à n'importe quelle créature en ce monde; je consultai par lettres des personnes sages chez qui n'est point éteinte la charité chrétienne. Alors, sous l'escorte divine, je m'en fus avec la pensée définitivement arrêtée de ne me plus mouvoir du lieu où présentement je me trouve, avant que, dans très droite justice et paternelle piété, le Saint-Père ne m'ait réunie à mon mari. C'est tout ce que je désire et espère de sa suprême clémence comme Père plein d'amour et vice-Dieu de la terre.

Grâce à cette mienne sincère justification j'espère obtenir auprès de

tout le monde une bénigne compassion pour la si juste résolution prise.

La lettre au Pape Benoît XVI étant beaucoup moins longue et sensiblement plus suggestive à certains égards, en voici comme on l'a déjà promis, la traduction exécutée aussi littéralement et fidèlement qu'il a été possible :

Très Bienheureux Père,

Pleine de confusion et de rougeur, me voici prostrée à vos pieds très saints pour implorer pitié, compassion et pardon. Je sais et connais d'avoir peut-être mérité votre corroux, pour le pas que j'ai fait intempestivement et contre tout devoir. Oui, Saint-Père, je mérite votre colère. Mais si, avec votre coutumière et ineffable bonté, vous donnez une bénigne réflexion à mes malheurs, vous m'estimerez digne de votre commisération et vous amolirez votre rigueur selon les actes accoutumés de votre piété. Ne regardez donc point votre fille comme un juge sévère, mais bien avec les entrailles de votre pitié, puisque Dieu vous a intitulé par le réconfort des âmes affligées, comme est la mienne, laquelle tout entière se jette dans vos bras en vous demandant salut, pardon et secours. Je suis votre enfant : ne me refusez pas. Sauvez cette âme qui est entre vos mains et y restera jusqu'à ce que vous lui offriez des effets de cette clémence qui, en vous, ne sait jamais dire assez. J'ai fait l'épreuve de votre magnanisme et pitoyable cœur pendant l'espace de si long temps que vous m'avez supportée à Bologne avec tant et de si incessants bienfaits, spécialement par les dernières propositions à moi faites de pouvoir rester à Bologne sous la juridiction de Son Excellence Doria. C'est à quoi depuis tant de temps j'espérais et je n'aurais eu rien si fort à cœur que de demeurer là. Dieu sait et tout Bologne aussi avec quelle consolation j'en reçus l'ordre lequel fut de votre part une grâce suprême et spéciale, raison pour laquelle je ne prononçai jamais assez votre paternelle clémence. Réfléchissant donc sur les moyens que j'aurais eu de mener mon procès, je trouvais que la seule attribution de 68 écus par an, avec la charge d'une caméristé n'était même pas suffisante pour vivre, loin de pouvoir me permettre de conduire ma cause. C'est pourquoi, Très Saint-Père, je voulus écrire à Venise pour tenter de faire augmenter cette allocation, fût-ce avec le pacte qu'au cas de ma mort, la portion congrue que je sollicitais serait reversée à la caisse : mais en vain. Il me fut répondu que je ne devais plus rien

espérer, car me donner ces 68 écus était une grâce suprême, et, pour moi, il n'y avait d'autre remède que de vivre recluse en mourant pour ainsi dire de faim. Ainsi, par manque d'argent, je n'aurais jamais pu voir le triomphe de mes raisons. En recevant une telle réponse, je demeurai hors de moi-même et, comme femme désespérée que j'étais, je résolus de partir de Bologne, non certes, Très Saint-Père, par manquement au respect que je vous dois, car pendant vingt-sept mois, j'ai donné des preuves de mon obéissance et résignation à vos très saintes volontés; mais par le désepoir en lequel je me trouvais, voyant que dans aucun cas je ne pouvais voir la fin de mon affaire. Et ainsi, embrassant cette résolution, je me transportai en ce pays, où je proteste, mon Très Saint-Père, de vouloir vivre et mourir en vraie chrétienne, catholique, apostolique, romaine. Attendant de vous seul mon relèvement d'un acte de commisération du Vicaire du Christ que vous êtes sur la terre, je vous renouvelle avec la plus humble supplication la demande de pardon du pas que j'ai entrepris et la libération de mon âme et de mon corps qui vit *(sic)* dans les plus grandes angoisses par la seule crainte d'avoir perdu la faveur de mon souverain juge. Cependant j'espère qu'à l'exemple d'un Dieu uni à vos entrailles, affectueuses, vous en arriverez à me grâcier.

Avec l'hommage le plus respectueux de déférence, je viens baiser vos très saints pieds.

De votre Sainteté, l'humble, dévouée, respectueuse, obéissante servante et fille.

Maria da Riva.

Voilà deux écrits qui ne sont point des modèles de style, tant s'en faut, la lettre au Pape surtout. Ainsi, malgré notre souci de nous tenir très près du texte, nous avons dû, dans cette dernière, couper les périodes filandreuses, sans fin, ponctuées en dépit du sens commun. Puis on y trouve quelques phrases vraiments désopilantes; celle entre autres où il est parlé de l'âme qui se jette dans les bras du pape; et ailleurs, d'un Dieu uni à vos entrailles affectueuses, ce qui ne manque pas d'un ragoût imprévu.

Malgré tout, le manifeste et la lettre dénotent une adaptation très avertie. Examinons brièvement le premier et la seconde.

Constituant une sorte d'apologétique adressée au public en

général, ce manifeste, bien entendu, ne dit pas un mot des motifs véritables, l'intrigue avec Froullay, qui provoquèrent à l'encontre de la « moinillonne » certaines mesures disciplinaires dont celle-ci ne manque point d'exagérer la sévérité. Toutefois, cette réserve faite, il se dégage des nombreux documents de si diverse origine analysés au cours de notre étude que Maria da Riva ne s'écarte pas sensiblement de la vérité dans son « manifeste », où l'affaire est reprise dès l'origine, parce que notre Maria est censée s'adresser à des personnes mal ou point renseignées. Ainsi, après avoir affirmé qu'à l'estime de sa propre conscience, ses vœux étaient nuls et non avenus, qu'elle avait toujours protesté contre, car tout son être répugnait à la claustration imposée par une égoïste famille dans des vues de sordides intérêts; après avoir mis en avant l'impossibilité de voir aboutir son procès faute d'argent, après avoir exposé la piteuse misère en laquelle les siens la laissaient croupir, fait patent et avéré, la pauvrette ne manque pas de se plaindre amèrement des sanglantes avanies que lui faisaient subir ses « consœurs » de San Lorenzo, fait non moins patent et non moins avéré. Puis, ce qui semble également acquis, il est parlé du bref pontifical annulant les vœux, bref subtilisé par le gouvernement vénitien sous la pression de la famille qui voulait à tout prix pour le reste de ses jours ensevelir Maria vivante dans un cloître. Alors celle-ci présente sa fuite de Ferrare comme une peccadille, et son mariage « militant » avec Moroni comme parfaitement légitime et valide puisque, n'ayant jamais existé au point de vue du for intérieur, le lien monastique avait été effectivement dissous en tant que besoin par la seule autorité qui en eût l'exclusif et absolu pouvoir.

Après cette énumération de circonstances opportunément sélectionnées, circonstances toutes vraies dans leur matérialité, mais habilement mise en valeur par des préteritions intelligentes telle, on le répète à dessein, celle relative à l'érotique, gastronomique et pécuniairement fructueuse liaison avec Froullay, la nonne estime avoir pleinement établie la justification de sa con-

duite. Aussi, sans phrases, sans circonlocutions, en un verbe court et catégorique, elle déclare que la permission de quitter Bologne lui ayant été refusée, elle l'a prise.

Seulement il y a un petit détail assez original, très significatif aussi, et qui passe presque inaperçu parce qu'il n'y est fait allusion qu'une seule fois et en passant. Ce détail c'est le départ du refuge de Bologne en compagnie du Père Gardien de cet établissement. De deux choses l'une : ou ce Père Gardien fut autorisé par ses supérieurs à conniver avec la fugitive jusqu'au point de prendre la clé des champs, ou celle-ci parvint à le séduire, ou mieux encore à le corrompre. Encore que, d'après l'opinion des Inquisiteurs d'État, opinion rendu plausible par l'étude attentive du « dossier » il y ait lieu d'admettre que le gouvernement pontifical ferma les yeux, laissa faire et même facilita le départ qui l'ôtait d'un embarras, il y a loin de là, certes, à un ordre ou même à une suggestion, à une insinuation, pour discrète fût-elle, des supérieurs ecclésiastiques à un de leurs subordonnés. Pareille supposition est démentie par la politique constante de l'Église, laquelle, plus encore que les pouvoirs laïques, est jalouse de sauvegarder les principes de discipline. Or ne serait-ce point ébranler ceux-ci jusque dans leurs fondements que d'encourager, pour indirectement que ce fût, un homme portant l'habit religieux à quitter le couvent dont il a la garde pour faire escorte à une moinillonne fornicatrice, puis mariée en dépit des canons, sous le coup d'un procès canonique et enfin soumise à une pénitence claustrale?

A notre avis, devenue très experte en l'art d'enjôler les hommes, Maria se donna pour tâche de gagner celui-ci, chose relativement facile, car ce gardien ne devait être ni grand clerc ni d'esprit fort subtil. Des plaintes émues habilement entremêlées de phrases pieuses produisirent certainement sur ce cerveau l'effet qu'en attendait la « ci-devant » bénédictine de San Lorenzo. Et comment croire qu'il en pût aller autrement, puisque le bon Père, en quittant la maison qu'il eût dû garder, s'interdisait, à coup sûr, toute possibilité de rentrer dans les

États pontificaux où il se serait évidemment exposé à de sévères répressions. Ne pouvant, toutefois, éclaircir pleinement ce point, force est de le laisser dans le doute comme, d'ailleurs, y demeure et y demeurera probablement toujours le dénouement final de notre roman monastique.

Dans tous les cas, si la lettre au Pape ne contient nulle allusion au compagnon de route que Maria s'était assuré, il est à noter que la forme en est très différente de celle du « manifeste ». Tout d'abord, il n'est point parlé des diverses phases de l'affaire ni même de la nullité des vœux, choses parfaitement connues en haut lieu. Par contre, alors que, dans son autre justification Maria dit tout net et en manière de bravade que, la permission de quitter Bologne lui étant refusée, elle l'a *prise*, cette foi le ton change radicalement et notre héroïne « pleine de honte et de confusion se prosterne aux pieds du Saint-Père en implorant son pardon pour le pas qu'elle a fait contre tout devoir ». Nous sommes loin des formules tranchantes du mémoire. Puis sachant à coup sûr combien le bonasse Benoît XIV avait été indisposé par les duretés surtout financières de la famille à son égard, Maria insiste sur la misère à quoi elle était réduite. C'est donc, selon elle, l'impitoyable refus des siens de lui allouer aucun subside supplémentaire qui la désespéra et lui troubla l'esprit au point de lui faire prendre la résolution que l'on sait et qu'autrement elle n'aurait jamais prise.

Mais ici, encore, n'est-il point naturel de se demander jusqu'à quel point n'était pas feint le manque de ressources d'une personne qui, prétendant avoir à peine de quoi manger, trouve le moyen de déguerpir tout à coup, non pas seule, mais avec un religieux et peut-être cette fidèle caméristé dont il est maintes fois parlé. Encore que manifeste et lettre parlent d'une réunion future lorsque le Pape l'aura permise et sanctionnée, ne peut-on point normalement aussi supposer qu'en route le galant colonel Moroni rejoignit son « épouse » ? Quoique ce soit là une pure supposition, elle ne semble pas invraisemblable à beaucoup près.

Aussi bien, l'affaire allait être classée comme on dit en style

administratif, car elle fut close en effet par deux communications des Inquisiteurs au Podestat de Brescia, communications postérieurement auxquelles le silence le plus absolu se fait et quelques recherches que l'on est tentées, celle-ci n'ont plus révélé l'existence d'aucune pièce concernant soit Froullay soit Maria de Riva. En outre de ces deux communications, seule celle du 14 mars 1745, c'est-à-dire la plus ancienne en date des deux contient quelques données utilisables. En voici la traduction.

« Nous ne savons avec quel fondement il court quelque rumeur que la Noble Dame de Riva au sujet de laquelle naquirent les complications peut-être de vous connues, aurait pu être en liberté par la congrégation à laquelle on la destinait et que, par le Pontife lui-même, sa profession monastique aurait été déclarée non valide. Conséquemment elle aurait pu se réunir à ce personnage avec lequel avait eu lieu mariage, après qu'elle fut sortie du couvent de Ferrare, où elle fut colloquée. M. le Cardinal Quirini étant alors à Rome, ce qui s'est passé lui peut être connu; nous croyons, afin d'être éclairés, devoir appeler votre attention, nous souhaitons conséquemment que connue de vous-même, par le simple motif d'une curiosité toute personnelle, et sans laisser jamais apparaître d'y avoir été en quoi que ce soit excité, vous cherchiez de le faire se déboutonner pour savoir les dernières circonstances de cette affaire, spécialement sur le point de la prétendue invalidité de la profession que fit la Noble Dame à San Lorenzo et de la réunion à ce mari dont il a été si bruyamment parlé. Tout ce que, en employant votre prudente dextérité, vous parviendrez à découvrir, vous nous le ferez connaître selon votre habituelle diligence. »

Quels furent les résultats des discrètes investigations du Podestat, l'on aurait été non moins aise que curieux de le savoir : mais plusieurs fois « barboté » le dossier ne contient aucune correspondance de ce Podestat. Non que celui-ci n'ait point répondu, car le 23 mars, il est remercié de ses diligences avec le Cardinal Quirini, diligences faisant « bien apercevoir en quels termes se trouve l'affaire ». Cette phrase énigmatique et brève

fait d'autant plus regretter la perte du rapport visé que sur les deux points touchés, ce rapport semble avoir parfaitement édifié les Inquisiteurs, car ils terminent leur laconique épître par des remerciements au magistrat provincial pour le concours utile qu'il a porté.

Combler de pareilles lacunes étant impossible, nous voilà donc arrivé au terme de la tâche que nous nous étions proposé d'accomplir. Toutefois cette tâche demeurerait incomplète et dénuée de conclusion morale, si l'on n'essayait de dégager au moins dans quelque mesure, le caractère des deux principaux personnages et, en manière de conséquence, la somme de leurs responsabilités respectives dans le scandale qu'ils ont provoqué.

A notre connaissance, un seul auteur [1] avait traité jusqu'ici, assez brièvement du reste, l'aventure de Froullay et de Maria da Riva : toutefois non seulement il n'a point cherché à fixer ces responsabilités, mais même très probablement sans propos délibéré, il semble les avoir fait peser peut-être un peu plus qu'il n'est séant sur le seul Froullay.

On l'a vu au cours de ce récit, nous sommes loin de nous être montré indulgent pour cet Ambassadeur faisant trafic de ses privilèges et de sa charge, pour ce mari infidèle et pour ce petit maître quinquagénaire qui connaît les parloirs monastiques pour y mettre à mal les « timides moinillonnes ». Même si tant est que notre homme ait voulu excuser sa conduite à Paris en salissant la réputation de Maria auprès du Garde des Sceaux Chauvelin, son ministre et son ami, c'est là, il le faut bien dire, une conduite indigne non seulement d'un gentilhomme, mais encore d'un galant homme. Toutefois, on l'a déjà marqué plus haut, nous n'avons pu étudier l'aventure que d'après le point de vue vénitien alors que, pour être assuré d'arriver à des conclusions vraiment impartiales et objectives à la fois, il faudrait savoir comment cette même aventure fut jugée à Paris.

Sans doute, dans leur pruderie et leur indignation de com-

[1] *Futin,* déjà précédemment cité en note.

mande, les « Trois » établissent un rapprochement fort défavorable entre la « pureté » des mœurs vénitiennes et la corruption de celles de France, corruption telle, à les entendre, que les incartades les plus fortes avec des moinillonnes ne provoquaient guère l'attention, moins encore de scandale chez nous, par l'habitude que l'on avait de les voir fréquemment se répéter, tant les mœurs étaient relâchées. Si, malheureusement, on ne saurait sans aller contre une vérité historique trop fâcheusement avérée, nier que ces mœurs fussent fort peu exemplaires, nous l'avons vu, il s'en faut bien que les couvents de Venise fussent peuplés de dragons de vertus, et les témoignages invoqués à cet égard ne sauraient être révoqués en doute. Quant à la population laïque elle-même, elle était si profondément corrompu au dix-huitième siècle, si vautrée dans la plus basse débauche, si avilie par les orgies nocturnes, par le pullulement effréné des courtisanes, sorte d'institution d'État, par la fréquentation du *ridotto, la casa del diavolo* et des cafés où l'on jouait un jeu d'enfer, par l'usage presque permanent du masque autorisant les licences les plus dévergondées, que tous les écrivains ont vu dans cette corruption générale et profonde les symptômes précurseurs des déchéances dernières, lesquelles allaient, à brève échéance, entraîner la disparition de la glorieuse et millénaire République, déchirée par l'éperon du « Corse aux cheveux plats ».

Si donc Froullay n'était ni délicat, ni continent, ni scrupuleux, le milieu dans lequel il évoluait n'était point fait pour le forcer à pratiquer, au moins par respect humain, des vertus dont il n'avait pas cure. Peut-être alléguera-t-on que même au point de vue professionnel notre diplomate était un piètre sire puisqu'il trafiquait de sa situation officielle et s'assurait ainsi un « casuel » (c'est, on l'a vu sa propre expression) fort peu avouable. Mais là encore, il faut, pour juger les faits, se reporter aux habitudes de cette veule époque où, plus un emploi public était élevé, plus il semblait naturel que celui qui en était investi lui fît rendre des profits interlopes. Puis, au cas particulier, l'Ambassadeur de France n'était pas le seul à trafiquer de sa *lista* : ses collègues

agissaient de même, sans scrupule ni vergogne jusque-là que, dans son propre Palais, le nonce Pontifical tenait un cabaret où se débitait à tout venant le vin entré en franchise, grâce aux privilèges de cette même *lista*.

Et maintenant si nous revenons à Maria, la pauvre nonne peut à coup sûr invoquer mainte circonstance atténuante.

Mise au couvent depuis quatre ou cinq ans, cloîtrée de force à seize, mais prime-sautière, enjouée, subtile, élégante de tournure, symphatique de physionomie, frêle de santé, maladive même, sevrée de toute affection, sauf celle de la bonne et fidèle Cecilia Barbara; vivant, ainsi faite, dans l'atmosphère rien moins que calme et chaste de ce parloir où se nouaient journellement les intrigues les plus osées, répugnant par tout son être à la claustration monacale, excitée en son imagination comme en ses sens, très accessible aux appétits matériels, non moins friande de plats raffinés, de vins de choix que de baisers savoureux, Maria, la pensée pleine de rêves, le cœur vide, cherchait non peut-être de propos délibéré un amant, mais une amitié masculine jugée plus sûre, moins tracassière et moins ombrageuse. Et la femme qui cherche pareille amitié veut inconsciemment l'amour.

Froullay, de son côté, était en quête d'une distraction facile et tout à la fois discrète. Ce Français élégant, spirituel, sans scrupule, fascina de son séducteur éclat ces yeux fureteurs et d'autant plus faciles à éblouir qu'ils étaient accoutumés au demi-jour du cloître... On sait le reste.

Dans tous les cas, il faut le reconnaître pour être juste, en cherchant les aventures, Froullay courait les nobles parloirs très propices aux pèlerinages à Cythère; s'il passait du couvent de San Zacharia à celui de Lorenzo, il n'eut point, ce semble, à déployer, dans ce dernier couvent une stratégie bien savante pour faire capituler une place qui ne demandait qu'à se rendre. Chose d'ailleurs curieuse, et dont les trois billets autographes de la nonne nous fournissent une preuve bien caractéristique, Froullay demeure tout à la fois pour elle l'Ambassadeur que l'on traite avec une déférence presque cérémonieuse, l'homme éperdu-

ment aimé que l'on « presse sur son sein » et en quelque sorte le vieil enfant gâté que l'on entoure de soins pour ainsi dire maternels. Tant il est vrai que, dans tout cœur de femme, deux amours existent en puissance, celui de l'amante et celui de la mère, ce dernier si intimement cohérent à la nature féminine qu'en dehors des courts moments d'ivresse passionnelle, il reprend le dessus de tout autre sentiment.

Mais ce qui, mieux que toute autre chose, montre combien Maria était facile aux entraînements, c'est la suite de ses « passions ». Cette nature peu monacale avait « horreur du vide ». Amoureuse, une fois la place abandonnée par Froullay, Maria s'ingénia pour la faire réoccuper sans retard et le colonel Moroni se trouva tout à point pour remplir l'emploi laissé vacant. Enfin, Moroni ayant été mis « en disponibilité d'office » quant à ses fonctions matrimoniales, Maria ne pouvant rester en « grève » de séduction employa ses loisirs à détourner de ses devoirs un moine, le gardien même de l'établissement ecclésiastique où, de par le Pape, elle était confinée en une captivité évidemment plus sévère d'apparence que de réalité.

Il n'est point nécessaire de pousser plus loin le résumé des parts pour montrer que le couple Froullay de Riva était bien apparié dans son acabit très dix-huitième siècle et qu'en somme les responsabilités de l'homme et de la femme sont à peu près partagées, car si le diplomate quinquagénaire, marié, père de famille, ne fait point, dans tout notre récit, figure d'ascète ou de censeur des mœurs, Maria, la malicieuse et ardente moinillonne, n'est pas non plus une sainte à mettre en châsse. Aussi bien, quelle qu'ait été l'issue finale de cette existence et encore que ses parents ne méritent guère de louanges pour leur conduite à l'égard de celle qu'ils avaient, par abject égoïsme, jetée malgré elle dans un monastère, ils ont articulé des plaintes et montré une lassitude qui caractérisent bien l'incorrigibilité de Maria, toujours prête à retomber dans les mêmes écarts, ou plutôt n'ayant pas un instant songé à s'amender, mais bien au contraire n'ayant jamais eu d'autre préoccupation que de continuer à

entretenir en secret et grâce à de basses connivences une liaison qui était devenue même sa vie.

Finalement et tout en reconnaissant que, dans les derniers temps, la famille était excusable d'avoir adopté une attitude de défense, si l'on peut ainsi dire, il est acquis, incontestable, que la cause première de tout ce scandale remonte à ces mêmes parents qui avaient violenté pour en faire « l'épouse du Christ » une pauvre fille sensuelle et sensible qui, dès sa jeune adolescence, avait aspiré à des noces beaucoup moins « spirituelles ».

Et encore rejeter la faute d'origine sur les parents de Maria, c'est juger les faits d'antan d'après nos idées actuelles. Au fond et à y regarder de près, cet acte de rébellion d'un être opprimé, cet acte si profondément humain, n'est qu'un des symptômes isolés mais précesseurs de la révolution qui, moins d'un demi-siècle plus tard, allait faire table rase d'un ordre social où l'orgueil de caste, s'appuyant sur l'autocratie ecclésiastique, imposait à de pauvres êtres une sorte d'abdication douloureuse de soi en couvrant cette abdication du voile hypocrite d'une religion faussée dans ses sublimes principes.

Si donc c'est la condamnation de l'ancien régime que de pareils faits confirment chaque fois qu'on les exhume de la poussière des archives, ces faits nous doivent consoler des crises que nous traversons, pour douloureuses qu'elles soient. N'est-il pas en effet réconfortant de penser que, dans notre État ultra-laïque et « négateur », ils sont vraiment libres et convaincus, vraiment prêtres ou religieux « en esprit et en vérité » ceux qui portent l'habit ecclésiastique ou le froc monacal?

Louis de Laigue.

## A PROPOS D'UN CENTENAIRE

# LE COMTE DE CAVOUR

Depuis quelque temps, au delà des Alpes et dans la colonie italienne de Paris, il est beaucoup question de cinquantenaires et de centenaires : cinquantenaire de la mort de Garibaldi, cinquantenaire de l'expédition des mille, centenaire de la naissance de Cavour. Il semble donc opportun de jeter un coup d'œil rétrospectif sur la vie des hommes qui ont été à la tête du Risorgimento. Pour les connaître exactement, il ne suffit pas de les suivre dans les diverses étapes de leur carrière politique et d'avoir présents à l'esprit leurs actes publics et leurs discours; il faut pénétrer dans leur intimité, saisir leurs qualités, leurs défauts, leurs passions même, en un mot scruter leurs âmes et ne rien négliger de ce qui peut aider dans la recherche de leur caractère. C'est ce que nous allons essayer de faire pour l'un d'eux, en nous servant des publications récentes qui ont paru sur lui.

Comme le député Daneo le faisait remarquer le 25 juin dernier à la tribune du Monte-Citorio, la grande figure du comte de Cavour n'est pas une de celles qui frappent l'imagination populaire; elle ne se présente pas avec l'éclat fulgurant des batailles ou avec l'auréole du martyre; la légende ne l'a pas transformée; et cependant elle a une place de premier ordre dans l'histoire de l'unification de l'Italie.

Camille Benso de Cavour naquit à Turin le 10 août 1810. Sa famille, de vieille noblesse, revendiquait des origines de parenté commune avec celle de saint François de Sales. Il était fils du

marquis Michel et de la marquise, née de Sellon. Un frère de la marquise, protestant libéral, habitait Genève; une de ses sœurs était duchesse de Clermont-Tonnerre; l'autre avait épousé le baron d'Auzers, d'extraction auvergnate et fixé à Turin. Cavour avait un frère aîné. Cette situation de cadet, à laquelle il se soumit entièrement, fut le tourment de sa vie, l'obligea à subir un intendant de famille qui lui déplaisait souverainement, et contribua peut-être à la direction de ses idées qui l'amenèrent de l'absolutisme familial au libéralisme.

Son premier maître, l'abbé Frezet, ne paraît avoir laissé aucune impression durable dans son esprit. A dix ans, il entrait à l'Académie militaire de Turin et, dès le jeune âge, commençait à montrer son goût proverbial pour le travail. Il étudiait avec ardeur les mathématiques, l'histoire et les premiers éléments des sciences sociales. Non content de ce labeur assidu, pendant les récréations il apprenait à jouer du violon. Au sortir de l'Académie militaire, il fut, par droit de naissance, incorporé dans les pages du prince de Carignan. A dix-huit ans, il obtenait un brevet de sous-lieutenant du génie, mais son intempérance de langage le faisait reléguer dans la triste garnison du fort de Bard au pied des Alpes. Le soir, il avait pour habitude de descendre sur les bords de la Dora Baltea et de s'asseoir, pour méditer, sur un rocher auquel, depuis lors, les paysans ont donné le nom de Pierre-de-Cavour. Mais son exil ne fut pas de longue durée. Il donnait, à vingt-deux ans, sa démission pour se consacrer à l'agriculture et aux voyages.

La famille de Cavour possédait un château héréditaire à Santena et des biens-fonds à Leri, dans la province de Verceil. Il administra ces biens et les fit fructifier d'une manière surprenante, vivant en rural et chaussé de sabots, parcourant les champs, dirigeant les ouvriers, surveillant le croisement des moutons et l'engraissement des bœufs, entrant dans les moindres détails de l'exploitation, ne dédaignant pas les humbles fonctions de syndic qui furent son premier apprentissage dans la vie politique.

Ses occupations agricoles ne l'absorbaient pas au point de le confiner toute l'année dans les domaines de sa famille. Il connut beaucoup à Turin, Prospero et Cesare Balbo, Alessandro di Saluzzo, Sylvio Pellico, l'ambassadeur de France, M. de Barante, dont la demeure hospitalière servait de rendez-vous aux libéraux piémontais. Il se lia d'amitié avec le baron Severino Cassio, le comte Sclopis, le comte Pierre de Santa Rosa, et M. d'Haussonville, secrétaire d'ambassade, qui rapportait au palais de France les échos de Coppet. (V. *Souvenirs et Mélanges*, par M. le comte d'Haussonville, Paris, 1878.)

Il trouvait en ville l'occasion non seulement de causer avec des amis mais aussi de satisfaire à sa passion pour le jeu. Il ne craignait pas de jouer gros et ne reculait pas devant une partie de whist à vingt-cinq louis la fiche. Il y rencontra aussi l'amour qui le guettait. Il ne resta pas sourd à l'appel du dieu aveugle, à l'âge où le cœur commence à s'ouvrir. Déjà, dans son enfance même, il avait eu sa Béatrice, bien vite oubliée, en la personne d'une jeune Fanchonnette. Dans son adolescence, il n'avait pas été insensible aux charmes et à l'amabilité de sa cousine Amélie de Sellon, « la douce Amélie ». Mais tout cela n'était que de faibles lueurs à côté de son roman avec l'inconnue, roman qui se déroula après 1830. Quelle était cette inconnue? Nous voudrions bien écarter le voile qui recouvre son nom et enlever le masque qui dérobe ses traits à nos regards curieux. Mais, ni le livre de M. Domenico Berti sur *Il conte de Cavoor avanti 1848*, ni l'article de M. de Gubernatis dans la *Nuova Antologia* sur Cavour et la femme *(Cavour e la donna)* ne nous renseigne sur ce point. Quant à M. d'Ideville, il nous représente Cavour comme un autre Sully et ne paraît pas plus que M. de Mazade avoir connu ce côté de la vie intime de l'homme d'État piémontais. Il est possible que depuis lors en Italie le nom de l'inconnue ait été divulgué. En tout cas je n'ai trouvé aucune trace de cette divulgation, j'ai même relevé la confirmation du mystère dans la conférence de M. Emilio Pinchia, qui a été reproduite dans la *Vita italiana nel Risorgimento*. Cavour tenait un journal, qui a été

publié. Dans ce *Diario*, il a brièvement raconté un chapitre de ses amours, la venue de l'inconnue à Turin, sa rencontre au théâtre avec celle qui lui apparut comme une fée céleste, le départ de la bien-aimée pour les bains. De très noble race, très belle, très charitable, d'un patriotisme actif, d'une intelligence supérieure, elle avait le don d'écrire quoiqu'elle n'ait rien fait paraître; elle connaissait l'anglais, l'allemand, le français, bien entendu l'italien, et discourait souvent avec son amant de religion, de politique et de littérature. Nous avons les lettres de l'inconnue, toutes brûlantes d'une ardeur fiévreuse pour celui qu'elle nomme son ange et l'âme de sa vie. Nous ne possédons au contraire aucune de celles que Camille lui adressa, mais tout fait supposer qu'il lui envoya des lettres non moins passionnées. S'étant à cause de lui brouillée avec sa famille, elle écrivit au comte qu'elle était disposée à tout lui sacrifier et à vivre séparée de tous autres. Il conseilla à l'exaltée de rentrer près des siens. Elle obéit, la tristesse dans l'âme.

M. de Gubernatis a jugé sévèrement la conduite de Cavour dans ces circonstances délicates. La lecture du *Diario* laisse au savant critique une impression pénible et, après avoir parcouru le chapitre de Berti sur la belle *incognita*, il éprouve un sentiment de dégoût pour la légèreté et l'inconstance du jeune soupirant, pour l'abandon où il laisse sa maîtresse, pour sa trahison. Cavour fut-il aussi égoïste et ingrat que L. de Gubernatis le prétend? Quand il donnait à la chère inconnue l'affectueux conseil de se réconcilier avec les siens, pensait-il seulement à se dégager et à courir à d'autres amours? Faut-il croire, au contraire, avec M. Pinchia, que le héros du roman eut le cœur brisé par son triste épilogue? Quand il s'était rencontré pour la première fois avec son idole, il était bien jeune. Depuis lors, le temps, ce grand maître, avait pu aussi faire naître dans son esprit de salutaires réflexions. N'obéissait-il donc pas à la voix de sa conscience plutôt qu'il ne cédait à la satiété, surtout si celle qui l'aimait avait brisé pour lui les liens les plus sacrés comme cela semble ressortir de la correspondance? D'ailleurs, la fidélité et

la constance sont souvent peu tenaces dans ces passions coupables. Camille mérite-t-il plus de blâme que tant d'autres et René lui-même, sauf pour Pauline de Beaumont, fut-il moins volage? Tous les hommes que la renommée illustra furent en général très inférieurs, du côté du caractère et du sentiment, aux femmes qui se sont éprises de leurs personnes. Camille avait peut-être une supériorité sur ses semblables quand, en 1837, il écrivait modestement dans son journal : « Les femmes savent mieux aimer que les hommes. » L'avenir confirma cet aveu. Bien qu'elle eût su que l'esprit de Camille était occupé par de nouvelles affections et malgré de longues années de silence, elle lui garda un fidèle souvenir; seulement l'amour se transforma chez elle en amitié solide. Sa dernière lettre, où transpire aussi un pressentiment lugubre, exhale un parfum délicat et suave du temps passé. Elle lui écrivait : « La femme qui t'aimait, dans ce domaine de la mort, a rencontré d'anciennes rivales. Si elle leur a cédé la palme de la beauté dans ce monde où les sens veulent être séduits... aucune ne t'a aimé comme elle — aucune, car, ô Camille, jamais tu n'as pu apprécier l'étendue de son amour. »

Nous avons déjà dit que les voyages furent une distraction recherchée par le comte de Cavour avant son entrée dans la carrière politique. Sans parler de Genève, où il se rendait parfois chez des parents, deux pays, ou plutôt deux villes, Paris et Londres, l'attirèrent. Paris avait pour lui un double charme, comme rendez-vous de plaisirs et de relations mondaines et comme centre d'études. Il vint souvent sur les bords de la Seine. En 1835, il fréquenta beaucoup le salon de Mme de Circourt; l'amitié du maître de la maison avec son frère lui servit sans doute d'introduction. Anastasie de Klustine, comtesse de Circourt, jeune Russe très intelligente et du meilleur monde, qui devait se convertir au catholicisme, avait su grouper, autour d'elle, dans son appartement de la rue des Saussaies, une élite des plus variées. Elle devint une des Égéries du jeune comte piémontais et entretint avec lui, par la

suite, une correspondance prolongée et assurément fort intéressante. Il connut à Paris la duchesse d'Abrantès, fréquenta chez la duchesse de Galliera, chez Mme de Swetchine, chez les de Castellane, chez la duchesse de Boigne, dîna chez Alessandro Bixio avec Alexandre Dumas et Victor Considérant. Les soirs qu'il ne passait pas dans le monde, il les consacrait au théâtre. Les critiques, consignées dans son *Diario*, ne manquent jamais de finesse. A propos d'une pièce qui lui semblait détestable, il se demande pourquoi Rachel a voulu jouer cette tragédie. « Parce que, répond-il malicieusement, elle veut prouver qu'elle sait rendre l'horrible supportable et parce que le costume de Frédégonde lui va bien. » Ses journées n'étaient pas, d'ailleurs, moins bien remplies que ses soirées. Nos oisifs et nos habitués des champs de courses souriront en lisant que le jeune comte italien éprouvait du plaisir à assister aux séances de l'Académie des Sciences morales et à suivre les cours de la Sorbonne et du Collège de France. Ceux qui se pénètrent des vicissitudes de la fortune seront frappés de voir le futur conseiller de Victor-Emmanuel assister aux leçons d'économie politique professées par le futur ministre de Pie IX.

L'agriculture fournit à Cavour l'occasion de répandre, avec les connaissances techniques, l'esprit d'association. Il pensa à une banque par actions et, de concert avec son ami Petiti, examina le problème des chemins de fer auxquels plus tard, comme ministre, il devait donner un si grand développement. Dès 1835, il avait écrit sur l'économie politique. De son retour de son voyage en Angleterre, il publia, en 1843, ses premiers essais italiens sur l'agriculture; en 1844, une monographie sur l'Irlande qui dénote les vues les plus perspicaces sur l'avenir; en 1845, une étude libre-échangiste sur le commerce des céréales en Angleterre. En 1847, il exposait l'influence que la politique commerciale anglaise peut exercer sur le monde économique et sur l'Italie en particulier. En dehors de ces recherches approfondies, on lui devait journellement des articles d'économie politique dans le journal le *Risorgimento* qu'il venait de fonder.

Ce fut dans les bureaux de ce journal que prit corps l'idée de demander une Constitution sans délai. Ce fut dans les colonnes de la même feuille, qu'élu député de Turin, il poussa à la guerre contre l'Autriche. Exclu du Parlement en 1849 à cause de son modérantisme, il y rentra aux élections suivantes après Novare. On sait comment, ministre du commerce, puis président du conseil, en inspirant aux uns de la prudence et aux autres de l'audace, il put, à part le patrimoine de Saint-Pierre et la Vénétie, préparer la réunion de l'Italie sous le sceptre de Victor-Emmanuel. Son adresse mit à profit les circonstances et fit aboutir ses desseins. D'ailleurs, sa politique eut le plus utile auxiliaire dans Napoléon III qui adopta pour règle de conduite en 1859, l'intervention française contre l'Autriche, et après Villafranca la non-intervention dans les Romagnes qui paralysa l'Autriche. Quant à la question de Rome capitale, je n'oserais affirmer, avec M. d'Azeglio (lettre à G. Rendu, du 22 août 1861), qu'il s'en souciait comme de la corde pour se pendre. Il n'ignorait pas qu'il eût été alors impossible de la résoudre contre la France et il était trop fin diplomate pour se heurter contre un allié puissant.

Si l'amour traversa sa vie, il ne dut jamais, comme Rattazzi, sa faveur près du souverain à une femme. Bien au contraire, si l'on en croit M. d'Ideville, témoin généralement bien renseigné, il essaya de rompre la chaîne qui unissait Victor-Emmanuel à la belle Rosine Vercellano. Et quand il apprit que le roi manifestait le désir d'épouser morganatiquement sa maîtresse, il eut avec le monarque une explication orageuse à la suite de laquelle il faillit perdre son crédit. A San Rossore, *in extremis* seulement et très malade, le chef de la maison de Savoie se maria secrètement avec la fille du tambour-major, qu'il fit comtesse de Mirafiori et dont il légitima les enfants. Comme Rosine Vercellano, une autre maîtresse du roi, Laura Bon, fut l'objet de l'animosité du premier ministre. Le roi en fit l'aveu à Laura quand, après son expulsion, elle revint à Moncalieri. (V. Jarro, *Memorie d'una prima donna Attrice,* chez Bemporad, Firenze, p. 130).

Cavour avait le geste familier de se frotter les mains. Il faisait chaque jour une courte promenade dans la rue du Pô au bras d'un ami. Pendant le cours de son long ministère, il mena toujours la vie la plus laborieuse. M. d'Ideville, qui l'a connu particulièrement, nous le montre au travail dès cinq heures du matin en hiver comme en été, quoi qu'il ne rentrât jamais chez lui avant minuit et qu'à peine arrivé il passât quelques heures dans son cabinet. « Tant d'application et de pensées accumulées dans ce cerveau puissant lui causaient une sorte de congestion. Mais doué d'un tempérament de bronze, une saignée et vingt-quatre heures passées à Leri suffisaient pour le rétablir complètement. »

Sa vie fut heureuse; il eut encore le bonheur de disparaître avant d'être descendu et après une courte maladie. « Tout le monde n'a pas cette chance », écrivait M. d'Azeglio à son ami Rendu.

Quoiqu'il eût introduit au Congrès la question du pape qui n'avait là personne pour le représenter et le défendre, bien mieux, au plus fort de ses luttes contre les congrégations et pour la soumission des évêques à une sorte de théologie d'État, jamais il ne songea à se séparer de l'Église catholique et demeura fidèle à la foi de ses pères. Sept ans avant sa mort, nous assure M. de Mazade, pendant une épidémie, il avait voulu s'assurer que les secours de la religion ne lui manqueraient pas. Sur son lit de mort, au Père Jacques, curé de la Madone des Anges, qui venait d'exercer près de lui son pieux ministère, il adressa ces dernières paroles : *Frate, frate, libera Chiesa in libero Stato.* C'était le 6 juin 1861. La perte de cet homme illustre devait longtemps se faire sentir pour l'Italie.

P. Leroy.

*(A suivre).*

# COMPTES RENDUS

**Napoléon au printemps de 1807,** tableau historique par le burgrave Hannibal zu Dohna, général major en retraite de l'armée prussienne. Traduit de l'allemand par Georges Douare. Paris, Honoré Champion, 1910, in-8°.

Après la sanglante bataille d'Eylau, Napoléon prit ses quartiers d'hiver au château de Finckenstein. Il y résida dix semaines, du 1er avril au 6 juin 1807, pendant lesquelles eut lieu la prise de Dantzig par le maréchal Lefebvre. En arrêtant sa marche, Napoléon avait pour but d'amener l'armée prusso-russe à des propositions de paix, afin de permettre à ses troupes décimées par l'affreuse boucherie d'Eylau de reconstituer leurs cadres et de se reposer. Mais les Alliés éventèrent la ruse et attaquèrent les corps de Ney et de Bernadotte, ce qui amena la reprise des hostilités et l'admirable victoire de Friedland.

Le château de Finckenstein appartenait à la famille Zu Dohna et appartient encore au général du même nom qui a écrit le *Tableau historique* dont nous rendons compte. Celui-ci a étudié avec soin tout ce que fit Napoléon pendant son séjour dans le château familial, et il nous le raconte.

Mais son livre est loin d'être un simple mémorial au jour le jour. C'est une vue d'ensemble sur le *surhomme,* sur ses origines ataviques, sur son caractère, sur ses passions, sur son génie... et sur ses fautes.

Nous avons dit « sur ses origines ataviques » ; et sur ce point spécial, l'auteur soutient le paradoxe le plus étonnant qui se puisse imaginer. De ce que les huit générations de Bonaparte qui ont précédé Napoléon ont donné des avocats et des hommes d'affaires, le burgrave Zu Dohna en conclut qu'ils lui ont légué un sang d'avocat, et que les qualités inhérentes à ce germe se retrouvent dans la rhétorique de ses lettres, dans ses préférences pour les travaux de jurisprudence, dans le ton déclamatoire et hyperbolique de ses bulletins, etc....

Devant cette appréciation fantaisiste de la tournure d'esprit de Napoléon, on serait vraiment tenté de l'appeler « l'avocat malgré lui » ; car jamais homme n'a détesté plus que lui cette estimable corporation, et il ne s'en cachait pas. Non, Napoléon n'était pas un avocat; c'était un homme de génie, qui devinait la synthèse des lois, comme il connaissait la conduite de la guerre, comme il dirigeait l'administration de ses départements, comme il inspirait la diplomatie de ses ambassadeurs.

Cet homme avait admirablement étudié et compris le caractère français. De même que le belluaire, il savait quel genre de pâture il devait servir au lion. Cette pâture, c'est la gloire.

Pour donner la gloire, il vaincra à Rivoli, à Lodi, aux Pyramides, à Marengo. Il supprimera le Directoire, institution décrépite et déshonorée,

et s'installera à sa place. Écoutez sur ce sujet ce qu'il dit à Miot de Mélito, après les préliminaires de Léoben : « Croyez-vous que ce soit pour faire la grandeur des avocats du Directoire, des Carnot, des Barras, que je triomphe en Italie? Quelle idée! Une république de trente millions d'hommes! Avec nos mœurs, nos vices! Où en est la possibilité? C'est une chimère dont les Français sont engoués, mais qui passera avec tant d'autres. Il leur faut de la gloire, les satisfactions de la vanité; mais la liberté, ils n'y entendent rien. Voyez l'armée : les succès que nous venons de remporter, nos triomphes ont déjà rendu le soldat français à son véritable caractère. Je suis tout pour lui! Que le Directoire s'avise de m'ôter le commandement, et il verra s'il est le maître! Il faut à la nation un chef, un chef illustre par la gloire et non pas des théories de gouvernement, des phrases, des discours d'idéologue auxquels les Français n'entendent rien. »

Que tout cela est vrai! Vrai, il y a un siècle, vrai aujourd'hui encore! Notre attitude contrainte et embarrassée depuis quarante ans vis-à-vis d'un puissant voisin n'est-elle pas la preuve que la jalousie de la gloire ronge notre cœur? Ne sommes-nous pas comme un miséreux qui s'interdit de penser à la richesse afin de ne pas exaspérer son infortune? Et si, au milieu de l'atonie dans laquelle nous végétons, un jour de gloire venait à surgir, il est facile de deviner quelle commotion électrique nous secouerait, et quel enthousiasme environnerait le vainqueur, le demi-dieu, le chef!

Donc, la ressemblance atavique existe encore à l'heure actuelle, et la parole de Napoléon ne serait pas déplacée dans la bouche d'un de nos contemporains.

Le *Tableau historique* du général Zu Dohna contient des renseignements curieux sur la manière dont Napoléon faisait la guerre. Il réfute même des idées qui ont cours chez nous, par exemple les chiffres de la conscription annuelle de ses armées, qui ont toujours passé pour énormes, et auxquelles on reproche d'avoir dépeuplé la France.

Or, l'historien dont nous nous occupons n'est pas absolument de cet avis. Il reconnaît que jusqu'à la chute de Robespierre, la Révolution avait appelé sous les drapeaux des centaines de mille hommes avec tout l'arbitraire et toute l'irréflexion possibles. Mais, déjà sous le Directoire, la situation se régularisa. On se vit forcé de tenir compte de l'aversion de la population pour la conscription, et d'apporter des adoucissements notables au fonctionnement de cette institution.

Le Consulat fit mieux encore, pour gagner au nouveau régime les classes possédantes. C'est lui qui institua *le remplacement*, et il se contenta d'un contingent annuel de 30 000 recrues. On ne peut prétendre que ce tribut fût exagéré; et il est bon de noter qu'il resta le même jusqu'au début de la campagne de 1806-1807; et cependant la population de l'Empire était à ce moment de 45 millions d'habitants. On voit donc que pendant cette période, Napoléon a été loin de mettre la main sur toutes les forces de la nation.

L'Empereur avait parfaitement reconnu qu'une application inconsidérée de la conscription aurait tôt ou tard menacé sa position. Aussi avait-il décidé de faire peser une partie de l'impôt du sang sur les territoires non français de l'Empire, sur les pays soi-disant alliés, c'est-à-dire sur l'Italie, la Hollande, la Confédération du Rhin, Naples, la Suisse et même l'Espagne. C'est ainsi que sur les 200 000 hommes avec lesquels Napo-

léon ouvrit la campagne d'hiver de 1806, il y avait 40 000 alliés et 160 000 Français.

Plus tard, il faut le reconnaître, l'impôt de sang pesa lourdement sur la nation et fut une des causes directes de la chute du grand homme.

Edouard TROPLONG.

---

**L'Inde. Sa condition actuelle**, par Ed. CLAVERY, consul de France. — Paris, Berger-Levrault, 1910, in-8°.

Par la multiplicité, non moins que par l'intérêt de ses travaux, M. Ed. Clavery s'est désormais assuré une place des plus honorables parmi les publicistes.

Après nous avoir, en des études très documentées et tout à la fois pleines d'aperçus personnels, initiés à la complexe et stupéfiante évolution du Japon, il quitte maintenant l'Extrême-Orient pour l'Inde « sous l'empire de l'attraction que cette terre antique de merveilles et de mystère a, de tout temps, exercée sur les esprits et les imaginations, attraction qui, à l'heure actuelle, est aussi intense, aussi puissante que jamais ».

Cette fois, l'auteur a voulu nous renseigner sur la prestigieuse péninsule, non plus en une forme auréolée d'illusion poétique, mais en puisant aux sources officielles « où aucune des manifestations de la vie soit matérielle soit morale du pays n'est omise ».

On serait porté à croire que de cette méthode est sortie une œuvre très instructive sans doute, mais tout à la fois un peu aride. Il n'en est rien.

Si les références sur lesquelles il s'appuie permettent à notre distingué diplomate de situer avec précision dans le vaste territoire de l' « Orient moyen » les plus diverses populations, un exposé très complet malgré sa concision, instruit pleinement le lecteur de ce qu'il lui importe de savoir.

De prime abord celui-ci apprend qu'avec une superficie de 4 588 946 kilomètres carrés, soit plus de huit fois l'étendue de la France, les possessions britanniques contenaient, en 1901, 294 361 056 habitants ou environ 66,4 par kilomètre carré.

Au point de vue religieux, on relève une immense majorité d'Hindous, soit 207 135 637. Puis viennent les mahométans, au nombre de 62 420 291. Comme tendance, le groupement des Brahma-Samaj cherche à établir une synthèse entre le panthéisme hindou et le monothéisme occidental, tandis que les Arya-Samaj, réfractaires à toute pénétration de l'esprit occidental, ont pour but unique de ramener la religion hindoue à la pureté primitive des anciens Védas, tout en réprouvant et combattant l'immémoriale, mais inique division en castes. Enfin, interprète de l'état d'âme de la Jeune Inde, la « mission Rama Krichna » défend énergiquement, avec les arguments de la philosophie moderne, comme aussi avec les procédés de la science la plus avancée, l'ancienne foi panthéiste et aristocratique.

Quant aux chrétiens, ils ne dépassent point le chiffre vraiment très faible de 2 918 786.

Après avoir exposé de façon fort claire la situation industrielle, commerciale, financière, puis donné l'état des communications par terre et par eau, M. Clavery aborde la question capitale de l'instruction publique et

rappelle combien grande a été l'illusion d'hommes qui, tel l'illustre politique et historien Macaulay, pensèrent pouvoir transformer l'Inde en l'éclairant à l'aide de l'anglais, de l'arabe ou du sanscrit. Singulière illusion, car les deux premières sont des langues vivantes sans doute, mais nécessitant un long, absorbant et pénible travail pour être apprises par les indigènes dont l'idiome natal en diffère radicalement, et la troisième est pour la masse ce que sont le latin ou le grec pour les Européens, c'est-à-dire une langue morte.

En 1854, Lord Halifax conçut toute une organisation scolaire, depuis les Universités dans les villes « présidentielles », jusqu'aux écoles primaires dans les villages. Ce programme n'aurait point donné les résultats attendus (un écrivain anglais prononce même le mot d'avortement), car les Universités furent longtemps peu fréquentées par les indigènes, tandis que, dans les centres d'enseignement secondaire, les efforts faits par l'écolier hindou pour s'initier à l'anglais l'absorbent presque tout entier, au grand détriment de la culture générale. Quant au bas peuple, « soigneusement entretenu dans l'ignorance, il ne fournit guère que des coolies ou des portefaix gagnant 5 sous par jour ».

Cette « faillite » de l'enseignement organisé par la métropole, il est à peine nécessaire de répéter que, fidèle à son plan, notre guide en emprunte l'aveu aux écrits les plus dignes de foi : alors que les rapports officiels relèvent qu'en 1906-07 il existait dans l'Inde 162 690 établissements d'instruction de tout ordre, fréquentés par 5 397 862 élèves, chiffre évidemment faible si l'on se souvient que la population atteint près de 300 millions d'âmes. Malgré tout, M. Clavery se plaît à le constater, une œuvre commune de relèvement est engagée aux Indes par l'instruction publique. Si cette œuvre est lente, « ses destinées sont assurées » dans l'avenir.

Nous voici parvenu au chapitre VII et dernier qui contient la conclusion de l'ouvrage. Or, étant essentiellement synthétique, ce chapitre est réfractaire à tout résumé, en sorte qu'il le faut lire en entier. Force est donc de nous borner à transcrire un passage d'ailleurs emprunté à un auteur anglais : « Nous trouvons dans l'Inde, dit celui-ci, trois étages de civilisation : d'abord celui des tribus de montagne, qui est la barbarie; puis un second suffisamment désigné peut-être par le nom d'étage musulman ; enfin, en troisième lieu, la civilisation stationnaire et à demi détruite d'une race bien douée, mais qui, dès l'origine, a été, à un degré considérable, isolée de la civilisation dominante et progressive du monde. »

Ce même chapitre permet également de juger objectivement les troubles qui se sont produits aux Indes pendant les dernières années et qui n'ont point laissé que de demeurer fort obscurs, fût-ce pour les esprits les plus avertis et les plus habitués à ramener à leur véritable proportion les événements grossis par les lointains de l'optique et de l'acoustique orientaux. A ce dernier et grave point de vue, on ne saurait négliger de faire ressortir que les émeutes, les séditions, les révoltes dont la presse mondiale nous a transmis l'écho, paraissent à M. Clavery ne présenter qu'un danger très relatif. En effet, selon lui, l'Hindou, peuple moralement dégénéré, se courbera toujours sans réaction possible sous le joug de la force. Cette force, il sait que ses maîtres les Anglais la possèdent, avec l'art et les moyens d'en user de la plus efficace manière. On l'a bien vu au Transvaal où, aidée de la cavalerie de Saint-Georges, l'armée anglaise a

fini par triompher, non de falots et veules asiatiques sans muscles et sans patriotisme, mais de héros européens qui combattaient pour leur liberté, pour leur patrie.

Et maintenant qu'il nous soit permis, en terminant, de poser une question à notre diplomate : lui qui connaît si à fond et nous a fait si parfaitement connaître le Japon métamorphosé, lui qui suit de près la transformation de la Chine où, chose incroyable, le « militarisme » vient de ressusciter après des siècles de dédain pour tout ce qui touchait au métier des armes, croit-il absolument impossible le réveil de l'âme guerrière chez l'Hindou, dont la mythologie primitive n'est qu'une longue et glorieuse épopée, toute pleine de combats et de triomphes? Les victoires du *little Japan* ont déjà secoué cette âme endormie dans une séculaire léthargie, et cette secousse s'est traduite par des tentatives d'émancipation, promptement et brutalement réprimées, il est vrai. Mais qui sait ce que nous réserve l'avenir lorsque la Chine armée sera devenue un immense Japon? L'exemple ne sera-t-il point contagieux? Qui sait ce que nous réserve l'avenir?

Quoi qu'il en soit, nous devons à M. Clavery de pouvoir nous former une idée nette de l'état réel et non poétisé de ce que lui-même, on l'a vu, appelle la « terre du mystère ». Si nous lui en savons, dès à présent, un gré particulier, l'on doit espérer qu'il poursuivra, qu'il complètera cette première étude, ainsi qu'il en marque la louable intention.

Louis de Laigue.

---

**Histoire de la marine française**, par Charles de La Roncière. Paris, Plon, 1910, t. IV, 733 p., in-8°.

M. de la Roncière, conservateur de la Section de Géographie à la Bibliothèque nationale, poursuivant sa magistrale étude sur la marine française, aborde dans son tome IV les temps modernes. S'il est faux de dire que la marine date de Richelieu — car ce serait mépriser l'œuvre des Philippe-le-Bel, Charles V, Louis XII et Henri II — il est cependant certain que les guerres de religion avaient anéanti la marine française. L'Angleterre avait toujours combattu les prétentions de la France à acquérir quelque puissance sur mer; les guerres de religion lui donnèrent le prétexte de détruire sa marine renaissante, en intervenant en faveur des protestants, en fomentant la révolte dans toutes les provinces maritimes.

La deuxième moitié du seizième siècle faillit être funeste à l'unité française. Les derniers ferments d'anarchie, de particularisme s'étaient réfugiés sur les navires appartenant beaucoup plus à leurs capitaines qu'au Roi. Les expéditions coloniales dépendaient non seulement de l'habileté des navigateurs, mais encore de leurs bons plaisirs, et il arrivait fréquemment qu'elles déviaient ou échouaient par la volonté de ceux qui étaient chargés de les entreprendre.

Par contre, des héros comme Dominique de Gourgues partaient venger l'honneur du pavillon et conquérir la Floride sur les Espagnols malgré l'apathie et la crainte de Catherine de Médicis.

Des Rouennais organisaient des comptoirs au Maroc, en Guinée; Montluc était envoyé en Afrique combattre les Portugais et peut-être fonder une

colonie au Transvaal : nobles élans fatalement passagers, puisque ces navigateurs sont aussitôt abandonnés par leur souverain et apprennent que les Anglais cernent le Havre, Bordeaux ou la Rochelle. A peine peuvent-ils ramener leurs bateaux à temps pour foncer sur l'envahisseur — ou prendre son parti.

Charles IX combine-t-il un protectorat sur l'Algérie, les Mayenne, Coligny, Henri d'Anjou contrecarrent ses projets et « la flotte en panne » est envoyée sur la Rochelle au lendemain de la Saint-Barthélemy! Les marins protestants et catholiques s'exterminent dans la guerre civile, pour la plus grande joie de l'Angleterre et de l'Espagne au détriment de la patrie déchirée.

Henri IV a grand'peine sur ces ruines à édifier quelque projet. C'est pourtant Sully qui dirige l'activité renaissante des marins vers les Indes. La compagnie française des Indes est fondée en 1604, par un Hollandais, Lintgens; le roi concède l'Afrique australe à Charles de Choisy en 1608; de nombreux navires arment dans tous les ports bretons; Henri IV meurt. Des efforts coloniaux de ces dix années, un seul a réussi, mieux il est vrai qu'aucun autre, passé ou futur : Samuel Champlain a fondé la Nouvelle France.

Le magnifique réveil de l'énergie française sous l'instigation du plus grand des ministres français, se manifeste sur mer, comme elle se produit sur terre dans toutes les branches de l'activité nationale : c'est l'heure d'étudier, dit M. de la Roncière, « comment une marine se relève. » Richelieu se révèle amiral, ailleurs que sur la digue de la Rochelle, où la gravure l'a représenté tant de fois. Cet esprit ordonné poursuit l'anarchie partout où elle se cache; il rachète les charges d'amiral et de vice-amiral de France et prend le titre de grand maître de la navigation; c'en est fait « de la féodalité maritime ». Une administration centrale de la marine est créée de toutes pièces à Paris; le secrétaire d'amirauté devient le rouage essentiel de la machine, le second du grand maître; le conseil de la marine, créé par Montmorency, ne fonctionne qu'après les réglements édictés par Richelieu; il est plus un tribunal des prises qu'un organe créateur. Les chefs d'escadre sont placés sous les ordres directs du grand maître qui n'admet que des contrôleurs financiers : le secrétaire d'état de la guerre pour la marine du Levant, le secrétaire d'État de la marine n'ayant dans ses très vagues attributions que la marine du Ponant.

Malgré le maintien de cette bizarre dualité, la marine se refait rapidement sous la main vigoureuse du cardinal ministre; il a désintéressé les gouverneurs des grands ports qui s'étaient peu à peu attribués une autorité sans partage; il installe des chantiers de construction, des fonderies de canon au Havre, à Brest, à Toulon; les ports sont agrandis, fortifiés; des navires en sortent pour protéger nos anciennes colonies, pour en fonder d'autres. Québec, qui a dû capituler entre les mains des Anglais en 1629, est repris en 1632; quand Champlain y meurt en 1635, l'avenir est assuré. De nouvelles escadres conquièrent l'Acadie et les Antilles. Quatre mille colons viennent peupler les quatorze îles dont les marins se sont emparé; les Dieppois fondent de petits postes en Guyane. Une compagnie havraise dirige ses efforts vers le Spitzberg; des pêches de baleine y sont organisées; malgré les efforts des Anglais et des Danois, elle construit quelques forts de résistance.

Même ardeur, même fièvre colonisatrice en Afrique : ce sont les expéditions de Razilly au Maroc, celles moins heureuses de Mantin, de Montigny, de Montmeillan sur Alger. Ce sont surtout les compagnies à charte qui se partagent l'Afrique occidentale et y plantent pour la première fois le drapeau de la France : la compagnie normande de Sénégambie, la compagnie malouine de Guinée, les pointes hardies des Malouins vers le golfe Persique et sur l'Abyssinie, l'effort persévérant des Normands et des Picards qui tend à faire de Madagascar une solide base d'opérations navales, puis après la création par le capitaine Rigault de la compagnie d'Orient, un nouveau terrain colonisateur : la France orientale.

Quelle réconfortante lecture que celle de ces récits d'audacieuse bravoure et d'intelligent effort pour une plus grande France, tirés des archives les plus diverses, avec un soin diligent et après un choix éclairé, par un historien plus instruit que quiconque des choses maritimes! Il avait suffi de la volonté, de l'initiative d'un Richelieu pour faire naître cette activité; la mort de ce grand ordonnateur allait mettre en péril cette marine reconstituée, cet empire colonial naissant; car, sans un gouvernement protecteur, que peuvent les plus vigoureux efforts individuels dispersés?

Pierre RAIN.

---

**Le Retour de l'Empereur. Du Capitole à la Roche Tarpéienne. L'Immolation, 1815**, par Gilbert STENGER. Paris, librairie Plon, 1910. in-8°.

De nombreux écrivains, et notamment Henri Houssaye, ont raconté les événements de 1814 et de 1815. Chacun d'eux a mis à ces dramatiques récits son cachet propre, son originalité personnelle. Le dernier venu, M. Gilbert Stenger a su joindre à une extraordinaire documentation une curieuse recherche des sentiments intimes de l'Empereur. Quoi de plus intéressant que la psychologie d'un grand homme? Quelles réflexions durent s'imposer à l'esprit de l'Empereur, lorsque descendu des hauteurs où Charlemagne, Charles-Quint et lui s'étaient seuls élevés, il ne vit son salut et l'espoir de sa dynastie que dans l'abdication et dans l'exil!

Si la Tragédie est l'étude du cœur humain et le spectacle des angoisses par lesquels un événement le fait passer, on peut affirmer hautement qu'aucun drame psychologique n'est comparable à celui dont Napoléon ressentit les souffrances pendant les deux dernières années de sa vie politique.

Il est général d'armée; il a fait cette merveilleuse campagne de France, aussi savante et plus difficile que jadis celle d'Italie. Tout à coup, trahi par Marmont, abandonné par ses maréchaux, il perd le fruit de ses victoires, et se trouve vaincu sans avoir été battu.

Il est empereur d'un immense empire; mais on le contraint à abdiquer la couronne pour devenir souverain d'un îlot perdu au milieu de la Méditerranée. Tel un lion auquel on donnerait un passereau en pâture!

Il est époux et père; il aime sa femme, il adore son fils; on les lui enlève en quelque sorte sous ses yeux; il sait qu'il ne les reverra plus, et, suprême souffrance! il sent qu'on lui aliénera par tous les moyens possibles le cœur de son épouse et celui du rejeton de sa race.

Devant ces déchéances matérielles et ces angoisses morales, croyez-vous

que l'Homme va se courber? Nullement. Avec une énergie qui a fait dire au poète : « Rien d'humain ne battait sous son épaisse armure », il tente une nouvelle fortune et débarque à Cannes. Il n'ignore pas qu'il joue sa tête; mais mieux vaut être passé par les armes que mourir lentement sur les rochers de l'île d'Elbe. Ce n'est pas tout. De propos délibéré, il affronte pis que la mort, le ridicule; car, si sa prise d'armes avorte, la cage de fer promise par Ney à Louis XVIII promènera dans Paris le lion privé de crocs et de griffes.

Mais si sa tentative réussit, si les populations lui font bon accueil, si les armées envoyées contre lui l'acclament et se joignent à son cortège, s'il entre dans Paris en triomphateur et chasse des Tuileries les Bourbons, sa restauration sur le trône impérial est-elle définitive?... Hélas! il sait merveilleusement qu'en rétablissant l'Empire il ameute contre lui l'Europe coalisée et qu'aux ennemis du dehors viendront se joindre les adversaires du dedans. c'est-à-dire la bourgeoisie que gène et que ruine le blocus continental, la noblesse qui veut se venger de la Révolution, les hauts fonctionnaires de l'Empire qui prétendent jouir, dans la paix et le repos, des richesses et des honneurs dont ils ont été gorgés.

Telles sont les pénibles alternatives que pèse et que mûrit l'esprit de l'Empereur depuis son départ de Porto-Ferrajo jusqu'à son arrivée aux Tuileries.

Mais enfin l'y voilà. Que va-t-il faire? Cet homme d'action n'hésite pas; il écarte de sa pensée les déchirements du cœur, les blessures de l'amour-propre, les désenchantements de l'amitié, et il se donne tout entier aux préparatifs de la lutte qu'il devine imminente. Son énergie, il la puise dans la popularité dont il jouit auprès de la classe ouvrière qui lui fut fidèle jusqu'à sa seconde abdication, dans l'attachement passionné de l'armée qui se fit décimer pour lui à Waterloo. Dans ces deux milieux, l'Empereur se sentait aimé, et, qui plus est, compris. L'ouvrier devinait qu'avec Napoléon il marchait vers une liberté relative que les Bourbons eussent été impuissants à lui donner; le soldat, confiant dans le génie de son général, aspirait à la gloire et rêvait d'un nouveau Marengo.

Porté par ce courant de sympathie et d'amour, l'Empereur forge de toutes pièces une nouvelle armée. Il lui faut 200 000 hommes; en trois semaines il les fait surgir en quelque sorte de dessous terre et les dirige vers la frontière belge; il a besoin de 45 000 bêtes pour la cavalerie et l'artillerie, on les aura par la réquisition des chevaux de luxe et de ceux de la gendarmerie. Il demande aux arsenaux 500 bouches à feu; immédiatement les forges de l'État travaillent nuit et jour et vomissent les canons demandés.

Voilà pour la guerre; maintenant voici pour l'administration intérieure : l'Empereur comprend que la période du despotisme est à jamais fermée et qu'il doit ouvrir l'ère d'un empire démocratique. Il gratifie la France d'un sénat et d'une chambre de députés libéraux.

Tout est prêt. L'âme de l'Empereur a eu le temps, malgré de funestes pronostics, de se rasséréner. Quelques combats heureux ont signalé sa présence à l'armée. Peut-être entrevoit-il l'ennemi à ses pieds, sa dynastie consolidée, l'Impératrice et le Roi de Rome rendus à sa tendresse... lorsque en trois jours la trahison de Bourmont et l'incapacité de Grouchy amènent le désastre de Waterloo, qui termine avec la rapidité du coup de foudre la tragédie des années 1814 et 1815.

On sait le reste, et nous ne nous attarderons pas à parler de l'abdication, quelque angoissantes que furent les heures de lutte entre l'Empereur défendant sa dynastie et ses adversaires — hier ses flatteurs et ses créatures — s'efforçant d'anéantir à jamais le nom des Napoléons.

Mais il est temps de sortir de ces drames curieux à étudier; mais pénibles, même au souvenir, pour tout cœur réellement français. Nous voulons terminer ce compte rendu par une constatation bien glorieuse pour l'armée française.

On se rappelle qu'après le premier retour des Bourbons, la plupart des officiers de l'armée impériale furent mis en demi-solde et tous les soldats licenciés. C'est ainsi que cent cinquante mille hommes furent rejetés sans état, sans profession, dans le pays. Or, il n'y eut pas un excès, pas un crime commis dans toute la France qui pût leur être imputé. Les routes restèrent également sûres, les châteaux conservèrent leur tranquillité, les villes, les bourgs et les villages acquirent des citoyens utiles, des ouvriers intelligents, des chroniqueurs intéressants. Rien ne fait plus l'éloge de la conscription que cette noble conduite des soldats qu'elle a produits. Je la crois unique dans les siècles.

Cette constatation si judicieuse est faite par la comtesse de Boigne dans ses mémoires. On pourrait, en regard de l'admirable conduite des soldats de l'Empire, se référer aux intervalles de paix de la guerre de cent ans et rappeler le souvenir des routiers, des malandrins, des grandes compagnies, c'est-à-dire les soldats licenciés de ces époques. Quelle différence! D'un côté une discipline et une modération qui ne laissent place à aucune défaillance; d'autre part, le soldat pillant le sol qu'il vient de défendre, saccageant les villes et ruinant les campagnes de son propre pays.

Pour revenir aux officiers à demi-solde et aux soldats licenciés par la première restauration, ils retrouvèrent, à l'appel de l'Empereur, leur superbe élan de discipline et de patriotisme; et ce fut avec ces braves que l'Aigle alla « se briser les deux ailes » sur le champ de bataille de Waterloo. A cette heure lamentable, un nouveau contraste surgit et s'impose à l'attention. Dès le premier jour de la campagne, un général et plusieurs officiers supérieurs avaient passé à l'ennemi. Par contre, pas un seul des cent quinze mille hommes, sous-officiers et soldats, qui franchirent la frontière de Belgique ne déserta. Dans l'ancienne division Bourmont, tous les officiers montés eurent leurs chevaux tués sous eux et le seul reproche qu'on put — dans les rapports officiels — adresser aux soldats, c'est de s'être jetés sur l'ennemi avec trop de fureur et d'abandon. Plus de calme aurait épargné bien des braves gens.

Édouard TROPLONG.

---

**Paris sous Napoléon : Le monde des affaires et du travail,** par L. DE LANZAC DE LABORIE. Librairie Plon, 1910, in-8°.

M. de Lanzac de Laborie a étudié sous toutes ses faces la vie de Paris, pendant la période napoléonienne. En cinq volumes il a décrit, le consulat, l'administration, les grands travaux, la cour et la ville, la vie et la mort, la religion, l'assistance et la bienfaisance, les approvisionnements. Dans le sixième volume que nous présentons au lecteur, il s'attaque au monde des affaires et du travail.

C'est un tableau du commerce, du crédit, de l'agiotage, de l'industrie, du travail manuel à Paris. De ce multiple tableau, je détacherai quelques fragments, et j'en ferai une analyse qui me paraît devoir tout particulièrement intéresser le lecteur.

***

Le régime du blocus continental, ayant amené la pénurie de transactions sérieuses, provoqua une recrudescence de l'agiotage. Le jeu se porta de préférence sur les matières premières à cause de l'essor artificiel pris par l'industrie, et surtout sur les denrées coloniales. Cette fureur du jeu s'étendit à d'autres objets encore, par exemple aux eaux-de-vie. On vit se produire les pratiques classiques en pareil cas, c'est-à-dire les tentatives d'accaparement, l'abus des transactions et des marchés à terme. Dans sa correspondance confidentielle, le comte Mollien parle d'un lot d'eau-de-vie passant en quelques jours dans les mains de trente-quatre courtiers, dont chacun prélevait naturellement son droit de un pour cent, de sorte que la marchandise était arrivée au dernier acquéreur grevée de 34 pour 100, rien qu'en frais de courtage.

Un négociant et spéculateur fort connu, Bidermann, se rendait mystérieusement propriétaire de la presque totalité des eaux-de-vie disponibles sur la place de Paris, puis faisait d'immenses et ostensibles achats à terme : maître de la denrée, il forçait les vendeurs, soit à se fournir au cours qu'il réglait, soit à se libérer en lui versant la différence entre le prix d'achat et le cours actuel.

Des folies de ce genre préparaient évidemment l'explosion d'une crise, et, de fait, elles l'amenèrent en 1810-1811. Il y eut d'autres motifs, notamment la mode qui se répandit parmi les gros commerçants parisiens de placer la plus grande partie de leurs capitaux en immeubles, difficilement réalisables, rapportant à peine 4 pour 100, tandis qu'il leur fallait emprunter à 7 et 8 pour 100 pour alimenter leur fonds de commerce.

***

Les hommes de la Révolution avaient inventé le système métrique pour les poids et mesures. Il semblait qu'un système si lucide, si rationnel et si simple dût être adopté par les populations et entrer immédiatement dans les habitudes de la vie courante. On s'aperçut à la longue qu'on ne détruit pas en un jour des habitudes séculaires. Encore à notre époque, en dépit de l'enseignement universel et obligatoire, il n'est pas rare, en ce qui touche les monnaies, d'entendre parler de sols, d'écus et de pistoles; en fait de mesures de l'espace, on suppute en arpent, en perche, en journal; pour les distances, on dit une lieue; pour les solides, un boisseau, une livre, une once, etc...

Ce n'est pas à dire qu'actuellement la résistance à la loi de la Convention sur les poids et mesures soit énergique, comme elle l'était à la fin du dix-huitième siècle et dans le premier quart du dix-neuvième. Nous prononçons sans y réfléchir, le vieux mot, et nous nous reprenons incontinent pour remplacer ce terme suranné par le vocable nouveau style. En 1800, les générations, plus réfractaires que nous, se refusant au bienfait du système métrique, le gouvernement s'avisa d'un tempérament ingénieux, qui sacrifiait la forme tout en sauvant le principe : tout en maintenant le système métrique, il y introduisait, à la place des dénominations rébarbatives créées

par la Convention, les vocables séculaires avec lesquels le peuple était familier. C'est ainsi qu'on autorisait le public à se servir dans les actes publics comme dans les usages habituels du mot *lieue* pour myriamètre; *mille* pour kilomètre: *perche* pour décamètre; *arpent* pour hectare; *perche carrée* pour are; *pinte* pour litre; *muid* pour kilolitre; *setier* pour hectolitre; *boisseau* pour décalitre (mesure de solides); *livre* pour kilogramme; *denier* pour gramme, etc... Il n'y avait que le mot *mètre* qui en raison probablement de sa paternité indiscutable ne fut pas gratifié d'un analogue.

Cette conciliation du vieux vocabulaire avec la réforme métrique échoua radicalement. La raison de cet échec n'est pas difficile à trouver. On autorisait les vieux mots, mais on en modifiait la représentation. Alors, l'homme du peuple ne comprenait plus. Il appelait une lieue un ruban de chemin ayant 4 kilomètres, et on lui apprenait que dorénavant une lieue aurait 10 kilomètres. Quand il parlait d'un arpent, il se représentait un champ de 4 000 mètres carrés, et voilà qu'on l'obligeait à donner ce vieux nom à un hectare, soit 10 000 mètres carrés. Il en était de même pour la livre, qui pèse 500 grammes, et qu'on lui donnait comme la représentation du kilogramme. Ainsi de suite.

En 1812, l'assimilation au système métrique ne s'étant pas encore faite dans les esprits, on essaya d'un nouveau mode de conciliation. Il ne s'agissait pas cette fois d'appliquer les vieux noms aux nouvelles mesures, mais d'inscrire sur les instruments mêmes leur équivalence en mesures anciennes. Dès l'année suivante, on dut renoncer à ce système. Le but avoué de cet ajournement était de prévenir le public contre la cupidité de certains marchands qui donnaient un mètre pour une aune, 200 grammes pour une demi-livre, et ainsi de suite, tournant ainsi à leur profit la différence.

Non seulement on renonça à l'assimilation de 1801 et à l'inscription de 1812, mais on décida, contrairement au texte formel des lois et décrets, que les anciennes mesures seraient de droit commun. C'était un sensible recul : c'était surtout l'aveu que, même à Paris, après quatorze ans de gouvernement napoléonien, le système métrique n'était nullement entré dans nos mœurs. En effet, il fallut attendre encore un quart de siècle pour que la loi du 4 juillet 1837 rendît ce système pratiquement et définitivement obligatoire à partir de 1840.

***

Avant la Révolution, Paris avait six cent mille habitants. Les villages qui l'entouraient étaient essentiellement agricoles; néanmoins, il s'était formé dans les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau beaucoup de petits ateliers ou *manufactures* (l'emploi de ce mot était alors plus généralisé qu'aujourd'hui). Mais les ouvriers détournés du travail par la politique, par les manifestations patriotiques ou sectaires, par les enrôlements volontaires ou obligatoires diminuèrent rapidement et, en somme, les événements de la Révolution eurent sur l'industrie parisienne une influence désastreuse. Il résulte d'un rapport officiel de 1801 que le nombre des ouvriers des fabriques importantes n'était que de 1 722, alors qu'en 1791 il était de 7 053.

Mais, à partir du Consulat, les affaires reprennent, les habitudes de luxe renaissent. Il n'était pas rare de constater dans un hiver de Paris huit mille, dix mille bals, cinq ou six mille grands dîners. On voit d'ici le travail que ces fêtes imposaient à de nombreux corps d'état et par conséquent

l'emploi obligatoire d'un personnel considérable d'ouvriers. De plus, certaines industries, comme celle de l'ameublement, prenaient une remarquable activité par suite de l'engouement qui proscrivait les meubles Louis XV et Louis XVI au profit exclusif des modèles soi-disant renouvelés de l'antique. Que les temps sont changés et quelle vogue ont actuellement ces mobiliers alors si délaissés!

En même temps que l'ébénisterie florissait, il s'établissait dans Paris des industries nouvelles ou renouvelées, filatures de coton, fonderies, tanneries. Des fabricants de gaze du faubourg Saint-Marceau se mettaient à imiter les madras, alors en possession de la vogue. Une tannerie du même quartier s'attachait des ouvriers anglais et perfectionnait des produits au point d'égaler le maroquin de provenance britannique. La papeterie prenait une extension inattendue, et on en était à craindre la disette de la seule matière première qu'elle employât alors, c'est-à-dire des chiffons. Les selliers, carrossiers et charrons, ne pouvaient, faute d'ouvriers en suffisante quantité, donner satisfaction aux besoins de leur clientèle de plus en plus nombreuse. Un rapport officiel de 1801 affirme que « pour peu qu'un ouvrier soit en état de travailler, il trouve tout de suite de l'occupation ». Un autre rapport nous apprend que les orfèvres, les bijoutiers et les joailliers ont reçu des commandes considérables et que la plupart des ouvriers de ces divers états sont obligés de travailler une partie des nuits, tant on les presse. En février 1802, la célèbre filature de coton des deux associés Richard et Lenoir (dont la postérité paraît n'avoir fait qu'un seul personnage) se mettait en mesure de fabriquer sept à huit cents pièces d'étoffe par mois, chiffre considérable pour l'époque.

C'est alors que commencèrent les expositions des produits de l'industrie française. La première eut lieu en l'an IX. Les peintres et les sculpteurs, guidés par des considérations d'amour-propre, refusèrent de prendre part à une manifestation *industrielle*. Mais 220 exposants envoyèrent leurs produits dans la cour du Louvre où des portiques avaient été adossés aux façades. Le succès fut si vif qu'il fallut doubler la durée de l'exposition et la laisser ouverte jusqu'au 5 vendémiaire an X (1803).

A la fin de ce même an X, une nouvelle exposition fut ouverte dans le même local. Elle réunit 540 exposants, soit plus du double de l'année précédente. Dubois constatait que la satisfaction était générale parmi les exposants : Richard et Lenoir avaient à eux seuls reçu pour plus de 400 000 francs de commandes, au vif déplaisir de leurs concurrents anglais; Conté, dont les crayons étaient alors une nouveauté, en avait vendu pour 25 000 francs.

En 1806, eut lieu la troisième et dernière exposition de la période impériale. Elle dépassa en éclat toutes les autres. Cette fois, c'est entre les envois de 1 422 exposants qu'eut à se prononcer le jury présidé par Monge. Il décerna 54 médailles d'or et 177 récompenses inférieures. L'affluence fut telle qu'il fallut prendre des mesures pour éviter les accidents; on calculait que chaque jour il défilait à l'exposition un dixième environ de la population totale de Paris.

Nous nous sommes efforcés de résumer, de condenser avec le moins de sécheresse possible quelques-uns des chapitres si intéressants du livre de M. de Lanzac de Laborie. Il est nécessaire à toute personne qui veut se documenter sur la vie quotidienne de la France pendant la période napo-

léonienne. Lorsque dans une symphonie musicale, le mélomane, guidé par l'oreille et par la mémoire, a retenu les thèmes mélodiques, il n'est pas encore pleinement satisfait; il aime à disséquer les détails de l'orchestration, il s'intéresse au travail du violon, à l'accompagnement du violoncelle, à l'intonation du cor, aux arpèges de la harpe, ainsi de suite. C'est cette connaissance détaillée de la symphonie napoléonienne que l'on peut posséder avec les livres de M. de Lanzac de Laborie. Je ne saurais trop en conseiller la lecture.

Édouard Troplong.

---

**Hors des frontières**, par M. Paul Deschanel, Paris, E. Fasquelle, 1910, in-12.

Il y a si peu d'hommes politiques en France qui s'occupent des questions étrangères, qu'il faut savoir gré aux persévérants efforts de ceux qui restent attachés aux vieilles traditions diplomatiques par lesquelles ont été faites la gloire et la prospérité de la France. Sans avoir été précisément de la carrière, M. Paul Deschanel, — un des meilleurs présidents qu'ait eus la Chambre des députés, — était tout désigné pour traiter les affaires extérieures; et de fait, la majorité, avec laquelle il est en dissidence sur tant d'autres points, le désigne sans conteste depuis quatre ans comme rapporteur du budget des Affaires étrangères. A ce titre, il a pris l'initiative d'importantes réformes, comme celle de la reconstitution de notre service consulaire au point de vue du droit des titulaires, du relèvement de leur traitement, de leur rôle commercial, des institutions et des œuvres qui répandeut au dehors notre langue et notre influence.

Ces idées, nécessaires à entretenir, sont si peu répandues qu'il faut savoir gré à M. J. Aulneau d'avoir réuni dans un petit volume les discours et les rapports de M. Deschanel.

On retrouve chez l'orateur et l'écrivain les plus solides principes de la diplomatie française, ceux qui correspondent à des intérêts permanents, qui peuvent s'adapter différemment aux circonstances, mais qu'on ne saurait abandonner sans compromettre l'existence même de l'État. Il est l'un des défenseurs les plus persévérants de nos moyens d'influence en Orient. Aussi rend-il justice et fait-il crédit à la Jeune Turquie. « Notre premier devoir, disait-il au mois de février dernier à la Société des Amis de l'Orient, est de garantir l'intégrité territoriale et l'indépendance de la Turquie; et le meilleur moyen de garantir son indépendance, c'est de fortifier antant que nous le pourrons le nouveau régime et d'aider à son œuvre de rénovation. » M. Deschanel n'est pas moins ferme en ce qui touche nos alliances et ententes. Il considère l'alliance russe comme le plus puissant instrument de l'équilibre et de la paix en Europe, comme un des pivots inébranlables de notre politique extérieure. Quant à l'Angleterre, il croyait que sa longue rivalité avec nous pendant un quart de siècle après 1870 était un des grands contre-sens de l'histoire. Il est donc fermement convaincu que l'Entente cordiale, à la conclusion de laquelle Édouard VII a si habilement contribué, constitue une combinaison politique impérieusement commandée par l'intérêt des deux peuples et celui de la civilisation générale. Les affaires du Maroc n'inspirent pas à M. Paul Deschanel des conseils moins utiles. Il veut que notre politique africaine, que notre politique coloniale en général, soit

subordonnée à notre politique générale, que nous ne nous laissions entraîner à aucun prix dans des aventures, dans des expéditions dont personne ne peut mesurer d'avance le développement. (Discours de 1907-1910.)

Nous pourrons ainsi conserver notre liberté d'action en Europe, tout en gardant les approches de l'Algérie, et défendre le *statu quo* oriental dont la rupture risquerait de jeter nos alliés dans de lointains conflits.

Ces idées ne sont pas nouvelles chez M. Paul Deschanel. Dès ses premiers écrits, en 1883, il indiquait à la diplomatie française ce double objectif : l'alliance russe et l'entente anglaise. Au moment des affaires d'Égypte et de Fachoda une telle politique semblait peu probable; et sans la guerre du Transvaal elle ne serait peut-être jamais réalisée. On en suit la marche dans le recueil, forcément un peu décousu, des articles et des discours de l'éminent académicien; et ce n'est pas tous les jours qu'on trouve chez nous des sujets, mal connus de la masse, traités avec autant de compétence, d'élégance et de clarté. B. P.

---

**Correspondance du duc d'Enghien (1801-1804) et documents sur son enlèvement et sa mort,** par le comte Boulay de la Meurthe, tome III. Alphonse Picard, Paris, 1910, in-8°.

Le comte Boulay de la Meurthe vient de publier le troisième tome de la correspondance du duc d'Enghien. A vrai dire, ce volume ne contient que les documents relatifs à l'enlèvement et à la mort du prince; car il débute, ou à peu près, par la nouvelle de l'arrestation et peu après par celle de l'exécution. Mais il reproduit toute la correspondance échangée entre les Bourbons et leurs familiers, entre les cours de l'Europe et leurs diplomates, à l'occasion de cette catastrophe.

La documentation historique est devenue une nécessité. Comme le dit fort justement M. Boulay de la Meurthe, le public qui lit ne se contente plus d'affirmations en l'air et réclame des preuves. Avouons cependant que, malgré toutes les sources auxquelles l'historien peut puiser, il est difficile, bien difficile de connaître exactement les événements et de faire le départ des responsabilités. C'est ainsi que dans cette affaire de l'exécution de l'infortuné duc d'Enghien, il est impossible de savoir quelle part y ont prise Talleyrand, Murat, Caulaincourt, Rovigo, Réal, etc... Et cependant, les documents abondent; mais ils ne sont pas complets, nous dira M. Boulay de la Meurthe, car l'invasion de 1814 produisit de profonds ravages dans les archives, et M. Bury, le principal préposé au Cabinet impérial, ayant reçu l'ordre de supprimer les dossiers des conspirations, celui du duc d'Enghien fut aussitôt consumé dans les poêles du Louvre. Talleyrand, craignant d'être compromis par sa correspondance particulière avec le souverain dont il venait de déserter si ouvertement les intérêts, détruisit pareillement ce qui, dans cette correspondance, se rattachait au duc d'Enghien. D'autres destructions furent opérées sourdement dans les ministères; c'est ainsi que dans le dépôt de la Guerre rien ne se retrouve sur ce drame.

Le livret du drame étant brûlé, il fallait bien, pour en reconstituer les scènes, avoir recours aux acteurs. Ils ont, en effet, parlé; mais, hélas! on est porté à suspecter leur témoignage, chacun d'eux détournant de ses lèvres le calice amer de la responsabilité pour le passer à son voisin.

Cette conduite peu courageuse s'explique. Lorsque ces acteurs parlèrent,

ce fut au retour des Bourbons, c'est-à-dire à un moment où la persécution les guettait, et où quelques-uns d'entre eux étaient envoyés en exil. M. Boulay de la Meurthe fait observer avec raison que, pour se défendre, le moyen le plus digne et peut-être le plus sûr était le silence, ou, s'il fallait parler, une franchise mêlée de regrets; en tout cas, ce n'était pas dans le désaveu qu'il convenait de chercher un refuge.

Un seul homme paya bravement de sa personne : ce fut l'empereur. Captif à Sainte-Hélène, il ne redoutait nullement les entretiens sur le duc d'Enghien, et il revendiquait hautement la responsabilité de *la mesure de sûreté* qu'il avait prise. Il s'était vu, répétait-il fréquemment, attaquer par des Bourbons qui avaient essayé de le faire sauter avec une machine infernale, qui avaient embarqué Georges et ses soixante assassins pour l'assaillir dans un guet-apens. C'en était trop : il avait fallu, par un coup de terreur, arrêter des tentatives criminelles. Près du Rhin, un de ces princes était devenu, à ses yeux, l'un des artisans du complot; il se tenait à portée de l'Alsace, attendant le signal du comte d'Artois pour agir avec l'or des Anglais, avec l'appui moins certain, mais probable, des Autrichiens. Contre cet ennemi, que les indiscrétions d'un état-major d'émigrés à Offenburg avait dévoilé, Napoléon disait avoir suivi sa tactique ordinaire : il l'avait devancé, en le faisant saisir.

Dans d'autres conversations, il s'étendait moins sur le calcul politique, qui avait été pourtant son guide principal; par contre, il s'attachait davantage à un autre aspect des choses, au droit qui lui appartenait et qu'il aurait pleinement exercé. Il ne s'était pas borné, disait-il, à obéir à la raison d'État; il avait fait œuvre de justice. Établissant alors dans son droit une distinction que la vigueur de sa parole rendait moins subtile, il revendiquait, il s'appropriait d'abord un droit primordial et supérieur, le droit naturel de la légitime défense. C'était à ce titre que, sans s'embarrasser des questions de territoire, il avait mis la main sur le coupable, là où il pouvait l'atteindre. Le duc une fois enlevé, il l'avait fait à l'instant rentrer sous les prises régulières du droit écrit; il l'avait fait juger et condamner conformément aux lois.

Enfin, l'empereur affirmait encore dans son testament la responsabilité qu'il entendait assumer, car il y insérait ces lignes : « J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français, lorsque le comte d'Artois entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. Dans une semblable circonstance, j'agirais de même. »

On vient de voir avec quelle énergie l'empereur avoue sa participation directe à l'arrestation. Mais en revanche, il est muet sur la responsabilité de l'exécution. Certes, il l'accepte implicitement, étant bien entendu que ses conversations de Sainte-Hélène et sa phrase testamentaire ont pour but de couvrir ses subordonnés; pourtant, par cela même qu'il n'affirme pas ses ordres pour l'exécution, comme il les a affirmés pour les actes préparatoires, c'est que sa responsabilité est partagée par d'autres personnages.

Et c'est ici que l'on se prend à regretter les dossiers aujourd'hui disparus, qui nous auraient dit le rôle rempli par chaque acteur du drame, bien mieux que les phrases, que les plaidoyers, que les mémoires dont la peur de la persécution a dicté les mots et les habiletés oratoires.

Parmi les personnages de cette catégorie, l'un des premiers compromis

fut Caulaincourt, et cette compromission n'était nullement justifiée; car, s'il est vrai que cet aide de camp de l'empereur ait participé à l'enlèvement du duc d'Enghien, il est prouvé qu'il était arrivé de Strasbourg le 22 mars, c'est-à-dire postérieurement à l'exécution et qu'il témoigna la plus vive douleur en apprenant la catastrophe. Mais les accusations calomnieuses portées contre lui avaient pris corps — au moins en apparence — par son élévation aux dignités de grand écuyer et de grand officier de la Légion d'honneur. Son erreur, dit M. Boulay de la Meurthe, n'était pourtant pas d'avoir accepté ces marques d'estime, il est vrai à un moment inopportun, mais d'avoir été le remplaçant de Savary dans l'ambassade de Pétersbourg, parce que le choix successif des deux aides de camp, qui avaient été les représentants directs du premier consul dans le drame, attestait l'intention d'obliger Alexandre à une sorte de réparation du deuil offensant ordonné pour la victime à la cour de Russie.

Un autre personnage auquel Napoléon avait dans cette affaire attribué un rôle important qu'il n'a d'ailleurs pas eu le temps de remplir, c'est Réal. Il était chargé de procéder à l'interrogatoire de l'accusé, qui n'avait pas pu avoir lieu à Strasbourg, et d'y démêler les liens du duc avec la conspiration. Il avait encore pour mission de servir de guide au rapporteur de la Commission militaire, le capitaine Dautancourt. Réal devait tout lui apprendre, jusqu'au nom de l'accusé, tout lui expliquer, jusqu'aux motifs de la sévérité qu'on lui demanderait.

On était convenu avec Réal qu'il attendrait à son domicile la venue de Dautancourt et qu'il l'emmènerait dans sa voiture à Vincennes. Par suite d'un oubli, Dautancourt ne fut pas mis au courant de cette disposition, en sorte qu'il se rendit à Vincennes avec Savary. Réal attendit son compagnon de route toute la soirée et une partie de la nuit. Il se décida enfin à partir seul, et lorsqu'il arriva à la barrière, il se croisa avec Savary qui revenait, apportant la nouvelle de l'exécution.

Les exclamations échappées alors à Réal ne furent pas, il faut le reconnaître, des cris d'horreur, mais de dépit : « J'avais tant de questions à faire au prince ! Son interrogatoire pouvait découvrir tant de choses ! Encore une affaire manquée et dans laquelle on ne saura rien ! » Le juge curieux, mais quinaud, réapparaissait. Malgré le rôle plus qu'effacé rempli par Réal dans l'affaire du duc d'Enghien, il fut pour cette participation proscrit de France, au retour des Bourbons. Il ne revint qu'en 1828.

Murat, à son tour, fut violemment accusé d'avoir trempé dans l'exécution. Il était gouverneur militaire de Paris et, par conséquent, chargé de la formation du tribunal militaire. Qu'avait-il fait à ce moment-là ? Quelle avait été sa part de responsabilité ? A l'en croire, il n'en a eu aucune. A la veille de partir pour l'expédition de Russie, il avait remis un dossier à son confident, le comte de Mosbourg. « Oui, disait-il, si j'ai procédé à la nomination d'une Commission militaire, comme c'était le devoir du Gouverneur de Paris, ce fut sur l'ordre positif de l'empereur qui me fournit non seulement la teneur de l'arrêté ministériel, mais le nom même des juges. » Murat alléguait même que, quoique suant la fièvre, il s'était jeté à bas de son lit pour aller à Saint-Cloud auprès de l'empereur et l'empêcher de s'engager dans d'atroces représailles, mais qu'il n'avait rien obtenu.

Et Savary ? Que fit-il dans cette nuit sinistre ?... Certes, il est celui sur lequel les esprits ont fait peser la plus lourde responsabilité. Ne l'a-t-on pas

toujours considéré comme le bras qu'une intelligence supérieure faisait mouvoir? Or, c'est en acceptant cette comparaison et en la poussant à l'extrême qu'il a édifié son système d'irresponsabilité. Toute sa conduite n'aurait été qu'ignorance et obéissance passive. Il aurait appris seulement à Vincennes le nom du duc d'Enghien. En laissant prendre parmi ses gendarmes le piquet pour exécuter la sentence, il aurait obéi à une réquisition, et cela quand le jour avait paru. Son assistance au jugement aurait été la même que celle d'autres officiers, entrés comme lui dans une séance qui était publique.

Parlerons-nous de Hulin? Sa thèse se rapprochait de celle de Savary. « Non, il n'avait pas reçu de l'empereur l'ordre de condamner et de faire vite. Contrairement à ces assertions, il était arrivé à Vincennes dans une incertitude complète. » Mais, disait-on, Hulin avait été pressant dans son interrogatoire; il avait jugé sans pièces; il s'était refusé à surseoir pour permettre à l'accusé d'être entendu du premier consul. « Au contraire, répondait Hulin, j'ai, par la tendance de mes questions, provoqué des réponses moins compromettantes; un dossier est resté sous mes yeux; après le jugement, m'étant mis à écrire pour intercéder, j'en fus grossièrement empêché. Enfin, l'exécution fut pour moi une douloureuse surprise. Je l'appris par la lugubre détonation des fusils. »

Il reste Talleyrand, non qu'il ait été partie agissante dans le drame; mais il en fut l'inspirateur dans cette réunion du Conseil privé où il siégea à côté des consuls, du grand juge et de Fouché, et où s'agita l'enlèvement et par suite la mort du duc d'Enghien. Dans cette grave délibération, Talleyrand fut celui dont la voix insista le plus sur la nécessité d'un grand exemple.

Talleyrand, mis en cause par Savary, ne se défendit pas à coup de mémoires ou de plaidoyers, comme les autres. D'ailleurs, ainsi que nous l'avons précédemment indiqué, il avait eu la précaution de détruire toutes les pièces compromettantes qui le concernaient. Il ne s'inquiéta que des impressions du roi Louis XVIII et réclama une enquête par la Chambre des Pairs dont il était membre, avec l'espoir de ne pas l'obtenir, ou, s'il l'obtenait, de n'en voir publier que le résultat. Cette enquête fut refusée sur-le-champ, comme surabondante et superflue. Le roi lui dit même ces paroles bienveillantes : « Prince Talleyrand, vous et les vôtres pourrez venir ici sans crainte de mauvaises rencontres. »

Par tout ce qui précède, on a pu voir combien dans cette sanglante tragédie il est impossible de préciser les responsabilités des acteurs principaux. Le champ des conjectures reste donc toujours ouvert; et nous croyons avec M. Boulay de la Meurthe que les contours en resteront imprécis.

Dans ce compte rendu de la correspondance du duc d'Enghien et des documents sur sa mort, avons-nous parlé de cette correspondance et de ces documents? En aucune façon : nous avons laissé à chaque lecteur le soin d'y chercher et d'en extraire les matériaux qui seront à sa convenance; nous ne nous sommes occupé que de la préface mise à ce volume par M. Boulay de la Meurthe. Elle nous a paru assez intéressante, par le problème historique qu'elle étudie, pour attirer toute notre attention. Nous ne saurions trop recommander la lecture du texte original que la sécheresse d'une analyse n'a pu que déflorer. A côté du compilateur de documents, on trouvera un historien amoureux de son art, un logicien impeccable, un sty-

liste coloré et par-dessus tout un écrivain consciencieux dont l'impartialité est l'objectif de tous les instants.

Édouard TROPLONG.

---

**Sardaigne, Autriche, Russie pendant la première et la deuxième coalition (1796-1802). Études diplomatiques,** par M. le comte GREPPI. Rome, 1910, in-8°.

Les guerres de la Révolution débutèrent mal pour la maison de Savoie; elle fut obligé d'abandonner ses états continentaux pour se réfugier en Sardaigne; et, quand le Piémont fut délivré des étrangers, l'Autriche ne se montra nullement empressée de le rendre à son légitime possesseur, si bien qu'il fallut toute la ténacité loyale de l'empereur de Russie, Paul Ier, pour venir à bout de beaucoup de mauvaises volontés.

Mais, pour soutenir ses droits, le roi de Sardaigne trouva parmi ses sujets d'habiles diplomates qui, comme Balbo ou Valesa, surent s'imposer à Pétersbourg, d'abord au tsar, toujours bien disposé, et, ce qui était plus difficile, à travers le dédale des palais impériaux, à de hautains courtisans que l'équilibre de la vieille Europe touchaient assez peu.

M. le comte Greppi a très heureusement rappelé ces glorieux et lointains souvenirs, ayant pu connaître tous les survivants de cette époque, et donnant d'après les archives du royaume d'Italie, — qui n'étaient alors que celles de Turin, — d'importants extraits des dépêches du chevalier Balbo et du comte de la Valesa. Il s'arrête au moment où, en 1802, le roi Victor-Emmanuel Ier envoie comme représentant en Russie le comte Joseph de Maistre, dont le rôle diplomatique a fait l'objet de nombreuses publications.

B. P.

---

**Adolphe de Circourt. Souvenirs d'une mission à Berlin en 1848**, publiés pour la Société d'histoire contemporaine par M. Georges BOURGIN, archiviste aux Archives nationales. Paris, Alphonse Picard et fils, 1910, in-8°.

Quand le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV favorisait le mariage du duc d'Orléans avec la princesse Hélène de Mecklembourg, il ne se doutait pas qu'onze ans plus tard, chassé par la Révolution, Louis-Philippe devrait reprendre le chemin de l'exil. En accordant lui-même, dès 1847, à ses peuples une constitution imprégnée de principes féodaux, il espérait bien que cette concession mitigée suffirait à asseoir la puissance de sa maison sur des bases solides. Mais les événements qui survinrent en 1848 ne tardèrent pas à dissiper ses illusions et à éclairer son esprit. A la nouvelle de ce qui venait d'avoir lieu à Vienne, Berlin courut aux armes le 18 mars. Après une lutte de seize heures, le Roi fit retirer ses troupes et signa un décret qui jeta les fondements d'une constitution très libérale. Mais il subit de dures humiliations. Les cadavres des combattants tués près des barricades furent promenés dans les rues et présentés au château. La royauté véritable était alors à l'Université. Mais, s'il abdiqua ainsi presque le pouvoir suprême dans ses propres États, Frédéric-Guillaume IV, en voyant les émeutiers porter devant lui le drapeau allemand et arborer la cocarde aux couleurs allemandes, eut le mérite de comprendre quelle était la voie de salut et de

grandeur pour sa dynastie. Il revendiqua hautement la direction suprême des affaires germaniques, en même temps qu'il savait faire les concessions nécessaires pour bien vivre avec la France. La conduite adroite du monarque fut d'ailleurs encouragée et singulièrement facilitée par la sagesse de Lamartine qui, à la tête du ministère des Affaires étrangères, imprima à la politique française une direction conservatrice et pacifique. Lamartine ne chercha pas dans les hommes du jour ses premiers agents auprès des principales cours de la Confédération. M. de Lacour fut envoyé à Vienne. M. Adolphe de Circourt, que le Ministère accrédita comme chargé d'affaires aux bords de la Sprée, avec mission de prévenir toute cause de rupture et même de préparer une alliance, avait été, sous la Restauration, chef du bureau de la police et avait ensuite dirigé le Cabinet de M. de la Bourdonnaye. Démissionnaire en 1829, il s'était marié en 1830 avec une Russe, Mlle de Klustine. Cette union avait été pour lui le point de départ et l'occasion de relations cosmopolites très étendues, tant à Paris qu'à l'étranger. Brillant causeur, polyglotte, d'une érudition variée, il était étranger à l'esprit de parti, ne se rattachait à aucune coterie et semblait alors, sans doute sous l'influence de son éminent ami, plutôt disposé à accepter pour la France les idées républicaines; du moins il ne considérait pas la forme du gouvernement comme un obstacle absolu à lui offrir ses services. Arrivé à Berlin le 9 mars, il n'eut, par suite de circonstances fâcheuses, sa première entrevue avec le roi que le 9 avril, et quitta, le 15 juin, son poste pour rentrer à Paris. Rien d'étonnant dès lors qu'il n'ait pu être que le spectateur affligé des événements dont Berlin fut le théâtre. Toujours est-il qu'il remplit, avec utilité, quoique sans éclat, le principal et, plus immédiat objet de sa mission, qui était de bien persuader le roi de Prusse et ses conseillers que le gouvernement de la République était animé d'intentions pacifiques. Il mit beaucoup de zèle, mais parfois en commettant de lourdes erreurs, à renseigner de son mieux son mandant. Ces renseignements étaient de la plus haute importance sur la situation générale sans doute, mais spécialement sur deux graves questions : l'affaire des duchés et le soulèvement polonais.

Le Schleswig et le Holstein formaient deux fiefs, l'un danois, l'autre allemand, dépendants de la couronne danoise. Après la mort du roi de Danemark Alphonse VII, en 1460, les États de ces deux provinces s'étaient attribué le droit d'élire eux-mêmes leur prince. Ils avaient décidé : 1° qu'indissolublement liés l'un à l'autre, les deux pays n'auraient qu'un souverain; 2° qu'ils ne pourraient être fondus dans la monarchie danoise. Le Holstein faisant, depuis 1815, partie de la Confédération germanique, qui n'admettait que la loi salique, contrairement au droit successoral danois, on soutenait qu'au cas probable où la descendance mâle de Christian VIII s'éteindrait en la personne de Frédéric VII, la succession du Holstein et, par suite, du Schleswig devrait échoir au prince d'Augustenbourg, chef du parti des agnats. Le 8 juillet 1846, Christian VII émit une patente établissant pour les duchés une règle successorale semblable à celle du Danemark. Augustenbourg et la noblesse allemande des duchés se révoltèrent, constituèrent un gouvernement provisoire et en appelèrent à la Diète germanique. Celle-ci chargea le roi de Prusse de l'exécution fédérale contre le roi de Danemark, membre de la Confédération pour le Holstein. Le 28 mars, le baron d'Arnim apportait à M. de Circourt des explications catégoriques sur la marche vers le Holstein de deux divisions prussiennes qui devaient s'avancer jusqu'aux

limites septentrionales du Schleswig. Cette communication ne causait aucune émotion à M. de Circourt. Les conséquences fâcheuses qui pouvaient surgir et avoir un caractère sérieux pour l'Angleterre et la Russie ne lui semblaient devoir amener pour la France aucun préjudice effectif. Bien mieux, il se réjouissait presque de l'occasion qui se présentait « de faire preuve, pour le grand principe des nationalités, et pour l'État prussien en particulier, de sympathies qui seraient tout à la fois justes et politiques ». La perspicacité du diplomate français se trouvait, comme l'avenir le montra, en grave défaut. Il se lamenta du peu de succès qu'eurent ses conseils ; les bureaux du Ministère furent au contraire plus avisés que lui, en demeurant fidèles à la tradition qu'il qualifia à tort de routine. On le vit bien quand la Conférence se réunit à Londres. La Prusse dut retirer alors ses troupes des duchés ; et, bientôt après, un protocole, suivi du traité de Londres, garantit au successeur danois l'intégralité de la monarchie, y compris le Schleswig et le Holstein. On le vit mieux encore, plus tard, en 1865, quand les traités de Vienne et de Londres, garants successifs de l'intégralité de la couronne danoise, furent déchirés par l'Autriche et la Prusse qui les avaient signés.

Le public européen apprit alors quel cas l'Allemagne faisait de la candidature Augustenbourg, de l'intérêt des duchés, du vœu de leurs populations et des distinctions de races (Voir J. Hansen, *A travers la diplomatie*, et le discours de M. Morin de Malsabrier lors de la discussion de l'adresse). Bismark, il est vrai, consentit à inscrire, dans les préliminaires de Nikolsbourg et dans l'article V du traité de Prague, que les populations des districts du nord du Shleswig seraient de nouveau réunies au Danemark si elles en exprimaient le désir par un vote librement émis. Mais il avait accepté cette clause parce qu'il jugeait à propos de ne pas contrarier la France à ce moment. Favorisé par les événements, il chercha bientôt tous les prétextes pour se soustraire à l'obligation formulée dans cet article. Quand son but était atteint, l'homme de fer et de feu ne se souciait plus de ses engagements.

Si l'affaire des duchés ne causait en France aucune émotion populaire, il en était autrement de la question polonaise que la présence de nombreux émigrés à Paris alimentait et ravivait. On sait que, le 15 mai, la remise de pétitions en faveur de la Pologne fut la raison ou le prétexte d'un mouvement contre l'Assemblée nationale. Il était impossible que le gouvernement français, dans l'état d'effervescence où se trouvait la capitale, demeurât indifférent au sort de ce malheureux peuple.

La conversation sur un sujet aussi brûlant avec les gouvernements d'outre-Rhin demandait un tact particulier. Trois choses facilitèrent à M. de Circourt ce délicat entretien. Ce fut d'une part la conduite incertaine, relativement bienveillante, du cabinet prussien envers les Polonais des provinces de Posen et Gnesen, d'autre part, les embarras intérieurs de ce gouvernement qui émoussaient sa susceptibilité, enfin l'absence complète de conviction de la part de l'interlocuteur français, ou, si on préfère, sa conviction arrêtée sur l'incapacité des Slaves. Quelques citations suffiront pour édifier les lecteurs. Rappelant ses plaidoyers pour l'extension du territoire polonais, c'est-à-dire du territoire soumis à une organisation spéciale et soustrait à l'action de la Diète germanique, il qualifie ainsi le travail de décomposition et de recomposition du grand-duché de Posen : « Au fond, il s'agissait, pour une portion très considérable d'un sol fertile et peuplé, de perdre sa valeur en tombant sous la juridiction anarchique des Polonais ou de

garder tous ses avantages sous l'administration régulière des Prussiens. »

Et il continue : « Ce qui ajoutait à mon ennui, c'était la conviction où j'étais alors de l'inanité de notre tâche. » Dans une large mesure, sinon totalement, les événements se sont chargés d'infliger un démenti aux convictions de M. de Circourt sur l'incapacité des Polonais. Leur résistance à la germanisation s'appuie aujourd'hui sur un réseau d'institutions sociales, économiques, financières et politiques qui font le plus grand honneur à leur caractère. L'organisation polonaise, à des points de vue divers, a ainsi amené de grosses déceptions prussiennes, « amoncelées pendant vingt ans dans un ordre de choses où le dernier mot ne resta pas toujours à la force. » (Voir *La Politique de la Prusse et les Polonais* par M. H. Moysset, *Revue des Deux Mondes*, novembre 1908.) Ne blâmons pas trop cependant le représentant de la République et sachons-lui presque gré d'une incrédulité qui valut peut-être la déclaration faite par M. d'Arnim à la Diète prussienne sur la modération apportée par le gouvernement de la Républiqne au sujet de la Pologne. La correspondance diplomatique de l'envoyé français, quand elle parvint à la connaissance de l'Assemblée nationale, souleva les violentes colères de la gauche extrême et les dénégations énergiques de Wolowski. Mais elles permirent à Lamartine, sans en adopter toutes les conclusions, de faire de la question polonaise et des dernières convulsions insurrectionnelles un exposé lucide qui rallia à sa politique la majorité de l'Assemblée. Et d'ailleurs, après les tristes événements de 1870, qui pourrait reprocher à M. de Circourt son état d'esprit en 1849? Qui ne croirait plutôt devoir et féliciter de ses aperçus prophétiques, quand il écrivait en 1858, avant la rupture de la Prusse avec l'Autriche: « L'Allemagne ne peut se sauver que par la réorganisation et elle ne peut se réorganiser que par la guerre... Nous déclarerons la guerre pour Posen et nous achèverons la guerre en rendant Strasbourg. »

Enfin à ceux qui garderaient encore quelque illusion sur l'affaire polonaise, il est bon de rappeler que, dans les guerres de 1866 et 1870 les Polonais se comportèrent en sujets dévoués de l'Allemagne. Sur la grande place de Posen, un monument a été élevé en l'honneur du V^e^ corps d'armée, qu'ils formaient presque entièrement et qui fut décimé à Nachod. Sous les murs de Metz, ils allèrent au feu au son de leurs hymnes nationaux.

Peut-être M. de Circourt manque-t-il parfois de modestie? Toutefois, s'il a le tort de proclamer un peu trop son tact, sa prudence et sa réserve diplomatique, nous ne pouvons désavouer ses jugements sur les tendances gauches de Bastide et de Jules Favre et sur le danger contenu dans la dépêche du 8 mai 1848, qu'ils avaient fait signer par Lamartine. Heureusement, cette dépêche, dont le chargé d'affaires sut encore atténuer le langage et la portée, parvint à Berlin après l'attentat du 15 mai et alors que la guerre de Pologne s'achevait par la dispersion des dernières bandes d'insurgés.

Peut-être aussi l'auteur des *Souvenirs* eût-il mieux fait de laisser à d'autres le soin d'apprécier comme il convenait le rôle de son successeur dont le principal titre était de porter un nom illustre et d'appartenir à une sorte d'aristocratie républicaine? Mais on doit l'excuser de mettre à nu une sotte présomption, s'il est vrai, comme l'auteur affirme, qu'Emmanuel Arago eût dit, après son arrivée à Berlin : « Je suis ici pour cimenter l'alliance entre les deux peuples; je ne me considère nullement comme étant accrédité auprès du roi. »

Ce fut dans sa retraite de la Celle-Saint-Cloud, en 1858, que l'ancien collaborateur de Lamartine, aidé par une puissante mémoire et attristé par les désillusions, écrivit les souvenirs de sa mission à Berlin. Ce document fournit une importante contribution à l'histoire diplomatique des événements européens au milieu du dix-neuvième siècle, et méritait, à ce titre, d'être publié. La Société d'histoire contemporaine ne pouvait, pour cette édition, mieux s'adresser qu'à M. Georges Bourgin, archiviste aux Archives nationales, très versé dans l'étude de ces questions. La savante introduction que M. Bourgin a mise en tête du premier volume et ses notes d'éclaircissement dispersées dans chaque volume, complètent heureusement et rectifient judicieusement l'œuvre très intéressante de M. de Circourt.

André Leroy.

---

**Correspondance du comte de La Forest** (tome IV), publiée par M. Geoffroy de Grandmaison. A. Picard, 1910, in-8°.

M. G. de Grandmaison poursuit pour la Société d'Histoire contemporaine la publication de la correspondance de La Forest, ambassadeur de France en Espagne de 1808 à 1813; cette publication est indispensable à la connaissance de cette aventure espagnole, si maladroitement engagée, si mal poursuivie, si malheureuse à tous points de vue; et le soin qu'y apporte M. de Grandmaison en fait une œuvre personnelle et vivante.

Le poste de Madrid n'était certes pas en l'occurence un poste de choix; l'Espagne réduite à la vassalité, dès l'avènement de Joseph, n'est plus au bout de quelques mois qu'un pays en révolte, dont le gouvernement à la dérive n'a ni le loisir ni la permission de faire « de la diplomatie ». L'ambassadeur de Napoléon, renommé pourtant pour son habileté, pour son habitude des cours, pour la grâce de son style et le soin qu'il apporte à la rédaction de ses dépêches, se trouve sans mission déterminée à la cour de Joseph. Quelle affaire traitée entre les deux gouvernements, autre que celle de la conquête par les armées françaises, de la paix dans la péninsule, et à quels développements un pareil sujet de conversation peut-il prêter?

Le malheureux roi en juillet 1810 — époque où s'ouvre le IVe volume de la correspondance — ne pense plus qu'à son abdication fatale; il vient d'apprendre la réunion de la Hollande à la France; tout comme un Bourbon, son frère Louis est déposé; il erre en Allemagne sans femme, sans enfants, sans patrie. Le Moniteur du 22 juillet fait sensation à Madrid : on y lit le petit discours adressé par l'empereur au fils du roi détrôné, au jeune Napoléon-Louis. « N'oubliez jamais, dans quelque position que vous placent ma politique et l'intérêt de mon empire, que vos premiers devoirs sont envers moi, vos seconds envers la France; tous vos autres devoirs, même ceux envers le peuple, que je pourrai vous confier ne viennent qu'après. »

Joseph et les Espagnols peuvent goûter la leçon : l'annexion pure et simple, la nomination de Joseph comme préfet des départements annexés serait une mesure plus franche que de déconsidérer aussi clairement un prince dont le trône n'est qu'un faux semblant. Les quelques négociations auxquelles l'oblige l'Empereur sont toutes également humiliantes; l'échange du Portugal contre la rive gauche de l'Ebre, projetée dans une convention discutée en octobre à Fontainebleau entre le duc de Santa-Fé

et Champagny, n'était certes pas fait pour renforcer la situation du prince nouveau venu, dont le premier acte serait ainsi l'abandon d'une fraction considérable du territoire. La Forest tenu en dehors de ces négociations, chargé uniquement de surveiller le roi, de réveiller son courage, en calmant ses velléités d'indépendance, ne peut que relater dans ses dépêches l'effet déplorable que produisait dans la capitale les menaces de l'Empereur, la lenteur et la prolongation indéfinie des opérations militaires, la misère surtout, la misère croissante, cause d'une continuelle émigration, de faillites, de deuils à la cour même, où on vend les objets d'art, où on supprime les fêtes par mesure d'économie : pas une seule soirée officielle du 15 août au 1er janvier pour éviter les dépenses d'un concert ou d'un repas!

Comment s'étonner que dans une pareille situation un prince ne rêve plus que de rentrer dans sa patrie d'origine pour y vivre richement dans le calme et l'attente de jours meilleurs? Aussi La Forest doit-il constamment, surtout dans l'hiver de 1811, retenir par des arguments hélas! sans valeur, ce roi qui ne veut ni ne peut plus régner. Sans doute dans ces continuelles menaces d'abdication, il y a bien quelque calcul. Joseph espère y gagner plus d'indépendance et plus de liberté pour gouverner selon ses méthodes; mais il ne réussit guère à obtenir cet impossible résultat : il ne peut rester sur son trône que grâce aux baïonnettes françaises; il est donc leur prisonnier!

Pierre RAIN.

---

**La vie politique dans les deux mondes,** troisième année (1er octobre 1908-30 septembre 1909), publiée sous la direction de M. A. VIALLATE, professeur à l'école des Sciences politiques, avec la collaboration de MM. W. Beaumont, D. Bellet, M. Caudel, P. Chasles, M. Courant, M. Escoffier, G. Gidel, Paul Henry, René Henry, G. Isambert, A. de Lavergne, A. Marvaud, P. Matter, Ch. Mourey, R. Pinon, P. Quentin-Beauchart, L. Renault, H.-R. Savary, A. Tardieu, A. Terrier, R. Waultrin, professeurs et anciens élèves de l'École des Sciences politiques, un volume, Paris, Alcan, 1910, in-8°.

Les lecteurs de la *Revue d'histoire diplomatique* n'ont pas oublié les deux volumes de la *Vie politique* parus en 1908 et en 1909 et dont on leur avait donné un compte rendu. Ils verront aujourd'hui que cette publication se poursuit régulièrement avec un succès toujours égal. Le grand public lui avait réservé en France le meilleur accueil; à l'étranger, elle a été appréciée avec une bienveillance qui fait ressortir tous les mérites de l'œuvre entreprise. Il faut dire qu'elle répond à ce besoin de documentation rapide sur tous les faits contemporains qui est une des caractéristiques de notre époque. Un plan méthodique avec des divisions précises, une table des matières analytique et alphabétique très détaillée retiennent le lecteur et satisfont son légitime désir d'être renseigné avec rapidité et exactitude.

Dans ce volume qui va du 1er octobre 1908 au 30 septembre 1909, on trouve relatés notamment les événements d'Orient, à la suite de l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, les affaires de Crète, la chute du prince de Bülow, en Allemagne, etc...

Un chapitre nouveau sur le *mouvement socialiste*, dû à M. Isambert, a été ajouté à ce volume; et M. Renault a bien voulu résumer avec sa haute com-

pétence l'œuvre importante des deux grandes conférences qui se sont tenues respectivement, en 1908 et en 1909, à Londres et à Berlin : la conférence navale et la conférence littéraire et artistique internationale.

J. AULNEAU.

---

**La diplomatie secrète au dix-huitième siècle. Ses débuts.** I. Le Secret du Régent; II. Le Secret des Farnèse, par M. E. BOURGEOIS, professeur à l'Université de Paris. 2 vol. in-8°. Paris. Armand Colin, 1908-1910.

Il ne peut s'agir, dans cette simple note, de juger des mérites de l'ouvrage; l'Académie des sciences morales et politiques l'a couronné, et lui a attribué une de ses plus flatteuses récompenses. Il ne saurait être question davantage de dire, une fois de plus, combien la documentation de M. E. Bourgeois est abondante et précise, son enquête, perspicace et savante, sa discussion loyale, son style élégant et aisé. J'ai déjà eu dans la *Revue*, comme au dehors, l'occasion de rendre au savant professeur ce légitime hommage. Il n'est, pour m'assurer, qu'à lire le rapport de mon éminent et regretté maître M. A. Sorel, sur l'ouvrage même, lors du jugement du Concours.

Mais il sera peut-être de quelque intérêt pour ceux des lecteurs de la Revue qui n'ont point encore parcouru les deux volumes parus de l'ouvrage de M. Bourgeois de trouver ici un bref résumé de ses intéressantes recherches. En 1700, Louis XIV a accepté le testament de Charles II : il a autorisé son petit-fils, le duc d'Anjou, à prendre avec le titre de Philippe V, la succession d'Espagne soutenu par toutes les forces de la France, contre la plus formidable coalition. Ce que furent cette guerre, l'hiver de 1709, les revers inouïs, les péripéties inattendues, nous n'avons point à le redire. La mort de l'empereur Joseph Ier, une révolution véritable à Londres, la victoire de Villars à Denain amenèrent la signature à Utrecht et à Rastadt des traités fameux qui ont formé on le sait, la base du droit public du dix-huitième siècle. L'Espagne, et les Indes restaient à Philippe V; mais les Habsbourg gardaient, avec les Pays-Bas, Naples et le Milanais, et d'autre part, en vertu des renonciations formelles, les Bourbons d'Espagne s'interdisaient à jamais de prétendre à succéder aux Bourbons de France.

Or, des coups répétés de la mort semblaient devoir ouvrir l'éventualité de cette succession. Le vieux roi voyait autour de lui le vide se creuser. Le Grand Dauphin avait disparu en 1712, le duc de Berry en 1713; le trépas subit et effrayant de la duchesse et du duc de Bourgogne, de deux de leurs enfants ne laissait pour héritier de la couronne que le petit Louis dont la grâce fragile permettait à peine d'espérer qu'il arrivât à l'âge d'homme, lorsque, le 1er septembre 1715, la mort du grand aïeul le plaçait sur le trône.

Ce roi enfant était sous la garde et la tutelle d'un Régent, son cousin, le duc d'Orléans. Si l'on s'en tenait à la lettre du traité d'Utrecht, le duc était, en cas de mort de son royal pupille, l'héritier de la couronne de France. Si l'on recourait aux règles du droit monarchique, c'était au contraire le roi d'Espagne, Philippe V, qui était appelé au trône. Les stipulations imposées par l'étranger pouvaient-elles l'emporter sur les traditions nationales? Le duc de Saint-Simon, l'ami loyal du duc d'Orléans lui avouait, que le cas échéant, et le conflit venant à naître, c'était à la cause de l'héritier véritable qu'il se rallierait et que les clauses d'Utrecht pèseraient peu dans l'opinion française.

Mais l'Angleterre qui avait imposé la renonciation, mais l'Europe, ou du moins l'Europe Occidentale, qui avait lutté treize années pour empêcher la réunion des deux couronnes, mais l'Autriche qui ne se résignait pas encore à reconnaître l'établissement des Bourbons à Madrid, comment espérer leur faire accepter une telle éventualité? C'était en perspective une guerre implacable, et cette guerre, ni la France haletante, ni l'Espagne ruinée ne pouvaient la soutenir. Des intentions précises des anciens alliés de 1701, une preuve positive, menaçante était aussitôt donnée : le 5 juin 1714, à Westminster, un traité était signé entre l'empereur et le roi d'Angleterre.

Le roi d'Angleterre était Georges Ier, qui venait de succéder à la reine Anne, par la vocation au trône de la Ligue protestante des descendants de la princesse Sophie, des électeurs de Hanovre. Contre ce souverain allemand, les partisans de Jacques III, les jacobites, menaient une campagne bientôt changée en une insurrection.

Le prétendant Stuart avait trouvé en France le plus généreux asile : actuellement retiré en Lorraine, il pouvait encore fomenter les plus utiles alliances. Le roi hanovrien et ses ministres, les chefs wighs cherchaient une assurance contre ce danger. Ils en trouvèrent les bases dans le pacte d'Utrecht : leur ambassadeur à Paris, lord Stair, fut chargé de les développer. On le vit dans une des « lanternes » de la Grand'Chambre, le jour où le Parlement de Paris modifiait le testament de Louis XIV, remettant au duc d'Orléans la Régence du royaume et la garde du jeune roi. Et il semble bien que la possibilité d'une entente s'affirmât. Le duc d'Orléans serait soutenu soit pour la Régence, soit même pour la succession au trône de France, si l'éventualité se produisait; en retour, on obtiendrait des mesures contre le prétendant et les Jacobites et l'exécution de certaines clauses du traité d'Utrecht, particulièrement favorables au commerce, à la marine anglaise.

Le duc d'Orléans ne pouvait pas ne pas envisager complètement les circonstances de sa situation actuelle. Il avait cru, au cours de sa brillante campagne en Espagne, penser à se faire agréer par l'Europe et à trouver un trône à Madrid. Sa brève et secrète rivalité avec Philippe V n'avait pas été sans laisser quelques traces. Aujourd'hui, une toute autre éventualité allait se produire : il pouvait se faire qu'il eût à disputer à Philippe V la succession de France. Il vit bien vite que, le cas échéant, le roi d'Espagne revendiquerait nettement les droits qu'il tenait de sa naissance et que les renonciations d'Utrecht, pas plus qu'aucune autre considération, ne pèseraient guère dans la balance. Philippe d'Orléans prêta l'oreille aux avis qui lui venaient d'Angleterre. La négociation s'ébaucha. Du côté du duc, elle fut conduite avec une extrême ardeur par l'un de ses fidèles serviteurs, son ancien précepteur, l'abbé Dubois. Officiellement il s'agissait de la garantie des traités d'Utrecht, mais la question essentielle, c'est la succession de France, *le secret du Régent.*

Philippe V règne à Madrid; il a, du moins, le ferme propos de régner : il se montre attaché à cette Espagne qui l'a reçu avec joie. Mais d'une part, il ne saurait perdre de vue la France, où peut l'appeler la mort prématurée de son neveu : d'autre part, il a subi, mais n'a jamais accepté la diminution imposée à la monarchie espagnole en Italie. L'Autriche, le Piémont ont reçu des dépouilles espagnoles. Sardaigne et Sicile, Naples et Milanais, autant de fleurons précieux soustraits à sa couronne. Si l'Empereur

Charles VI, son ancien concurrent au trône, péniblement arraché de Catalogne, se refuse toujours à le reconnaître pour roi d'Espagne, lui, Philippe, songe aux belles provinces d'Italie et de Flandre, apanages perdus d'une succession morcelée. Sa femme, la reine Marie-Louise, est la sœur de la duchesse de Bourgogne. Enfant de quatorze ans, appelée à régner, elle se voue à sa tâche, mais succombe moins au labeur royal qu'aux fatigues d'impitoyables maternités. Philippe ne saurait demeurer veuf. Pour déterminer son nouveau choix, une intrigue est nouée entre la fameuse princesse des Ursins et un abbé politique retors, l'agent de la petite Cour de Parme à Madrid, et bientôt le ministre du roi d'Espagne, l'abbé Albéroni. C'est une princesse parmesane, Elisabeth Farnèse, qui vient, à Noël 1714, remplacer aux côtés de Philippe V, sur le trône d'Espagne, la pauvre Marie-Louise de Savoie, si vite oubliée. Robuste, active, ambitieuse, résolue la nouvelle épouse acquiert sur le roi un empire sans bornes. Son ministre, c'est Albéroni, devenu cardinal et demeuré dévoué à la politique italienne de ses anciens protecteurs, au *secret des Farnèse*. Ceux-ci, jaloux de la grandeur nouvelle du duc de Savoie devenu roi, inquiets de la menace allemande, songent à se faire, avec l'appui des forces de l'Espagne, les défenseurs de l'indépendance italienne, peut-être les princes dirigeants de la Péninsule et les maîtres de l'Italie.

Se rappelle-t-on un livre célèbre, *la Chartreuse de Parme*, un roman, une œuvre de fantaisie sans doute, où un prince de Parme, qui porte ce prénom de Ranuce — un prénom des Farnèse — songe aussi, et cela en pleine Restauration, à réaliser sous ses auspices et à son profit l'indépendance italienne? Il nous a paru intéressant de noter cet échec des ambitions des Farnèse, de leur rêve qui avait été celui de César Borgia, et que devait réaliser Victor-Emmanuel. A l'époque classique, qu'aurait-on dit d'un parallèle entre Albéroni et Cavour?

Tels sont les principaux rôles du drame que va nous raconter M. Bourgeois. Nous assistons au plus intéressant développement de l'action. L'entente franco-anglaise a besoin de s'appuyer sur la Hollande et l'Empereur — c'est la quadruple alliance (janvier-août 1718) — et Dubois, secrétaire d'État des Affaires étrangères. Mais la pointe de cette quadruple alliance étant contre l'Espagne. Philippe V refuse de se soumettre et entre en campagne en Sardaigne. Albéroni a reconstitué à l'Espagne une flotte et une armée : il cherche des alliés de toutes parts : contre le roi d'Angleterre, qu'il veut atteindre par les Jacobites, en Hanovre, par ses rivaux du Nord. Le Régent a négligé l'alliance de Pierre le Grand : la guerre est rallumée dans la Baltique avec les Suédois. En France, l'opinion — celle qui comptait alors — pourra-t-elle comprendre un conflit entre Bourbons, contre cette Espagne, qu'il a fallu treize ans de guerre pour conquérir à un prince français?

Telle est pourtant la conclusion du drame, où le complot de Cellamare et les débiles intrigues de la duchesse du Maine fournissent une dernière péripétie. Philippe V attaque la Sicile : la flotte anglaise, sous l'amiral Bing, détruit l'escadre espagnole; l'armée française, sous Berwick, entre en Espagne, et ruine, au pont du Passage, les chantiers renaissants qui portaient ombrage à l'Angleterre. Les entreprises d'Albéroni en Ecosse échouent : le roi de Suède se fait tuer à Frederikshald. Tout est perdu. Les Farnèse qui virent leur duché occupé par ces impériaux se rejettent du côté de la France. Leur nièce Élisabeth et Philippe V cèdent enfin. Albéroni est con-

gédié, chassé, poursuivi. Exemple rare, mais non unique, d'un ministre dont le renvoi est imposé par l'étranger. Il ne garde de ses honneurs que la pourpre cardinalice. Dubois, son vainqueur, va partager cet honneur. C'est le triomphe, ce sera le *secret de Dubois*, que nous promet un volume en préparation de M. E. Bourgeois, troisième et bien curieuse phase : l'Espagne revient à la politique française. L'entente, sous Choiseul, devint le Pacte de famille ; sous Vergennes, la grande revanche contre l'Angleterre. Cependant les fils d'Élisabeth Farnèse établiront en Italie les Bourbons d'Espagne.

Lorsqu'il apprit la mort du duc Philippe d'Orléans, le duc de Savoie disait, parlant de la politique de l'ancien Régent : « Il nous menait, et il nous menait bien. » Pourtant, la politique anglaise du Régent et le rôle de Dubois ont été vivement discutés, au point de vue de l'intérêt de la France. L'ouvrage de M. Bourgeois place cette politique en plein jour, il complète et redresse les beaux travaux de O. Weber, de Wiesener, de A. Baudrillart et nous donne une étude dont l'intérêt est égal à la haute pensée.

F. DE SAINT-CHARLES.

---

*Le gérant :* J. BOURDEL.

---

PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET C^ie^, 8, RUE GARANCIÈRE. — 14244.

# LA

# POLITIQUE EXTÉRIEURE DE LOUIS XIV

## D'APRÈS DES PUBLICATIONS RÉCENTES[1]

---

« A Paris, tout le monde déteste le présent gouvernement et s'y assujettit volontiers. » Cette phrase qui peindrait à la rigueur des époques plus récentes, s'applique à la régence de Mazarin. La Fronde est terminée. Les grands seigneurs battus et pas contents attendent avec impatience que l'avènement du jeune roi leur donne l'occasion de nouvelles cabales, et l'Europe aspire à se délivrer d'une politique que Richelieu et Mazarin ont conduite pour le grand avantage de la France. C'est alors que Louis XIV entre en scène. Son caractère, l'état de l'Europe, les traditions diplomatiques françaises vont déterminer son mode d'action.

Défauts et qualités, le caractère de Louis XIV répondait merveilleusement à l'idéal de l'époque. M. Lavisse nous trace du jeune roi un portrait plus irrévérencieux qu'inexact. Il en a recueilli les traits dans les mémoires du temps, dans les rapports diplomatiques, dans les correspondances officielles et privées, enfin dans le *Journal* où Louis se découvre avec une amusante et naïve solennité. Cette solennité peu en rapport avec notre tempérament, on l'explique par l'atavisme espagnol. Il semble probable aussi que la France du dix-septième siècle se sentait plus méridionale alors qu'aujourd'hui, refoulée qu'elle était vers le sud-ouest par une frontière pesant sur Paris. A

[1] *Histoire de France*, par E. Lavisse, tomes VII et VIII, *Louis XIV*, Hachette, in-4°, 1908. *The Cambridge Modern History*, volume V; *The Age of Louis XIV*, Cambridg 1908, in-8°.

ce propos, n'y aurait-il pas un travail intéressant à faire sur la concordance de notre mentalité nationale avec les agrandissements successifs de la patrie? On tend à tout expliquer aujourd'hui par des observations quasi-scientifiques; et on approche quelquefois de la vérité.

Quoi qu'il en soit, Louis unissait à la majesté espagnole la bonne grâce et le charme français. Ses ennemis eux-mêmes en conviennent. Doué de tous les dons en honneur chez les contemporains : l'esprit de travail, le sang-froid, la méthode, il possédait aussi leurs défauts, ce qui est un moyen infaillible de leur plaire. On a reproché à Mazarin d'avoir donné à son royal élève des maîtres médiocres. Sans doute, Louis avait reçu une instruction « livresque » insuffisante, mais la professionnelle fut très soignée. S'il ne connaissait bien ni l'histoire, ni la philosophie, ni la géographie générales, — il a écrit lui-même : « On ressent un cuisant chagrin d'ignorer des choses que savent tous les autres » — il apprit de bonne heure les ruses de la diplomatie, les sophismes par lesquels on tourne le droit, les régions mal délimitées où l'on peut porter les frontières mouvantes de la France. Il sut la pratique de son métier avant d'en apprendre les principes, pareil à ces ouvriers qui se servent habilement de leurs outils, sans connaître les lois de la résistance, et qui parfois, hélas! les brisent, en leur demandant des pesées trop fortes.

L'intelligence du roi, sans doute, était moyenne, plus laborieuse que spontanée, plus directe qu'étendue. Sa moralité politique apparaît nulle; la privée très peu éclairée. Toujours son intérêt lui tiendra lieu de justice. Ce qui le domine dès sa jeunesse, ce qui le dominera de plus en plus, à mesure que viendront les années, c'est un orgueil incommensurable, orgueil qu'ont déposé en lui sa naissance quasi-miraculeuse, l'adoration de ses sujets, et la notion de la suprématie royale telle que l'ont élaborée les deux derniers ministres. Émule du Pape et de l'Empereur, le roi de France s'estime fort au-dessus d'eux, lui qui n'est élu ni par le Conclave ni par les électeurs, mais par Dieu lui-même, sans intermédiaire humain. Cette conviction, son

entourage l'enracine en lui par des flatteries qui le mettent au rang des divinités, et nous voyons Louis faire un mérite à Dieu de l'amitié que le roi de France porte à celui du Ciel. Toute la la France s'incarne en Louis XIV : « le bonheur du peuple », c'est la contribution de chaque Français, par des impôts et le service du sang, à la gloire du maître. Faut-il s'en indigner? Cette conception désintéressée du patriotisme était conforme à l'esprit de l'époque; et peut-être valait-elle nos réalisations égoïstes de bien-être? Par une sensibilité louable, sans doute, mais qui est, à tout prendre, un anachronisme, nous imaginons chez le peuple du dix-septième siècle, des besoins dont l'objet faisait défaut. A part Fénelon, Boisguillebert, Vauban, et quelques philosophes qui passaient pour des utopistes, la plupart des contemporains de Louis XIV croyaient que le peuple était malheureux par définition et qu'il le resterait toujours. Voltaire lui-même, que l'on déguise aujourd'hui en champion de la classe ouvrière, note sèchement dans son *Siècle de Louis XIV* que la misère des campagnes fut fort exagérée. Tant il est vrai que les institutions au milieu desquelles nous vivons, pour barbares qu'elles soient, nous semblent indispensables! Si le suffrage universel eût été consulté sur les dragonnades, nul doute qu'il ne les ait étendues à toute la France; et l'abolition de la torture a soulevé le blâme de fort honnêtes gens.

Louis XIV s'est donc soucié du « bonheur du peuple », comme il convenait qu'un esprit moyen fît en son temps. Tout jeune, il a vu la Fronde et son désordre. Aussi, le souvenir des intrigues des princes demeurera-t-il présent à son esprit, comme un avertissement et une menace. Il les tiendra à l'écart des affaires, et, pour mieux surveiller leurs cabales, il les forcera de séjourner à la cour où il les amusera. La petite noblesse, au contraire, la noblesse de province qui a perdu la plupart de ses privilèges, sauf celui, plutôt onéreux, de ne pouvoir travailler, il l'enrôlera, l'enverra aux frontières.

Remarquons ici que le coup d'œil de Louis XIV manque d'étendue. Il se sert d'une expérience immédiate pour combiner

des plans dont il ne se sort guère, même quand leur raison d'être a disparu. Il travaille exactement pour l'heure qui sonne, croit que le monde a atteint l'apogée de la civilisation et n'imagine pas que les conditions de vie actuelle puissent se modifier. Impérieux, déductif et classique, il ressemble à son siècle. Il est aussi très travailleur, très appliqué à son métier de roi, qu'il trouve « délicieux ». Où qu'on le prenne, on le voit toujours en activité. Il guerroie, bâtit, organise, réforme, négocie. Son application aux affaires n'empêche pas ses plaisirs, et il a de sa femme et de ses nombreuses maîtresses dix-sept enfants en moins de vingt ans. Vaincu, acculé aux pires extrémités, il tient tête à la fortune, par grandeur d'âme, sans doute, mais aussi à cause de cette prodigieuse inconscience qui lui fait voir dans le coup qui le frappe, non la conséquence de ses fautes, mais une épreuve gratuite de Dieu. Ce Dieu, il croit en lui sincèrement, ce qui ne l'empêche pas de l'offenser par une conduite scandaleuse. Méfiant vis-à-vis de Rome, il règle les questions religieuses selon les intérêts de la monarchie, tout en déclarant qu'il ne cherche qu'à servir l'Église. Louis aima toujours ces coups doubles, tels que la révocation de l'édit de Nantes, qui lui permettaient de se faire gloire vis-à-vis d'un tiers d'une mesure dont il comptait profiter. A cette époque, faut-il le répéter, l'unité religieuse et l'unité politique semblaient inséparables l'une de l'autre, les coreligionnaires des princes étrangers ne se faisant pas faute d'appeler ceux-ci à leur secours contre leur souverain légitime. C'est ce qui explique pourquoi Louis persécutait les réformés en France, tout en recherchant leur alliance à l'étranger. M. Lavisse, qui souligne cette incohérence avec une joie malicieuse, oublie d'en donner la raison. Il est plus explicite quand il nous retrace l'amour excessif de Louis pour la gloire, amour dont on retrouve l'expression à toutes les pages du *Journal* royal. Ce sentiment se mesurait alors non pas aux conséquences de l'acte, mais aux difficultés que l'on accumulait exprès pour les vaincre. Ainsi nous voyons que Louis, afin « d'étonner l'Europe », entreprend

le siège de trois villes à la fois. « Il y va de l'intérêt de ma gloire » semble le motif le plus puissant qu'il puisse invoquer. Tel était le roi qui, montant sur le trône de France, pouvait dire avec justesse : « La paix était établie avec mes voisins, vraisemblablement pour aussi longtemps que je le voudrais moi-même. »

*
* *

Quel était l'état de l'Europe à l'époque mémorable de cet avènement (1660)?

L'Autriche, grand corps disproportionné et anarchique, se ressentait cruellement des traités de Westphalie et semblait incapable de nuire. Quant à son alliée fidèle, l'Espagne, « toutes les pièces dont se composait sa grandeur étaient en ruines ». L'Allemagne, morcelée en de nombreux États qui se jalousaient, offrait aux philosophes le spectacle « d'une confusion conservée par la Providence ». L'Italie était plus divisée encore. « Aucun des princes italiens n'accroîtrait sa dépense d'un écu pour cette belle dame de liberté italienne. »

Du côté des deux puissances maritimes nous n'avions rien à craindre. Le roi d'Angleterre, Charles II, avait épousé une infante de Portugal, ce qui faisait de lui un allié, dans le cas d'une guerre contre l'Espagne; et les Pays-Bas, dont le trafic causait un tort considérable à toutes les puissances, ne rencontraient en Europe que des ennemis. Restaient les alliés traditionnels de la France, ceux dont l'intervention avait fait si souvent dévier les attaques des grandes puissances. Attachés au flanc de l'Espagne, de l'Allemagne du Nord, de l'Autriche, ils pouvaient encore opérer en notre faveur des diversions heureuses.

Mais en 1660, la plupart de nos alliés étaient mécontents : le Portugal se plaignait d'avoir été sacrifié par le traité des Pyrénées et la Suède se trouvait déchirée entre deux partis qui s'accusaient mutuellement de vendre leur alliance à l'étranger.

La Pologne, il est vrai, nous donnait quelque consolation. De tout temps, la diplomatie française avait recherché l'amitié de cette puissance, « afin de mettre l'empire au même état d'être enclavé entre la France et la Pologne, comme nous l'étions auparavant entre l'empire et l'Espagne », et le mariage de Jean-Casimir avec Marie de Nevers semblait réserver la Pologne à un prince français. Quant à l'alliance ottomane, dirigée, elle aussi, contre l'Autriche, elle s'était perdue dans le cours du seizième siècle, mais Louis XIV songeait à la reprendre depuis que Mohamed Koeprili avait réformé l'armée turque, et qu'il pouvait, du jour au lendemain, jeter 100 000 hommes dans la vallée du Danube.

La corruption, une corruption quasi-officielle, était alors déjà l'une des clefs principales de la diplomatie. Princes, ministres, partis d'opposition ou partis au pouvoir, sont pensionnés par le monarque étranger qui veut s'assurer, soit leur concours, soit leur neutralité. S'il y a compétition, le souverain le plus riche sort victorieux des enchères, et le souverain le plus riche, en 1660, c'est le roi de France. Il serait curieux de rechercher les sommes considérables qui, sous Louis XIV, sont sorties des caisses de l'État pour « encourager » les amis de la France. Le plus avide, le plus insatiable de ces amis, c'est, sans contredit, le roi d'Angleterre. Comme Charles ne peut obtenir de subsides qu'avec l'assentiment de son Parlement et que ce Parlement lui est hostile, Louis deviendra son bailleur de fonds et le tiendra dans une perpétuelle dépendance. Il pensionnera aussi le roi d'Espagne, celui de Suède, la plupart des électeurs. D'aucuns mettent leur honneur à un gros prix; mais sauf le pensionnaire de Hollande, de Witt, nul n'est incorruptible.

Dans les premières années, la richesse extraordinaire de la France, multipliée par les réformes fiscales, pourvoit à tout. Plus tard, on s'en tire en lésinant sur les sommes promises, en chicanant sur les services reçus. Devant ces constantes infidélités à la parole donnée, on se demande comment l'on pouvait attacher tant d'importance à la conclusion d'une alliance ou à la

signature d'un traité. Sans doute les deux parties ne se trompaient pas l'une l'autre, étant chacune de mauvaise foi, très sciemment. Et puis, l'on travaillait pour un avantage immédiat, point pour l'avenir, la carte de l'Europe étant remaniée plusieurs fois par année, et certaines régions appartenant, de par l'obscurité des traités, à plusieurs souverains à la fois...

*
* *

Il ne s'agissait pas de savoir si Louis XIV ferait la guerre, question oiseuse pour un prince jeune et ardent du dix-septième siècle. Il s'agissait seulement de savoir où il porterait ses premiers coups. Remplir l'ancien cadre de la Gaule, entre les Alpes, les Pyrénées et le Rhin, a été l'ambition de la France depuis Charlemagne; ambition géographique, si l'on peut s'exprimer ainsi, qui de tout temps, fit peur à l'Europe, et qui, récemment encore, causa la rupture de Napoléon III avec la reine Victoria. Une politique d'extension de territoire, avec des sièges en règle, de belles batailles rangées et la gloire des armes, voilà ce que rêvait Louis XIV. Nul alors n'arrêtait son regard sur la difficulté d'assimiler des races différentes et par conséquent hostiles. L'Espagne, l'Allemagne, l'Autriche donnaient cependant un exemple topique de la faiblesse unie à l'étendue ; mais toutes les nationalités étant alors plus ou moins en formation : leur manque d'unité ne frappait pas. La France, elle-même, offrait entre ses provinces les différences que nous constatons d'une nation à l'autre. Comme l'a très bien fait remarquer M. Lavisse, par son défaut d'intercommunication, elle était alors dix ou douze fois plus grande qu'aujourd'hui.

Cependant, à côté de cette politique de conquête, il s'en présenta une autre, plus humble en apparence, mais qui devait, au dire de son inventeur, rendre Louis XIV « le roi le plus pécunieux » de l'Europe. C'était la politique d'argent, car « il n'y a que l'abondance d'argent, dans un État, qui fasse la différence de sa grandeur et de sa puissance ». Quel était l'homme qui

osait présenter à un jeune roi, épris d'aventures héroïques, la perspective d'une lutte vulgaire avec des marchands?

La physionomie de Colbert est trop particulière pour ne pas nous arrêter un instant. Par la hardiesse de quelques-unes de ses idées, par son dogmatisme, il nous apparaît comme un précurseur de la Révolution. Sans doute, il pourchasse les abus, mais par amour de l'ordre plutôt que par principe. Ce qu'il hait surtout, c'est l'inertie, la fainéantise. Aussi veut-il envelopper la France dans un vaste réseau de travail obligatoire dont nul ne pourra s'échapper. C'est à tort, me semble-t-il, qu'on reproche à Colbert de n'avoir pas laissé les initiatives individuelles maîtresses du choix et de l'organisation des industries. Laissées à elles-mêmes, elles seraient retombées dans leur apathie. La phase de coercition par laquelle Colbert a fait passer le commerce et l'industrie était nécessaire à leur relèvement.

La guerre préconisée par Colbert était donc une guerre économique. Le commerce de l'Europe, affirmait-il, n'est pas susceptible d'augmentation. Il faut que la France s'approprie le plus grand nombre de vaisseaux possible sur les vingt mille qui font le trafic de l'Europe. Comme elle produit tout ce dont elle a besoin, elle vivra sur soi, exportera sans importer, et tout l'argent de l'Europe affluera chez elle.

Mais la conquête de l'hégémonie commerciale exigeait une volte-face complète en politique. Il fallait cesser de combattre les Autrichiens et les Espagnols, pour se tourner contre les Anglais et les Hollandais. On grouperait ensuite les petites puissances maritimes autour de la France, comme on avait fait jadis des petits États continentaux. C'était là une innovation hardie pour un prince auquel on avait toujours enseigné que l'abaissement de la maison d'Autriche était « le principe naturel » de la politique française. De plus, comme nous l'avons déjà dit, la frontière du nord-est étouffait Paris, les Pays-Bas et la Franche-Comté appartenant à l'Espagne, et la Lorraine étant son alliée. Pareille à ces plantes qui se tendent vers la lumière, toute la France regardait à l'est et au nord, cherchant à se donner de

l'air. Louis continuera donc la politique traditionnelle. Extrêmement habiles, Richelieu et Mazarin avaient paru soutenir les libertés des Pays-Bas contre l'autoritarisme du roi d'Espagne, et les franchises des États germaniques contre les prétentions de l'Empereur. Ce plan sera bien, tout d'abord celui de Louis. Seulement, il ne se contentera pas de « cheminer par voie couverte »; car il lui faut de la gloire, et il colorera son ambition de prétextes diplomatiques, car il est courtois. On peut ramener à trois de ces prétextes la longue série de guerres qui s'étend de 1660 à 1715 : le droit de dévolution, les réunions, enfin la succession d'Espagne.

*
* *

Avant que d'ouvrir la question de dévolution, Louis avait donné à l'Europe la mesure de sa puissance et celle de son ambition. Par une série d'actes que M. Lavisse nomme les actes de magnificence, il réclame et obtient de Rome, Madrid, Londres des réparations exorbitantes pour quelques offenses puériles faites à ses ambassadeurs, et il manifeste sa satisfaction d'avoir humilié deux rois et un pape « auquel il fait payer de vieilles affaires dont nous étions mal sortis ». Sommé de contribuer à la croisade contre les Turcs, dont les succès croissants en Autriche émeuvent toute la chrétienté, il les combat mollement, car si le Roi Très Chrétien souhaite la défaite du croissant, l'élève de Richelieu voit sans déplaisir les embarras d'un Habsbourg. La campagne réussit au gré de Louis. Tandis que les troupes de l'Empire se déshonorent par leur lâcheté, les nôtres se couvrent de gloire, et le roi flatté peut écrire : « Il y aurait un grand avantage à entreprendre quelque chose avec de si braves gens. »

En attendant que la guerre serve les desseins de Louis, sa diplomatie travaille avec succès dans toutes les cours de l'Europe. En 1662, il achète Dunkerque à l'Angleterre et signe avec le duc de Lorraine un traité étrange, où celui-ci lègue au roi la

plus grande partie de ses États. Ce traité ayant été déclaré caduc, Louis se retourne vers le Portugal et lui promet des troupes de secours ainsi que deux millions et demi pour l'équipement d'une armée contre l'Espagne. Cette alliance mécontente fort la Suède, laquelle veut avoir le monopole de nos subsides... Il était plus difficile de circonvenir la Hollande, qui se montrait décidée à défendre les Pays-Bas espagnols que nous convoitions.

Louis, cependant, conclut avec elle un traité d'alliance offensive et défensive assez onéreux pour nous, car les Hollandais se trouvaient, à cause de leur commerce, en conflit perpétuel avec l'Europe, et en les secourant, nous serions obligés de combattre nos propres alliés. Un instant peut-être (1663), le roi de France eût pu faire un « arrangement » avec de Witt et partager avec lui les pays convoités; mais le roi d'Espagne, Philippe IV, étant venu à mourir, Louis ne dissimula pas ses prétentions à la succession de son beau-père; et de Witt effrayé recula.

La question d'Espagne était, au reste, grosse de difficultés pour toute l'Europe. Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, avait abandonné ses droits au trône d'Espagne, mais « moyennant » une dot qui n'avait jamais été payée. Ce fameux *moyennant,* triomphe de la diplomatie française, mettait le roi de France au nombre des héritiers du nouveau monarque espagnol, qui était extrêmement maladif. En attendant de réclamer la succession, Louis se targua du droit de dévolution pour exiger une partie des Pays-Bas espagnols. Ce droit, que les légistes venaient de découvrir en Brabant, attribuait les biens patrimoniaux aux enfants, dès la mort du père ou de la mère, le conjoint survivant ne recevant que l'usufruit. Cet usage n'avait jamais existé que dans certaines localités des Flandres, et entre particuliers, — mais, en politique, il n'est point de mauvais prétexte. Louis, cependant, fut interrompu dans ses revendications, par la guerre que la Hollande venait de déclarer à l'Angleterre. Aux termes du traité, nous devions secourir notre alliée. Louis le fit de fort mauvaise grâce, car il se souciait fort peu de renforcer la puis-

sance des Provinces-Unies. En même temps, il soudoyait en Angleterre les anciens amis de Cromwell et promettait des secours aux catholiques irlandais; « car il faut, disait-il, incommoder nos ennemis de tous côtés ». L'Angleterre et l'Espagne, cependant, cherchaient à entraîner l'Empereur dans une coalition contre la France. Marié à la seconde infante d'Espagne, qui n'avait pas fait de renonciation, Léopold eût été pour Louis un dangereux rival si son caractère et surtout sa pénurie d'argent ne l'eussent rendu timide. Tout était prêt pour l'entrée en scène de Louis XIV. Comme il l'écrit lui-même : « La terre est en inquiétude. » Il l'en tira en envoyant à Madrid « le Traité des droits de la Reine Très Chrétienne sur divers États de la monarchie d'Espagne ». Puis après une revue qui montra au monde étonné soixante-douze mille hommes, « les troupes les plus belles du monde », le roi entra en Flandre.

Le « Traité » avançait fort sérieusement qu'en s'abstenant de payer la dot de sa fille, « Philippe IV avait voulu désavouer comme père ce qu'il avait fait comme souverain ». Après ce préambule, Louis réclamait Cambrai, l'Artois, la Franche-Comté et la plus grande partie de la Belgique actuelle. Grande fut la surprise des Espagnols en recevant le factum. Ils s'étonnaient encore tandis que Louis prenait coup sur coup Charleroi, Tournai, Douai, Courtrai, Lille, etc. La campagne avait duré trois mois.

Partout à l'étranger, l'émotion fut vive. L'Empereur s'indigna platoniquement, — il n'avait ni argent ni soldats, — mais la Suède se prépara à nous abandonner. Quant à la Hollande, elle se plaignait de n'avoir reçu du roi de France que des secours insuffisants. Louis, du reste, s'en faisait gloire à Londres, et il ébauchait un projet d'alliance avec l'Angleterre contre les Provinces-Unies. Circonvenu par nos agents qui grossissaient à plaisir le péril turco-hongrois, l'Empereur entra avec Louis dans une compromission singulière. Les deux beaux-frères se partagèrent à l'avance l'héritage du monarque espagnol. Il fut convenu qu'à la mort du roi Charles, Louis recevrait du chef de la

« dévolution » une partie des Flandres avec soit le Luxembourg, soit la Franche-Comté. Au cas où le roi d'Espagne mourrait sans enfants, la part du roi de France serait augmentée des Pays-Bas espagnols, de la Navarre, de Naples, de la Sicile, enfin des Présides d'Afrique et des Philippines orientales. L'Empereur s'attribuait le reste du gâteau. C'était, comme dit Lionne, un fort beau coup, car les droits de Marie-Thérèse étaient reconnus officiellement.

Le moment semblait propice pour brusquer la situation. De Witt, se sentant abandonné, offrait au roi de reconnaître ses prétentions sur les Pays-Bas espagnols, et de les faire accepter par l'Espagne. Il entendait seulement obtenir de Louis XIV la promesse de borner là ses entreprises guerrières. Louis refusa avec hauteur. C'était la première des grandes fautes que l'orgueil lui faisait commettre au détriment de ses véritables intérêts. Aussitôt, de Witt se retourna vers l'Angleterre. Celle-ci était écartelée, pour ainsi dire, entre deux politiques : le roi Charles rêvait d'instaurer en Angleterre l'absolutisme de son beau-frère et il inclinait vers le catholicisme, tandis que le Parlement, fier de ses libertés et fort attaché au protestantisme, regardait vers la Hollande. A force d'habileté, de Witt réussit à s'allier avec l'Angleterre et la Suède contre nous, et il forma la Triple-Alliance (1668). On convenait de maintenir la paix entre la France et l'Espagne, en prenant pour base les conditions acceptées par de Witt et par Louis, l'année précédente; mais si le roi de France cherchait à s'emparer de nouveaux territoires, on lui ferait la guerre, pour le ramener aux engagements du traité des Pyrénées.

Le roi de France avait envahi la Franche-Comté et il s'en était emparé presque sans coup férir, lorsqu'il apprit la conclusion de la Triple-Alliance. Soit par feinte modération, soit par confiance excessive dans l'avenir, il accepta la médiation de la Hollande et de l'Angleterre, quand il aurait pu dicter ses conditions. Turenne fut atterré. Les plénipotentiaires étrangers cachèrent leur surprise et leur joie.

Il demeure évident que l'Espagne étant dénuée de ressources,

l'Empereur hésitant, le roi d'Angleterre sans soldats et la Hollande intimidée, la conquête des Pays-Bas eût été l'affaire de quelques semaines. M. Lavisse estime que Louis XIV commit en l'occurrence une lourde faute. « Les Pays-Bas espagnols conquis, dit-il, la côte française étendue jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, Anvers français comme Bordeaux et Marseille, et puis Colbert écouté, suivi, la destinée de la France était changée... »

Mais la guerre, telle que la faisait Louis XIV, ne laissait pas, malgré une organisation sérieuse et intelligente, d'être une guerre d'apparat. La présence de la Cour empêchait la rapidité des marches. On préférait aux batailles rangées, toujours incertaines, les sièges selon les règles. Louis tenait à l'esthétique d'une campagne tout autant qu'à son succès. Et puis, nul doute qu'en signant la paix, le Roi ne crût la conquête des Pays-Bas partie remise. Les quatre années qui suivirent se passèrent en préparatifs contre les Provinces-Unies « qui ont l'audace aujourd'hui de se vouloir ériger en souverain arbitre et juge de tous les autres potentats ». Pour exterminer définitivement cette puissance, Louis s'assure tour à tour l'alliance de l'Angleterre (traité de Douvres, 1670), et celle de la Suède (1671), la neutralité ou même la bienveillance des États germaniques, enfin la passivité de Léopold qui, à court d'argent, nous en demande. Grâce à la bonne volonté des princes allemands, nous pourrons prendre leurs territoires comme bases d'opérations, car n'étant pas en guerre avec l'Espagne nous n'avons pas le droit de traverser ses provinces. Cologne, Liège, Munster, Paderborn ouvrent leurs portes à nos troupes. Sans daigner déclarer la guerre, Louis XIV envahit la Hollande.

Nous ne rappelons que pour mémoire les phases de cette campagne. Notre brillant début force les Hollandais à implorer la paix au prix de Maëstricht et du sud de la Hollande, ce qui eût permis à Louis XIV de prendre les Pays-Bas à revers. Malheureusement, le roi exige des conditions plus dures. Là-dessus une révolution éclate en Hollande, révolution qui coûte la vie à

de Witt et porte Guillaume d'Orange au stathoudérat. L'exaltation patriotique des Hollandais ne connaît plus de bornes. Ils inondent leur pays et arrêtent ainsi l'invasion française. La campagne de 1673 ne nous est guère plus favorable que celle de l'année précédente. Aussi Louis baisse-t-il ses prétentions, tout en exploitant à outrance le pays qu'il occupe. Massacres, pillages, incendies répandent non seulement la terreur, mais encore la haine du nom français. Contraint par son parlement, Charles traite séparément avec la Hollande. Bientôt, tous nos amis d'Allemagne, sauf l'électeur de Bavière, nous abandonnent. Le 1er mai 1674, le Reichstag déclare la guerre à la France.

Mais l'armée des alliés n'était pas homogène. Les princes allemands, l'empereur, la Hollande caressaient chacun un dessein particulier. L'empereur songeait à reprendre l'Alsace, Guillaume n'avait d'autre souci que « d'acquérir de la réputation », et les petites puissances germaniques cherchaient à fournir peu de troupes contre beaucoup d'argent. Louis profitait habilement de ces mésintelligences. Il flattait les Hongrois qui s'étaient révoltés contre Léopold, leur fournissait des troupes, de l'argent, et même un roi, Sobieski. En Sicile, ses vaisseaux soutenaient les insurgés contre l'Espagne. Duquesne avait eu raison des flottes espagnole et hollandaise. Il venait d'infliger à Ruyter une sanglante défaite.

Tandis qu'on se battait, les pourparlers au sujet de la paix continuaient toujours. Mais le roi refusait de traiter sans son alliée, la Suède, et les Hollandais ne voulaient pas consentir à une diminution des territoires espagnols. La fortune de la guerre nous était, du reste, favorable en Flandre, sur le Rhin et sur la Moselle. C'est alors que le mariage du prince d'Orange avec la nièce de Charles II, héritière de la couronne d'Angleterre, vint donner à la France des inquiétudes justifiées (1678). Dès qu'il apprit le traité qui venait d'unir les deux puissances maritimes, Louis ordonna l'évacuation de la Sicile, afin de calmer leur irritation; en mars 1679, il prit Gand et menaça Anvers, dont la reddition, aux yeux des Hollandais, apparaissait

comme le prélude de la ruine d'Amsterdam. Puis il posa un ultimatum qui devait être accepté avant le 10 mai, ou bien il reprendrait sa liberté : tous les territoires conquis sur les alliés de la France leur seraient rendus, l'Espagne nous céderait la Franche-Comté et les villes des Flandres. Le duché de Lorraine retournerait au duc avec la servitude d'un passage. Louis rendrait Toul et garderait Nancy. Un traité de commerce serait signé entre la Hollande et la France.

Le roi d'Angleterre se trouvait fort embarrassé entre son gendre, son parlement et son habituel fournisseur de subsides. Le besoin d'argent l'emporta et il vendit à Louis sa neutralité contre une somme annuelle de trois millions, pendant trois ans. Le 10 août 1678 la paix fut signée à Nimègue entre la France et la Hollande. Louis rendait Maëstricht, mais il obtenait pour les catholiques la liberté d'y exercer leur culte. Aussitôt la coalition s'écroula comme un château de cartes. En septembre Louis signa avec le roi d'Espagne un traité qui nous cédait la Franche-Comté ainsi que de nombreuses villes de l'Artois et des Flandres. Celui qu'il imposa à l'empereur nous donna Fribourg, Nancy et Longwy. Le duc de Lorraine ne voulant pas reprendre son patrimoine ainsi morcelé, Louis fut chargé de veiller sur la totalité, mais seulement à titre temporaire. Notre alliée, la Suède, recouvra la Poméranie et l'électeur de Brandebourg qui la lui avait enlevée, reçut en échange une indemnité de trois cent mille francs. Quant au Danemark, alléché par ce spectacle, il tendit la main, espérant recevoir, à défaut de territoire, « quelque somme d'argent », mais on ne lui donna rien. Louis se hâta alors de conclure des alliances successives avec les électeurs de Saxe, de Brandebourg et de Cologne, tandis qu'en Hollande, il comblait de politesse « messieurs d'Amsterdam », c'est-à-dire le parti bourgeois ennemi de la guerre.

*
* *

Le traité de Nimègue avait fait de Louis XIV l'arbitre de l'Eu-

rope. Ne pouvant plus s'agrandir par la guerre, il se sert maintenant de moyens juridiques pour annexer à la France de nouveaux territoires. C'est le système des « réunions ». Dès l'année 1656, certains tribunaux furent chargés de rechercher les fiefs appartenant aux seigneuries qui venaient d'être cédées à la France par le traité de Westphalie, fiefs qui s'en trouvaient détachés, soit par erreur, soit par usurpation. On sait quel galimatias favorable aux chicanes, obscurcissait alors le texte des traités. Les procès à fin de réunion furent menés rondement. Le Parlement de Besançon réunit d'un coup à la Franche-Comté le comté de Montbéliard, celui de Brisach et toute l'Alsace, sauf Strasbourg. A Metz, la Chambre usa d'un stratagème fort divertissant. Elle pria les évêques de Metz, Toul et Verdun de présenter au Roi la liste exacte des fiefs dépendant de leurs sièges. Les évêques répondirent qu'ils ne les connaissaient pas exactement, et qu'ils priaient le Roi de faire les recherches nécessaires. Ces recherches furent si avantageuses, que Louvois, effrayé de la quantité de fiefs que l'on « réunissait », pria les juges « de ne mettre dans une même requête que cinq ou six villages, de huitaine en huitaine..., afin que toute l'Europe connaisse que Sa Majesté n'agit point avec violence ».

L'Europe cependant se montra sceptique. Plusieurs des princes lésés appartenaient à l'Empire. Sûr de la neutralité de l'Angleterre, le Roi ne s'émut pas des mécontentements qu'il soulevait et il porta les yeux sur Strasbourg. Cette ville, qui désirait garder sa neutralité, était convoitée et par l'Empereur et par le roi de France, à cause de son pont qui « était d'une extrême considération ». Justement (1681), elle attendait la visite d'un plénipotentiaire allemand. Louis saisit ce prétexte pour l'assiéger. Elle capitula en vingt-quatre heures et le Roi fit son entrée triomphale dans les rues de la ville, à laquelle il garantissait le maintien de ses privilèges, et le libre exercice du culte protestant. Le même jour, nos soldats occupaient Casal, point stratégique important sur le Pô, et nous nous préparions

à entrer dans Luxembourg que la Chambre de Metz venait de réunir avec le comté de Chiny. Les Espagnols jetaient les hauts cris, tout en convenant amèrement « que les raisons espagnoles ne vaudraient jamais jamais rien contre les françaises, soutenues de cent mille hommes de pied et de vingt-cinq mille chevaux ». Ainsi, sur le Rhin, sur le Pô, face à l'Allemagne du Nord, nous avions des sentinelles avancées.

La prise de Strasbourg fut regardée en Allemagne comme une violation de la paix. Tandis que nous resserrions notre alliance avec le Brandebourg, trois États : la Suède, l'Espagne, la Hollande, se coalisèrent contre nous. Louis se serait trouvé en mauvaise posture sans le dérivatif turc. Le 12 juillet 1683, trois cent mille musulmans se présentèrent sous les murs de Vienne, d'où l'Empereur s'était enfui. Louis ne se hâta pas de secourir la chrétienté menacée. Tant que Léopold avait de l'occupation dans l'est, le roi de France pouvait espérer faire reconnaître les réunions ; mais, l'Espagne se montrant intraitable, il entra en Flandre.

Sur ces entrefaites, Vienne fut délivrée. Occupé à poursuivre sa victoire, Léopold laissait le champ libre à son rival.

Celui-ci se tourna vers la Hollande et commença de cajoler le parti républicain bourgeois, promettant qu'il respecterait les frontières des Provinces-Unies.

Par une brusque volte-face, la Hollande s'en prit alors à l'Espagne et lui reprocha de ne pas abandonner bénévolement les territoires en litige. Isolée, voyant la Flandre au pouvoir de Louis, Luxembourg et Audenarde menacés de bombardement, les Espagnols signèrent à Ratisbonne (15 août 1683) une trêve de vingt ans. Pendant cette trêve, le Roi garderait Strasbourg. Comme la guerre de dévolution, les réunions tournaient au profit de Louis XIV.

*
* *

Toutefois la situation politique de la France était plus bril-

lante que solide. L'ambition de Louis XIV alarmait nos ennemis et décourageait nos alliés ; les premiers craignant toujours quelque diminution de leurs états, les autres n'ayant jamais agrandi les leurs, malgré nos promesses. Par la révocation de l'Édit de Nantes, Louis s'était aliéné les protestants d'Allemagne, de Hollande et d'Angleterre ; par les cruautés et les ravages de ses soldats, il avait rendu son nom odieux à l'Europe. Il n'en continuait pas moins sa politique de terrorisme, persuadé qu'il atteindrait ainsi cet apogée de la puissance, où aucun État ne pourrait même plus « concevoir la pensée de se mesurer à lui ». En 1683, il bombarde Gênes pour lui apprendre à construire des galères sans sa permission. Trois ans plus tard il envoie à Cadix une escadre qui somme impérieusement les Espagnols de rétablir leurs anciens tarifs commerciaux. En Hollande, d'Avaux entretient la méfiance du parti bourgeois contre les projets belliqueux du prince d'Orange, mais les entraves que le protectionnisme français met au trafic des Provinces-Unies nous privent bientôt de l'appui de ces très utiles alliés, qui font cause commune avec le stathouder. Nos affaires se gâtent en Allemagne et en Italie, où l'électeur de Brandebourg et le duc de Savoie ne cherchent qu'une occasion propice pour nous abandonner. Quant au nouveau roi d'Angleterre, Jacques II, l'indépendance que l'or français lui donne vis-à-vis de son Parlement le rend odieux à son peuple, et nous avec lui.

Sous l'empire de ces sentiments une coalition se forma qui aboutit à la Ligue d'Augsbourg (9 juillet 1686).

L'Empereur, les rois d'Espagne et de Suède, l'électeur de Bavière, le cercle de Franconie, la maison de Saxe-Ernestine, l'électeur Palatin, le duc de Holstein-Gottorp y adhérèrent, et sans doute le Brandebourg fit des promesses orales. La ligue semblait purement défensive. Il n'y était question que d'assurer le respect des traités contre « les recherches injustes et les demandes illégitimes ». Par l'entremise de sa diplomatie toujours en éveil, Louis réussit encore une fois à brouiller les cartes entre les marchands d'Amsterdam et le stathouder. C'était

écarter de la coalition un dangereux ennemi. Mais une grave affaire venait de surgir. La mort de notre ami et allié Maximilien de Bavière, archevêque et électeur de Cologne, rendait vacant un siège que nous étions habitués à considérer comme un véritable fief. Sans même consulter Rome, Louis se hâta de désigner aux suffrages du chapitre un autre de ses amis, le cardinal de Furstenberg, archevêque de Strasbourg. A ce moment, nous étions en difficulté avec le Saint-Siège, au sujet du droit d' « exterritorialité », que le Pape voulait retirer à tous les ambassadeurs, le jugeant, à bon droit, abusif. Innocent, d'accord avec l'Empereur et avec la maison de Bavière, envoya au prince Joseph-Clément de cette maison les bulles de confirmation. La déconvenue de Louis fut grande. Une autre surprise, plus fâcheuse encore, lui vint d'Angleterre. Le roi Jacques ayant eu un fils, la princesse Marie, femme du stathouder, se trouvait écartée du trône. Furieux à l'idée d'une succession de rois « papistes », une partie du Parlement appelait Guillaume en Angleterre.

Qu'allait faire le roi de France ? Il savait que l'Autriche, encouragée par ses succès contre les Turcs, était « pleine d'envie de porter la guerre sur les bords du Rhin ». Fallait-il l'attaquer avant que toutes ses forces devenues disponibles ne se tournassent contre nous, ou bien valait-il mieux se jeter sur la Hollande et faire passer des secours au roi d'Angleterre ?

Louis choisit le premier parti qui semblait le plus avantageux. On pouvait croire, en effet, que la guerre en Angleterre serait longue et que Guillaume y userait ses forces et son prestige. Dans le manifeste de septembre 1688, le roi Louis expliquait la modération de la France qui, n'étant pas parvenue à convertir en traité la trêve de Ratisbonne, se voyait obligée d'entreprendre une action défensive pour protéger ses frontières. Là-dessus, il envahit Avignon, et conquiert la rive gauche du Rhin. L'Empereur et les princes allemands décidèrent alors l'envoi de vingt et un mille hommes sur les frontières. Telle est l'origine de la guerre dite de la Ligue d'Augsbourg.

Cependant, les affaires d'Angleterre tournaient contre Jacques et contre nous. Le 15 novembre Guillaume débarquait à Torbay, et deux mois plus tard, il était couronné Roi par le Parlement, tandis que Jacques, sans même essayer de se défendre, se réfugiait en France.

Tel était le résultat des « liaisions étroites du Roi de la Grande-Bretagne avec Sa Majesté Très Chrétienne » et des « alarmes légitimes » qu'elles inspiraient aux États généraux « pour le maintien de leur religion et de leur indépendance ». Il peut paraître excessif de s'emparer du royaume d'un prince voisin pour garantir sa propre indépendance, fût-elle religieuse, mais les Hollandais, en bons commerçants, avaient l'habitude de prendre des gages, et de les garder, si possible. Louis l'apprit à ses dépens. Toutefois, il fit face à la nouvelle difficulté avec beaucoup de sang-froid. Il résolut de combattre l'Angleterre et sur mer et en Écosse. Ailleurs, il se tiendrait sur la défensive et vivrait aux dépens du territoire ennemi. La fortune nous fut favorable à Beachy-Head, où notre flotte remporta l'avantage sur les escadres d'Angleterre et de Hollande, mais le même jour, Guillaume battait Jacques à Drogheda. Désormais le nouveau roi d'Angleterre pouvait porter toutes ses forces contre la France.

Pour la première fois, nous nous trouvions sans alliés, et ce n'était que par des moyens ruineux : emprunts, affaires extraordinaires, prélèvements sur les revenus à venir, que l'on arrivait à réunir les sommes nécessaires à la continuation de la guerre. Notre armée, cependant, forte de cent mille hommes, et notre marine qui comptait deux cent dix-neuf vaisseaux de ligne, passaient à bon droit pour les meilleures de l'Europe. Quant aux forces des coalisés, elles étaient plus nombreuses que les nôtres, mais chacun tirait à soi. « Les généraux se mangeaient les yeux. » Guillaume voulait porter la guerre en Poitou et en Guyenne afin de soulever les réformés, tandis que l'Empereur ne songeait qu'à poursuivre les Turcs. La campagne de 1691 nous fut favorable, mais la bataille de la Hougue en 1692 ruina

notre prépondérance maritime, et nous réduisit à faire cette guerre de corsaires dans laquelle nous étions passés maîtres. Ne pouvant plus rien entreprendre d'efficace contre l'Angleterre, Louis se retourna contre la Hollande et remporta sur Guillaume les deux victoires de Steinkerque et de Neerwinde. Toute l'Europe soupirait après la paix. L'argent commençait à manquer en Allemagne, car les deux habituels fournisseurs de numéraire, l'Angleterre et la Hollande, se lassaient de toujours payer. Cependant, les négociations pour la paix n'aboutirent pas. L'Empereur voulait ramener le Roi de France en deçà du traité de Nimègue, et il pensait qu'en prolongeant la guerre quelques années encore, il forcerait Louis à accepter ses conditions. De son côté, le roi de France négociait avec le duc de Savoie et cherchait à le détacher de la coalition. Il y réussit. La nouvelle du traité de Turin conclu entre Victor-Amédée et Louis, le 29 août 1696, fut un coup terrible pour les alliés. Aussitôt l'Empereur et le roi d'Espagne s'engagèrent par le traité de Vigevano à retirer leurs troupes du Milanais que l'armée franco-piémontaise commençait à saccager. Furieux de ce qu'il appelait une défection, Guillaume se rapprocha de Louis XIV. On convin que les négociations auraient lieu à Ryswyk, sous la médiation de la Suède. L'Empereur eût voulu traîner jusqu'à l'ouverture de la succession d'Espagne, mais Guillaume était décidé à en finir. Il lui importait d'être reconnu roi d'Angleterre par Louis XIV, et de garantir sa dynastie contre les tentatives de restauration des Stuarts. La Hollande, d'autre part, désirait la reprise des relations commerciales. Vis-à-vis de l'Angleterre et de la Hollande, Louis XIV se montra fort accommodant, mais il refusa net de rendre Strasbourg à l'Empereur. Le 10 octobre 1697, cette ville fut reconnue possession française, et le traité de Ryswyk définitivement signé.

La guerre nous coûtait Luxembourg et Casal. De plus, notre puissance navale passait au second rang. Mais nos pertes n'étaient rien à côté des acquisitions de puissance faites par nos voisins. L'Autriche, victorieuse des Turcs et des Hongrois, pou-

vait à tout moment descendre sur le Rhin. La Hollande était unie à l'Angleterre par le roi-stathouder, et celle-ci s'était donné un roi parlementaire, exemple funeste pour les autres nations. « Le souverain règne en vertu d'un droit qui ne diffère en rien du droit par lequel tout propriétaire choisit le représentant de son comté. » Ces paroles devaient sonner étrangement aux oreilles de Louis XIV.

*
* *

Toute son attention se concentra maintenant sur l'Espagne. Le Roi allait mourir sans enfants. Sa monarchie, d'une étendue formidable, comprenait avec l'Espagne, la plus grande partie de l'Italie, les Pays-Bas espagnols, une partie de l'Amérique du Nord, la presque totalité de celle du Midi, les îles Philippines, Mariannes, Canaries et les présides du Maroc. Louis XIV et l'empereur Léopold, tous deux gendres de Philippe IV, se trouvaient être les plus proches héritiers du Roi. Venaient ensuite le duc de Savoie, le duc d'Orléans, le roi de Portugal, l'électeur de Bavière. Si les droits de la France l'emportaient d'une part — la reine de France étant l'aînée de l'Impératrice — cette dernière n'avait pas fait la renonciation à laquelle on avait obligé sa sœur. Quant aux inclinations du roi Charles, elles avaient toujours été antifrançaises, et il penchait vers la Bavière, la morgue de sa femme ayant fait détester en Espagne les Autrichiens. Tous les prétendants étaient représentés à Madrid par des agents qui intriguaient ferme. Bertier, envoyé de la Bavière, agitait le spectre de l'ambition autrichienne pour faire adjuger la monarchie à son maître ; le duc d'Harcourt accablait la cour et la famille royale de politesses et de générosités, ce qui faisait encore ressortir la hauteur et l'avarice de Harrach, l'ambassadeur impérial. Quant à l'Angleterre et la Hollande, elles soutenaient les prétentions de la Bavière contre celles de la France et de l'Autriche, dont elles redoutaient l'extension territoriale. Pour se concilier les deux puissances maritimes, Louis proposa à Guillaume de faire passer l'héritage par-dessus la tête

du Dauphin, sur celle de l'un de ses petits-fils, qui garderait l'Espagne, tandis que les Pays-Bas seraient donnés au prince de Bavière. Guillaume y consentit, mais à condition que la frontière française fût régularisée au profit des Pays-Bas, d'où rupture des pourparlers. Chacun soutenait une combinaison différente. Les alliés craignaient la faiblesse d'un prince de Bavière en face des desseins ambitieux de Louis XIV sur les Pays-Bas. Heinsius se méfiait du roi de France non seulement sur la frontière hollandaise, mais encore à Madrid et même dans les Deux-Siciles. L'accord se fit cependant, sur les instructions de Louis « qui se contenta d'un avantage moindre en apparence, mais bien plus solide, en effet ». Le Dauphin recevrait les Deux-Siciles, les présides de Toscane et la province de Guipuzcoa. L'archiduc Charles se contenterait de « l'artichaut milanais » et le reste de la monarchie appartiendrait au prince électoral de Bavière. Le traité qui garantissait les conditions du partage fut signé le 24 septembre 1698 à Loo, entre Guillaume et Louis XIV. Il avait été fait à la barbe de l'Empereur qui l'ignorait.

Grande fut la fureur du roi Charles lorsqu'il apprit que de son vivant, on se partageait ainsi son héritage. Sollicité par les patriotes espagnols qui voulaient sauvegarder l'intégrité de la monarchie, il fit un testament public en faveur du prince électeur de Bavière. L'Empereur mécontent se tourna vers la France, mais soudain le Bavarois mourut.

Chacun sentait que le roi de France seul était en état de soutenir ses revendications. La Hollande et l'Angleterre se montraient hostiles à toute idée de guerre, et même Guillaume négociait avec Louis. Très sagement, Louis cherchait à fortifier les frontières de la France. Il demandait la Guipuzcoa, la Savoie et la Lorraine pour le Dauphin... Enfin un traité provisoire fut conclu le 11 juin 1699. On décida en principe que l'Archiduc recevrait l'Espagne, les Pays-Bas et les Indes, à la condition de ne pas les joindre à l'Autriche, et que le Dauphin réunirait à la couronne de France les Deux-Siciles, la Guipuzcoa, les présides de Toscane et la Lorraine. Il fallait maintenant avertir Léopold.

que l'on avait écarté des pourparlers. Heinsius lui fit croire qu'il s'agissait de simples ouvertures venant de Louis XIV, et il l'amena peu à peu à l'idée de partage. Mais l'Empereur jeta les hauts cris à l'idée d'ouvrir à Louis XIV les portes de l'Espagne, de l'Italie et des Flandres. Heinsius eut beau insister, l'Empereur ne voulut rien entendre. Il comptait que les événements lui donneraient une part meilleure que les traités.

Un coup de théâtre se produisit alors. Les dernières négociations étant parvenues aux oreilles du roi d'Espagne, il se mit dans « une extraordinaire colère » contre les puissances maritimes, et se rendit à l'opinion des grands du royaume qui lui assuraient que seul le petit-fils du roi de France pouvait maintenir l'intégrité de l'Espagne. En conséquence, il institua le duc d'Anjou son héritier universel (2 octobre 1700). Quand Louis apprit à la fois la mort de Charles et son testament, il fut fort embarrassé. Fallait-il s'en tenir au traité de partage, ou accepter la succession? Dans le premier cas, c'était la guerre avec l'Espagne et l'Autriche, sans que Louis fût sûr du concours des puissances maritimes. Dans le second, il répondait au vœu de l'Espagne et augmentait l'éclat de la maison de Bourbon ; mais il avait contre lui l'Europe tout entière. A la fameuse séance du conseil, qui fut tenue le 9 novembre 1700, les deux alternatives furent longuement examinées. Louis hésitait. En revanche, le Dauphin « tout noyé qu'il fût dans la graisse et l'apathie » opinait résolument pour l'héritage. Le Roi imagina alors une combinaison qui devait lui donner le beau rôle, quoi qu'il arrivât. On avertirait en secret les Espagnols de l'acceptation du testament, tandis que l'on feindrait de solliciter le consentement de l'Empereur et celui du duc de Savoie au traité de partage. Sur le refus de ceux-ci, on demanderait aux puissances maritimes le secours dont on était convenu. Si elles se montraient disposées à l'accorder, on leur représenterait les conséquences funestes que la guerre allait déchaîner; sinon, leur refus rendrait au roi de France sa liberté.

L'impatience espagnole ne permit pas de mettre ce plan

à exécution. A Madrid, on demandait une réponse immédiate. Louis déclara alors officiellement qu'il acceptait l'héritage pour son petit-fils, le duc d'Anjou, nouvelle qui causa en France comme en Espagne une extraordinaire explosion de joie. Dans le mémoire explicatif que Torcy adressa aux puissances étrangères, il vantait la modération de Louis « qui renonçait à toute acquisition directe de territoires, afin de procurer à l'Europe, par l'amitié de la France et de l'Espagne, une paix perpétuelle ».

Cette paix, toutefois, semblait bien éloignée, moins peut-être à cause des dispositions belliqueuses de l'Europe, que par suite des prétentions excessives du roi de France. Il déclara tout d'abord qu'il entendait garder au duc d'Anjou et à ses successeurs leurs droits à la couronne de France, puis, afin que Philippe fût maître chez lui, il fit occuper militairement les places de frontière, dont les garnisons hollandaises furent retenues prisonnières. La Hollande cacha son dépit jusqu'au jour où ayant rapatrié ses vaisseaux de commerce, elle demanda l'assistance de Guillaume. Celui-ci avait réussi à exciter la haine anglaise contre nous, en découvrant ou plutôt en inventant un complot jacobite. Les négociations que Louis entama à la Haye avec les plénipotentiaires anglais et hollandais ne pouvaient aboutir, ceux-ci exigeant pour l'Empereur, en échange de la perte de l'Espagne, l'évacuation de la Belgique et l'octroi de douze places de barrière, tandis que Louis XIV prétendait s'en tenir au traité de Ryswyk. Heinsius adressa aux Anglais un manifeste éloquent les appelant à la guerre sainte contre le perturbateur de l'Europe. Ceux-ci électrisés, votèrent des fonds et des soldats. Sentant la guerre inévitable, Louis se rapprocha étroitement de l'Espagne, qu'il gouverna de son cabinet de Versailles. Sur terre, comme sur mer, les deux armées combattaient ensemble. L'Angleterre et la Hollande imaginèrent alors un nouveau partage de la succession d'Espagne et firent accepter par l'Empereur leurs conclusions. (Traité de la Haye, 13 septembre 1701.) Elles ne laissaient à Philippe V que l'Espagne d'où il semblait fort difficile de le chasser.

La guerre continuait en Italie entre Léopold et Louis, mais Victor-Amédée, généralissime des armées impériale et piémontaise, qui « avait un pied dans deux souliers », se montrait prêt, une fois de plus, à trahir l'allié du moment. La campagne, mal conduite par Villeroy et Catinat se termina à notre désavantage. Louis commit alors une grave imprudence. Jacques II venait de mourir à Saint-Germain. Au mépris du traité de Ryswyk, Louis reconnut le fils du roi détrôné comme roi d'Angleterre. C'était faire le jeu de Guillaume. Celui-ci fut aussitôt assailli par d'innombrables protestations de loyalisme. Le parlement anglais vota des subsides pour lever des troupes et déclara Jacques III passible d'un procès de haute trahison, s'il remettait les pieds en Angleterre. La mort de Guillaume, survenue quelques jours plus tard, ne calma point l'effervescence nationale. Anne, qui succédait à son beau-frère, poursuivit la même politique. En Hollande, où les républicains abolissent le stathoudérat, les États se résolvent, eux aussi, à une guerre implacable. Elle nous fut déclarée simultanément par l'Angleterre, la Hollande et l'Autriche, le 15 mai 1902. A la tête de la coalition se trouvaient trois hommes dont les deux premiers avaient à venger sur la France des injures personnelles : Heinsius n'oubliera jamais que Louvois l'a menacé de la Bastille, et le prince Eugène ne pardonnera pas à Louis XIV de lui avoir refusé avec mépris un régiment. Quant à Marlborough, arriviste dans toute la force du terme, il devait se servir contre nous de talents militaires de premier ordre, joints au sens politique le plus affiné.

Tandis que les triumvirs disposaient de forces aguerries et de beaucoup d'argent, notre trésor était vide; les cadres de nos armées dégarnies, et Louis XIV qui s'imaginait suffire à tout nommait des généraux « auxquels il croyait donner la capacité avec la patente ». Non content de garder nos frontières, il nous fallait encore protéger celles d'Espagne, « corps mort qui ne se défend pas ».

Les années 1702 et 1703 furent marquées de quelques succès

et de beaucoup de revers. L'archiduc Charles, ayant été reconnu roi d'Espagne par toutes les puissances coalisées, la guerre n'eut plus d'autre but que de déposséder Philippe. La France et l'Espagne ne comptaient qu'un seul allié, l'électeur de Bavière, et elles devaient combattre à la fois les Anglo-Hollandais dans les Pays-Bas, les Impériaux et les Piémontais en Italie, les Portugais en Castille, sans compter qu'il leur fallait barrer le passage de la Bavière aux Autrichiens. La défaite de Höchstædt (13 août 1704) laissa la route libre à ceux-ci et ils se précipitèrent sur le Rhin. Marlborough voulait envahir la France, mais la Hollande ne cherchait qu'à couvrir ses frontières, et les généraux de l'Empereur jalousaient le chef anglais. En Espagne, grâce aux rivalités qui brouillaient Espagnols et Français et empêchaient toutes réformes d'aboutir, grâce aussi à la pénurie de soldats, l'archiduc Charles put débarquer sur les côtes de Catalogne, et se faire reconnaître Roi par les provinces du littoral. Nous ne fûmes heureux qu'en Italie où Vendôme reprit de nombreuses places au prince Eugène.

Devant l'épuisement de la France, Louis XIV se tourne de tous côtés, cherchant à négocier. La Hollande, où le parti de la paix nous est cependant favorable, resserre son alliance avec l'Angleterre (avril 1706). Bientôt la bataille de Ramillies nous fait perdre la Belgique (23 mai) et celle de Turin nous enlève le Milanais (28 août). Dans l'intervalle, l'archiduc Charles entre à Madrid où il est proclamé roi. Mais le peuple déteste le nouveau souverain et son armée étrangère. Partout, des insurrections s'organisent en faveur de Philippe. Charles est chassé de la capitale et « rencogné dans les montagnes de Valence » (septembre 1706). Les coalisés ne se laissent pas décourager ; ils ont résolu de rétablir Charles sur le trône d'Espagne et de conquérir Naples et la Sicile. Ces États tombent en leur pouvoir, mais ils sont mis en déroute à Almanza par l'armée franco-espagnole (avril 1707). Ils essayent alors d'envahir la Provence. Le bombardement de Toulon échoue et ils se rembarquent après avoir perdu plus de dix mille hommes. La fortune des armes nous est

également favorable dans le nord. Vendôme réussit à tenir Marlborough en respect, tandis que Villars passe le Rhin et perce les lignes impériales. Louis redouble alors ses négociations, auxquelles les coalisés continuent à se dérober. La campagne de 1708 dans les Pays-Bas tourne au désastre. Le duc de Bourgogne s'y montre puéril et irrésolu, et son armée est la dernière de la France. A bout de soldats et d'argent, Louis propose de traiter aux conditions les plus humiliantes : reconnaissance de la reine Anne, exil du prétendant, abandon de Dunkerque à l'Angleterre et de nombreuses villes du nord aux Pays-Bas, reconnaissance de Charles comme roi d'Espagne. Mais tant de concessions ne suffisent pas encore aux alliés qui exigent que le roi de France les aide à détrôner son petit-fils. Louis repousse cette condition déshonorante et en donne avis à ses peuples dans une lettre fort belle qui est accueillie « par un cri d'indignation et de vengeance ». La cour envoie sa vaisselle d'argent à la monnaie, on achète du blé à l'étranger, on refond le numéraire, on répare le matériel de guerre, on fournit aux troupes des équipements neufs. La misère qui était affreuse (mai 1709) parut servir, elle aussi, la cause du patriotisme, car elle multiplia les enrôlements. La bataille de Malplaquet (11 septembre) qui nous coûta dix mille hommes en fit perdre plus du double aux coalisés, et les dégoûta d'entrer en France. Les négociations reprirent alors avec la Hollande, mais tantôt sur un canal, tantôt dans une citadelle, de manière à empêcher les Français de soudoyer les partisans de la paix. Les coalisés insistaient toujours sur la clause qui obligeait Louis XIV à chasser d'Espagne son petit-fils. Le Roi déclara alors qu'il « aimait mieux faire la guerre à ses ennemis qu'à ses enfants », et il en finit avec « cette bassesse ».

La France semblait perdue, quand soudain la fortune tourna. Philippe, de plus en plus populaire en Espagne, se maintint contre les troupes anglo-impériales, et gagna sur elles la bataille de Villaviciosa (9 décembre). En Angleterre, le ministère whig fut remplacé par un ministère tory, favorable à la paix. Enfin,

la mort imprévue de l'empereur d'Autriche mit un nouvel atout entre les mains du roi de France. Faute d'héritiers mâles, la couronne impériale revenait à Charles III ; et il était bien évident que ni la Hollande, ni l'Angleterre ne consentiraient à la réunion de l'Espagne avec l'Autriche. Profitant de cette conjoncture inespérée, Louis entama des pourparlers avec l'Angleterre, et le 8 octobre 1711, son envoyé, Mesnage, signa à Londres, sous le nom de préliminaires, deux traités. Le premier qui devait être tenu secret, ne mentionnait que nos affaires personnelles avec l'Angleterre. Le Roi s'engageait à reconnaître la dynastie protestante, à faire un traité de commerce avantageux pour la Grande-Bretagne, et à lui céder pendant trente ans l'Asiento de la traite des nègres, c'est-à-dire le monopole de la vente des nègres dans l'Amérique espagnole : il consentait à démolir les ouvrages de Dunkerque et à garantir aux Anglais Gibraltar et Port-Mahon. L'autre traité, commun à tous les belligérants, enregistrait une promesse formelle de Louis XIV au sujet de la séparation des couronnes de France et d'Espagne, l'octroi de certaines places de barrière, et l'assurance de satisfactions commerciales. Cependant, la Hollande, mécontente de l'Angleterre, qui avait négocié sans elle avec la France menaçait de continuer la guerre. Elle dut se rendre aux volontés formelles du gouvernement de la reine Anne et délivrer des passeports aux plénipotentiaires français. Le 29 janvier 1712, le Congrès s'ouvrit à Utrecht.

Aux hostilités guerrières allaient succéder les escarmouches diplomatiques. Dès que la France eût présenté « le projet spécifié de ce qu'elle comptait faire pour contenter tous les alliés », ceux-ci proposèrent d'élaborer en commun des contre-propositions, afin de forcer la main à la France. Mais l'Angleterre s'y opposa. Par le traité secret elle tenait sa part, et était bien décidée à ne pas permettre l'avènement de Charles III au trône d'Espagne. Les prétentions des alliés étaient, du reste, excessives. Les Hollandais voulaient s'annexer les Pays-Bas belges et prendre sur la France une barrière comprenant les villes du nord. L'Empereur réclamait avec la succession d'Es-

pagne Metz, Toul et Verdun. Le duc de Savoie, le roi de Portugal, celui de Prusse, exigeaient aussi de grands avantages. On ne s'entendit pas sur la marche protocolaire à suivre, et les négociations furent suspendues, à la grande joie des Impériaux et des Hollandais. Ils escomptaient quelque nouveau succès du prince Eugène, pour faire augmenter leur part du butin. Quant à l'Angleterre, lasse de la guerre qui lui avait coûté 8 millions en 1711, elle poursuivait des négociations avec la France, insistant sur la nécessité de la renonciation de Philippe V au trône de son grand-père. Par une succession de morts imprévues, celui-ci se trouvait, en effet, le plus proche héritier de la couronne de France, si le duc d'Anjou, futur Louis XV, venait à mourir. Malgré la répugnance qu'il éprouvait « à se priver d'un des héritiers naturels qui lui restaient », Louis finit par céder. On plaça Philippe entre ces deux alternatives : ou bien conserver l'Espagne et les Indes en renonçant à la couronne de France, ou bien garder ses droits à la couronne et recevoir, en échange de l'Espagne, la Sicile et la Savoie. Par cette seconde combinaison que Louis recommandait à son petit-fils, la France s'agrandissait des deux versants des Alpes, au cas de l'avènement de Philippe. Mais celui-ci ne se montra pas d'humeur à abandonner l'Espagne et les Indes au candidat des alliés, le duc de Savoie, et le 29 mai 1712, il opta en conséquence. L'Angleterre alors réclama comme gage l'occupation de Dunkerque par les troupes anglaises. Louis XIV l'accorda et l'on convint d'un armistice pendant lequel la renonciation de Philippe au trône de France, et celle des princes français au trône d'Espagne seraient enregistrées par le Parlement de Paris.

Toutefois l'armée des Hollandais et des Impériaux, forte de cent trente mille hommes, était décidée à remporter quelque éclatante victoire pour rompre les négociations. Nos troupes, réduites à soixante-dix mille hommes, mal équipés et mal nourris, occupaient une ligne artificielle entre Arras, Cambrai, le Quesnoy, Maubeuge, Landrecies. Louis XIV sentait toute la gravité de la situation. Il avait déclaré à Villars que si son armée

venait à être battue, il devait se retirer derrière la Somme, où le Roi le rejoindrait pour « faire un dernier effort avec lui, périr ensemble ou sauver l'État ». La bataille de Denain décida de la campagne. Non seulement, nous fûmes vainqueurs, mais les ennemis s'enfuirent démoralisés. En quelques jours nous avions repris une grande partie des Flandres. Le Roi pouvait conclure une paix honorable. Les Hollandais persistant dans leur opiniâtreté à ne pas vouloir traiter, les Anglais les menacèrent de négocier sans eux, sur quoi « la cabale guerrière » se résigna à « boire le calice de la paix ».

Enfin les traités séparés de la France avec l'Angleterre, la Hollande, le Portugal, la Savoie et la Prusse furent signés le 11 avril 1713.

Vis-à-vis de l'Angleterre, le Roi s'engageait à reconnaître la maison de Hanovre et à ne plus donner asile au fils de Jacques II. La renonciation de Philippe V à la couronne de France, et celle des princes français à la couronne d'Espagne seraient « éternelles ». On raserait les fortifications de Dunkerque. On abandonnerait à l'Angleterre la baie et le détroit d'Hudson, l'île de Saint-Christophe aux Antilles, l'Acadie et Terre-Neuve. Pour le commerce, les deux nations jouiraient du traitement de la nation la plus favorisée.

Louis cédait aux Provinces-Unies les Pays-Bas, que celles-ci remettraient à la maison d'Autriche avec Menin, Furnes, Ypres et Tournai. Désormais, aucune ville des Pays-Bas ne pourrait échoir à la France. Les Hollandais nous rendaient Lille, Aire, Béthune, Saint-Venant.

Louis restituait à Victor-Amédée la Savoie, le comté de Nice et quelques vallées sur le versant oriental des Alpes. Il recevait en échange le versant occidental et la vallée de Barcelonnette. En cas d'extinction de la dynastie de Philippe V, Victor-Amédée serait nommé roi d'Espagne.

Le roi de France cédait à celui de Portugal les territoires contestés sur la frontière du Brésil et de la Guyane française. Enfin, il reconnaissait à l'électeur de Brandebourg le titre de Roi

de Prusse. Ni Philippe V, ni Charles VI, n'avaient pris part au Congrès. Le premier, fort mécontent que son grand-père ait permis le démembrement de la monarchie espagnole, voulait traiter directement avec les alliés. Mais Louis menaça de retirer ses troupes d'Espagne, et Philippe se résigna. Le 26 mars 1713, il avait accordé aux Anglais de grands avantages commerciaux. Quelques mois plus tard, il leur abandonna Gibraltar et Minorque, et céda la Sicile à Victor-Amédée. Il fit ensuite la paix avec la Hollande (26 juin 1714) et avec le Portugal (6 février 1715).

Sur le Rhin, nos troupes continuaient à battre celles du prince Eugène qui demanda la paix et rencontra Villars à Rastadt (26 novembre 1713). Après des négociations où l'habileté du prince Eugène fut tenue en échec par la perspicacité de Louis XIV, un traité fut signé dont les clauses rappelaient celles du traité d'Utrecht. L'Alsace restait à la France avec Strasbourg et Landau, mais l'Empereur rentrait en possession de Vieux-Brisach, Fribourg et Kehl. Il recevait encore Naples, le Milanais, la Sardaigne, les présides de Toscane et les Pays-Bas espagnols avec les villes énumérées plus haut.

Ce traité fut soumis aux États de l'Empire et signé par eux à Baden le 7 septembre 1714. Cependant l'Empereur et la Hollande n'avaient pas encore réglé le sort des places de barrière. Cette dernière voulait les occuper, tout en ne donnant à l'Empereur qu'une souveraineté nominale. Le 15 novembre 1715, les deux parties finirent par conclure un arrangement : Furnes, Knocke, Ypres, Warneton, Menin, Tournai et Namur seraient occupés par des garnisons hollandaises, dont les Autrichiens paieraient une partie de l'entretien. Les relations commerciales entre la Hollande, l'Angleterre et les Pays-Bas demeureraient telles que les avait réglées le traité de Munster, et l'Empereur ne pourrait pas les modifier. Il dut renoncer aussi à ses prétentions sur la Catalogne. Barcelone se rendit à Philippe le 12 septembre 1714. L'année suivante les Baléares se soumirent, et Philippe se trouva en possession de tout son royaume.

Non seulement la carte de l'Europe, mais encore les positions

respectives des différents États se trouvaient profondément modifiées depuis 1661. Si l'Autriche avait perdu l'Espagne, elle s'était annexé les Pays-Bas et de riches territoires en Italie. Victorieuse des Turcs et des Hongrois, elle voyait sa puissance s'accroître en Orient. Mais la part qui lui était échue de la monarchie d'Espagne devait la brouiller à la fois avec Philippe V qui regardait toujours vers ses anciennes possessions, avec le duc de Savoie que son titre de Roi rendait plus ambitieux encore, enfin avec la Hollande dont elle supportait difficilement les garnisons dans les Pays-Bas. L'Empire n'avait gagné aucune cohésion par ces acquisitions de territoires plus ou moins lointains, plus ou moins difficiles à défendre. Il demeurait complexe et arriéré. On aurait pu croire, en revanche, que la concentration de la monarchie espagnole contribuerait à la réforme des abus et au renouvellement de l'administration intérieure. Vain espoir. La seconde femme de Philippe devait orienter les ambitions de ses fils vers l'Italie, et Philippe lui-même, qui n'avait jamais consenti sincèrement au démembrement de ses États, suspendait sur l'Europe une menace de guerre perpétuelle.

Quant à l'Italie, « lieu de placement pour princes disponibles », elle a passé sans secousses de l'Espagne à l'Autriche. Mais le duc de Savoie continue ses intrigues, met son alliance aux enchères, donnant en cela à ses successeurs un exemple qu'ils n'oublieront pas. L'Allemagne, que la haine commune a réunie un instant contre Louis XIV, s'est dissociée très vite sous la poussée des intérêts particuliers. Trois de ses électeurs sont devenus Rois : Georges de Hanovre, roi d'Angleterre (1714), Auguste de Saxe, roi de Pologne (1696), Frédéric de Brandebourg, roi de Prusse. Celui-ci, peut-être à cause de l'exiguïté de son territoire, demeure profondément allemand et prépare l'avenir.

Le prestige de nos alliés a diminué. Turquie, Pologne, Suède n'ont plus guère d'importance dans les conseils de l'Europe. Les deux dernières n'étaient, du reste, que des puissances artificielles qui vont diminuer au profit de l'Autriche et de la Russie qui entre en scène.

Mais la suprématie navale de l'Angleterre est peut-être la plus grande nouveauté de l'époque. En 1661, la France, l'Angleterre et la Hollande rivalisaient sur les mers, à puissance égale. La Hollande, par le fait de sa constitution hybride, des guerres de Louis XIV, et peut-être surtout de son alliance avec l'Angleterre, est déchue peu à peu du rang qu'elle occupait. Quant à notre puissance maritime, elle se trouve en pleine décadence. Reste l'Angleterre, maîtresse de Gibraltar et de Port Mahon, en possession de la traite des nègres, de l'Acadie et de Terre-Neuve. Ses nationaux peuplent l'Amérique du Nord, et après avoir lutté contre les Indiens et les Hollandais, ils luttent contre nous et se préparent à nous enlever le Canada.

Si nous considérons la France, sa situation en 1715 apparaît diminuée. Le Roi n'est plus, comme à son avènement, le maître de la paix ou de la guerre. Sans doute, nous avons échappé à l'invasion étrangère. Sans doute, aussi, nous gardons Strasbourg, la Franche-Comté, une partie des Flandres. Mais Louis XIV a manqué l'occasion de conquérir les Pays-Bas espagnols; il ne nous a pas donné la suprématie navale à laquelle nous pouvions prétendre.

Tel est, aux yeux de M. Lavisse, le bilan de la politique extérieure du grand Roi. Il est curieux de comparer ce jugement à celui qui a paru dernièrement dans un volume anglais intitulé *le Siècle de Louis XIV*. Les écrivains de l'Université de Cambridge partagent l'admiration de l'historien français pour Colbert, et regrettent que Louis XIV ne soit pas entré dans les vues de son ministre. Mais à l'opposé de M. Lavisse, ils considèrent la guerre de Hollande comme la « faute capitale » de Louis XIV, celle qui l'empêcha de faire de la France la reine incontestée du commerce et de l'industrie. La première partie du règne de Louis XIV fut prospère, disent-ils, parce que le Roi suivait les principaux points du programme de Richelieu : tolérance religieuse, absolutisme intérieur, subordination du Parlement à l'autorité royale, alliance de la France avec l'Angleterre. Il faudrait en conclure — et ce rapprochement ne manque pas de

piquant — que les causes qui ont aidé au développement de la monarchie en France ont amené la chute de cette même monarchie en Angleterre. Les Stuarts, en effet, se rendirent impopulaires par leur indépendance religieuse, leur despotisme, leurs luttes contre le Parlement, enfin, par l'alliance française. Les historiens anglais signalent ensuite les fautes que l'ambition croissante de Louis XIV lui fit commettre, et ils insistent sur le désir qu'avait le roi de France de ceindre la couronne impériale. M. Lavisse nous semble mieux inspiré lorsqu'il range cette prétention parmi les nombreuses machines de guerre que Louis aimait à brandir pour intimider l'Europe. Mais où les écrivains de Cambridge voient juste, c'est lorsqu'ils attribuent la suprématie de la France jusqu'en 1688 à l'impuissance où celle-ci avait réduit l'Angleterre. Ils notent de même, avec perspicacité, que la question des Pays-Bas fut pendant tout le règne de Louis XIV le pivot principal de la politique européenne. En effet, la conquête des Pays-Bas par la France, c'était l'abaissement définitif de l'Espagne, et par conséquent l'établissement de l'hégémonie française en Europe. Guillaume d'Orange comprit le péril. Aussi concentra-t-il toutes ses forces de stathouder, puis de roi d'Angleterre dans la défense de ces provinces. Reste à savoir si l'échec final de la politique de Louis XIV est dû, comme l'affirment les écrivains anglais, à la guerre contre la Hollande, ou si, selon M. Lavisse, la faute de Louis XIV ne fut pas de négliger le parachèvement d'une conquête que les circonstances de 1668 rendaient facile.

La « manière » de M. Lavisse est différente de celle des historiens anglais, tout autant que ses conclusions. Au lieu que *le Siècle de Louis XIV* se présente à nous comme une compilation assez sèche de faits et de dates, l'ouvrage de M. Lavisse emprunte aux mémoires et aux documents de l'époque le trait, l'anecdote qui dressent un personnage et le font revivre. Mais tout système a son écueil et l'on peut se demander si la véracité des faits ne souffre pas un peu de cette préoccupation constante de divertir ou même de scandaliser le lecteur. M. Lavisse qu'a-

musent infiniment les tares des monarchies s'applique avec une joie mal dissimulée à faire ressortir les illogismes et les contradictions des caractères, afin d'établir la valeur des relatifs dans lesquels il a foi. Ce n'est pas là, croyons-nous, une vue exacte des réalités. Ni nos qualités, ni nos défauts ne se trouvent tous sur le même plan, et il peut paraître négligeable que le duc de Bourgogne aimât à tuer des mouches, si d'autre part, la vie conjugale de ce prince était d'un bon exemple à Versailles. On peut regretter aussi que le jugement de M. Lavisse sur les gouvernements absolus du dix-septième siècle implique sans cesse une comparaison avec les gouvernements parlementaires d'aujourd'hui. Hélas! L'autorité, pour avoir passé des mains d'un seul entre les mains de plusieurs, n'en demeure pas moins arbitraire, et le fait du prince subsiste malgré la prise de la Bastille. J'ajouterai enfin que l'historien français semble établir fort injustement une parité de droits entre le catholicisme, élément traditionnel et national de l'organisme français, et l'importation protestante. Le reproche d'intolérance ne doit s'adresser qu'avec prudence au premier occupant qui défend son droit. Ces réserves faites, je reconnais bien volontiers que les trois volumes de M. Lavisse, par l'intérêt soutenu du récit, la vivacité des portraits et l'abondance de la documentation, constituent une source d'informations extrêmement précieuse.

M.-A. de Pitteurs-Hiegaerts.

# L'IMPÉRATRICE ÉLISABETH ALEXIÉIVNA

D'APRÈS DES DOCUMENTS NOUVEAUX[1]

---

Il y a cent ans, deux souveraines d'origine allemande portaient à côté du tsar Alexandre Ier le titre impérial. L'une, Marie Féodorovna, tirait de son autorité maternelle l'influence qu'elle ne cessa d'exercer sur son fils et par contre-coup sur les affaires publiques ; l'autre, Élisabeth Alexiéivna, bien que régnante, vécut à l'écart, délaissée par son mari et à peu près ignorée de ses sujets. Cette dernière n'en fut pas moins estimée très haut par quelques-uns ; les témoignages de sympathie et même d'admiration dont elle fut l'objet de son vivant viennent seulement de nous être révélés et se transforment en hommages publics à sa mémoire.

Un petit-neveu de l'empereur Alexandre, le grand-duc Nicolas Mikhaïlovitch, a voulu lui élever un véritable monument. Pour répondre au vœu d'un autre membre de la famille impériale, le grand-duc Serge Alexandrovitch, il nous présente aujourd'hui Élisabeth Alexiéivna peinte par elle-même, dans plus de neuf cents lettres adressées de Russie à sa mère, la princesse Amélie de Bade. A ce dossier, il a joint de nombreux extraits des réponses maternelles, plus une série de préfaces documentaires correspondant à chacune des périodes de la vie de l'impératrice. De copieux appendices à la fin de chaque volume nous livrent une partie de ses confidences aux amies de son choix. Le dernier contient les pièces relatives à sa mort prématurée et quel-

[1] Notre confrère M. L. Pingaud, ayant traité à un point de vue différent la figure intéressante qui, à l'assemblée générale de la Société, avait fait l'objet de la brillante communication de M. le comte Waliszewski, nous sommes heureux de lui donner place dans *la Revue*. — N. D. L. R.

ques-unes des notes consignées par elle sur son album où en marge de ses livres. Trente portraits complètent ce vaste recueil, parmi lesquels douze d'Élisabeth. On la retrouve çà et là dans une série de « portraits à la plume » tracés par sa sœur Amélie, par le maître de cérémonies Golovkine, la comtesse Golovna, Mlle Stourdza, Mme Svetchine, le conseiller d'État Parrot, le poète Pouchkine.

Quelle que soit la richesse de cette documentation et de cette illustration, cet ouvrage n'est pas absolument complet et ne pouvait pas l'être. Beaucoup de lettres ne sont données que par extraits; car on a dû éliminer tout ce qui, vu son caractère confidentiel, n'appartient pas rigoureusement à l'histoire. Ce qui a été omis transparaît d'ailleurs suffisamment pour être sous-entendu par le lecteur. Enfin certaines lettres, parmi celles des comtesses Tolstoï et Stroganov, ont été écartées pour ne pas grossir outre mesure un recueil déjà considérable. On se rendra compte d'autre part qu'Élisabeth Alexiéivna n'a pas toujours mis la bride sur le cou à sa plume, à l'instar d'une Sévigné. Elle a redouté sans cesse, elle a même une fois dénoncé à Paul Ier les méfaits de la poste et les trahisons du cabinet noir. Elle mesure donc soigneusement ses confidences et ses appréciations, tout comme un diplomate. Elle emploie l'encre sympathique, ou le chiffre, en parlant de certains hommes ou de certains incidents de sa vie et ne se livre sans réserve qu'en évoquant les souvenirs et les affections de sa première jeunesse. En somme cette biographie constitue, en même temps qu'un hommage — j'allais dire une réparation — familial à une souveraine laissée jusqu'ici dans l'ombre, une contribution utile, ainsi qu'on va en juger, à l'histoire des rapports entre la France et la Russie, il y a un siècle.

*
* *

Au commencement de l'automne de 1792, Louise-Marie-Auguste de Bade-Durlach partit avec sa sœur Frédérique pour la Russie, mandée par Catherine II qui voulait choisir entre elles

la femme de son petit-fils Alexandre. Déjà, neuf ans auparavant, l'impératrice avait accueilli à titre officieux un rapport sur elle et les quatre autres filles du prince héritier de Bade. Dans cette pièce, rédigée à l'instigation de la famille, en vue de l'établissement de ses nombreux rejetons, la jeune Louise, âgée de quatre ans, était qualifiée de « charmante enfant à tous égards, jolie, gracieuse, enjouée ». On signalait sa « physionomie beaucoup plus ouverte que celle de ses sœurs... ses yeux enfantins... mêlés à un certain air de dignité... Il n'y a rien dans cette jeune princesse, concluait le rédacteur, qui ne soit harmonieux et fait pour plaire et captiver ».

Lorsque Roumianrov vint en 1790 au nom de sa souveraine vérifier les espérances données par ce portrait, Louise de Bade se présenta à lui avec le bénéfice d'une éducation poursuivie selon la mode d'alors, conformément à la langue et aux habitudes sociales de la société française. Elle savait trop peu l'allemand pour pouvoir en user aisément dans sa correspondance et plus tard elle avouera avoir nourri son adolescence de la lecture de *la Princesse de Clèves*. Ses grands-parents, le margrave Charles-Frédéric et la margrave Caroline-Louise, avaient visité Paris et disserté à distance sur les lettres, les sciences économiques et les arts avec Voltaire et Dupont de Nemours. Elle-même, si elle ne vit jamais ni le Versailles de Louis XVI, ni le Paris de Napoléon, du moins, pendant une villégiature d'enfance à Humbach (Palatinat), elle se plut à entrevoir, du côté de Metz et de Landau, le pays qui donnait le ton à l'Europe. Après 1789, elle regarda d'un autre côté, vers les émigrés, victimes de la Révolution, réfugiés à Carlsruhe. Au moment de changer de patrie, elle pouvait se croire aussi une émigrée, se dérobant aux français venus, Custine en tête, pour propager au delà du Rhin, avec les Droits de l'homme, la haine des rois.

Cette enfant de treize ans se voyait appelée à occuper, mais à longue échéance, le premier rang dans le grand empire du Nord. Son entrée à la cour de Pétersbourg fut un événement et provoqua un enthousiasme universel. On mit à contribution pour

la louer les plus gracieux souvenirs de la fable antique. « C'est une sirène, avec sa voix qui va droit au cœur... douce comme un ange et jolie comme un cœur », écrit Catherine à Grimm. C'est Hébé, murmure l'émigré Laugeron, sans se douter qu'il parle comme Saint-Simon voyant passer derrière Louis XIV la duchesse de Bourgogne, « déesse marchant sur les nues ». C'est Psyché, s'écrie une autre réfugiée de France, Mme Vigée-Lebrun, lorsqu'elle l'aperçoit dans une allée du parc de Tsarskoé-Célo. Les Russes lui font écho. L'Amour et Psyché, répètent à l'envi les familiers de l'Ermitage, lorsqu'elle leur apparaît à côté de son fiancé, comme elle à peine sorti de l'adolescence. On abrégea autant que possible les délais nécessaires pour déterminer le choix du grand-duc et rendre décent le changement de religion. Le 21 mai 1793, Louise-Auguste fit sa profession de foi orthodoxe et reçut les noms d'Élisabeth-Alexiéivna. Sa sœur reprit le chemin de Carlsruhe : et, trois mois après, son mariage fut célébré. Cette union mal préparée, prématurée, ne devait exister à souhait entre les deux époux qu'au début, sous l'empire d'illusions réciproques et à la fin, dans des circonstances douloureuses, en face d'un tiers importun, la mort.

Dès qu'Élisabeth eut pris possession de son nouveau rang, les intrigues, les embûches, les périls quotidiens de la vie de cour se dressèrent devant elle. Elle dut subir les galanteries, scandaleuses par la situation de leur auteur, de Platon Zoubov, favori de l'impératrice, puis les assiduités plus discrètes d'un Polonais déjà fort avant dans la confiance de son mari, le prince Adam Czartoryski, et, sans doute sous l'empire d'un accès de coquetterie ingénue, s'amusa-t-elle des unes et des autres au point de paraître les autoriser. Sa grande maîtresse de cour, la comtesse Chouvalov, personne intrigante, sans scrupules d'aucun genre, la compromit au lieu de la défendre. Le grand-duc Alexandre connut ces manèges : au lieu d'y couper court, il les traita avec une indifférence qui accuse un premier malentendu entre les époux, assez difficile à expliquer aujourd'hui, mais gros de conséquences.

En revanche, trois jeunes femmes plus âgées qu'Élisabeth et tenant à la cour par leurs fonctions auprès d'elle ou par la faveur de leurs maris, Sophie Vladimirovna Stroganov, Anne Ivanovna Tolstoï, Barbe Nicolaïovna Golovine, devinrent ses amies. Mme Golovine fut au début sa préférée. Douée de talents variés et d'une curiosité d'esprit insatiable, recommandée par sa vertu hors de toute atteinte, elle péchait en retour « par l'exagération d'une étrange sensibilité, par une exigeance tourmentante, par un égoïsme qui se cachait sous les dehors les plus séduisants ». Dans son intimité avec la grande-duchesse, elle entra tout entière avec ses défauts comme avec ses qualités; et, la « sensibilité » de son amie répondant à la sienne, l'expression de leur affection réciproque, perpétuée dans leur correspondance, étonne un peu d'abord : elle s'explique par leur tendance commune à appliquer ingénument, à l'admiration comme à l'amitié, le langage de l'amour. Mme Golovine ne cessa de mettre en garde la jeune femme, son « idole », contre des adorateurs indiscrets. On verra plus loin comment elle fut récompensée de sa sollicitude.

L'avènement de Paul Ier, en élevant Élisabeth au rang de tsarevna, amoindrit néanmoins sa situation à la cour. Jusqu'à la fin du règne précédent, elle avait bénéficié de la prédilection de l'impératrice pour son petit-fils. Elle sentit vivement tout ce qu'elle perdait avec Catherine : la lettre à sa mère où elle décrit le drame de sa mort montre qu'elle en fut le témoin le plus sincèrement, peut-être le seul vraiment affligé. Depuis, elle se trouva sans médiateur bienveillant, en face de Paul et de sa femme Marie Féodorovna, née Sophie-Dorothée de Wurtemberg. L'un et l'autre lui avaient déjà fait, le lendemain de son mariage, des questions telles qu'en les entendant, elle avait cru « tomber sous terre ». L'intrusion de ses beaux-parents dans sa vie s'aggrava après le changement de règne. Paul, méfiant comme tous les despotes, lui reprocha durement un jour de ne rien savoir craindre. Marie Féodorovna vit dans sa jeune compatriote une rivale qui devait contrarier son empire maternel sur le tsarevitch Alexandre. Fière de sa nombreuse postérité, mais

sans grande portée d'esprit, absorbée par les minuties et les commérages de la vie de cour, elle aimait dominer dans les petites choses. Quand elle avait dit : cela convient, elle voulait que chacun eût compris : cela est bien. Elle fit en conséquence à sa belle-fille une guerre à coups d'épingle, presque continuelle et néanmoins presque inconsciente. Elle commença par l'accuser directement, sur de faux rapports trop légèrement accueillis, d'avoir fait manquer le mariage de la grande-duchesse Alexandrina avec le roi de Suède, afin de lui substituer sa propre sœur. Puis, des attaques détournées, bien plus graves, se produisirent. On répandit des bruits injurieux sur la naissance de sa fille et, lorsqu'elle voulut en découvrir l'origine, on trouva moyen d'en rejeter la responsabilité sur Mme Golovine. Celle-ci se trouva soudain exclue de la société de la grande-duchesse, disgraciée ; et il faudra dix ans pour que le hasard fasse découvrir la calomnie et l'injustice.

Obligée envers sa belle-mère à des devoirs quotidiens, Élisabeth Alexiéivna résista aussi passivement qu'elle le put à cette hostilité instinctive. Elle parut seulement se venger, comme sans le vouloir, au cours de la nuit tragique où disparut soudain l'autocrate impérial. Entre les quatre murs du palais Michel, au milieu du tumulte de l'interrègne, Marie Féodorovna et sa belle-fille se retrouvèrent en face l'une de l'autre ; mais alors ce fut la seconde, celle qui allait régner, qui tint le premier rôle. Elle devint, comme la qualifie Czartoryski dans ses mémoires « un véritable médiateur de consolation entre son époux, sa belle-mère et les conjurés ». Marie Féodorovna, au milieu de son désespoir conjugal, trahissait ses prétentions à saisir l'empire et à recommencer Catherine II. La tsarevna fit de son mieux pour l'apaiser et la consoler ; mais, aussitôt après, elle courut se jeter aux pieds d'Alexandre et le supplia de parer par une résolution à l'anarchie menaçante et de prendre en main le gouvernement. Ce résultat obtenu, « Psyché » ne songea point à se transformer en Égérie. Il lui suffisait de s'être montrée à un moment où son intervention dans la politique ne

pouvait paraître qu'une marque de tendresse pour son mari et un bienfait pour tous.

Cependant, depuis son arrivée en Russie, des témoins peu bienveillants de leur nature, préjugeant l'avenir, on ne sait dans quelles intentions ou sur quels indices, prédisaient à Élisabeth Alexiéivna la succession politique de l'impératrice Catherine. Rostoptchine, dans ses lettres intimes, loue sa raison étonnante pour son âge, sa fermeté imposante, son esprit rare, son tact singulier : « Personne très intéressante, affirme-t-il, du meilleur ton de société, ayant une volonté à elle. Ou je me trompe fort, ou un jour elle fera tout. » Le comte Fedor Golovkine, un autre médisant de l'époque, dans un « portrait » malheureusement non daté, s'exprime ainsi : « Elle a plus de génie que d'esprit. Un jour une occasion pourra subitement la développer... Alors on verra une femme d'un ordre supérieur, mais qui en sera encore plus étonnée elle-même que les autres... » A la petite cour de Carlsruhe, le chargé d'affaires français Massias, interprète des espérances et des craintes de la famille régnante, écrit (septembre 1800) : « Elle gouvernera son mari et les Russes... Paul Ier la vexe et toute la famille [aussi]... »

Cependant, pendant les premiers mois du nouveau règne, le champ s'ouvrait libre devant elle. Tandis que l'impératrice-veuve s'isolait dans son deuil, l'impératrice régnante se voyait entourée de ses parents d'Allemagne, admis enfin à venir la voir. Ils ne manquèrent pas de la pressentir sur le rôle qu'elle pourrait jouer dans le gouvernement. La mère d'Élisabeth ambitionnait pour sa fille une situation semblable. En quittant la Russie, elle laissa à la jeune souveraine, comme compagne et éventuellement comme conseillère intime, son autre fille non mariée, Amélie, chanoinesse du chapitre protestant de Quedlimbourg, qui vécut un certain nombre d'années en Russie, plus occupée de commérages mondains que d'affaires d'État.

Une évolution s'accomplissait alors dans la politique russe. On renonçait à l'alliance franco-russe ébauchée par Paul Ier pour se rapprocher de l'Angleterre. A Paris, Bonaparte et Talleyrand

songèrent à employer, pour maintenir les liens contractés sous le règne précédent, le crédit d'Élisabeth Alexiéivna. Ils échangèrent des vues à cet effet avec la cour de Bade. Il s'agissait surtout d'empêcher l'entrée à la chancellerie de l'empire d'Alexandre Woronrov, tout dévoué aux intérêts anglais. Le gouvernement consulaire espérait d'Élisabeth, en cette circonstance, « la vigueur dans la conduite, la persuasion de l'absolue nécessité de prendre part aux affaires ...» [de] se créer « un parti cherchant son mot d'ordre à la légation de France ». Il ne paraît pas que ces ouvertures aient été transmises à Pétersbourg. D'autre part, celle qui avait décidé l'avènement avait été compromise quelques mois après, sans le savoir et sans le vouloir, par les meneurs de la récente révolution qui, mécontents du nouvel Empereur, pensèrent à une nouvelle Catherine succédant à un nouveau Pierre III. D'un autre côté, l'éloignement toujours moins dissimulé de son mari pour elle contribuait à la confiner dans le cercle de ses affections et de ses occupations privées. Si l'on en croit les mémoires de Tchitchazof, Alexandre ne trouvait plus sa femme aussi séduisante que par le passé, et Élisabeth, forte de sa supériorité morale sur lui, attendait avec une fermeté silencieuse que le compagnon légitime de sa vie revînt complètement à elle.

Or, en 1801, le petit-fils de Catherine commence à régner au milieu d'amis de son âge, Stroganov, Novosilstsov, Kotchovbey et Czartoryski ; il agite avec eux de vastes et chimériques projets de réformes. L'impératrice eût-elle souhaité une influence politique, elle eût trouvé la place prise. De plus, derrière le quatuor de rivaux, elle commençait à apercevoir la polonaise Marie Antonovna Narychkine, bien plus à craindre à un autre point de vue. Cette femme, distinguée par Alexandre dès le printemps de 1800, s'imposa à lui en 1804, et leur liaison irrégulière devint un événement public. « Il tenait tant à faire la cour à sa maîtresse en présence de sa femme que, non content des visites journalières qu'il lui faisait, il lui donnait encore rendez-vous aux promenades publiques et ne quittait pas la portière de sa

voiture. » Ce n'était pas le seul nuage noir suspendu sur le couple impérial. Alexandre, mari infidèle, continue à se montrer fils soumis, désireux de conserver à sa mère l'extérieur de la toute-puissance. Marie Féodorovna prit officiellement le pas sur sa belle-fille et tint en fait la cour du nouveau souverain.

En face de cette situation, il semble qu'Élisabeth Alexiéivna, épouse négligée, mère d'enfants morts au berceau, ne s'est pas sentie capable de lutter contre la double influence, maternelle et extra-conjugale, qui pesait sur l'Empereur. Elle se soumit à sa disgrâce, s'effaça sans regrets apparents, satisfit comme elle put son imagination ardente et les instincts de son cœur passionné. Elle continua à remplir, avec une résignation cachée sous une bonne grâce apparente, les devoirs monotones de la représentation officielle, mais se laissa voir, derrière la triomphante Marie Féodorovna, « coulant le mur avec un petit air confus ». Sa mère eut beau l'exhorter à prendre sur elle, à faire des remontrances à son mari, tant sur sa conduite privée que sur certains actes de son gouvernement. Autour d'elle, les uns accusèrent son amour-propre déplacé, son inflexibilité d'attitude ou même sa coupable indifférence. D'autres la plaignirent en silence, sachant qu'elle ne pouvait supporter la pitié d'autrui. Elle attendit, fidèle à la règle de conduite donnée par sa conseillère lointaine : patience et persévérance.

Un petit cercle de personnes dévouées lui suffit désormais. On trouve près d'elle, derrière les amies de la première heure, Lise Galitzine surnommée la *Principessa*, plus tard princesse Chattovskoï, puis Roxandre Stourdza, plus tard comtesse Edling. Sa correspondance, la musique, le dessin contribuèrent à remplir le vide de ses journées. Elle se plaisait aux lectures sérieuses. L'histoire l'attirait, même entrevue dans ses « vieilleries » et sous la forme sévère des documents d'archives. Elle s'occupe d'astronomie, ne fût-ce que pour se convaincre, en contemplant les espaces célestes, du néant de ce monde. Les lettres, surtout les lettres françaises à toutes leurs périodes, ne cessèrent de l'attirer. « Depuis que je suis dans le siècle de

Louis XIV, écrit-elle le 7 novembre 1806... je voudrais que ce genre d'ouvrages fût inépuisable, car plus j'en lis, plus cela m'amuse, parce que je me familiarise avec les ouvrages de ce temps, de manière à les croire de ma société.» A son clavecin, elle exhalait ses tristesses en interprétant les airs où Glück a traduit les lamentations d'Alceste, l'épouse délaissée, et s'attendrissait au théâtre en entendant dans *l'Orphelin de la Chine*, celles d'une mère privée de son enfant. Après avoir lu et relu le théâtre de Schiller, elle finit par apprécier, avec quelque effort, les tragédies françaises, que son mari lui avait vantées en revenant du parterre de rois d'Erfurt. Toute jeune, elle a parcouru en cachette *la Nouvelle Héloïse*. Après 1800, elle cherche la poésie classique dans *l'Imagination* de Delille et la poésie romantique dans Chateaubriand. L'auteur du *Génie du Christianisme* a fait hommage en 1804 à la famille impériale de plusieurs exemplaires de choix de son livre et l'Impératrice l'a si bien goûté, qu'elle a fourni à l'auteur un subside de 40 000 francs en vue de son voyage à Jérusalem et qu'elle a lu avec enthousiasme ses ouvrages. Après avoir pris connaissance de *l'Itinéraire*, elle laisse échapper ces paroles qui eussent touché au vif, s'il les eût connues, l'orgueilleux écrivain au milieu de son cortège d'admiratrices : « ... Je sens souvent le besoin de lui faire part de ma flamme, comme pourrait le faire un amant passionné. »

*
* *

Cependant dès 1804, au moment même où elle s'isole davantage du monde où elle vit, Élisabeth Alexiéivna se trouve amenée à suivre de plus près, sans s'y mêler, les incidents nouveaux de la politique internationale. Elle est Allemande d'origine ; tout ce qui touche aux intérêts de sa première famille et de ses nombreux parents dispersés en Allemagne la préoccupe vivement. Elle est femme, aussi considère-t-elle les événements sous un jour très spécial ; elle ne vise point à les diriger, mais elle s'occupe des personnes qui y sont engagées pour les protéger

ou les desservir au gré de ses sentiments particuliers. Elle met là cette partie de son cœur où ses amis inconnus croyaient voir son génie. Elle entre donc aux yeux de l'historien dans ce groupe très dispersé, mais très remuant, qui poussait à la guerre sans merci contre Napoléon, où figurent (je ne cite que les souveraines) Marie Féodonovna, Louise de Prusse, l'Impératrice, quatrième femme de François II, Caroline de Naples.

A ce moment l'Europe armée contre la prépondérance française, ne pouvant plus s'en prendre à la propagande républicaine, assurait l'ambition d'un homme; sous ce dernier prétexte, l'ancien et le nouveau régime se trouvèrent en présence. Or de longue date, par tout son être, l'impératrice Élisabeth appartenait à l'ancien régime. Comme sa belle-mère, qui ne pardonnait pas aux Français la destruction du comté de Montbéliard, elle nourrissait contre eux des griefs venant, les uns de dommages causés, les autres de faveurs reçues. De bonne heure, elle avait souffert des rapports contraints, mais différents de son grand-père Charles-Frédéric avec le Directoire, de son empressement à accueillir les ministres régicides dans son château de Rastadt; Bonaparte, Premier Consul resta pour elle un pur Jacobin. Lorsque Duroc et ses aides de camp viennent le représenter à Pétersbourg, elle demande ironiquement à l'Empereur : « Quand donc recevrons-nous les citoyens? » Elle se croit fondée à juger de très haut le maître de la France, quand le duc d'Enghien, qu'elle a vu passer en armes sur le Rhin et danser à l'Ermitage, est enlevé sur le territoire badois et mis à mort. Ce qu'elle pensa de cet événement, elle l'écrivit avec une sincérité indignée à sa mère, puis reçut d'elle et transmit au gouvernement russe un mémoire avec pièces justificatives établissant la non complicité de la cour de Bade dans cet attentat. On sait que la cour de Russie prit le deuil et, qu'à la première réception diplomatique qui suivit, les deux Impératrices, avec l'Empereur, passèrent devant le ministre de France sans lui adresser la parole.

Les événements de l'année suivante touchèrent encore plus profondément Élisabeth Alexiéivna. Dans sa famille, tout le

monde, excepté sa mère, se montrait sensible aux avantages que l'alliance française allait apporter à la maison de Bade. Elle, au contraire, se cacha le visage de honte en pensant à son aïeul devenu, comme grand-duc, le vassal de l'usurpateur et allant lui faire sa cour à Paris. Puis, l'entrée à la résidence de Carlsruhe de Stéphanie, la « petite Beauharnais », devenue sa belle-sœur, ne lui fut guère moins cruelle que celle des gendarmes d'Ordener au château d'Ettenhein. Un peu plus tard, Napoléon, à quelques mois de distance, détrônait sa sœur de Brunswick et faisait reine sa sœur de Bavière. A la vue de ces divers incidents propres à l'humilier ou à l'indigner, elle commença à se dire : Quel intérêt aurais-je hors de la Russie ? Elle devint, comme nous dirions, nationaliste, et à tous les points de vue.

En arrivant dans le pays, elle s'était laissée instruire, comme toutes ses compatriotes fiancées à des princes de la maison impériale, dans la foi orthodoxe ; mais ce changement de religion, si équivoque lorsqu'il est déterminé par des considérations intéressées, avait paru avec le temps sérieux et sincère. Elle s'était soumise avec empressement aux nombreuses pratiques extérieures du culte grec, avait observé rigoureusement les carêmes au point d'affaiblir sa santé. Quand elle reparut après vingt-deux ans d'absence dans la maison paternelle, ses jeûnes et ses prosternements répétés au cours de ses prières étonnèrent presque jusqu'à les scandaliser les vieux serviteurs de son enfance. Elle considérait vraiment sa nouvelle religion comme une partie intégrante de sa nouvelle patrie et elle y chercha toujours de plus en plus des secours au milieu de ses épreuves intimes. De même, elle parla de bonne heure et sans accent la langue de ses sujets ; elle en vint à l'aimer, en dépit de sa littérature encore dans l'enfance. Enfin, elle étudia avec passion l'histoire russe jusque dans les médailles, les monnaies, les « antiquailles » de toute sorte. Cela constituait pour elle une véritable supériorité sur Marie Féodorovna, demeurée en Russie une cosmopolite, toujours teintée de germanisme, asservie aux rites ou aux intrigues de la vie de cour, protégée seulement par

cette popularité spéciale que donne une charité s'exerçant de haut dans de nombreuses institutions de bienfaisance largement dotées. Elle au contraire, sans oublier sa famille, put déclarer un jour avec vérité qu'elle n'avait connu « l'amour de la patrie qu'en Russie ».

Cette renonciation à son plus ancien passé s'accuse déjà nettement à la fin de 1805, au lendemain d'Austerlitz. La lettre qu'elle écrit à sa mère sous l'impression de la célèbre bataille est caractéristique. Ce n'est plus à proprement parler une confidence : car elle contient des détails que son auteur désire rendre aussi publics que possible. La Russie vient d'être vaincue; l'Impératrice, obligée de constater la défaite, veut en atténuer l'effet, en faisant connaître les causes, vraies ou fausses, que le gouvernement russe lui attribue. Pour elle, la stratégie du vainqueur ne compte pas, c'est la trahison des Autrichiens qui a tout fait; et, dans son émotion, elle laisse tomber de sa plume d'ordinaire si réservée les épithètes les plus vives contre l'allié infidèle.

Telle elle était au plus fort des guerres de la troisième et quatrième coalitions, telle elle demeura pendant les cinq années de la première alliance franco-russe (1807-1812). Cette alliance, comme l'a démontré ailleurs le biographe d'Élisabeth, resta une comédie diplomatique à grand spectacle entre deux drames militaires, un armistice nécessaire aux deux potentats qui l'improvisèrent. Pour leurs peuples, surtout en Russie, ce fut une surprise, un coup de théâtre incompréhensibles. A la fin de juin 1807, lorsqu'on apprit en même temps à Pétersbourg la défaite de Friedland et le traité de Tilsitt, un double mouvement de tristesse et d'indignation se produisit. Friedland parut une journée douteuse, Tilsitt une humiliation irréparable, au moins à courte échéance. N'avait-on pas vaincu à Eylau, à Heilsberg? Le territoire de l'Empire restait intact; pourquoi avoir fléchi soudain devant un vainqueur de hasard? Chacun répéta plus ou moins haut le mot prononcé par Markov à Paris sous le Consulat : l'Empereur a son opinion, mais les Russes ont la leur.

Ceux de nos historiens qui ont traité des relations franco-russes de 1807 à 1812 ne nous font guère connaître l'esprit dominant autour d'Alexandre qu'à propos des projets d'union entre Napoléon et la grande-duchesse Anne ; ils insistent alors sur l'hostilité de l'Impératrice-mère et de son entourage. Cette hostilité, mal dissimulée à la cour de Paulovsk, a existé alors un peu partout dans la haute société russe et notamment autour de l'Impératrice régnante. Du fond de sa retraite à Kamennoï-Ostrov ou à Tsarskoé-Célo, Élisabeth Alexiéivna seconda sans y paraître l'action secrète de sa belle-mère. Elle insista auprès de qui de droit pour que la Russie se dérobât aux conséquences d'une intimité redoutable avec l'ennemi de l'Europe, pour qu'elle gardât la neutralité lors de la guerre de 1809 entre la France et l'Autriche; ce qui eût avancé de trois ans la fin de l'alliance. Les représentants des royautés à demi tombées et disgraciées à Paris, de Maistre et Stedingk étaient de sa part l'objet de discrètes, mais caractéristiques attentions. Elle honorait surtout le second de ses confidences et pleura abondamment devant lui en parlant de la révolution accomplie à Stockholm contre son beau-frère Gustave IV. En voyant la Finlande livrée à la Russie comme rançon de l'Espagne occupée par la France, elle se souvint avec amertume que cette transaction, si utile aux intérêts de l'Empire, était consentie à ceux qui avaient précipité la déchéance de sa sœur. Elle admit dans son intimité la femme de l'ambassadeur autrichien Meervelt. Enfin, elle se réjouit de la visite des souverains prussiens à Pétersbourg comme de la contre-partie de l'entrevue d'Erfurt et écrivit à cette occasion : « Je suis attachée de cœur et d'âme et d'un sentiment plus profond que je ne puis le dire aux Russes et à la Russie. » C'était faire entendre qu'elle gardait une fidélité silencieuse, un dévouement quand même à l'homme qui personnifiait la nation devant l'Europe.

On comprend dès lors qu'elle ait si bien conformé aux circonstances le rôle purement représentatif qu'elle tenait à la cour, rôle d'autant plus méritoire qu'elle ne semble pas avoir été

expressément mise au courant des secrètes pensées d'Alexandre. L'Empereur écrivait dès 1808 à sa mère : « Bonaparte dit que je ne suis qu'un sot, mais rira bien qui rira le dernier... Il faut que la France puisse croire que son intérêt politique puisse s'allier avec celui de la Russie. » Il faisait au moins entendre son jeu à la reine de Prusse : « Tout cela est pour le mieux, l'avenir le prouvera. » Enfin, il prenait pour sa principale confidente sa sœur préférée, la grande-duchesse Catherine. Sa femme, en revanche, le connaissait assez pour l'avoir deviné, et elle modela sur lui son attitude et son langage. Elle se montra invariablement polie, aimable même envers les futurs ducs de Rovigo et de Vicence, demanda avec une apparence d'intérêt des nouvelles de Marie-Louise et du roi de Rome ; même, se rappelant l'alliance qui unissait son frère aux Beauharnais, elle l'invoqua pour faire hâter le paiement de la pension stipulée à Tilsitt en faveur de sa sœur de Brunswick dépossédée de ses États. Il lui arriva de réparer les incorrections préméditées de sa sœur Amélie à l'égard de l'ambassadeur français. Caulaincourt avait cru devoir, en arrivant et contrairement au protocole, se faire inscrire lui-même chez cette princesse dont la maison était alliée à celle de son maître. A quelques jours de là, celle-ci, dans un bal de la cour, affecta de ne point le faire prier pour la polonaise, après les grandes-duchesses et dansa avec l'ambassadeur d'Autriche : de là plainte immédiate de Caulaincourt au chancelier Roumianzov, qui allégua un malentendu. Une demi-heure après, il recevait, avec des regrets exprimés par un chambellan de l'Impératrice, une invitation à danser de la part de la princesse jusque-là récalcitrante.

Il parut donc désormais croire à la pleine sincérité des sentiments qui lui étaient exprimés. Tout en constatant que la souveraine avait été très affectée de certains incidents comme la Révolution, il la déclara loyalement résignée au nouveau système : « L'Impératrice régnante, écrit-il, ne peut être mieux ; sa conduite est parfaite... Elle saisit toutes les occasions de parler d'Erfurt et des sentiments de l'Empereur pour Votre

Majesté d'une manière aimable. » Lorsqu'il dénoua les menées de l'autrichien Schwarzenberg contre l'influence française, il le montre agissant près de l'Impératrice-mère et de Mme Narychkine, mais il ne prononça pas à cette occasion le nom d'Élisabeth Alexiéivna. Avait-il des raisons particulières pour se taire de ce côté ? En tout cas, sur des feuilles spéciales d'*On-dit* qui accompagnaient ces dépêches, il notait alors les réfractaires incorrigibles à la politique inaugurée en 1807, les futurs généraux de 1812, Tchitchagof, Bagration, Busclay de Tolly et, au premier rang, les compagnes d'enfance et les amies de jeunesse de l'Impératrice, les princesses Amélie de Bade et Serge Galitzine, les comtesses Orlof et Golovine, etc. Tout ce monde, faute de pouvoir conspirer, procédait par voie de « boycottage » mondain contre tout ce qui représentait la France et l'esprit français.

Le quartier général ostensible des opposants était à quelques pas du Palais d'Hiver, dans la maison des Stroganov. Le chef de la famille, Alexandre Serguiévitch, appartenait à la génération précédente. Il avait vécu à Paris sous Louis XVI et exercé les fonctions de surintendant des beaux-arts dès le temps de Catherine II. Il se sentait donc à tous égards un homme d'autrefois et dans la société pétersbourgeoise on le reconnaissait comme l'homme marquant du parti. Bien qu'imbu du vieil esprit philosophique, il suivait la mode nouvelle en accueillant comme un ami de tous les jours Joseph de Maistre et en excluant désormais de sa protection les artistes étrangers. « Tout Français qui a revu le sol de la France, écrit une émigrée devenue la commensale de la famille, est à peu près proscrit dans son opinion. La jeune comtesse se fera plutôt hacher que de recevoir l'ambassadeur de France. » Le mari de cette héroïne de salon se laissa bannir de la cour pendant un an pour avoir oublié Caulaincourt dans une soirée où il avait invité l'ambassadeur d'Autriche. Cet ancien membre des clubs parisiens était devenu un gallophobe impénitent. Il obtint, pendant cette période de transition, d'aller guerroyer sur le Danube, tandis que son père, resté courtisan, se résignait à s'asseoir, par ordre, à la table du duc de

Vicence et y portait le toast d'usage à l'empereur Napoléon. En revanche, deux ans après, peu de temps avant sa mort, il présidait à l'inauguration de l'église de Notre-Dame de Kazan, celle qui devait garder, avec la tombe de Koutousov, les trophées de « l'année douze ».

Des deux autres amies de l'Impératrice, l'une, la comtesse Tolstoï, ne prit qu'une part intermittente à cette croisade mondaine. Depuis plusieurs années, son manque d'esprit de suite l'avait enchaînée dans une série d'aventures inattendues. Son intrigue imprudente, heureusement interrompue à temps, avec l'ambassadeur anglais Whitworth, sa conversion au catholicisme, son mariage de conscience avec l'émigré français Vernigues l'avaient conduite à passer la plus grande partie de sa vie en Allemagne, en Italie, en France. Quant à Mme Golovine, devenue également catholique, elle s'était aussi livrée au monde des royalistes français. Sevrée, on a vu dans quelles circonstances, de la faveur de l'Impératrice, elle avait rencontré une ancienne amie de Marie-Antoinette, la princesse de Tarente, s'était prise pour cette étrangère d'une affection si exclusive qu'elle l'accueillit dans sa maison et l'y garda tant qu'elle vécut. Mme de Tarente ayant fait le voyage de Paris sous le Consulat, elle l'y rejoignit, la suivit dans la société renaissante du faubourg Saint-Germain. A son retour en Russie en 1806, elle revit l'Impératrice à une réception officielle; deux phrases également froides de part et d'autre furent échangées et les relations demeurèrent encore interrompues pendant cinq ans.

Le malentendu créé entre elles par des tiers intéressés subsistait. Mme Golovine n'en avait pas moins conservé intact son culte pour l'Impératrice, lorsque le hasard les réunit en 1811, dans une maison tierce. L'entrevue fut passablement gênée; elle se renouvela cependant plusieurs fois dans les mêmes conditions. L'Impératrice avait laissé échapper ces mots après la première rencontre : « Mon Dieu! Qu'est-ce donc qu'un premier sentiment? » Elle se sentait alors entraînée par « une imagination toujours prête à se mettre au galop sur les souvenirs, souvent

réprimée par un effort douloureux, mais s'échappant bien souvent aussi ». Vis-à-vis de Mme Golovine, comme vis-à-vis de son mari, elle s'était tue jadis quand il eût fallu s'ouvrir en toute confiance. Il vint alors un moment où elle connut la preuve péremptoire de l'injustice commise par elle envers Barbe Nicolaievna. Celle-ci recouvra à demi la faveur; elle n'en était pas moins sortie, par ses nouvelles relations et ses nouvelles croyances, des cadres de la vie nationale. Il semble que son ancienne amie, retenue par une consigne partant d'en haut, n'a point voulu se livrer à elle comme autrefois et l'a tenue à distance, tout en se félicitant d'être encore pour elle l' « idole » et en lui sachant toujours gré du passé.

Ce fut dans une de leurs rencontres à dates irrégulières, tantôt chez la princesse Amélie, tantôt chez Mme Tolstoï qu'elle lui demanda d'écrire ses *Souvenirs* et lui promit même de l'aider. Mme Golovine obéit : son manuscrit vient seulement d'être publié en entier par M. Waliszewski. Par leurs qualités extérieures, les *Souvenirs* appartiennent bien à notre pays, car ils sont intéressants, émouvants, rédigés dans un style fluide qui ne traduit en rien son origine étrangère. Par leur côté historique, ils présentent un miroir fidèle de la vie de l'auteur; car dans la première partie on nous peint Catherine II, sa cour et sa postérité, dans la seconde le monde de l'émigration française. Mme Golovine s'exprime avec une franchise respectueuse sur sa faveur d'autrefois; elle fait toucher du doigt les causes de sa disgrâce; puis elle narre avec non moins de franchise ses rapports avec sa seconde idole et promène avec elle le lecteur en France, en Allemagne, à la cour de Mittau, sans avouer nulle part qu'elle est devenue catholique et s'est ainsi en quelque sorte dénationalisée. Ce livre, réduit pendant cent ans à une discrète popularité de salon, n'en devient pas moins, au moment où il voit le jour, un témoignage dont bénéficiera à tous égards la mémoire de son auteur.

Quels que pussent être encore, en 1811, les nuages subsistants entre l'amie de Mme de Tarente et Élisabeth Alexiéivna,

un même sentiment les unissait, celui de la haine contre le tyran de l'Europe, doublé par l'espoir d'une revanche heureuse de Tilsitt. Au milieu des vieux Russes s'agitent alors les vieux Français de tout ordre : d'un côté, les jésuites, réduits à un rôle strictement neutre et laïque dans leur collège de Pétersbourg ou dirigeant *in petto* les consciences des converties de la haute noblesse, de l'autre les émigrés de l'empire napoléonien réfugiés dans l'armée où les bureaux ministériels : Saint-Priest et Lambert que l'Empereur introduit parmi ses aides de camp; Maistre dont il provoque et accepte officieusement les conseils. Tout ce monde, rallié par des espérances diverses autour du Tsar orthodoxe, attend de lui, avec la ruine de l'usurpateur corse spoliateur du Saint-Siège, la restauration de l'ancienne Allemagne et de l'ancienne Chrétienté.

Pendant l'été de 1810, l'Impératrice, des bords de la Baltique où elle prenait les bains de mer, écrivait à Mme Stroganov : « Je vous assure que je vous rapporterai le patriotisme intact. » Patriotisme! on a bien lu; ce mot allait servir d'enseigne, en Russie comme en Prusse, aux revanches nationales contre la conquête française. L'impératrice Élisabeth, si l'on eût cru alors Georges Parrot, eût présidé indirectement à ce mouvement. Parrot, venu de Montbéliard, appartenait à la clientèle de l'Impératrice-mère. D'abord professeur à Dorpat, il était devenu à Pétersbourg, en même temps que conseiller d'État actuel et membre de l'Académie des sciences, un des privilégiés investis de la confiance intime d'Alexandre. En octobre 1810, il fit passer à l'Empereur un mémoire « très secret » sur la guerre éventuelle et prochaine. Parmi les moyens qu'il lui donnait en vue de la rendre heureuse, il y a la régence confiée, pendant le séjour du souverain à l'armée, non pas à Marie Féodorovna, mais à l'Impératrice régnante, « être moral rare... Elle a un grand esprit, un coup d'œil juste et sera bientôt orientée... Attachez-vous à la personne digne de tout votre attachement. » Cette proposition lui valut une disgrâce momentanée dont il dut rejaillir quelque chose sur Élisabeth; car, trois mois plus tard, une lettre mater-

nelle lui arrivait, qui la conjurait de ne pas se retirer de la cour. Mieux valait rester à une place où elle pouvait devenir, les circonstances aidant, l' « idole de la nation ».

Les circonstances approchaient en effet; au printemps de l'année suivante, Napoléon déclarait la guerre à la Russie. Élisabeth ne devint alors ni régente, ni confidente de son seigneur et maître; car celui-ci paraît avoir réservé alors à la grande-duchesse Catherine l'expression de ses sentiments au milieu des épreuves que traversaient le peuple russe et son chef. Elle n'en fut pas moins de cœur avec eux; ses lettres à sa mère nous en apportent la preuve. A la pensée des cinq cent mille étrangers qui débordent sur l'Empire, elle éprouve pour la Russie « le sentiment qu'on aurait pour un enfant chéri et sérieusement malade ». A la nouvelle des premières batailles, elle ne veut pas plus croire au succès de l'envahisseur qu'au temps d'Austerlitz et de Friedland. S'il lui faut se résigner à le voir marcher quand même en avant, elle se console par l'idée d'une revanche inévitable : « Chaque pas qu'il fait dans cette immense Russie le rapproche de l'abîme... Nous verrons comment il y passera l'hiver! » La bataille décisive livrée à Borodino, elle la juge « bien complètement gagnée ». C'était parler comme Rostoptchine qui presque en même temps qu'elle affirmait au Tsar que l'ennemi « a été battu partout où il a eu affaire ». Enfin, Napoléon entré à Moscou, elle ne croit pas à la possibilité de la paix et déclare invariable la résolution de l'Empereur de ne pas traiter avant la libération du territoire. Cette attitude intransigeante contraste avec celle de l'Impératrice-mère et du grand-duc Constantin, qui estimaient tout perdu et par conséquent des négociations inévitables. Dans quelle mesure et dans quelles circonstances fut-elle admise à prononcer son *Quand même!* On ne sait; en tout cas, elle avait bien mérité de la Russie en supposant que Napoléon, le jour où il quitterait le Kremlin, ferait le premier pas sur la route de l'île d'Elbe et de Sainte-Hélène. Les Prussiens viennent de célébrer, en souvenir de leur patrie humiliée, le centenaire de la mort de leur reine Louise (juillet 1810). Les

Russes n'oublieront pas, lors de celui de 1812, qui est proche, leur impératrice Élisabeth.

D'autre part, ils savent depuis longtemps ce qu'elle tenta pour atténuer les misères et abréger les conséquences de la guerre. Il ne lui suffit plus de faire, comme en 1806, de la charpie pour les blessés. Elle s'intéresse activement au sort des prisonniers, surtout des Allemands. Dès le 12 novembre, au moment où arrivaient les premières nouvelles de la retraite française, elle accorda son haut patronage à la société patriotique, chargée de secourir par tous les moyens les victimes de l'invasion et des champs de bataille, c'est-à-dire les paysans, les invalides, les veuves et les orphelins. L'œuvre, très vaste, impliquait la distribution de secours à domicile, la fondation et l'entretien d'ouvroirs et d'écoles. A cette tâche charitable, l'Impératrice consacra de longues heures par jour pendant plusieurs années. Elle était assistée de la comtesse Stroganov, de la princesse Mitchersky, de son secrétaire Longuinov, d'Ouvarov, son panégyriste au lendemain de sa mort. Elle attacha ainsi son souvenir à des institutions qui devaient dans sa pensée demeurer en tout distinctes de celles placées sous le patronage de Marie Féodorovna. Aussi, eut-elle soin de les qualifier libres et d'écarter d'eux toute intervention de l'État dans leur administration et leur vie.

Lorsque Mme de Staël, devançant Napoléon à Moscou, traversa Pétersbourg pour gagner la Suède, elle demanda audience à l'Impératrice ; et, dans leur tête-à-tête, elle lui rendit l'honneur qu'elle refusait alors à Bernadotte et à Joseph de Maistre : elle se tut ou plutôt elle la laissa parler. « L'Impératrice m'apparut, écrit-elle dans *Dix années d'exil*, comme l'ange protecteur de la Russie. Ses manières sont très réservées, mais ce qu'elle dit est plein de vie, et c'est au foyer de toutes les pensées généreuses que ses sentiments et ses opinions ont pris de la force et de la chaleur. Je fus émue en l'écoutant par quelque chose d'inexprimable qui ne tenait point à sa grandeur, mais à l'harmonie de son âme; il y avait longtemps que je ne connaissais plus l'accord de la puissance et de la vertu. »

*
* *

Au cours de la crise qui avait mis en danger l'existence de la Russie, « l'Impératrice, écrit Mme Golovine, avait montré un courage et une confiance admirables, et son noble exemple ranima bien des esprits abattus ». Elle se trouva récompensée un peu tardivement, mais à souhait, lorsqu'en décembre 1813 elle reçut de l'Empereur, alors aux portes de la France, une lettre qui l'appelait à lui et lui permettait ainsi de recevoir sa famille. Elle partit ivre de joie, sur la trace des armées russes victorieuses. En passant par Leipzig, elle entra par la porte qu'Alexandre avait franchie le soir de la terrible bataille et ne put se défendre d'un « état d'exaltation fort agréable ». Elle quitta la ville par la porte opposée, celle qui avait servi à Napoléon et à ses soldats en retraite. « Il me semblait, dit-elle, que je les poursuivais. »

Elle n'alla point pourtant jusqu'en France; elle s'arrêta dans son pays natal, désormais délivré des liens de la Confédération du Rhin, et suivit de loin les alliés en pensée, dans leur marche sur Paris. Déjà elle voyait le Pape, dont elle ignorait le départ, arraché à sa prison de Fontainebleau par les cosaques de Platov. L'ennui de faire connaissance avec sa belle-sœur Stéphanie fut amorti par la nouvelle de la victoire finale et peut-être par l'espoir qu'un divorce pourrait délivrer elle et les siens de la parvenue assise sur le trône grand-ducal. Elle n'en éprouva pas moins la sensation d'être devenue une étrangère en Allemagne, après une aussi longue absence. Au cours de l'année 1814, on la vit à Vienne figurer dans les salons du Congrès, mais elle n'y vit guère, sans le dire, que l'homme dont elle était moralement séparée et auquel la ramenait un sentiment nouveau, celui de l'admiration. Après un nouveau séjour dans sa famille et avant la fin de 1815, elle avait repris le chemin de la Russie. En rentrant à Pétersbourg, elle éprouva la satisfaction du voyageur las qui retrouve son foyer vide et s'y réfugie dans le passé, avec

le désir d'y trouver quelques motifs d'espérance. « Les souvenirs, écrit-elle à Mme Tolstoy, ont fait toute ma vie, une grande partie de la nourriture de mon âme. » A Moscou, en 1817, en visitant les couvents et en écoutant les voix mélancoliques des innombrables clochers de la vieille capitale, elle songea pour la dernière fois à une retraite excluant les honneurs de la cour; elle finit par se résigner dans une soumission absolue à son sort, accompagnée d'une ferme espérance dans les consolations de l'autre vie. Ses œuvres de bienfaisance suffisaient pour la rattacher à la vie. Tout ce qui touchait aux conquêtes de la paix l'intéressait. Elle écrit à propos des défrichements opérés en 1819 par des immigrants quakers aux environs de Pétersbourg : « Un marais desséché me fait l'effet d'une victoire remportée. »

Elle devait revoir encore une fois son pays; mais, comme elle l'avoua franchement à sa mère, elle accomplit contre son gré son dernier voyage aux bords du Rhin. Alexandre, accompagné de Marie Féodorovna, retournait en Occident pour prendre part aux congrès chargés de maintenir la paix européenne; et l'Impératrice-mère ne pouvait supporter l'idée de voir l'Impératrice régnante rester en Russie sans elle. L'Empereur fit entendre aussi clairement que possible à sa femme ce qu'il attendait d'elle en cette circonstance. Elle obéit, mais en passant sous l'arc de sapins dressé en son honneur sur la frontière russo-allemande, elle éprouva un véritable serrement de cœur. Elle venait d'écrire à Mme Stroganov : « On me dira: partez, et je partirai; mais on n'aura pas le temps de me dire : revenez; je serai en route avant qu'on l'ait prononcé. »

De tels sentiments expliquent la liaison intellectuelle qu'elle noua à la fin de sa vie avec Karamsine, le plus russe des Russes, l'historien national de l'époque. Elle l'avait appelé à remplir par des conversations substantielles, entremêlées de lectures, quelques heures de sa retraite. Il se livra plein d'une ardeur ingénue à cette illustre amitié. Il allongeait ses visites avec une indiscrétion qui touchait à l'importunité et y gardait de même la parole. « Il vous développe pendant une

demi-heure, écrit Élisabeth avec une nuance de malice, qu'au fond il est très silencieux. » Elle ajoute, qu'une fois qu'elle l'a reçu après une interruption de leurs entretiens plus longue que que de coutume : « Il a fait plusieurs stations sur ma main, avec des larmes d'émotion. » Ce tête-à-tête lui servait surtout à se perfectionner, en fait de langue russe, dans la prononciation et la lecture à haute voix. Elle se fit en conséquence lire par Karamsine des fragments de son grand ouvrage, qu'elle se répétait ensuite à elle-même dans la solitude. Pour le récompenser, elle lui communiquait des fragments du journal de sa vie. D'autres affinités rapprochaient l'historien et la souveraine. Lorsqu'on parcourt aujourd'hui les lettres écrites par Karamsine durant ses voyages de jeunesse en Occident, on l'entend un jour exhaler son vœu d'un séjour idyllique dans quelque châlet du Jura et, un autre jour, au moment où il rentre en Russie, renouveler son rêve poétique qu'il accompagne d'un hymne enthousiaste au printemps du nord. C'était s'unir d'avance, sans le savoir, aux pensées d'Élisabeth à côté de son impérial fiancé, ou en face des horizons dont elle ne pouvait plus, pendant ses derniers jours, ni détacher ses regards ni séparer sa vie.

Durant cette période, on ne voit pas nettement que l'Impératrice soit sortie de son immobilité pour s'ingérer dans les affaires extérieures de la Russie. En 1818, un secrétaire de l'ambassade de France constate qu'elle « ne se mêle jamais d'une affaire politique quelconque ». Elle ne rompt le silence que pour recommander les intérêts de l'État badois à propos d'un conflit peu important entre cet État et son voisin de Bavière. Du côté de la France, elle suit de très près les événements, comme une grande dame légitimiste passionnée pour les Bourbons. Ici, pour la bien connaître, il faut consulter non seulement ses lettres à Mme Tolstoy, publiées par le grand-duc Nicolas, mais les fragments de réponses communiqués l'autre jour à la Société d'histoire diplomatique par M. Waliszewski. Le peintre brillant des tsars modernes, l'éditeur des *Souvenirs* de

Mme Golovine a posé à ce propos cette question : Y a-t-il eu vers 1820 un « essai de diplomatie féminine » combiné entre l'Impératrice et sa correspondante pour faire intervenir Alexandre en France au nom des idées absolutistes? Il nous montre Mme Tolstoy, toujours vagabonde dans ses pensées et dans sa vie, revenue de Montpellier et de Florence à Paris, où elle s'agite au milieu du monde des ultras; elle devient pour son impériale amie, en même temps qu'une intermédiaire pour ses emplettes chez les modites et les libraires, un agent d'informations sans conséquence sur les partis qui se disputent le pouvoir. Nous la suivons ensuite au Congrès de Vérone, où Alexandre l'a fait appeler. S'ensuit-il que par son entremise, Élisabeth ait contribué à la formation d'une entente franco-russe contre la révolution renaissante? M. Waliszewski n'a pas cru devoir aller jusque-là. Quel que soit l'intérêt des fragments tirés de ses dossiers inédits, nous pensons qu'on doit, sous réserve d'informations ultérieures, considérer les lettres échangées alors entre l'Impératrice et Mme Tolstoy comme purement privées, où chacune exprime incognito ses opinions, sans prétendre peser sur celles des autres et faire pencher la balance politique.

Que dit, en effet, dans ses confidences déjà connues, Élisabeth à sa « chère Longue » ? En 1815, elle proclame sa satisfaction de n'être point venue à Paris, « chaudière d'une mauvaise fée », car elle aurait voulu n'y voir que la famille royale et elle eût trouvé devant elle aux Tuileries une société très mêlée de gens qu'elle méprise. Elle accueille comme des *on-dit* curieux des anecdotes malignes sur Decazes ou sur la princesse royale de Suède. C'est bien la légitimiste intraitable qui, apprenant l'avènement royal du ci-devant Bernadotte, devenu successeur de son beau-frère Gustave IV par la grâce de la Russie, s'est écriée : « Vilaine tache sur cette Europe qui est redevenue propre! » En 1820, elle partage les alarmes causées par la mort tragique du duc de Berry. En exprimant ses craintes d'une nouvelle éruption révolutionnaire, elle se félicite alors d'avoir lu les *Mémoires* publiés sur ce prince par Chateaubriand. Une de ses lettres parut à

Mme Tolstoy assez intéressante pour qu'elle demandât à sa souveraine la permission de la communiquer à l'auteur avec autorisation de la publier. Dans une nouvelle édition de son ouvrage, Chateaubriand inséra la lettre impériale, en la laissant à moitié anonyme. Aujourd'hui que l'on sait aux frais de qui Chateaubriand est allé en Orient, en 1807, il est facile de deviner quelle était la « grande princesse, connue pour sa bienfaisance inépuisable », dont il reconnaissait ainsi le double bienfait.

On voit par ces exemples que l'Impératrice aimait à exprimer confidentiellement ses impressions sur la politique courante : c'était souvent à l'occasion de livres reçus qu'elle faisait des incursions, inconnues de tous, sur le terrain des affaires publiques. Mme Tolstoy, friande de nouveautés littéraires, ne manquait pas de lui faire connaître ses appréciations sur quelques-uns. On aimerait à savoir ce qu'Élisabeth pensa, lorsqu'elle les eût reçus par cette voie, des *Méditations* de Lamartine et du *Han d'Islande* de Victor Hugo. Son jugement venant d'une femme qui goûtait Walter Scott et Byron, serait à recueillir. Plus tard, elle lut les écrits anonymes de Louis XVIII sur son *Voyage à Bruxelles* et de la duchesse d'Angoulême sur sa captivité au Temple. Elle fit des réserves, ce qui a lieu de surprendre après sa collaboration indirecte avec Chateaubriand, sur l'opportunité de cette publication. L'Impératrice orthodoxe se retrouve dans ses appréciations sur Joseph de Maistre. En parcourant *les Soirées de Saint-Pétersbourg* elle se déclare à moitié étonnée et à moitié satisfaite et, après avoir lu *le Pape*, elle n'y découvre qu' « un rare mélange d'absurdité et d'érudition, assaisonné par le fanatisme le plus enragé ».

Quant aux livres sortis du camp libéral et bonapartiste, elle n'y touchait que par exception, quand ils pouvaient lui offrir un hommage involontaire à ses idées. Elle n'avait pu se défendre d'un certain saisissement en apprenant la mort du captif de Sainte-Hélène, mais elle refusa d'ouvrir le *Mémorial*, dont elle préjugeait les « absurdités ». La collection des médailles et monnaies frappées lors du baptême du duc de Bordeaux, que

Mme Tolstoy lui fit parvenir, lui était cent fois plus précieuse. Elle prit cependant connaissance, sans doute en souvenir de l'auteur, des *Considérations* de Mme de Staël. Quelques mois avant sa mort, elle lut d'un bout à l'autre l'*Histoire de Napoléon et de la Grande Armée en 1812*, par Philippe de Ségur. Elle se sentit alors émue et orgueilleusement satisfaite devant le tableau des déceptions, des découragements du conquérant au milieu de sa marche en apparence victorieuse. Elle railla en revanche l'auteur, empressé, par « fanfaronnerie » française, à vanter la confiance de ses compatriotes en leur courage, alors que la confiance en leur Dieu avait conduit, vainqueurs sans retour, les Russes à Paris.

Sa correspondance parisienne avec Mme Tolstoy dura jusqu'à la mort de celle-ci, en 1825. Du côté de Mme Golovine, l'Impératrice n'avait pas cessé de se tenir sur la réserve. Malgré le rapprochement de 1811, leurs rapports étaient restés intermittents et accidentels; des rencontres fortuites, parfois un rendez-vous donné chez un tiers, quelques faveurs de cour accordées à la famille les entretinrent tant bien que mal. L'Impératrice gardait sa fidélité au passé, rien de plus. Elle écrit à Mme Golovine à l'occasion de la mort de Mme de Tarente : « Il n'y a pas d'amie comme vous et il est doux de se reposer en idée sur un cœur pareil »; mais elle ajourne, sous des prétextes qui laissent croire à une intervention supérieure à sa volonté, toute idée de retour à l'ancienne confiance. Elle paraît même se désintéresser de ces *Souvenirs* dont elle a suggéré la rédaction; si bien que Mme Golovine finit par poser la plume, après avoir tracé quelques pages qui trahissent son regret de clore le travail en le laissant incomplet et comme à deux faces présentant les figures si différentes, malgré certaines analogies, de la souveraine russe et de la grande dame française. En les lisant aujourd'hui, on pense à certains cours d'eau limpides qui, après avoir reflété deux paysages différents, vont se perdre dans les sables.

Depuis 1818, Mme Golovine resta presque constamment en France, réfugiée au milieu des royalistes du faubourg Saint-

Germain. Elle acheva d'y vivre en proie à un mal incurable, un peu délaissée par les uns, se tenant en garde contre les autres qui, comme Mme Tolstoy, venaient à elle au nom de l'ancienne amitié. Dans une lettre déjà citée plus haut, la comtesse Rzewaska caractérise ainsi ses derniers moments : « Ceux dont elle pourrait *exiger* sont loin d'elle et ses amies de Paris, malgré leur bonne volonté, ont d'autres devoirs... Elle souffre, mais sans murmure, sans aigreur; et cette résignation rachètera les fautes qu'une sensibilité exagérée lui avait fait commettre... » Mme Golovine mourut le 18 septembre 1824, exhalant avec son dernier soupir ses vœux fidèles pour l'Impératrice.

Ainsi éloignée et privée des meilleures amies de sa jeunesse, Élisabeth Alexiéivna en avait gardé une à sa portée que rien ne séparait d'elle, Mme Stroganov. Sophie Vladimirovna, la « chère et bonne » valait par son caractère « sûr et aimable », et l'on pouvait s'entendre avec elle sur « tout ce qu'il y a d'essentiel dans la vie ». Elle offrait, en effet, comme l'a dit son dernier biographe, un pur idéal de la femme russe par son esprit, sa ferveur religieuse, sa haute vertu. Comme l'Impératrice, elle avait été affligée par des deuils irréparables : leur liaison se renforçait de leur tristesses communes avec les années. Elle vint encore à Taganrog, au pied du cercueil de l'Empereur, lui porter ses affectueuses condoléances.

D'autres personnes entrèrent encore à cette époque dans la société intime de l'Impératrice, notamment la grande-duchesse Hélène, sa plus jeune belle-sœur. Elle dut à celle-ci, dans une circonstance délicate, la « première véritable preuve d'amitié » qu'elle eût reçue d'un membre de la famille impériale. Elle se sentait plus que jamais une étrangère au milieu des parents de son mari. Le grand-duc Nicolas, lorsqu'il épousa en 1817 Charlotte de Prusse, ne lui avait-il pas donné comme instructions : envers l'Impératrice régnante, tous égards et tout respect, mais aucune confiance?

Du côté de sa belle-mère, Élisabeth supportait de plus en plus impatiemment les froissements que lui infligeait sans le savoir

une personne d'un caractère entièrement opposé au sien. Elle se laissait aller à l'égratigner au courant de la plume, à dénoncer sa sécheresse de cœur, sa tendresse toute en paroles, son égoïsme caché sous des marques de sympathie, sa légèreté de cœur amortissant presque aussitôt en elle le coup des deuils de famille et la ramenant prématurément au milieu des manèges et des divertissements de la vie de cour. Lors même qu'elle cherche à expliquer la conduite de Marie Feodorovna à son endroit, elle l'accuse : « Par son insatiable vanité, le désir de se mettre toujours en avant, de n'occuper que d'elle, elle cherche par penchant naturel (j'aime à croire que c'est sans réflexion) à repousser ou à écarter tout ce qui pourrait la contrebalancer en considération... Ensuite, lorsqu'elle s'est laissée aller sans frein à sa passion dominante, elle voit au bout de quelque temps qu'elle s'est fait du tort, elle revient sur ses pas... »

Une compensation lui apparut enfin, de nature à atténuer ces épreuves, à les lui faire oublier. Depuis 1817, Alexandre avait changé; son indifférence envers son épouse avait fait place à des manières amicales. Toutefois, il était dans la destinée d'Élisabeth de trouver la douleur suprême jusque dans les heures trop brèves de sa réconciliation avec son mari. On sait de longue date en France, par Chateaubriand, le séjour à Taganrog, le dernier épisode de leur vie. L'auteur des *Martyrs*, on l'a vu, était entré indirectement en relations avec l'Impératrice, en 1820, par l'entremise de Mme Tolstoy. L'année suivante, de Berlin où il était ambassadeur, il se hasarda à lui écrire, sans doute pour la remercier de la page qu'elle avait bien voulu lui laisser insérer dans sa vie apologétique du duc de Berry. L'Impératrice lui fit exprimer ses regrets de ne pouvoir lui répondre, par respect pour les usages de la cour de Russie. Quelques années plus tard, Chateaubriand voulut, sans rien trahir de sa reconnaissance, lui donner, en la nommant, une place dans ses œuvres. Étant ambassadeur à Rome, en 1829, il demanda à son collègue russe, Grégoire Wanovitch Gagarine, jadis adorateur de la volage Narychkine, des renseignements sur l'épouse légi-

time délaissée. En écrivant le *Congrès de Vérone*, il les combina avec les détails donnés par Mme de Choiseul-Gouffier dans ses *Souvenirs* et peut-être aussi avec des faits qu'il tenait de Mme Tolstoy, et il fit ressortir dans quelques pages empreintes de sa rhétorique émue et puissante le dénouement du drame intime qui avait rempli la vie d'Élisabeth Alexiéivna. Il raconta l'idylle funèbre de Taganrog, en la fermant sur la lettre de la veuve à la mère : « Notre ange est au ciel, où j'irai bientôt le rejoindre... »

Après sa mort, de cinq mois postérieure à celle de son mari, l'Impératrice reçut du moins les hommages privés et publics de ceux qui avaient appris à la connaître. Simon Woronzov, écrivant à son fils, rappelle que « toutes les vertus que la nature humaine peut rassembler dans une seule personne..., esprit, jugement, bienfaisance, douceur de caractère, sensibilité, accompagnées d'une modestie extrême étaient réunie en elle ». Serge Ouvarov, un des directeurs de la société patriotique, termina l'oraison funèbre, qu'il fit imprimer en son honneur, par quelques lignes qu'on dirait extraites du panégyrique d'une sainte : « On ne sait point le moment précis où se terminèrent sa vie et ses douleurs. Elle avait tout rapporté à Dieu, et Dieu la retira à lui comme à l'insu des hommes... On trouva l'Impératrice déjà glacée par le froid de la mort, mais sa physionomie était radieuse, d'un calme et d'une sérénité qui frappèrent tous les spectateurs. Elle avait même repris cet éclat de beauté que ses souffrances avaient fait disparaître depuis longtemps. Quand on fit l'autopsie du corps, on trouva le cœur littéralement brisé. » Son cercueil arriva à Pétersbourg en même temps que celui d'Alexandre. Ils furent déposés côte à côte dans la nécropole de la forteresse, la cathédrale de Pierre-et-Paul.

Au lendemain de sa mort, sa mémoire subit une suprême épreuve. Sur un ordre du nouvel Empereur, ses papiers furent portés à l'Impératrice-mère. Depuis trente-deux ans, Élisabeth Alexiéivna, habituée à la défiance et réfugiée dans la solitude, avait beaucoup écrit. Elle s'était raconté sans relâche à elle-

même les incidents quotidiens de son existence et les pensées où les émotions qu'ils avaient fait naître en elle. Alors qu'elle n'était que grande-duchesse, elle voulut faire passer quelques fragments de ses soliloques à sa mère, par voie sûre, afin que celle-ci apprît ce qu'on n'avait osé lui dire par lettre. Avant de s'en dessaisir, elle le donna à lire à Mme Golovine, qui le parcourut en sa présence, puis, sans mot dire, le jeta au feu et lui représenta ensuite qu'il ne fallait pas nourrir ainsi les inquiétudes du cœur maternel. Le journal n'en fut pas moins continué. Le hasard nous en a conservé la préface et l'épilogue, c'est-à-dire le récit de la première entrevue de Louis de Bade et de Catherine II et le compte rendu, suspendu au bout de sept jours, de la dernière maladie d'Alexandre. Tout le reste n'a guère survécu à son auteur. Lorsque l'empereur Nicolas l'eut entre les mains, dans de tous autres sentiments que Mme Golovine, en présence et avec l'assentiment de Marie Féodorovna, il livra le manuscrit aux flammes. Il comptait sans ses petits-fils, qui ont découvert dans la correspondance d'Élisabeth un moyen de la ressusciter en tête à tête avec sa mère et ses amies et de l'offrir ainsi, sans intermédiaire, à la justice bienveillante de l'histoire.

Léonce Pingaud.

---

LA

# PRÉPARATION DE L'ARMADA [1]

*(Suite)*

## III

### SIXTE-QUINT ET PHILIPPE II (1585-1589)

L'ambassadeur vénitien à Paris, bien placé pour voir et libre de tout dire, avertissait la Sérénissime, dès 1584, qu'une réunion importante s'était tenue à Middelburg (Hollande), et que les représentants d'Élisabeth, du roi de Navarre, du prince de Condé, du prince d'Orange, du Palatin, de la Poméranie, de la Hesse et du Wurtemberg préparaient une coalition contre l'Espagne, si Philippe refusait d'accorder à ses sujets rebelles la liberté de conscience promise dans l'acte de pacification.

Le 15 avril 1585, il précisait les termes du pacte : la reine fournissait 1 000 cavaliers, la solde de 4 000 Suisses, un corps de 2 000 Anglais qui serait à la disposition de Navarre et de Condé; l'Allemagne 6 000 hommes, la Suisse autant, Condé avec les siens 24 000 arquebuses et 4 000 cavaliers; Henri III restait en dehors de la fédération, qui se proposait surtout d'établir la maison d'Orange au cœur des Provinces-Unies; une députation anglaise irait à Bâle au mois de mai, afin d'aborder cette grave question de la Cène qui divisait luthériens et calvinistes; on soulèverait à la prochaine Diète l'affaire de la réforme de la Curie, « puisque toutes les hérésies et les troubles de la chrétienté provenaient du luxe et de l'avarice du Pape ».

[1] Voir la *Revue*, n° 7, du 1er avril 1910.

Philippe II était donc directement menacé ; il avait partie liée avec les Guises, jugeant qu'on devait écraser les huguenots en France avant d'attaquer l'Angleterre (dépêche à Mendoza, du 17 août 1585); et Sixte-Quint, qui se hâte d'excommunier Navarre et Condé comme hérétiques relaps (le 9 septembre) semble partager cette manière de voir, au risque de mécontenter Henri III, le Parlement et les politiques.

Néanmoins, l'entente était fort imparfaite entre le Vatican et l'Escurial. L'ambassadeur vénitien écrivait de Madrid, le 19 mai, qu'on soupçonnait Sixte-Quint de sympathies françaises, que cette appréhension, jointe aux inquiétudes qu'inspirait Drake, le hardi corsaire anglais, retarderait encore l'Armada ; Philippe oulait aussi neutraliser le prétendant portugais, don Antonio, et lui offrait une pension s'il se retirait en Italie.

Le 11 juin, Mendoza, qui avait dû quitter Londres, trop compromis dans les agissements des conspirateurs, écrivait de Paris où il représentait l'Espagne, que les secours militaires réclamés en Flandre fournissaient un excellent prétexte d'équiper une flotte à destination de la Manche, et que le nouveau Pape tiendrait sans doute sur ce point les promesses de Grégoire XIII.

Mais le 15 juillet suivant, Olivarès donnait d'autres indications : le cardinal d'Este poussait à une réconciliation entre les Valois et la Ligue, afin de faciliter l'expédition d'Angleterre et le couronnement de Jacques ; Sixte-Quint, ayant délibéré là-dessus avec les cardinaux de Sens (Pellevé) et de Vaudémont (parent de la reine de France), Olivarès n'avait pas craint de combattre ce dessein, selon lui favorable aux huguenots : Este tendait à refroidir le Pape vis-à-vis de Guise, qui ne pouvait, à moins de s'exiler, abandonner la lutte contre les calvinistes, amis d'Élisabeth et si désireux d'accaparer Henri III ; on aurait le temps de penser à l'Angleterre lorsque la France et les Pays-Bas seraient pacifiés ; Este, intermédiaire suspect, à cause de l'alliance héréditaire entre Ferrare et les Valois, devait céder à Guise ; Jacques lui-même était peu sûr ; mieux vaudrait rendre

la couronne à sa mère, et seconder à cette fin les efforts de la maison de Lorraine. Le Pape, au dire d'Olivarès, avait reconnu la justesse de ces observations, paraissant même mortifié de voir que sa conduite y donnait prise, et l'ambassadeur avait eu la délicatesse de ne pas insister [1].

Le fier Castillan s'exagérait la portée de ses démarches ; Sixte-Quint ne changeait pas volontiers, surtout lorsque ses finances étaient en cause ; le 10 août, l'ambassadeur vénitien annonce de Madrid que les ministres espagnols adressent au Saint-Siège un *memorandum* où ils préconisent une attaque préalable contre Genève et l'Angleterre, en laissant à Henri III le soin de réprimer les huguenots français ; le 18 octobre, il fait savoir que Philippe est à Lisbonne, et flaire une manœuvre destinée à obtenir l'octroi de la Bulle dite de la Croisade, qui serait utile pour l'Avent, et qui mettrait des ressources dans le trésor royal. Un grand seigneur catholique anglais, lord Paget, qui avait passé l'été à Rome, allait de son côté rejoindre Philippe. La Bulle fut en effet renouvelée pour sept ans, et l'on estimait ce subside annuel à 1 800 000 couronnes ; les propos reprirent leur train, et l'on parlait déjà d'une Ligue où entreraient Venise, Florence et le duc de Savoie (gendre de Philippe [2]) ; l'ambassadeur vénitien à Rome transmet des échos semblables, mais il ajoute (11 janvier 1586) qu'Élisabeth a ressaisi le faible Jacques VI, et que c'est un désappointement pour les catholiques anglais.

Le 22 février, son collègue de Madrid annonce que l'on attend un envoyé extraordinaire du Saint-Siège, le Milanais Spetiano ; Taberna, peut-être choqué de cette ingérence, avoue au Vénitien que le Pape verra bientôt, comme Grégoire XIII, l'impossibilité de l'entreprise : d'abord, à qui réserverait-on la couronne d'Angleterre ? Philippe, auteur principal de la conquête, étant le

[1] M. de Hubner cite cette dépêche dans sa magistrale *Histoire de Sixte-Quint* (t. 1, p. 358). Je me sers de la traduction italienne de cet ouvrage, parce qu'elle reproduit plus souvent le texte des pièces diplomatiques.

[2] Sur le rôle de ce prince, le célèbre Charles-Emmanuel Ier, consulter l'ouvrage très documenté de M. Italo Raulich (Milan, Hoepli, 1896).

plus apte à la garder, ne voudra jamais y renoncer; or le Pape et les autres souverains ne sauraient y consentir. Sans doute, le Roi est d'esprit modéré, il assure qu'il ne désire pas le bien d'autrui; mais la commodité, la soif de domination se feront sentir : il convoitera la couronne impériale, et si ce n'est lui, ce sera son successeur, un prince jeune, avide de gloire, grisé d'une telle puissance; quand il aura tout dépensé pour faire valoir ses droits, comment les lui enlever, et quel accord conclure? Aussi Grégoire XIII avait-il songé d'abord à se réserver *in petto* la désignation du successeur d'Élisabeth, puis voyant le concours de Philippe indispensable, il lui aurait cédé cette couronne, en échange du tribut annuel payé jadis par les rois saxons. Du reste, faute de port disponible en Hollande ou en Angleterre, une traversée serait extrêmement périlleuse, et il valait mieux se tourner du côté de Genève, pour protéger le Milanais.

Le conseil de la Ligue, ajoutait notre diplomate, ne cessait point d'inviter le Pape à continuer la politique de son prédécesseur et à interroger là-dessus le cardinal de Como; il souhaitait une diversion en Irlande, qui aurait garanti l'Écosse et les Pays-Bas, un blâme sévère infligé à Henri III, pour intimider Élisabeth et la détacher des huguenots ; enfin Beton ferait espérer à Jacques VI une alliance espagnole pour l'empêcher d'épouser Catherine de Bourbon (la sœur du roi de Navarre), et l'ambassadeur français à Londres tâcherait de savoir ce qui se tramait en vue du mariage danois.

Le 24 février, Olivarès adressait à Philippe un véritable mémoire, que nous devons analyser, parce qu'il précise les positions respectives sur lesquelles allaient piétiner pendant des mois les deux alliés, on serait tenté de dire parfois : les deux adversaires. Sous l'empire des entretiens d'Allen. Sixte-Quint était « plein de l'affaire d'Angleterre ». Aux objections rédigées en espagnol par l'ambassadeur, il avait fait répondre par le cardinal Carafa, petit-neveu de Paul IV. Sur la question d'argent, le diplomate se réservait absolument; cela ne refroidissait point

le zèle du Pontife ; il louait Alexandre Farnèse d'avoir exigé des Pays-Bas une soumission sans conditions ; Guise le suppliait de ne pas agir sans lui, mais on ne communiquerait rien sans l'agrément du Roi catholique. Pellevé conseillait plutôt d'attaquer Genève. Le Pape exigeait d'Olivarès un secret absolu, même vis-à-vis de ses propres ministres, à la seule exception de Carafa, qui avait en mains les papiers d'Allen et son livre sur la persécution sous Élisabeth.

On recevait du Portugal des nouvelles de Drake, toujours à l'affût des galions venant d'Amérique ; c'était un motif de réprimer ce hardi corsaire.

La mesure la plus urgente semblait être la déposition de Jacques VI, mais étant publique de sa nature, il faudrait la soutenir immédiatement ; Parsons et les prêtres anglais souhaitaient la promotion d'Allen au cardinalat et Olivarès leur donnait de bonnes paroles ; il proposait même un secours de 500 couronnes au moins pour le futur *porporato,* lequel « conduirait la danse » et règlerait avec le Pape le gros problème de la succession d'Angleterre, selon les désirs de Philippe ; son livre serait publié quelques mois avant l'invasion, afin de remuer l'opinion britannique ; cela serait une réponse au manifeste d'Élisabeth contre l'Espagne.

Suivait l'énoncé, en deux colonnes parallèles, du plan pontifical et des contre-propositions formulées ou suggérées par l'ambassadeur : si Jacques s'obstinait dans l'hérésie, le Saint-Père eût désiré que Marie Stuart épousât un catholique capable d'hériter de ses droits, mais qui choisir ? Un seigneur anglais (on se rappelait l'aventure de Norfolk) aurait beaucoup de parents hérétiques, et ses amis les premiers jalouseraient un égal ; néanmoins le Pape préférait un souverain national, quitte à le désigner plus tard ; il avait assuré au cardinal d'Este que Philippe ne songeait pas au diadème des Tudors. « Il sera surpris d'apprendre le contraire, ajoute Olivarès, et on lèvera la difficulté en faisant du royaume la dot de l'infante Isabelle, qui vous servira de gage jusqu'au remboursement total ; comme on sera

incapable de payer et que le subside pontifical ne représentera qu'une faible partie de la somme, la majeure quantité ne cessera d'appartenir à la reine d'Écosse. »

Le Roi estimait que l'entreprise serait plus ardue après la mort de Marie Stuart, qu'il fallait une intervention prompte, des hommes sûrs, que Jacques ne présentait aucune garantie, et que sa mère devait le comprendre.

Restait la question financière : Sixte-Quint déclarait son trésor épuisé, son revenu mangé d'avance, et cependant il offrait mieux qu'aucun de ses prédécesseurs : 200 000 ducats au départ de la flotte, 100 000 au débarquement, 100 000 au bout de six mois, puis 200 chaque année jusqu'à l'achèvement de la conquête ; ce subside serait fourni, partie en espèces, partie avec un contingent italien, et des princes de la Péninsule seraient exhortés à y contribuer ; on restaurerait aussi les juridictions (temporelles) de vingt évêchés anglais d'avant Henri VIII.

Philippe, vu l'état des Pays-Bas et les fardeaux qui écrasaient ses peuples, aurait voulu deux millions en or, mais Olivarès parlait seulement de 1 500 000, et d'une contribution italienne distincte de celle du Saint-Siège ; le Pape supposait que Venise et la Toscane donneraient peu, à moins que le grand-duc fût mis à la tête de l'expédition ; au fond, il ne comptait guère sur ces alliances problématiques, et à bon droit, dit l'ambassadeur, car elles coûteraient plus qu'elles ne valent.

Il attachait plus d'importance aux offres d'Allen, organe des catholiques anglais ; surtout il insinuait qu'une menace émanant de Philippe et qui rejetterait publiquement sur le Pape la responsabilité de l'échec final, produirait le plus grand effet : Sixte-Quint, effrayé, donnerait au moins un million.

On avait à peine effleuré la question des taxes à imposer au clergé espagnol ; Carafa disait que le Pape exigeait une garantie préalable qu'on n'abandonnerait pas l'entreprise, mais Olivarès, tout en assurant qu'il fallait d'abord subvenir aux préparatifs, refusait de discuter des chiffres trop inférieurs à ses prétentions. A son maître, il proposait les combinaisons les plus savantes,

trop compliquées pour être viables : obtenir du Saint-Père un achat fictif de domaines dans le royaume de Naples, avec un acte secret pour l'objet réel du contrat ; l'exécution annulerait le second acte, et l'on aurait tiré de la Curie 300 000 ducats, peut-être 500. En cas de décès du Pontife régnant, le Sacré-Collège devait engager d'avance la somme promise, sur les biens d'église de Naples et de l'Espagne.

Sixte-Quint rappelait que Pie V n'avait offert que 200 000 ducats, versés en deux ans, que lui-même en donnait 260 000 à Henri III, qu'il ne fallait pas épuiser la réserve du château Saint-Ange, ni recourir aux procédés scandaleux du passé; le grand-duc de Toscane se contentait de 400 000 ducats, en deux ans, pour conquérir Alger.

L'ambassadeur faisait valoir qu'après tout Philippe, de guerre lasse, traiterait avec Élisabeth, ce qui pacifierait du coup l'Allemagne, les Pays-Bas et la France ; la prolongation des hostilités lui infligeait des charges écrasantes ; seconder ces entreprises, si glorieuses pour la foi, illustrerait vingt années de pontificat; mieux valait rendre compte au Seigneur d'une excessive libéralité que laisser tout périr, au risque d'y perdre son prestige, et d'en être inconsolable. L'argent inutilisé n'était que cendre, et qu'adviendrait-il si le Roi catholique se refroidissait à son tour ? Quand ses projets sur l'Afrique seraient connus, on verrait combien le grand-duc était mal renseigné.

Fournir le subside partie en espèces, partie en soldats, ruinerait le secret, compromettrait l'entreprise.

Quant aux garanties à exiger de Marie Stuart et de son héritier, on pouvait se fier à la prudence de Philippe. L'attitude d'Henri III importait singulièrement : Olivarès spécifie que si ce prince pactise avec les huguenots, le Pape entrera dans la coalition formée contre lui, et l'excommuniera au besoin, quand même il feindrait d'accorder certains avantages, afin de mieux protéger Élisabeth. Le cardinal d'Este assurait au Saint-Père que le Roi Très Chrétien ne favorisait pas les hérétiques, et il se plaignait à son tour des apprêts menaçants de l'Espagne. Sixte-

Quint n'admettait pas cette ingérence ; il reprochait au Valois de préférer le voisinage d'Élisabeth à celui de son beau-frère, de méconnaître ses propres intérêts, inséparables de la cause orthodoxe ; il donnait à entendre que le cas échéant, des mesures plus rigoureuses ne lui feraient pas peur. Guise de son côté chargeait le cardinal de Sens de nier tout accord entre le Roi et les huguenots ; s'ils recevaient certaines ouvertures, c'était en vue d'un traité acceptable à toutes les parties.

## II

Au printemps de 1586, il y a comme un temps d'arrêt dans la marche de nos affaires ; les deux camps s'observent, les agents de Walsingham élaborent l'intrigue infernale [1] qui du complot de Babington fera surgir l'échafaud de Fotheringay ; c'est en vain que les chefs catholiques d'Écosse multiplient leurs appels à Paris et à Madrid : le 15 mai, le comte d'Huntly mande que Jacques a beau devenir le jouet de ses ennemis, l'impopularité croissante d'Élisabeth donne des chances sérieuses à une intervention étrangère ; Claude Hamilton écrit d'Edimbourg, et nomme Crawford, Montrose, un Morton, comme des alliés possibles. Leur agent auprès de Guise est un noble catholique appelé Robert Bruce, et M. Hume, l'éditeur du *Spanish Calendar*, suppose que les dépêches précédentes sont des blancs-seings remplis par lui sous l'inspiration de Guise. Celles des ambassadeurs vénitiens à Rome et à Madrid méritent plus de confiance : le second annonce (1er mai) que Philippe aurait refusé 12 000 hommes offerts par François de Médicis ; quelques réfugiés en promettent autant dès que l'Armada sera prête ; on écouterait plutôt les avis de Farnèse, qui veut en finir avec les rebelles en

[1] J'évite à dessein d'aborder cette lamentable tragédie, sur laquelle l'histoire n'a pas encore dit son dernier mot ; Froude a rencontré des contradicteurs, et la reine des avocats passionnés. Qu'il suffise de renvoyer le lecteur français au travail consciencieux de M. Chantelauze (publié d'abord dans le *Correspondant*, 1875).

attaquant leur protectrice, et se charge de traverser la Manche en quelques heures si on remplace ses fantassins, sur le continent, par de fortes garnisons allemandes ; Tolède, Séville, d'autres provinces apportent leur argent, mais il faudra six mois pour rassembler les troupes, et Drake continue ses pirateries.

Du reste, le Nonce n'hésite pas à dire que Philippe, à terminer seul une si grande entreprise, y gagnerait un prestige exorbitant. Sixte-Quint suivait du regard les évolutions de Drake ; il conte à l'ambassadeur vénitien qu'il a prévu le succès du hardi corsaire, et qu'il a recommandé à Olivarès qu'on n'attendît pas la rupture des relations avec les Indes, et la main-mise sur les Antilles ; il ajoute que la guerre dévore plus que la richesse des Pays-Bas, que Philippe a soixante ans, son fils unique huit, et que les princes de la Maison d'Autriche meurent jeunes.

Quand on lui apprend le départ de l'amiral Santa-Cruz, il dit que mieux vaudrait attaquer à l'improviste les côtes anglaises, tandis que Drake éparpille sur l'Océan ses 5 000 hommes et ses soixante-dix navires. Paul III a dépensé pour Charles-Quint, Jules III pour Parme, Paul IV (que Dieu lui pardonne !) pour amener les Français en Italie, Pie V pour la Ligue, et nous, déclare le belliqueux Pontife, nous donnerions quatre fois plus au Roi contre Élisabeth ; notre trésor est destiné à défendre l'Europe contre le Turc ; nous en ferions part à la Sérénissime, et au duc de Savoie, s'ils attaquaient le Croissant.

Mêmes propos, le 20 juin, à l'ambassadeur piémontais : « Sur les incursions de Navarre (Henri IV) en Aragon, Sa Sainteté me dit, avec des gestes appropriés au discours, que le Roi d'Espagne le méritait, parce que n'ayant pourvu ni contre lui ni contre la scélérate (*sciagurata*) reine d'Angleterre, il pâtit de l'un et de l'autre ; Sa Sainteté s'étonne fort qu'un Roi si puissant ne se résolve en diligence à l'entreprise d'Angleterre, pour laquelle le Pape concourt avec 700 000 écus [1]. » Il n'épargnait pas ses bons offices à Paris : Henri III consentait à la déposition d'Éli-

[1] Raulich, *op. cit.*, t. I, p. 275.

sabeth, mais il écartait les prétentions de Philippe et maintenait les droits de Jacques VI. Une fois maître du pays, disait plaisamment le dernier des Valois, Philippe n'imitera pas ces Frères mendiants que l'obéissance oblige à se dépouiller entre les mains du supérieur.

Un groupe de réfugiés irlandais poussait au contraire à l'intervention espagnole, quoique Santa-Cruz affichât, peut-être à dessein, des exigences colossales : trois cents navires, 10 000 hommes, trois millions de couronnes.

D'Orient il arrivait, par voie d'Allemagne ou de Pologne, par exemple aux soins de quelque jésuite, une lettre en bon latin que le Pape montrait à l'ambassadeur vénitien : l'agent anglais à Constantinople pressait le sultan de s'opposer à l'expédition projetée contre Alger, tandis qu'on opérerait une diversion énergique en Flandre ou en Portugal ; le Turc, en train de se fortifier du côté de la Perse, offrait pour l'année suivante trois cents vaisseaux sous Ibrahim-Pacha ; l'insaisissable Drake, laissant une garnison aux îles, avait regagné l'Angleterre avec un immense butin.

Quoi d'étonnant si Philippe, menacé de la sorte, réclamait, outre la bulle de la croisade, une exemption du tribut des Deux-Siciles, comme gage des emprunts qu'il allait contracter? Sixte-Quint y mettait une condition : le dépôt de l'Angleterre entre ses mains, pour calmer les inquiétudes d'Henri III ; il abandonnerait, en échange, la suzeraineté du Saint-Siège sur l'Irlande.

Mendoza, lui, s'avisait d'un autre procédé : il démontrait que son maître, satisfait de ses vastes domaines, songeait seulement à les conserver et à protéger sa dignité ; si le Roi Très Chrétien voulait s'associer à l'entreprise, il n'avait qu'à laisser agir le duc de Guise, et à réserver les droits de Marie Stuart ; Henri se bornaît à de vagues généralités, mais au sein de son conseil il aurait avoué (toujours au dire de l'ambassadeur vénitien, dépêche du 4 juillet) que jamais un port de France ne s'ouvrirait à l'Armada ; l'élite des réfugiés, Paget, Arundel, Throkmorton quit-

taient Paris pour Madrid ; le cardinal d'Este avait annoncé la prochaine élévation d'Allen au cardinalat ; le recteur du séminaire de Reims jouissait d'une grande autorité, s'étant appauvri pour entretenir son établissement. Guise en effet reprenait courage, et transmettant à Madrid le Mémoire écossais mentionné ci-dessus, il recommandait la cause à Mendoza : le parti catholique désirait 150 000 couronnes pour frais généraux, et la paye de 6 000 hommes en cas d'attaque du côté de l'Angleterre ; à ce prix, et engageant ses terres comme garantie, il promettait un concours sans limites durant l'année 1586-1587 ; on empêcherait Élisabeth de lever des mercenaires en Écosse, deux ports voisins de la frontière seraient ouverts à l'Armada, Jacques embrasserait le catholicisme et ne se marierait qu'avec l'agrément de Philippe.

Mendoza (dépêche du 23 juillet) mettait les choses au point : Beton parlait peu, c'était Guise qui dirigeait tout, assurant que l'Écosse était prête à s'allier avec Henri III, si on le jugeait assez fort contre les huguenots ; Bruce (qui se rendit à Madrid au mois d'août suivant) était dévoué aux jésuites ; il avait quitté son pays dès avril 1586, sous la menace d'une arrestation.

Philippe était du reste si peu favorable à Jacques VI qu'à la même époque (18 juillet) il se félicitait avec son ambassadeur de voir Marie Stuart sacrifier les intérêts de son fils à ceux de la chrétienté. Désormais, tout son effort se concentrait à Rome : tandis que Sixte-Quint élevait ses offres à un million, plus deux que verserait le clergé espagnol, si Philippe en déboursait autant, il tenait à Olivarès un langage bien propre à stimuler l'orgueil castillan : « l'Empire espagnol est plus vaste que celui du Turc, les Asiatiques ont toujours été moins vaillants que les Européens, et cependant voilà que les corsaires anglais s'avancent jusqu'au cap Vert et aux îles d'Amérique, le prince de Béarn sur la frontière des Pyrénées[1] ! »

Le 22 juillet, Olivarès recevait de l'Escurial des instructions

[1] Dépêches de l'ambassadeur vénitien, 5 et 12 juillet.

minutieuses : exclure Jacques de la succession ne suffisait pas, il fallait désigner un prince catholique, *in genere*. Les 500 000 ducats devaient servir au lancement de l'Armada, sans préjudice des subsides ultérieurs ; les bavards de la Ville éternelle étaient seuls à croire que les incursions de pirates fussent un motif déterminant pour l'Espagne. En France, le zèle de convertir la Grande-Bretagne n'allait pas jusqu'à supprimer les jalousies nationales ; avant de se porter au dehors, on devait s'assurer chez soi, et l'on manquait déjà de navires pour protéger les Indes. Élisabeth offrait toujours de traiter, avec indemnité ; le Roi catholique ne recherchait ni la gloire ni les richesses, mais uniquement le service de Dieu ; c'est ce que le Pape devait bien comprendre ; faute d'appui effectif, on se bornerait à des marques de sympathie, surtout dans l'incertitude au sujet du tribut annuel attendu d'Amérique.

Si le Saint-Père cédait, Philippe ne s'engageait pas encore à date fixe ; il voulait régler les échéances et les remboursements, ne pas accepter le concours militaire du Pontife, par crainte d'ébruiter l'entreprise ; une armée recrutée en Espagne masquerait plus aisément ses desseins.

Quant à la promotion d'Allen, il valait mieux la retarder jusqu'à la veille de l'expédition.

Par-dessus tout, Olivarès était invité à garder un secret de plus en plus difficile à soutenir.

Au fond, l'indifférence majestueuse où se complaisait le fils de Charles-Quint n'était pas immuable ; le 20 juillet, l'ambassadeur vénitien écrit de Madrid que certaines représentations (*masques* et comédies) données à Londres, et outrageantes pour le catholicisme, avaient grandement irrité le monarque ; il s'enfermait à l'Escurial au milieu des Hiéronymites, sous prétexte de surveiller les constructions.

Il avait proposé à Henri III de substituer à Élisabeth, soit Marie Stuart, soit un *lord* catholique ; le roi de France avait répondu que l'état de ses affaires ne lui permettait pas de gouverner les actions de ses sujets, et que même en temps de paix,

il ne saurait les empêcher de secourir Élisabeth; on en déduisait qu'il favoriserait plutôt cette princesse ; Granvelle, au cours d'un dîner officiel, annonçait que vers Noël Philippe se rendrait à Lisbonne, et sur l'observation du Vénitien que les grands généraux étaient rares, des deux côtés des Pyrénées, le ministre citait lestement le proverbe : « Dans le royaume des aveugles, les borgnes sont rois. »

Le 4 août, en route pour l'Italie, il rencontre à Barcelone un envoyé de Charles-Emmanuel, qui lui confie que son maître a transmis deux mémoires d'Emmanuel-Philibert (le vainqueur de Saint-Quentin) sur les affaires d'Angleterre, et que Philippe a gardé ces documents (« il se dispense ainsi de me les communiquer », note le diplomate).

Poliment, son interlocuteur observe que le duc de Savoie, habile homme de guerre, serait plus facilement accepté que son beau-père à la place d'Élisabeth; le Piémontais réplique que Philippe a besoin de son gendre pour défendre Milan, si les huguenots se soulèvent en Dauphiné ; celui-ci a ordre de se tenir prêt ; Farnèse et Vespasien de Gonzague offrent également leurs services.

Le 6 août, Lippomano, successeur du précédent, annonce l'arrivée à Madrid d'un agent de Toscane, Dovara, qui a passé par Rome. Sept membres du Conseil d'État avaient proposé la guerre pour le printemps de 1587; selon eux, la dignité royale l'exige ; toute l'Angleterre est lasse de la tyrannie d'Élisabeth; la Reine compte au plus 7 ou 8 000 soldats, la plupart simples archers, sans arquebuses, sans cavalerie, sans forteresses, sans chefs militaires expérimentés. Du coup, voilà les Flamands soumis, les pirates chassés, l'Angleterre convertie, Philippe couronné de gloire sur la terre et au ciel ; certes, il faut qu'Élisabeth ait l'esprit aveuglé pour porter l'insolence jusqu'à diffamer en plein théâtre le Pape et le roi d'Espagne, ce prince qui jadis lui a sauvé la vie.

Philippe aurait préféré une seconde attaque en Irlande, à cause des facilités d'aborder et de se défendre, chez un peuple

ami des Espagnols ; on a délibéré ensuite sur la position de Farnèse et les projets du Turc ; Santa-Cruz a présenté le compte des provisions nécessaires pour huit mois.

Sixte-Quint n'ignorait pas l'importance du rôle que le prince de Parme était appelé à jouer; il lui avait adressé, par l'abbé Grimani, une épée et un chapeau bénis ; Farnèse répondait que soldat docile il attendait un ordre, mais qu'avant de s'embarquer il désirait connaître les ports et les routes d'Angleterre ; Grimani avait exprimé la crainte que ces réflexions ne refroidissent le zèle de Philippe ; Farnèse, qui se défiait de la loquacité italienne était resté sur la réserve [1].

A Rome, on était ballotté entre le doute et l'espérance ; un jour (le 9 août), le Pape montrait à l'ambassadeur vénitien une lettre de Constantinople annonçant l'apparition de vingt-cinq navires espagnols sur la mer Rouge, si bien que le prix du poivre augmentait sur le marché du Caire. « Mais, ajoutait-il en riant, les Espagnols s'en seraient déjà vantés, si la chose était vraie. »

A Madrid, on arrêtait chez le Nonce un Italien de Mantoue, soupçonné d'être aux gages de Walsingham ; on escomptait les services d'un Gonzague, le marquis de Sabbionetta, et du duc d'Urbin ; on s'obstinait à croire que Jacques n'épouserait point la princesse danoise et qu'il ménagerait les catholiques, en vue de la succession d'Angleterre ; malgré les efforts de la diplomatie pontificale, on refusait au contraire d'admettre la neutralité d'Henri III ; Mendoza assurait que ce prince, furieux de l'ingérence étrangère dans les troubles de la Ligue, permettait à ses sujets de passer au service d'Élisabeth. Au-dessus de ces rumeurs incertaines, le débat essentiel se prolongeait entre Sixte-Quint et Olivarès.

« Parler d'une réconciliation possible entre cette Reine et Votre Majesté, écrivait l'ambassadeur (29 août), en ce pays où la *vendetta* dure des siècles, c'est prêcher dans le désert; il faut

[1] Dépêche de Farnèse à Philippe, du 4 août. Sur ce personnage, cf. Jurien de la Gravière (*Revue des Deux Mondes*, t. LXXII, 1885)

laisser le Pape tranquille; Pellevé m'envoie l'agent de Guise, qui m'affirme que les propositions écossaises ne rencontrent pas l'assentiment de Sa Sainteté; c'est le parti français qui voudrait qu'on usât seulement de persuasion, et non de violence, en Écosse. »

Le 9 septembre, après deux audiences, et un entretien avec Carafa, Olivarès croit avoir gagné la partie : le Nonce de Madrid ayant assuré que Philippe ne songeait plus à l'Armada, on abrège les délais de versement, on accorde les garanties exigées, on augmente la somme totale de 200 000 écus, sans condition de temps, car à Dieu ne plaise que deux ans ne suffisent à conquérir l'Angleterre! Sur 1 500 000 écus, le Pape en avancera peut-être le tiers, s'il y a promesse de remboursement, en cas d'inexécution; les biens recouvrés de l'Église anglicane seraient mis à contribution; sur l'emploi du contingent italien, on ne cède pas, ni sur la désignation de l'héritier de Marie Stuart. Olivarès, qui veille à tout, presse enfin son maître d'agir, et se flatte, en termes irrévérencieux, de faire tomber dans ses filets le vieux Pontife, incapable de garder un secret.

Un contre-seing de Farnèse l'aiderait fort; il importe surtout que les choses soient terminées avant que l'on apprenne à Rome le départ de Philippe pour Lisbonne, car une fois l'affaire entamée, le Pape ne payerait plus. Parsons, dont le zèle et la prudence obtiennent des éloges, insiste pour qu'Allen reçoive le chapeau vers Noël; il pourrait accompagner l'Armada, et recevoir ses insignes en Flandre ou en Angleterre, mais sa présence à Rome encourage Marie Stuart et les catholiques; le moment venu, il servira les intérêts de Philippe dans la cause de la succession; s'il est créé à Noël avec d'autres cardinaux, sa promotion fera moins de bruit. Olivarès lui avait remis 100 ducats (dès février 1586) et lui faisait espérer davantage, par exemple le siège de Cassano, ou quelque autre bénéfice vacant du royaume de Naples.

Parsons, après un long silence trop explicable, avait reçu de Marie Stuart une lettre où la malheureuse reine, au risque de sa

liberté, de sa vie désormais sans espoir, suppliait de hâter l'entreprise, afin d'utiliser la confusion et le mécontentement général.

Un post-scriptum triomphant portait que les 500 000 ducats seraient payables à Lisbonne, 100 000 dans les six mois, 100 000 dans l'année qui suivrait le débarquement.

Bruce était alors à Madrid, et retournait à Paris en octobre, chargé pour Guise d'une réponse dilatoire; Mendoza devait d'abord consulter Farnèse et renvoyer les quémandeurs écossais au Pape.

Sous la pression de l'opinion indignée, Henri III paraissait s'émouvoir du sort de sa belle-sœur, et dès le 6 septembre, Bellièvre, qui allait trouver Élisabeth en qualité d'orateur extraordinaire, se joignait à l'évêque de Paris pour demander au Nonce quels étaient les desseins du Saint-Siège; le prélat répondait que l'instrument de la conversion de l'Angleterre pouvait être le Roi Très Chrétien, aussi bien que le Roi Catholique, ou tout autre prince.

Les princes n'étaient guère disposés à cette croisade : s'il faut en croire l'ambassadeur vénitien à Rome (11 octobre), le duc de Savoie suspendait ses préparatifs, et (c'est ici que se découvre l'effet des précautions de Walsingham) les détails du complot formé contre Élisabeth, de la part que des têtes couronnées y auraient prise, jetaient l'alarme dans toutes les Cours. Mendoza, obéissant à sa consigne, exposait en ces termes la situation au prince de Parme (15 octobre). « Claude Hamilton, qui est brave, influent, dévoué à la reine Marie, montre à ses compatriotes que le roi de France, même s'il le voulait, ne peut les secourir; tout leur espoir est dans le Saint-Père et le Roi Catholique; attaquée au nord, Élisabeth n'est plus en sûreté, quoi qu'elle ait nombre de pensionnaires en Écosse; 6 000 hommes suffiraient à l'empêcher d'intervenir aux Pays-Bas ou aux Indes. » Fidèle à la tactique de son métier, Mendoza avait accablé d'interrogations minutieuses les agents écossais, faisant toutes les hypothèses, évitant les promesses gênantes; il développe à Farnèse l'avan-

tage et l'économie de ce système, que Philippe approuve naturellement, et Farnèse aussi, mais la réponse de ce dernier (27 novembre) est encore plus circonspecte : il craint le nombre des hérétiques, il se défie des incurables hésitations qui paralysent la politique espagnole; en attendant le *grand coup*, il se borne à tenir en haleine ces alliés qui peuvent devenir précieux. En outre, Mendoza se plaignait des indiscrétions de Sixte-Quint; il n'osait lui révéler le plan et les noms des Écossais, car au témoignage de Guise, le cardinal d'Este surprenait les confidences faites au prélat Rusticucci; par lui Henri III, par ce dernier, Élisabeth aurait vent du complot, et les presbytériens l'étoufferaient immédiatement.

Guise n'écrivait pas à Rome ce qu'il voulait tenir caché à Paris, et le Nonce lui-même s'adressait directement à son neveu, l'évêque de Gaiazzo (royaume de Naples) lorsqu'il voulait transmettre un message absolument sûr. Le général des Jésuites ayant demandé quelque subside pour procurer des livres et des ornements à ses missionnaires, le Pape, qui du reste ne déboursait pas volontiers, avait dit la chose à Rusticucci.

Enfin on informait Bruce qu'Élisabeth, impuissante à corrompre Claude Hamilton et ses amis, les dénonçait aux calvinistes; on parlait de trois grands seigneurs, avec environ 20 000 paysans, convertis par les jésuites.

## III

Revenons au dialogue de l'Escurial et du Vatican : le 18 novembre, Philippe remerciait le Pape, mais il répétait que les Indes une fois mises à l'abri des pirates, rien ne l'obligeait à déclarer la guerre aux Anglais; s'autorisant d'un zèle aussi pur, il réclamait du Saint-Siège un million de ducats, et tenait à se garantir vis-à-vis du successeur de Sixte-Quint par un contrat qui subsisterait même sans l'Armada.

Le crédit des banquiers de Lisbonne demandait à être con-

firmé. Quant à la promotion d'Allen, il l'acceptait à la rigueur pour Noël, lui promettait 2 000 ducats par an, et s'il ne devenait pas cardinal, un millier de temps à autre.

Olivarès exposait, le 13 décembre, ces nouvelles exigences, et Carafa faisait un pas de plus : on verserait 500 000 ducats après le débarquement, puis 100 000 par trimestre, un million en tout. On refusait de lier le futur Pontife, mais Carafa insinuait que les revenus de l'Espagne, de Naples, de la croisade, couvriraient suffisamment le trésor royal. Rien ne serait publié avant le Consistoire où aurait lieu la translation de la couronne d'Angleterre. Parsons et Allen souhaitaient que l'on y proclamât le droit de Philippe, qui tenait par ses ancêtres castillans à la maison de Lancastre, tandis que Jacques VI, seul héritier des Tudors, était déchu comme hérétique. L'élévation d'Allen, que l'opinion attribuait au prince de Parme, produisait l'effet le plus heureux sur les catholiques anglais; un sujet britannique résidant à Venise, qui avait eu jadis des relations avec Élisabeth, offrait de gagner Londres, pour essayer de la convertir! A Paris le bruit courait que Marie Stuart instituait Philippe son unique héritier.

Nous sommes mieux renseignés sur ce point par une longue dépêche de Mendoza, datée du 24 décembre : le colonel Stuart, chef de la garde écossaise, venait dire à l'ambassadeur que les trois comtes d'Huntly, de Morton et de Montrose voulaient sauver la Reine, du coup se délivrer eux et leur maître, de la tyrannie protestante, et qu'avec l'appui du duc de Guise, et l'argent espagnol, cela ferait une excellente diversion contre Élisabeth.

Mendoza, qui classait Stuart parmi les *politiques*, l'adresse à Farnèse, et consulte Guise; celui-ci charge Bruce de répondre que 6 000 hommes battant pavillon espagnol détermineraient un soulèvement général; on saisirait les places fortes, on écraserait les hérétiques, et Jacques, secrètement, approuvait l'entreprise. Il est vrai que le conflit électoral de Cologne (voir plus haut), immobilisait les troupes de Farnèse du côté de Berg et de la

Gueldre; Guise et les Écossais consentaient donc à attendre; cependant, on leur écrivait d'Édinbourg qu'Élisabeth semait la division parmi ses ennemis, et que faute de secours, les conjurés traiteraient avec elle, afin d'avoir la vie sauve.

Jacques, dont la duplicité trompait les contemporains, et qui à ce moment même sacrifiait le devoir filial aux calculs de l'ambition, entretenait avec soin ces vaines espérances; Mendoza réfutait donc les objections de Farnèse, insistait à Madrid sur le danger de l'intervention anglaise aux Pays-Bas, sur la nécessité de frapper au cœur, et de ne point s'exposer au risque formidable d'une campagne maritime; il rappelait la mort subite de l'amiral Melendez, cinglant jadis vers la Manche; mieux valait réserver la flotte pour défendre les Indes, où Leicester pressait Élisabeth d'expédier, l'été suivant, vingt ou trente navires armés en course, dans l'intérêt du prétendant Antonio de Portugal; Henri III était aussi capable de provoquer une descente du Turc en Afrique.

Six mille soldats, s'embarquant en Biscaye pour la destination avouée de Dunkerque, feraient supposer tout au plus un dessein sur l'Irlande, tandis qu'ils aborderaient à Kirkudbright, où Morton les attendait; Élisabeth serait obligée de masser des troupes sur la frontière septentrionale, où les catholiques, si nombreux, s'insurgeraient immédiatement; au besoin, on enverrait des renforts l'été suivant, par exemple 3 000 ou 4 000 Allemands tirés des Flandres; s'il fallait au contraire affronter l'hostilité d'Henri III, 25 000 hommes, de la cavalerie, des frais énormes n'y suffiraient point.

Le Pape voyant les Écossais invoquer un secours étranger, manquerait à son devoir s'il ne les aidait pas.

Farnèse objectait les échecs antérieurs; Mendoza répliquait que l'affaire d'Irlande avait été conduite par des prêtres, que la pusillanimité des conspirateurs anglais avait ruiné les autres tentatives; mais maintenant Jacques était altéré de liberté, les calvinistes laissés à eux-mêmes plus faibles que les catholiques. En 1564, 2 000 Français avaient défendu Leith contre

16 000 Écossais et 12 000 Anglais; ils n'avaient capitulé que réduits par la famine et craignant une intervention espagnole; au pis aller, Élisabeth remuerait les huguenots du continent, elle enverrait sa flotte sur les côtes ibériques; mais alors, la Manche serait libre: si elle était gardée, l'Irlande et l'Écosse resteraient à découvert, et l'escadre qui aurait porté les Espagnols en Écosse rejoindrait la péninsule; la conquête de l'Irlande n'aurait point d'influence sur les Pays-Bas; en se tournant vers l'Écosse il suffirait de payer ses soldats. Un capitaine prudent n'engage pas toutes ses forces dès la première rencontre, et moins on exposait d'hommes à la fois, plus on multipliait les chances de succès.

L'ambassadeur s'excuse de sa hardiesse, « il y a des grains précieux mêlés aux erreurs et aux stupidités de cette longue lettre », il lance, en guise de post-scriptum, une idée aventureuse qui fera son chemin plus tard : les réfugiés proposent un mariage entre la jeune Arabella Stuart (nièce de Darnley) et le fils de Farnèse; Jacques déchu, le Pape transférerait à cette princesse le royaume d'Écosse, en échange de Parme et de Plaisance restitués au Saint-Siège.

Enfin, un état nominatif de la noblesse accompagnait la dépêche : on y comptait vingt-deux indifférents et vingt-quatre amis contre sept ennemis déclarés; encore, parmi ceux-ci, Hamilton était fou, son frère Claude tenait sa place; Mar était impopulaire, Angus, leur chef, avec Boyd et quelques habiles du parti, une fois supprimés, Bruce et Stuart assuraient qu'on avait place gagnée.

Les diplomates vénitiens, que nous citons volontiers, croyaient la guerre imminente; celui de Madrid, annonçant le 16 décembre les offres du Pape, ajoutait que le grand-duc de Toscane s'enrôlait avec 12 000 hommes, et que Philippe lui répondait que prêt à châtier Élisabeth, il n'attendait de Rome que la neutralité d'Henri III.

Son collègue près le Saint-Siège écrivait le 10 janvier 1587 que Sixte-Quint déclarait donner deux millions, et s'irritait des

retards de Philippe : « Il a épargné le Turc quand celui-ci était en guerre avec le Shah; il n'attaque pas cette île si souvent envahie par les Bretons ou les Saxons. » Et le 17 : « On sait ici, par l'Empereur, qu'Élisabeth excite le Sultan contre l'Espagne, et rappelle de Flandre les volontaires anglais ».

A la même date, Olivarès nous apprend que le cardinal de Mondovi (Laureo, jadis Nonce auprès de Marie Stuart) était prié par Beton et d'autres notables émigrés d'intervenir, en sa qualité de protecteur d'Écosse; encouragé par l'ambassadeur, ce prélat oserait aborder le terrible Pontife, et on parlait d'envoyer un Chartreux, Chisholm, évêque de Dunblane, qui résidait à Rome, pour émouvoir Jacques, lui remettre un bref, l'exhorter à sauver sa mère, et sa propre dignité.

Olivarès conseillait de lui adjoindre le jésuite Hay; celui-ci, moins facile à l'illusion, affirmait que le prince ne serait jamais un catholique, ni un bon roi, et Melino (l'agent de Guise à Rome) se chargerait de lui faire écrire une lettre en ce sens; le banquier Pinelli, désigné pour verser les fonds du trésor pontifical, ne se hâtait point, parce qu'on s'étonnait des lenteurs de l'Armada.

Le Pape aurait voulu que Marie fût sauvée par son beau-frère, et Olivarès avait beau jeu à démontrer que l'inaction d'Henri III équivalait à une véritable complicité; les instances adressées d'Angleterre à Melino (qu'il faut peut-être identifier, sous ce nom de guerre, avec le jésuite Parsons), et à Allen, se faisaient plus pressantes. Au dire de l'ambassadeur vénitien, l'attitude ambiguë d'Henri III empêchait tout mouvement, soit contre Genève, soit contre Élisabeth; un cardinal très influent lui avouait en outre, que plusieurs blâmaient les largesses de Sixte-Quint en faveur d'une campagne hérissée de tels obstacles.

Tenace en ses exigences, Philippe réclamait (11 février) un bref qui le reconnût secrètement héritier de Marie Stuart, en vertu de sa descendance des Lancastres, et du testament de la Reine, dont il expédiait copie à Olivarès; il refusait de servir les intérêts d'un prince hérétique comme Jacques VI, mais il assurait

le Saint-Père que le trône appartiendrait à l'Infante Isabelle-Claire-Eugénie.

Marie Stuart avait écrit longuement au Pape, aux princes catholiques et à d'autres personnages, dès novembre 1586, mais ces lettres, connues aujourd'hui, ne parvinrent à destination qu'un an après, lorsque ses domestiques furent libres de quitter l'Angleterre. On n'ignorait point toutefois ses dernières dispositions, puisque nous possédons un mémorandum rédigé pour Allen, en mars 1587. L'exécution de la reine datait du 18 février; on tendit à faire savoir au Pape que c'était un véritable martyre, que Marie voyant son fils incorrigible l'avait déshérité, qu'il fallait se défier des manœuvres d'Henri III, allié honteux d'Élisabeth, que les catholiques anglais plaçaient tout leur espoir dans l'Espagne et le Saint-Siège; ils s'abstenaient de proclamer les droits de Philippe, dans la seule crainte de susciter une coalition de ses rivaux avec les hérétiques; ceux-ci cherchaient, à la faveur d'une alliance danoise, à introniser Jacques en Angleterre; il y aurait donc avantage à s'attaquer simultanément aux deux royaumes et à ne régler que plus tard la question épineuse du successeur.

Le 2 mars, Olivarès avertissait son maître que les Romains trouvaient monstrueux le chiffre d'un million, qu'ils restaient persuadés que Philippe traiterait avec Élisabeth, et que la manifestation de ses droits donnerait moins d'ombrage lorsque l'époux de l'Infante serait désigné; Allen irait sans doute en Flandre promulguer le jubilé du prochain carême, et on le créérait sur place légat, puis archevêque de Canterbury.

Mendoza, au contraire, ayant notifié par le Nonce à Guise et au cardinal de Bourbon (le roi de la Ligue) le testament de Marie Stuart, proposait la déclaration immédiate; selon lui (et il invoquait l'autorité du théologien Sanders), les catholiques anglais blâmaient Pie V de n'avoir pas nommé l'héritier d'Élisabeth; Jacques étant né dans l'hérésie, un procès de déposition était inutile; si, poussé par Henri III, il promettait de se convertir et d'épouser une princesse catholique, on l'obligerait à

soumettre ce choix à Philippe, à s'engager à ne pas défendre l'hérésie en Angleterre; du reste, la plupart de ses prédécesseurs avaient péri de mort violente, et Jacques entouré des créatures de Leicester, était exposé au même destin.

Mendoza se louait de la conduite de Beton, auquel le Nonce faisait espérer la pourpre si Jacques se convertissait; en attendant, l'ambassadeur le recommandait pour une pension.

Lippomano écrit de Madrid, le 7 mars, que les grands d'Espagne jugeaient le moment favorable et suggéraient un arbitrage pontifical entre les rois de France et d'Espagne, comme on avait fait jadis pour le royaume de Naples; ou bien Jacques, devenu catholique, recevrait l'investiture de la Grande-Bretagne; conquérir ce pays au nom de l'Église, selon le vœu de Grégoire XIII, était chimérique. La mission de Champagney (parent de Granvelle) à Londres, soi-disant de la part de Farnèse, indiquait peut-être une arrière-pensée d'accomodement.

Olivarès, lui, se préoccupait surtout de la rentrée des fonds; malgré le dépôt des titres de la succession entre les mains d'un cardinal espagnol, Deza, il redoutait aussi l'indiscrétion de Sixte-Quint et la jalousie des consulteurs qui auraient à rédiger le bref; l'ambassadeur de France, Jean de Vivonne, marquis de Pisany [1], insinuait que Philippe devrait s'entendre avec Henri III contre Élisabeth; Olivarès flairait une ruse, un dessein de connaître l'accord entre l'Espagne et le Saint-Siège, afin d'en avertir Élisabeth; il communiquait ses appréhensions au cardinal Rusticucci. Laureo avait substitué le jésuite Hay au chartreux Chisholm, et le Pape, ami de toutes les mesures dilatoires, agréait cette combinaison.

Quant à la promotion d'Allen, Parsons l'eût voulu archevêque de Canterbury, Olivarès cardinal, et dans une note de la même époque (mars 1587), il énumère toutes ses hautes qualités : science, prestance, politesse, jugement, expérience du pays; sa pourpre, dit-il avec emphase, c'est le sang des martyrs qu'il a

[1] Sur ce diplomate, qui fut le père de la célèbre marquise de Rambouillet, cf. la monographie de M. de Brémond d'Ars.

formés pour l'Angleterre. On objectait l'insuffisance de revenu, mais Allen jouissait d'une pension sur une abbaye, et l'ostentation serait déplacée dans la position qui lui incomberait: plus tard, on augmenterait le traitement, et Philippe partagerait avec le Saint-Père la gloire d'introduire un si digne sujet dans le Sacré-Collège. Carafa répondait que faite en dehors du consistoire de Noël cette promotion trahirait le dessein de l'Armada, et qu'il fallait attendre l'achèvement des préparatifs.

Melino faisait ressortir les jalousies soulevées contre Allen, particulièrement dans la colonie écossaise de Paris; un Anglais de mérite serait précieux pour satisfaire les princes, et diriger ses compatriotes au milieu des périls que l'Armada allait multiplier; Philippe une fois maître du pays, les évêques et les pairs s'empresseraient de proposer Allen pour le chapeau; en attendant, il aiderait, avec les adhérents de la Ligue, à neutraliser Henri III.

Le 26 mars, Mendoza annonçait la mort de l'évêque de Nazareth et recommandait que le futur Nonce prévint le Roi Très Chrétien contre les huguenots; on ne croyait pas à la sincérité des ordres reçus par le marquis de Pisany, quoique l'évêque de Fréjus prît à son tour, et avec une mission semblable, le chemin de Rome; ce n'était qu'un trompe-l'œil.

Laureo revenait à son premier choix, et Olivarès chargeait Mendoza de surveiller à Paris les démarches de Chisholm, de gagner aussi Beton à l'idée d'une intervention espagnole.

Le 24 mars, on apprenait à Rome le supplice de Marie Stuart! L'ambassadeur en offrant ses condoléances à Carafa, propose un service funèbre, un Jubilé pour les catholiques anglais, une avance immédiate qui dédommage Philippe de l'absence du tribut des Indes; Carafa, Napolitain, paraissait dévoué à l'Espagne: tout autre était un certain cardinal *politique*, lequel s'obstinait en faveur de Jacques; même converti, disait Olivarès, ce prince était incapable de sauver la situation; la prétendue conversion d'Élisabeth avait nui jadis à la bonne cause! Il fallait suspendre l'Armada jusqu'à l'investiture officielle de l'Angleterre au can-

didat de Philippe; on ne risquait de telles entreprises qu'en vue d'un résultat durable et d'un voisinage assuré.

Olivarès s'était abstenu, toutefois, de montrer au Pape le testament de Marie; il consentait à ce que la bulle imposât la résidence au futur souverain; Carafa, tout en excluant Jacques, insistait sur cette clause, dans l'intérêt de la foi.

Il s'excusait de prendre ces initiatives, qui lui permettraient, le cas échéant, de battre en retraite, faute d'instructions formelles. Allen et Melino, stylés par lui, devaient profiter de la mort de Marie pour exhorter les catholiques à mettre toute leur confiance en Philippe; le recteur du collège anglais de Rome croyait savoir que les nobles écossais inquiétaient toujours Élisabeth, qu'ils seraient capables de livrer Jacques à l'Espagne, et de proclamer roi Claude Hamilton; on supposait que le duc de Guise ne s'y prêterait pas, mais les troubles civils empêcheraient toute intervention française.

Allen écrit de son côté, deux fois en quinze jours, suppliant le Roi Catholique de punir les meurtriers de la Reine, de délivrer l'Église de la tyrannie d'Élisabeth.

Sixte-Quint ne s'estimait pas suffisamment édifié sur les dernières dispositions de Marie Stuart; il ne permit pas le service funèbre, et il ajourna la publication du jubilé.

Un prisonnier espagnol, relâché par Drake, puis tombé entre les mains des huguenots, aurait été porteur de propositions pacifiques adressées à Élisabeth! L'ambassadeur vénitien à Rome, qui répète ce bruit singulier, ajoute que le Pape n'y croyait point, mais on se demandait si l'Armada ne cinglerait pas vers l'Afrique, et à Madrid, le Nonce paraissait peu satisfait; Longlé, l'ambassadeur d'Henri III en Espagne, disait que son maître seconderait l'entreprise à condition d'être aidé lui-même contre les huguenots; on prétendait encore qu'à l'occasion de la semaine sainte, le confesseur de Philippe lui avait fait scrupule de n'avoir pas déjà vengé la mort de Marie Stuart.

A Rome, on se préoccupait aussi du choix du successeur de l'évêque de Nazareth; un Vénitien semblait devoir être *persona*

*grata*, et Sixte-Quint, toujours prompt à s'épancher avec l'orateur de la Sérénissime, opposait la fermeté du Turc aux jaloulousies des puissances chrétiennes : la France et Venise craignent l'Espagne, celle-ci redoute les progrès de la République; où est le souci du bien commun?

Philippe sentait la nécessité de calmer ces inquiétudes : il prescrit à Mendoza de se contenter d'une lettre que le futur Nonce adresserait au Pape contre les prétendants hérétiques (Navarre et Jacques VI), de traiter avec Guise, de partager l'argent des pensions entre Beton et les autres Écossais; le cardinal de Sens aurait proposé à Olivarès la pourpre non seulement pour Allen, mais aussi pour Beton; c'eût été le triomphe des ligueurs, et on espérait même que Rome autoriserait Beton à représenter Jacques à Paris; Henri III, chose étrange, était sur ce point d'accord avec Mendoza; toutefois, l'ennemi gardait certaines accointances dans la place : l'ambassadeur d'Élisabeth se vantait que sa maîtresse eût un affidé jusqu'au sein du Sacré-Collège; Marie Stuart avait fait dire à Philippe qu'il y en avait deux, et lorsqu'elle le déclara devant les commissaires de Fotheringay, Cecil s'était borné à répondre : « Vous en savez beaucoup, et vous avez bien des intelligences. »

La méfiance était réciproque : à Rome (dépêches vénitiennes du 25 avril, du 2 et du 21 mai) on attribuait tantôt à Philippe le dessein de favoriser Jacques, pour ménager la France, tantôt celui de traiter avec Élisabeth (par les soins de Champagney), si elle abandonnait les Pays-Bas.

Le jeune Roi, que l'opinion presque unanime jugeait sévèrement, venait de restituer les biens confisqués des évêques de Glasgow, de Ross et de Dumblane. « Par calcul politique, écrit Mendoza, le Roi de France et sa mère caressent Beton pour l'empêcher de servir l'intérêt espagnol ; Catherine dit même à Guise qu'aller guerroyer en Écosse vaut mieux que combattre les huguenots français ; on écrit à Rome en faveur de Beton, et si Élisabeth est attaquée, il faut s'attendre à des manœuvres hostiles en Italie, au risque d'émouvoir le Pape. » En marge de

ce paragraphe, Philippe inscrit son exclamation habituelle : *Ojo!* (attention ! littéralement : œil). Que doit-il supposer lorsque Mendoza signale (23 mai) un projet de mariage entre une nièce du Pape et Jacques VI, projet suggéré de Paris, en vue d'un concours (pécuniaire, et d'une investiture pontificale du Royaume-Uni !

On élabore aussitôt une combinaison nouvelle, que Lippomano annonce le 30 mai : pour garantir la neutralité d'Henri III, l'archiduc Ernest, qui avait cessé d'espérer la couronne de Pologne, prendrait la direction de l'Armada, recevrait l'héritage d'Élisabeth, en épousant une princesse lorraine ; Guise réservait la main de sa parente à Jacques une fois converti, et Philippe, tout en laissant son appui à Guise, observe avec amertume que les Valois récolteront le bénéfice de l'entreprise.

Le grand-duc de Toscane, malgré un premier refus, offrait, par l'entremise de Pierre de Médicis, sa personne, des navires, des soldats, et une somme de deux millions. Quant à Henri III, il exigeait toujours la désignation d'un souverain qui ne fût ni Espagnol ni Français.

Le 9 juin, Mendoza sait que Beton, en dépit de la permission reçue de Rome, accepte seulement à titre provisoire de représenter Jacques ; il réserve sa liberté en vue de l'avenir.

C'étaient les cardinaux de Sens et de Mondovi qui avaient traité l'affaire ; Olivarès, interrogé, répondait, comme son collègue, que Jacques voulait peut-être venger sa mère, qu'il ménageait les catholiques, sauf à se rapprocher ensuite des protestants, et Sixte-Quint tout en approuvant cette méfiance, ne cessait d'exhorter Philippe à agir, allant jusqu'à promettre le concours d'Henri III !

Melino et Allen répétaient que la mort de Marie Stuart avait simplifié le problème ; en vain, l'ambassadeur insistait sur les bonnes relations persévérantes contre Londres et Paris ; l'espoir obstiné d'une conversion de Jacques diminuait son crédit. Le 24 juin, Philippe émet une sorte d'ultimatum : il faut que le Pape dépose Jacques, promulgue le Jubilé, verse un million

d'avance, afin de couper court à toute discussion ultérieure ; s'il demande quand partira l'Armada, Olivarès dira qu'il n'en sait rien, et insinuera que le Saint-Père propose lui-même le choix de l'Infante, ou autorise le roi, en vertu de l'accord général du 24 février 1586. L'action simultanée que suggère Henri III est un piège ; si le Pape y consent, les Français se hâteront de divulguer la chose, pour faire leur paix avec les huguenots ; on doit néanmoins accueillir l'évêque de Fréjus, en vue de prévenir une entente avec Élisabeth, comme on accueillera les offres de Longlé à Madrid ; si ce prélat parle du mariage avec la nièce de Sixte-Quint [1], Olivarès s'y opposera indirectement, de façon à montrer au Saint-Père que ce népotisme lui aliénerait plusieurs princes.

La promotion d'Allen s'impose pour empêcher les catholiques de perdre courage, et aussi pour hâter la préparation de l'Armada, mais il faut dissimuler ce second motif.

Ce message arrivait mal à propos : le 26 juin, Sixte-Quint s'était montré d'une humeur détestable ; pendant le repas, il s'était emporté au point de casser la vaisselle, s'il faut en croire Olivarès, et cela, à la suite d'une audience du marquis de Pisani ; le lendemain, il se plaignait à l'ambassadeur espagnol que Guise excitât les jalousies d'Henri III, au risque de rapprocher le faible monarque d'Élisabeth et du roi de Navarre. Olivarès soutenait que ces feintes tendaient à couvrir l'inertie du Valois vis-à-vis de sa belle-sœur et des huguenots, par exemple à extorquer de l'argent au Pape.

Henri dénonçait à Rome les intrigues de Mendoza, qui rejetait la faute sur Olivarès ; celui-ci avouait s'être élevé contre un bruit répandu par Pisani et le duc de Luxembourg, attribuant au Saint-Père des conseils pacifiques ; ce procédé avait paru gêner Sixte-Quint, et le diplomate en concluait qu'après tout ces rumeurs ne manquaient pas de fondement ; néanmoins, se

[1] Flavia Montalto, qui épousa plus tard un Orsini, avait été refusée au prince de Joinville, de la maison de Guise.

défiant des indiscrétions de Mendoza, il se servirait à l'avenir du cardinal Pellevé.

Jusqu'à Constantinople, on observait avec curiosité les manœuvres de la politique occidentale : le 17 juin, le *baile* vénitien mandait qu'un pacha exprimant sa surprise du concours prêté en France à l'Armada, l'ambassadeur français avait répondu que Philippe travaillait pour le Roi d'Écosse ; en effet, Morton, allant de Lisbonne à Madrid, assurait, vers la même époque, que son maître, déjà converti, se déclarerait aussitôt que l'expédition aborderait en Angleterre. Quant aux offres du Médicis, on ne les prenait guère au sérieux ; son objectif réel était de recouvrer les *presidios*, places de sûreté que détenait l'Espagne le long de la Maremme toscane. Philippe confirmait les instructions d'Olivarès en soulignant l'odieuse complicité d'Henri III dans le meurtre de Marie Stuart, complicité qu'il regardait comme une vengeance ; à défaut du testament retenu par Élisabeth, il invitait Mendoza à envoyer à Rome l'original de la lettre du 20 mai 1586, qui le substituait à Jacques si ce prince demeurait hérétique ; la conquête scellerait ce pacte, basé lui-même sur des droits antérieurs.

Restait la question de la résidence du souverain : habilement, Philippe affectait de solliciter la décision du Pape, fût-elle contraire à ses idées personnelles ; il eût préféré céder cet héritage, mais il avait scrupule d'en priver son fils, et d'affaiblir ainsi les Indes et les Pays-Bas.

Sur ces entrefaites, le jésuite Crichton revint d'Écosse, et selon Melino, il aurait apporté de Paris à Rome les nouvelles suivantes : Bruce offrait, si Jacques passait enfin à la bonne cause, un corps de 6 000 hommes, recruté en Flandre, qui débarquerait à la fin de l'été ; Mendoza avait envoyé de l'argent à Farnèse, et la solde des auxiliaires écossais serait payée pour six mois. Olivarès redoutait les indiscrétions de ces esprits remuants ; il se fiait davantage à Melino et à Allen, qui ne cessaient de prêcher les droits de Philippe ; le 30 juillet, il triomphe à son tour : en présence des cardinaux de Santa-Severina, Rusticucci et Deza, le

Pape a garanti le fameux million ; le secret a été gardé jusqu'au bout; il n'est plus question du mariage écossais ; quand même on reparlerait des Montalto, l'Infante ou son frère obtiendra certainement la couronne. La générosité du Pontife a dépassé les espérances ; il exige seulement qu'une fois le million versé, Philippe se rende en Flandre, et si l'Armada ne part pas au plus tard en novembre, le million rentrera dans les caves du château Saint-Ange ; Olivarès a cédé sur l'article des biens d'Église, et on renonce au contingent italien ; il entre ensuite dans quelques détails de finances sur lesquels nous glissons.

Le 7 août, le traité reçoit une sorte de ratification publique par la promotion d'Allen en plein Consistoire, et Sixte-Quint l'annonce à Philippe par un bref : les Romains, dit le Pape, répètent que la guerre est imminente ; il ne faut donc plus la différer, au grand péril des pauvres catholiques anglais : Philippe est invité à se mettre en état de grâce, car les péchés des princes ruinent les empires ; la Bible et l'histoire enseignent combien l'usurpation du pouvoir spirituel offense Dieu ; il faut donc cesser de limiter arbitrairement la juridiction des évêques et des cardinaux, faire aussi pénitence des abus commis ; les conseillers du prince sont souvent des flatteurs ou des impies ; c'est le Pape son père, l'Église sa mère qu'il doit écouter s'il a souci de son salut. Le Conseil renferme-t-il des lettrés ? qu'ils lisent Eutrope. Des canonistes ? la dixième et la trente-sixième *distinctio* du *Corpus Juris*. Des légistes ? le décret de Justinien sur les saints évêques. Des théologiens ? les opuscules 1 et 20 de saint Thomas.

L'empereur Octave et d'autres païens ont légiféré en faveur des pontifes ; le Pape, qui a pleuré le péché de Philippe, espère qu'il se corrigera de manière à être pardonné.

Cet étalage d'érudition a pour but, selon une note de M. Hume, d'empêcher que l'on introduisît en Angleterre des évêques espagnols ; les cardinaux français auraient soulevé la question, et une dépêche vénitienne (8 août) nous apprend que deux voix s'étaient élevées dans le Consistoire pour Beton ; le

Pape avait même excusé certaines irrégularités de forme, en faisant valoir les instances des Anglais pour obtenir un cardinal de leur nation. Carafa était allé chercher Allen au couvent de Saint-Silvestre sur le Quirinal; le nouveau *porporato*, âgé de quarante ans, était de bonne naissance, de bonnes mœurs, docte et pieux; il parlait latin et non italien; il se recommandait à la Sérénissime, et semblait bien vu des divers États; seuls, les parieurs avaient beaucoup perdu à cette nomination imprévue.

L'Espagne lui faisait une pension de 1 000 écus, et une abbaye de 2 000. Le 15 août, notre Vénitien a rendu visite au cardinal d'Angleterre, et lui a souhaité de couronner l'œuvre de Pole, son prédécesseur. On craint qu'Élisabeth ne sévisse plus cruellement contre les catholiques, comme si le Pape avait partie liée avec ses ennemis. Le 29, on ne sait pas encore si Allen se dirigera vers la Manche.

Lippomano, mieux renseigné, écrivait de Madrid, le 26, que le Légat prendrait passage sur l'Armada, pour exhorter les catholiques à la lutte, et que cette nouvelle produisait le plus grand effet.

Cependant l'automne s'écoule, et l'attente s'éternise : à Paris, Beton maintient les droits de Jacques, Henri III voudrait bien le seconder, mais le Nonce insiste pour qu'il s'unisse à Philippe, et le Roi répond que tout le monde, à commencer par le Pape, le blâmerait d'allumer un incendie chez le voisin tandis que sa maison brûle (dépêche vénitienne du 11 septembre). Ce Nonce était le Vénitien Morosini, évêque de Brescia; Mendoza reçoit ordre de stimuler son zèle et de s'entendre là-dessus avec Olivarès; le 24 octobre, il écrit que ce prélat a le cœur français, et qu'il demande insidieusement si l'Espagne ne traite point avec Élisabeth; on tâche de le satisfaire en lui expliquant qu'il s'agit de Farnèse et des Pays-Bas; on dément les propos d'un correspondant d'Anvers, qui parle de soldats italiens stipendiés par le Saint-Siège; Mendoza espère couvrir ainsi les préparatifs réels du prince de Parme; selon lui, Élisabeth ne peut obtenir de la France que des avis utiles, et du reste elle se figure, avec tout

son peuple, n'avoir besoin d'aucune alliance. Le 4 novembre, il croit Morosini persuadé qu'on partira au printemps, sans savoir quel sera le plan de campagne ; l'ambassadeur vénitien exhorterait son collègue britannique, Stafford, à une coalition anglo-française contre Philippe. Le 8, il transmet un avis de Londres : le chancelier aurait prévenu la Chambre étoilée des apprêts de l'Armada, et on redoublerait de précautions.

Naturellement ces rumeurs avaient un écho à Rome, et la correspondance d'Olivarès nous permet de l'enregistrer : Sixte-Quint lui montre les lettres de Morosini, où transpire la jalousie de Beton vis-à-vis d'Allen ; le diplomate pare le coup en feignant de compter sur la neutralité d'Henri III, et en interprétant la promotion d'Allen comme un dédommagement du retard de l'Armada ; si Beton convertit son maître, c'est lui que le Saint-Siège favorisera ; le cardinal de Mondovi se plaint qu'on le représente à Paris comme l'avocat de Jacques, et Olivarès, tout en protestant qu'il n'y croit point, tient bonne note de cette déclaration ; le Pape commence à penser qu'il n'y a rien à faire. et regrette d'avoir créé Allen cardinal ; il consent néanmoins à écarter les réclamations d'Henri III, et Olivarès lui persuade que Stafford est cause du mal. Mendoza utilise les courriers de Guise pour écrire à Rome ; il expédie même un agent qui doit recruter des mercenaires, mais qui désire surtout de l'argent.

Le 30 novembre, Olivarès essaie de rassurer le Pontife ; les marins portugais affirment que la traversée ne sera pas trop dangereuse, et puisque le service de Dieu est en cause, on peut espérer un secours spécial de la Providence. En marge de cette dépêche, Philippe note que les avis de Lisbonne ne sont pas tous aussi optimistes ; il voudrait également être fixé sur les dernières dispositions de Marie Stuart et demande à Mendoza si Gorion, l'apothicaire de la feue Reine, est porteur d'une lettre de sa maîtresse au Pape. Le 22 décembre, Mendoza, renseigné par Beton, répond affirmativement, mais cette lettre ne contient que de pieuses recommandations : Marie sollicite une absolution

suprême, elle bénit son fils, s'il devient catholique, et au cas contraire, le déshérite en faveur de Philippe.

Beton attend pour envoyer le message qu'Henri III ait remboursé ce qu'il doit à sa belle-sœur; Mendoza offre d'avancer la somme requise, et il compte sur le retour prochain de l'évêque de Dumblanc.

Morosini, stylé par la Curie, jure qu'il souhaite ardemment de voir Élisabeth punie, et il insinue que les reîtres appelés par Henri III sont peut-être destinés à passer la Manche; Mendoza répond à ses questions que Philippe connaît seul l'objectif précis de l'Armada.

A en croire une dépêche (vénitienne) du 28 novembre, Sixte-Quint se serait exprimé sévèrement sur les lenteurs du Roi Catholique : apprenant que Don Antonio cherchait à devenir vassal du Turc, comme le prince Batthyany en Transylvanie, il aurait dit que ce projet pouvait réussir aux Indes, où les Portugais détestaient la domination espagnole, peut-être même dans la Péninsule après la mort de Philippe : ce grand monarque, ajoutait le Pape, négocie avec Élisabeth, qui l'insulte et guerroie contre lui en Hollande ; c'est qu'il a dépensé les biens de l'Église pour un tout autre usage.

## IV

L'année 1588 allait voir enfin l'éclosion du *grand dessein;* Philippe s'irrite de la mauvaise volonté de Beton : le 25 janvier, il presse Mendoza d'envoyer à Rome au moins une copie de la lettre de Marie Stuart, et de se plaindre au Nonce, si Beton refuse.

Le 6 février, Olivarès apprend d'un certain docteur Ricalde, venu de Paris, que Villeroy, le secrétaire d'État français, mande au cardinal de Joyeuse (le frère du favori d'Henri III) que Retz et d'autres membres du Conseil proposent la neutralité, mais la

Reine-mère est d'un avis différent ; le duc d'Épernon ira donc du côté de La Rochelle pour se joindre au besoin avec l'escadre anglaise. Sixte-Quint, lui, stimule sans cesse l'ambassadeur ; il affirme qu'acheter la paix, même en recouvrant la Hollande, est un calcul ruineux ; Olivarès, ne sachant plus à quoi s'en tenir, reste prudemment sur les généralités ; les partisans de Jacques ne se découragent point : un réfugié gallois, le docteur Owen Lewis, qui est devenu évêque de Cassano (royaume de Naples), communique des lettres de l'évêque de Ross à ce sujet ; Olivarès l'autorise à en donner connaissance au Saint-Père, parce qu'il n'y attache point d'importance ; il se dispose à éloigner le prélat, qu'Allen traite d'ambitieux privé de tact ; les correspondants anglais du cardinal s'informent anxieusement de l'Armada : on espère que l'Infante s'entendra avec le Parlement, on distribue d'avance les biens des hérétiques, et Olivarès observe sagement qu'il ne faut pas réduire au désespoir ceux qui pourraient se convertir ; Allen est d'avis qu'on devra d'abord instituer de bons évêques, puis réunir un Parlement ; il voudrait gagner directement Londres, ou bien accompagner l'Infante, quoique Englefield l'appelle à Madrid, mais il manque d'argent ; et le Pape ne lui donnera rien.

Mendoza tient son collègue au courant des intrigues qui se croisent à Paris : Morosini prétend qu'Henri III repousse les offres de Stafford, mais au contraire, c'est le Roi qui voudrait attirer Élisabeth, dans l'espoir qu'il séduirait ainsi le roi de Navarre ; Beton et le jésuite écossais Tyrie se prêtent aux désirs de l'ambassadeur, qui exalte l'héroïsme de Marie Stuart, déshéritant son fils pour le bien de l'Église ; sa confession, dit-il, briserait un cœur de marbre ; la précieuse lettre est remise au Nonce, avec une épître de Beton au Pape, et une copie pour le cardinal de Mondovi ; Mendoza, sous prétexte d'en mieux assurer l'expédition, adresse tout le paquet à Olivarès, en lui recommandant de garder l'original et de dire seulement à Mondovi que la Reine a écrit au Pape.

On commence à désigner le chef de l'Armada : Charles-Emma-

nuel, qui visait à ce poste dès septembre 1586, s'est un peu refroidi; il craint de compromettre sa dignité souveraine, il est froissé que l'Escurial et le Vatican ajournent d'un commun accord ce coup de main sur Genève qui lui tient à cœur, et déjà il médite l'occupation de Saluces. L'amiral Santa-Cruz, le vainqueur des Açores, vient de mourir, et Sixte-Quint dit à l'ambassadeur vénitien que ce vieil homme de mer a été blessé de se voir associé au comte de Fuentes, et subordonné au prince de Parme; le duc de Medina-Sidonia, que sa qualité de grand d'Espagne met au-dessus des rivalités entre capitaines, s'excuse auprès d'Idiaquez, n'étant pas marin, et s'il obéit plus tard, on aura lieu de le regretter.

Élisabeth utilise toutes ces circonstances; elle se fortifie à loisir, arme 140 navires, cherche des alliés en Saxe, en Danemark, jusqu'à Constantinople; le Pape, qui donne ces détails à notre diplomate, ne peut se défendre d'une certaine admiration pour cette femme exceptionnelle, qui tient en échec, sur une moitié d'île, l'Europe presque entière. « Si elle était catholique, ce serait notre fille bien-aimée. » Philippe, au contraire, a perdu 20 000 hommes par incurie et mauvaise administration; il représente cependant la justice et la miséricorde, étant le seul espoir des pauvres catholiques persécutés.

Le marquis de Pisani dément que 600 Français, partant pour l'Angleterre, aient été arrêtés en Picardie par le comte d'Aumale (de la maison de Guise).

Il est certain qu'Élisabeth agissait auprès du Turc; Lippomano parle d'un mémoire « plein de maudites insolences », rédigé contre le Pape et le roi d'Espagne; en mai 1588, les agents de la Reine à Constantinople protestent devant le *baile* contre un bruit venu de Rome, et d'après lequel ils auraient suggéré au Sultan un plan de campagne en Italie.

La redoutable question d'argent se dressait encore entre les confédérés : le 2 mars, Olivarès, faisant valoir les dépenses engagées, réclame discrètement au Pape le second million; après les récriminations ordinaires, il doit se contenter d'une réponse

« encourageante »; le Pontife l'embrasse, et Olivarès qui n'ose insister par crainte d'un refus, écrit à son maître de mesurer sa confiance à celle qu'on lui témoigne; le banquier Pinelli voudrait une garantie des barons ou des financiers de Naples; le Pape ne veut pas de celle des banquiers de Gênes; Farnèse recevra un million dès que l'Armada partira; toutefois, les Romains ne peuvent croire que cette somme fabuleuse sorte jamais du château Saint-Ange; un jubilé sera promulgué au carême et Allen, sans attendre le titre de légat, prendra le chemin des Flandres, mais on évitera de prononcer l'investiture avant le mariage de l'Infante.

Le 18 mars, surprise désagréable : au Consistoire, on a parlé de la conversion des Suisses, des préparatifs guerriers d'Henri III, et le Jubilé est renvoyé à la Pentecôte! Les exercices des quarante heures sont prescrits à l'église Saint-Jacques (des Espagnols), à celles des Aragonais et des Portugais; on conseille d'en faire autant en Lombardie et dans les Deux-Siciles; Sixte-Quint cite à Olivarès des textes de la Bible sur la valeur de cette prière unanime et universelle, mais le diplomate essaye vainement de le ramener aux considérations pécuniaires; à mesure que l'échéance approche, le vieux Pontife se trouble, il perd le sommeil, prend des manières « abruptes », parle seul, et se conduit « honteusement »; il affirme son droit de nommer seul les évêques anglais, fait allusion à ce qu'il a dépensé pour Allen (mille ducats à l'occasion du chapeau, ensuite cent par mois). Bref, obtenir le premier million avant le débarquement, c'est « décrocher la lune », et Olivarès redoute que cette avarice ne réserve au Pape « une pilule amère ».

Au mois d'avril, Sixte-Quint a reçu la lettre de Marie Stuart, et l'ambassadeur conseille à Madrid d'en réclamer l'original si le Nonce présente une simple copie, mais sans paraître y attacher d'importance, car les véritables titres sont la généalogie de Philippe et le droit de conquête. Le nom du Roi, par ordre du Pape, a été chiffré dans la traduction de la pièce.

Sous Grégoire XIII et même au début du règne suivant, on a

fait accueil à des gens qui offraient de convertir Élisabeth, et c'étaient des espions!

Presque à la même date (5 avril), Philippe remerciait Mendoza d'avoir envoyé cette lettre à Rome; ces lignes édifiantes prouvaient, dit-il, que Marie était morte en prédestinée.

L'ambassadeur a surpris un entretien d'Henri III avec Stafford, au jardin des Cisterciens (sur l'emplacement actuel de la rue Castiglione) : le monarque se vante d'avoir refusé au Pape de seconder l'Armada; il n'ose s'allier ouvertement avec Élisabeth, par crainte des catholiques français; Morosini suppose qu'ainsi mal assurée, la reine n'osera pas attaquer l'Espagne; Mendoza se défie du Nonce, qui transmet à Rome tous ses propos sur l'Armada, et Walsingham en a des échos; par exemple, il aurait répété cette boutade de Sixte-Quint après son repas : « Débarrassons la table, nous allons guerroyer contre l'Angleterre. »

Un rapport anonyme de Lisbonne (12 avril) représente Philippe écartant les offres de son gendre et du Saint-Siège « parce que c'est ici sa dernière entreprise, il veut la consacrer à Dieu, pour l'Église ».

Le 8 mai, Mendoza communique, de la part du Nonce, une singulière proposition d'Henri III : il serait chargé d'insinuer à Élisabeth, au nom du Pape, de revenir à la foi catholique!

Châteauneuf, l'ambassadeur à Londres, attribue ce dessein fantastique à un certain Carre, espion de Cecil à Rome, et le cardinal de Joyeuse aurait exprimé le désir que Châteauneuf intervînt en ce sens.

Villeroy, parlant à Morosini, écarte cette idée, mais Mendoza conjecture qu'Henri III ne s'engagera jamais à refuser tout secours à Élisabeth, et le Nonce n'est pas loin de partager son opinion.

Le fait est qu'à Rome on se reprenait aux pensées pacifiques; on redoutait les armements d'Élisabeth, la difficulté d'un débarquement en Angleterre, les complications qui pouvaient surgir en Portugal; Allen, impatient d'agir, faisait envoyer par Oli-

varès au prince de Parme le texte de sa déclaration, qu'on devait traduire, imprimer en la modifiant au besoin, puis répandre outre-Manche; Farnèse (dépêche du 13 mai à Philippe) en augurait de bons résultats, et aux plaintes du docteur Dale, l'agent britannique, il répondait qu'ignorant la langue anglaise, il ne pouvait apprécier cet ouvrage. Dale en publiait une réfutation « très impertinente et ridicule »; en soulignant les intentions pacifiques de sa maîtresse, il espérait, écrit Farnèse, enflammer ses compatriotes à la résistance, si la guerre s'imposait malgré tout; déjà les détenteurs de la bulle d'excommunication étaient menacés d'être pendus, et la moitié de leurs biens promise à qui les dénoncerait.

Nous n'avons pas à raconter l'histoire militaire de l'Armada [1], et il nous reste seulement à relever les impressions de Sixte-Quint à mesure que se déroulait le drame, puis au lendemain de la catastrophe; au mois de juin 1588, les dépêches d'Olivarès sont pleines des doléances du Pontife au sujet de l'absence de nouvelles; on essaie de le calmer en affirmant que les postes se perdent en France. Allen et Parsons craignent encore une intrigue des partisans de Jacques; le 8 juillet, l'ambassadeur, habile courtisan, rappelle à son maître l'heureux anniversaire (c'était le 20 juillet 1554) de l'arrivée à Southampton du fiancé de Marie Tudor; il voudrait empocher le fameux million, qui se cache au château Saint-Ange, mais le Pape irrité diffère tout payement jusqu'à réception des précieuses missives : « On dirait que vous enfouiriez ce trésor! »

Olivarès a beau vanter les prières qui se font dans toute l'Espagne pour le succès de l'expédition, il trouve le vieillard « dur comme un diamant »; on a bien écrit de France que la flotte était en vue des côtes anglaises, mais on sait que le 21 elle était rejetée sur les plages de Galice.

Les dépêches vénitiennes complètent le tableau : dès le

[1] Qu'il suffise de rappeler les récents travaux de M. Fernandez Duro, pour l'Espagne, et du major Hume (l'éditeur des *Calendars*), pour l'Angleterre.

2 juillet, le Pape déclare au Sacré-Collège qu'il n'a rien épargné pour convertir Élisabeth, jusqu'à lui offrir une investiture officielle et le choix des évêques du royaume; elle a eu l'insolence de répondre : « Envoyez-moi plutôt de l'argent »; c'est alors que le Saint-Siège est entré dans la Ligue, avec promesse d'un million d'or, et de l'investiture d'un sujet désigné par Philippe; faute de nouvelles plus sûres, l'allocution consistoriale a été muette en ce point; Allen s'apprête à gagner l'Angleterre.

On a supposé d'abord que pour éviter Drake, l'Armada se dirigeait vers l'Irlande et les Orcades; c'est en septembre 1587, lorsque Élisabeth était sans défense, qu'il eût fallu attaquer, s'écrie le Pontife, mais le Roi est si vieux qu'il ne changera pas de système. « On me reproche d'avoir peu d'affection pour lui; quelle preuve meilleure en offrir que de lui dire la vérité? »

Morosini écrit que deux mille Anglais se joignent à Farnèse *pro aris et focis;* Mendoza a proposé un débarquement en Écosse, mais Jacques s'y oppose, et Morton est en prison.

Jacques avait envoyé un agent à Madrid au mois de mai, et l'on cite sa réponse pédantesque à l'ambassadeur d'Élisabeth : « A l'exemple d'Ulysse, je ne demande à cet autre Polyphème que la faveur d'être dévoré le dernier. » Depuis lors, Farnèse et Medina Sidonia n'avaient rien reçu de lui; le danger écarté, il félicitera Élisabeth!

Le 8 août, Olivarès est enfin capable de renseigner Sixte-Quint : les tempêtes ont retardé l'Armada, mais à la fin de juillet, on a dû engager quelque action décisive; il faut payer, ne point s'exposer par négligence à des regrets amers; le Légat peut partir, puisque le secret n'est plus nécessaire, et la bannière pontificale paraîtrait avec honneur dans un combat. Le cardinal Carafa mêle à ce discours des instances pathétiques : Sixte-Quint hausse les épaules. « Lui tirer de l'argent, c'est extraire le sang de ses veines. »

L'ambassadeur s'exaspère, et son langage devient irrespectueux; il parle (19 août) de propos ridicules que le Saint-Père aurait tenus à table, « comme un enfant de deux ans »; l'ennui

de débourser lui enlève toute prudence, il prête l'oreille à des rapports mensongers qui représentent Philippe à la veille de traiter avec Élisabeth.

Plus que jamais, consultons les dépêches vénitiennes : on savait à Rome, par des lettres du 28 juillet et du 5 août (celles-ci venant de Lyon), les premiers revers de l'Armada, et le Pape, montrant à l'envoyé de la Sérénissime une image du saint sépulcre, lui disait qu'il se garderait de racheter ce vénérable sanctuaire, parce qu'une victoire des armes chrétiennes était possible dans l'avenir ; une croisade espagnole eût réussi, mais treize millions engloutis par l'Armada ! Drake mettait Saint-Domingue à sac, brûlait vingt-cinq navires à Gibraltar, vingt-cinq à Lisbonne ; qu'adviendrait-il de la gigantesque expédition ? On avait déjà perdu 20 000 hommes, emprunté 300 000 ducats à Mantoue, 200 000 à Tolède.

Une fausse joie vint relever les cœurs : le 27 août, Olivarès annonce au Vatican que l'Armada, sans perdre plus d'un navire, en a coulé quinze et pris un pavillon ennemi ; le Pape n'y croit pas, mais les cardinaux félicitent l'ambassadeur ; déjà le Sénat de Venise charge ses agents à Turin, à Milan, à Naples et à Madrid de congratulations plus ou moins sincères ; en effet, Mendoza (dépêche du 11 août) croyait que Farnèse rejoignant Medina Sidonia avait débarqué 8 000 hommes et 30 canons ; le Légat pontifical à Paris, qui transmettait des lettres de Rouen (datées du 7), ne confirmait point ces nouvelles, et Sixte-Quint remarquait judicieusement qu'elles provenaient toutes d'une source unique, enfin que Drake continuait à battre l'Océan.

Un accident domestique s'ajoute à ces graves inquiétudes : le *coppiere* (échanson) du Saint-Père lui dérobe un anneau précieux, et comme il s'agit d'un vieux serviteur, on n'ose le punir, pour éviter de révéler que le Pape est mal entouré ; le pauvre Pontife en est malade, écrit Olivarès le 5 septembre.

Enfin, l'amère vérité se manifeste : Farnèse, le 12 août, s'est adressé à l'ambassadeur, qui insiste afin d'obtenir, en vertu de ce qu'il appelle l'esprit du contrat, au moins la moitié du mil-

lion promis; Sixte-Quint l'écoute jusqu'au bout, « se tordant d'impatience », et sa colère éclate : il ne donnera rien avant d'être fixé sur le sort de l'Armada, les cardinaux et les prélats s'y opposent, et les traitant de gens sans cœur *(fiacchissimi)*, il passe brusquement à un autre sujet.

Olivarès ne voit qu'un remède extrême : c'est une lettre personnelle où Philippe fera ressortir qu'ayant repoussé les concessions d'Élisabeth, afin d'obéir au Saint-Siège, il s'étonne d'être si peu soutenu et qu'il en gardera un perpétuel ressentiment. Le zèle apostolique laisse à désirer chez le Saint-Père, continue le diplomate, car les bonnes nouvelles le rendent mélancolique, et de l'avis commun, il se résigne trop facilement aux mauvaises; c'est que payer lui coûte, et à l'instar de Venise et du Grand-Duc, il craint et jalouse la grandeur espagnole; s'il a offert un million, c'est qu'il ne croyait pas à l'Armada, et il se rabat maintenant sur les abus de la Daterie, particulièrement en Espagne. Dès que la fortune sourit à la monarchie, il se montre affable et facile en affaires, mais s'il y a des épreuves, on le trouve superbe et arrogant comme un empereur; cela s'est reconnu dans un incident de frontière du côté de Naples, où Olivarès ayant tenu bon l'a fait céder, non sans qu'il eût prouvé ce naturel fâcheux; les cardinaux « neutres » (c'est-à-dire indépendants des couronnes) imitant cette conduite, ne témoignent aucune joie des succès contre les hérétiques, et dans les revers, ils produisent au dehors leur mauvaise volonté, d'une manière si choquante que l'épithète d'hérétiques leur conviendrait; la plupart des Romains ont des sentiments tout opposés, mais la colonie étrangère, qui dépend des susdits cardinaux, se conforme à leur style avec encore moins de réserve. Un cardinal dévoué à l'Espagne rapporte à l'ambassadeur les doléances du Pontife : Philippe n'a pas tenu compte de l'accord conclu entre le Saint-Siège et la France en faveur de l'Armada; des fins de non-recevoir auxquelles s'est heurté le prétendant portugais; les évêques espagnols ne viennent pas à Rome.

Olivarès termine cette longue dépêche (26 et 30 septembre) en

s'excusant d'un langage trop libre et en exhortant son maître à certains ménagements de pure forme; selon lui, question d'argent mise à part, et malgré le mauvais caractère de Sixte-Quint, les relations peuvent s'améliorer.

Le 9 octobre, impossible de dissimuler le retour désastreux de Medina Sidonia, et le Pape est si mal disposé que l'ambassadeur ne compte même plus sur le succès d'une lettre personnelle du monarque: cependant un jésuite écrit de Bruges à Allen que le passage de l'Armada a produit un effet salutaire, que tout espoir n'est point perdu, que Farnèse agira dès qu'un ordre lui sera donné. Grandement consolé, Olivarès propose à Allen de partir secrètement avec Parsons, « qui a du bon sens et du tact »; le cardinal se trouve dépaysé au milieu des mensonges et des intrigues de la Curie, « n'ayant pas cette méthode », et il paraît reconnaître ses obligations vis-à-vis de l'Espagne; l'ambassadeur jure qu'il regrette surtout de ne pouvoir montrer avec éclat que Philippe a uniquement en vue la gloire de Dieu.

Le 17, Allen revient de l'audience pontificale; on lui prescrit d'attendre des nouvelles de l'Armada, et s'il partait, sa mission serait discréditée d'avance; un entretien d'Olivarès avec Sixte-Quint amène un revirement brusque; le cardinal Deza apporte des lettres qui viennent d'Irun (sur la côte de Biscaye), et le Pape en écoute la lecture au point de laisser refroidir son dîner, puis il dit à Deza que le voyage d'Allen est inopportun, mais qu'il faut bien céder aux instances d'Olivarès; celui-ci se hâte de répliquer que le Saint-Père en décidera, et on finit par s'en remettre à l'avis de Philippe; si Allen reste, Parsons ira en Flandre; Farnèse est averti.

Le cardinal ayant suggéré d'écrire au roi d'Espagne un bref de condoléances et d'encouragement, le Pape s'y refuse, craignant une demande d'argent; il dit toutefois que la faute retombe sur les subalternes, sur Farnèse, sur Medina Sidonia; il se plaint de n'avoir pas été mis au courant du détail; Olivarès déplore à son tour l'absence d'un Légat. « Il eût été à sa place, s'écrie le Pontife, si l'expédition avait triomphé. » — « Il faudrait avoir le

don de prophétie, reprend l'ambassadeur ; » et levant les yeux au ciel, le Pape garde le silence.

Les dépêches vénitiennes de Rome et de Madrid nous donnent l'état de l'opinion dans ces deux capitales : c'est Philippe qui presse Olivarès de représenter qu'il risque toute sa puissance pour châtier la méchante Reine; c'est le Pape qui blâme les ménagements excessifs du Roi envers ses capitaines, les fâcheuses rivalités de l'amiral et du gouverneur. « Élisabeth n'a pas besoin du Turc, alors en guerre avec le Shah; Drake lui suffit. Naples a donné 100 000 ducats, la Sicile autant, le Saint-Siège va en ajouter 500 000 aux 500 000 qui ont été dépensés la dernière quinzaine. »

En effet, certains cardinaux murmurent que l'échec n'est pas imputable à Philippe, et qu'on doit le consoler; bref, le 24 septembre, Sixte-Quint lit au Vénitien des lettres de Lyon sur les malheurs de l'Armada, et on va verser 800 000 ducats, à condition qu'ils soient rendus si l'entreprise est abandonnée.

Le 15 octobre, un agent de Farnèse, le comte Cesi, arrive à Rome, chargé d'excuser son maître auprès du Pape et du Sacré-Collège : le prince de Parme avait 14 000 hommes sous la main, et c'est Medina Sidonia qui n'a pas su le rejoindre.

Le parti espagnol accuse, au contraire, Farnèse d'avoir manqué de respect à Philippe et au Conseil d'État; Deza, plus sensé, dit qu'il faut s'estimer heureux si l'Armada regagne la mère-patrie.

Le 19 novembre, après ce périple lamentable autour des Iles-Britanniques, les débris de l'expédition ont enfin reparu dans les ports de la Péninsule; beaucoup d'officiers sont morts, le Roi est furieux contre Medina Sidonia; il songe néanmoins à une seconde campagne.

Peu à peu, les détails se précisent : l'ancien secrétaire de Marie Stuart écrit au cardinal Laureo que 2 000 Espagnols, débarqués en Irlande, y sont nourris par les habitants du pays; Élisabeth arme contre eux, et en faveur d'Antonio de Portugal (dépêche de Rome, du 31 décembre).

L'épilogue nous sera fourni par un entretien du Pape avec l'orateur de Venise (29 avril 1589) : après avoir insisté sur les revers de Philippe et l'insolente fortune d'Élisabeth, Sixte-Quint avoue qu'il n'a jamais conseillé l'Armada; d'accord avec le grand-duc de Toscane, il voulait attaquer Alger, en utilisant les galères de Malte et de Gênes; François de Médicis eut le tort de prévenir Philippe; il en est sorti mille inconvénients, et malgré ses répugnances, le Pape avait promis un million, parce qu'il s'agissait d'écraser l'hérésie; or, le Saint-Siège ne donne jamais plus de cent mille écus, tandis que Philippe en exigeait 500 000 après le débarquement, puis 150 000 par mois, et peut-être davantage en cas de succès; maintenant il réclame l'acquittement de ces promesses, mais il aura fort à faire si sa politique ne change pas...

Sixte-Quint mourut l'année suivante, et les affaires de France allaient absorber jusqu'à la fin de son long règne l'attention et les ressources du monarque espagnol; désormais, c'est principalement sur les armes spirituelles, et à l'occasion, sur les moyens diplomatiques, au cours du dix-septième siècle, que les Papes compteront pour convertir les Stuarts, et, par eux, la Grande-Bretagne.

J. Martin,
Prêtre de Saint-Sulpice.

---

A PROPOS D'UN CENTENAIRE

# LE COMTE DE CAVOUR

*(Suite et fin* [1]*)*

Malgré les exhortations pressantes de nos économistes, on ne revient point à la terre. L'absentéisme est de plus en plus néfaste. La monotonie de la vie rurale déplaît à nos jeunes gens : s'ils apparaissent à de rares intervalles au milieu de leurs domaines, c'est seulement pendant la saison de la chasse. Quelle leçon leur donne Cavour ! Soit qu'il parcourût l'Écosse un Walter'Scott à la main, soit que ses occupations agricoles le retinssent dans les marais de Léri, il ne connut jamais l'ennui. Ce n'est pas lui qui aurait qualifié d'enfouissement le séjour prolongé à la campagne. Il rêvait même d'y terminer ses jours quand il aurait accompli sa tâche politique. *Già ve lo dissi spesse volte*, écrivait-il, *il soggiorno della città non ha attrattive per me.* La terre l'attirait sans doute par les améliorations qu'il y apportait, telles que les défrichements, l'introduction des betteraves et la création de sucreries. Mais il aimait aussi le tête-à-tête avec la nature qui lui permettait de consacrer ses loisirs à la lecture et à l'étude. Malheureusement, il mourut avant d'avoir pu satisfaire ses goûts comme il l'eût voulu.

Sa confiance en lui-même, sa résolution, sa maîtrise furent les traits principaux de son caractère et, les circonstances aidant, contribuèrent puissamment au succès de son œuvre. Nous n'irons pas avec M. de la Rive [2] rechercher si, en demandant la

[1] Voir la *Revue* du 1er juillet 1910.
[2] *Le Comte de Cavour : récits et souvenirs.* Paris, 1862.

destitution du maître de poste de Pressinge, un enfant de six ans pouvait faire présager déjà le ministre qui expulsera les Autrichiens. Ce serait excessif. La jeunesse du grand homme fournit des pronostics plus sérieux de sa gloire. Il était encore sur les bancs de l'Académie qu'il aspirait déjà au pouvoir suprême et écrivait à Plana : *Io spero di vedere un giorno il nostro paese retto da una Costituzione e chi sa ch'io possa esser ne ministro.* Son esprit pratique et lucide ne se nourrit jamais de chimères. Sa perspicacité éclairait pour lui les incertitudes de l'avenir, comme quand il prédit, avant tout autre, le coup d'État du 2 décembre.

Nous avons déjà fait allusion à sa passion pour le jeu. Un soir il perdit 1 200 livres au Café Fiorio, à Turin. Aussitôt il prit la résolution de ne plus jouer aux cartes et, depuis lors, se tint parole. Toutefois cela ne l'empêcha pas de tenter la fortune et de spéculer à Paris sur les événements politiques. C'était en 1840. Il joua à la Bourse et perdit 20 000 francs. Il dut le déclarer à son père, en avouant que tout le mal venait de ce qu'il s'était cru infaillible.

Il affectait de n'avoir aucune imagination. Il répétait qu'il lui était plus facile de faire l'Italie qu'un sonnet, qu'il était sans oreilles pour la musique et qu'il savait à peine distinguer un tableau d'une statue. On connaît sa réponse à une interpellation parlementaire : *No, non ho mai scritto versi; m'e piu facile far l'Italia che un sonetto.* C'était une sorte de pose et tout au moins une exagération de ses tendances contraires au dilettantisme. En réalité, la lecture des romans ne lui déplaisait pas pour occuper les soirées de Léri. Une lettre qu'il écrivait à sa cousine Adèle de Sellon et dont M. F. Ruffini a dû la communication à l'obligeance du baron Maurice, nous le montre même en 1845, c'est-à-dire à l'âge de trente-cinq ans, sous un jour qu'on ne soupçonnait pas. Il propose à sa cousine de composer un roman par lettres : Adèle en ferait la plus grande partie. Mme de Saint-Germain et lui le reste. La musique de Verdi l'enthousiasmait, et le secrétaire Artom raconte, dans ses Mémoires, l'avoir sur-

pris en extase à Bologne devant la Sainte-Cécile de Raphaël. Pietracqua et, d'après lui, M. F. Ruffini rapportent une anecdote où, en même temps que cette affectation exagérée, apparaît le bon cœur de Cavour. Un émigré napolitain avait dû mettre en loterie deux tableaux, pour faire face à sa miséreuse situation. Il offrit des billets au ministre. La totalité de la loterie devait produire 270 livres. Cavour lui remit la somme intégrale en lui disant : « Tenez, jouez tous les numéros pour votre compte ; vous serez ainsi assuré de ne pas perdre ces objets qui vous sont chers. » Et, comme l'émigré insistait pour qu'il acceptât les deux tableaux, le généreux donateur refusa par ces mots : « Mon ami, je n'aime pas la peinture. Vous ne verrez pas de toiles chez moi. »

M. F. Ruffini attribue, dans le développement des idées libérales chez Cavour, une grande influence à celle qui, jusqu'à ces derniers jours, était généralement désignée sous l'appellation mystérieuse d'*incognita* et dont M. G. Faldella avait cependant déjà signalé le nom [1]. Grâce à la lecture anticipée de l'ouvrage encore inédit de M. F. Ruffini, M. Luigi Ambrosini vient de nous fournir de curieux détails sur l'amante du jeune Camille et de l'identifier complètement. Nina Giustiniani était la nièce du comte Luigi Corvetto, le célèbre financier de la Restauration. Son père avait été nommé, en 1817, consul général de France à Gênes ; et le mariage qu'elle y contracta en 1826 la fit entrer dans une des premières familles aristocratiques. Son salon était le rendez-vous des jeunes officiers et des libéraux les plus exaltés de l'époque. Ce fut là que Cavour et elle s'éprirent l'un de l'autre et qu'il se compromit pour elle. La concordance qui existe entre les idées alors exagérées de Cavour et l'ardeur de sa passion semblent justifier, dans une certaine mesure, l'opinion de MM. Ruffini et Ambrosini [2].

Pour être complet, le portrait d'un personnage aussi impor-

[1] G. Faldella : *I Fratelli Ruffini Storia della giovine Italia.*

[2] *La Tribuna* du 5 août 1910. Article de M. L. Ambriosini : *Cavour innamorato e resoluzionario.*

tant que le comte de Cavour ne devrait pas être placé dans un cadre restreint et isolé de son entourage. Devant lui, à ses côtés et à l'arrière-plan, on éprouverait le besoin d'apercevoir les figures de ceux qui ont été ses instruments ou contre lesquels il a lutté. Aussi croyons-nous utile d'esquisser quelques traits saillants de divers hommes du Risorgimento, principalement au sujet des rapports que les uns et les autres ont eus avec le ministre piémontais.

## I

La bravoure et la finesse politique de Victor-Emmanuel n'ont plus besoin d'être louées. Ce serait une erreur de croire qu'il accepta toujours avec empressement la direction de Cavour. Des sentiments tout opposés apparurent en lui dès que l'agriculteur de Leri fut appelé au pouvoir. Après de longues années d'impopularité, la faveur du public, que le fils de l'ancien Vicario ne recherchait pas, vint à lui. Le 7 mars 1850, dans une péroraison éloquente, il déclara à la Chambre des députés que le Piémont devait, pour résister à la tourmente révolutionnaire, entreprendre de vastes réformes et qu'en réunissant toutes les forces vives de l'Italie, le petit royaume, dernière citadelle de la nationalité, pourrait guider la mère-patrie vers les hautes destinées auxquelles elle était appelée. Ces paroles furent suivies d'une ovation triomphale. L'orateur acclamé était ainsi désigné pour prendre la succession du comte de Santa-Rosa après la mort inopinée de ce dernier. Massimo d'Azeglio hésitait. La Marmora encouragea le président du Conseil en l'assurant que Camille était un bon diable qui se modérerait au milieu d'eux. Cavour accepta le portefeuille de l'agriculture et du commerce, mais les conditions qu'il posa pour son acceptation donnèrent à réfléchir. D'Azeglio dut cependant s'y soumettre avec quelque répugnance. Le roi s'en aperçut et dit : « Vous ne voyez donc pas que cet homme-là finira par vous chasser tous? » Cette pre-

vision se vérifia peu à peu. Le ministre de l'agriculture et du commerce, devenu par surcroît ministre de la marine, affirma sa maîtrise et prit insensiblement la direction générale. Massimo d'Azeglio s'en consolait avec humour, en se comparant à Louis-Philippe qui régnait mais ne gouvernait pas.

Le temps et la suite des événements inspirèrent seuls à Victor-Emmanuel la confiance dans la sagacité de l'esprit de Cavour envers lequel il n'eut jamais une très grande sympathie. Cette confiance du Roi, comme nous allons le voir encore dans une autre circonstance, fut aussi lente à se développer que la popularité de Cavour. Celui-ci, dès son arrivée aux affaires, avait vite compris qu'une alliance avec la France serait le seul moyen pratique pour secouer le joug autrichien. Peut-être avait-il déjà connaissance de la conversation que la princesse de Belgiojoso avait eue à Londres avec le prince Louis-Napoléon après l'évasion de Ham. L'intrépide princesse avait rappelé à son interlocuteur l'amour qu'il avait eu dans sa jeunesse pour l'Italie et la part qu'il avait prise au mouvement de la Romagne, en 1831. « Prince, lui avait dit l'ancienne *giardiniera* mazzinienne, aidez l'Italie. » Louis-Napoléon l'avait regardée, lui avait pris les mains et lui avait répondu : « Princesse, laissez-moi mettre ordre aux affaires de France, puis je penserai à l'Italie. » Afin de paralyser l'influence, selon lui excessive, que la France aurait sur l'Italie secourue et libérée par elle, le rusé ministre crut nécessaire, avant tout, de consolider la position constitutionnelle du Piémont, par un rapprochement avec Rattazzi et par la conjonction des centres. La révélation de l'entente amena la dislocation du ministère. Le Roi refusa la démission des autres ministres. Cavour fut sacrifié et quitta ses fonctions. Dans l'audience de congé, le monarque, non seulement ne lui exprima aucun regret, mais lui observa sans détour que probablement un long temps s'écoulerait avant qu'il le rappelât au pouvoir.

Contrairement à cette déclaration peu flatteuse, les scrupules religieux allaient mettre aux prises le monarque et l'homme bientôt considéré comme nécessaire pour aboutir finalement à

la suprématie effective du second sur le premier. Très dévot et très observateur des pratiques pieuses, le fils de Charles-Albert portait au cou, suspendus par une chaîne d'argent, un crucifix et une petite médaille de saint Antoine. Tous les soirs, même alors qu'il était auprès d'une de ses maîtresses, il faisait sa prière avant de se coucher et le matin, à cinq heures, il entendait la messe dans la chapelle du palais. Un jour il détacha de la muraille une image du Sacré-Cœur et voulait jurer à Laura Bon qu'il ne l'abandonnerait jamais, même quand elle aurait des cheveux blancs. Son entourage familial était très pénétré de sentiments chrétiens. Sa mère et la reine Marie-Adélaïde d'Autriche, son épouse, étaient de ferventes et austères catholiques, qui ne ménageaient ni les supplications ni les reproches quand des mesures, contraires aux prérogatives de l'Église, étaient proposées par les ministres. C'est ce qui se produisit lors du projet de loi sur le mariage civil. Ces princesses supplièrent le Roi d'abandonner le projet que le Sénat refusait d'approuver et au sujet duquel Rome ne voulait admettre aucun accommodement. D'Azeglio, dégoûté des embarras au milieu desquels il se débattait et souffrant de sa blessure, se retira en conseillant au Roi d'appeler Cavour. Quoique sans grande sympathie pour lui, Victor-Emmanuel suivit le conseil, mais en lui laissant entendre qu'il comptait sur son concours pour aplanir le malentendu avec le Saint-Siège. Cavour ne se laissa imposer aucune condition. A contre-cœur dans le fond, le monarque se plia aux circonstances et reconnut en lui le seul homme politique pouvant gouverner. Ainsi fut formé le grand ministère. Marie-Thérèse pleurait mais prenait toujours. Victor-Emmanuel gémissait mais finissait par se soumettre aux exigences d'État.

Comme il fallait s'y attendre, la lutte intérieure contre l'Église continua à créer des froissements entre le Roi et son ministre. En vertu d'appels comme d'abus, les archevêques de Turin et de Cagliari avaient été bannis et étaient encore en exil. Il n'est pas douteux que de telles mesures déplaisaient à Victor-Emmanuel. L'article 29 du Statut était ainsi conçu : « Toutes les pro-

priétés, sans exception d'aucune sorte, sont inviolables. » Ces mots avaient été inscrits par Charles-Albert pour garantir la propriété des établissements ecclésiastiques. Cavour aurait souhaité d'obtenir par voie diplomatique des modifications au Concordat et particulièrement une réduction des possessions conventuelles. Il échoua dans ses pourparlers avec Rome, mais fut très froissé d'apprendre que le monarque, contrairement aux règles constitutionnelles, avait chargé trois ecclésiastiques d'une mission auprès du Pape dans l'espoir d'arriver à une entente. Il invita immédiatement Rattazzi à présenter au Parlement une loi limitant le nombre des couvents par la suppression de toutes les congrégations qui n'étaient vouées ni à l'instruction publique, ni à la prédication, ni au soin des malades. Sur ces entrefaites, la Reine mère, la Reine, un prince royal et le duc de Gênes vinrent à mourir. Ces deuils successifs, où beaucoup voyaient la punition du ciel, furent des coups terribles pour le Roi et le jetèrent dans un trouble extrême. L'archevêque de Novare et l'évêque de Mondovi lui écrivirent que, si le projet était retiré, l'Église de Piémont donnerait elle-même la somme de 92 841 230 lires que le Gouvernement attendait des suppressions proposées. L'offre était d'autant plus généreuse que le clergé était appauvri. « J'ai vu, écrivait Mgr Dupanloup, grand nombre de curés en Savoie, obligés d'emprunter pour acheter du pain. » (V. Dupanloup, *la Souveraineté pontificale*, 3e édition, p. 252.) Victor-Emmanuel demanda au président du Conseil d'acquiescer au désir que le clergé exprimait. Cavour refusa et quitta le ministère, à la grande satisfaction du Roi qui dura peu; car les troubles qui survinrent l'obligèrent, sur l'avis d'Azeglio, à rappeler l'ancien ministre et démentirent encore une fois la prédiction de l'audience de congé. La loi, légèrement modifiée par une commission du Sénat, fut votée et sanctionnée en mai 1855. Trente-cinq ordres religieux tombèrent sous le coup de la proscription. L'académie de la Superga, maison de hautes études ecclésiastiques, fut supprimée, et le poste des religieux de Haute-Combe lui-même ne fut pas épargné.

Nous avons déjà indiqué, dans un précédent article, les craintes que certaine liaison du Roi inspirait à Cavour, pour la dignité et le prestige de la couronne. La reine Marie-Adélaïde mourut le 5 janvier 1855. Plus on approchait du moment où les destins de la nation devaient s'accomplir, plus le ministre redoutait que le monarque se laissât entraîner par sa passion, comme le bruit en courait, jusqu'à contracter mariage avec la belle Rosine Vercellano. Cavour, d'ordinaire si dur pour les maîtresses de Sa Majesté, si l'on en croit les *Memorie d'una prima Attrice*, aurait cherché à nouer alliance avec Laura Bon contre la rivale préférée. Le but eût été de se renseigner sur les intentions de l'auguste amant relativement à l'objet des craintes du ministre. Laura se serait refusée à se prêter à un tel rôle, malgré les belles promesses qui lui auraient été faites. Du reste, autant elle eut d'aversion pour cette fourberie, autant elle mit d'empressement à seconder les vues politiques du Roi. Victor ne fit jamais en vain appel au concours de la gracieuse Laura pour les missions les plus délicates. En 1864, il voulait se mettre en relations avec les chefs des comités italiens dans le Vénitien et en Autriche. Il persuada à la Bon d'aller jouer dans la troupe Robotti, à Vérone, place où commandait Benedeck. Elle y eut un grand succès et sut conquérir les faveurs du feld-maréchal. Il ne voyait en elle qu'une artiste avide de renommée et désireuse de gagner de l'argent. Elle obtint qu'il lui donnât une lettre de recommandation pour le ministre de l'intérieur à Vienne. Elle put ainsi, par son adresse, sans craindre la police, se mettre en rapport avec les chefs des comités italiens. Elle renseigna très fidèlement le Roi sur tout ce qui pouvait l'intéresser; ce dont Cavour comme lui purent faire leur profit. (V. les *Memorie d'una prima Attrice*, p. 196 et suiv.) Qu'il suffise de mentionner, en outre, la mission secrète qu'elle accomplit près de Napoléon III quelques années après la mort de Cavour.

Des faits que nous avons exposés, on peut conclure qu'il n'y eut jamais entre celui-ci et Victor-Emmanuel la sympathie qui unissait Louis XVIII et le duc Decazes, Louis-Philippe et Gui-

zot, Napoléon III et Persigny. Ce qu'il y eut entre eux de commun, ce fut l'amour pour l'Italie et l'ambition de faire de la péninsule un Piémont agrandi. En citant le royaume des Hohenzollern, Cavour, dit-on, ne l'appelait jamais la Prusse, mais l'Allemagne. Même vision prophétique pour son pays. Il ne parlait généralement pas du Piémont, mais de l'Italie. Quand un mal subit et inexorable vint le frapper, le Roi tint à aller rendre visite au serviteur qui, par son habile impulsion, avait dirigé le mouvement national vers le Piémont et dont l'œuvre devait se prolonger dix ans encore après sa disparition. Le soir du 5 juin, Victor-Emmanuel gravit l'escalier secret qui aboutissait à la chambre à coucher du moribond. A la vue de son souverain, du prince à qui dès sa jeunesse il avait voué son culte royaliste, Cavour s'écria : « Oh! Majesté! » Cri suprême de la reconnaissance et de la foi monarchique. Le Roi aurait voulu le faire enterrer à la Superga. Mais peu de temps avant sa dernière maladie, Cavour avait dit au maire de Santena : *Desidero che qui riposino le mie ossa.* (Je désire que mes os reposent ici.) Victor-Emmanuel dut respecter ce vœu quand il en eut connaissance. La dépouille mortelle du grand ministre fut déposée dans le tombeau rural de ses aïeux. (V. Evelina Martinengo, *Cavour.*)

## II

On raconte qu'un jour, de grand matin selon son habitude, Cavour reçut un gentilhomme anglais que l'ambassadeur James Hudson lui avait présenté. Il fut étonné de la profondeur de vues de son interlocuteur : « Monsieur, lui dit-il, si j'avais un compatriote tel que vous, je lui céderais aujourd'hui la présidence du Conseil. » — « Vous le feriez condamner à mort », reprit le visiteur, et il se retira en laissant sa carte où on lisait : Mazzini. L'anecdote, vraie ou fausse, est bien caractéristique. Que pouvait-il y avoir de commun, dans le but et dans les

moyens, entre l'homme d'État réfléchi, calculateur, monarchiste et libéral, et cet incorrigible révolutionnaire, ce conspirateur ténébreux aux convictions républicaines, ce successeur de Cola di Rienzo au style vaporeux et apocalyptique?

Né à Gênes le 22 juin 1805 et fils d'un médecin, Guiseppe Mazzini eut une enfance studieuse. Dante était son auteur préféré et, dans sa ferveur d'Italien, il rêvera plus tard d'élever sur le Monte Mario une image colossale du chantre de la *Divina Commedia*. L'exemple des chefs du mouvement de 1821 qui s'embarquèrent à Gênes pour l'exil fit sur lui une impression profonde. Il se consacra aux idées unitaires et fit paraître des articles de critique littéraire, tout imprégnés de romantisme. Affilié au carbonarisme et bientôt dénoncé, il fut incarcéré à Savone, puis banni. Condamné à mort par contumace après la découverte du complot d'Alexandrie, il fut chassé de France, expulsé de Suisse et se réfugia, en 1837, à Londres. Tout le monde sait quel accueil hospitalier il devait trouver dans la maison des juifs anglais Nathan. Ernest Nathan est depuis longtemps maire de Rome. C'est aux soins d'un comité présidé par lui qu'on doit la fin de la publication des œuvres mazziniennes. Au début, au moins, la vie de Mazzini en Angleterre fut des plus gênées. M. Linaker *(Giuseppe Mazzini e il suo pensiero filosofico)* nous le montre menant, dans la capitale du Royaume-Uni, une existence restreinte, se nourrissant de pommes de terre, couchant sur un lit misérable, entouré de traîtres et demandant des moyens d'existence à d'humbles travaux de littérature italienne. Il apprenait aussi l'histoire à ses jeunes compatriotes et établit en 1843, à Londres, une école d'ouvriers italiens à laquelle il donna pour catéchisme l'*Apostolato popolare*.

Nous ne le suivrons pas dans les étapes de sa carrière, depuis son départ de Londres, en 1848, jusqu'à son retour en Angleterre après le triumvirat de Rome. Son attitude et son passé ne pouvaient que le maintenir en état d'hostilité avec Cavour et les successeurs de Cavour. Mazzini n'aima jamais la France; Victor-Emmanuel l'aima réellement; Cavour la jugeait indispen-

sable à la réalisation de ses espérances. Cavour put, dans certains cas, utiliser les sourdes menées du fondateur de la Jeune Italie; mais il se garda bien de se compromettre aux yeux de l'Europe avec lui. L'habileté du fin ministre n'était pas fille de la nuit. Ce fut dans le salon aimable de la marquise de Rora, dans les entrevues princières, autour du tapis vert des diplomates, sur les champs de bataille glorieux, dans les séances agitées du Parlement qu'il poursuivit son œuvre d'agrandissement et d'unité. Pendant l'occupation de la Lombardie par l'Autriche, Cavour favorisait et Mazzini désapprouvait l'émigration des Lombards en Piémont. L'agitateur eut même l'audace de venir, sous un déguisement, à Milan. Il y vécut longtemps caché dans la maison du commissaire de police Zanetti, qui était un secret ami des conspirateurs. Cavour était profondément dévoué à la fois à la maison de Savoie et aux principes de la liberté parlementaire. Mazzini avait pour idéal une sorte de république à la romaine et il n'aurait pas reculé devant la dictature, même royale, s'il l'eût fallu pour accomplir l'unité de l'Italie. Enfin Cavour resta, malgré tout, fidèle à la religion de ses pères. Mazzini ne connaissait que la formule *Dio e il popolo*, qui dissimulait une haine profonde contre le catholicisme. Dans ses derniers travaux, il combattit cependant le socialisme, l'anarchisme et l'athéisme.

Quand il revint en Italie pour y finir ses jours, il n'y trouva que les tombeaux de ses amis. En passant à Florence, il déposa des fleurs sur le sépulcre de Foscolo. Il vécut quelque temps encore dans la maison d'amis fidèles — les Nissim-Rosselli, parents d'E. Nathan — et mourut à Pise le 10 mars 1872. Son corps fut transporté au Staglieno, à Gênes; mais une plaque de marbre le commémore près du cénotaphe de Dante, à Santa-Croce de Florence. Sa correspondance est conservée à Rome, dans la bibliothèque Victor-Emmanuel. La lecture de cette correspondance a bien modifié l'impression générale sur son caractère et, selon l'indulgente appréciation de M. Paul Desjardin, a laissé entrevoir un bon frate sous la cape du brigand. (V. P. Des-

JARDIN, *la Démocratie spiritualiste selon Mazzini et selon Lamartine.*) George Sand le traitait en frère. Il garda une affection filiale pour Eleonora Curlo, la femme de Rudini, un condamné d'Alexandrie. Chose qui surprend au premier abord, il inspira et éprouva un ardent amour. Quand il partit de Lausanne, une jeune fille devint littéralement folle de lui. Mais, hélas pour elle, il n'était pas libre; car il avait depuis longtemps donné son cœur à Judith Sidoli-Bellerio qui avait rejoint en 1831 les exilés de Marseille et qui subit de longs tracas pour la Jeune Italie. (V. Raffaello BARBIERA, *Figure e figurine del secolo XIX,* nuova edizione, p. 263 et suiv.; les ouvrages du pseudonyme Emilio del Cerro, et l'article de M. Lino Ferriani paru dans le journal *la Tribuna,* en juillet 1910.)

## III

Si le mysticisme et le tempérament de Mazzini creusaient un fossé infranchissable entre lui et Cavour, l'habile homme d'État se rendit compte que, malgré de profondes divergences, il trouverait un instrument dans Garibaldi. Contre l'avis de Mazzini, celui-ci ne s'était-il pas mis sous les ordres de Charles-Albert? Quand il eut décidé, dans un but militaire et politique, de créer le corps des chasseurs alpins, Cavour n'hésita pas à s'adresser à l'exilé de Caprera et il s'assura sa coopération. Mais le 12 avril 1860, le président du Conseil dut annoncer au Parlement la cession de Nice à la France. L'ancien chef des chasseurs volontaires se livra à de violentes manifestations contre lui. Un instant on put croire au commencement d'une guerre civile. La Sicile se souleva et détourna le général de ses implacables rancunes. Il organisa et entreprit l'expédition des Mille. Dans quelle mesure fut-il encouragé et aidé par le ministre piémontais? Tout d'abord Garibaldi demanda à Victor-Emmanuel de lui accorder une brigade qu'il conduirait en Sicile. Le Roi, ou

pour mieux dire le cabinet, la refusa. (V. Abba, *l'Epopea garibaldina,* dans la *Vita Italiana nel Risorgimento,* 4e série, II, p. 60 et 61.) Il ne semble pas que la crise dans le Napolitain, sauf quelques velléités contraires, ait été accélérée par le gouvernement de Turin. Les renseignements que Cavour avait reçus du marquis de Villamarina, ministre de Sardaigne à Naples, n'étaient point de nature à faire espérer un mouvement efficace. Le gouvernement bourbonnien n'était pas impopulaire sur le continent. Les persécutions laissaient les masses indifférentes. Dans l'île, l'insurrection commençait sous des auspices défavorables et les autorités paraissaient disposer de moyens de répression suffisants. Le cabinet piémontais crut opportun cependant d'envoyer à François II un ultimatum non équivoque. Malgré tout, Cavour craignait les complications diplomatiques. Il eut avec le garibaldien Sirtori une entrevue où il lui prédit que les membres de l'expédition projetée s'exposaient à un désastre. Il y aurait même eu des scènes violentes entre le Roi et le ministre sur le point de savoir si on ne devait pas arrêter Garibaldi. Finalement le Roi aurait amené le ministre à son avis. On consigna bien les régiments pour empêcher les soldats de s'enrôler dans les rangs des aventuriers, mais on n'entrava pas les préparatifs de l'entreprise. L'amiral Persano, qui croisait avec son escadre dans les eaux tyrrhéniennes, reçut ordre d'arrêter Garibaldi s'il mouillait dans un port voisin, mais de le laisser passer s'il tenait la haute mer. Sur une demande d'explications plus précises, il reçut une réponse qu'il interpréta en ce sens que, si la tempête jetait la troupe garibaldienne sur la côte, il devait seulement se donner l'apparence d'avoir voulu les retenir. (V. Evelina Martinengo, *Cavour,* p. 244 et suiv.) On peut rapprocher de la conduite de Cavour celle de d'Azeglio. Étant alors gouverneur de Milan, l'ancien ministre blâma hautement l'attentat au droit des gens qui se tramait et mit sous séquestre un certain nombre de fusils destinés à l'expédition. Cavour était un réaliste peu scrupuleux. Combien différent était le glorieux blessé de Vicence, cet homme d'État séduisant, doublé d'un

artiste et animé d'un idéalisme maladif jusqu'à s'abandonner aux chimères du spiritisme sous les délicieux ombrages de sa villa de Cannero, au bord du lac Majeur! Nous n'essaierons pas d'écrire, après M. Abba et après M. Charles Malo, l'histoire de l'odyssée connue sous le nom d'expédition des Mille. Elle-même fut un nouveau chapitre dans la vie d'aventures d'un homme qui pratiqua bien des métiers (capitaine de cabotage, chef d'escadre, marchand de bestiaux à Montevideo, courtier de commerce, professeur de mathématiques, fabricant de chandelles à New-York, cultivateur et vigneron à Caprera). Après les fabuleux succès des Mille dans le sud et les audacieuses invasions piémontaises au centre, et quoiqu'il fut depuis la cession de Nice en fort mauvais termes avec Garibaldi, Cavour conseilla au Roi de traiter le dictateur avec tous les égards, tout en supprimant la dictature. « Garibaldi, lui écrivait-il, est devenu mon ennemi le plus acharné, mais je désire pour le bien de l'Italie et pour l'honneur de Votre Majesté qu'il se retire entièrement satisfait. »

Comme presque tous les hommes du Risorgimento, comme Cavour, comme Mazzini lui-même, Garibaldi connut l'amour. Sous ce point de vue, il fut supérieur au premier et égal au second. Nous ne redirons pas ici l'histoire bien connue d'Anita, sa maîtresse d'abord, qu'il épousa en vendant sa montre pour payer les frais du mariage, qui le suivit partout dans les combats vêtue d'habits d'homme, et qui mourut entre ses bras dans la ferme de la Mandriole après la triste retraite de 1849.

Garibaldi n'avait pas la belle prestance que lui a prêtée le sculpteur Gallori. Comme Cavour, il était de petite taille, mais son visage était empreint de noblesse et encadré d'une barbe blonde fauve, qu'il fit raser un jour comme témoignage de fidélité à sa femme. (V. *l'Histoire de Garibaldi*, par Charles de Saint-Cyr, Paris, librairie Juven.)

Le mouvement unitaire était difficile à enrayer. Beaucoup même pensent qu'il était irrésistible. Dans son cours d'histoire

professé au palais Carpegna, M. Rosi le déclare nettement à propos des rivalités entre les cours de Naples et de Turin qui se disputaient l'hégémonie italiénne. Ce sentiment fut également partagé par M. Nitti dans sa conférence sur les mouvements du Napolitain en 1848 et 1849. Aujourd'hui où l'unité italienne est définitivement constituée, il ne faut jamais perdre de vue cette considération, quand on a à juger les hommes du Risorgimento, soit pour ne pas trop exalter les uns, soit pour ne pas trop abaisser les autres. Un écrivain non suspect, M. Masi, a pu dire de Rossi, qui mourut en brave du coup de poignard de Luigi Brunetti, sur les marches du palais de la chancellerie : « Pellegrino Rossi est incontestablement le seul grand homme d'État digne de ce nom que l'Italie ait eu avant et depuis la mort de Cavour. » Et M. Masi ajoute : « Qu'il tentât l'impossible, ce ne devait pas être l'opinion de ses adversaires qui ne trouvèrent d'autre moyen pour l'arrêter que de le tuer avant qu'il eût ouvert la bouche au Parlement. » Nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que Cavour eût été satisfait de ce rapprochement de son nom avec celui de Rossi, et qu'il y eût vu un suffisant éloge de son génie politique.

P. Leroy.

---

# COMPTES RENDUS

**Napoléon et la Catalogne (1808-1814)**, par Pierre CONNARD. Paris, Félix Alcan, 1910, in-8°.

M. P. Connard annonce, sous le titre qui précède, la publication de plusieurs volumes sur l'occupation française en Catalogne, dont le premier vient de voir le jour avec le sous-titre de : « La Captivité de Barcelone. »

Cet épisode de la guerre d'Espagne prouve une fois de plus combien il est difficile d'être honnête et loyal dans les opérations militaires. Et franchement, en y regardant de près, où la bestialité humaine s'exercerait-elle mieux que dans les combats et les conquêtes?...

La France était encore à l'état de paix avec l'Espagne; Godoy, le grand favori, régnait sous le nom du faible Charles IV. Peut-être le gouvernement espagnol se méfiait-il des projets ultérieurs de Napoléon; mais il jugeait qu'il était impolitique de montrer sa méfiance, et il accordait toutes les demandes faites par l'Empereur.

L'une de ces demandes était de faire passer une division française par la Catalogne pour l'envoyer à Cadix contre les Anglais. La permission fut accordée. En conséquence, le général Duhesme part avec 8000 soldats de Perpignan, les conduit à Figuières, occupe Girone, traverse les plaines de l'Ampurdan, gagne le bord de la mer jusqu'à Mataro, puis, moitié de gré, moitié par ruse, mais non par force, pénètre dans la capitale de la Catalogne, s'empare peu à peu des murailles, puis des forts et enfin de la citadelle de Monjuich, qui domine la ville, sans que, pendant toute cette mainmise, les autorités espagnoles aient reçu des ordres en sens contraire et aient osé protester autrement que par la parole. De pousser jusqu'à Cadix il ne fut plus question.

Malheureusement, nous n'étions plus au temps où la Catalogne aspirait à se détacher de l'Espagne pour devenir province française, velléité dont elle avait été bien mal récompensée, puisque Mazarin, après avoir soutenu les Catalans, les avait ensuite abandonnés au juste ressentiment de leur souverain. Bien au contraire, la Catalogne rendait la France responsable, et non sans raison, des trois guerres où l'Espagne s'était engagée avec sa voisine contre l'Angleterre depuis 1778. On ne peut se dissimuler que ces guerres avaient ruiné le commerce maritime de Barcelone qui s'alimentait surtout de coton, lequel n'arrivait plus lorsque les frégates anglaises donnaient la chasse aux bâtiments espagnols. Depuis cette époque, un dicton populaire n'avait cessé de se répéter en Catalogne : *Guerre avec le monde entier et paix avec l'Angleterre.* Il est facile de comprendre pourquoi le sentiment que traduisaient ces paroles se réveilla avec énergie après la prise de Barcelone.

Nous ne pouvons suivre M. Pierre Connard dans les détails minutieux qu'il donne sur les nécessités militaires, sur le gouvernement improvisé,

sur ses finances, sur la réorganisation de la police et sur les agissements de son chef, Casanova, l'homme qu'aujourd'hui encore on nomme aux enfants espagnols pour les effrayer.

Deux figures intéressantes se détachent de l'ensemble du tableau : celles des généraux Duhesme et Lechi.

Duhesme avait en 1808 quarante et un ans. Il avait été excellent chef de partisans dès 1792; c'était un bon officier d'avant-garde, prompt à l'action, ferme et audacieux. Il avait quatre blessures, onze campagnes, treize ans de grade de général divisionnaire; il pouvait espérer dans un avenir prochain obtenir le bâton de maréchal de France. Très soldat en dépit de ses origines bourgeoises, car il était fils de notaire, il était brave, fougueux et décidé. Il avait de l'ascendant sur les troupes, et s'il les mettait quelquefois dans de mauvais pas, il se montrait habile à les en tirer. Il était commandant en chef du corps d'occupation de la Catalogne.

Sous ses ordres se trouvait le général Lechi. C'était un officier napolitain, issu d'une maison illustre, cachant, à ce qu'il paraît, sous des traits et des formes agréables, le cœur le plus corrompu, l'âme la plus mercenaire. Sa mentalité de guerrier, comme d'ailleurs celle des régiments italiens placés sous ses ordres, rappelait celle des bandes espagnoles qui pressuraient l'Italie au temps des guerres de François Ier. Par les violences, par les supplices, le vaincu était obligé de livrer au vainqueur sa personne, ses richesses, l'honneur de sa femme et la virginité de ses filles. Tels étaient les Napolitains, chef, officiers et soldats, de la petite armée de Duhesme. Aussi, les écrivains espagnols n'appellent-ils Lechi que « le monstre », objet éternel de haine et de mépris pour la Catalogne. On trouve même dans les rapports à l'Empereur des phrases comme celles-ci : « Le cri qui s'élève contre le général Lechi est universel et terrible; toutes les bouches s'ouvrent pour l'accuser, pas une pour le défendre, ni dans le pays, ni dans l'armée. »

Il faut cependant reconnaître, à la décharge de Lechi, que sa position était pleine de périls, non pas seulement pour lui, mais encore et surtout pour les troupes qu'il commandait.

Duhesme, en effet, était sorti de Barcelone, emmenant à sa suite les meilleures troupes pour assiéger Girone, et ne laissant à Lechi, investi du commandement en chef, que 4000 hommes pour garder plusieurs kilomètres de remparts, deux grands forts, et pour contenir une cité immense et, qui plus est, très hostile.

Lechi était au fond fort inquiet; mais il sut ne pas le montrer et se tira d'affaire en inspirant aux Barcelonais une véritable terreur. Nous renvoyons au livre pour l'indication des moyens qu'adopta le général; et nous savons que Duhesme s'applaudit d'avoir laissé à Barcelone cet officier « dont la vigueur y était essentielle ».

Pendant que Lechi commandait à Barcelone, Duhesme tentait pour la seconde fois le siège de Girone. Ce siège peut être placé en parallèle avec celui de Saragosse. Sous le commandement de l'énergique Mariano Alvarez, les assiégés résistèrent pendant plus de sept mois (mai-décembre 1809); les habitants, les femmes même prirent part à la défense; il fallut des mois pour forcer les Espagnols à abandonner quelques misérables fortins; à plusieurs reprises on parvint à leur faire passer du dehors des renforts importants, et tout un convoi de vivres fut même jeté dans la place. Enfin la

famine et les maladies finirent par obliger le conseil de défense à capituler. La reddition est du 10 décembre 1809.

Il n'est pas un peuple comparable aux Espagnols lorsqu'il s'agit de défendre le sol de la patrie et le foyer domestique. Accoutumé pendant des siècles à guerroyer contre les Maures, à lutter contre leurs envahissements, à profiter de toutes les circonstances pour repousser des dominateurs détestés, l'Espagnol s'est habitué jadis à la petite guerre et par une sorte d'atavisme il en a conservé la tradition et la tactique. Une bande de *guérillas* serait impuissante en pays étranger; cette même bande, forte peut-être de quelques centaines d'hommes, arrêtera sur le sol natal des corps d'armée et leur enlèvera non seulement des hommes, mais encore la confiance et l'assurance, qui sont si nécessaires aux troupes en campagne. Wellington a certainement acquis beaucoup de gloire dans son expédition d'Espagne; mais il a cependant été plus souvent battu que victorieux; et si le succès a définitivement couronné ses efforts, il est permis de l'attribuer, en grande partie, aux guérillas qui harcelaient continuellement les flancs et les derrières des Français, qui ramassaient et mutilaient les traînards, qui fusillaient les maraudeurs, et qui terrorisaient le moral de nos troupiers. Dans ce genre de guerre, l'Espagnol est le premier soldat du monde.

Édouard TROPLONG.

---

**Talleyrand et la société française**, par M. Frédéric LOLIÉE, Paris, Émile-Paul, 1910, in-8°.

L'auteur a le dessein d'écrire toute une étude politique sur Talleyrand et en même temps de tracer un tableau de la société de son temps. Il nous donne aujourd'hui le premier volume, qui embrasse la fin de l'ancien régime et la période entière de l'Empire. Le second comprendra le congrès de Vienne, la Restauration, le gouvernement de Juillet, puis la retraite à Valençay et à Rochecotte « sous le rayon de la duchesse de Dino », enfin la conversion et la mort. Suivant le prince de Bénévent jusque dans sa postérité irrégulière, M. Loliée a la prétention de rattacher le grand seigneur diplomate à ce duc de Morny dont il a commencé par écrire l'histoire, le rangeant d'avance parmi les portraits de famille.

Connaissant à fond les événements dont il parle, l'auteur les apprécie sans passion, et les retrace d'une plume qui n'a rien de sévère, ni même de classique, son style ne s'interdisant pas les néologismes et les épithètes hardies. S'il n'apprend rien de nouveau, il rappelle, très à propos, beaucoup de faits négligés, et n'oublie rien d'important. Le grand art de Talleyrand a été toute sa vie de se rendre nécessaire; et tel fut particulièrement son rôle pendant dix ans sous Napoléon. Aussi impassible et flegmatique que le grand homme était violent, il dirigea constamment les négociations étrangères vers la paix, tandis que Bonaparte était toujours acculé à la guerre, et justifia ainsi jusqu'à un certain point ce que l'empereur appela une trahison. Au fond, Talleyrand vit, dès 1812, que Napoléon était perdu, et il voulut sauver quelque chose de la déroute. Sa conscience ou son habileté ne se laissèrent arrêter par aucun sentiment d'affection, — les deux hommes se détestant, — ni par le souvenir des honneurs et des grands biens que l'Empereur lui avait accordés, estimant qu'il l'avait largement payé par

les services rendus. La lutte entre ces deux génies est une sorte de mélodrame, qu'agrémentent de nombreuses digressions sur le monde du Directoire ou de l'Empire, sur les femmes, dont les jolis portraits abondent, au bas desquels il est curieux de lire la légende.

Bien que M. Lolliée n'ait pas traité la partie diplomatique comme un Sorel ou un Vandal, il en dit assez pour faire ressortir les qualités particulières de Talleyrand et son rôle dans les négociations dont il fut chargé.

B. P.

---

**Lettres et papiers du chancelier comte de Nesselrode (1760-1850)**, publiés par le comte A. de Nesselrode, tome VII (1828-1839), Paris, Lahure, 1910, in-8°.

Comme ceux qui l'ont précédé, le nouveau volume des lettres et papiers du comte de Nesselrode n'offre pas l'intérêt hors ligne qu'on aurait pu attendre du dépouillement des archives du grand homme d'État russe. Cependant, on y trouve à glaner, çà et là, quelques pièces importantes ou curieuses. Nous signalerons par exemple les lettres écrites par Nesselrode à sa femme, pendant la guerre russo-turque de 1828, à laquelle il assista du quartier général de l'armée du czar; des communications du prince de Lieven sur la révolution de Portugal et l'avènement au trône de dom Miguel; des correspondances et des documents variés relatifs aux affaires grecques, à l'insurrection polonaise de 1830, à la création du royaume de Belgique. Deux lettres adressées à la comtesse de Nesselrode, en juin 1829, par le publiciste et diplomate russe Faber donnent un tableau pittoresque et amusant de Paris à la fin de la Restauration. Pozzo, en écrivant le 6 juillet 1831 à Mme de Nesselrode, y apprécie à sa façon la France après la Révolution de juillet. Citons encore une amusante conversation de Talleyrand et de la princesse de Lieven, à Londres, le 29 octobre 1832, à propos de la Belgique ; une lettre pleine de raison du comte de La Ferronnays sur l'opposition légitimiste en France, au début du gouvernement de Louis-Philippe ; une lettre de Mme Swetchine, datée du 30 novembre 1838, qui fournit des indications et des impressions à retenir sur la politique religieuse de la monarchie de Juillet et la situation de l'Église catholique en France à cette époque, etc. De même que pour les volumes antérieurement parus, l'annotation est tout à fait insuffisante.

L.

---

**Duchesse de Dino. Chronique**, publiée par la princesse Radziwill, tome III, 1841-1850 ; tome IV et dernier, 1851-1862. Paris, Plon, in-8°.

Élève et admiratrice de M. de Talleyrand, Mme de Dino était le type aujourd'hui perdu, — en France du moins, — de ce qu'on appelait une femme politique. M. Faguet, qui se plaît à tout comprendre, a dit d'elle : « Elle cause comme un homme d'esprit... Elle était excellent diplomate et excellent écrivain politique... On eut fait d'elle un secrétaire d'ambassade parfait... »

Sa *Chronique* est, comme on sait, presque uniquement composée de sa correspondance avec M. de Bacourt, ancien secrétaire du prince de Béné-

vent, éditeur des papiers de Mirabeau, et diplomate lui-même sous le gouvernement de Juillet. Aussi, quand Mme de Dino est près de lui, ou lorsque leur intimité se refroidit, la *Chronique* s'interrompt. De là des lacunes, qu'indique très scrupuleusement sa petite-fille, de même que, par d'excellentes notes, elle cherche à mettre un lien nécessaire entre les événements dont il est parlé souvent dans de simples allusions.

Sans être « orléaniste », la duchesse de Dino s'arrangeait très bien du gouvernement de Louis-Philippe : elle entretenait de bons rapports avec les princes, aimait la reine. Et bien que pendant les années 1841 à 1847, elle ait séjourné beaucoup en Allemagne, la France demeure au premier rang dans cette correspondance qui, pour une femme aussi intelligente et aussi répandue, ne devait pas être la seule. La grande qualité qu'on peut lui reconnaître, c'est la clairvoyance et le manque absolu de préjugés de caste. Elle est à Sagan le 4 janvier 1848, et apprenant la mort de Madame Adélaïde, elle écrit :

« Je suis tout à fait bouleversée. C'est un malheur pour les pauvres, pour le Roi, pour mes enfants. Cette triste année 1847 a fini ainsi par un coup de foudre, et je comprends parfaitement que les amis particuliers du Roi commencent l'année 1848 sous de tristes augures. Je ne prétends pas que le tour du nord ne viendra pas, mais, pour l'instant, c'est le midi qui, bien décidément, est en fièvre chaude. »

Elle assiste de loin à la Révolution de février, qui institua en France momentanément la République; elle suit de près le mouvement démocratique, le grand soulèvement d'idées qui envahit l'Allemagne et faillit renverser la dynastie prussienne à laquelle elle était fort attachée. Sa correspondance est pleine de détails sur ces événements, sur l'attitude de la cour de Berlin, ne se faisant aucune illusion sur la gravité de la situation, toujours prête à accepter les faits accomplis et à en tirer le moindre mal. Son attitude est la même avec ses amis de France. Dès les premiers jours de la présidence de Louis Napoléon, elle voit venir l'Empire. Elle écrit au 1er mars 1849 : « Si j'en crois les lettres de Paris, tout y refleurit, tout y est en réaction vive vers l'ordre et le bien être. Ce sont de tous côtés des éloges du Président. M. Thiers dit de lui : Ce n'est pas César, mais c'est Auguste. Les légitimistes remplissent ses salons... Le quart d'heure semble bon. »

De temps en temps, elle ne s'interdit pas une pointe de malice : « Mme de Lieven est ravie d'être revenue à Paris; elle y dit du mal tant qu'elle peut de l'Angleterre. Elle est coiffée d'un bonnet à la du Deffand; elle loue le président de la République; elle cherche, comme autrefois, à attirer chez elle du monde de toute couleur; il paraît qu'elle y réussit assez pour s'étonner naïvement que personne ne lui nomme M. Guizot qu'elle attend en décembre. » La jalousie entre ces deux femmes, dont l'influence fut grande dans leur sphère, est vraiment amusante. La duchesse de Dino écrit de Paris en mai 1851 : « J'ai dîné avant-hier chez Mme de Lieven. J'ai eu la satisfaction qu'elle m'a trouvée stupide et qu'elle me l'a dit assez clairement pour me faire espérer qu'elle le dirait et répéterait dans ses *Lettres vertes*, si fort en circulation dans toute l'Europe. Du reste, tout s'est passé très poliment entre nous. Seulement, elle a voulu me produire à son *club* du dimanche, à quoi je me suis absolument refusée » ; et l'année suivante : « L'ennui et la curiosité de Mme de Lieven sont satisfaits par l'étrangeté du temps actuel ; elle est drôle à entendre parler sur le règne de M. Guizot.

qui n'en reste pas moins attaché à son char et qui avale des couleuvres en plus grand nombre que la nature n'a pu en produire. »

Quand l'Empire est fait; quand Napoléon, à défaut d'une fille de souverain régnant, a épousé Eugénie de Montijo, Mme de Dino continue à poursuivre sa rivale de ses sarcasmes : « La princesse Lieven languit et se traîne misérablement dans une complaisance admiratrice et plate de *tout ce qui est*, sans compter pour rien les turpitudes des gens qu'elle accueille avec transport, comme porteurs de nouvelles et dépositaires du pouvoir. Elle parle de ses anciens amis avec un dédain qui révolte; jamais la rage du succès ne s'est montrée avec un plus incroyable cynisme. »

Et lorsqu'elle meurt en janvier 1857, la duchesse de Dino écrit encore : « Malgré les dix ans que Mme de Lieven avait de plus que moi, je la regardais comme une contemporaine; je l'ai tant pratiquée, son souvenir se mêlait à des années qui ont été si riches et si remplies pour moi, que j'ai été émue de sa fin... Elle a eu peu d'agonie, connaissant et envisageant son état avec calme. On assure qu'elle a écrit la veille de sa mort une lettre à M. Guizot. Elle a laissé un testament par lequel elle demande à être enterrée en Russie. Dès le lendemain de sa mort, M. Guizot était à une séance de l'Académie, y lisant un morceau sur M. Biot. »

Si nous nous sommes un peu étendus sur Mme de Lieven, c'est pour donner une idée des renseignements très particuliers qu'on trouve dans cette *Chronique*. On pourrait recueillir sur nombre de personnages contemporains des anecdotes, des mots, de petits faits qui, si l'on veut, ne sont pas de l'histoire; mais qui aident singulièrement à comprendre une époque. Ajoutons qu'une table onomastique très complète permet de retrouver dans ces quatre volumes les mentions dont on a besoin.

La duchesse de Dino ne revint pas en France pendant ses dernières années. Elle demeura constamment à Berlin ou à Sagan. C'est de là qu'elle juge les événements européens connexes à la guerre d'Italie, jusqu'à la mort de Cavour, dont elle disait : « C'est le succès qui est mort. » Et elle pu encore décrire les fêtes de Berlin à l'occasion de l'avènement du roi de Prusse, qui devait être l'empereur Guillaume Ier. Elle mourut le 19 septembre 1862, s'intéressant jusqu'au bout à la politique, pour laquelle elle avait vraiment vécu près d'un demi-siècle.

G. Baguenault de Puchesse.

---

**La Guerre de 1870 : causes et responsabilité**, par Henri Welschinger. 2 volumes in-8°, Plon, Paris, 1910.

C'est une tâche lourde et délicate qu'a entreprise l'éminent historien en voulant se faire le justicier du drame, qui après quarante ans a conservé sa passionnante actualité.

L'heure est sans doute venue d'étudier les causes et les responsabilités de la guerre de 1870, puisque presque tous ceux qui y prirent part ont disparu et que les luttes de parti sont à peu près apaisées; mais à l'étude de l'historien, impartiale et consciencieuse, se mêlent les souvenirs et les impressions du témoin, nécessairement passionnées et discutables. Il y a un an à peine, un des principaux acteurs du drame, un de ceux sur lesquels certains veulent faire retomber les plus lourdes responsabilités, faisait paraître un récit

aussi détaillé qu'émouvant des circonstances qui avaient accompagné la déclaration de guerre. Il semble que les deux volumes de M. H. Welschinger veuillent d'abord réfuter ce plaidoyer de M. Émile Ollivier, et fatalement, la réponse à un plaidoyer doit prendre les allures d'un réquisitoire.

M. Welschinger n'a pas voulu refaire le récit de la candidature Hohenzolern, ni des principales phases diplomatiques de la guerre, renvoyant avec raison le lecteur à l'œuvre magistrale d'Albert Sorel, parue dès 1875, et restée depuis ce temps l'histoire la plus exacte et la plus complète de ces négociations; mais il a voulu, ainsi qu'il l'indique dès la première page du livre, dégager les responsabilités après avoir déterminé les motifs.

On connaît les causes lointaines et prochaines de la guerre de 1870, et il est difficile d'en découvrir de nouvelles. La Prusse, conduite par un gouvernement habile et ambitieux, veut affirmer son hégémonie sur l'Allemagne entière, et transformer la Confédération de l'Allemagne du Nord en un organe plus centralisateur englobant les peuples de Bavière, de Wurtemberg et généralement tous les États situés au sud du Mein. Les ministres de Napoléon III, l'Empereur lui-même et une partie de l'opposition du Corps législatif, Thiers notamment, ont maintes fois répété qu'ils ne toléreront pas pareille extension de puissance. Émile Ollivier, en prenant le pouvoir en janvier 1870 a, au contraire, déclaré qu'il ne s'opposerait pas aux désirs des Allemands en Allemagne.

La candidature du prince de Hohenzolern au trône d'Espagne, approuvée par le roi Guillaume et par son gouvernement et provoquée même par Bismarck, semble au premier abord une occasion de conflit très mal choisie; nul doute en effet que l'Europe surprise et peu désireuse de voir un Hohenzolern s'asseoir sur le trône d'Espagne, n'appuie les observations de la France auprès la cour de Berlin, comme auprès de la Régence espagnole. On a pu dire que la déclaration faite le 6 juillet au Corps législatif par le duc de Grammont avait été une première faute du gouvernement français, parce que, par son allure belliqueuse elle effrayait les autres puissances et loin d'exciter leur concours, leur donnait un prétexte de le faire attendre; mais on a pu répondre à ce reproche que la France en prenant aussi rapidement position déjouait les plans de la diplomatie prussienne et l'obligeait à reculer, ce qu'elle fit le 12 juillet, en provoquant ou du moins en acceptant le retrait de la candidature par le principal intéressé.

M. Welschinger montre combien à ce moment la situation était claire et bonne, et il accuse non sans raison de la plus lourde responsabilité ceux qui à cette heure ont voulu pousser plus avant la victoire morale qu'on venait de remporter, en demandant à la Prusse des garanties pour l'avenir; mais MM. de Grammont et Émile Ollivier ne sont pas les seuls responsables de cette funeste demande; il faut leur adjoindre ceux qui ont rendu cette mesure possible, ceux qui l'ont, avec instance, réclamée du gouvernement : les amis personnels de l'Empereur, les Rouher, Jérôme David, Clément Duvernois qui poursuivaient sans trêve une revanche contre l'homme politique qui les avait supplantés, et aussi l'Impératrice qui semble bien avoir désiré la guerre, dans un intérêt qu'il est difficile de distinguer.

M. Émile Ollivier se plaint d'avoir été poussé malgré lui à une politique qu'il réprouvait; pourquoi a-t-il accepté d'en prendre sa part de responsabilité?

Mais au-dessus des hommes politiques, les grands responsables, non pas de la guerre, mais de la défaite, sont : les membres de l'état-major général, les organisateurs de la campagne, les chefs nominaux ou réels de l'armée, le chef de l'armée de Metz, surtout, qui fut imposé, il faut le rappeler, par l'opinion publique et surtout par la gauche de l'Assemblée.

L'auteur n'a pas cru devoir fixer ces sortes de responsabilités, et c'était en effet en dehors du plan qu'il s'était tracé. Il a par contre étudié dans le plus grand détail l'état des alliances en 1870, et montré comment elles étaient beaucoup plus loin d'être conclues que se l'imaginait ou le proclamait le duc de Grammont; elles auraient pu l'être d'un jour à l'autre, si la campagne s'était ouverte sous des auspices plus favorables, et il est certain que le gouvernement de l'empereur François-Joseph regretta amèrement de n'avoir pu saisir l'occasion de venger Sadowa.

En face du vigoureux réquisitoire que M. Welschinger prononce contre les chefs du gouvernement impérial, il a placé un éloge enthousiaste et sans réserve de Thiers. Le rôle de cet éminent et heureux homme d'État a, depuis quarante ans, été jugé de façons si diverses, qu'il est bien difficile de se ranger à un des avis, ordinairement extrêmes, porté sur lui.

La responsabilité de Thiers date du jour où il accepta la mission d'ambassadeur extraordinaire auprès des quatre grandes cours d'Europe. Il tira de ce pénible voyage, dit M. Welschinger, tout l'avantage qu'on pouvait espérer en cette circonstance; il plaida avec chaleur la cause de la France, augmenta et raffermit les sympathies qui suivaient notre lutte, sans pouvoir les rendre agissantes. D'autres historiens ont tiré de l'étude de cette mission extraordinaire des conclusions très différentes. Ils ont dit ou laissé entendre que Thiers n'en avait rapporté que de bonnes paroles; qu'il s'était laissé tromper et séduire par les compliments de Gortchakoff, et qu'en abandonnant le principe de la solidarité des gouvernements dans les relations internationales, il avait diminué non seulement son prestige, mais celui de la France.

Le sentiment d'Albert Sorel sur ce point, n'est pas douteux, et l'opposition constante qu'il montre entre Thiers et M. de Chandordy, le véritable diplomate du gouvernement de la Défense nationale, fait assez comprendre la fausseté du point de vue où Thiers résolument se plaça au retour de sa mission diplomatique. S'étant laissé persuader par le chancelier russe que les interventions des neutres seraient beaucoup plus nuisibles qu'utiles à la France, que Bismarck serait beaucoup plus conciliant avec l'humble mandataire de la France vaincue, surtout si ce mandataire était lui-même, qu'avec le représentant de l'Europe, ou même au sein d'un congrès; Thiers commit la faute considérable de ne pas profiter du revirement de l'opinion et du gouvernement anglais à la suite de la dénonciation par la Russie du traité de Paris, et de ne pas soutenir M. de Chaudordy dans ses efforts pour faire de la Conférence de Londres, un second Congrès de Vienne, où il eût pu jouer dans des conditions autrement favorables, le rôle si habile de son pseudo-maître, Talleyrand.

Le grand honneur de Thiers est d'avoir obtenu dans les négociations finales la conservation de Belfort et la diminution de l'indemnité de guerre, d'avoir su conduire avec courage et habileté les longues discussions qui précédèrent et accompagnèrent la libération du territoire. Son nom, dans ce dernier effort, mérite d'être rapproché de celui du duc de Richelieu, qui

accomplît aussi belle œuvre de 1815 à 1818; ils surent l'un et l'autre, dans une situation déplorable, obtenir la confiance du pays, utiliser ses ressources toujours innombrables et vivaces, et effacer dans la mesure du possible les conséquences de la défaite.

Pierre RAIN.

---

**Revue napoléonienne**, fondée et dirigée par le baron Albert LUMBROSO, 1908-1910. Rome, Cas. Postale, n° 188.

La *Revue napoléonienne*, du baron Albert Lumbroso, est un vrai répertoire d'histoire politique et diplomatique. On y trouve des lettres de personnages connus, des fragments de mémoires inédits, des rapports de fonctionnaires ou d'officiers supérieurs, des pièces arrachées aux dépôts secrets, des anecdotes sur l'Empereur et son entourage; il y est même question de Napoléon III et de son époque. En somme, si les articles généralement succincts de la Revue constituent ce qu'on appelle les miettes de l'histoire, on ne peut nier que ces miettes aient une vraie valeur, signées par des hommes tels que MM. A. Chuquet, G. Barzellotti, J. Claretie, E. Daudet, A. Fogazzaro. P. Ginisty, E. Gebhart, H. Houssaye, de Lanzac de Laborie, G. Larroumet, A. Vandal.

Par exemple, voici l'histoire de Mme Duchemin, veuve Brulon. Elle était fille, sœur et femme de militaires morts en activité de service à l'armée d'Italie. Son mari faisait partie du 42e régiment, lorsqu'il mourut à Ajaccio, en 1791. Sa femme rejoignit l'année suivante son père qui servait dans le même 42e, et se conduisit d'une manière si honorable, qu'elle fut admise au service, malgré son sexe. Elle fut deux fois blessée : d'un coup de sabre au bras droit et d'un coup de stylet au bras gauche à l'affaire du fort Gesco, le 24 mai 1794, et d'un éclat de bombe à la jambe gauche au siège de Calvi, en 1794.

Les archives administratives du ministère de la Guerre racontent ses actions d'éclat. A l'affaire de Lunica (Corse), commandant un poste avancé de 22 hommes, elle fit une défense héroïque. Quoique blessée, le 24 mai 1794, elle partit à minuit pour Calvi à travers les assaillants, et par son zèle et son courage elle fit charger une soixantaine de femmes, — faute d'hommes, — de lourdes munitions, et parvint à les amener jusqu'aux défenseurs de Gesco; ce qui permit de repousser les Anglais. Dans les occasions les plus périlleuses, elle donna des preuves d'intrépidité et de dévouement ; pendant le siège de Calvi notamment, dans une sortie, elle fit le coup de feu avec les tirailleurs s'avançant toujours pour tirer de plus près, bien qu'une balle eût traversé son bonnet de police. Elle a sauvé la vie du capitaine (devenu général) de Vedel, menacé dans une rixe, en se précipitant dans la foule et en désarmant un Corse prêt à le frapper. Angélique Brulon entra aux Invalides en 1799. Elle fut nommée sous-lieutenant en 1822. Elle reçut la croix d'honneur le 16 août 1851, la médaille de Sainte-Hélène le 4 octobre 1857. Elle mourut âgée de 87 ans.

Une série d'articles, d'une plus grande envergure, se réfère aux *Souvenirs d'un Douanier du premier Empire*, résumés et coordonnés par le baron Oscar de Watteville. Le douanier en question n'est pas un obscur « gabelou » : c'est, ne vous en déplaise, Boucher de Perthes, l'un des pères de l'archéo-

logie préhistorique. Né à Abbeville, fils d'un membre de l'Institut qui avait dans les Douanes de la République et de l'Empire une situation élevée, il suivit la carrière de son père, et fut successivement envoyé en Italie, en Dalmatie, en Autriche et en France en qualité de contrôleur, d'inspecteur des Douanes. Mais, à la vie de bureaucrate il joignait celle de soldat; car les douaniers se trouvaient fréquemment dans la nécessité de se réunir en détachement serré et de se battre non seulement contre les contrebandiers, mais contre l'ennemi, qu'il s'appelât Italien, Anglais ou Autrichien. Ce sont donc les fastes de la bravoure du corps des Douanes que raconte Boucher de Perthes; et jamais des faits militaires, forcément obscurs par leur peu d'importance, ne furent racontés avec autant de verve, d'entrain et de charme. Ce récit est émaillé d'anecdotes réjouissantes et de dialogues plaisants, en même temps qu'on y trouve dessiné en quelques coups de crayon les portraits de Napoléon, de Joséphine, de Ney, de Vandamme.

Dans un fragment de lettre écrite d'Italie par Boucher à un de ses collègues où, après avoir déploré les sévérités qu'on l'oblige à exercer contre le clergé, il ne peut s'empêcher de revenir au ton badin et enjoué qui forme le fond de son caractère :

« Les douaniers, dit-il, qui ont le privilège de toutes les corvées, sont chargés de fouiller les membres du clergé pour savoir s'ils n'emportent pas, cachés dans leurs chausses, les colonnes de Saint-Paul ou le maître-autel de Saint-Pierre. Quoi qu'il en soit... j'ai, autant que j'ai pu, sauvé ces pauvres moines et entre autres le général des Cordeliers. C'est un gros seigneur ; il a plus d'hommes sous ses ordres que trois généraux de division, car il est le chef de toute la gent cordelière du globe. Il a été si reconnaissant de l'amitié que je lui fis, qu'il m'a fait toutes les offres de service possibles; et si jamais je me decide pour son arme, j'y serai colonel d'emblée. »

En 1811, il est envoyé à Warasdin en Croatie, où il fut arrêté et mis en prison. Comme il se doutait de ce qui allait lui arriver, il écrivait à un de ses amis : « Rien ne sert de courir, il faut partir à point, dit Lafontaine. Je ne fais ni l'un ni l'autre, mon cher ami; je ne cours ni ne pars à point. Tout m'est contraire : je ne trouve qu'obstacles, contretemps, malencontres, c'est-à-dire gens de guerre, gens de police, gens à passeport, gens à visa, mouchards enfin; car c'est bien la chose!... Oh, les terribles tourmenteurs que les Allemands en temps de paix ! Ils ne sont bonnes gens qu'à la guerre. J'aime mieux passer par leur baïonnette que par leur plume. Au bout de cette plume il y a pis que la bouteille à l'encre, pis que la baïonnette; il y a des citadelles, des cachots, des fers, du pain et de l'eau... Chut, je suis encore sous leurs griffes. »

Pour finir, rapportons une anecdote assez croustillante que raconte Boucher de Perthes. Un bâtiment venant de Hollande chargé pour l'Inde d'une cargaison de femmes exportées d'Amsterdam à la suite de leurs œuvres plus ou moins bonnes et de leurs démêlés avec la police, vint faire côte entre Wimereux et Boulogne, juste en face d'un camp. Les riverains, comme de coutume, arrivèrent pour voir s'il n'y avait rien à ramasser. Les soldats, de leur côté, accoururent, non pour prendre, mais pour flâner. A l'aspect de la marchandise qu'ils ne jugèrent pas utile, les paysans s'en allèrent. Il n'en fut pas de même des soldats; sans s'inquiéter de l'origine de ces dames et de la cause de leur voyage, comme, en général, elles étaient jeunes et surtout de bonne volonté, ils les considérèrent toutes comme des

duchesses revenant des eaux. Voulant leur faire les honneurs du pays, ainsi qu'il convient à des militaires français, chacun s'empara de sa chacune, et, en un clin d'œil, sans permis ni passe-debout, le débarquement du navire que la mer avait laissé à sec, comme la conque de Vénus, fut miraculeusement opéré. De ce troupeau de nymphes il ne resta pas une seule; toutes avaient gagné les champs. La police intervint, la gendarmerie se mit en quête ; mais il paraît que les belles fugitives, quoique sorties, comme leur divine patronne, de l'écume des flots, n'avaient nullement l'envie d'y retourner ; et, les soldats aidant, on ne put rattraper que celles qui, faute de mieux, consentirent à suivre les gendarmes.

La *Revue Napoléonienne* ne se cantonne pas dans la période illustrée par le premier des Napoléons ; mais elle aborde également l'époque de Napoléon III.

Au sujet de Bazaine et de sa conduite sous les murs de Metz, conduite si diversement interprétée par les partis politiques, nous avons trouvé une appréciation d'autant plus intéressante qu'elle émane d'un étranger, c'est-à-dire d'un personnage qui n'est aveuglé ni par les sympathies ni par les haines. Il s'agit du général Cialdini, ancien ambassadeur d'Italie en France. Voici un fragment de sa conversation telle que la raconte M. Jack La Bolina :

« Vers 1884, causant au Club de Livourne avec S. Exc. le général Cialdini qui avait depuis quelques mois quitté l'ambassade de Paris, l'illustre soldat de nos guerres d'indépendance n'hésita pas à me déclarer que « le cas Bazaine » soulevait une question très grave de morale militaire : « Je ne saurais me prononcer sur la conduite du maréchal. Voilà un chef d'armée lié par serment à un gouvernement légal et reconnu tel par un plébiscite éclatant qui le renforce. Privé de communications avec l'extérieur, il est informé sommairement que Paris — Paris et non la France — a décrété la déchéance de l'Empire, que l'Empereur même est prisonnier de l'ennemi. Quel gouvernement doit-il reconnaître ? A quel pouvoir doit-il demander des ordres ? Le problème n'est pas facile à résoudre : car il est historiquement neuf. Et je ne saurais exprimer, je le répète, une opinion définitive contraire à Bazaine. »

Certes, on doit croire à la culpabilité du maréchal puisqu'un conseil de guerre composé de personnages haut placés et de gens de bien l'a condamné. Mais malgré tout, quel formidable point d'interrogation se dégage du raisonnement de Cialdini ? Que devient la discipline, que pèsent les serments, si l'émeute victorieuse d'une capitale suffit pour supprimer celle-là et relever de ceux-ci ?...

ÉDOUARD TROPLONG.

---

**La Politique de Pie X (1906-1907)**, par Maurice PERNOT. Paris. Félix Alcan, 1910, in-12.

C'est bien de la politique qu'a fait Pie X depuis son avènement au Souverain Pontificat ; mais ce n'est pas assurément de la diplomatie comme on l'entendait autrefois. Dans une remarquable « préface » que M. Boutroux a mise en tête du volume de M. Pernot, le philosophe, après avoir constaté que « la politique du Pape apparaît à beaucoup comme discréditée par l'ap-

probation platonique ou ironique des uns, non moins que par la défiance et l'inquiétude des autres », expose que l'idée de Pie X doit être d'embrasser résolument le parti de la guerre avec la société moderne, et pour la durée de la lutte d'adopter systématiquement la méthode de concentration. Il méprise évidemment la prudence humaine : « Il se considère comme le témoin de la réalité, de la puissance et de la souveraineté de l'Esprit; et il ne craint pas de déclarer qu'il ne manque rien à l'Église pour subsister, pour lutter et pour vaincre, si elle est libre et si elle est elle-même. » Et alors, les événements qui se déroulent en ce moment seraient apparemment l'expérience instituée par Dieu pour faire éclater aux yeux des hommes la force intrinsèque de l'Esprit dénué ou plutôt libéré de tout concours matériel.

Si on lit les chapitres détachés, — qui ne sont autres que des correspondances écrites au jour le jour, — que M. Pernot a réunis dans ce petit volume, en ayant présente à la pensée la théorie de M. Boutroux, bien des critiques disparaissent; on se demande seulement comment Pie X sortira vainqueur de sa lutte contre « le siècle », en rejetant les moyens ordinaires dont son illustre prédécesseur Léon XIII avait coutume de se servir avec une habileté que tous les contemporains admiraient et respectaient. L'observateur sagace des actes du Pontife analyse, du reste, plus qu'il ne juge. Il est sur place, connaissant admirablement les hommes et les choses de Rome: c'est à cette lumière qu'il expose l'effet produit par les encycliques célèbres : *Gravissimo* (1906), *Pascendi* (1907), *Communium rerum* (1909), et les diverses allocutions ou *motu proprio* du Saint-Père. La condamnation souvent renouvelée de l'erreur, qu'on a appelée « le modernisme », aurait semblé à tous nécessaire, si elle n'avait pas coïncidé avec une intransigeance universelle, qui a compris confusément les « mutualités ecclésiastiques », aussi bien que tous les essais de conciliation avec les idées libérales, et qui conclut à la résistance impassible et immobile, interdisant presque aux catholiques de participer au gouvernement de leur pays, quand ce gouvernement n'est pas avant tout soumis aux lois de l'Église.

Discuter de semblables questions n'est pas de notre ressort; nous ne pouvons que préparer l'histoire de cette évolution de la papauté, en constatant qu'elle sera singulièrement facilitée par l'abondance des renseignements et la clarté de l'exposition qui distingue les diverses parties du livre de M. Maurice Pernot.

B. P.

---

**Une ambassade suisse à Paris en 1663**, par M. Tony Borel, Fontemoing, 1910, in-8°.

On connaît la longue histoire de l'alliance des cantons suisses avec les rois de France. M. Lardy, dans la préface qu'il a mise en tête de l'ouvrage de M. T. Borel, en donne la genèse, la raison d'être et les vicissitudes. Cent cinquante ans après Marignan, au début du gouvernement personnel de Louis XIV, elle était arrivée à expiration, et il s'agissait de la renouveler. Ce fut l'objet d'une longue négociation dont fut chargé Jean de la Barde, marquis de Marolles, qui avait succédé, à Soleure, à Jacques de Caumartin. La difficulté était de conclure un traité qui pût convenir à la fois aux catholiques et aux protestants dont se composait la Confédération. Il s'y joignait

des clauses financières, d'autant plus délicates, que la monarchie avait toujours été en retard pour ses payements. L'affaire conclue, il fallait la sanctionner par une solennelle manifestation. On décida qu'une grande ambassade viendrait à Paris, aux frais du Roi, dans laquelle les personnages les plus qualifiés de la Suisse figureraient avec un nombreux cortège. C'est le récit de ce voyage et de ses divers incidents que M. Borel a entrepris de raconter, en l'accompagnant de très jolies et très abondantes illustrations, reproduites des gravures ou portraits du temps et choisies avec beaucoup d'art.

Mais, s'il est intéressant de savoir qu'un Jean-Henri Waser, un Christophe Pfyffer, un Anthoni de Graffenried furent reçus par le jeune Louis XIV, il est beaucoup plus curieux de connaître les péripéties de leur voyage, l'état des villes qu'ils traversèrent, surtout le caractère des personnages qui entouraient le Roi, les habitudes de la cour, le détail de l'audience, du banquet chez le comte de Soissons, de la revue de Vincennes, et aussi les conséquences politiques et commerciales de cette alliance renouvelée. L'auteur a très heureusement retracé, d'après des documents contemporains, l'état général de la France en 1663. Rien n'échappe à son observation, et on croirait vraiment qu'il a reconstitué le journal même d'un des ambassadeurs. Le récit est vif, amusant, plein d'anecdotes, de traits de mœurs suisses ou parisiens. Et si M. Lardy peut recommander l'ouvrage au nom de son pays, le nôtre doit largement prendre sa part de ce succès très français et de très bon aloi.

B.-P.

---

**Condillac, sa vie, sa philosophie, son influence**, par le comte Baguenault de Puchesse, correspondant de l'Institut, Paris, Plon, 1910, in-12.

Être resté étranger à la société française pendant les dix années qui précédèrent la Révolution, semblait à Talleyrand n'avoir pas connu la douceur de vivre. Pour être exact, l'ancien abbé de Périgord aurait dû prononcer le même jugement sur le dix-huitième siècle tout entier. Ce plaisir délicat, nous l'avons entrevu en lisant l'élégante et substantielle étude de M. G. Baguenault de Puchesse sur Condillac.

Petit-neveu du célèbre philosophe, l'auteur a recueilli sur son grand-oncle des autographes, des portraits, des actes authentiques et de nombreux livres lui ayant appartenu. C'est de cet ensemble qu'il a composé une notice vivante et complète. A l'aide de documents les uns inédits, les autres trop peu connus, il a pu nous introduire dans les milieux fréquentés par son illustre parent. Tout en restant fidèle à la vérité historique, il nous a fait voir les séduisantes qualités qu'eut le chef de l'école expérimentale et son influence sur ses contemporains et ses successeurs.

La famille Bonnot à laquelle appartenait Condillac était originaire du Briançonnais. Son père Gabriel Bonnot, écuyer, conseiller du roi, secrétaire de la chancellerie près le Parlement, habita Grenoble et acquit le domaine de Condillac dans les environs de Romans. De sa femme, Catherine de la Coste, il eut cinq enfants : une fille et quatre garçons. La fille épousa M. d'Arthemonnay, conseiller au Parlement de Grenoble. Des fils, l'un, qu'il ne faut pas confondre avec son frère aîné, fut le célèbre publiciste

connu sous le nom de Mably; Étienne fut l'abbé de Condillac, le troisième devint maire de Romans; Jean Bonnot, vicomte de Mably, fut prévôt général de la maréchaussée à Lyon et confia l'éducation de ses enfants à Jean-Jacques Rousseau. Ce singulier précepteur se mit à voler dans la cave du prévot général « un petit vin blanc d'Arbois, très joli », et se délecta à le boire en cachette tout en lisant des romans. On le congédia.

Étienne Bonnot de Condillac naquit à Grenoble le 30 septembre 1714. Son enfance maladive lui interdit toute étude. Quand sa santé se fut améliorée, vers l'âge de dix ans, il manifesta d'heureuses dispositions. Très peu loquace, il vint chez son frère à Lyon; et y rencontra J.-J. Rousseau, avec lequel il conserva les meilleures relations. Son autre frère, l'abbé de Mably, l'emmena à Paris où il étudia la théologie. On lui fit embrasser sans vocation l'état ecclésiastique. Quoique ne disant jamais la messe, il porta toujours la soutane, et tint, pour lui et son entourage à la rigoureuse observation des préceptes religieux. L'abbé de Condillac devint vite à la mode. Par Diderot, il fut en rapport avec l'abbé Barthélemy, avec d'Holbach, Helvétius et Voltaire. Il fut aussi lié d'amitié avec d'Alembert et l'abbé de Pradt. L'essai sur l'*Origine des connaissances humaines* parut en 1746, grâce à la protection de Diderot et de Jean-Jacques, et ne rapporta à l'auteur que cent écus. Plus tard, il publia le *Traité des systèmes, le traité des sensations, le traité des animaux.*

En 1758, la reine Marie Lecksinska, le recommanda comme précepteur de l'infant de Parme, son petit-fils. Il partit pour l'Italie et ne revint en France qu'en 1767. Il obtint pour récompense l'abbaye de Mureau en Lorraine. Il faisait depuis longtemps partie de l'Académie de Berlin quand il fut élu, le 27 décembre 1768, membre de l'Académie française. Cette distinction ne changea ni ses habitudes, ni son caractère. Il se maintint comme auparavant dans une réserve générale, et se consacra à la rédaction de son *Cours d'études* pour l'instruction du duc de Parme. Cette œuvre considérable ne comprend pas moins de seize volumes. Elle est toute imprégnée de l'opinion moyenne de l'époque. Ce fut l'honneur du précepteur français d'avoir donné à son élève de courageux conseils. Il est fâcheux que les idées espagnoles, et les préjugés de race aient rendu ces avis sans profit.

Le 28 avril 1773, Condillac fit présent à sa nièce, Mme de Sainte-Foy de la somme de 75 000 livres pour acheter le château et la terre de Flux, au baillage de Beaugency. Il y vécut près d'elle, s'intéressant à l'économie domestique et à la vie des champs comme aux spéculations de la métaphysique; il entra dans la Société royale d'agriculture d'Orléans. Il recevait avec cordialité ses collègues à la campagne et paya son tribut à la Société en lui offrant *le Commerce et le Gouvernement relativement l'un à l'autre.* Ses dernières œuvres philosophiques furent la *Logique* et la *Langue des Calculs.* Il allait chaque année à Paris. Il mourut à Flux dans la nuit du 2 au 3 août 1780, après avoir reçu les sacrements en catholique fervent et convaincu. Suivant son désir, on l'enterra dans le cimetière de son village, comme un simple vigneron, sans même une inscription.

Que Condillac, avec un esprit clair et précis, ait su présenter ses théories d'une façon saisissante, M. Baguenault de Puchesse le reconnaît; mais il n'en est pas moins amené à signaler les défauts des hypothèses et le vice de la méthode.

Cette méthode est l'analyse, seule voie qui pourrait, d'après le philo-

sophe, conduire à la certitude. Qu'elle ait contribué aux découvertes de Lavoisier, cela n'est pas douteux ; et on ne devrait que la louer si elle n'était point exclusive et ne rejetait pas la synthèse, aussi naturelle et aussi utile. Locke avait su découvrir une double source des connaissances humaines : la sensation et la réflexion. Condillac n'en admit qu'une ; la sensation. Celle-ci lui apparaît comme une opération de l'esprit, d'une part représentant les objets extérieurs et d'autre part affectant l'âme d'une manière agréable ou désagréable. En tant que représentative, elle produit l'attention, la mémoire et toutes les manifestations de l'intelligence. En tant qu'affectant notre âme, elle engendre le désir ou l'aversion, l'amour ou la haine, le besoin et tout ce qui ressort de la volonté. Cette théorie est tout à fait arbitraire ; elle tend à nier l'activité et la moralité humaines, puisqu'elle fait dériver toutes nos facultés d'un phénomène purement passif. Les idées rationnelles n'ont pas pour origine première la perception expérimentale ; car il n'y a dans les phénomènes corporels rien qui puisse nous donner les idées de vérité, de justice, etc. Elles ne sont pas produites non plus par l'exercice de la réflexion ; et toute autre activité intellectuelle ne peut tirer de ses conceptions que ce que les choses renferment, c'est-à-dire la contingence et le changement.

Le système général de Condillac était de nature à séduire les esprits fatigués de l'abstraction cartésienne. Son influence se fit sentir sur les générations de la Révolution et du premier Empire ; mais, comme M. Baguenault de Puchesse le fait remarquer, il serait injuste de lui reprocher d'avoir pactisé avec les incrédules ou les révolutionnaires. Les attaques passionnées de Joseph de Maistre sont donc dénuées de fondement. On doit louer au contraire Condillac d'avoir tenté d'établir une séparation entre la philosophie et la religion. Cette distinction était une réaction contre le passé. Elle devait être reprise de nos jours « où le conflit séculaire de la science et de la religion compte autant de défaites que de victoires ».

S'il est vrai, comme on l'a prétendu, que les variations dans les idées soient une preuve d'intelligence, la philosophie officielle en France, trop souvent objet de sarcasmes, mérite la plus grande admiration. Condillac a été généralement délaissé depuis le règne de Louis-Philippe et ce déclin ne fit que s'accentuer avec le second Empire. Alphonse Daudet goûtait peu les conceptions de l'école expérimentale ; recueillant les souvenirs du *Petit Chose*, il affirmait dans une boutade que toute la philosophie du *Traité des sensations* tiendrait bien dans le chaton d'une bague de vingt-cinq francs. Pauvre Condillac ! Le docte agrégé ne célébra plus ses louanges devant le maire, le préfet et le général commandant la subdivision, dans les provinciales distributions de prix. Ce furent les beaux jours de l'éclectisme et du juste milieu. On rapprochait M. Cousin de Molière :

La parfaite raison fuit toute extrémité !

Mais le grand maître de l'Université de France dut à son tour céder la place. Le règne des savants en « us » importés d'Allemagne avec leurs lunettes d'or, commença. Kant, la raison pure, la critique de la raison pure, l'impératif catégorique devinrent à la mode. On enseigna gravement, aux adolescents de seize ans, les préceptes ennuyeux de cet évangile laïque. Tout passe, tout lasse ; et les doctrines qui semblaient définitives n'ont qu'un temps. Qui sait si nos petits-neveux n'apprendront pas les théories

condillaciennes? Déjà on a remis le *Traité des sensations* dans le programme des examens pour les grades universitaires; et des thèses de doctorat ont été consacrées aux études philosophiques de l'académicien du dix-huitième siècle.

Par ses doctrines économiques et ses conceptions sur les règles des échanges internationaux, l'œuvre de Condillac se rattache à l'histoire diplomatique et mérite particulièrement notre attention dans la *Revue*. Comme pour la philosophie, et sans se préoccuper des principes de morale sociale qui échappent à son attention, l'auteur du mémoire sur le *Commerce et le Gouvernement* n'invoque l'économie politique que relativement à la satisfaction des nécessités humaines. Il n'a pas de peine à démontrer que dans l'agriculture, comme dans l'industrie et le commerce, l'agent productif par excellence est le travail. La nation la plus utile est donc celle où il y a le plus de travaux dans tous les genres. Cette observation si vraie troubla certains physiocrates, mais elle devait faire son chemin. Condillac n'avait aucun entêtement ni parti pris. Sur les sages observations de Le Trosne, il finit par admettre que, dans une société où l'échange est la condition de la vie commune, la valeur tient à la fois à l'estime particulière et à l'estime générale.

A l'encontre de son frère Mably, il regarde le droit de propriété comme une chose sacrée. Il contredit la plupart de ses contemporains et prévoit l'avenir en se déclarant partisan de la liberté absolue de l'importation et de l'exportation. Il montre comment les richesses laissées libres se répandent partout. Ses vues étaient celles d'un observateur éclairé et sagace. Si ses contemporains ne furent pas toujours justes envers lui, il a trouvé, depuis, des admirateurs éclairés. Aux yeux de M. Henry Dunning Mac Cleod *(History of the economists)*, l'ouvrage de Condillac est le plus remarquable qui ait été écrit sur l'économie politique jusqu'au dix-huitième siècle. « La girouette des temps, écrit M. Mac Cleod, lui apporte maintenant sa revanche. » M. Baguenault de Puchesse rappelle que l'oubli n'avait pas été complet: déjà, en 1847, M. Eug. Daire, l'éditeur des physiocrates, reproduisait le *Commerce et le Gouvernement* comme un livre classique.

En donnant au public la notice si complète et si lucide sur son grand oncle, M. le comte de Baguenault de Puchesse a comblé une lacune. On ne connaîtra désormais Condillac que par cette biographie. On verra alors que le vénérable abbé se fit d'étranges illusions sur la valeur de ses aperçus philosophiques; mais qu'il eut toujours une tenue morale parfaite et qu'il fut un maître dans l'art d'écrire.

André Leroy.

---

*Erratum.* — Il s'est glissé quelques fautes dans l'article sur « le comte de Froullay » paru dans la dernière livraison de la *Revue* :

Corriger : page 428 « monillone » pour *moinillonne* ; page 438 « concernant » pour *conservant* : page 448 « Barboux » pour *Bartaro* ; page 449 « Mortono » pour *Mortaro* : page 450 « Doisa » pour *Doria* : page 453 « militant » pour *militaire* : page 457 « porté » pour *prêté* : « connait » pour *courait* : page 459 « Barbara » pour *Barbaro* : page 460 « de » pour *sur* : page 461 « précesseurs » pour *précurseurs*.

# TABLE DES MATIÈRES

## DE LA VINGT-QUATRIÈME ANNÉE


Bureau de la Société ..... 4
Conseil d'administration ..... 5
Liste des membres ..... 6
Recueils périodiques avec lesquels la *Revue* échange ses publications .. 22
Allocution de M. le marquis de Reverseaux, en prenant possession de la présidence ..... 23
*Le duc de Choiseul et l'Alliance espagnole*, par M. Alfred Bourguet .... 25
*La politique extérieure du Danemark depuis quarante ans et sa situation internationale*, par M. le comte de Guichen ..... 39
*Le gouvernement de la République après le maréchal de Mac-Mahon*, par M. le comte d'Antioche ..... 57
*Le comte de Froullay, ambassadeur de France à Venise* (suite), par M. L. de Laigue ..... 17, 266, 428
*Le cardinal de Bourbon entre les ducs de Guise et de Nevers*, par M. Eugène Saulnier ..... 161
*La préparation de l'Armada* (suite), par M. l'abbé Jules Martin ..... 183
*La France à Mascate*, par M. A. Auzoux ..... 234
Assemblée générale de la Société ..... 321
Rapport de M. le Trésorier ..... 322
Rapport de M. le marquis de Barral, l'un des secrétaires ..... 324
*L'impératrice Élisabeth et la comtesse Tolstoy*, par M. le comte K. Walis-zewski .....
*La dernière campagne de Mandrin*, par M. Frantz Funck-Brentano ... 353
Allocution de M. le marquis de Reverseaux, président de la Société .. 369
*Souvenirs d'un diplomate italien à Constantinople*, par M. le comte Greppi ..... 372
*Jean-Baptiste Rousseau réfugié en Suisse, en Autriche et aux Pays-Bas*, par M. Hyrvoix de Landosme ..... 388
*A propos d'un centenaire. Le comte de Cavour*, par M. P. Leroy ..... 462
*La politique extérieure de Louis XIV*, par MM. de Pitteurs-Higaerts .. 497
*L'impératrice Élisabeth Alexieivna*, par M. Léonce Pingaud ..... 533
Comptes rendus ..... 141, 290, 470, 623

# TABLE DES AUTEURS


Adam (Léon) ..... 157
Antioche (le comte d') ..... 234
Aulneau (J.) ..... 151, 154, 302, 492
Auzoux (A.) ..... 234
Baguenault de Puchesse (le comte) ..... 146, 149, 319, 626, 633
Barante (le baron de) ..... 157
Barral (le marquis de) ..... 324
Bourguet (Alfred) ..... 25
Dugas (Jean) ..... 297
Funck-Brentano (Frantz) ..... 353
Greppi (le comte) ..... 372
Guichen (le comte de) ..... 39
Lacombe (Bernard de) ..... 298, 626
Laigue (L. de) ..... 117, 266, 428, 472
Le Glay (André) ..... 146, 148
Leroy (André) ..... 487, 608, 635
Martin (l'abbé Jules) ..... 183, 564
Nadaillac (le marquis de) ..... 290, 308
Pingaud (Léonce) ..... 533
Pitteurs (Amélie de) ..... 301, 497
Pommier (A.) ..... 142, 313
Rain (Pierre) ..... 144, 474, 491, 628
Saint-Charles (F. de) ..... 310, 493
Saulnier (Eugène) ..... 161
Troplong (Édouard) ..... 293, 295, 315, 470, 478, 483, 623, 631
Reverseaux (le marquis de) ..... 23, 369
Waliszewski (le comte K.) ..... 335


*Le gérant :* J. BOURDEL.


PARIS. — TYP. PLON-NOURRIT ET C^ie^, 8, RUE GARANCIÈRE. — 14534.

JX
3
R48
1910

Revue d'histoire diplomatique

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY